

NOTE DES AUTEURS

Ce document est un recueil de BTS national de 2000 – 2010 qui permettra aux étudiants de 2^{ème} année de Finance Comptabilité et gestion d'entreprise ainsi que d'autres étudiants pour pouvoir préparer soigneusement le BTS et les concours. Vos observations sur ce document seront lues avec la plus grande attention. Et vous pourrez nous les adresser au 03 BP 849 Abidjan 03 Côte d'Ivoire ou appeler Messieurs **TOURE BROU (05 50 80 66) KOUADIO GEORGES (07 39 13 78)**

Faites en bon usage. Cependant, toute reproduction est interdite sinon vous commettez un délit pénal puni par la loi N°96-564 du 25 juillet 1996 relative à la protection des œuvres de l'esprit et aux droits des auteurs.

SOMMAIRE

EXAMENS	EPREUVES : FC	SESSIONS	PAGES	
			SUJETS	CORRIGES
QUESTIONS	DE COURS(Fiscalité)		8-13	8-13
BTS ROUGE	FISCALITE	2000	14-16	50-54
BTS ROUGE	FISCALITE	2001	17-19	55-59
BTS ROUGE	FISCALITE	2002	20-21	60-66
BTS ROUGE	FISCALITE	2003	22-24	67-72
BTS ROUGE	FISCALITE	2004	25-27	73-77
BTS ROUGE	FISCALITE	2005SESSION 1	28-29	78-81
BTS ROUGE	FISCALITE	2005 SESSION 2	30-32	82-86
BTS ROUGE	FISCALITE	2006	33-36	87-92
BTS ROUGE	FISCALITE	2007	37-39	92-95
BTS ROUGE	FISCALITE	2008	40-42	96-99
BTS ROUGE	FISCALITE	2009	43-45	100-103
BTS ROUGE	FISCALITE	2010	46-49	104-109
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2000	111-113	146-152
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2001	113-115	153-161
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2002	116-119	161-168
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2003 SESSION 1	119-121	169-178
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2003 SESSION 2	122-123	178-182
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2004 SESSION 1	123-125	182-192
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2004 SESSION 2	125-128	193-199
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2005 SESSION 1	128-131	200-211
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2005 SESSION 2	132-134	211-219
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2006	135-136	219-130
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2007	137-138	231-234
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2008	139-140	235-240
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2009	141-142	241-245
BTS ROUGE	GESTION FINANCIERE	2010	142-146	245-252
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2000	254-257	308-323
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2001	258-261	324-337
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2002	262-266	338-349
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2003 SESSION 1	267-270	349-361
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2003 SESSION 2	271-274	362-370
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2004 SESSION 1	274-277	371-385
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2004 SESSION 2	278-281	386-398
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2005 SESSION 1	282-285	399-414
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2005 SESSION 2	386-288	415-424
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2006	289-292	424-440
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2007	293-296	440-453
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2008	297-300	454-463
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2009	301-304	463-473
BTS ROUGE	ETUDE DE CAS	2010	305-308	474-488

N°	FISCALITE : Thèmes	Sessions	N°Dossier	Pages
I	DROIT D'ENREGISTREMENT			
	1 Constitution de sociétés	2001 2004 2006 2007 2010	2 1 1 3 1	
	2 Augmentation de capital	2001 2004 2005 2006 2007 2010	2 1 1 1 3 1	
	3 Fusion, Apport partiel d'actif	2000	3	
	4 scissions	2003 2005	3 2	
	5 Changement de destination d'immeuble	2006 20008	1 2	
	6 Autres droits	2004	1	
II	TVA			
	1 Calcul de la TVA	2007 2008 2010	1 1 2	
	2 Déclaration TVA	2001 2004 2005 2006 2009	1 2 2 2 3	
	3 Calcul de prorata et Variation	2000 2002 2003 2005	2 1 1 1	
III	SALAIRE			
	1 Liquidation des charges salariales	2001 2002 2005 2007 2009	3 2 4 2 1	
	2 Liquidations des charges patronales	2001 2002 2007	3 2 2	
IV	IBIC			
	Régime simplifié d'imposition	2004	3	
	2 Régime normal d'imposition	2000 2005 2006 2008 2009 2010	1 3 3 3 2 3	
V	MFAI			
	1 Article 28 du CGI	2002 2005	3 3	
	2 Article 110 du CGI	2000 2003	4 4	
	3 Code des investissements de 1995	2005	3	

N°	GESTION FINANCIERE ; thèmes	Sessions	N°Dossiers
1	Analyse des états financiers	2002 2005 2010	2 1 1
2	Analyse du bilan fonctionnel	2002	2
3	Analyse du bilan financier	2006 2008	3 1
4	Le fonds de roulement normatif	2000 3003 2004 2004 2005 2005 2006 2007	2 2 1 3 2 1 2 2
5	Le choix des investissements	2001 2002 2003 2004 2004 2005 2007 2009 2010	2 1 1 3 2 2 1 2 2
6	Le choix des modes de financement	2001 2002 2003 2003 2003 2004 2006 2007 2008	1 3 1 1 2 2 1 1 2
7	Le plan de financement	2001 2003 2009	3 3 1
8	Le TAFIIRE	2004	1
9	Seuil de Rentabilité	2000 2005 2005	3 3 3
10	Budgets	2000	1

N°	COMPTABILITE GENERALE	SESSIONS	N°Dossiers
1	OPERATIONS COURANTES	2002 2004 2005 2005 2006 2007 2008 2009 2010	4 2 3 1 1 1 1 2 1
2	LES EVALUATIONS DES IMMOBILISATIONS	2000 2002 2003 2003 2003 2004 2004 2005 2005 2006 2007 2007	3 5 1 3 4 1 3 4 3 4 4 5
3	LES AMORTISSEMENTS	2002 2003 2005 2006 2007	2 1 2 2 3
4	LES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2000 2001 2002 2003 2003 2004 2005 2005 2006 2007 2009	2 2 5 4 2 3 1 5 2 3 3
5	LES PROVISIONS	2001 2003 2005 2007 2008 2010	1 3 2 2 2 2
6	LES AUTRES REGULARISATIONS DES COMPTES DE GESTION	2001 2002 2004 2006 2010	3 3 2 3 3
7	LES VALORISATIONS DES STOCKS	2002 2003 2008	1 2 3
8	LES SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES	2001 2002 2005 2006	2 5 5 5
9	LES MONNAIES ETRANGERES	2000 2003 2004 2004 2005 2006	1 1 1 3 3 4

		2007	5
		2008	4
10	LES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL	2000	4
		2004	4
		2006	6
		2009	1
		2010	4

N°	COMPTABILITE DES SOCIETES ; thèmes	Sessions	N° Dossiers
1	CONSTITUTION DES SOCIETES	2008	1
2	REPARTITION DES RESULTATS	2002	1
		2004	1
		2005	1
		2010	1
3	EVALUATION DES TITRES ET DES SOCIETES	Aucun	
4	AUGMENTATION DU CAPITAL	2000	1
		2003	1
		2005	1
		2007	1
5	REDUCTION ET AMORTISSEMENT DU CAPITAL	2003	1
		2007	1
6	EMPRUNTS OBLIGATAIRES	2000	1
		2001	1
		2004	2
		2004	1
		2006	1
		2007	2

N°	CONTROLE DE GESTION ; thèmes	Sessions	N° Dossiers
1	METHODES DES COUTS COMPLETS	Aucun	
2	LE SEUIL DE RENTABILITE	2000	1
		2000	2
		2002	1
		2004	1
		2004	1
		2006	1
3	METHODES DES COUTS VARIABLES	Aucun	
4	METHODES DES	Aucun	
5	METHODES DU COUT MARGINAL	2005	1
		2007	1
6	METHODES DES COUTS PREETABLIS	2001	1
		2002	2
		2004	1
		2005	1
		2009	1
		2010	
7	BUDGETS	2003	1
		2008	1
8	SURPLUS DE PRODUCTIVITE (Ne fait plus partie du programme)	2000	

FISCALITE

QUESTIONS DE COURS DE LA FISCALITE

❖ DROIT D'ENREGISTRMENT

Question 1 : quel est le principe de taxation ou la méthode d'imputation à adopter lorsque celui-ci (celle-ci) n'a pas été précisé ?

Question 2 : lors d'une opération de scission ou de fusion sous quel régime faut-il calculer les droits si celui-ci n'a pas été précisé ?

Question 3 : qu'est-ce qu'un **acquêt social** ?

Question 4 : lors de la constitution d'une société par acte notarié qui est le redevable légal et le contribuable légal des droits à acquitter ?

Question 5 : rappeler les conditions permettant de bénéficier d'une réduction de taux de droits d'enregistrement en cas d'acquisition d'immeuble.

Question 6 : donner les conditions d'application du régime de faveur.

Question 7 : énoncer les articles 754 et 758 du CGI.

Question 8 : énoncer les modalités de recouvrement des droits suivants : TCF ; droit sur les ATO ; droit d'apport et droit minoré ; droit dû aux incorporations lors de l'augmentation de capital.

CORRECTION QUESTIONS DE COURS DROIT D'ENREGISTREMENT

Question 1 : la méthode favorable à l'entreprise

Question 2 : le régime spécial de fusion ou le régime de faveur.

Question 3 : on entend par acquêts sociaux l'ensemble des biens acquis par l'entreprise au cours de sa vie par exemple : les biens apportés à titre onéreux à la société, les apports en numéraires (biens fongibles), les plus values résultant du travail des associés.

Question 4 : le redevable légal est le notaire ; le contribuable légal est la société bénéficiaire.

Question 5 : les conditions pour bénéficier du taux réduit lors de la mutation d'immeubles :

-l'immeuble doit être à usage commercial, industriel ou de bureau (non à la location)

-l'acquéreur doit être soumis à un régime réel d'imposition

-l'acquéreur doit s'engager à utiliser l'immeuble conformément à son objet pendant au moins 10 ans

-l'immeuble doit être bâti

Question 6 : les conditions d'application du régime spécial de fusion sont :

- Les sociétés apporteurs et bénéficiaires doivent être des sociétés de capitaux.
- Le siège social des sociétés bénéficiaires doit être en Côte d'Ivoire.
- Dans le cas d'apport partiel d'actif, les sociétés concernées doivent manifester expressément dans l'acte d'apport leur volonté.

- Dans le cadre de fusion et scission, les apports résultant des conventions doivent prendre effet à la même date et doivent entraîner dès leur réalisation la dissolution systématique de la société apporteuse.

Question 7 : art 754 : lors de la constitution d'une société (quelque soit la forme juridique) les apports nets (APS) sont taxés au taux de 0,6% si leur montant est compris entre [0 – 5 000 000 000]. Si le montant des APS excède 5 000 000 000, les 5 premiers milliards sont frappés au taux de 0,6% et la fraction excédentaire au taux de 0,2%.

De même, on utilise le même principe de taxation lors d'une opération d'augmentation de capital ; mais on tient compte du capital initial.

art 758 : lors d'une opération d'augmentation de capital par incorporation de résultat, de provisions, de RAN, de réserves, le montant apporté est frappé au taux de 6% dans les entités de capitaux soumises à l'IRVM. Tandis que dans les entreprises de personnes, on applique l'article 754.

Question 8 : * La TCF ou CF ainsi que les droits sur les ATO sont exigibles en intégralité quelque soit leur montant.

*Les droits d'apports et droit d'apport minorés sont exigible en intégralité si leur montant est inférieur à 25 000 000. Mais si leur montant est supérieur à 25 000 000 ils sont fractionnables. Pour les échéances et les modalités : voir cours.

*Les droits dus aux incorporations sont payés en intégralité si leur montant est inférieur à 5 000 000. Mais si leur montant est supérieur à 5 000 000, alors ils sont fractionnables.....

❖ QUESTIONS DE COURS TVA

Question 1 : qui supporte la TVA ?

Question 2 : l'assiette de la MA à l'importation.

Question 3 : trouver les synonymes de : TVA/vente ; TVA/achat ; TVA à payer.

Question 4 : quelles sont les conditions pour bénéficier de la procédure accélérée de remboursement de la TVA ?

Question 5 : quelles sont les deux principales dispositions introduites par la loi de finance 2006 en matière de déduction de TVA ?

Question 6 : quelles sont les entreprises qui sont soumises à l'AIRSI et quelles sont celles qui peuvent facturer cet impôt ?

Question 7 : le taux et l'assiette de l'AIRSI.

Question 8 : quelles sont les entreprises non soumises au prélèvement de 10% au profit du Trésor Public ?

Question 9 : quelle est la **date d'exigibilité** de la TVA pour une prestation de service et une marchandise

Question 10 : quels sont les biens et services exclus du droit à déduction de TVA ?

Question 11 : la différence entre biens exclus du droit à déduction de TVA et biens exonéré de TVA.

- Question 12 : qu'est-ce qu'une exonération conventionnelle ? Peut-on la prendre en compte s'il s'agit d'une vente dans le calcul du prorata de déduction ?
- Question 13 : dans quels cas peut-il avoir remboursement du crédit de TVA ?
- Question 14 : donnez les conditions de déductibilité de la TVA.
- Question 15 : donnez les conditions de régularisation de la TVA en cas de variation du prorata dans le temps.
- Question 16 : quel est l'intérêt du prorata de déduction de TVA ?
- Question 17 : qu'est-ce que la règle d'affectation ?
- Question 18 : que veut dire exercer l'option en matière de TVA ?
- Question 19 : répondre par vrai (V) ou faux (F). *Selon la règle d'affectation lorsqu'il n'est pas indiqué d'affectation pour les biens et services on appliquera le prorata à l'ensemble des opérations d'achats à l'exception des : a) marchandises ; b) frais généraux ; c) les matières premières ; d) les immobilisations.*
- Question 20 : présenter la nouvelle formule de calcul du prorata de déduction de TVA selon le séminaire tenu sur la fiscalité du 17 au 17 Février 2007.
- Question 21 : selon la question précédente, peut-on prendre en compte les subventions d'exploitation et les subventions d'équipement dans le calcul du prorata de déduction de TVA ?
- Question 22 : qu'est-ce que la LFP 2008 dit par rapport au prélèvement de 10% au profit du Trésor Public ?

CORRECTIONS QUESTIONS DE COURS TVA

Question 1 : le consommateur final.

Question 2 : c'est le montant HT + les frais de douanes.

Question 3 : TVA exigible	TVA déductible	TVA due
TVA collectée	TVA récupérable	TVA décaissé
TVA/vente	–	TVA/achat
		=
TVA facturée	TVA supportée	TVA à payer
TVA en aval	TVA en amont	TVA à verser
TVA accordée	TVA obtenue	TVA acquitté
		dette de TVA

Question 4 : l'abrogation de la retenue à la source par la loi de finance 2006 a conduit l'Etat Ivoirien à établir un programme de remboursement de la TVA par priorité. D'abord par :

- Les entreprises qui déclarent régulièrement leur TVA
- Les entreprises qui réalisent plus de 75% de leur CA à l'exportation
- Celles qui n'ont jamais fait l'objet d'une procédure de redressement fiscal ayant relevé des pratiques frauduleuses.

Question 5 : les deux dispositions sont :

- La TVA est déductible sur tous les véhicules de transport de marchandises (véhicules utilitaires) quelque soit leur poids (charge utile)
- La TVA est déductible sur tous les immeubles administratifs et commerciaux quelque soit leur date d'acquisition.

Question 6 : sont soumis à l'AIRSI les petits commerçants et artisans à la taxe forfaitaire et à l'impôt synthétique. Mais ceux-ci ne facturent pas l'AIRSI. Les entreprises qui peuvent facturer l'AIRSI sont : les entreprises au réel normal et celles qui sont au RSI. Mais elles ne sont pas soumises à l'AIRSI. Il y a l'administration des douanes qui facturent l'AIRSI lors des importations.

Question 7 : le taux de l'AIRSI est 5% et l'assiette est le montant TTC.

Question 8 : ce sont les entreprises qui font partie de la direction des grandes entreprises et qui réalisent un CATTTC / an supérieur à 1 000 000 000.

Question 9 : la date d'exigibilité de la TVA pour une prestation de service est la date à l'encaissement et non à la facturation à moins que les deux coïncident. La date d'exigibilité de la TVA pour une marchandise est la date de la facturation.

Question 10 : voir le cours. (Traité avec le professeur).

Question 11 : pour un bien exclu du droit à déduction de TVA, il se trouve dans le champ d'application de la TVA mais la TVA n'est pas récupérable (TVA /achat=0). Pour le bien exonéré, il ne se trouve pas souvent dans le champ d'application de la TVA (TVA/achat = TVA /vente = 0)

Question 12 : un bien est exonéré conventionnellement s'il se trouve dans le champ d'application de la TVA ; mais compte tenu de la convention, il est exonéré. C'est pourquoi s'il s'agit d'une vente, on prend en compte au numérateur et au dénominateur dans le calcul au prorata de déduction.

Question 13 : les cas de remboursement de crédit de TVA sont :

- Opération à l'exportation ou assimilées – cessation d'entreprise
- Investissements réalisés par les entreprises industrielles... assujetties à la TVA
- les opérations de crédit bail.
- Investissements réalisés par les entreprises commerciales assujetties à la TVA dans le cadre d'un programme d'agrément à l'investissement.
- Acquisition de biens d'investissement ouvrant droit à déduction pour une valeur supérieure à 40 000 de FTTC

Question 14 : les conditions de déductibilité de la TVA sont :

Conditions de fond :

- L'entreprise doit être assujettie à la TVA
- Le bien doit être acquis pour les besoins de l'entreprise ou l'exploitation de l'entreprise.
- Le bien doit être utilisé pour les opérations imposables.
- Le bien doit supporter la TVA.
- Le bien ne doit pas être exclu du droit à déduction.

Conditions de forme :

- La TVA doit figurer sur un document justificatif (facture de coloration d'entreprise).
- La TVA doit être comptabilisée.

Question 15 : les conditions de régularisation de TVA pour cause variation du prorata dans le temps sont à deux niveaux.

. Au niveau d'une immobilisation

- Le bien doit être une immobilisation amortissable
- Le bien doit ouvrir droit à déduction de TVA
- Le bien doit être situé dans les cinq années qui suivent l'acquisition dudit bien
- Le prorata déduction doit varier d'au moins 10% en valeur absolue par rapport au prorata initial
- La régulation se limite au cinquième de l'écart.

. Au niveau de frais généraux

Ici la régularisation s'effectue sur le seul exercice suivant celui pendant lequel les frais sont engagés quelque soit la variation du prorata de déduction.

Question 16 : le prorata de déduction permet aux entreprises qui fabriquent les biens exonérés de TVA et les biens taxables à la TVA de déduire la TVA sur les achats et les frais en fonction du CA réalisé sur produits taxables. Plus le CA taxable est élevé, plus le prorata est grand ; ce qui devient profitable à la trésorerie.

❖ QUESTIONS DE COURS TRAITEMENTS ET SALAIRES

Question 1 : quelle est la date butoir des déclarations sociales ?

Question 2 : lien entre salaire réel et taux horaire ?

Question 3 : **salaire réel** ?

Question 4 : prime d'expatriation (formule)

CORRECTION QUESTIONS DE COURS TRAITEMENTS ET SALAIRES

Question 1 : le 15 du mois suivant le mois d'imposition mais la déclaration de la CRN est faite le 15 du trimestre suivant le trimestre d'imposition.

Question 2 : $Taux = \frac{\text{salaire réel}}{1733,33}$

Question 3 : le salaire réel comprend : salaire de base, sursalaire, primes (de rendement, de fonction, de technicité, de représentation, de responsabilité). Ne font pas partir du salaire réel : gratification, prime d'ancienneté, assiduité, indemnités les remboursements de frais.

Question 4 : Prime d'exploitation = 40 %/0 salaire de base.

❖ QUESTIONS DE COURS IBIC & MESURES FISCALES

Question 1 : rappeler les conditions d'application de l'article 8 (article 28 du nouveau CGI)

Question 2 : rappeler les conditions d'application de l'article 84 (article 110 du nouveau CGI).

Question 3 : énoncer les échéances légales de paiement de l'IBIC (IMF)

Question 4 : quels sont les différents régimes d'assujettie ?

CORRECTION QUESTIONS DE COURS MESURES FISCALES

Question 1 :

- Condition de période de cession : cession en cours d'exploitation

- Condition de délai de réinvestissement : engagement de réinvestir dans les trois ans à compter de la clôture de l'exercice de réalisation de la plus value.
- Condition d'affectation et de lieu : réinvestissement dans immobilisation dans les entreprises en Côte d'Ivoire.
- Condition de montant : Le minimum à réinvestir en immobilisation doit être égal à la formule ci-dessus : V_0 (bien cédé) + plus value par rapport à l'article 8 = PC.HT + Σ amortissements
- Condition liée à la nature du bien cédé : immobilisation corporelle ou incorporelle, immobilisation financière également.

Question 2 : les conditions d'application de l'article 110 sont :

- Condition de montant : l'investissement doit avoir un montant net minimum de 10 000 000 HT.
- Condition de nature : l'investissement doit être un cas de création ou de développement des entreprises industrielles ou agricoles.
- Condition de rentabilité : l'investissement doit être à mesure de générer une augmentation du CA de 15% à la clôture de chacun des 4 exercices après l'achèvement des programmes
- Condition de délai de réalisation : le programme d'investissement doit être réalisé dans un délai maximum de 2 ans à compter du 31/12/de l'année au cours de laquelle il est agréé.
- Condition fisco-comptable ou administrative : l'entreprise doit tenir une situation fiscale régulière et tenir une comptabilité régulière.

SUJET DE L'ÉPREUVE DE FISCALITE BTS 2000 FINANCE COMPTABILITE

EXERCICE N°1 : BIC

Au 31/12/99, la SA AZAKA a réalisé un chiffre d'affaire TTC de 982.160.000.

Il a été relevé en outre :

- Au titre des produits :
 - Les dividendes nets provenant d'une filiale pour 52.867.410.
 - Les intérêts de bon de caisse pour un montant net de 44.692.740
 - Des reprises sur charges provisionnées de 38.527.900
 - Des livraisons à soi-même d'immobilisation corporelles TTC d'un montant de 14.847.940
 - Des intérêts créditeurs bancaires de 6.276.740

- Au titre des charges
 - Des intérêts versés à un administrateur pour des avances de 60.000.000 le 01/04/99 et de 90.000.000 le 01/10/99 au taux de 15%.
 - Des indemnités de fonction (jetons de présence) à des administrateurs :
 - + 2.600.000 à MOBILO
 - + 3.700.000 à GNAGA
 - + 1.500.000 à WILLY
 - + 1.400.000 à ZOS
 - + 2.500.000 à MOGLY
 - Don au stade d'ABIDJAN d'un montant de 23.300.000
 - Des amortissements annuels d'un montant de 63.750.000 calculés sur des matériels acquis le 12/04/99 à 340.000.000 amortissables linéairement sur 5 ans.

TRAVAIL A FAIRE

Sachant que :

- Le capital de la S.A. AZAKA est de 100.000.000.
- Le taux BCEAO est de 9%.
- La TVA et l'AIRSI sont au taux respectifs de 18% et 5%
- Les stocks de matériel au 01/01/99 et au 31/12/99 étaient respectivement de 38.942.460 et de 43.248.620.
- Le chiffre d'affaire TTC déclaré n'est constitué que des ventes de produits.

- 1) Préciser le régime d'imposition de la SA AZAKA en tenant compte des dispositions de la loi de finance l'an 2000.
- 2) Déterminer le résultat comptable
- 3) Déterminer le résultat fiscal
- 4) Déterminer l'impôt à payer
- 5) Déterminer le résultat net à affecter

EXERCICE N°2 : TVA (calcul du prorata et variation)

Une société anonyme partiellement assujettie à la TVA au taux normal à réaliser pendant l'exercice 1999, les opérations suivantes :

✓ Ventes en Côte d'Ivoire de produits taxables :	250.000.000 HT
✓ Achats de marchandises (taux normal) :	100.000.000 HT
✓ Ventes au Burkina de produits non taxables :	75.000.000 HT
✓ Livraison à soi-même d'un matériel industriel :	40.000.000 HT
✓ Livraison à soi-même d'un bâtiment pour l'habitation du DG :	30.000.000 HT
✓ Ventes de produits non taxables à des titulaires d'attestation d'exonération :	48.000.000 HT
✓ Travaux annexes effectués pour le compte de la société S.A.B :	25.000.000 HT
✓ Ventes au Mali de produits taxables :	120.000.000 HT
✓ Ventes de produits non taxables à des titulaires d'attestation d'exportation :	11.000.000 HT
✓ Subvention reçue de l'Etat (25% de subvention d'équipement et le reste comme subvention d'exploitation) :	10.000.000 HT
✓ Remboursement de frais de transport	8.000.000 HT

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculer le prorata de déduction applicable à l'exercice 2000.
- 2) Le 01/04/2000 la société a acquis une machine-outil d'une valeur de 48.000.000 HT (TVA taux normal)
Le prorata connaîtra une évolution dans le temps. Les estimations sont prévues comme il suit : **2001** : 85% **2002** : 64% **2003** : 91%
Quelles régularisations l'entreprise doit-elle opérer ?
- 3) Le matériel est amortissable en accéléré sur 10 ans il a été cédé après 4 ans d'utilisation à 30.000.000 F HT.
Quelle régularisation s'impose en matière de TVA ?

EXERCICE N°3 : DROIT D'ENREGISTREMENT (apport partiel)

La S.A. GOUMEZ fait un apport partiel d'actif à la S.A. SARMEX au capital de 5.100.000.000.

Le capital de GOUMEZ est composé comme suit :

Capital non appelé	200.000.000
Capital appelé versé non versé	450.000.000
Capital appelé versé amorti	120.000.000

L'actif net apporté par GOUMEZ est de 400.000.000 sur un actif net total de 600.000.000

N.B. : L'opération est placée sous le régime de faveur.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculer les droits à payer
- 2) Quel est le contribuable légal ?

EXERCICE N°4 : ARTICLE 110 du CGI

La société industrielle KOMOE sise à Dabou a mis au point un procédé de mise en boîte de la banane douce. La première unité de conditionnement fonctionne depuis 10 ans. Pour agrandir la capacité de production, la société a présenté à la DGI sous l'article 110 du CGI un programme d'investissement de 782.500.000 HT. Le programme a été agréé le 1^{er} Décembre N pour être achevé le 10 Avril 19N+2.

Le planning et les résultats se présentent comme suit :

(Chiffres en milliers de F CFA)

EXERCICES	INVESTISSEMENTS REALISES	INVESTISSEMENTS REALISES ET PAYES	RESULTAT FISCAL AVANT ARTICLE 110
31/12/N	120.000	120.000	40.000
31/12/N+1	100.000	75.000	47.500
31/12/N+2	562.500	112.500	70.000
31/12/N+3		150.000	- 25.000
31/12/N+4		125.000	125.000
31/12/N+5		22.500	150.000
31/12/N+6		25.500	10.000
31/12/N+7		152.500	32.500
TOTAL	782.500	782.500	

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Rappeler les conditions d'application de l'article 110 du CGI
- 2) Montrer comment l'entreprise peut bénéficier des avantages de cet article.

SUJET DE L'ÉPREUVE DE FISCALITE BTS 2001 FINANCE COMPTABILITE

EXERCICE N°1 TVA (déclaration)

L'entreprise GROTO est dans le domaine de l'import-export. Elle a pour objet la Commercialisation de produits divers. Elle a réalisé en 2000 un chiffre d'affaire total T.T.C de 900.000.000 dont 100.000.000 exonérés de TVA. Les exportations se sont élevées à 800.000.000 dont 50.000.000 provenant de produits exonérés de TVA.

Au titre du mois de mars 2001 nous avons les informations suivantes :

Ventes totales T.T.C : 80 000 000 dont					
Exonération : 10 000 000					
Exportation : 50 000 000					
Ventes taxables T.T.C : 20 000 000	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Au taux réduit</td> <td style="padding: 2px;">5 000 000</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Au taux normal</td> <td style="padding: 2px;">15 000 000</td> </tr> </table>	Au taux réduit	5 000 000	Au taux normal	15 000 000
Au taux réduit	5 000 000				
Au taux normal	15 000 000				

Achats de biens et services : 25 000 000 H.T	Ouvrant droit à déduction de la TVA : 18 000 000 H.T	Exclus du droit à déduction de la TVA : 7 000 000 H.T
Importation	8 000 000 H.T.	2 000 000 H.T
Achats locaux	10 000 000 H.T.	5 000 000 H.T

TRAVAIL A FAIRE

Etablir schématiquement la déclaration de la TVA. Prorata de déduction utilisé 90%.

EXERCICE N°2 : DROIT D'ENREGISTREMENT (constitution, augmentation)

Le 10/01/1998, la société anonyme ABEHI est constituée par les apports suivants :

✓ Des brevets pour	150.000.000
✓ Droit au bail	200.000.000
✓ Terrain nu	300.000.000
✓ Terrain bâti	540.000.000
✓ Bâtiment à usage administratif	950.000.000
✓ Bâtiment à usage d'habitation	400.000.000
✓ Matériel divers	1.200.000.000
✓ Stocks de matières premières	350.000.000
✓ Stocks de produits finis	550.000.000

- ✓ Créances clients 600.000.000
- ✓ Actions SACO (12 000 actions de nominale 10.000 F de valeur mathématique 17.500). (Titres de participation).
- ✓ Banque 450.000.000
- ✓ Emprunt bancaire de 1.000.000.000
- ✓ En outre divers associés ont apportés du numéraire qui s'élève à $\frac{3}{4}$ du capital. Ses actions sont libérées de moitié à la constitution. Les actions ont une VN de 10.000 F

Le 05/03/2000 la S.A. ABEHI procède à une augmentation du capital par :

- Incorporation d'une réserve facultative en créant 7.000 actions.
- Emission d'actions de numéraire 25.000 actions avec une prime de 50% de la VN.
- Conversion des dettes fournisseurs de 400.000.000

TRAVAIL A FAIRE

- 1°) Déterminé le capital de la S.A. ABEHI
- 2°) Liquidé les droits dus de la constitution (on utilisera la méthode favorable au fisc)
- 3°) Liquidé les droits dus lors de l'augmentation du capital.
- 4°) Quel serait le montant des droits dus lors de l'augmentation si ABEHI était une SNC ?

EXERCICE N°3 SALAIRE (charges salariales et patronales avec bulletin de paie)

Monsieur Laval Directeur des ressources humaines lié par la société Babel par un contrat d'expatrié, perçoit une rémunération mensuelle au taux horaire de 6.000 F. Il bénéficie d'un sursalaire de 450.000 F. Une indemnité de fonction de 300.000 F et les avantages en nature suivant :

- Il est logé à titre gratuit dans une villa de 5 pièces dont le loyer mensuel est de 650.000 F, les mobiliers sont la propriété de l'entreprise pour une valeur de 4.500.000 F amortissant 10 ans. La villa est équipée de 4 climatiseurs avec piscine.

L'entreprise prend à sa charge la facture d'eau, d'électricité et de téléphone pour un coût mensuel respectivement de 80.000 F 120.000 F et 90.000 F. La société a mis à la disposition de monsieur Laval le personnel domestique suivant :

- Un gardien payé à 50.000 F par mois.
- Un boy à payer 65.000 F par mois.
- Un cuisinier à payer 70.000 F par mois.

Monsieur Laval est embauché il y a 7 ans 6 mois dans l'entreprise. Il est célibataire avec 2 enfants.

TRAVAIL A FAIRE

- 1°) Déterminé pour le mois de Mars 2001 :
 - a- Le salaire brut imposable et l'assiette sociale
 - b- Les retenues fiscales et sociales.
 - c- Le net à payer sachant qu'il a perçu un acompte le 15/03/2001 de 250.000 F.
- 2°) Calculé les charges patronales correspondantes sachant que le taux d'accident de travail est 3%.
- 3°) Présenté schématiquement le bulletin de paye.

Barème administratif des avantages en nature.

Tableau 1 : Logement et accessoires

Nombre de pièces principales	Logement	Mobilier	Electricité (sauf climatisation)	Eau
1	60 000	10 000	10 000	15 000
2	80 000	20 000	20 000	15 000
3	160 000	40 000	30 000	20 000
4	300 000	60 000	40 000	30 000
5	480 000	80 000	50 000	40 000
6	600 000	100 000	60 000	50 000
7 et plus	800 000	150 000	70 000	60 000

Les montants d'électricité sont à majorer de 20 000 F CFA par appareil individuel de climatisation ou par pièce climatisée pour les climatisations centrales. Les montants d'eau sont à majorer de 30 000 F CFA pour les logements dotés d'une piscine.

Tableau 2 : domesticité

Gardien, jardinier : 50 000 F
 Gens de maison : 60 000 F
 Cuisinier : 90 000 F

IGR Mensuel

Quotient familial = $\frac{N}{R}$	Formule donnant le montant de l'IGR exigible à partir du revenu net imposable dont le quotient par le nombre de parts est compris dans les limites indiquées à la colonne précédente.
Inférieur	Néant
Compris entre 25 000 et 45 583	$(R \times 10/110) - (2\,273 \times N)$
Compris entre 45 584 et 81 583	$(R \times 15/115) - (4\,076 \times N)$
Compris entre 81 584 et 126 583	$(R \times 20/120) - (7\,031 \times N)$
Compris entre 126 584 et 220 333	$(R \times 25/125) - (11\,250 \times N)$
Compris entre 220 334 et 389 083	$(R \times 35/135) - (24\,306 \times N)$
Compris entre 389 084 et 842 166	$(R \times 45/145) - (44\,181 \times N)$
Supérieur à 842 167	$(R \times 60/160) - (98\,633 \times N)$

SUJET DE L'ÉPREUVE DE FISCALITÉ BTS 2002 FINANCE COMPTABILITÉ

DOSSIER 1 : TVA (déductibilité et variation du prorata)

La société Babylone réalise à la fois des activités passibles de la TVA et des activités exonérées de TVA. Les proratas de déduction utilisés dans la décennie qui s'achève sont les suivants :

N+1 : 86 %	N+6 : 98 %
N+2 : 92 %	N+7 : 77 %
N+3 : 75 %	N+8 : 82 %
N+4 : 66 %	N+9 : 85 %
N+5 : 78 %	N+10 : 80 %

Ces proratas ont été obtenus à partir du chiffre d'affaire de l'exercice précédent.

Durant cette même décennie, "Babylone" a fait les acquisitions suivantes :

	DATE D'ACQUISITION	DURÉE D'AMORTISSEMENT	MONTANT
1- Matériels informatiques	1/2/N + 1	5 ans	25.000.000 HT
2- Mobiliers de bureau	10/4/N + 3	10 ans	8.000.000 HT
3- Bâtiment industriel (acquis avec la SICOGI)	1/1/N + 7	20 ans	12.000.000 HT
4- Matériels de bureau	1/1/ N	10 ans	50.000.000 HT
5- Titres de participation	5/3/N + 5		40.000.000 HT
6- Frais d'hébergement dans les hôtels de la place	1/2/ N + 10		6.000.000 HT

Il vous est demandé :

- 1- De calculer la TVA déductible afférente à ces dépenses.
- 2- De procéder à la régularisation qui s'impose en matière de TVA. Compte tenu des variations observées au niveau du prorata de déduction.
- 3- Passer les écritures liées à la question N° 2.
- 4- Le bâtiment industriel est détruit le 30/12/N + 10 par un incendie. Quelle en est la conséquence fiscale au regard de la TVA. ?

DOSSIER N° 2 : SALAIRE (charges salariales et charges patronales avec bulletin de paie)

Monsieur COULIBALY est le directeur régional de la BICICI à Adjamé. Il perçoit un salaire mensuel de base de 750.000 F, une indemnité de responsabilité de 250.000 F, il est logé par la Société dans une villa de 6 pièces toutes climatisées et meublée pour un montant de 3.600.000 F (montant des meubles).

Les factures de CIE, SODECI et CI-TELECOM réglées par la Société se chiffrent mensuellement à 80.000 F, 40.000 F et 60.000 F.

Pour le mois de Janvier 2001, il lui a été remboursé sur bulletin des frais de tournées dans les Succursales sous son autorité sur présentation des justificatifs, la somme de 80.000 F, au titre des frais de tournée.

Il perçoit mensuellement une prime de transport de 28.000 F, il travaille à la BICICI depuis 01/03/1974.

Mr COULIBALY est divorcé et père de 8 enfants dont une fille de 22 ans mariée, un garçon machiniste à la SOTRA de 24 ans et un autre garçon de 24 ans 6 mois Etudiant à l'Université d'ABOBO ADJAME.

TRAVAIL DEMANDE :

- 1- Calculer le salaire brut imposable et social.
- 2- Calculer le salaire net perçu par Mr COULIBALY et présenter schématiquement le bulletin de paie.
- 3- Calculer les charges patronales sachant que le taux d'accident de travail est de 3%

DOSSIER N° 3 : ARTICLE 28 du CGI

Un matériel de fabrication d'un prix H.T. de 60.000.000 F (prorata de déduction 80%) a été commandé le 7 Octobre 1994.

Lors de la commande, la Société a versé un acompte de 12.000.000 F. Le matériel amortissable en 5 ans en mode dégressif a été livré et mis en service le 02 Mai 1996. Ce matériel a été vendu le 09 janvier 1999 à un autre utilisateur qui a remis un chèque de 48.000.000 F.

L'entreprise a décidé de réinvestir la plus value ainsi réalisée.

Le 01/03/2001, un autre matériel de fabrication est acheté, en utilisation de la plus value réalisée. Sur la cession du 09/01/1999. La valeur de l'immobilisation est de 89.090.000 F. TTC (Prorata de déduction de l'exercice : 70 %)

TRAVAIL DEMANDE :

- 1- Calculer la plus value réalisée lors de la cession du 09/01/1999.
- 2- Calculer le montant minimum à réinvestir et le montant de la plus value réinvestie. En tirer les conséquences fiscales.
- 3- Le nouveau matériel étant amortissable dans les mêmes conditions que le précédent, calculer les amortissements déductibles fiscalement ainsi que la plus value à réintégrer au résultat imposable pour l'exercice clos le 31/12/2001.

DOSSIER N° 4 : QUESTIONS DE COURS

- 1- Rappeler les conditions d'application du taux réduit sur les bâtiments à usage industriel Commercial et Administratif.
- 2- Donner les conditions d'application du régime spécial de fusion.
- 3- Qu'est-ce qu'un acquêt social.
- 4- Lors de la constitution d'une Société par acte Notarié qui est le redevable légal et le contribuable légal des droits à acquitter.

SUJET DE L'ÉPREUVE DE FISCALITE BTS 2003

FINANCE COMPTABILITE

DOSSIER N°1 : TVA (calcul et variation du prorata)

Une entreprise appelé KATA fabrique deux types de produits : le produit A taxable à la TVA et le produit B exonéré de TVA. Le chiffre d'affaire de l'exercice 1998 se présente comme suit :

- Vente de produit A en Côte d'Ivoire	1.800.000.000 HT
- Exportation de produit A	500.000.000 HT
- Vente en Côte d'Ivoire produit B	1.600.000.000 HT
- Dividendes perçus	100.000.000 HT
- Exportation de produit B	400.000.000 HT
- Dommages et intérêts	50.000.000 HT
- Service après vente supporté	1.200.000 HT
- Vente de prod A à une entreprise qui a une attestation d'exportation	600.000.000 HT
- Subvention d'équipements reçus	300.000.000 HT
- Subvention accordée à KATA par SOCOCE	10.000.000 HT

L'entreprise a fait l'acquisition en Février 1999 de :

- Un matériel industriel de 110.000.000 HT amortissable en linéaire sur 10 ans.
- Des mobiliers de bureau de 6.000.000 HT amortissables en linéaire sur 10 ans.
- Des frais généraux de 4.500.000 HT

TRAVAIL A FAIRE :

- 1- Calculer le prorata de déduction utilisé en 1999.
- 2- Calculer la TVA déductible et les bases amortissables des acquisitions de Février.
- 3- Quelle est l'incidence fiscale au regard de la TVA sachant que le prorata de déduction a varié comme suit : 2000 : 80% ; 2001 : 65% ; 2002 : 53%.
- 4- Le 1^{er} Avril 2001 l'entreprise achète de nouveaux matériels industriels à 360.000.000 HT reprendre les questions N° 2 et N° 3.

DOSSIER N° 2 : TVA

Une machine a été importée à 140.000.000 F hors douane. Les droits de douane et autres droits à l'entrée (sans la TVA) se sont élevés globalement à 30% du prix d'achat. Le matériel est livré et mis en service le 01/06/98 la durée d'utilisation est de 5 ans amortissement linéaire. Le 31/03/2001 le bien a été cédé.

TRAVAIL A FAIRE

Faite la situation complète de la TVA sur cette machine :

- 1- En supposant que la machine a été ravagée par un incendie.
- 2- En supposant que la machine est revendue pour 24.000.000 F hors taxe.

DOSSIER N° 3 : Droit d'enregistrement (scission)

La société anonyme « VALCI » qui éprouve des difficultés financières depuis trois ans a décidé le 31/12/2001 de se dissoudre par rapport à son patrimoine à deux autres sociétés anonymes « GANCI et SONANCI ». Les bilans des trois sociétés à la date de scission se présentent comme suit :

BILAN DE VALCI AU 31/12/2001

ACTIF		PASSIF	
Frais d'établissement	100.000.000	Capital non amorti	2.500.000.000
Prime de remboursement	45.000.000	Capital amorti	500.000.000
Frais de recherche et de v.	700.000.000	Réserves	900.000.000
Terrain nu	900.000.000	Dettes financières	490.000.000
Matériel de bureau	145.000.000	Dettes fiscales	450.000.000
Matériel et outillage	1.500.000.000	Dettes sociales	150.000.000
Constructions	800.000.000	Provision pour perte de change	50.000.000
Stocks de marchandise	400.000.000	Dettes fournisseurs	300.000.000
Clients	350.000.000		
Banque	200.000.000		
Caisse	150.000.000		
Ecart de conversion Actif	50.000.000		
	5.340.000.000		5.340.000.000

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Le matériel de bureau est repris à 115 % de sa valeur
- Les constructions sont reprises avec un abattement de 5 %
- Les stocks et les créances sont repris avec une décote de 10 %
- Les écarts de conversion sont couverts entièrement par les provisions
- Les dettes financières sont retenues pour 400.000.000.

Répartition des éléments de l'actif :

- Les immobilisations sont réparties équitablement entre GANCI et SONANCI
- L'actif circulant est reçu par GANCI pour 2/5 de leur valeur réelle.
- La trésorerie Actif est reçue par GANCI pour 25 % de leur montant.
- Les dettes sont réparties au prorata des apports reçus.

BILAN SIMPLIFIE DE GANCI AU 31/12/2001

ACTIF		PASSIF	
Immobilisation	3.000.000.000	Capital appelé	4.000.000.000
Actif circulant	2.000.000.000	Capital non appelé	800.000.000
Trésorerie Actif	550.000.000	Actionnaire non appelé	-800.000.000
		Réserves	200.000.000
		Dettes financières	500.000.000
		Passif circulant	850.000.000
	5.550.000.000		5.550.000.000

La société GANCI avait procédé le 01/02/2000 à une augmentation de capital par incorporation d'une réserve facultative de 600.000.000.

Bilan de SONANCI au 31/12/2001			
ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
Immobilisation	3.400.000.000	Capital non amorti	4.200.000.000
Actif circulant	2.100.000.000	Capital amorti	900.000.000
Trésorerie Actif	800.000.000	Réserves Dettes financières	300.000.000 400.000.000
		Passif circulant	500.000.000
TOTAL	6.300.000.000	TOTAL	6.300.000.000

TRAVAIL A FAIRE

- 1- Rappeler les conditions d'application du régime spéciale de fusion
- 2- Calculer les droits dus lors de la scission selon le régime spécial
- 3- Quel devrait être le montant des droits à acquitter si les sociétés avaient adopté le régime de droit commun.

DOSSIER N° 4 article 110 du CGI

La société industriel « MAMBO » corporation de Bingerville a mis au point un procédé de mise en boîte de carpes. La première unité de conditionnement fonctionne depuis 15 ans.

La société a décidé d'accroître la capacité de l'unité par la mise en œuvre d'un programme d'investissements d'un montant de 1.150.000.000 F HT constitués de seuls biens éligibles à l'article 110 ouvrant droit à déduction de TVA.

Ce programme a été agréé le 1^{er} Juillet N - 4 par l'administration au titre de l'article 110 du CGI.

La société a aussitôt démarré les travaux. Le programme a été achevé le 30 Avril 19N-2.

Nous présentons ci-dessous le planning d'exécution du programme et les différents résultats d'exercices. Par ailleurs nous sommes informés que le résultat de l'exercice N a été déficitaire en raison de l'incendie qui a détruit tout le stock de produit entreposé dans les magasins de livraison.

(En milliers de francs)

Exercice au....	Investissements réalisés au.....	Investissement payés au cours de l'exercice du.....	Résultat fiscal avant application art. 110
31/12/N-4	200 000	150 000	80 000
31/12/N-3	150 000	200 000	95 000
31/12/N-2	800 000	185 000	140 000
31/12/N-1	-	290 000	150 000
31/12/N	-	200 000	(150 000)
31/12/N+1	-	65 000	300 000
31/12/N+2	-	55 000	20 000
31/12/N+3	-	5 000	65 000
	1 150 000	1 150 000	

QUESTIONS

1. Calculer les quotités déductibles.
- 2- Quel est le résultat fiscal imposable au titre des exercices N – 4 à N + 3 ?

SUJET DE L'ÉPREUVE DE FISCALITE BTS 2004

FINANCE COMPTABILITE

DOSSIER N°1 : droit d'enregistrement (cession de droit + augmentation)

- Le 01/01/19N, la SA « INDENIE » est créée au moyen d'apports suivants :
 - Aké a apporté à la constitution :
 - Terrains nus : 1.600.000.000
 - Immeuble bâti : 1.200.000.000
 - Marchandises : 790.000.000
 - Créances : 310.000.000
 - Dettes fournisseurs : 2.000.000.000 (la société s'engage à les prendre en charge)
 - Affi a fait apport de son fonds commercial qui s'élève à 600.000.000.
 - Antoinette a, quant à elle apporte sa villa d'une valeur de 500.000.000.
- Le 31/12/19N+1, Mlle Antou se retire en cédant ses actions à Affi pour 700.000.000.
- Le 01/01/19N+5, elle (la société « INDENIE ») procède à une première augmentation de son capital de 4000 millions au moyen de :
 - * Apport en espèce : 2.600.000.000 (avec 600.000.000 comme prime d'émission).
 - * Construction : 1.000.000.000 (hypothèque 500.000.000).
 - * Incorporation des réserves facultatives : 900.000.000.
- Le 01/01/19N+6, elle procède à une deuxième augmentation de capital de 1.000.000.000 de francs au moyen de :
 - * Incorporation de capital à la réserve spéciale de réévaluation réalisée au 31/12/19N+5 : montant 400.000.000
 - * Incorporation au capital de la prime d'émission de 600.000.000 de francs
- Le 01/01/19N+10, la SA « INDENIE » est absorbée par la SA « SEREBI » au capital de 11.000.000.000. Au 31/12/19N+9 le passif du bilan de liquidation de la SA « INDENIE » se présentait comme suit :

Capital	=	9.000.000.000
Réserves	=	3.500.000.000
Plus value de liquidation	=	1.500.000.000
Emprunt	=	500.000.000
Fournisseurs	=	2.500.000.000
Banque (découvert)	=	500.000.000

N.B : Les deux (2) sociétés ont optés pour le régime spécial de fusion. Ainsi l'actif net apporté, par la SA « INDENIE » comporte des immeubles (bâti et non bâti) d'un montant de 4.000.000.000.

TRAVAIL A FAIRE

- 1- Calculer les droits dus à la constitution.
- 2-a- Calculer les droits dus lors de la cession des actions d'Antoinette à Affi.
 - b- Que se passerait-il si ces parts avaient été cédés au 31/12/19N+4 au même prix ?
- 3-a- Calculer les droits dus lors de la première augmentation.
 - b- Déterminer le capital social de la SA « INDENIE » après cette augmentation.
- 4- Calculer les droits dus lors de deuxième augmentation.
- 5-a- Citer les conditions d'application du régime de faveur
 - b- Quelle est la modification majeure apportée par la loi de finance 2003 au niveau du calcul des droits sous ce régime ?
 - c- Calculer les droits dus lors de l'opération de fusion.

DOSSIER N° 2 : TVA

CAS N° 1 Répondre aux questions

- 1- Dans quel cas peut-il avoir remboursement du crédit de TVA ?
- 2- Donner les conditions de déductibilité de TVA.
- 3- Donner les conditions de régularisation de la TVA en cas de variation du prorata dans le temps.

CAS N° 2

La SA « KOUTROU » est une entreprise du secteur textile. Elle est totalement assujettie à la TVA. Elle a réalisé en 2003 un chiffre d'affaires total TTC de 800.000.000 F. Les exportations se sont élevées à 700.000.000 F. dans le courant du moi de Mai 2004 nous avons les informations suivantes :

- | | |
|---|----------------|
| 1- Un chiffre d'affaires total HT : | 90.000.000 |
| Exportations : | 80.000.000 |
| 2- Les achats du mois ont été les suivants : | |
| - Achat d'un micro-ordinateur chez « PC plus » au Plateau : | 4.000.000 F HT |
| - Achat d'un fauteuil de bureau chez AMOBLA : | 1.000.000 F HT |
| - Achat des fournitures de bureau à la librairie de France au plateau : | 500.000 F HT |
| - Importation d'une machine à photocopier prix d'achat : | 8.000.000 F HT |
| - Droit d'entrée : | 1.000.000 F HT |

TRAVAIL A FAIRE

- 1) L'entreprise est elle exportatrice en application de l'article 271 quater du CGI ?
- 2) Etablir la déclaration de TVA du mois de Mai.

DOSSIER N° 3 : BIC

La SARL AMA est soumise au régime simplifié d'imposition. Au titre de l'exercice 2003, elle a réalisé un bénéfice comptable avant impôt de 15.000.000.

Ce résultat a été obtenu par la prise en compte entre autres des charges et produits suivants :

I- LES CHARGES

- Amortissement de la voiture de fonction du Directeur Général acheté le 1^{er}/04/2003 à 17.000.000 F TTC durée de vie : 3 ans, montant de l'amortissement : 9.000.000 F
- Pénalité de paiement tardif de la patente 100.000 F
- Salaire du personnel 5.000.000 F
- Les associés ont fait le 1^{er} Juin 2003 un prêt de 9.000.000 F à la SARL, rémunéré au taux de 15%
- Provisions pour créance douteuses 1.000.000 F
- Dons 12.000.000 F dont 3.000.000 F à l'ASEC, 4.000.000 au BURIDA, 2.000.000 F au CNRA et le reste à l'artiste musicien « ALPHA BLONDY ».

II- LES PRODUITS

- Intérêts de compte bloqué BICICI : 3.000.000 F
- Dividendes perçus : 5.000.000 F dont 3.000.000 F provenant d'une société cotée à la BRVM.
- Intérêt de bon de caisse 9.000.000 F.

III- RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les déficits fiscaux antérieurs ont été les suivants :

2002	:	1.000.000
2001	:	1.500.000
2000	:	500.000
1999	:	1.100.000
1998	:	800.000
1997	:	400.000

Le chiffre d'affaires TTC de l'exercice 2003 a été 94 400 000

Le capital de la SARL s'élève à 10.000.000.

QUESTIONS

- 1) Déterminer le résultat fiscal
- 2) Calculer l'IMF et l'I/BIC
- 3) Quels sont les dates et les montants des paiements d'impôts effectués au titre de l'exercice 2003 ?

NB : taux BCEAO : 10%

SUJET DE L'ÉPREUVE DE FISCALITE BTS 2005 SESSION 1

FINANCE COMPTABILITE

DOSSIER 1 : droit d'enregistrement (augmentation)

La SA SELEC au capital de 3 800 millions de francs dont 250 millions taxés à l'art 758 du CGI décide le 1/10/N d'augmenter son capital de 2 700 millions de francs par émission à 35 000 F d'actions nouvelles de nominal 30 000 F. ainsi :

➤ 30 000 actions d'apport sont souscrites par un actionnaire en rémunération des éléments suivants :

- Un immeuble à usage de bureaux : montant à déterminer
- Des créances sur les clients : 50 000 000
- Des dettes : 300 000 000

➤ Les autres actions (de numéraires) sont souscrites par d'autres associés.

TRAVAIL A FAIRE

1°) Déterminer le montant des apports nouveaux.

2°) En déduire le montant des droits à acquitter suite à cette augmentation de capital.

3°) L'entreprise peut-elle payer par fraction des droits ? Si oui quel est le montant à payer lors de la formalité d'enregistrement ?

DOSSIER 2 : TVA (déclaration schématique)

La S.A. B.L.B au capital de 50 000 000 F divisé en action de 40 000 F a pour objet la fabrication, la vente et la réparation de petits matériels. Au cours du mois de Mars N, les opérations réalisées ont été les suivantes :

- Achat de matières premières TTC 147 500 000 à crédit
- Achat de mobilier de bureau à crédit 3 500 000 HT
- Vente au Ministère de l'Education Nationale 30 000 000 HT
(payable par chèque à 60 jours fin de mois)
- Vente à des exportateurs ivoiriens TTC 29 500 000 F
- Reçu des produits financiers 2 500 000 HT
- Vente à l'Ambassade u Gabon 5 000 000 F HT
- Réalisation de machines par les ouvriers de l'entreprise pour les ateliers 5 000 000 F HT et pour la salle de jeux 12 000 000 F HT
- Réparation d'appareils 12 000 000 F HT payables pour la moitié en Mars et le reste en Avril.
- Vente à des grossistes installés à :
 - Yamoussoukro 120 000 000 HT
 - Abengourou 15 000 000 HT
 - Abidjan 280 000 000 HT
 - Niamey 35 000 000 HT
 - Lomé 20 000 000 HT

Le règlement de ces livraisons est effectué ½ au comptant, 1/2 à 30 jours.

- Cession à 600 000 F HT d'un ensemble informatique acquis en N – 2 au prix de 3 800 000 F HT amortissable en dégressif sur 4 ans.
- Achat à crédit de véhicules pour la livraison des marchandises (5 tonnes) pour 15 000 000 F
- Paiement de frais de représentation du DG pour un montant de 500 000 F et de frais de mission des employés 800 000 F.
- Frais de carburant du mois 200 000 F HT payable au comptant en espèce.

- Acquisition d'un ensemble informatique 8 000 000 HT et d'une voiture pour le service commercial 18 000 000 F HT. Le règlement est fait au comptant par chèque bancaire.
- Le prorata de déduction utilisé au cours de l'exercice est de 75 %.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer la TVA à décaisser en raison des opérations du mois de Mars N.
- 2) Présenter schématiquement la déclaration de la TVA du mois.

DOSSIER 3 : code des investissements de 1995

La SA FELY est une entreprise industrielle du secteur textile installée à Daloa. Elle projette créer une nouvelle usine d'huilerie. Pour cette raison, elle a présenté à la DGI un programme d'investissement le 01/08//N en vue de bénéficier des avantages du code des investissements. Ce programme dont le planning des investissements et les résultats fiscaux prévisionnels sont données dans le tableau ci-après, a été agréé le 05/06/N+1.

Exercices	Investissements réalisés	Résultat fiscal définitif
N + 1	350 000 000	45 000 750
N + 2	175 000 000	32 450 000
N + 3		40 000 000
N + 4		2 650 000
N + 5		41 270 000
N + 6		36 000 250
N + 7		38 630 000
N + 8		31 000 000
N + 9		27 750 000

TRAVAIL A FAIRE

- 1) La SA FELY hésite entre le régime déclaratif et le régime de l'agrément. Aidez l'entreprise à faire son choix. Justifiez votre réponse.
- 2) Montrez comment cette société peut bénéficier des avantages du régime déclaratif.

DOSSIER 4 : salaire (charges salariales)

Mr KPAKPA est employé à la SA «TRIBOR » en qualité de cadre du service commercial depuis le 02/06/1992. Il est marié et père de 3 enfants :

- Alain, né le 04/01/1980 ; étudiant en Médecine ;
- Joël, né le 02/07/1992, élève ;
- Atomoli, née le 06/10/1994, élève.

Sa rémunération pour le mois de Mars 2005 a été calculée à partir des éléments suivants :

- Salaire de base	150 000
- Sursalaire	200 000
- Indemnité de fonction	125 000
- Indemnité de tournée	150 000
- Remboursement de frais réels	65 000
- Prime de transports	60 000

En outre, la société verse mensuellement à une compagnie d'assurance retraite complémentaire, la somme de 35 000 F par Cadre en activité au sein de l'entreprise.

TRAVAIL A FAIRE

- 1°) Calculer la rémunération imposable au titre du mois de Mars 2005.
- 2°) Calculer l'assiette de cotisation CNPS.
- 3°) Calculer le salaire net.

SUJET DE L'EPREUVE DE FISCALITE BTS 2005 SESSION 2 FINANCE COMPTABILITE

DOSSIER 1 : TVA (DEDUCTIBILITE, prorata et variation)

La société anonyme « Automobile », constituée en 2003, est spécialisée dans la fabrication de pièces auto pour véhicules de toutes marques.

L'ancien Chef comptable étant décédé, un nouveau titulaire prend la direction du service comptable de la société au début de décembre 2004. il a arrêté les opérations de décembre 2004 et demeure perplexe devant certaines opérations ou situations. Il vient vous demander conseil dès les premiers jours de 2005.

1°) Les opérations de l'exercice 2004 se ventilent de la façon suivante (les chiffres sont donnés hors taxes) :

- Ventes de pièces en Côte d'Ivoire : 600 000 000
- Ventes de pièces à l'étranger : 200 000 000
- Ventes de pièces en franchise à des titulaires d'attestation d'exonération : 50 000 000
- Ventes de pièces usagées à des négociations en matériels d'occasion : 5 000 000
- Ventes de déchets neufs d'industrie : 6 000 000
- Redevances de brevets dont la société « Auto-mobile » est l'inventeur : 200 000 000
- Produits financiers : intérêts de sommes déposées en banque : 250 000 000

Le comptable de la société précise que le prorata de déduction utilisé en 2004 est de 90 %, la société n'ayant pas demandé la constitution de secteur distincts d'activités.

2°) Le comptable de la société vous demande également conseil sur un certain nombre d'opérations du mois de décembre 2004, pour lesquelles il éprouve des hésitations.

- a) La société a effectué pour le compte d'une société, la révision d'un certain nombre de pièces ; la facture a été établie fin décembre 2004, mais le paiement du prix est stipulé fin février 2005.

Question : Donnez la date d'exigibilité de la TVA. Justifiez votre réponse.

- b) Une équipe de techniciens de la société a refait entièrement l'installation électrique de la villa du Directeur la société, étant précisé que cette villa figure au bilan de la société. Le coût de revient comprend :

Pièces	600 000
Main d'œuvre	100 000
Autres frais	100 000

La valeur de réalisation des travaux sur le marché s'élève à 1 000 000

Question : Indiquez la nature de l'opération et calculez la TVA à payer afférente à cette opération.

- c) La société revend pour 2 000 000 F hors taxe à un industriel, une machine qui ne donne pas satisfaction ; la machine a été achetée en Novembre 2003 pour la somme de 3 690 000 F hors taxe. Le prorata provisoire applicable en 2003 était de 96%: le prorata définitif de la même année 2003 a été de 90 %.

Questions :

- 1- Compte tenu de la variation du prorata, y a-t-il lieu de faire une régularisation de TVA en 2003 ? Justifiez votre réponse.
- 2- Quel est le sort fiscal de cette revente de machine au regard de la TVA ?

3°) La société « Auto-mobile » a fait l'acquisition le 1^{er} Mars 2004 d'un matériel informatique à 4 000 000 F hors taxe et d'un bâtiment qui servira de cantine pour le personnel 15 000 000 F hors taxe.

Questions :

- 1- Calculez la TVA déductible et la base amortissable.
- 2- Calculez le prorata de déduction applicable en 2005.
- 3- Y a-t-il lieu de faire une régularisation de TVA en 2005 ? Justifiez votre réponse.

DOSSIER 2 : DF₂ (scission)

En Janvier 2005, compte tenu des difficultés financières engendrées par la guerre que connaît la Côte d'Ivoire depuis Septembre 2002, la S.A.SICA dont le bilan se présente ci-dessous décide de se scinder en deux.

La S.A BENZ au capital de 4 500 000 000 dont 500 000 000 d'incorporation de réserve reçoit le bâtiment, 70 % des disponibilités, 75% de l'actif circulant.

La S.N.C. BEAUJUS nouvellement constituée reçoit le reste de l'actif.

Le passif exigible de S.A SICA est réparti proportionnellement aux actifs réels.

Bilan S.A. SICA

Frais d'établissement	200 000 000	Capital	3 500 000 000
Matériels et outillage	1 100 000 000	Réserve	400 000 000
Bâtiment	1 400 000 000	Emprunt	150 000 000
Terrain	800 000 000	Fournisseurs	300 000 000
Stock marchas	210 000 000		
Créance	340 000 000		
Banque	250 000 000		
Caisse	50 000 000		
	4 350 000 000		4 350 000 000

Questions

- 1- Quelles sont les conditions d'application du régime spécial de fusion ?
- 2- Liquider les droits dus lors de cette scission chez la S.A. BENZ.
- 3- Calculer les droits dus par la S.N.C. BEAUJUS

DOSSIER 3 : I BIC + ARTICLE 28 DU CGI

La SARL PEACE est une entreprise non assujettie à la TVA. Elle a réalisé à la clôture de l'exercice N un bénéfice comptable avant impôt de 25 000 000 dont 5 000 000 F de plus-value sur une cession d'immobilisation.

Elle a opté pour le réinvestissement de la plus-value.

Les produits exonérés et les charges non déductibles de l'exercice N s'élèvent respectivement à 10 000 000 F et 19 000 000 F.

Autres informations :

Les résultats fiscaux des exercices N – 2 et N – 1 ont été déficitaires respectivement de 6 000 000 F et 3 000 000 F.

Les amortissements comptabilisés pour ces mêmes exercices s'élèvent à 4 000 000 F pour N-2 et 7 000 000 F pour N-1.

L'entreprise a décidé de les différer.

TRAVAIL A FAIRE

1. Déterminer l'impôt BIC de la SARL PEACE au titre de l'exercice N.
La plus-value de 5 000 000 a été obtenue lors de la cession d'un matériel et outillage dont la valeur d'origine est de 8 000 000 FHT.
2. Rappelez les conditions et réemploi des plus-values sur cessions (régime fiscal sous l'article 28 du code général des impôts).
3. Calculez le montant minimum à réinvestir.
L'entreprise a acquis le 30/04/N+1 un matériel et outillage neuf dont la valeur TTC est de 14 160 000 F, il est amortissable selon le mode linéaire sur 5 ans.
4. Déterminez-le montant de la quote-part de plus-value virée au résultat de N+1.
Le 30/11/N+3, le nouveau matériel est cédé à 10 104 812 F TTC. L'entreprise prend encore l'engagement de réinvestir la plus-value.
5. Déterminez la nouvelle plus-value imposable.
6. Déterminez le montant minimum à réinvestir.
7. Déterminez la quote-part de plus-value virée au résultat de N+3.

SUJET DE L'ÉPREUVE DE FISCALITE BTS 2006 FINANCE COMPTABILITE

DOSSIER 1 ; DROIT D'ENREGISTREMENT (constitution, augmentation, changement de destination d'immeuble)

La SA « AMIGOS » est constituée les 1/02/N au moyen d'apports suivants :

1) La SARL BETY

Eléments	Montant	Eléments	Montant
Charges immobilisées	4 000 000	Matériel industriel	50 000 000
Droit au bail	11 500 000	Matériel et outillage	200 000 000
Capital	330 000 000	Matières premières	102 000 000
Fournisseur d'exploitation	20 000 000	Produits finis	80 000 000
Banque	3 000 000	Dettes fiscales	5 000 000
Caisse	7 000 000	Bâtiment industriel	160 000 000
Emprunt	?	Réserves	62 500 000

- L'actif immobilisé est pris dans les apports à 120 %
- Les stocks ont subi une décote de 5 %

2) L'actionnaire SORY :

Un bâtiment à usage de bureau de 150 000 000 F. Mais l'expertise du bâtiment lui donne valeur de 130 000 000 F. Il souscrit aux actions pour une valeur de 100 000 000 F. La société lui remboursera la différence.

3) Les autres actionnaires :

Du numéraire en contrepartie de 50 000 actions de valeur nominale 25 000 F.

Le 1/04/N+4, la SA « AMIGOS » réalise une augmentation de capital au moyen de :

- Emission 20 000 actions de numéraire au prix de 35 000 F libéré des $\frac{3}{4}$
- Incorporation des provisions sans objet : 300 000 000
- Capitalisation des comptes courants d'associés pour une valeur de 50 000 000
- Apports en nature constitués des éléments suivants :
 - Terrain nus industriels 10 000 000
 - Bâtiments industriels 250 000 000
 - Hypothèque / bâtiments 60 000 000

On extrait du passif du bilan de la SA « AMIGOS » les éléments suivants :

Capital appelé non amorti	→ 3 500 000 000
Capital appelé amorti	→ 500 000 000 (dont 100 000 000 d'actions gratuites)
Capital non appelé	→ 250 000 000
Actionnaire capital restant dû	→ 250 000 000
Prime d'émission	→ 150 000 000
Réserves	→ 450 000 000

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Liquider les droits exigibles lors des actes de constitution et d'augmentation de capital (méthode favorable à l'entreprise).
- 2) En N+6, le bâtiment industriel apporté lors de l'augmentation du capital du 1/4/N+4 est affecté à la cantine de l'entreprise.
Quelle est la conséquence fiscale en matière de droit d'enregistrement ?

DOSSIER 2 : TVA (déclaration)

L'entreprise SA BETHEL au capital de 20 000 000 F sis à Koumassi zone industrielle, 16 BP 190 Abidjan 16, Tél : 21 24 10 18. Numéro du compte contribuable 99 162 30 Z a pour objet la fabrication et la vente de bicyclettes et de matériels agricoles. Les matériels agricoles sont exonérés de TVA.

Au titre de l'année N-1, la SA BETHEL a réalisé un chiffre d'affaires total TTC de 3 500 000 000 F dont :

- Vente de bicyclettes ———→ 2 500 000 000
- * ventes en Côte d'Ivoire ———→ 500 000 000
 - * ventes au Burkina Faso ———→ 2 000 000 000
- Vente de matériels agricoles ———→ 1 000 000 000
 - * ventes en Côte d'Ivoire ———→ 300 000 000
 - * ventes au Burkina Faso ———→ 700 000 000

Au cours du mois d'Avril de N, l'entreprise BETHEL a effectué les opérations suivantes :

- 1/04 Importation de pièces détachées pour les bicyclettes 10 000 000 F CAF
Droits de douane et taxes annexes : 2 500 000 F (document douanier n°3)
- 3/04 Facture n° 21 au client TOURE à Abidjan : 20 bicyclettes
- 4/04 Facture n° 22 à la Coopérative des planteurs de Gagnoa :
 - * 30 bicyclettes
 - * Matériels agricoles 11 500 000 F
- 6/04 Achat chez AMOBLA de bureaux secrétaire : 850 000 F (facture n° 60)
- 8/04 Achats de micro-ordinateurs chez BUROTIC (facture n° 100) : 1 500 000 F
- 12/04 Facture n° 23 au client KAMBOU au Burkina Faso :
 - * 50 bicyclettes
 - * Matériels agricoles 18 000 000 F
- 15/04 Le client TOURE nous retourne 5 bicyclettes (facture AV. 5)
- 20/04 Constructions d'un bâtiment de 40 000 000 F par les services de l'entreprise dont les $\frac{3}{4}$ sont destinés à l'infirmerie et le reste au gymnase.
- 25/04 Un matériel industriel acquis le 1/04/N-5 pour une valeur de 120 000 000 F est devenu inutilisable et donc mis au rebut. Il est amortissable en accéléré sur 8 ans.
- 25/04 Facture n° 13 CIE pour 1 500 000 F
- 26/04 Facture n° 32 du cabinet CIAM (assistance technique) pour 1 800 000 F

- 27/04 Importation de pièces détachées pour
 - * bicyclettes 12 000 000 F CFA
 - * Matériels agricoles 16 000 000 F CFA
 Les dettes de douanes et taxes annexes sont de 6 000 000 F dont 40 % pour les bicyclettes (document douanier n°4)
- 28/04 Facture n° 24 à ONUCI pour ventes de 30 bicyclettes
- 29/04 Cession d'un camion de livraison de 10 tonnes au prix de 15 000 000 F. Le camion avait été acheté le 12/01/N-5 à 25 000 000 F amortissement linéaire sur 5 ans. (Facture n° 25).

Renseignements complémentaires

- Les montants des opérations du mois d'Avril N sont hors taxes.
- L'entreprise utilise un prorata général de déduction.
- Le Crédit de TVA du mois de Mars N = 35 000 000 F
- Le prix de vente HT d'une bicyclette est de 80 000 F

Questions

- 1- L'entreprise est-elle exportatrice en N ? (N étant l'année 2006).
- 2- Calculer la TVA à payer ou le crédit de TVA
- 3- Etablir la déclaration de TVA. (Voir annexe)

DOSSIER 3 : IBIC

La SA GOZO au capital de 60 000 000 a réalisé au cours de l'exercice N une augmentation de capital par émission de 20 000 actions de numéraire de 10 000 F au prix de 15 000 F libérée pour les $\frac{3}{4}$.

A la fin de l'exercice N, le bénéfice comptable avant impôt est de 167 321 500 F.

L'analyse des charges et des produits permet de déceler ce qui suit :

- Mission du Directeur Général au Canada : 5 000 000 F dont 1 000 000 F pour achats personnels
- Indemnités de fonction des administrateurs 30 000 000 F versés aux 12 membres du Conseil d'administration. Mr Yao, décédé le 1/04/N a été remplacé par Mr Ali le 1/08/N.
- Un matériel de bureau a été amorti TTC alors que la TVA a été déduite à l'acquisition montant de la dotation aux amortissements : 590 000 ; durée d'amortissement : 5ans
- Des intérêts des comptes courants ont été calculés sur les avances réalisées par les associés :
 - * Le PDG :
 - Le 1/03/N 30 000 000
 - Le 1/05/N 60 000 000
 - * Le DGA :
 - Le 1/03/N 40 000 000
 - * L'actionnaire Amani
 - Le 1/05/N 80 000 000

Le taux des intérêts des avances est de 15 %

- Frais d'acquisition de titres
 - Titres de la SA BLB (25 % du capital) 1 500 000
 - Titres de la SA DXD (8 % du capital) 600 000 (ces titres seront cédés à brève échéance).
- Dons et subventions aux clubs sportifs reconnus 50 000 000 et non reconnus 15 000 000
- Dotation aux amortissements d'un immeuble acquis le 1/04/N-5 à usage de logement du personnel pour une valeur de 450 000 000 F. la dotation aux amortissements de l'exercice N est de 22 500 000 F.

L'entreprise utilise l'amortissement accéléré sur 20 ans

- Les dividendes nets provenant d'une filiale au Burkina Faso 15 000 000
- Intérêts nets des bons de caisse 1 800 000
- Reprise de provisions pour perte de change 1 800 000
- Livraison à soi-même d'un matériel industriel 6 000 000
- Intérêts nets des comptes de dépôt en banque 1 850 000
- Reprise de provision pour vol 3 200 000
- A la suite d'un apport partiel, la SA GOZO a apporté un matériel à la SA BETHEL à 12 000 000 F. La SA BETHEL accepte les conditions de l'article 32 du CGI. Le matériel avait une valeur résiduelle avant l'opération de 7 000 0000 F.

Renseignements :

- Le taux des avances de la BECAO est de 9 %
- Le chiffre d'affaires TTC est de 1 560 000 000
- La SA GOZO a acquis un matériel et outillage lourd le 01/05/N-1 à 75 600 000 F HT. L'investissement remplit les conditions de l'article 110 du CGI.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Déterminer le résultat fiscal sachant que les déficits antérieurs sont les suivants :

	Déficits ordinaires	ARD
N-4	15 000 0000	6 000 000
N-3	12 000 0000	8 000 000
N-2	-	7 000 000
N-1	5 000 0000	8 000 000

- 2) Calculer l'impôt dû et donner les montants et les dates de paiement.

SUJET DE L'ÉPREUVE DE FISCALITE BTS 2007

FINANCE COMPTABILITE

EXERCICE 1 TVA

Vous êtes chargés de rédiger la déclaration de TVA sur le chiffre d'affaires du mois de Janvier 2007 des Ets MORI, entreprise de travaux immobiliers ; on vous précise que toutes les déductions de TVA ont été faites à bonne date.

Les éléments suivants sont à votre disposition :

- Chiffre d'affaires HT sur chantier A.....123 678 000
Il s'agit de la construction d'un ensemble immobilier dont les $\frac{3}{4}$ au moins sont à usage d'habitation ; les travaux se rapportent à la construction de locaux commerciaux prévus dans cet ensemble.
- Chiffre d'affaires HT sur chantier B.....28 647 000
(Il s'agit de l'aménagement d'un magasin)
- Chiffre d'affaires HT sur chantier C38 437 000
(Il s'agit d'une somme payée par la municipalité pour la construction de bâtiments annexes au lycée de la ville).

Chiffres d'affaires total.....190 762 000

Les travaux immobiliers sont réglés moitié au comptant, moitié dans 60 jours.

A mi-décembre 2006, le livre d'achat donne les indications suivantes :

- Matériaux payables à 90 jours (HT).....18 473 000
- Fournitures de bureau payables à 30 jours (HT).....73 000
- Gasoil pour matériels de chantier payable à 30 jours (HT).....373 000
- Réparation d'un compresseur (machine) payable à 30 jours (HT).....93 000

Au cours du mois de Janvier 2007, un camion (10 tonnes) utilisé pour le transport de matériaux et qui figurait à l'actif pour une valeur hors taxes de 65 600 000 a été vendu pour 25 000 000 F HT. Il avait été acquis le 1^{er} Décembre 2005.

- Réparation d'un camion payée comptant (HT).....103 000
- Electricité du bureau payée comptant (HT).....33 000
(La compagnie d'électricité paye ses propres taxes sur les débits).
- Réparation de la voiture de fonction du Directeur payée comptant (HT)48 000
- Cadeaux publicitaires d'une valeur unitaire de 1 030 F (HT), payables 60 jours (HT).....103 000
- Frais de publicité payables 60 jours (HT).....103 000
- Matériel de chantier payables 90 jours (HT).....1 473 000
- La déclaration précédente faisait apparaître un crédit de.....1 837 000

Au cours de Janvier 2007, le camion vendu a été remplacé, le prix d'achat de la nouvelle camionnette de livraison est de 45 300 000 F HT.

Question

Calculer la TVA due au titre du mois de Janvier 2007.

EXERCICE 2 SALAIRE (charges salariales, charges patronales)

1. Les éléments de charges à l'emploi du personnel d'une entreprise s'articulent comme suit pour le mois de Janvier 2007.

Employés			
Eléments de charges de personnel	Koné	Alla	Michel (expatrié)
* Salaire de base	120 000	230 000	800 000
* Prime d'ancienneté	12 000	11 500	-
* Prime de transport	20 000	25 000	200 000
* Indemnité de représentation	-	-	125 000
* Prime d'expatriation	-	-	A déterminer
* Indemnité de logement	-	50 000	-
* Avantage (1)	-	-	450 000

(1) dont 150 000 de prime mensuelle d'assurance maladie.

2. Il vous est fourni les charges du 1^{er} trimestre de l'année 2007 :

Les charges :

Achat de marchandises.....	80 000 000
Fourniture.....	3 000 000
Cadeau à la clientèle.....	800 000
Transport dont 500 000 sur achats.....	2 000 000
Autres services dont 300 000 sur achats.....	2 300 000
Don à une grande école.....	1 000 000
Frais de personnel.....	4 000 000

Questions

- 1) Déterminer pour chaque salarié, le salaire brut imposable.
- 2) Calculer CRN salarié du mois de Janvier.
- 3) Calculer la CRN employeur du 1^{er} trimestre.
- 4) Calculer les impôts et taxes sur les salaires à la charge de l'employeur.

NB : La CRN a été abrogée en juin 2009. Toutefois, il est instauré en 2010 la contribution pour la sortie de crise (CSC)

EXERCICE 3 : D.E (constitution, augmentation, apport partiel)

La société COCU, société à responsabilité limitée est créée le 05/05/N par les apports suivants :

- Des constructions pour 950 000 000 dont 50 000 000 pour les bâtiments d'habitation.
- Matériels pour 300 000 000
- Des mobiliers pour 220 000 000
- Un chèque d'un montant 875 000 000
- Un concours bancaire de 23 000 000
- Des espèces pour 12 000 000
- Un emprunt de 90 000 000

La valeur nominale par action est de 10 000 F.

Le 01/02/N+2 la SARL COCU procède à une augmentation de capital dans les termes suivants :

- Emission de 9 800 actions au prix d'émission de 12 500.
- Conversion d'un emprunt de 720 000 000 (60 000 actions).
- Incorporation au capital d'une réserve facultative de 560 000 000.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Liquider les droits d'enregistrement lors de la constitution de la SARL COCU.
- 2) Liquider les droits lors de l'augmentation de capital. Peut-on fractionner le paiement des droits ? En déduire le montant à payer lors de la formalité d'enregistrement.
- 3) Déterminer le capital social après l'augmentation.

La SARL COCU engage des opérations de consolidation de son capital le 30/05/N+5 au moyen de :

- Absorption de la branche industrielle de la société de personne ABASS et Frères au capital de 3 000 000 000 dont 2 500 000 000 (taxé au barème dégressif).

Les apports se présentent comme suit :

Eléments	Valeur brute	VCN
Brevets	120 000 000	120 000 000
Constructions industrielles	1 340 000 000	720 000 000
Constructions logements	715 000 000	440 000 000
Stock PF	118 000 000	95 000 000
Fournisseurs	250 000 000	250 000 000
Etat TVA à payer	13 800 000	13 800 000

Les immobiliers sont évalués à 120 % de leur valeur au bilan.

Incorporation de la prime liée aux actions émises en N+2.

TRAVAIL A FAIRE

- 4) Liquider les droits d'enregistrements dus lors de l'apport partiel sachant que les parties ont opté pour le régime spécial de fusion.

SUJET DE L'ÉPREUVE DE FISCALITE BTS 2008

FINANCE COMPTABILITE

EXERCICE 1 : TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée)

La Société BETA vous demande de déterminer la TVA à payer au titre du mois de décembre N, sachant que les ventes taxables de 483 600 000 F HT représentent 65% du total des ventes de N-1. Au cours de ce mois, l'Entreprise a réalisé les opérations suivantes :

- Vente à crédit d'articles non taxables à un grossiste ; prix de vente HT 15 200 000, remise 4% port payé 120 000 F HT ;
- Vente au comptant par chèque d'articles taxables à la TVA : 11 500 000 F HT ; remise 4 %, escompte 2%, port facturé 810 000 F HT ;
- Facturation d'emballages consignés aux clients : 620 000 F HT ;
- Emballages consignés aux clients non restitués: 420 000 F HT ;
- Livraison de produits taxables à une entreprise qui nous a fait parvenir une attestation d'exportation 1 820 000 F HT ;
- Achats de produits non taxables : 3 530 000 F HT, rabais 5 % ; Transport facturé 120 000 FHT
- Acquisition à crédit d'une machine à laver destinée au domicile du DG : 560 000HT; remise 5% port payé 60 000 F HT ;
- Reçues, comptabilisées factures d'eau : 150 000 F HT, de téléphone 180 000 F HT et d'électricité 400 000 F HT. Les règlements auront lieu le mois prochain ;
- Achat de fournitures de bureau pour 225 000 F HT payé au comptant en espèces ;
- Achat à crédit de produits taxables : 10 500 000 F HT ; Remise 4 %, port récupéré par le fournisseur 315 000 F HT ; paiement par chèque pour la moitié du net à payer.
- Réparation des climatiseurs des bureaux et des magasins 265 000 F HT ; Règlement par traite à échéance du mois prochain.
- Achat de vêtements de travail et de chaussures de sécurité pour les vendeurs : 1 500 000 F HT
- Acquisition d'un immeuble destiné au stockage des produits : 15 000 000 F HT. Le vendeur Mr DOUMBIA vous accorde d'étaler le paiement sur 3 ans par fractions égales.
- A la fin de l'année, la société BETA envoie des cadeaux à certains de ses fournisseurs et clients ainsi qu'à ses représentants. Cette année, elle offre :
 - 100 bouteilles de Whisky achetées 5 000 F HT pièces et portant une étiquette "mis spécialement en bouteille pour la Société BETA" ;
 - 100 pendules de voyages achetées pour un montant global de 3 000 000 F HT, et ne comportant aucune mention particulière ;
- La Société a vendu le 15 décembre une machine électronique qui a été achetée 800 000 F HT. Prix de cession : 500 000 F HT

EXERCICE 2 : DROITS D'ENREGISTREMENT

La SA AKO est constituée le 02/11/N par émission de 450 000 actions de valeur nominal 12 000. Les apports suivants ont été effectués :

➤ SARL KOTO (En milliers de francs)

Bâtiment logement	430 000	Capital	200 000
Bâtiment commercial ⁽¹⁾	1 000 000	Réserve	190 000
Matériels	600 000	Emprunt à plus d'un an	1 800 000
Stocks marchandises	560 000	Fournisseurs	400 000

➤ Mr SOUSSOU

Il apporte des matériels, des créances et du numéraire :

Matériels : 200 000 000
Créances : 150 000 000
Espèces : 100 000 000

➤ Les autres actionnaires ont fait des apports en numéraires.

QUESTIONS :

- 1) Rappelez les conditions permettant de bénéficier d'une réduction de taux de droits d'enregistrement en cas d'acquisition d'immeuble.
- 2) La SA AKO peut-elle avoir la possibilité d'effectuer un paiement fractionné des droits d'enregistrement ? Rappelez la condition et liquidez les droits à payer lors de la constitution.

⁽¹⁾ Le bâtiment commercial est affecté pour 1/5 au logement du personnel le 03/12/N+1.

Le 10/02/N+2, Mr SOUSSOU cède toutes ses actions à 16 000 F l'action.

- 3) Quelles sont les conséquences fiscales des opérations du 03/12/N+1 et du 10/02/N+2 au regard des droits d'enregistrement.

EXERCICE 3 : IMPÔT BIC

Le Président-Directeur Général de la Société Anonyme SHOES a pris contact avec vous afin que vous déterminiez le bénéfice fiscal de l'exercice N de sa Société, l'Impôt BIC, l'IMF, le montant dû au titre de cet Impôt et le calendrier de paiement.

A cet effet, l'un de vos collaborateurs, après examen de la comptabilité de la Société SHOES, a dressé le relevé d'un certain nombre d'informations qui doivent vous permettre de déterminer le bénéfice fiscal de la Société.

COMPTE RENDU DE L'EXAMEN DES COMPTES DE RESULTAT DE LA SOCIETE SHOES.

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre N.

Charges

Majoration de retard pour paiement tardif de la patente	4 000 000
Majoration de retard pour paiement tardif d'un rappel d'Impôt sur les Bénéfices	2 000 000
Réparation véhicules de tourisme de la Société à usage professionnel	2 800 000
Vignettes se rapportant aux véhicules de tourisme de la Société	600 000
Cotisation CNPS	1 740 000
Travaux, fournitures et services extérieurs	10 000 000
Assurance tous risques des deux véhicules de tourisme à usage professionnel	1 000 000
Assurance-vie contractée par la Société à son profit sur la tête du PDG	1 200 000
Echange standard le 31/ décembre N du moteur d'une camionnette entièrement amortie à cette date	8 400 000
Acquisition d'un droit au bail sur un immeuble destiné à servir de dépôt	6 000 000
Cotisation au groupement professionnel	3 000 000
Droits de douane payé à la suite d'une importation de pièces de rechanges du véhicule de fonction du PDG	6 000 000
Retenue à la source d'impôt foncier (acompte sur revenus locatifs)	2 000 000

Amortissements

Les deux véhicules de tourisme de la société ont été acquis le 1^{er} avril N-1 et portés au poste «Matériel de transport» respectivement pour 19 200 000 F et 28 000 000 F. ils font l'objet d'un amortissement linéaire au taux de 33,33% l'an

Provisions

Provision pour créances douteuses chiffrée forfaitairement 12 000 000

Provision concernant la taxe de la formation professionnelle continue basée sur les salaires de N 5 220 000

Autres renseignements

Le bénéfice comptable de l'exercice N avant déduction de l'impôt sur les bénéfices s'élève à 947 000 000

L'ensemble des produits de l'exercice se compose de :

Dividendes nets encaissés de filiales ivoiriennes	360 000 000
Dividendes nets encaissés de filiales étrangères	4 000 000
Dividendes nets encaissés des autres titres de placement	5 000 000
Ventes passibles de la TVA	2 000 000 000
Ventes non taxables à la TVA	800 000 000
Transfert de charge	2 000 000
Produits accessoires taxables	100 000 000
Reprise de provisions (les provisions non pas été constituées conformément à la réglementation fiscale)	20 000 000
Rentrée sur créances amorties	3 000 000

D'autre part, l'exercice précédent s'était soldé par un déficit fiscal reportable de 150 000 000

SUJET DE L'ÉPREUVE DE FISCALITE BTS 2009

FINANCE COMPTABILITE

EXERCICE 1 : SALAIRE

L'entreprise BALTOU sise à Abidjan, vous sollicite pour le calcul des salaires et des impôts sur salaires de ses cadres. Elle vous fournit les informations suivantes :

a. Mr. ABIYOU Claude, DIRECTEUR Administratif a été embauché le 12 mai 1985.

- Sa rémunération est la suivante :

- Salaire de base	: 480 000 f
- Sursalaire	: 440 000 f
- Allocation familiale	: 10 000 f
- Indemnité de déplacement	: 250 000 f
- Prime de transport	: 85 000 f
- Remboursement de frais réels de mission	: 120 000 f

b. Mr. SANOGO Ibrahim, Directeur Financier perçoit :

- Salaire de base	: 600 000 f
- Sursalaire	: 520 000 f
- Indemnité de représentation	: 250 000 f
- Indemnité de voiture	: 150 000 f

Il est logé dans une villa de 6 pièces louée par l'entreprise à 400 000 f. Le bâtiment est doté d'un climatiseur central. Les factures de CIE, de SODECI et de téléphone à la charge de l'entreprise s'élèvent respectivement à 250 000 f, 210 000 f et 180 000 f par mois. Mr SANOGO assuré par une société s'élèvent à 130 000 f par mois et sont à la charge de son employeur.

NB : après analyse, il s'avère que les indemnités destinées à couvrir les frais inhérents à la fonction de Mr ABIYOU Claude ne sont pas utilisées conformément à leur objet.

TRAVAIL A FAIRE

Déterminer le salaire brut imposable et le salaire brut social de chaque salarié à la fin du mois d'avril 2009.

ANNEXE : barème des avantages en nature

EXERCICE 2/IBIC

La SARL ODI est créée le 01/01/N-5 avec 30 000 titres de valeur unitaire de 11 000 f. A la clôture de l'exercice N, la SARL a réalisé une perte avant impôt BIC de 9 612 565 f qui a tenu compte des charges et produits ci-après :

- 1°) dividendes reçus de la SA FOCOUDEN dans laquelle la SARL ODI détient 8% du capital ; montant 5 400 000 f.
- 2°) recouvrement des impôts sur les salaires 30 000 000 (40% sont à la charge de l'entreprise) et de l'impôt BIC 3 100 000.
- 3°) dividendes antérieurs payés aux associés 8 800 000.
- 4°) des intérêts perçus sur les comptes à terme à la BICICI s'élèvent à 800 000.
- 5°) reprise de provisions sur les stocks de marchandises 7 160 000 et pour renouvellement du matériel 2 270 000.
- 6°) les honoraires payés :
 - Aux notaires 6 600 000 ; dépôt de l'état 302
 - A l'architecte 7 700 000 ; déclaration de l'état 302
 - Au médecin 9 900 000 ; pas de déclaration 302
- 7°) acquisition de titres de participation 22 000 000.
- 8°) bénéfice de la succursale du Cameroun 6 100 000.
- 9°) plus-value de fusion de 2 200 000 (article 32 du CGI).
- 10°) rémunération de comptes courants associés d'un intérêt de 65 800 000. Le montant avancé par les associés de 290 000 000 au début du 1^{er} semestre est passé à 705 000 000 au début du second semestre dont 100 000 000 remboursable sur 6 ans. Taux de rémunération 13% et taux BCEAO 9%.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- 1°) Les ventes de marchandises sont de 900 000 000 HT et les ventes de produits finis de 850 000 000 HT.
- 2°) L'impôt payé en N-2 de 18 108 000 correspond à l'impôt BIC.
- 3°) Etat des déficits antérieurs :
 - N-1 : 12 400 000 dont ARD 4 000 000
 - N-2 : —
 - N-3 : 16 220 000 dont ARD 5 500 000.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1°) Quel est le régime fiscal de l'entreprise au regard de l'impôt BIC ? Justifier votre réponse.
- 2°) Déterminer le résultat fiscal de l'exercice N. Déduire la base taxable et l'impôt BIC.
- 3°) Déterminer l'impôt à payer et préciser les échanges légaux de paiement ainsi que les montants.

EXERCICE 3/TVA (calcul de la tva, du prorata, variation prorata)

Au titre de l'exercice N, Monsieur LOGOCHIN envisage de créer une entreprise dénommée TOUNGAN SARL dont l'objectif serait la fabrication de produits divers, ainsi son chiffre d'affaires serait en partie taxable à la TVA.

Au titre de ce premier exercice N, le projet laisse apparaître d'affaires totales TTC de 1 200 000 000 dont 220 000 000 provenant de produits exonérés. Les exportations de la même période seraient estimées à 800 000 000 dont 80 000 000 provenant de produits exonérés.

Au titre du mois de mars N, nous avons les informations suivantes :

- Ventes totales HT : 10 000 000 dont :
 - Ventes de l'exportation : 45 000 000
 - Ventes exonérées : 30 000 000
 - Ventes taxables : 25 000 000

- Achat de biens et services taxables

Achat de biens et services	Ouvrant droit à déduction	N'ouvrant pas droit à déduction de TVA
Achats locaux	6 200 000 HT	2 800 000 HT
importation	5 300 000 HT	3 400 000 HT

- Achat de biens et services exonérés de TVA : 2 000 000 ht
- Achat de matières taxables destinées aux produits taxables : 1 400 000 HT
- Achat de matières taxables destinées aux produits non taxables : 2 000 000 HT

TRAVAIL A FAIRE

- 1°) Citer les conditions de déduction de la TVA.
- 2°) Déterminer la TVA au titre du mois de mars N.
- 3°) En fin d'exercice N, la variation du chiffre d'affaires réalisé par rapport au chiffre d'affaires prévisionnel est de 5%.
Quelle est la conséquence fiscale de cette variation au regard de la TVA ?
- 4°) Calculer la TSE du mois de mars N et indiquer l'échéance légale de paiement.

SUJET DE L'ÉPREUVE DE FISCALITE DE BTS 2010 FINANCES COMPTABILITE

DOSSIER 1 : DROITS D'ENREGISTREMENT

Le 02/01/2006, pour constituer la SA NIKADI dont le capital est divisé en actions de 16 000 f de nominal, les actionnaires ont effectué les apports suivants :

- M LIKA fait apport de son affaire personnelle dont le bilan se présente comme suit :

Bilan de l'exercice clos le 31/12/2005

ACTIF	Montants bruts	Amortiss./ provision	Montants nets	PASSIF	Montants
Terrains	5 400 000	-	5 400 000	Capital	10 000 000
Bâtiments cciaux	15 000 000	3 000 000	12 000 000	Résultat	2 000 000
Matériel de bur.	5 000 000	400 000	4 600 000	Emprunts	12 000 000
Clients	4 000 000	1 000 000	3 000 000	Fournisseurs	3 000 000
Trésorerie actif	2 000 000	-	2 000 000		
TOTAL	31 400 000	4 400 000	27 000 000	TOTAL	27 000 000

Valeurs d'apport de certains éléments d'actif :

- Terrains : 8 000 000
- Bâtiments commerciaux : 16 000 000
- Matériel de bureau : 3 000 000
- Créances : 2 000 000

- La SARL NIMANDI, actionnaire principal a également fait apport de son patrimoine résumé dans le bilan ci-dessous :

ACTIF	Montants bruts	Amortiss/ Provision	Montants Nets	PASSIF	Montants
Frais d'établi.	8 000 000	-	8 000 000	Capital	200 000 000
Brevets	6 500 000	1 500 000	5 000 000	Réserves	70 000 000
Terrains bâtis	25 000 000	-	25 000 000	Résultat net	5 000 000
Bâtiments indust	80 000 000	5 000 000	75 000 000	Emprunts	20 000 000
Matériels indust	120 000 000	8 000 000	112 000 000	Fournisseurs	9 000 000
Mobilier de bur.	20 000 000	5 000 000	15 000 000		
Matériel de trpt	85 000 000	50 000 000	35 000 000		
Clients	27 000 000	3 000 000	24 000 000		
Trésorerie actif	5 000 000	-	5 000 000		
TOTAL	376 500 000	72 500 000	304 000 000	TOTAL	304 000 000

Valeurs d'apport de certains éléments actifs :

- Terrains bâtis : 30 000 000 f
- Bâtiments industriels : 100 000 000 f
- Matériels industriels : 109 000 000 f
- Mobilier de bureau : 20 000 000 f
- Matériel de transport : 30 000 000 f
- Créances : 20 000 000 f
- Fond commercial : 30 000 000 f

- Les autres actionnaires ont faits des apports en numéraire représentant 70% du capital de la société NIKADI et libérés de moitié à la souscription.

Les 02/01/2008, la société NIKADI qui connaît un succès sans précédent, décide de porter son capital à 500% pour répondre à des demandes très importantes en procédant par :

- ✓ L'émission de 100 000 actions de numéraire au prix d'émission de 18 000 f l'action.
- ✓ Apport en nature effectué par M. TAFFO comportant les éléments suivants :
 - Terrains bâtis :
 - Matériels industriels :
 - Des bâtiments industriels grevés d'une hypothèque de 200 000 000 f. les actions d'apport au nombre de 150 000 reçues en contrepartie par M. TAFFO ont été émises au même prix que les actions de numéraire.
- ✓ Incorporation de 480 000 000 f de réserves facultatives.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculer le nombre d'actions souscrites par M. LIKA, le nombre d'actions souscrites par la SARL NIMANDI, le nombre d'actions d'apport en nature, le nombre d'actions de la société NIKADI et le nombre d'actions de numéraire.
- 2) Calculer les droits dus par la société NIKADI à la constitution en utilisant la méthode favorable de l'entreprise.
- 3) Calculer les droits dus lors de l'augmentation du capital du 02/01/2008.

DOSSIER 2 : TVA (calcul du prorata, TVA due)

La société NIMANDI est spécialisée dans la fabrication de deux produits finis : le produit fini ADDI testable à la TVA et le produit fini ADDA exonéré de TVA. Elle est au régime du réel normal.

Au cours de l'exercice 2009, son chiffre d'affaires était constitué des éléments suivants :

- Les ventes du produits fini ADDI en Côte d'Ivoire se sont élevées à 400 000 000 f CFA HT.
- Les ventes du produit fini ADDA en Côte d'Ivoire se sont élevées à 200 000 000 f CFA.

- Les exportations se sont élevées à 140 000 000 f HT dont 40 000 000 f CFA de produits ADDA
- Les ventes du produit fini ADDI conventionnellement exonéré se sont élevées à 15 000 000 f CFA HT.
- Ports récupérés 1 500 000 f CFA
- Intérêts nets d'IRVM perçus sur les obligations 2 000 000 f CFA.

Au cours du mois de janvier 2010, la société NIMANDI a réalisé les opérations suivantes :

- Vente de produits finis au client société MEDI à Abidjan : produit fini ADDI : 18 000 000 f CFA HT, remise 5%, escompte 2%, port facturé HT 242 000 f CFA, produit fini ADDA 12 000 000 f CFA, remise 5%, escompte 2%, port facturé 228 000 f CFA.
- Vente de produits finis au client société ADENA à SOUBRE : produit fini ADDA 6 500 000 f CFA, remise 5%, produit fini ADDI 8 000 000 f CFA HT, remise 5%
- Vente de produit fini ADDI au comptant par chèque bancaire à des consommateurs finals 5 000 000 f CFA HT.
- Achat d'une machine industrielle pour la fabrication de produit fini ADDI et ADDA 8 000 000 f CFA HT.
- Achat de fournitures de bureau au comptant par chèque bancaire à 800 000 f CFA HT
- Vente de l'exportation de produit fini ADDI pour 8 000 000 f CFA HT et de produit fini ADDA pour 6 800 000 f CFA.
- Achat de matières premières pour la fabrication de produit fini ADDI à 10 000 000 f CFA HT, remise 5%
- Achat de matières premières pour la fabrication de produit fini ADDA à 8 000 000 f CFA HT, remise 5%
- Vente de produit fini ADDI au client Ets ZIAN à TOUMODI à 4 000 000 f CFA HT.
- Cession d'une machine industrielle pour la fabrication de produits finis ADDI et ADDA à 2 500 000 f CFA HT.
- Achat d'un micro ordinateur DELL au fournisseur SIMO pour les besoins de l'administration à 1 500 000 f CFA HT.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculer le prorata de déduction utilisable en 2010
- 2) Déterminer le montant de la TVA à payer pour le mois de janvier 2010 ou le montant du crédit de TVA à reporter.

DOSSIER 3 : IMPOT BIC

La société ABOZAN au capital de 600 000 000 f a réalisé à la fin de l'exercice 2009, un bénéfice comptable avant impôt de 86 736 400 f.

L'analyse des charges et des produits a permis de faire ressortir des charges non déductibles fiscalement de 25 146 200 f et des produits exonérés de 12 552 600 f.

Il reste les charges et les produits suivants pour lesquels, la société ABOZAN sollicite vos connaissances en fiscalité.

- 1) Une pénalité de 120 000 f pour retard de déclaration et paiement de la TVA.

- 2) Des droits d'enregistrements payés pour un montant de 3 400 000 f qui devrait être immobilisé, ne l'on pas encore été.
- 3) Les horaires versés au cours de l'exercice 2009 :
 - A l'architecte pour la construction du hangar pour le stockage des produits ;
montant 5 000 000 f
 - Au notaire pour ses interventions 4 000 000 f (la déclaration 302 a été effectuée)
 - Au cabinet comptable AMALAI 3 000 000 f (le nom du cabinet ne figure pas sur l'état 302)
- 4) Les dons suivants ont été octroyés au cours de l'exercice 2009 :
 - Don de 5 000 000 f pour le parrainage du bal de la promotion BTS 2007-2009 d'une grande école
 - Don de 30 000 000 f au CNRA (organisation scientifique reconnue)
- 5) Les indemnités versées aux 5 administrateurs s'élèvent à 13 000 000 f
- 6) Des intérêts des comptes courants associés ont été calculés pour l'exercice 2009 au taux de 15% l'an. Ces associés ont fait les rapports suivants :
 - Associé MISSIBA : 15 000 000 f le 1/1/2009
 - Associé TARBO : 40 000 000 f le 1/05/2009
 - Associé WARABA : 20 000 000 f le 1/08/2009

Le taux des avances de la BCEAO est de 10%
- 7) Une caution de 5 000 000 f a été versée à la SODECI pour avance sur consommation et a été enregistrée en charge.
- 8) Les revenus nets des participations en Côte d'Ivoire provenant des titres cotés à la BRVM : 400 000 f.
- 9) Dividende net IRVM provenant des filiales (>10%) 500 000 f.
- 10) Intérêts des bons de caisse émis par la banque : 100 000 f

Autres renseignements :

- Le chiffre d'affaires HT de l'exercice est de 400 000 000 f.
- L'état des ARD et déficits fiscaux :
 - 2007 : 5 000 000 f dont ARD 2 000 000 f
 - 2008 : 3 000 000 f dont ARD 1 000 000 f

TRAVAIL A FRAIRE

- 1) Déterminer le résultat fiscal
- 2) Liquider l'impôt BIC, l'IMF et en déduire l'impôt à payer.
- 3) Donner les montants et les échéances des règlements.

CORRIGE BTS 2000 FISCALITE

EXERCICE 1 : BIC

Question 1 : Régime d'imposition

La SA AZAKA a réalisé un CA TTC de 958.160.000 supérieur à 150.000.000 ; selon la loi de finance 2000 la SA AZAKA est assujettie **au régime du réel normal d'imposition.**

Question 2 : Détermination du résultat comptable

LIBELLES ET CALCULS	PRODUITS	CHARGES
• Produits :		
CA HT déclaré (958.160.000/1,18).....	812.000.000	
Dividendes ne t reçu.....	52.867.410	
Intérêt de bon de caisse.....	44.692.740	
Reprises sur charges provisionnées.....	38.527.900	
LSM d'immobilisation (14.847.940/1,18).....	12.583.000	
Intérêts créditeurs bancaires.....	6.276.740	
+ Variation de stocks de produits (SF – SI).....	4.306.160	
• Charges :		
Intérêts versés (60M x 15% x 9/12 + 90M x 15% x 3/12)....	10.125.000
Jetons de présence versés.....	11.700.000
Dons octroyés.....	23.300.000
Dotation aux amortissements.....	63.750.000
TOTAL	971.253.950	108.875.000

Le résultat comptable (RC) = Produits –charges = 971.253.950 - 108.875.000

RC = 862.378.950

EXERCICE 2 : TVA (calcul et variation du prorata)

Question 1 : Le prorata applicable à l'exercice 2000.

a) La formule

$$P\% = \frac{\text{CA taxable TTC}}{\text{CA total}} \times 100 \Leftrightarrow P\% = \frac{N}{D} \times 100$$

b) Détermination

Libellés	N	D
Ventes en CI de produits taxables : 250.000.000 x 1,18	295.000.000	295.000.000
Achats de marchandises (taux normal) :	–	–
Ventes au Burkina de produits non taxables :	47.200.000	75.000.000
LSM d'un matériel industriel : 40.000.000 x 1,18	–	47.200.000
LSM d'un bâtiment pour l'habitation du DG	–	–
Ventes de produits non taxables à des utilitaires d'exonération	–	48.000.000
Travaux au compte de la Société S.A.B 25.000.000 x 1,18	29.500.000	29.500.000
Ventes au Mali de produits taxables 120.000.000 x 1,18	141.600.000	141.600.000
Ventes de pdts N.T à des titulaires d'attestation d'exportation	–	11.000.000
Subvention d'exploitation 10 000 000 x 75% x 1,18	8.850.000	8.850.000
Subvention d'équipement	–	–
Remboursement des frais de transport	–	–
TOTAL	522.150.000	656.150.000

$$P\% = \frac{522\,150\,000}{656\,150\,000} \times 100 \Rightarrow P\% = 79,57\% \quad \mathbf{P\% = 80\%}$$

Question 2 : Régularisation de TVA à opérer

Investissement : Machine outil MHT = 48.000.000

TVA déductible sans prorata : MHT x 18% = 8.640.000

Pour qu'il y ait une régularisation de TVA par rapport à une immobilisation corporelle, il faut que le bien soit amortissable en cours d'utilisation. La régularisation se produit lorsque le prorata de déduction varie de plus de 10% en valeur absolue par rapport au prorata initial dans les 5 exercices qui suivent la date d'acquisition (date d'acquisition comprise)

Périodes	Pi	Pk	Pk-Pi	OBSERVATIONS		
2000	80%	80%	0%	Régularisation	Complément de déduction	TVA à reverser au trésor public
2001	80%	85%	+5%	Non	–	–
2002	80%	64%	-16%	Oui	–	$8.640.000 \times 11\%$ 5 = 276.480
2003	80%	91%	+11%	Oui	$8.640.000 \times 11\%$ 5 = 190.080	–

Passons les écritures de régularisation

Ecriture de TVA à verse au Trésor

Ecriture de complément de déduction

658		Pertes et charges diverses	276.480		4441		Etat TVA due	190.080	
	4441	Etat TVA due (selon régularisation de TVA)		276.480		758	Produits & profits divers (selon régularisation de TVA)		190.080

Question 3 : La cession d'immobilisation ouvrant droit à déduction de TVA donne droit à une TVA calculée sur le prix de cession considéré HT :
TVA exigible = 30.000.000 x 18% = 5.400.000

EXERCICE : 3 DROIT D'ENREGISTREMENT

1) Droit dû

Le droit à payer est :

$$\text{Droit d'apport} = 400.000.000 \times 0,1\%$$

$$\text{Droit d'apport} = 400.000$$

NB : En son temps ce n'est de cette façon qu'on corrigeait. Mais les lois de finances antérieures à 2008 ayant beaucoup évolué. C'est la solution qu'on peut donner à l'heure où nous sommes.

2) Le contribuable légal des droits dus.

3) C'est la Société bénéficiaire de l'apport partiel SARMMRX qui est contribuable des droits à acquitter.

EXERCICE : 4 ARTICLE 110 DU CGI

Question 1 :

Peuvent bénéficier des prérogatives de l'article 110 les investissements remplissant les conditions ci-dessous :

- Condition liée à la NATURE de l'investissement : l'investissement doit se rapporter à une création ou une extension des entreprises agricoles, industrielles, commerciales et prestataires de service soumises à l'IBIC au réel NORMAL.
- Condition liée au MONTANT : le montant de l'investissement doit être (supérieur ou égal) à 10.000.000 F HT
- Condition liée à la RENTABILITE : il doit générer une augmentation du CA de 15% à la clôture de chacun des 4 exercices après l'achèvement des programmes.
- Condition liée à la DUREE DE REALISATION : le programme d'investissement doit être réalisé dans un délai de 2 ans

- Condition liée à la forme : l'entité doit avoir une situation fiscale régulière et tenir une comptabilité régulière.

Question 2 :

L'entreprise KOMOE est sise à la zone d'Abidjan de ce fait elle bénéficie d'une réduction d'assiette de 35% du montant de l'investissement, laquelle déduction est limitée à 50% du montant du bénéfice fiscal dudit exercice.

Calcul relatifs au tableau ci-dessous (en milliers) :

Exo 31/12/N+3 déduction th: $(120.000 + 75.000 + 112.500 + 150.000) \times 35\% = 118.125$

Exo 31/12/N+4 déduction th: $125.000 \times 35\% + 118.125 = 161.875$

Exo 31/12/N+5 déduction th: $22.500 \times 25\% + 99.375 = 107.250$

Exo 31/12/N+6 déduction th: $25.000 \times 35\% + 32.250 = 41.000$

Montant en milliers de francs

Exercice clos au 31/12	Bénéfice fiscal avant article 110	Déduction théorique	Déduct. limitée	Déduction effective	Déduct. reportée	Impôt BIC à payer	Economie ou Gain-Fiscal
N+3	-250.000	118 125			118 125	I.M.F	
N+4	125.000	161 875	62.500	62.500	99 375	15 625	15 625
N+5	150.000	107 250	75.000	75.000	32 250	18.750	18.750
N+6	10.000	41 000	5.000	5.000		1.250	1.250
TOTAL							35 625

L'entreprise perd le droit de déductibilité des 15.000 (millier) car la période de 4 ans est atteinte.

En conclusion l'entreprise aura réalisé un gain fiscal de 176.250.000 ce qui correspond à un manque à gagner pour l'Etat.

CORRIGE BTS 2001 FISCALITE

EXERCICE N° 1 : TVA l'abrogation de la retenue à la source par la loi de finance 2006 (voir art 271 CGI) enlève la richesse de cet exercice. Le corrigé à ce jour est très simple.

Libellés et calculs	TVA/vente	TVA/achat
<p>➤ <u>VENTES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Exonération • Exportation..... • Ventes taxables : $(20.000.000/1.18) \times 18\%$ <p>➤ <u>ACHATS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Importation $800.000 \times 18\% \times 90\%$..... • Achats locaux $10.000.000 \times 18\% \times 90\%$ 	 0 0 3.050.847	 1.296.000 1.620.000
Total	3.050.847	2 916 000
Crédit de TVA = (TVA/vente – TVA/achat)		134 847

EXERCICE N° 2 : DROIT D'ENREGISTREMENT

Question 1 : capital SA ABEHI

Déterminons des éléments et la valeur nette du fond de commerce :

Brevets	150.000.000
Droit au bail	200.000.000
Terrain nu	300.000.000
Terrain bâti	540.000.000
Bâtiment à usage administratif	950.000.000
Bâtiment à usage d'habitation	400.000.000
Matériel divers	1.200.000.000
Stocks de matières premières	350.000.000
Stocks de produits finis	550.000.000
Créances clients	600.000.000
Titre de participation (12.000 x 17.500)	210.000.000
Banque	450.000.000
<hr/>	
TOTAL apport des fonds de commerce	5.900.000.000
-Emprunt bancaire	1.000.000.000
<hr/>	
TOTAL apport net (APS) = ¼ capital	4.900.000.000
Apport des autres actionnaires	14.700.000.000
(4.900.000.000 x 3)	

Capital SA. ABEHI (somme des APS) 19.600.000.000

Question N° 2 : calcul des droits

$$\text{Coefficients} \begin{cases} \text{ATO} = \frac{1 \text{ milliard}}{5,9 \text{ milliards}} = \frac{10}{59} \\ \text{APS} = \frac{4,9 \text{ milliards}}{5,9 \text{ milliards}} = \frac{49}{59} \end{cases}$$

Calcul des droits

Libellés et calculs	DP	DF
1- Droit d'apport		
Capital 19 600 000 000 { 5.000.000.000 x 0,6%	30.000.000	
{ (19 600 000 000 - 5 000 000 000) x 0,2 %	29.200.000	
2- Contribution foncière (CF = TCF)		
Terrain (300 000 000 + 540 000 000) x 1,2%	10.080.000	
Bât : (950 000 000 + 400 000 000) x 1,2%	16.200.000	
3- Droit de mutation		
Brevets 150.000.000 x 10/59 x 10%	2.542.373	
Droit au bail 200.000.000 x 10/59 x 10%	3.389.830	
Terrain nu 300.000.000 x 10/59 x 10%	5.084.746	
Terrain bâti 540.000.000 x 10/59 x 10%	9.152.542	
Bâtiment à usage administratif 950.000.000 x 10/59 x 7,5%	12.076.271	
Bâtiment à usage d'habitation 400.000.000 x 10/59 x 10%	6.779.661	
Matériel divers 1.200.000.000 x 10/59 x 10%	20.338.983	
Stocks de matières premières 350.000.000 x 10/59		18.000
Stocks de produits finis 550.000.000 x 10/59		18.000
Créances clients 600.000.000 x 10/59 x 0%	0	
Titre de participation (12.000 x 17.500) 210.000.000 x 10/59 x 0%	0	
Banque 450.000.000 x 10/59 x 0%	0	
TOTAL	144.844.406	18.000
	droits dus	non dû

Question N° 3 : droit lors de l'augmentation du capital

Libellés et calculs	DP	DF
<u>Droit dû par incorporation (article 758) (7.000 x 10.000) x 6%</u>	4.200.000	
<u>Droit dû par apports nouveaux</u>		
* Emission d'actions (25.000 x 10.000 x 1,5) x 0,2%	750.000	
* Conversion de dette fournisseur en actions (400.000.000 x 0,2%)	800.000	
TOTAL droit lors de cette augmentation de capital	5.750.000	—

Question N° 4 : Dans les sociétés de personnes quelque soit la nature de l'apport il est fait application de l'article 754 du CGI comme à la constitution. Ainsi on a :

Montant de l'incorporation	$7.000 \times 10.000 = 70.000.000$
Apports nouveaux	$(25.000 \times 10.000 \times 1,5) = 375.000.000$
Conversion de dettes	$= 400.000.000$
TOTAL	845.000.000

Le montant des droits est $= 845\ 000\ 000 \times 0,2\% = 1.690.000$

EXERCICE N° 3 : SALAIRE

Question 1 :

Salaire brut imposable et salaire social

a1) Evaluation des avantages en nature.

	Libellés	Evaluation / charges fiscales	Evaluation / charges sociales
1	Logement (5 pièces)	480.000	650.000
2	Mobiliers	80.000	80.000
3	Electricité	50.000	50 000
	Climatisation	$4 \times 20.000 = 80.000$	80.000
4	Eau	40.000	80.000
	Piscine	30.000	-
5	Gardien	50.000	50.000
6	Boy	60.000	65.000
7	Cuisinier	90.000	90.000
8	Téléphone	90.000	90.000
	TOTAL	1.050.000	1 235 000

a2) Calcul de la rémunération en espèce :

Salaire de base	$6.000 \times 173,33$	$= 1.039.980$
Sursalaire		$= 450.000$
Prime d'expatriation	$40\% \times 1.039.980$	$= 415.992$
Prime d'ancienneté	$7\% \times 1.039.980$	$= 72.799$
<u>Indemnité de fonction</u>		$= 300.000$
TOTAL (RE)		$= 2.278.771$

a3) Détermination des assiettes

➤ Assiette fiscale (SBI)

* Prime de fonction :

$10\% \times 2.278.771 = 227.877 < 300.000 = \blacktriangleright 227.877$ exonéré et
 $(300.000 - 227.877) = 72.123$ imposable.

Le salaire brut imposable (SBI) est :

$$\text{SBI} = \text{AN} + \text{RE} - 10\% \text{ RE}$$

$$\text{SBI} = 1.050.000 + 2.278.771 - 227.877$$

$$\text{SBI} = 3.100.894$$

➤ Assiette sociale (AS)

$$\text{AS} = \text{AN} + \text{RE} = 1\,235\,000 + 2.278.771$$

$$\text{AS} = 3\,513\,771$$

Calcul des retenues fiscales et sociales

b1) IS = 1, 2% SBI = $0,012 \times 3.100.894 = 37.211$

b2) CRN: $R = \text{SBI} - \text{AN}_F$

$$R = 3.100.894 - 1.050.000 = 2.050.894$$

$$\text{CRN} = 2\% \times 2.050.894 = 41.018$$

b3) CN: $R = 80\% \text{ SBI} = 0,8 \times 3.100.894 = 2.480.715$

[0 – 50.00]	: 50.000 x 0%	=	0
] 50.000 – 130.000]	: 80.000 x 1,5%	=	1.200
] 130.000 – 200.000]	: 70.000 x 5%	=	3.500
] 200.000 – 248.715]	: 246.715 x 10%	=	24.672
	<u>CN</u>	=	29.372

b4) IGR: $R = 0,85 [2.480.715 - 37.211 - 29.372]$

$$R = 2.052.012$$

$$N = 1,5 + 0,5 \times 2 = 2,5$$

$$Q = R/N = 2.052.012/2,5 = 820.804,8$$

$$\text{IGR} = R \times 45/145 - (44.181 \times N)$$

$$\text{IGR} = 2.052.012 \times 45/145 - 44.181 \times 2,5$$

$$\text{IGR} = 526.379$$

b5) AS = 3.513 771 > 1.647.315 = 45x SMIG

donc CR = $3,2\% \times 1.647.315 = 52.714$

Calcul du net à payer

C1) Total des retenues sur salaire (TR/S)

$$\text{TR/S} = \text{IS} + \text{CRN} + \text{CN} + \text{IGR} + \text{CR}$$

$$\text{TR/S} = 37.211 + 41.018 + 29.372 + 526.379 + 52.714$$

$$\text{TR/S} = 686.694$$

C2) Net à payer? (NAP)

$$\text{NAP} = \text{RE} - \text{TR/S} - \text{acompte}$$

$$\text{NAP} = 2.278.771 - 686.694 - 250.000$$

$$\text{NAP} = 1.342.077$$

Question N° 2 : Charges patronales

2.1) Charges patronales dues au trésor public

a) CRN (assiette inconnue)

b) ITS = 10,4% x 3.100.894 = 322.493

2.2) Charges patronales due au FDFP

a) taxe d'apprentissage = 0,4% x 3.100.894 = 12.404

b) taxe pour la F continue = 0,6% x 3.100.894 = 18.605

Total = 31.009

2.3) Charges patronales sociales due à la CNPS

a) Prestation familiale = 70.000 x 5,75% = 4.025

b) Accident de travail = 70.000 x 3% = 2.100

c) La casse de retraite = 1.647.315 x 4,8% = 79.071

Question N° 3 : Le bulletin de paye

ETS BABEL		Mr LAVAL	
		GAINS	RETENUES
Salaire de base		1.039.980	
Sursalaire		450.000	
Prime d'expatriation		415.992	
Prime d'ancienneté		72.799	
Indemnités imposables diverses		72.123	
Avantages en nature (AN _F)		1.050.000	
	(SBI)	3.100.894	
IS			37.211
CRN			41.018
CN			29.372
IGR			526.379
CR			52.714
			686.694
Autres indemnités non imposables		227.877	–
* Avantages en natures		–	1.050.000
* Acompte		–	250.000
TOTAL		3.328.771	1.986.694
Salaire net à payer : (SNP)		1.342.077	

CORRIGE BTS SESSION 2002 FISCALITE

DOSSIER N° 1 : TVA :

Question 1 : calcul de la TVA déductible

	ELEMENT	CALCUUL DE LA TVA	MONTANT DE LA TVA DEDUTIBLE
1	Matériels informatique	$(25.000.000 \times 18\%) \times 86\%$	3.870.000
2	Mobilier de bureau	Bien exclus du droit à déduction	
3	Bâtiment industriel	$(12.000.000 \times 18\%) \times 77\%$	1.663.200
4	Matériel de bureau	$50.000.000 \times 18\%$	9.000.000
5	Titres de participation	Non passible de TVA (exonérés)	
6	Frais d'hébergement dans des hôtels de la place	La TVA non déductible	

Question 2 et 3 : régularisation de la TVA et comptabilisation. Pour qu'il y ait une régulation de TVA d'une immobilisation il faut que le bien soit amortissable et que nous nous situons dans les cinq (5) années suivant l'année d'acquisition du bien ; enfin il faut que le prorata de déduction varie de plus de dix points (10%) par rapport au prorata initial.

Pour le matériel informatique

Périodes	Pi	Pk	Pk-Pi	OBSERVATIONS		
N + 1	86%	86%	0%	Régularisation	Complément de déduction	TVA à reverser au trésor public
N + 2	86%	92%	+6%	Non	-	-
N + 3	86%	75%	-11%	Oui	-	$4\,500\,000 \times 11\%$ <hr style="width: 50px; margin: 0 auto;"/> 5 = 99 000
N + 4	86%	66%	-20%	Oui	$4\,500\,000 \times 20\%$ <hr style="width: 50px; margin: 0 auto;"/> 5 = 180.000	-
N + 5	86%	78%	+8%	Non	-	-
N + 6	86%	98%	+12%	Oui	$4\,500\,000 \times 12\%$ <hr style="width: 50px; margin: 0 auto;"/> 5 = 108.000	-

Passons les écritures de régularisation

Période de N+3 : écritures de régulation

658	4441	Charges et pertes diverses Etat TVA due (Selon régularisation de TVA)	99.000	99.000
-----	------	---	--------	--------

Période de N+ 4 : écritures de régularisation

658	4441	Charges et pertes diverses Etat TVA due (selon régularisation de TVA)	180.000	180.000
-----	------	---	---------	---------

Période de N+ 6 : écritures de régularisation

4441	758	Etat TVA due Produits et profits divers (pour régularisation TVA)	108.000	108.000
------	-----	---	---------	---------

Période de N+ 7 à N+ 10

Il n'y a pas de régularisation à faire pour le matériel informatique pour deux raisons :

Nous avons dépassé les cinq exercices

Le matériel informatique est totalement amorti

Pour le bâtiment industriel

Il n'y a pas de régularisation à faire car la variation du prorata est inférieure à 10% pour chaque exercice.

Question 4 : Conséquences de la destruction du bâtiment industriel au regard de la TVA
Il y a une remise en cause de la TVA initialement déduite pour la destruction du bâtiment.

$$\text{TVA à reverser au TP} = \text{TVA initialement déduite} \times \frac{\text{durée restante}}{\text{durée totale}}$$

$$\text{TVA à reverser au TP} = 1.663.200 \times \frac{20 - 4}{20}$$

$$\text{TVA reverser au TP} = 1.330.560$$

$$\text{TVA à reverser au TP} = 1.330.560$$

DOSSIER 2 : SALAIRE

1) Salaire brut imposable (SBI) et assiette social (AS)

• Salaire de base	750.000
• Prime d'ancienneté (25% x 750.000) :	187.500
• Indemnités de responsabilité	250.000
• Frais de tournée	80.000
• Prime de transport	28.000
<hr/>	
Total rémunération en espèce (RE) =	1.295.500

* Analyse de certains postes au plan Fiscal

Les frais de tournées sont exonérés

Les primes de transports sont 28.000 dont 25.000 exonéré et 3.000 imposable

Les indemnités de responsabilités sont exonérées à hauteur de 10% x 1.295.500

Soit = 129.550 et 250.000 – 129.959 = 120.450 imposable.

* Analyse de certains postes au plan social

Les frais de tournés sont exonérés

Les primes de transport sont exonérées en hauteur de 25.000.

NB :

Les frais de tourné (80.000) pris en compte en amont car porté sur le bulletin. Si ce n'était pas le cas on n'aurait pas pris en compte le sort fiscal de ces frais : Ils sont entièrement exonérés car considérés comme des remboursements de frais

* Evaluation des avantages en nature

	Libellés	Evaluation charges fiscales	Evaluation charges sociales
1	Logement 6 pièces	600.000	600.000
2	Electricité	60.000	60.000
3	Climatisation	(6 x 20.000) = 120.000	120.000
4	Mobilier	100.000	100.000
5	Eau	50.000	50.000
6	Téléphone	60.000	60.000
	TOTAL	990.000	990.000

* Le salaire brut imposable (SBI)

$SBI = 1.295.500 + 990.000 - (80.000 + 129.500 + 25.000) = 2.050.950$

SBI = 2.050.950

* Le salaire social ou l'assiette sociale (AS)

$AS = 1.295.950 + 990.000 - (80.000 + 25.000) = 5.200.500$

AS = 2.570.500

2) Salaire net et bulletin de paye

$$* \underline{IS} = 1,2 \% \times SBI = 1,2\% \times 2.050.950 = 24.611$$

$$* \text{CRN} = ? \text{ Assiette (CRN)} = R = SBI - AN = 1.060.950$$

$$\underline{CRN} = 1,5\% \times 1.060.950 = 15.914$$

$$* \text{CN} : = ? \text{ Assiette (CN)} = 80\% SBI = 1.640.760$$

[0 – 50.00]	: 50.000 x 0%	=	0
] 50.000 – 130.000]	: 80.000 x 1,5%	=	1.200
] 130.000 – 200.000]	: 70.000 x 5%	=	3.500
] 200.000 – 248.715]	: <u>1.460.760 x 10%</u>	=	<u>146.076</u>
	CN = Total	=	150.776

$$* \text{IGR} = ? \text{ Assiette} = 0,85 [1.640.760 - 24.611 - 150.776]$$

$$\text{Assiette (IGR)} = R = 1.245.567$$

N= Nous excluons la fille mariée et le garçon machiniste de 24 ans.

$$N = 1,5 \text{ (pour lui-même)} + 6 \times 0,5 = 4,5 \text{ parts}$$

$$Q = R/N = 1.245.567/4,5 = 276.792,66$$

$$\text{IGR} = R \times 35/135 - 24.306 \times N$$

$$\underline{\text{IGR}} = 1.245.567 \times 35/135 - 24.306 \times 4,5 = \underline{213.548}$$

$$* \text{CNPS ou CR} = ? \text{ Assiette (CR)} = 1.647.315 \text{ car AS} = 2.570.500 > 1.647.315$$

$$\underline{\text{CR}} = 3,2\% \times 1.647.315 = 52.714$$

$$* \text{Total des retenues} = IS + CRN + CN + IGR + CR$$

$$\text{TR/S} = 24.611 + 15.914 + 150.776 + 213.548 + 52.714$$

$$\text{TR/S} = 457.563$$

$$* \text{Salaire net à payer (SNP)} = RE - \text{TR/S}$$

$$\text{SNP} = 1.295.500 - 457.563$$

$$\text{SNP} = 837.937$$

*** Bulletin de paye**

Mr Coulibaly	ETS.....	
	GAINS	RETENUES
Salaire de base	750.000	
Prime d'ancienneté	187.500	
Prime diverses imposable (3000 + 120.450)	123.450	
Avantages en nature	990.000	
SBI	<u>2.050.950</u>	
IS		24.611
CRN		15.914
CN		150.776
IGR		213.548
CR		<u>52.714</u>
		457.563
Remboursement des frais	80.000	-
Primes diverses exonérées (25.000 + 129.550)	154.550	-
Avantages en nature	-	990.000
TOTAL	2.285.550	1.447.563
Salaire à payer SNP (G-R) =	837.937	

3) Les charges patronales

*** Charges fiscales :**

Impôt sur salaire (IS) = $1,2\% \times 2.050.950 = 24.611$

Taxe d'apprentissage = $2.050.950 \times 0,4\% = 8.204$

Taxe de formation continue = $0,6\% \times 2.050.950 = 12.306$

*** Charges sociales**

Prestations familiales = $70.000 \times 5,75\% = 4.025$

Accident de travail = $70.000 \times 3\% = 2.100$

Caisse de retraite = $1.647.315 \times 4,8\% = 79.071$

Total = 85.196

DOSSIER 3 : article 28 du CGI

1) Calcul de la plus-value réalisée lors de la cession du 09/01/1999

$$\text{La base amortissable} = 60.000.000 + (60M \times 20\%) \times 18\% = 62.160.000$$

Tableau d'amortissement partiel (96 – 98)

BA = 62.160.000 td = 40% acquis le 2/5/1996				
Période	BA	Calcul de l'amortissement	A	VCN
1996	62.160.000	62,16 M x 40% x 8/12	16.576.000	45.584.000
1997	45.584.000	45.584.000 x 0,4	18.233.600	27.350.400
1998	27.350.400	27.350.400 x 40%	10.940.160	16.410.240

$$\text{Plus-value de cession} = Pc - VCN = 48.000.000 - 16.410.240$$

$$\text{Plus-value} = \underline{31.589.760}$$

2) Calcul du montant minimum à réinvestir (MMR) et de la plus-value réinvestie

$$\begin{aligned} * \text{ MMR} &= \text{BA} + \text{plus-value} \\ &= 62.160.000 + 31.589.760 \\ \text{MMR} &= 93.749.760 \end{aligned}$$

$$\text{Valeur d'acquisition} = 89\,090\,000 / 1,18 = 75.500.000 \text{ HT}$$

$$\text{Base amortissable} = 75.500.000 + (75\,500\,000 \times 30\%) \times 18\% = 79.577.000$$

$$\begin{aligned} \text{La plus value non réinvestie est} &= \text{MMR} - 79.577.000 \\ &= 93.749.760 - 79.577.000 \end{aligned}$$

$$\text{La plus value non réinvestie} = 14.172.760$$

$$\begin{aligned} * \text{ La plus value réinvestie} &= 31.589.760 - 14.172.760 \\ \text{La plus value réinvestie} &= 17.417.000 \end{aligned}$$

* La plus value non réinvestie doit être rapportée au résultat de l'exo clos le 31/12/2002

* La plus value réinvestie doit être rapportée au résultat de l'exercice au rythme et dans les mêmes conditions d'amortissement du matériel de fabrication.

3) Détermination de l'amortissement déductible

Méthode 1 :

$$\text{Amortissement comptable} = 79.577.000 \times 40\% \times 10/12 = 26.525.667$$

plus value à réintégrer au résultat imposable de 2001

$$17.417.000 \times 40\% \times 10/12 = 5.805.667$$

$$\text{On peut déduire l'amortissement fiscal } (26.525.667 - 5.805.667) = 20.720.000$$

Méthode 2 :

$$\text{BA fiscal} = 79.577.000 - 17.417.000 = 62.160.000$$

$$\text{Amortissement fiscal} = 62.160.000 \times 40\% \times 10/12 = 20\,720\,000$$

$$\text{Plus value à réintégrer au résultat de 2001} : 26\,525\,667 - 20\,720\,000 = 5\,805\,667$$

DOSSIER 4 : Questions de cours

- 1- Les conditions d'application du taux réduit sur les bâtiments à usage industriel commercial et administratif sont :
 - ✓ L'immeuble doit être à usage commercial, industriel, administratif (bureau) [non à la location]
 - ✓ L'acquéreur doit s'engager à utiliser l'immeuble conformément à son objet pendant au moins 10 ans.
 - ✓ L'acquéreur doit être à un régime réel d'imposition (RSI ou RN)
 - ✓ L'immeuble doit être bâti
- 2- Donner les conditions d'application du régime de faveur : voir question de cours D.E question 6 page
- 3- Acquêt social : On entend par acquêts sociaux l'ensemble des biens acquis par l'entreprise au cours de sa vie. Par exemple les biens apportés à titre onéreux à la Société, les apports en numéraires (biens fongibles) les plus values résultant du travail des associés.
- 4- Redevable et contribuable légal ?

Lors de la constitution d'une Société par acte notarié ; le redevable légal est le notaire tandis que le contribuable légal est la Société.

CORRIGE BTS 2003 FISCALITE

DOSSIER 1 : Calcul du prorata utilisé ou applicable en 1999.

1- Calculons du prorata de déduction utilisé en 1999

$$P\% = \frac{\text{CA taxable TTC}}{\text{CA total}} \times 100 \Leftrightarrow P\% = \frac{N}{D} \times 100$$

	LIBELLES	N	D
1	Vente de produit A en CI : 1 800 000 000 x 1,18	2.124.000.000	2.124.000.000
2	Exportation de produit A 500 000 000 x 1,18	590.000.000	590.000.000
3	Vente en Côte d'Ivoire produit B	-	1.600.000.000
4	Dividendes perçus	-	-
5	Exportation de produit B	-	400.000.000
6	Dommages et intérêts	-	-
7	Service après vente supporté	-	-
8	Vente de pdt A à une E/Se 600 000 000 x 1,18	708.000.000	708.000.000
9	Subvention d'équipements reçus	-	-
10	Subvention accordée à KATA par SOCOCE (10 000 000 x 1,18)	11.800.000	11.800.000
	TOTAL	3 433 800 000	5 433 800 000

$$P\% = \frac{3.433.800.000}{5.433.800.000} \times 100 = 63,19\% \Rightarrow P\% = 64\%$$

2- TVA déductible et base amortissable (BA) des acquisitions de Février 1999

* La TVA déductible / acquisition de Février 1999

Matériel industriel : 110.000.000 x 18 % x 64% = 12.672.000

Mobilier de bureau : exclus (non déductible) = 0

Frais généraux : 4.500.000 x 18 % x 64 % = 518.400

Total TVA/ déductible = 13.190.400

* base amortissable (BA) des acquisitions de Février 1999

	LIBELLES	Mt HT (I)	TVA non déductible (II)	BA= (I) + (II)
1	Matériel industriel	110.000.000	110 000 000 x 18 % x 36 % = 7.128.000	117.128.000
2	Mobilier de bureau	6.000.000	6 000 000 x 18 % = 1.080.000	7.080.000
3	Frais généraux	4.500.000	4 500 000 x 18 % x 36 % = 291.600	4.791.600

3- Incidence de la variation du prorata.

- ✓ Pour le mobilier de bureau la TVA étant non récupérable pas donc de régularisation en matière de TVA à faire.
- ✓ Pour les frais généraux, on a une variation de prorata : $80\% - 64\% = 16\%$. Il y a un complément de déduction à faire : $(4.500.000 \times 16\%) \times 18\% = 129.600$
- ✓ Matériel industriel

TVA hors prorata : $110.000.000 \times 18\% = 19\,800\,000$

Périodes	Pi	Pk	Pk-Pi	OBSERVATIONS		
				Régularisation	TVA à reverser au trésor public	Complément de déduction
1999	64%	64%	0%			
2000	64%	80%	16%	Oui	-	<u>19 800 000 x 11%</u> 5 = 633 600
2001	64%	65%	1%	Non	-	-
2002	64%	53%	-11%	Oui	<u>19 800 000 x 11%</u> 5 = 435 600	-

* Passons les écritures de régularisation

Ecriture de TVA à verse au Trésor

Ecriture de complément de déduction

658		Pertes et charges diverses	435600		4441		Etat TVA due	633.600		633.600
	4441	Etat TVA due (selon régularisation de TVA)	435600			758	Produits & profits divers (selon régularisation de TVA)			

4- Achat du 1^{er} Avril 2001

* TVA déductible

TVA/ immobilisation = $360.000.000 \times 18\% \times 65\%$

TVA/ immobilisation = 42.120.000

* BA = $360\,000\,000 + 360\,000\,000 \times 18\% \times 35\%$

BA = 382.680.000

* Détermination du prorata / matériel industriel nouveau.

$53\% - 65\% = -12\%$ il y a une TVA à reverser au TP

TVA à reverser = $360\,000\,000 \times 12\% \times 18\% = 1.555.200$

* Ecritures de régularisation

D : 658 : Charges et pertes diverses : 1.555.200

C : 4441 : Etat TVA due 1.555.200

DOSSIER 2 : TVA

1- Machine ravagée par l'incendie

TVA à reverser au Trésor Public = TVA initialement déduite x durée restante/durée totale

TVA à reverser au TP = $(140.000.000 \times 1,3 \times 18\%) \times (60-3)/60 = \underline{14.196.000}$

2- Machine revendue à 24.000.000 HT

TVA/vente = TVA exigible = $24.000.000 \times 18\% = \underline{4.320.000}$

DOSSIER 3 : LES DROITS D'ENREGISTREMENT (SCISSION)

Question 1 : les conditions d'application du régime spécial de fusion sont :

- Les sociétés apporteurs et les sociétés bénéficiaires doivent être des sociétés de capitaux
- Le siège social des sociétés bénéficiaires doit se situer en CI
- En cas d'apport partiel d'actifs, les sociétés concernées doivent manifester expressément dans l'acte d'apport leur volonté
- Dans le cas de fusion et de scission, les apports résultant des conventions doivent prendre effet à la même date et doivent entraîner dès leur réalisation la dissolution systématique de la société apporteur.

Question 2 : Calcul des droits du lors de la scission selon le régime spécial

a. Tableau de répartition des biens et détermination des APS

	LIBELLES	MONTANT	SA GANCI	SA SONANCI
	Frais de recherche	700.000.000	350.000.000	350.000.000
	Terrain nus	900.000.000	450.000.000	450.000.000
	Mat. de bureau (145 M x 115%)	166.750.000	83.375.000	83.375.000
	Matériel et outillage	1.500.000.000	750.000.000	750.000.000
	Constructions (800 M x 95%)	760.000.000	380.000.000	380.000.000
	Stocks (400 M x 90%)	360.000.000	144.000.000	216.000.000
	Créances clients (350M x 90%)	315 000.000	126.000.000	189.000.000
	Banque	200.000.000	50.000.000	150.000.000
	caisse	150.000.000	37.500.000	112.500.000
I	Apport brut (AB)	5.051.750.000	2.370.875.000	2.680.875.000
II	Dettes (ATO) (400M + 450M + 150M + 300M)	-1.300.000.000	-610.112.832 (1)	-689.887.168 (2)
	Apports net (APS) (I – II)	3.761.750.000	1.760.762.168	1.990.987.832

$$(1): 1\,300\,000\,000 \times \frac{2\,370\,875\,000}{5\,051\,750\,000}$$

$$(2): 1\,300\,000\,000 - 610\,112\,832$$

b. Liquidation des droits chez GANCI

	Libellés et calculs	DP	DF
I	<u>Droit d'apport minoré</u> Capital ancien ($4\bar{M} + 0,8\bar{M} - 0,6\bar{M}$) = 4 200 000 000 + apport nouveau (APS) : = 1.760.762.168 <hr/> Capital nouveau : 5.000.000.000 < 5.960.762.168 1 ^{ère} tranche (5.000.000.000 – 4.200.000.000) x 0,3% 2 ^{ème} tranche (5.960.762.168 – 5.000.000.000) x 0,1%	2 400 000 960 720	
II	<u>Prise en charge du passif</u> 610.112.832).....	18 000
III	<u>TCF</u> : (terrains nus + constructions) (450.000.000 + 380.000.000) x 0,4%	3 320 000	
	TOTAL	6 680 720	18 000
		Droit dû	Droit non dû

c. Liquidation des droits dus chez SONANCI

	Libellés et calculs	DP	DF
I	<u>Droit d'apport minoré</u> Capital ancien ($4,2\bar{M} + 0,9\bar{M}$) = $5,1\bar{M} > 5\bar{M}$ apport nouveau (APS) : 1 990 987 832 x 0,1%	1 990 980	
II	<u>Prise en charge du passif</u> 610.112.832).....	18 000
III	<u>TCF</u> : (terrains nus + constructions) (450.000.000 + 380.000.000) x 0,4%	3 320 000	
	TOTAL	5 310 980	18 000
		Droit dû	Droit non dû

Question 3 : Si l'entité n'avait pas opté pour le régime de faveur, on calculerait les droits sous le régime du droit commun.

Liquidation des droits chez GANCI

	Libellés et calculs	DP	DF
I	<u>Droit d'apport</u> Capital ancien ($4\bar{M} + 0,8\bar{M} - 0,6\bar{M}$) = 4 200 000 000 + apport nouveau (APS) : = 1.760.762.168 Capital nouveau : 5.000.000.000 < 5.960.762.168 1 ^{ère} tranche (5.000.000.000 – 4.200.000.000) x 0,6% 2 ^{ème} tranche (5.960.762.168 – 5.000.000.000) x 0,2%		
II	<u>Droit de mutation</u> : (ATO : 610.112.832) Trésorerie : 87.500.000 x 0% Client : 126.000.000 x 0% Marchandises : 144.000.000 Constructions : 252.612.832 x 7,5 %	4 800 000 1 921 524 0 0 18 945 962	18 000
III	<u>TCF</u> : (terrains nus + constructions) (450.000.000 + 380.000.000) x 1,2%	9 960 000	
	TOTAL	6 680 720	18 000
		Droit dû	Droit non dû

Liquidation des droits chez SONANCI

	Libellés et calculs	DP	DF
I	<u>Droit d'apport</u> Capital ancien ($4,2\bar{M} + 0,9\bar{M}$) = 5,1 \bar{M} > 5 \bar{M} apport nouveau (APS) : 1 990 987 832 x 0,2%	3 981 976	
II	<u>Droit de mutation</u> : (ATO : 610.112.832) Trésorerie : 262.500.000 x 0% Client : 189.000.000 x 0% Marchandises : 216 000 000 Constructions : 22.387.768 x 7,5%	0 0 1 679 083	18 000
III	<u>TCF</u> : (terrains nus + constructions) (450.000.000 + 380.000.000) x 1,2%	9 960 000	
	TOTAL	15 621 059	18 000
		Droit dû	Droit non dû

DOSSIER 4 : ARTICLE 110 DU CGI

Les questions 1 & 2 sont traitées simultanément.

Calculs annexes : Zone géographique : **Zone A** ; taux de déduction : **35%**

N-1 : Déduction théorique = 35% (150.000 + 200.000 + 185.000 + 290.000) = 288 750

N : Déduction théorique = 35% x 200.000 + 213 750 = 283 750

N+1 : Déduction théorique = 35% x 65.000 + 283 750 = 306.500

N+2 : Déduction théorique = 35% x 55.000 + 156 500 = 175 850

Montant en milliers de francs

	a	b	c	d	e	f	g
Exercice clos au 31/12	Bénéfice fiscal avant article 110	Déduct. théoriqu	Déduct. limitée	Déduct. effecti. $(a - c)$	Déduct. Reportée $(b - d)$	Impôt BIC à payer $25\%x (a - d)$	Economie ou Gain-Fiscal $25\% x d$
N-4	80.000	–	–	–	–	20.000	–
N-3	95.000	–	–	–	–	23.750	–
N-2	140.000	–	–	–	–	35.000	–
N-1	150.000	288 750	75.000	75.000	213.750	18.750	18.750
N	-150.000	283 750	–	–	283 750	I.M.F	–
N+1	300.000	306 500	150.000	150.000	156 500	37.500	37.500
N+2	20.000	175 850	10.000	10.000	–	2.500	2.500
N+3	65.000	–	–	–	–	16.250	–
TOTAL							58 750

CORRIGE BTS 2004 FISCALITE

DOSSIER 1 : DROIT D'ENREGISTREMENT.

Question 1 : Droit du à la constitution

a- Analyse des apports

* AKE

Terrain nus	→	1.600.000.000
Immeuble bâti	→	1.200.000.000
Marchandises	→	790.000.000
Créances	→	310.000.000
Apport brut (AB)	=	3.900.000.000
- ATO (dettes)		2.000.000.000
Apports nets (APS)	=	1.900.000.000

* AFFI

Fonds de commerce = APS
 APS = 600.000.000

* Antoinette

Villa = APS = 500.000.000

Ainsi le Capital Social = \sum APS = 1.900.000.000 + 600.000.000 + 500.000.000
 Capital Social = 3.000.000.000

b- Calcul des droits

	Libellés et calculs	DP	DF
I	<u>Droit d'apport</u> 3.000.000.000 x 0,6%	18 000 000	
II	<u>Droit de mutation</u> : (ATO = 2.000.000.000) Créances 310.000.000 x 0% Marchandises : 790.000.000	0	18 000
III	<u>TCF</u> : (terrains nus + Immeubles + Villa) (1.200.000.000 + 1.600.000.000 + 500.000.000) x 1,2%	67 500 000 39 600 000	
TOTAL		125 100 000	18 000
		Droit dû	Droit non dû

Question 2 : Calcul des droits lors de la cession des actions

a) La cession a lieu dans la période de non négociabilité qui est de 2 ans pour les actions (du 01/1/N au 31/12/N+1).

En outre Antoinette a reçu les actions en contrepartie des apports en nature (Villa).

* Droit de Mutation : 700.000.000 x 7.5 % = 52.500.000

* <u>CF</u> : (villa)	700.000.000 x 1.2 % = 8.400.000	
	Total droit	= 60.900.000

b) Si la cession a lieu au 31/12/19N+4 on serait au delà de la période de non négociabilité. La cession est donc exonérée.

Question 3 :

a- Droit du à la première augmentation

✓ Analyse des apports

* Augmentation par apports nouveaux

Espèce	2.600.000.000
Construction	1.000.000.000
AB	= 3.600.000.000
- ATO (hypothèque)	500.000.000
Apports nets (APS)	3.100.000.000

* Augmentation incorporation des Réserves = 900.000.000

✓ Calcul des droits dus à la première augmentation

	Libellés et calculs	DP	DF
I	<u>Droit dû par apports nouveaux</u>		
	Capital ancien = 3 000 000 000		
	+ apport nouveau (APS) : = 3 100 000 000		
	Capital nouveau : 5.000.000.000 < 6 100 000 000		
	1 ^{ère} tranche (5.000.000.000 – 3.000.000.000) x 0,6%	12 000 000	
	2 ^{ème} tranche (6.100.000.000 – 5.000.000.000) x 0,2%	2 200 000	
II	<u>Droit de Mutation</u> : (ATO = 500.000.000)		
	Construction : 500.000.000 x 7,5%	37.500.000	
III	<u>TCF</u> : (construction) 1.000.000.000 x 1,2%	2.000.000	
IV	<u>Droit dû par Incorporation</u> : 900.000.000 x 6 %	54.000.000	
	TOTAL	117.700.000	–
		Droit dû	

b- Capital social après la première augmentation

Capital à la constitution	3.000.000.000
Apport nouveau hors prime : (3.100.000.000 – 600.000.000) =	2.500.000.000
Incorporation des réserves	900.000.000
Capital après la 1 ^{ère} augmentation	6.400.000.000

Question 4 : Droit du à la 2^{ème} augmentation

	Libellés et calculs	DP	DF
I	<u>Droit dû par incorporation de réserve</u> : 400 000 000 x 6%	24 000 000	
II	<u>Droit dû par incorporation de la prime antérieure</u> : (600 000 000)	exonérée	
	TOTAL	24.000.000	–
		Droit dû	

Question 5 :

- Les conditions d'application du régime Spécial de fusion (voir question de cours D.E question 6 page)
- La modification majeure est l'annulation du droit majoré et l'actif net apporté devient l'assiette du droit minoré.
- Droits dus lors de la fusion.

Capital	9.000.000.000
Réserves	3.500.000.000
Plus Value	1.500.000.000
Emprunt	500.000.000
Fournisseur	2.500.000.000
Banque (découvert)	500.000.000
AB	17.500.000.000
- ATO	3.500.000.000
APS	14.000.000.000

	Libellés et calculs	DP	DF
I	<u>Droit d'apport minoré</u> : 14 000 000 000 x 0,1%	14 000 000	
II	<u>Prise en charge du passif</u> (ATO = 3 500 000 000)	18 000
III	<u>TCF</u> : (immeubles) 4 000.000.000 x 0,4%	16 000 000	
	TOTAL	30 000 000	18 000
		Droit dû	Droit non dû

DOSSIER II :

CAS 1 : (QUESTIONS DE COURS)

Question 1 : Voir question de cours N°13 (TVA) page

Question 2 : Voir question de cours N°14 (TVA) page

Question 3 : Voir question de cours N°15 (TVA) page

CAS 2

Question 1 : La retenue à la source en matière de TVA étant supprimée ; cette question perd son sens, à l'heure de la LFP 2008.

Question 2 : La proposition de correction selon la loi de Finance actuelle serait :

Libellés & Calculs	TVA exigible	TVA déductible
* VENTES		
CA Total : 90.000.000	exonérée 1.800.000	
- Exportation : 80.000.000		
CA taxable 10.000.000 x 18 %		
* ACHATS		
Achat d'un micro-ordinateur : 4.000.000 x 18 %		720.000
Achat de fauteuil.....		exclus
Achat de fourniture de bureau : 5.000.000 x 18 %		90.000
Importation de machine à photocopier (8 000 000 +1 000 000) x 18%		1.620.000
Total	1.800.000	2.430.000

DOSSIER III : BIC

Question 1 : Détermination du résultat fiscal (RF) : $RF = BC + R - D$

Libellés et calculs	R (+)	D (-)
Bénéfice Comptable (BC)	15.000.000	-
<u>CHARGES</u>		
Amortissement à réintégrer : (9M – 17M x 1/3 x 9/12)	4.750.000	-
Pénalité / paiement tardif de patente	100.000	-
Salaire du personnel	-	-
Intérêts / CCA : 9 000.000 x (15% - 13%) x 7/12	105.000	-
Provisions pour créances douteuses	1.000.000	-
<u>Dons</u> :	3.000.000	-
- à Alpha BLONDY : 3.000.000	-	-
- Aux autres (9.000.000 – 2.000.000) à réintégrer	7.000.000	-
<u>PRODUITS</u>		
Intérêts sur compte bloqué : 3.000.000 x 50%	-	1.500.000
Dividendes perçus :		
3.000.000 x 90%	-	2.700.000
2.000.000 x 50%	-	1.000.000
Intérêts de caisse	-	9.000.000
TOTAL	30.955.000	14.200.000

RF avant déficits = R – D = 30.955.000 – 14.200.000 = 16.755.000	
-Déficits de 1998	800.000
-Déficits de 1999	1.100.000
-Déficits de 2000	500.000
-Déficits de 2001	1.500.000
-Déficits de 2002	100.000
<hr/> Résultat fiscale imposable 2003	<hr/> = 12.755.000

Question 2 : calcul de l'IMF et de l'IBIC

IMF = 2% CA TTCN

IMF = 0,02 x 94 400 000

IMF = 1 888 000

IBIC = 25% x 12.755.000

IBIC = 3.188.750

IBIC = 3.188.750

IBIC (3 188 750) > IMF (1 888 000) d'où l'impôt exigible est l'IBIC

IBIC = 3.188.750

Question 3 : L'impôt dû et échéance de paiement

IBIC (3 188 750) > IMF (1 888 000) d'où l'impôt exigible est l'IBIC = 3.188.750

Les échéances légales de paiement sont :

1^{er} Versement a lieu le 20 Avril 2004 ; montant = IBIC/3 = 1.062.917

2^{ème} Versement a lieu le 20 Juin 2004 ; montant = 3.188.750/3 = 1.062.917

3^{ème} Versement a lieu le Septembre 2004 ; montant = 3.188.750/3 = 1.062.917

CORRIGE BTS 2005 SESSION 1 : FISCALITE

DOSSIER I: DROIT D'ENREGISTREMENT (AUGMENTATION)

1) Déterminons le montant des apports nouveaux

a- Nombre d'actions nouvelles

$$\text{Nombre d'actions} : \frac{2\,700\,000\,000}{30\,000} = 90\,000 \begin{cases} 30\,000 \text{ en Nature} \\ 60\,000 \text{ en Numeraire} \end{cases}$$

b- Montant apports nouveaux

$$\text{Montant} = 90\,000 \times 35\,000$$

$$\text{Montant} = 3\,150\,000\,000$$

2) Droits dus lors de l'augmentation de capital

a- Analyse des apports

*Apports en nature

$$\begin{array}{l} \text{Immeuble} \dots\dots\dots x \\ \text{Créancier} \quad \underline{50\,000\,000} \\ \text{AB} \quad \quad \quad = x + 50\,000\,000 \\ - \text{ATO (dette)} \quad \underline{300\,000\,000} \\ \text{APS} \quad \quad \quad = x - 250\,000\,000 \end{array}$$

*Valeur de l'immeuble

$$x - 250\,000\,000 = 1\,050\,000\,000$$

*Apport en numéraire

$$\begin{array}{l} \text{VN (60\,000} \times 30\,000) = 1\,800\,000\,000 \\ \text{Prime (60\,000} \times 5\,000) = 300\,000\,000 \\ \hline \text{APS (en numéraire)} = 2\,100\,000\,000 \end{array}$$

*Valeur des apports en nature

$$\text{Valeur} = 30\,000 \times 35\,000$$

$$\text{Valeur} = 1\,050\,000\,000$$

	Libellés et calculs	DP	DF
I	<u>Droit d'apport</u> Base déjà taxée à l'art 754: $3,8\bar{M} - 0,25\bar{M} = 3\,550\,000\,000$ + apports nouveaux : $\quad \quad \quad = 3\,150\,000\,000$ <hr style="width: 50%; margin-left: 0;"/> Capital nouveau : $5.000.000.000 < 6\,700\,000\,000$ 1 ^{ère} tranche $(5.000.000.000 - 3.550.000.000) \times 0,6\%$ 2 ^{ème} tranche $(6.700.000.000 - 5.000.000.000) \times 0,2\%$	8 700 000 3 400 000 0	
II	<u>Droit de mutation</u> : (ATO : 300 000 000) Créancier 50 000 000 x 0 % Immeuble 250 000 000 x 7,5 %	18 750 000 15 600 000	
III	<u>TCF</u> : $1\,300\,000\,000 \times 1,2\%$		
	TOTAL	46 450 000	-
		Droit dû	

3) Le droit d'apport est $8\,700\,000 + 3\,400\,000 = 12\,100\,000 < 25\,000\,000$
 Il n'y a pas de fractionnement de droit d'apport ; les 46 450 000 sont à payer en intégralité.

DOSSIER II : TVA

1) Déterminons la TVA à décaisser du mois de Mars N

Libellés	TVA exigible	TVA déductible
Achat matières premières : $147\,500\,000/1,18 \times 18\% \times 75\%$	—	16 875 000
Achat de mobilier de bureau	—	—
Vente au MEN : $30\,000\,000 \times 18\%$	5 400 000	—
Vente à des exportateurs $29\,500\,000/1,18 \times 18\%$	4 500 000	—
Produits financiers	—	—
Vente à l'ambassade Gabon	—	—
Réalisation machine: $\begin{cases} 5\,000\,000 \times 18\% \\ 5\,000\,000 \times 18\% \times 75\% \end{cases}$	900 000	—
Réalisation salle de jeux : $12\,000\,000 \times 18\%$	2 160 000	Exclus
Réparation d'appareils : $12\,000\,000 \times \frac{1}{2} \times 18\%$	—	1 080 000
Vente à des grossistes :		
* Yamoussoukro: $120\,000\,000 \times 18\%$	21 600 000	—
* Abengourou: $15\,000\,000 \times 18\%$	2 700 000	—
* Abidjan : $280\,000\,000 \times 18\%$	50 400 000	—
* Niamey : exportation	exonérée	—
* Lomé : exportation	exonérée	—
Cession à 600 000 F HT: $600\,000 \times 18\%$	108 000	
Achat à crédit : $15\,000\,000 \times 18\% \times 75\%$	—	2 025 000
Paiement de frais de représentation du DG	—	Exclus
Frais de carburant	—	Exclus
Acquisition d'ensemble infor. : $8\,000\,000 \times 18\% \times 75\%$	—	1 080 000
Acquisition voiture : $18\,000\,000 \times 18\% \times 75\%$	—	2 430 000
TOTAL	87 768 000	26 460 000

TVA à décaisser = $87\,768\,000 - 26\,460\,000 = 61\,308\,000$

2) Déclaration schématique

CA total HT-----	533 100 000	TVA brute ($487,6M \times 18\%$) =	87 768 000
Exportation-----	55 000 000	TVA retenue à la source	0
Exonération conventionnelle	-7 500 000	TVA à réserver	0
CA HT	= 470 600 000	Total TVA brute	87 768 000
LSM	17 000 000	TVA déductible	26 460 000
CA taxable HT	= 487 600 000	TVA nette à payer	61 308 000

DOSSIER III : CODE DES INVESTISSEMENTS DE 1995

1) Choix entre le régime déclaratif et le régime de l'agrément

Montant HT de l'investissement = 350 000 000 + 175 000 000 = 525 000 000

Compte tenu du secteur d'activité dans lequel l'entreprise projette investir et du montant de l'investissement supérieur à 500 000 000 ; l'entreprise peut opter pour les deux régimes.

2) Les avantages du régime déclaratif

Exonération de l'IBIC sur 8 ans réduit à 50 % et 25 % respectivement l'avant dernière et la dernière année.

Périodes	Résultats fiscaux	IBIC dû	Gains fiscaux = Economie
N + 3	40 000 000	–	40 000 000 x 25% = 10 000 000
N + 4	2 650 000	–	2 650 000 x 25% = 662 500
N + 5	41 270 000	–	41 270 000 x 25% = 10 317 500
N + 6	36 000 250	–	36 000 000 x 25% = 9 000 000
N + 7	38 630 000	–	38 630 000 x 25% = 9 657 500
N + 8	31 000 000	–	31 000 000 x 25% = 7 750 000
N + 9	27 750 000	21 750 000 x 25% x 50% = 3 468 750	27 750 000 x 25% x 50% = 3 468 750
TOTAL		3 468 750	50 856 000

DOSSIER IV : SALAIRE

1) Rémunération imposable (SBI)

* Prime d'ancienneté (PA) :

31/03/2005
02/06/1992
29j/9 mois/12 ans → Taux 12%

PA = SB x taux d'ancienneté
PA = 150 000 x 12%
PA = 18 000

* Rémunération en espèce (RE)

Salaire de base	150 000
Sursalaire	200 000
Indemnité de fonction	125 000
Indemnité de tournée	150 000
Remboursement frais	65 000
Prime de transport	60 000
Prime d'ancienneté	18 000
Total rémunération	= 768 000

* Indemnité de transport : 25 000 < 60 000 ⇒ 25 000 exonéré

* Remboursement de frais : exonéré à 100% (65 000)

* { Indemnité de fonction + indemnité de tournée = 275 000
Plafond = 10%RE = 76 800
76 800 < 275 000 ⇒ 76 800 exonéré

SBI = 768 000 – 25 000 – 65 000 – 76 800

SBI = 601 200

2) Assiette de cotisation CNPS (AS)

RE	768 000
Indemnité de transport	- 25 000
Remboursement frais	- 65 000
<hr/>	
Assiette sociale (AS)	= 678 000

3) Salaire net (SN)

$$\begin{aligned} * \text{ IS} &= 1,2\% \times \text{SBI} \\ \text{IS} &= 601\,200 \times 1,2\% \\ \text{IS} &= \mathbf{7\,214} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} * \text{ CN : Base (CN)} &= \text{R} = 80\% \times \text{SBI} = 80\% \times 601\,200 = 480\,960 \\ [0-50\,000] \% \times 50\,000 &= 0 \\] 50\,000 - 130\,000] 80\,000 \times 1,5\% &= 1\,200 \\] 130\,000 - 240] 70\,000 \times 5\% &= 3\,500 \\] 200\,000 - 480\,960] \times 10\% \times \frac{280\,960}{\text{CN}} &= 28\,096 \\ \text{CN} &= \mathbf{32\,796} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} * \text{ IGR : Base (IGR)} &= 85\%[80\% \times \text{SBI} - (\text{IS} + \text{CN})] = 85\%[80\% \times 601\,200 - 7\,214 - 32\,796] \\ \text{Base (IGR)} &= 374\,807,5 \end{aligned}$$

Marié = 2 parts
3 enfants à charge = 3 x 0,5 = 1,5 parts
Nombre de part (N) : **N = 3,5 parts**

$$Q = \frac{\text{R}}{\text{N}} = \frac{374\,807,5}{3,5} = 107\,087,85$$

$$\begin{aligned} 81584 &< Q < 126\,583 \\ \text{IGR} &= \text{R} \times 20/120 - 7031 \times \text{N} \\ \text{IGR} &= 374\,807,5 \times 20/120 - 7031 \times 3,5 \\ \text{IGR} &= \mathbf{37\,859} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} * \text{ CR ou CNPS} \\ \text{Assiette : AS} &= 678\,000 < 45 \times 36\,607 \text{ d'où assiette CNPS} = 678\,000 \\ \text{CR} &= \text{CNPS} = 3,2\% \times 678\,000 \\ \text{CR} &= \mathbf{21\,696} \end{aligned}$$

$$\text{Total des retenues} = \text{IS} + \text{CN} + \text{IGR} + \text{CR} = 99\,565$$

$$\begin{aligned} \text{Salaire net} &= 768\,000 - 99\,565 \\ \text{Salaire net} &= \mathbf{668\,435} \end{aligned}$$

CORRIGE BTS 2005 SESSION 2 : FISCALITE

DOSSIER I : TVA

2)-a/ La date d'exigibilité est fin Février 2005, car il s'agit d'une prestation de service.

b/ Il s'agit d'une LSM

L'assiette de la TVA est la valeur sur le marché soit 1 000 000

TVA à payer = TVA exigible – TVA déductible

TVA à payer = 1 000 000 x 18 % – 0

TVA = 180 000

c/ Revente d'une machine

1- Oui, il y a une régularisation de TVA en 2003. L'entreprise est sa première année d'activité.

$$\Delta = 90 \% - 96 \% = - 6 \%$$

On a un reversement de TVA

TVA à reverser = 3 690 000 x 18 % x 6%

TVA à reverser = 39 852

2- Le sort fiscal de la revente : TVA exigible = prix de cession x 18 %

TVA exigible = 2 000 000 x 18 %

TVA exigible = 360 000

TVA exigible = 360 000

3)-1/ TVA déductible et base amortissable

Eléments	Montant HT	TVA déductible	TVA non déductible	Base amortissable
Matériel informat.	4 000 000	4 000 000 x 18% x 0,9 = 90 648	4 000 000 x 18% x 0,1 = 72 000	4 000 000 + 72 000 = 4 072 000
Bâtiment (cantine)	15 000 000	= 0	15 000 000 x 18% = 2 700 000	15 000 000 + 2 700 000 = 17 700 000

3)-2/ Calcul du prorata de déduction applicable en 2005.

$$P\% = \frac{\text{CA taxable TTC}}{\text{CA total}} \times 100 \Leftrightarrow P\% = \frac{N}{D} \times 100$$

Eléments	N	D
Vente de pièces en CI : 600 000 000 x 1,18	708 000 000	708 000 000
Vente de pièces à l'étranger : 200 000 000 x 1,18	236 000 000	263 000 000
Vente de pièces en franchise : 50 000 000 x 1,18	59 000 000	59 000 000
Vente de pièces usagées : 5 000 000 x 1,18	5 900 000	5 900 000
Vente de déchets neufs d'industrie : 6 000 000 x 1,18	7 080 000	7 080 000
Redevance de brevets : 200 000 000 x 1,18	236 000 000	236 000 000
Produits financiers	—	—
TOTAL	1 251 980 000	1 251 980 000

NB : Pour le calcul du prorata l'étudiant doit tenir compte de toutes les opérations de (2/).

$$P\% = \frac{1\,251\,980\,000}{1\,251\,980\,000} \times 100 = 100\%$$

3)-3/ Non, car la variation du Prorata (**100% – 90% = 10%**) n'est pas supérieure à 10%.

DOSSIER II : DROIT D'ENREGISTREMENT

1- Les conditions d'application du régime spécial de fusion :

- ✓ Les sociétés apporteurs et bénéficiaires doivent être des sociétés de capitaux.
- ✓ Le siège social des sociétés bénéficiaires doit être en C.I.
- ✓ Dans le cas d'apport partiel d'actif, les sociétés concernées doivent manifester expressément dans l'acte d'apport leur volonté.
- ✓ Dans le cadre de fusion et de scission, les apports résultant des conventions doivent entraîner dès leur réalisation la dissolution systématique de la société apporteur.

NB : (Les 4 conditions sont cumulatives)

2- Liquidation des droits lors de la scission

Tableau de répartition des éléments et calcul des APS

Eléments	Montants	SA BENZ	SNC BJ
Matér. et outillage	1 100 000 000	–	1 100 000 000
Bâtiment	1 400 000 000	1 400 000 000	–
Terrain	800 000 000	–	800 000 000
marchandises	210 000 000	157 500 000	52 500 000
Créances	340 000 000	255 000 000	85 000 000
Banques	250 000 000	175 000 000	75 000 000
Caisse	50 000 000	35 000 000	15 000 000
Apport brut	4 150 000 000	2 022 500 000	2 127 500 000
A.T.O	450 000 000	⁽¹⁾ 219 307 229	⁽²⁾ 230 692 771
APS	3 700 000 000	1 803 192 771	1 896 807 229

$$(1): 4\,500\,000\,000 \times \frac{2\,022\,500\,000}{4\,150\,000\,000}$$

$$(2): 450\,000\,000 - 2\,193\,072\,229$$

Calcul des droits de scission

a. Liquidation des droits chez SA BENZ

	Libellés et calculs	DP	DF
I	<u>Droit d'apport minoré</u> Base déjà taxée à l'art 754 ($4\bar{M} - 0,5\bar{M}$) = 4 000 000 000 + apport nouveau (APS) : = 1 803 192 771 Capital nouveau : 5.000.000.000 < 5.803.192.771 1 ^{ère} tranche (5.000.000.000 – 4.000.000.000) x 0,3% 2 ^{ème} tranche (5. 803.192.771 – 5.000.000.000) x 0,1%	3 000 000 803 193	
II	<u>Prise en charge du passif</u> (219 307 229).....	18 000
III	<u>TCF</u> : (bâtiment) 1 400.000.000 x 0,4%	5 600 000	
	TOTAL	9 403 193	18 000
		Droit dû	Droit non dû

b. Liquidation des droits dus chez la SNC BEAUJUS

	Libellés et calculs	DP	DF
I	<u>Droit d'apport</u> : APS = 1 896 807 229 < 5 000 000 000 1 896 807 229 x 0,6%	11 380 843	
II	<u>Droit de mutation</u> : (ATO = 230 692 771) Caisse : 15.000.000 x 0% Banque : 75.000.000 x 0% Créances 85.000.000 x 0% Marchandises : 52.500.000	0 0 0	18 000
	Terrain : 3 192 771 x 10%	319 277	
III	<u>TCF</u> : (terrain) 800.000.000 x 1,2%	9 600 000	
	TOTAL	21 300 120	18 000
		Droit dû	Droit non dû

DOSSIER III : IBIC + article 28 du CGI

1- Détermination de l'impôt BIC

Eléments	R	D
Bénéfice comptable	25 000 000	–
Produits exonérés	–	10 000 000
+ valeur sur article 28	–	5 000 000
Charges non déductibles	19 000 000	–
Totaux	44 000 000	15 000 000
Résultat fiscal provisoire (R – D)	29 000 000	
Déficits fiscaux		
N-2 : 6 000 000 – 4 000 000	- 2 000 000	
N-1 : 3 000 000 – 3 000 000	0	
Résultat provisoire avant ARD	27 000 000	
<u>ARD</u>		
N-2	- 4 000 000	
N-1	- 3 000 000	
	20 000 000	
Résultat fiscal définitif = 20 000 000		

$$\text{IBIC} = \text{RF} \times 25 \%$$

$$\text{IBIC} = 20\,000\,000 \times 25 \%$$

$$\text{IBIC} = 5\,000\,000$$

2- Les conditions de réemploi des plus-values

- Il faut que la plus-value soit réalisée sur les immobilisations en cours d'exploitation.
- Les réinvestissements doivent se faire sur 3 ans au maximum.
- Le réinvestissement doit se faire en C.I en immobilisation.
- Le montant de réinvestissement doit être égal au moins au coût de revient de bien cédé + la plus-value à réinvestir.

3- Montant minimum à réinvestir

$$\text{MMR} = V_0 + (+\text{value})$$

$$\text{MMR} = (8\,000\,000 \times 1,18) + 5\,000\,000$$

$$\text{MMR} = 14\,440\,000$$

4- La + value à réintégrer au résultat N + 1

$$+ \text{Value non réinvestie} = \text{MMR} - \text{Investissement}$$

$$+ \text{Value non réinvestie} = 14\,440\,000 - 14\,160\,000$$

$$+ \text{Value non réinvestie} = 280\,000$$

$$+ \text{Value à rapporter au résultat} = 280\,000 + (5\,000\,000 - 280\,000) / 5 \times 8/12$$

$$+ \text{Value à rapporter au résultat} = 909\,333$$

5- Calcul de la nouvelle plus-value à réinvestir

$$\text{VNC} = 14\,160\,000 - (14\,160\,000 \times 31/12)$$

$$\text{VNC} = 14\,160\,000 - 8563\,400$$

$$\text{VNC} = \mathbf{6\,844\,000}$$

$$+ \text{Value} = 10\,104\,812 - 6\,844\,000$$

$$+ \text{Value} = \mathbf{3\,260\,812}$$

$$\text{La plus-value non encore rapporter au résultat} = (5\,000\,000 - 280\,000) \times (60-31)/60$$

$$\text{La plus-value non encore rapporter au résultat} = \mathbf{2\,281\,333}$$

$$\text{Nouvelle + value} = 3\,260\,312 + 2\,281\,33$$

$$\text{Nouvelle + value} = \mathbf{5\,542\,145}$$

6- Calcul du montant du montant minimum à réinvestir

MMR = + value à réinvestir + prix de réinvestissement ; avec

$$\text{Prix de réinvestissement} = V_0 - (+ \text{value effectivement réinvestie})$$

$$\text{Prix de réinvestissement} = 14\,160\,000 - (5\,000\,000 - 280\,000)$$

$$\text{Prix de réinvestissement} = \mathbf{9\,440\,000}$$

$$\text{MMR} = 5\,542\,145 + 9\,440\,000$$

$$\text{MMR} = \mathbf{14\,982\,145}$$

7- Calcul de la quote-part de + value virée au résultat de N+3

Pour les 11 mois ; quote-part = $4\,720\,000 \times 11/12 \times 20\%$

$$\text{Quote-part} = \mathbf{865\,333}$$

CORRIGE BTS 2006 FISCALITE

DOSSIER 1 : DROIT D'ENREGISTREMENT

1-1 Droit dus lors de la constitution

a- Montant de l'emprunt (x)

Actif	Montant	Actif	Montant
Charges immobilisées	4 000 000	Capital	330 000 000
Droit au bail	11 500 000	Réserves	62 500 000
Bâtiment industriel	150 000 000	Emprunt	X
Matériel industriel	50 000 000	Fournisseurs	20 000 000
Matériel et outillage	200 000 000	Dettes fiscales	5 000 000
Stock de marchandises	102 000 000		
Produits finis	80 000 000		
Banque	3 000 000		
Caisse	7 000 000		
Total	617 500 000	Total	417 500 000 + X

$$X = 617\,500\,000 - 417\,500\,000 = 200\,000\,000$$

b- Analyse des apports

* SARL BETY

Droit au bail : (11 500 000 x 1,2)	= 13 800 000
Bâtiment industriel : (160 000 000 x 1,2)	= 192 000 000
Matériel industriel : (50 000 000 x 1,2)	= 60 000 000
Matériel et outillage : (200 000 000 x 1,2)	= 240 000 000
Matière première : (102 000 000 x 0,95)	= 96 900 000
Produits finis : (80 000 000 x 0,95)	= 76 000 000
Trésorerie :	10 000 000
Apport brut :	688 700 000
- ATO (20 M + 200 M + 5 M)	= 225 000 000
APS	= 463 700 000

* Actionnaire SORY

Apport brut (bâtiment bureau) :	130 000 000
ATO :	30 000 000
APS :	100 000 000

* Autres actionnaires

Numéraires : $50\,000 \times 25\,000 = 1\,250\,000\,000$

Capital = Somme APS = $1\,813\,700\,000$

c- Calcul des droits lors de la constitution

	Libellés et calculs	DP	DF
I	Droit d'apport : APS = $1\,813\,700\,000 < 5\,000\,000\,000$ $1\,813\,700\,000 \times 0,6\%$	10 882 200	
II	TCF : (bâtiment industriel + bâtiment de bureau) $(192\,000\,000 + 130.000.000) \times 1,2\%$	3 864 000	
III	Droit de mutation :		
	* SARL BETY (ATO = 225 000 000)		
	Caisse : $7.000.000 \times 0\%$	0	
	Banque : $3.000.000 \times 0\%$	0	
	Produits finis : $76.000.000 \times 0\%$	0	
	Matières premières : 96.900.000.....	18 000
	Bâtiment industriel : $42\,100\,000 \times 7,5\%$	3 157 500	
	* ACTIONNAIRE SORY (ATO = 30 000 000)		
	Bâtiment de bureau : $30.000.000 \times 7,5\%$	2 250 000	
	TOTAL	20 153 700	18 000
		Droit dû	Droit non dû

1-2 Droits dus lors de l'augmentation

a- Analyse des apports

* Augmentation par apports nouveaux

Emission d'actions ($20\,000 \times 35\,000$) : 700 000 000

Comptes courants : 50 000 000

Apport en nature : 200 000 000

Terrains nus : 10 000 000

Bâtiments industriels : 250 000 000

Hypothèque Bâtiment : - 60 000 000

Apports nouveaux 950 000 000

* Augmentation par incorporation

Provision sans objet : 300 000 000

b- Liquidation

Capital non amorti = 3 500 000 000

Capital amorti = 500 000 000

Action gratuite = - 100 000 000

Prime d'émission = 150 000 000

Capital non appelé = 250 000 000

Base taxée à l'article 754 = 4 300 000 000

	Libellés et calculs	DP	DF
I	Droit dû par apports nouveaux		
	Base déjà taxée à l'art 754 : 4 300 000 000		
	+ apport nouveau (APS) : 950 000 000		
	Capital nouveau : 5.000.000.000 < 5.250.000.000		
	1 ^{ère} tranche (5.000.000.000 – 4.300.000.000) x 0,6%	4 200 000	
	2 ^{ème} tranche (5.250.000.000 – 5.000.000.000) x 0,2%	500 000	
II	Droit dû par incorporation : 300 000 000 x 6%	18 000 000	
III	Droit de mutation : ATO = 60 000 000		
	Hypothèque/bâtiment : 60 000 000 x 7,5%	4 500 000	
IV	TCF : (terrain+bâtiment) 260.000.000 x 1,2%	3 120 000	
	TOTAL	30 320 000	–
		Droit dû	

2- Conséquences fiscales du changement d'affectation

$$\begin{aligned} \text{Complément de droits} &: 60\,000\,000 (10\% - 7,5\%) = 1\,500\,000 \\ \text{Majoration} &: 1\,500\,000 \times 50\% = 750\,000 \\ \text{Coût fiscal} &= 2\,250\,000 \end{aligned}$$

DOSSIER II : TVA

1- Calcul du pourcentage d'exportation PE

$$PE = \frac{\text{CA taxable à l'exportation}}{\underbrace{\text{Ventes locales de produits taxables} + \text{exportation de produits taxables}}_{\text{CA total des produits taxables TTC}}} \times 100$$

$$PE = \frac{2\,000\,000\,000}{2\,500\,000\,000} \times 100 = 80\%$$

80 % > 50 %, cette entreprise est exportatrice pour l'exercice 2006. Elle opère donc la retenue à la source.

NB : la loi de finance actuelle a abrogé la retenue à la source.

2- Calcul de la TVA à payer ou crédit de TVA

* Calcul de prorata général de déduction

$$P\% = \frac{\text{CA taxable et assimilé TTC}}{\text{CA total}} \times 100$$

$$P\% = \frac{2\,500\,000\,000}{3\,500\,000\,000} \times 100 = 71,42\%$$

Prorata = 80%. Le prorata applicable en 2006 est de 72 %.

* Tableau d'analyse des opérations du mois d'Avril au regard de la TVA ?

Dates	Libellés et calculs	TVA exigible	TVA déductible
01/04	Doc N° 3: (10 000 000 + 2 500 000) x 18 % x 72 %	–	1 620 000
03/04	Fact N° 21: (20 x 80 000) x 18 %.....	288 000	–
04/04	Fact N° 22: { 30 x 80 000 x 18% 11500 000 (exonérée)	432 000	–
		0	–
06/04	Fact N° 60: 850 000 x 18 % (non déductible).....	–	0
08/04	Fact N° 100: (1 500 000 x 18 %) x 72 %.....	–	194 400
12/04	Fact N° 23 : exportation (exonérée)	–	0
15/04	Fact N° AV.5: (5 x 80 000) x 18 %.....	- 72 000	–
20/04	LSM construction : hors du champ d'application	–	–
25/04	TVA à reverser : (120 000 000 x 18 %) x 23/96.....	5 175 000	–
25/04	Fact N° 13: (15 000 000 x 18 %) x 72 %.....	–	1 944 000
26/04	Fact N° 32: 1 800 000 x 18 % x 72 %.....	–	233 280
27/04	Doc N° 4: (12M + 6M x 40%) x 18 % x 72 %.....	–	1 866 240
28/04	Fact N° 24 (exonérée).....	0	–
29/04	Fact N°25 : 15 000 000 x 18 %	2 700 000	–
TOTAL		8 523 000	5 857 920
TVA exigible :		8 523 000	
TVA déductible :		-5 857 920	
Crédit de TVA :		- 35 000 000	
Crédit de TVA à reporter		32 334 920	

3- La déclaration de la TVA (voir annexe)

DOSSIER III : IBIC

1- Déterminons le résultat fiscal (RF) : BC – D + R

Le CATTC de l'entreprise 1 560 000 000 > 150 000 000 donc l'entreprise est assujettie au régime réel normal.

Eléments	R (+)	D (-)
Bénéfice comptable	167 321 500	
* <u>Mission du DG au Canada :</u>	1 000 000	
* <u>Indemnités de fonction octroyées :</u> 30 000 000		
Membres permanents : 2 000 000 x 11 = - 22 000 000		
Yao : 2 000 000 x 3/12 = - 500 000		
Ali : 2 000 000 x 5/12 = - 833 333		
Indemnités à réintégrer = 6 666 667	6 666 667	
* <u>Matériel de bureau :</u> 590 000 – 590 000/1,18 = 90 000	90 000	
* <u>Intérêt des comptes courants :</u>		
A1 du 1/3/N au 31/12/N: (15 % - 12 %) x 70 000 000 x 10/12	1 750 000	
A2 du 1/5/N au 31/12/N: (15 % - 12 %) x 140 000 000 x 8/12	2 800 000	
* <u>Frais d'acquisition des titres :</u>		
Titres de la SA BLB (titres de participation).....	1 500 000	
Titres de la SAB DXD : Fiscalement déductible.....	–	
* <u>Dons et subventions</u>		
Club sportif non reconnu.....	15 000 000	
Club sportif reconnu : 50 000 000 – 2,5 % x 1 500 000 000	11 000 000	
* <u>Dotation relative à l'immeuble d'habitation</u>	9 000 000	
22 500 000 – (60 % x 450 000 000 x 1/20) = 9 000 000		
* Dividende provenant d'une filiale : 15 000 000 x 95 %		14 250 000
* Intérêts net de don de caisse		–
* Reprise de provision sur perte de charge.....		1 800 000
* LSM d'un matériel industriel.....		–
* Intérêt / dépôt bancaires 1 850 000 x 50 %.....		925 000
* Reprise de provision pour vol.....		3 200 000
* Plus-value de fusion art 32 : 12M – 7M = 5 000 000		5 000 000
TOTAL	216 128 167	25 175 000

Résultat fiscal avant déficits : 216 128 167 – 25 175 000 = 190 953 167

Déficits (15 000 000 + 12 000 000 + 5 000 000) = -32 000 000

ARD (6 000 000 + 8 000 000 + 7 000 000 + 8 000 000) = -29 000 000

Résultat fiscal avant art.110 = 129 953 167

Réductible fiscal imposable :

Zone A : 75,6 M x 35 % = 18,9 M < 64 976 583,5 = -26 460 000

Zone B : 75,6 M x 40 % = 22,68 M < 64 976 583,5 = -30 240 000

Résultat fiscal imposable :

Zone A : 129 953 167 – 26 460 000 = **103 493 167**

Zone B : 129 953 167 – 30 240 000 = **99 713 167**

2- Calcul de l'impôt dû

Calcul de l'IBIC :

IBIC zone A : $103\,493\,000 \times 25\% = 25\,873\,250$

IBIC zone B : $99\,713\,000 \times 25\% = 24\,928\,250$

Calcul de l'IMF :

IMF = CA TTC x 0,5%

IMF = $1\,560\,000\,000 \times 0,5\% = 7\,800\,000$

Calcul de l'impôt exigible :

BIC > IMF donc l'impôt exigible est l'IBIC

Soit pour la zone A : 25 873 250 et pour la zone B : 24 928 250

Versements	Dates	Zone A	Zone B
Versement	20/4/N+1	8 624 417	8 309 417
Versement	20/06/N+1	8 624 417	8 309 417
Versement	20/09/N+1	8 624 417	8 309 417

CORRIGE BTS 2007 FISCALITE

EXERCICE 1 : TVA

Opérations	TVA exigible	TVA déductible
TVA/CA chantier A : $123\,678\,000 \times 18\% \times \frac{1}{2}$	11 131 020	—
TVA/CA chantier B : $28\,647\,000 \times 18\% \times \frac{1}{2}$	2 578 230	—
TVA/CA chantier C : $38\,437\,000 \times 18\% \times \frac{1}{2}$	3 459 330	—
Ou TVA/CA total = $190\,762\,000 \times 18\% \times \frac{1}{2}$	17 165 580	—
<u>Achats de Décembre 2006</u>		
Matériaux : déductibilité ultérieure	—	—
Fourniture de bureau : $73\,000 \times 18\%$	—	13 140
Gasoil pour matériel de chantier : $373\,000 \times 18\%$	—	Exclus (0)
Réparation d'un compresseur : $93\,000 \times 18\%$	—	16 740
<u>Opérations de Janvier 2007</u>		
Cession du matériel : $25\,000\,000 \times 18\%$	4 500 000	—
Réparation d'un camion : $103\,000 \times 18\%$	—	18 540
Electricité du bureau : $33\,000 \times 18\%$	—	5 940
Réparation de la voiture de fonction : $48\,000 \times 18\%$	—	Exclus (0)
Cadeau publicitaire : $103\,000 \times 18\%$	—	18 540
Frais de publicité : déductibilité ultérieure	—	—
Matériel de chantier : $1\,473\,000 \times 18\%$	—	265 140
Camionnette de livraison : $45\,300\,000 \times 18\%$	—	8 154 000
TOTAL	21 668 530	8 492 040
TVA brute = (TVA exigible – TVA déductible)	13 176 490	
Crédit de TVA	1 837 000	
TVA due nette	11 339 490	

EXERCICE 2 : SALAIRE

1- Calcul du salaire brut imposable

Eléments	Koné	Alla	Michel
Salaire de base	120 000	230 000	800 000
Prime d'ancienneté	12 000	11 500	-
Prime de transport	20 000	25 000	200 000
Indemnité de représentation	-	-	125 000
Prime d'expatriation : 800 000 x 40 %	-	-	320 000
Indemnité de logement	-	50 000	-
Rémunération total en espèce	152 000	316 000	1 445 000
<u>Exonérations</u>			
- Transport.....	-20 000	-25 000	-25 000
- indemnité de représentation..... (1 445 000 x 10 % = 144 500 > 125 000)	- 125 000
- Assurance : 150 000			
1 ^{ère} limite : 10 % x 1 144 500 = 144 500			
2 ^{ème} limite : 300 000			
Avantage en nature (300 000)			450 000
Salaire brut imposable	132 000	291 000	1 600 500

2- Calcul de la CRN salarié

Koné : CRN = 1 % x 132 000 = 1 320

Alla : CRN = 1 % x 291 000 = 2 910

Michel : CRN = 1,5 % x (1 600 500 - 300 000) = 19 508

Total CRN = 23 688 (*abrogée en juin 2009*)

3- CRN employeur

Cadeau à la clientèle 800 000

Transport 1 500 000

Autres services 2 000 000

Don à une grande école : 1 000 000

Assiette CRN 5 300 000

CRN = 2 % x 5 300 000

CRN = 106 000 (*abrogée en juin 2009*)

4- Charges patronales

Impôts :

IS	{ Personnel local = (132 000 + 291 000) x 1,2 % =	5 076
	{ Personnel expt = 1 600 500 x 10,4 %	= 166 452
	Total IS	= 171 528

FDFP

Taxe d'apprentissage = (132 000 + 291 000 + 1 600 500) x 0,4% = 8 094

Taxe de la formation continue = (132 000 + 291 000 + 1 600 500) x 0,6% = 12 146

Total = 20 235

EXERCICE 3 : DROIT D'ENREGISTREMENT

1- Liquidons les droits d'enregistrement lors de la constitution

Analyse des apports

Constructions	=	950 000 000
Matériels	=	300 000 000
Mobiliers	=	220 000 000
Chèque	=	875 000 000
Espèces	=	12 000 000
Apport brut	=	2 357 000 000
ATO (23 000 000 + 90 000 000)	=	113 000 000
APS	=	2 244 000 000

Liquidation des droits

	LIBELLES	DP	DF
I	Droit d'apport : 2 244 000 000 < 5 000 000 000 2 244 000 000 x 0,6 %	13 464 000	
II	Droit de mutation : ATO = 113 000 000 Espèce = 12 000 000 000 x 0 % Chèque = 101 000 000 000 x 0 %	0 0	
III	TCF : (constructions) : 950 000 000 x 1,2 %	11 400 000	
	TOTAL	24 864 000	—
		Droit dû	

2- Droits dû lors de l'augmentation

* Apport nouveau

Emission des actions : 12 500 x 9 800 = 122 500 000
Conversion des emprunts = 720 000 000
Apports nouveaux = 842 500 000

* Incorporation de réserve = 560 000 000

LIBELLES	DP	DF
Droit dû par apports nouveaux		
Base déjà taxée à l'art 754 : 2 244 000 000		
Apports nouveaux : 8 42 500 000		
Capital nouveau : 5 000 000 000 < 3 086 500 000 842 500 000 x 0,6 %	5 055 000	
Droit dû par incorporation : 560 000 000 x 6 %	33 600 000	
TOTAL	38 655 000	—
	Droit dû	

33 655 000 > 5 000 000, alors on peut fractionner le paiement des droits dus par incorporation.

Droits dus lors de la formalité d'enregistrement : 50 550 000 + 33 600 3 000 x 1/3
Droits dus = 16 255 000

3- Capital après augmentation

Capital initial	2 244 000 000
Emission hors prime (10 000 x 9 800) :	98 000 000
Conversion hors prime (10 000 x 60 000) :	600 000 000
Incorporation	560 000 000
<u>Capital après augmentation</u>	<u>3 502 000 000</u>

4- Droit dû lors de l'apport partiel d'actif

a) Analyse des apports

* Apport nouveau

Brevets : 120 000 000 x 1,2	=	144 000 000
Constructions industrielles : 720 000 000 x 1,2	=	864 000 000
Constructions logements : 440 000 000 x 1,2	=	528 000 000
Stock de produits finis	=	95 000 000
<u>Apport brut</u>	<u>=</u>	<u>1 631 000 000</u>
ATO (fournisseurs + TVA due)	=	263 800 000
<u>Apports nouveaux</u>	<u>=</u>	<u>1 367 200 000</u>

* Incorporation de la prime d'émission antérieure

(12 500 – 10 000) x 9 800 = 24 500 000

b) Liquidation

ELEMENT	DP	DF
<u>Droit dû par apports nouveaux</u>		
Base déjà taxée à l'art 754 : 3 086 500 000 (2 244 000 000 + 842 500 000)		
Apports nouveaux : 1 367 200 000		
Capital nouveau : 5 000 000 000 > 4 453 700 000 1 367 200 000 x 0,6 %.....	8 203 20	
<u>Droit dû par incorporation</u> de la prime antérieure	Exonéré ou 18 000
<u>Droit de mutation</u> (ATO = 263 800 000)		
Stock de PF = 95 000 000.....18 000
Constructions industrielles = 168 800 000 x 7,5%....	12 660 000	
<u>Contribution foncière</u> : (528 M + 64 M) x 1,2%.....	16 704 000	
TOTAL	37 567 200	18 000
	Droit dû	Droit non dû

CORRIGE BTS 2008 FISCALITE

EXERCICE 1 : TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée)

Calcul du prorata de déduction

$$P\% = \frac{CA \text{ taxable TTC}}{CA \text{ total}} \times 100 \Rightarrow P = \frac{N}{D} \times 100$$

	LIBELLES	N	D
1	Ventes taxables : 483 600 000 x 1,18	570 648 000	570 648 000
2	Ventes non taxables : $\frac{483\,600\,000}{0,65} \times 35\%$	-	260 400 000
	TOTAL	570 648 000	831 048 000

$$P\% = \frac{570\,648\,000}{831\,048\,000} \times 100 \Rightarrow P\% = 68,67\% \approx 69\%$$

Détermination de la TVA à payer au titre du mois de décembre N

ELEMENTS	TVA exigible	TVA déductible
Vente à crédit non taxable Exonéré	0	-
Vente d'articles taxables (11,5M x 0,96 x 0,98 + 0,81M) x 0,18	2 093 256	-
Consignation emballages TVA non exigible	0	-
Emballages non retournés 420 000 x 0,18	75 600	-
Livraison de produits taxables 1 820 000 x 0,18	327 600	-
Achat de produits non taxables Exonéré	-	0
Acquisition machine à laver TVA non déductible	-	0
Facture { eau: 150 000 x 0,18 x 0,69 électricité: 400 000 x 0,18 x 0,69 téléphone: 180 000 x 0,18 x 0,69	- - -	Deductib. ultérieure
Achat fournitures de bureau 225 000 x 1,18 = 265 500 > 250 000	-	Non dédu.
Achat de produits taxables 10 500 000 x 0,96 x 0,18	-	1 814 400
Réparation climatiseurs : déductibilité ultérieure	-	-
Achat de vêtements et chaussures 1 500 000 x 0,18 x 0,69	-	186 300
Acquisition d'immeuble Exonérée	0	-
Cadeaux à la clientèle :		
Bouteilles de whisky : 100 x 5 000 x 0,18 x 0,69	-	62 100
Pendules de voyage : 3 000 000 (non déductible)	-	0
Cession de machine électronique : 500 000 x 0,18	90 000	-
TOTAUX	2 586 456	2 062 800
TVA NETTE A PAYER = 2 586 456 – 2 062 800	523 656	

EXERCICE 2 : DROITS D'ENREGISTREMENT

1- Conditions pour bénéficier du taux réduit lors de la mutation d'immeubles :

- ✓ L'immeuble doit être à usage commercial, industriel ou de bureau
- ✓ L'acquéreur doit être soumis à un régime réel d'imposition
- ✓ L'acquéreur doit s'engager à utiliser l'immeuble conformément à son objet pendant au moins 10 ans
- ✓ L'immeuble doit être bâti

2- Condition de fractionnement des DE et calcul des droits

Pour être fractionné, le droit d'apport doit être supérieur à 25 000 000

Calcul des droits

Analyse des apports

SARL KOTO	
Bâtiment logement :	430 000 000
Bâtiment commercial :	1 000 000 000
Matériel :	600 000 000
Marchandises :	560 000 000
<u>Apport brut :</u>	<u>2 590 000 000</u>
- ATO :	2 200 000 000
<u>APS₁</u>	<u>390 000 000</u>

Mr SOUSSOU	
Matériel :	200 000 000
Créances :	150 000 000
Espèces :	100 000 000
<u>APS₂</u>	<u>450 000 000</u>

AUTRE ACTIONNAIRES

$$APS_3 = 450\,000 \times 12\,000 - 540\,000\,000$$

$$APS_3 = 4\,560\,000\,000$$

$$\Sigma APS = 550\,000 \times 12\,000 = 5\,400\,000\,000$$

$$\Sigma APS = APS_1 + APS_2 + APS_3 = 5\,400\,000\,000$$

Liquidation des droits

ELEMENTS ET CALCULS	DP	DF
<u>Droit d'apport</u> : $APS = 5\,400\,000\,000 > 5\,000\,000\,000$		
5 400 000 000 $\left\{ \begin{array}{l} 5\,000\,000\,000 \times 0,6\% \\ (5\,400\,000\,000 - 5\,000\,000\,000) \times 0,2\% \end{array} \right.$	30 000 000 800 000	
<u>Droit de mutation</u> : ATO SARL KOTO = 2 200 000 000		
Marchandises :560 000 000	-	18 000
Bât commercial : 1 000 000 000 x 7,5%	75 000 000	
Matériel :600 000 000 x 10%	60 000 000	
Bât logement :40 000 000 x 10%	4 000 000	
<u>TCF</u> : Bât. (commercial et logement) : 1 430 000 000 x 1,2%	17 160 000	
TOTAUX	186 960 000	18 000
	Droit dû	Droit non dû

$$\text{Droit d'apport} : 30\,000\,000 + 800\,000 = 30\,800\,000 ;$$

30 800 000 > 25 000 000, le paiement des droits d'apport peut être fractionné

$$\text{Droit à payer} : 186\,860\,000 - 30\,800\,000 \times 2/3$$

$$\text{Droit à payer} = 166\,426\,667$$

3- Conséquences fiscales :

✓ Changement d'affectation du bâtiment

Le délai de 10 ans n'étant pas respecté, la société payera un complément de droit de mutation majoré d'une pénalité de 50%.

Complément : $1\ 000\ 000\ 000 \times 1/5 \times (10\% - 7,5\%) = 5\ 000\ 000$	
Majoration : $5\ 000\ 000 \times 50\% \dots\dots\dots = 2\ 500\ 000$	
<u>Cout fiscal</u>	<u>7 500 000</u>

✓ Cession de titres

Elle a lieu dans la période de non négociabilité ; elle sera donc soumise au droit de mutation.

Titres liés au matériel :	18 000
Titres liés aux créances :	exonérés
<u>Titres liés aux espèces :</u>	<u>exonéré</u>
Total à payer	18 000

EXERCICE 3 : IMPOT BIC

Détermination du résultat fiscal et calcul de l'impôt IBIC (voir tableau à la page suivante)

Résultat fiscal provisoire :	329 300 000
Déficit antérieur :	- 150 000 000
<u>Résultat fiscal définitif.....</u>	<u>179 300 000</u>

Calcul de l'IBIC

$$\text{IBIC} = \text{RF} \times 25\%$$

$$\text{IBIC} = 179\ 300\ 000 \times 25\%$$

$$\text{IBIC} = 44\ 825\ 000$$

Calcul de l'IMF

$$2\ 000\ 000\ 000 \times 1,18$$

$$+ 800\ 000\ 000$$

$$+ 100\ 000\ 000 \times 1,18$$

$$\text{Base IMF} = 3\ 278\ 000\ 000$$

$$\text{IMF} = \text{Base} \times 0,5\%$$

$$\text{IMF} = 3\ 278\ 000\ 000 \times 0,5\%$$

$$\text{IMF} = 16\ 390\ 000 \quad \text{Soit IMF} = 15\ 000\ 000$$

On a : $\text{IMF} < \text{IBIC}$;

Donc impôt à payer = IBIC = 44 825 000

Dates de paiement

IBIC est payé en 3 fractions égales :

* 1^{er} versement a lieu le 20/4/N+1

$$\text{Montant} = \text{BIC}/3 = 14\ 941\ 667$$

* 2^{eme} versement a lieu le 20/6/N+1

$$\text{Montant} = 14\ 941\ 667$$

* 3^{eme} versement a lieu le 20/9/N+1

$$\text{Montant} = 14\ 941\ 667$$

ELEMENTS ET CALCULS	REINTEG.	DEDUCT.
Résultat comptable avant impôt	947 000 000	
Charges		
Majoration de la patente	4 000 000	
Majoration de l'IBIC	2 000 000	
Réparation véhicule de tourisme	—	
Vignette	—	
Cotisation CNPS	—	
Travaux, fournitures et services extérieurs	—	
Assurance tous risques	—	
Assurance-vie sur la tête du PDG	1 200 000	
Echange standard de moteur	8 400 000	
Acquisition de droit au bail (immobilisation)	6 000 000	
Cotisation groupement professionnel	—	
Droit de douane	—	
Retenue à la source d'impôt foncier	2 000 000	
Amortissements		
Amortissements linéaires des véhicules	—	
Provisions		
Provision pour créances douteuses	12 000 000	
Provision pour taxe FDFP	—	
Produits		
Dividendes nets de filiales ivoiriennes : 360 000 000 x 0,95		342 000 000
Dividendes nets de filiales étrangères : 304 000 000 x 0,95		288 800 000
Dividendes nets des autres titres de placem. : 5 000 000 x 0,5		2 500 000
Ventes taxables à la TVA		—
Ventes non taxables à la TVA		—
Transfert de charges		—
Produits accessoires		—
Reprise de provision non déductible		20 000 000
Rentée sur créances amorties		—
TOTAUX	982 600 000	653 300 000

CORRIGE BTS 2009 FISCALITE

EXERCICE1 : SALAIRE

Détermination du Salaire brut imposable (SBI) & le Salaire brut Social (SBS)

a-) M. ABIYOU Claude

✓ Calculs annexes

Taux d'ancienneté : date d'embauche le 12/05/1985 ; date de paye le 30/06/2009

16 / 2008	}	⇒	un taux d'ancienneté de 23%
30 / 06 / 2009			
-12 / -05 / -1985			
18 jours / 11 mois / 23 ans			

Eléments	Calculs	Montants
Salaire de base		480.0000
Sursalaire		440.000
Allocation Familiale		10.000
Indemnité de déplacement		250.000
Prime de transport		85.000
Remboursement de Frais réel		120.000
Prime d'ancienneté	23% x 480.000	110.400
Salaire Brut		1.495.400
Exonérations		
-Allocation Familiale		10.000
-Prime de transport		25.000
-Remboursement de Frais réel		120.000
Total Exonérations		155.000
Salaire Brut Imposable(SBI)	1.495.400 -155.000	1.340.400

Assiette sociale(SBS)		
Salaire brut		1.495.000
-Allocation familiale		(10.000)
-Transport		(25.000) ou(10550)
-Remboursement de Frais		(120.000)
SBS ou Assiette sociale		1.340.400 ou 1.354.850

b-) M. SANOGO

Eléments	Calculs	Fiscal	Social
		Montants	Montants
Salaire de base		600.000	600.000
Sursalaire		520.000	520.000
Indemnité de représentation		250.000	250.000
Indemnité de voiture		150.000	150.000
Prime d'ancienneté	600000*15%	90.000	90.000
Rémunération totale		1.610.000	1.610.000
Exonérations			
-Indemnité de représentation	250.000 } 150.000 }		
-Indemnité de voiture			
Limite (10% total rémunération)	10% x 1.610.000 161.000 < 400.000	161.000	
Rémunération espèce imposable	(a)	1.449.000	1.610.000
Avantage en nature			
Logement 6 pièces		600.000	600.000
Electricité		60.000	250.000
Climatisation		120.000	
Téléphone		180.000	180.000
Eau		50.000	210.000
Gardien		130.000 ⁽¹⁾	130.000
Total avantage en nature	(b)	1.140.000	1.370.000
Assiette	(a)+(b)	2.589.000	2.980.000
(1) on accepte 50.000 à la place de 130.000 et SBI égale à 2.509.000			

EXERCICE2 : IMPOT BIC

1- Détermination du régime fiscal

$$\text{CATTC} = (900.000.000 + 850.000.000) \times 1,18 = 2.065.000.000$$

CATTC = 2.065.000.000 > 150.000.000 donc l'Entreprise est assujettie au Régime du Réel Normal d'imposition.

2- Détermination du Résultat Fiscal et la Déduction de la base taxable et l'impôt BIC.

Eléments et Calculs	Réintégration	Déduction
Résultat Comptable		9.612.565
1-Dividendes reçus (5.400.000 x 50%)		2.700.000
2-Recouvrement d'impôt :		
-Salarié (30.000.000 x 60%)	18.000.000	
-Employeur : 30.000.000 x 40%	-	
-Impôt BIC : 3.100.000	3.100.000	
3-Dividendes antérieurs payés aux associés : 8.800.000	8 800 000	
4-Intérêts perçus sur les comptes à terme (800.000 x 50%)		400.000
5-Reprise de provision :		
-Stock de marchandises : 7.160.000		-
-renouvellement de matériels : 2.270.000		2.270.000
6-Les honoraires payés :		
-Aux notaires : 6.600.000	-	
-A l'architecte : 7.700.000	7.700.000	
-Au médecin : (9.900<10.000)	-	
7-Acquisition de titres de participation : 22.000.000	22.000.000	
8-Bénéfice de la succursale au Cameroun : 6.100.000		6.100.000
9-Plus value de fusion : 2.200.000		2.200.000
10-Intérêts de compte courant associés : 65.800.000		
(290M x 12% x 6/12 + 605M x 12% x 6/12) = 53.700.000		
Excédent à réintégrer : (65,8M – 53,7M) = 12.100.000	12.100.000	
TOTAL	71.700.000	23.282.565

Résultat Fiscal Provisoire : 71.700.000 – 23.282.565 = 48.417.435

Déficits ordinaires N -1 (8.400.000)

ARD N-1 (4.000.000)

Résultat Fiscal Définitif = 36.017.435

Base Taxable = 36.017.000

3- Calcul de l'IBIC

IBIC = 36.017.000 x 25%

IBIC = 9.004.250

* 2eme versement a lieu le 20/6/N+1

Montant = 3 441 667

* 3eme versement a lieu le 20/9/N+1

Montant = 3 441 667

Calcul de l'IMF

IMF = CATTC x 0,5%

IMF = 2065.000.000 x 0,5%

IMF = 10.325.000

IM F > IBIC donc l'impôt à payer est

IMF = 10.325.000

Les échéances

IMF est payé en 3 fractions égales :

* 1^{er} versement a lieu le 20/4/N+1

Montant = IMF/3 = 3 441 667

EXERCICE 3 : TVA

1- Les conditions de déductions de la TVA

- l'Entreprise doit être assujettie à la TVA
- Le bien ou le service doit être affecté à l'exploitation de l'Entreprise
- Le bien ou le service doit être taxable à la TVA
- Le bien ou le service doit être utilisée pour les opérations imposables à la TVA
- Le bien ou le service ne doit pas être exclus du droit à déduction de TVA
- La TVA doit figurer sur un document justificatif.

2- La TVA à payer au titre du mois du mois de mars N

Calcul du prorata (P) Prévisionnel

$$P = \frac{\text{CA taxable ou assimilé TTC}}{\text{CA total}} \times 100 \Leftrightarrow P = \frac{N}{D} \times 100$$

$$\text{On a CATTC} = 1,2\bar{M} \left\{ \begin{array}{l} \text{Exportation : } 800.000.000 \left\{ \begin{array}{l} \text{produits taxables : } 720.000.000 \\ \text{produits taxables : } 80.000.000 \end{array} \right. \\ \text{Locale : } 400.000.000 \left\{ \begin{array}{l} \text{produit taxable : } 260.000.000 \\ \text{Produit exonéré : } 140.000.000 \end{array} \right. \end{array} \right.$$

Libellés	N	D
Exportation taxable : 720.000.000 x 1,18	849.600.000	849.600.000
Exportation non taxable	-	80.000.000
Ventes locales taxables	260.000.000	260.000.000
Ventes locales exonérées	-	140.000.000
TOTAL	1.109.600.000	1.329.600.000

$$P = \frac{1\ 109\ 600\ 000}{1\ 329\ 600\ 000} \times 100 = 83,45\% \approx 84\%$$

Elément et calculs	TVA collectée	TVA déductible
Vente à l'exportation 45.000.000	exonérée	
Vente exonérée 30.000.000	exonérée	
Vente taxable 25.000.000x18%	4.500.000	
<u>Achats locaux</u>		
-Ouvrant droit à déduction 6.200.000x18%x84%		937.440
-N'ouvrant pas droit à déduction 2.800.000x18%		Non déductible
<u>Importation</u>		
-Ouvrant droit à déduction 5.300.000x18%x84%		801.360
-N'ouvrant pas droit à déduction		exclus
-Achat de biens et service exonéré		exonéré
-Achat de matières taxables 1.400.000x18%		252.000
-Achat de matière taxable pour les produits non taxables		Non déductible
TOTAL	4.500.000	1.990.800
TVA à payer = TVA Collectée -TVA Déductible = 4.500.000 – 1.990.800 = 2.509.200		

3-Conséquence fiscale pour une variation de 5% CA.

Il y aura une régularisation fiscale à faire car la variation du CA va provoquer la variation du prorata.

$$4\text{-TSE} = 0,08\% \times \text{CAHT} = 100.000.000 \times 0,08\% = 80.000 \text{ (payable le 15/04/N)}$$

CORRIGE BTS 2010 FISCALITE

DOSSIER 1 : DROITS D'ENREGISTREMENT

QUESTION 1 : Capital de la société et le nombre d'actions qui le compose (en nature et en numéraire)

➤ Actionnaire LIKA

Terrain.....	8 000 000
Bâtiments commerciaux.....	16 000 000
Matériel de bureaux	3 000 000
Créances	2 000 000
Trésorerie-actif.....	2 000 000
Apport brut (AB) =	31 000 000
emprunt: 12 000 000 } - ATO =	15 000 000
fournisseur: 3 000 000 }	
Apport net (APS) =	16 000 000

Nombre d'actions apportées par l'actionnaire LIKA

$$\text{Nb actions} = \frac{\text{APS}}{16\,000} = \frac{16\,000\,000}{16\,000} = 1\,000 \text{ actions}$$

➤ Actionnaire SARL NIMANDI

Brevets	5 000 000
Terrains bâtis.....	30 000 000
Matériels industriels	109 000 000
Bâtiments industriels.....	100 000 000
Mobilier de bureau	20 000 000
Matériel de transport	30 000 000
Créances	20 000 000
Trésorerie-actif.....	5 000 000
Fonds commercial.....	30 000 000
Apport brut (AB) =	349 000 000
emprunt: 20 000 000 } - ATO =	29 000 000
fournisseur: 9 000 000 }	
Apport net (APS) =	320 000 000

Nombre d'actions apportées par l'actionnaire SARL NIMANDI

$$\text{Nb actions} = \frac{\text{APS}}{16\,000} = \frac{320\,000\,000}{16\,000} = 20\,000 \text{ actions}$$

- Les actionnaires LIKA et SARL NIMANDI ont fait des apports en nature donc le nombre d'actions en nature est :

$$1\ 000 + 20\ 000 = 21\ 000 \text{ actions}$$

- Autres actionnaires

Le nombre d'actions en numéraire = 70% du capital

Or nous avons : 21 000 actions = 30% du capital

Nombre d'actions issues du capital social :

$$\text{Nb actions} = \frac{21\ 000}{0,3} = 70\ 000 \text{ actions}$$

Actions en numéraire 70 000 x 70% = 49 000 actions
 Actions capital social 21 000 / 0,3 = 70 000 actions
 Actions en nature = 21 000 actions
 Montant capital social = 16 000 x 70 000 = 1 120 000 000

QUESTION 2 : Liquidation des droits dus à la constitution (méthode favorable à l'entreprise)

	Libellés et calculs	DP	DF
I	Droit d'apport (capital = 1 120 000 000 < 5 000 000 000) 1 120 000 000 x 0,6%	6 720 000	
II	Droit de mutation ° Actionnaire LIKA (ATO = 15 000 000) Trésorerie-actif.....2 000 000 x 0% Créances2 000 000 x 0% Bâtiments commerciaux.....11 000 000 x 7,5% ° Actionnaire SARL NIMANDI (ATO = 29 000 000) Trésorerie-actif.....5 000 000 x 0% Créances20 000 000 x 0% Bâtiments commerciaux.....4 000 000 x 7,5%	0 0 825 000 0 0 300 000	
III	TCF : (terrain + bâtiments commerciaux) (8 000 000 + 16 000 000) x 1,2% (terrains bâtis + bâtiments industriels) (30 000 000 + 100 000 000) x 1,2%	288 000 1 560 000	
	TOTAL	9 693 000	—
		Droit dû	

QUESTION 3 : Calcul des droits dus à l'augmentation de capital

a) Analyse des apports à l'augmentation du capital

➤ Le montant de l'augmentation de capital

$$500\% \times 1\,120\,000\,000 = 5\,600\,000\,000$$

➤ Apport par émission

$$18\,000 \times 100\,000 = 1\,800\,000\,000$$

➤ Evaluation des apports de Mr TAFFO

Terrains bâtis.....200 000 000

Matériels industriels.....500 000 000

Créances (10 000 000 x 90%).....9 000 000

Bâtiments industriels..... X

Apport brut (APS) = X + 700 000 000

– ATO (hypothèque).....200 000 000

Apport net (APS) = X + 500 000 000 = PE x nb actions

On a : apport net (TAFFO) = 18 000 x 150 000

apport net (Brou) = 2 700 000 000

On pose : X + 500 000 000 = 2 700 000 000

$$\Rightarrow X = 2\,200\,000\,000$$

Montant bâtiments industriels = X = 2 200 000 000

➤ Incorporation de réserves : 480 000 000

➤ Montant apports nouveaux : 2 700 000 000 + 1 800 000 000 = 4 500 000 00

b) Liquidation

	Libellés et calculs	DP	DF
I	<u>Droit d'apport</u> :		
	Capital ancien :.....1 120 000 000		
	+ Apport nouveau :.....4 500 000 000		
	Total 5 000 000 000 < 5 620 000 000		
	4 500 000 000 { (5 000 000 000 – 1 120 000 000) x 0,6%	23 280 000	
	{ (5 620 000 000 – 5 000 000 000)x 0,2%	1 240 000	
II	<u>Droit de mutation</u> : (ATO = 200 000 000)		
	hypothèque :200 000 000 x 7,5%	15 000 000	
III	<u>TCF</u> : (bâtiment commercial) : 1 800 000 000 x 1,2%	21 600 000	
IV	<u>Droit dû par incorporation de réserves</u> : 480 000 000 x 6%	28 800 000	
	TOTAL	97 120 000	–
		Droit dû	

DOSSIER 2 : LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (TVA)

Question 1 : Le prorata de déduction utilisable en 2010

$$P = \frac{\text{CA taxable TTC}_{2009}}{\text{CA TOTAL}_{2009}} \times 100 = \frac{N}{D} \times 100$$

	Libellés et Calculs	N	D
1	Vente de PF ADDI en CI : 400 000 000 x 1,18	472 000 000	472 000 000
2	Vente de PF ADDA en CI	—	200 000 000
3	<i>Exportations</i> { 100 000 000 x 1,18 40 000 000	118 000 000	118 000 000
4	Vente de ADDI conventionnellement exonérée (15 000 000 x 1,18)	—	40 000 000
5	Ports récupérés	17 700 000	17 700 000
6	Intérêts nets d'IRVM/obligations	—	—
	TOTAL	607 700 000	847 700 000
	$P = \frac{607\,700\,000}{847\,700\,000} \times 100 = 71,68\% \Rightarrow P = 72\%$		

Question 2 : Détermination de la TVA due ou du crédit de TVA de janvier 2010

	Libellés et Calculs	TVA exigible	TVA déductible
1	{ Vente de: (18 000 000 x 0,95 x 0,98 + 242 000) x 0,18 { vente de ADDA: (exonérée)	3 060 000 0	— —
2	{ Vente de: (8 000 000 x 0,95) x 0,18 { vente de ADDA: (exonérée)	1 368 000 0	— —
3	Vente de ADDI : 5 000 000 x 18%	900 000	—
4	Achat d'une machine industrielle : 8 000 000 x 18% x 72%	—	1 036 800
5	Achat de fournitures de bureau : 800 000 x 18% x 72%	—	103 680
6	Vente à l'exportation de PF ADDI et ADDA (exonérée)	0	—
7	Achat de MP pour la fabrication de ADDI : 10 000 000 x 95% x 18%	—	1 710 000
8	Achat de MP pour la fabrication de ADDA : 8 000 000 x 95% x 18%	—	TVA ND
9	Vente de ADDI au client Ets ZIAN : 4 000 000 x 18%	720 000	—
10	Cession d'une machine industrielle : 2 500 000 x 18%	450 000	—
11	Achat d'un micro-ordinateur : 1 500 000 x 18% x 72%	—	194 400
	TOTAL	6 498 000	3 044 880
	Tva exigible :6 498 000 - Tva déductible : 3 044 880 Tva due3 453 120		

DOSSIER 3 : IMPÔT BIC

Question 2 : Liquidation de l'IBIC et l'IMF

➤ $IBIC = 136\,185\,000 \times 25\%$

$IBIC_{2009} = 34\,046\,250$

➤ $IMF_{2009} = 0,5\% \text{ CATTC}_{2009}$

$IMF_{2009} = 0,5\% \times 400\,000\,000 \times 1,18$

$IMF_{2009} = 2\,360\,000$

On a $IBIC_{2009} < IMF_{2009}$ donc l'impôt exigible est l'IMF

$IMF = IE = 2\,360\,000$

Question 3 : montants et échéances de règlement

L'IE est versé en 3 versements égaux de montant : $IMF/3 = 2\,360\,000/3 = 11\,248\,750$

Les échéances légales de versement sont :

Le 1^{er} versement a lieu le 20/04/2010 de montant 11 248 750

Le 2^e versement a lieu le 20/06/2010 de montant 11 248 750

Le 3^e versement a lieu le 20/09/2010 de montant 11 248 750

LE CAHT = 400 000 000 > 150 000 000 \Rightarrow la société ABOZAN est au régime du réel normal.

Question 1 : Détermination du résultat fiscal (RF)

	Libellés	R (+)	D (-)
	Bénéfice comptable avant impôt (BC)	86 736 400	–
	Traitement antérieurs { réintégrations	25 416 200	–
	{ déductions	–	12 552 600
1	Pénalité/TVA.....	120 000	–
2	Droits d'enregistrement payés.....	3 400 000	–
3	Honoraires versées :		–
	Architecte.....	5 000 000	–
	Notaire (Etat 302 établi).....	–	–
	Cabinet comptable (Etat 302 non établi).....	3 000 000	–
4	Dons octroyés au cours de l'exercice 2009		
	• Parrainage bal promotion BTS	–	–
	• CNRA : $30\,000\,000 > 400\,000\,000 \times 2,5\% = 10\,000\,000$		–
	Dons à réintégrer : $30\,000\,000 - 10\,000\,000 = 20\,000\,000$	20 000 000	
5	Indemnités de fonction aux 5 administrateurs :		–
	($13\,000\,000 - 2\,000\,000 \times 5$) = 3 000 000.....	3 000 000	
6	Intérêts excédentaires à verser :		
	MISSIBA : $15\,000\,000 \times (15\% - 13\%)$	300 000	–
	TARIBO : $40\,000\,000 \times (15\% - 13\% \times 8/12)$	533 333	–
	WARABA: $20\,000\,000 \times (15\% - 13\%) \times 5/12$	166 667	–
7	Une caution verse à la SODECI.....	5 000 000	–
8	Revenus nets reçus des titres cotés : $400\,000 \times 90\%$	–	360 000
9	Dividendes nets reçus de sa filiale : $500\,000 \times 95\%$	–	475 000
10	Intérêts de bon de caisse émis par la banque.....	–	100 000
	Total	157 672 600	13 487 600

Résultat fiscal avant Dfo & ARD = $(157\,672\,600 - 13\,487\,600)$...144 185 000

Dfo $(3\,000\,000 + 2\,000\,000)$ =5 000 000

ARD $(2\,000\,000 + 1\,000\,000)$ =3 000 000

Résultat fiscal imposable= 136 185 000

GESTION FINANCIERE

SUJET DE L'ÉPREUVE DE GESTION FINANCIÈRE

SESSION 2000

DOSSIER 1 : BUDGETS

Le Directeur de la société « Fabrique d'Articles Ménagers » (F.A.M) envisage d'établir un budget de trésorerie pour les 6 premiers mois de l'année 2000.

- 1) Les ventes se font 75 % à crédit et 25 % au comptant.
- 2) Sur les ventes à crédit : 60 % sont réglées un mois après la vente, 30 % deux mois après ; 10 % trois mois après.
- 3) Les prévisions pour les ventes HT sont les suivantes :

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 800 000	2 100 000	2 700 000	900 000	1 200 000	1 200 000	1 800 000	1 500 000	1 200 000	1 800 000

- 4) Le taux de marge brute est de 20 %. Le magasin s'approvisionne suivant les ventes prévues le mois suivant. Paiement comptant.
- 5) Les charges de personnel sont les suivantes :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
180 000	240 000	240 000	300 000	240 000	210 000

- 6) Les loyers seront de 12 000 F / mois.
- 7) Le paiement des intérêts sur un emprunt de 300 000 F à 6 % se fait au début de chaque trimestre.
- 8) Des impôts d'un montant de 600 000 F sont dus en Avril.
- 9) L'achat du matériel pour un montant de 180 000 F HT est prévu en Juin.
- 10) On supposera qu'au 31/12/99, il y a 600 000 F en caisse qui représente le niveau minimum en caisse choisi par le Directeur Financier de la Société. Des emprunts peuvent être souscrits à court terme par multiples de 30 000 F au taux annuel de 6 %. Les intérêts sont payables au début de chaque mois à partir du mois suivant l'emprunt. La TVA est taux normal,
- 11) Au cours de l'exercice, on a constaté une créance HAO de 22 200 F. et une amende fiscale de 1141600F.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Présenter un compte d'exploitation prévisionnel pour le 1^{er} semestre 2000 après avoir établi un budget de trésorerie pour la même période.
Les stocks seront de 1 200 000 F au 31/12/99.
Les immobilisations sont amorties en linéaire sur 10 ans.

2) Etablir un bilan prévisionnel au 30/06/2000 à partir du bilan au 31/12/99 ci-dessous.

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	1 500 000	Capitaux propres	2 490 000
Stocks	1 200 000	Dettes financières	3 000 000
Clients	2 790 000	Passif circulant	600 000
Disponible	6 00 000		
Total	6 090 000	total	6 090 000

DOSSIER N°2 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

La MAISON KONIS met à votre disposition les informations suivantes en vue de l'étude du fonds de roulement.

- Achat de matières premières	15 000 000 HT
- Achat de fournitures	3 000 000 HT
- Achat de services	3 750 000 HT
- Frais de personnel	4 200 000
- Dotations aux amortissements	1 500 000
- Dotations aux provisions	600 000
- Les charges sociales et fiscales	937 500
- Ventes de produits finis	36 000 000 HT
TVA (taux normal)	

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculer le BFE en jour de chiffre d'affaires HT et en valeur.
- 2) Sachant que la trésorerie nette représente 10 jours de chiffre d'affaires, calculer le fonds de roulement net.
- 3) En supposant que les conditions d'exploitation seront identiques pour le prochain exercice, calculer le BFR pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 54 000 000F.

NB : Temps d'écoulement

- Stock de matières premières	30 jours
- Stock de produits finis	25 jours
- Fournisseurs matières premières	45 jours
- Fournisseurs de fournitures et de services	30 jours
- Les salaires sont payés le 05 du mois suivant	
- Les charges sociales et fiscales sont payées le 15 du mois suivant	
- Le crédit-client	25 jours

DOSSIER 3 : SEUIL DE RENTABILITE

Les établissements BEDIMIN mettent à votre disposition les informations suivantes relatives à l'exercice comptable qui vient de s'achever.

- Chiffre d'affaires (10 000 articles)	11 000 000
- Charges variables	<u>7 700 000</u>
- Marge sur charges variables	3 300 000
- Charges fixes	<u>1 650 000</u>
RESULTAT	<u>1 650 000</u>

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) - Exprimer les résultats Y en fonction du nombre d'articles produits et vendus.
- Déterminer le seuil de rentabilité, et préciser à quelle date il sera atteint (le chiffre d'affaires est régulièrement réparti sur l'année).
- 2) - Calculer le résultat prévisionnel de l'exercice suivant les conditions d'exploitation ci-après
 - production : augmentation de 15 %
 - charges variables : augmentation de 20 %
 - prix de vente unitaire : baisse de 2 %
 - charges fixes : augmentation de 25 %

Déterminer le seuil de rentabilité et la marge de rentabilité.

SUJET DE L'ÉPREUVE DE GESTION FINANCIÈRE SESSION 2001

DOSSIER 1 : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

A- La société BONIX a décidé de l'acquisition d'une machine-outil dans les conditions suivantes :

* Date d'acquisition	:	1 / 1 / N
* Facture	:	
Machine-Outil	:	80 000 000
TVA 18 %	:	<u>14 400 000</u>
TOTAL	:	94 400 000

Ce matériel peut être amorti linéairement ou dégressivement sur 5 ans.

TRAVAIL A FAIRE : Quel procédé d'amortissement est le plus avantageux ?

Considérer que l'entreprise est globalement bénéficiaire et soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 25 %.

B- L'acquisition peut-être financée :

- Par des fonds propres en totalité
- Par un financement mixte :
 - emprunt à 10 % l'an sur 5 ans avec annuités de fin de période à hauteur de 75 %
 - fonds propres pour le reste

- Par une location-vente dans les conditions suivantes :
 - loyers annuels d'avance : 28 000 000F, 4 versements de début de période.
 - Acquisition en fin de 4ème année pour 4 000 000 F avec amortissement intégral sur un an.

TRAVAIL A FAIRE : Quel financement choisir ?

Considérer que l'entreprise utilise l'amortissement linéaire sur 5 ans.

La valeur résiduelle est de 600 000 F nets d'impôt (à considérer comme cash-flow de la dernière année).

Le taux de rentabilité est de 12 % ; tenir compte de l'impôt au taux de 25 %.

DOSSIER 2 : CHOIX DES INVESTISSEMENTS

L'entreprise SORIX désire assurer la diversification de sa production et son expansion sur des nouveaux marchés. Elle envisage au début de l'exercice N d'acquérir une nouvelle machine. Le Directeur Technique hésite entre deux équipements que l'on désigne par ATIX et BATIX.

Vous êtes affecté(e) aux services financiers de cette entreprise et il vous est demandé de faire un choix entre ces deux équipements.

- Prix d'acquisition HT
 - Equipements ATIX.....6 000 000
 - Equipements BATIX.....9 000 000

•Amortissement accéléré au **taux de 20 %**

•La production prévisionnelle en quantité est la suivante :

Année 1.....	: 50 000
Année 2.....	: 90 000
Année 3.....	: 60 000
Année 4.....	: 70 000
Année 5.....	: 80 000

On supposera que la totalité de la production est susceptible d'être écoulee sur le marché.

- Le prix de vente unitaire est de 400 F. On peut considérer qu'il augmente régulièrement de 2 % chaque année.
- Les dépenses d'exploitations relatives à cet équipement additionnel sont estimés à :
 - 300 F l'unité pour la machine ATIX
 - 240 F l'unité pour la machine BATIX

On suppose que ces charges augmentent suivant une suite géométrique de raison 1,1.

TRAVAIL A FAIRE :

Déduire dans ces conditions lequel des deux équipements est le plus rentable par la méthode de l'indice de probabilité (taux d'actualisation 10 %).

DOSSIER 3 : PLAN DE FINANCEMENT

La société BERLINX décide de construire une unité dans les conditions suivantes :
Les éléments sont amortis dégressivement sur la durée d'exploitation :

EMPLOIS

- Acquisition d'immobilisations année N + 1 : 300 000 000 F
- Acquisition d'immobilisations année N + 2 : 200 000 000 F
- Acquisition d'immobilisations année N + 3 : 500 000 000 F

Le besoin en fonds de roulement évoluera dans les limites de chaque période :
Selon les années d'exploitation, il est supposé engager au début de chaque période :
N + 1 : 220 000 000 F ; N + 2 : 260 000 000 F
N + 3 : 340 000 000 F ; N + 4 : 300 000 000 F
N + 5 : 240 000 000 F.

RESSOURCES

Le financement est assuré :

- partie sur fonds propres : augmentation du capital de 200 000 000 F
- partie par subvention obtenue auprès de la BAD de 100 000 000 F
- partie sur emprunt : 400 000 000 F auprès de la SIB ; cet emprunt au taux de 10 % sur 5 ans est remboursable par annuités constantes de fin de période, la première en fin de N + 1, les capitaux seront mis à la disposition de l'entreprise de la période N.

La trésorerie initiale est de 50 000 000 F. l'exploitation débutera, début de N + 1 dans les conditions suivantes :

Annexes Eléments	1	2	3	4	5
Recettes propres	900 000 000	1 000 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000	1 100 000 000
Ch. décaissées	600 000 000	560 000 000	700 000 000	730 000 000	790 000 000

Les éléments sont amortis en dégressif sur la durée d'exploitation.

Investissement N sur 5 ans à partir de N + 1

Investissement N + 1 sur 4 ans à partir de N + 2

Investissement N + 2 sur 3 ans à partir de N + 3

L'ensemble est cédé en fin d'exploitation pour 80 000 000 F avant impôt.

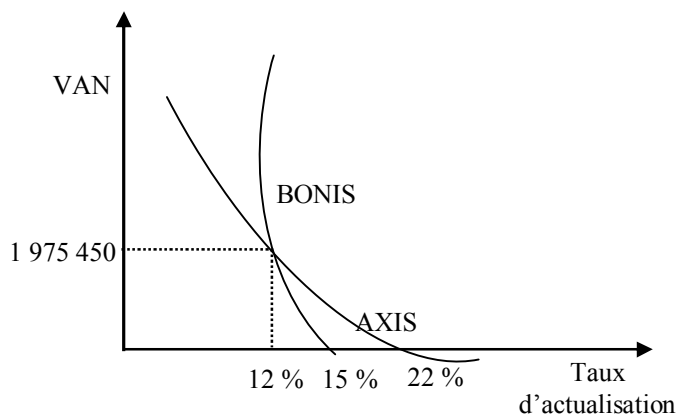
TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Calculer la capacité d'autofinancement.
- 2) Etablir le plan de financement. Commentez.

SUJET DE L'ÉPREUVE DE GESTION FINANCIÈRE SESSION 2002

DOSSIER 1 : CHOIX DES INVESTISSEMENTS

Le schéma suivant est la représentation des courbes VAN-TRI des projets d'investissement BONIS et AXIS.



TRAVAIL A FAIRE

- 1) **Donnez les conditions d'indifférence des projets BONIS et AXIS**
- 2) **Choisissez le projet le plus rentable. Justifiez votre réponse.**

DOSSIER 2 : COMPTE DE RESULTAT ET BILAN FONCTIONNEL

L'entreprise « FANICO » vous présente la situation financière à travers la balance ci-dessous.

1) BALANCE AVANT REPARTITION AU 31/12/99

213000	Logiciels	6 573 000	
235100	Agencement et installations	17 434 000	
244101	Matériel de bureau	31 438 000	
244202	Matériel informatique	65 380 000	
244403	Mobilier de bureau	18 126 000	
245000	Matériel de transport	10 008 000	
281300	Amortissement des logiciels		4 841 000
283500	Amortissement des agencements		6 444 000
284410	Amortissement du matériel informatique		16 509 000
284420	Amortissement du mobilier de bureau		6 236 000

284440	Amortissement du matériel de bureau		11 315 000
284500	Amortissement du matériel de transport		7 254 000
275100	Dépôt et cautionnement	5 660 000	
311000	Stock de marchandises	51 048 000	
391100	Dépréciation de marchandises		6 000 000
321000	Stocks de matières consommables	11 502 000	
411000	Clients	536 282 000	
421300	Avance personnel	27 416 000	
449209	Crédit ASDI	18 894 000	
401000	Fournisseurs		305 591 000
408100	Fournisseurs charges à payer		47 482 000
408101	Fournisseurs facture non parvenue		76 938 000
431000	CNPS		5 801 000
441000	Impôts sur les bénéfices		18 200 000
441100	Etat TVA due		104 500 000
447200	Impôts sur salaires		7 922 000
101000	Capital social		59 500 000
111000	Réserve légale		5 961 000
118000	Autres réserves		5284 000
162000	Emprunt à + 1 an		49 500 000
476000	Charges constatées d'avance	9 254 000	
503200	Titres de placement à -1 an	29 500 000	
513000	Chèques à encaisser	24 500 000	
521000	Banque	22 887 000	
571100	Caisse	5 146 000	
601000	Achat de marchandises	449 500 000	
602000	Achat de matières consommables	24 500 000	
603100	Variation de stock de marchandises		23 500 000
603200	Variation de stock de mat. consommables	16 500 000	
605100	Frais de consommation d'eau	5 100 000	
605200	Produits d'électricité	7 500 000	
605300	Produits pétroliers	13 500 000	
605500	Fournitures de bureau	12 500 000	
605600	Pièces de rechanges et petit matériel	5 900 000	
618000	Autres frais de transport	30 500 000	
621000	Sous-traitance informatique	39 500 000	
622200	Loyers professionnels de bureau	10 500 000	
623500	Leasing. Locations diverses	7 500 000	
624200	Entretien et réparation	7 600 000	
625000	Primes d'assurance	13 500 000	
626000	Abonnement et documentation	5 000 000	
627000	Frais de publicité, production	19 500 000	

628000	Frais de poste et télécommunication	14 500 000	
631000	Services bancaires	6 500 000	
632400	Honoraires conseiller	14 500 000	
632800	Autres services divers	10 900 000	
641000	Impôts divers	16 000 000	
658000	Charges diverses	7 600 000	
658100	Jetons de présence	9 700 000	
661000	Salaire et appointements	194 500 000	
663000	Congés – payés et gratification	44 500 000	
663100	Indemnités de logement	48 500 000	
663800	Indemnités de transport	21 000 000	
664100	CNPS (charges sociales)	9 000 000	
667100	Main d'œuvre occasionnelle	9 500 000	
681000	Dotations aux amortissements	24 500 000	
812000	Valeurs comptables des immob. cédées	5 800 000	
671000	Frais financiers	13 200 000	
891000	Impôts sur bénéfice de l'exercice	25 030 000	
701100	Vente de marchandises non taxables		64 500 000
701101	Vente de marchandises taxables		830 000 000
706100	Prestations de services		354 500 000
707000	Produits accessoires		7 500 000
774000	Revenue des titres de placement		8 300 000
776000	Gain de change		5 700 000
822000	Produits de cession d'immobilisation		6 100 000
87000	Participation des travailleurs	10 500 000	
	Total	2 045 378 000	2 045 378 000

2) AUTRE RENSEIGNEMENTS

Les éléments incorporels du fonds de l'entreprise n'ont été pris en compte dans la balance, soient 9 500 000.

- **Le matériel de bureau est estimé à 20 % de sa valeur réelle.**
- L'impôt sur le résultat sera payé en Février 2000 le reste du résultat est mis en réserve.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Présenter le compte de résultat (à partir de l'annexe)
- 2) Présenter le bilan fonctionnel en masse.*
- 3) Calculer le fonds de roulement, le besoin de financement d'exploitation.
- 4) Donner la différence entre le fonds de roulement net et le besoin de financement d'exploitation.

DOSSIER 3 : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

La société PONON peut financer un investissement de 10 000 000 F, amortissables sur 5 ans.

- Première solution

* Fonds propres.....10 000 000

- Deuxième solution

* Fonds propres (à déterminer)

* Emprunt obligataire par émission au pair de 800 obligations de 10 000 F au taux de 10 % amortissable par annuité constante sur 5 ans. Prix de remboursement 12 500 F.

- Troisième solution

* Crédit-bail sur 5 ans avec versement de 5 loyers d'avance de 3 500 000 et rachat en fin de location pour 500 000.

L'entreprise exige un taux de rentabilité des capitaux propres de 14 %.

NB : La valeur du bien acquis en crédit-bail est inférieure à 5 % de la valeur brute des immobilisations de la société.

Travail à faire

Sélectionner le meilleur mode de financement par le critère des Cash-flows actualisés.

SUJET DE L'ÉPREUVE DE GESTION FINANCIÈRE BTS 2003 SESSION 1

DOSSIER 1 : CHOIX DES INVESTISSEMENTS ET CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

La société SOAMCI a mis au point un produit nouveau susceptible d'intéresser un large public. A la suite d'une étude de marché, la Direction de Marketing a établi des prévisions de chiffres d'affaires sur 5 ans. Au-delà, il est fort probable que le produit devra être, sinon abandonné, du moins considérablement transformé.

Année	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
CAHT en (KF)	52 000	73 000	100 000	88 500	64 000

La Direction des services techniques et la Direction financière ont calculé que la production envisagée nécessiterait un investissement de 70 000 KF comprenant un ensemble de machines qui seraient amorties dégressivement sur 5 ans et leur valeur résiduelle seraient nulle au terme de la 5^{ème} année. A cette date, le BFE initialement investi, serait intégralement récupéré.

Les charges d'exploitation, autres que les amortissements, relatives à cet investissement ont été évaluées comme suit :

Année	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
CAHT en (KF)	40 000	45 000	52 000	54 500	50 000

NB : - il s'agit de charges d'exploitation décaissables

- taux d'impôt BIC 25 %

- taux d'actualisation 15 %

Le BFE initial est de 10 000 000F

Au cas où la rentabilité économique du projet serait vérifiée, deux modes de financement sont envisagés.

Mode 1 : Emprunt 50 000 KF remboursable en 5 ans par amortissements constants au taux d'intérêt de 12 % avec autofinancement du reste.

Mode 2 : Financement par crédit-bail pour une partie seulement des machines représentant une valeur de 50 000 KF sur une durée de 5 ans. L'option d'achat au bout de 5 ans ne serait pas levée. Les charges de loyer s'élèveraient à 15 000 KF par an versées en fin d'année. Le dépôt de garantie versée initialement, égale 3 000 KF serait récupéré au terme du contrat pour 5 000 KF. Le reste du financement est assuré par un fonds propre. Aussi, le bien acquis en crédit-bail n'a aucune importance significative pour l'entreprise "preneur".

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Procéder à l'analyse économique de cet investissement en vous servant des critères de VAN et de TIR ; et conclure.
NB : les autres activités de l'entreprise sont largement bénéficiaires.
- 2) Quel mode de financement faudra-t-il retenir si l'investissement était retenu ?
Utiliser les critères décaissement minimal et coût du capital.
- 3) Contrôler ce résultat avec VAN intégrant le mode de financement.

DOSSIER 2 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

Afin de palier les difficultés de l'entreprise BEDIMIN, le Directeur Financier de la société vous fournit les renseignements que vous lui avez demandés. (voir annexe).

Annexe 1 : Compte de résultat du 31 / 12 / N

DEBIT	MONTANT	CREDIT	MONTANT
Achat de matières 1 ^{ères}	1 800 000 000	Ventes	3 600 000 000
Variation stock M. 1 ^{ères}	-50 000 000	Produit déstockée	-20 000 000
Services extérieurs	534 000 000	Perte	103 000 000
Impôts et taxes	31 800 000		
Frais de personnel	1 300 000 000		
Charges financières	44 800 000		
Dotation aux amort.	17 400 000		
Dotations aux provisions	5 000 000		
TOTAL	3 683 000 000	TOTAL	3 683 000 000

Autres renseignements

Le capital social de l'entreprise BEDIMIN est de 380 000 000F

Les valeurs immobilisées valent 573 000 000F.

Annexe 2

Les ventes sont régulières tout au long de l'exercice

Les clients règlent de la manière suivante :

30 % au comptant 20 % à 30 jours fin du mois

20 % à 45 jours 30 % à 60 jours fin du mois

Les achats sont réguliers tout au long de l'exercice. Les fournisseurs de matières premières sont réglés de la façon suivante :

35 % sont réglés au comptant,

Le reste à 30 jours fin du mois et ceux de services à 35 jours.

Les charges sociales sont réglées à 60 jours (en moyenne) et représentent 40% des salaires.

La TVA à payer est due le 10 du mois suivant.

La TVA est déductible sur les achats et les services. Le taux de TVA est de 18%.

Les stocks de matières premières correspondent en moyenne et en valeur à 20 jours de consommation.

Les stocks de produits finis correspondent en moyenne et en valeur à 3 jours de production.

Les en-cours de production sont estimés à 100% des matières premières et 60% des autres charges ; son cycle d'exploitation est de 8 jours.

Annexe 3 : Extrait du passif du bilan avant répartition.

- Réserves indisponibles	: 17 350 000
- Réserves libres	: 49 875 000
- Primes de fusion	: 6 000 000
- Report à nouveau (débit)	: 53 000 000
- Dettes de crédit-bail	: 105 000 000
- Résultat de l'exercice (perte)	: 103 000 000
- Ecart de conversion-passif	: 75 000 000

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le fonds de roulement normatif de l'entreprise BEDIMIN.
- 2) Calculer le fonds de roulement net et expliquer en quelques lignes la différence existant entre le concept de fonds de roulement et celui de fonds de roulement normatif.
- 3) Suggérer les solutions appropriées pour l'assainissement de la situation de société.

SUJET DE L'ÉPREUVE DE GESTION FINANCIÈRE

BTS 2003 SESSION 2

DOSSIER 1 : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

L'entreprise BAFIASSO-SA envisage un investissement et étudie les diverses modalités.

Modalité a : paiement comptant du prix 6 000 000

Modalité b : paiement de 40% du prix, le reste étant en 5 échéances annuelles de 900 000 F chacune

Modalité c : Location possible pendant les 5 ans de durée prévue, loyer 2 750 000 F

Versement d'un cautionnement de 1 000 000 F remboursé à l'expiration du délai de 5 ans.

Les modalités a et b permettraient un supplément de recettes annuelles de 1 800 000 F pendant 5 ans, la modalité c permettait une recette supplémentaire de 3 200 000 F pendant la durée du contrat.

Valeur probable de récupération 3 00 000 F (pour les modalités a et b).

Travail à faire : Avec un taux d'actualisation de 9% comparer les trois modalités pour en déduire la plus rentable.

DOSSIER 2 : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

La société "BIACI" envisage acquérir un matériel d'une valeur de 23 600 000 TTC amortissable en accéléré sur 5 ans. Le besoin en fonds de roulement est estimé à 1 500 000 F à l'époque initiale. Les dirigeants hésitent entre deux sources de financement.

Première solution : Financement par fonds propre intégral

Deuxième solution : - Emprunt : 8 000 000 F au taux de 10% l'an remboursable par amortissement constant sur 5 ans.

- plus-value à réemployer de 4 000 000 F
- subvention d'investissement de 3 000 000 F
- le reste par auto-financement

L'entreprise exige un taux de rentabilité des capitaux propre de 12%.

TRAVAIL A FAIRE : Sélectionner le meilleur mode de financement à partir des flux nets de trésorerie actualisés.

DOSSIER 3 : PLAN DE FINANCEMENT

En vue d'établir un plan de financement, la société SAKIMIN vous fournit les renseignements suivants :

- a) Les emplois

- Les investissements prévus au cours de la période considéré de 2 000 à 2 004 sont les suivants
 - Début 2000 : acquisition d'une immobilisation d'une valeur de 6 000 000 F amortissable linéairement sur 5 ans.
 - Début 2001 : acquisition d'une immobilisation d'une valeur de 5 000 000 F amortissable selon le procédé linéaire sur 4 ans à partir de 2001
 - Début 2002 : acquisition d'une immobilisation d'une valeur de 4 500 000 F amortissable linéairement sur 3 ans.
 - Le fonds de roulement normatif est estimé à 5% du CA de l'année. Le fonds de roulement de 2000 et leur augmentation pour les années suivantes sont supposés financés en début d'année
- b) Les ressources :
- Le chiffre d'affaires de la société pour l'année 1999, année de base, est de 30 000 000 F. cette activité augmentera de 25% en 2000, de 20% en 2001 par rapport à 2000 et de 15% en 2002 par rapport à 2001 et restant stables en 2003 et 2004.
 - Les charges d'exploitation hors amortissement étaient de 15 000 000 F en 1999, ces charges augmenteront de 10% en 2000, de 8% en 2001 par rapport à 2000 et de 5% en 2002 par rapport à 2001 et restant stables en 2003 et 2004.
 - L'amortissement annuel des anciennes immobilisations amorties selon le procédé linéaire est de 2 000 000. Ces anciennes immobilisations seront cédées au début de l'année 2002 à 3 000 000.
 - Un emprunt de 5 000 000 F au taux de 15% remboursable sur 5 ans par amortissement constant sera contracté début 2000. Le remboursement débute fin 2000.

TRAVAIL A FAIRE :

1°) Calculer les cash-flows annuels

2°) Etablir sur cette période le plan de financement de la société SAKIMIN

SUJET DE L'EPREUVE DE GESTION FINANCIERE BTS 2004 SESSION 1

DOSSIER 1 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

Dans le bilan au 31 Décembre N de l'entreprise Bathé, on lit :

- Stock de matières premières : 1 050 000
- Stock de produits finis : 1 750 000

Dans le compte de résultat au 31 Décembre N, on lit

- Variation de stock de matières premières : 50 000
- Production stockée : + 300 000

La durée de crédit accordée aux clients est de 60 jours.

Les fournisseurs sont réglés à 30 jours fin de mois.

Les achats hors taxes de matières premières se sont élevés à 6 050 000 et le CAHT a été de 24 000 000. Salaires nets annuels : 7 500 000, règlement le dernier jour du mois.

Charges sociales : 3 600 000, règlement le 10 du mois suivant.

TVA : règlement le 10 du mois suivant

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Calculer le besoin de financement d'exploitation normatif ou BFE en jours de CAHT.
- 2) Pour l'exercice (N+1), il est prévu que le CAHT augmente de 25% et que le fonds de roulement soit de l'ordre de 5 500 000. Que pensez-vous de cette situation ?
- 3) Dans le secteur d'activité de l'entreprise les fournisseurs sont réglés à 60 jours. Les responsables de l'entreprise décident d'adopter cette norme. Par ailleurs, ils estiment qu'il est possible de réduire la durée de crédit accordée aux clients. De combien de jours doit-on réduire cette durée pour que l'entreprise soit à l'abri des problèmes de trésorerie ?

DOSSIER 2 : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

Afin d'améliorer la capacité de production de 5 000 unités par an à partir de l'année N, la Société Anonyme ODC implantée en zone industrielle de Vridi désire acquérir la machine suivante dans l'un de ses ateliers de transformation.

- Montant de l'investissement : 72 000 000 HT
- Durée de vie de l'investissement : 5 ans
- Charges d'exploitation unitaire hors amortissement : 3 000 f

Le prix de vente prévisionnel est de 10 000 Francs l'unité et ne devrait pas évoluer par la suite. La valeur résiduelle est la valeur nette comptable. Le taux d'actualisation retenu est de 12%.

La SA ODC envisage deux moyens possibles pour financer cet investissement :

- Financement par fonds propres à concurrence de 12 000 000 et un emprunt pour le solde aux taux de 14% amortissable en 5 ans par annuités constantes.
- Subvention d'équipement 36 000 000 et un emprunt de 24 000 000 amortissable linéairement au taux de 8% l'an.

L'ODC bénéficie de l'article 110 du code général des impôts (CGI). Le matériel est amorti suivant le mode dégressif et un dividende correspondant au 1/10 du bénéfice net d'impôt est accordé chaque année aux actionnaires.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Etudier les deux modes de financement et dire quel mode de financement faudrait-il retenir en utilisant le critère des cash-flows actualisés, sachant que le besoin de financement d'exploitation est 1 500 000 avec un accroissement de 15% chaque année.
- 2) Présenter les plans de financement correspondants

NB : Le taux de TVA est le taux normal actuel et l'impôt BIC : 25%

DOSSIER 3 : CHOIX DES INVESTISSEMENTS

Pour l'analyse du projet d'investissement, le responsable financier vous remet les informations suivantes :

- Matériel amortissable : 20 000 000
- Augmentation du BFR récupérable au terme de 5 ans : 2 000 000
- Le capital est investi globalement à la date 0
- Durée de vie du matériel 5 ans
- valeur résiduelle nette d'impôt au terme de 5 ans est de : 200 000
- Les prévisions d'exploitation sont données dans le tableau ci-dessous

Durée	1	2	3	4	5
Chiffre d'affaires	1 600 000	2 400 000	3 600 000	3 000 000	2 600 000
Charges variables	600 000	600 000	1 400 000	1 120 000	1 020 000
Charges fixes hors amort.	600 000	600 000	800 000	800 000	1 000 000

Le taux de rendement maximum exigé = 10%

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Calculer la valeur actuelle nette
- 2) Calculer le taux de rentabilité interne (apprécier le projet).

SUJET DE L'EPREUVE DE GESTION FINANCIERE BTS 2004 SESSION 2

DOSSIER 1 : TAFIRE

Les bilans au 31-12-(N-1) et au 31-12-N de la société DE-VALDEX, vous ont été communiqués

ACTIF	N-1	N	PASSIF	N-1	N
Immobilisations corp.	6 230 000	6 860 000	Capital	4 000 000	4 000 000
Immobilisation fin.	1 105 000	2 890 000	Réserves	371 000	401 000
Stocks	427 000	422 000	Résultat	430 000	480 000
Dépréciation des stocks	- 64 000	- 62 000	Subv. d'invest.	92 000	80 000
Créances	2 350 000	2 330 000	Prov.pour risq et ch	143 000	135 000
Dépréciation des créances	- 142 000	- 160 000	Emprunt	4 080 000	5 480 000
Trésorerie actif	1 123 000	544 000	Fournisseurs	1 720 000	1 500 000
			Etat	193 000	748 000
TOTAUX	11 029 000	12 824 000	TOTAUX	11 029 000	12 824 000

On vous informe par ailleurs :

- En N, il y a eu distribution de dividendes pour 400 000. le reste du résultat (N-1) est porté en réserve

- La société a remboursé des emprunts pour 520 000 F
- Il y a eu cession d'immobilisation corporelle dont la valeur d'origine est de 344 000 et déjà amortie pour 284 000. Le produit de cession s'élève à 75 000.
- Il y a eu acquisition des immobilisations financières pour 1 800 000 et une cession (**à déterminer**).
- Il y a eu reprise de provision pour risques et charges de 8 000. il y a constatation des charges provisionnées de 164 000 et une reprise de 148 000.
- Les immobilisations apparaissent au bilan à leur valeur nette. Leurs valeurs brutes sont respectivement de :
- Immobilisations corporelles en N-1 : 16 415 000 ; en N : 17 841 000
- Immobilisations financières en N-1 : 1 235 000 ; en N : 3 020 000

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculer la CAFG (à partir du résultat N) et en déduire l'autofinancement (AF).
- 2) Présenter le tableau de variation des BFR (Δ BFE).
- 3) Présenter le TAFIRE (à partir de l'annexe à rendre)
- 4) Déterminer les fonds de roulement au 31/12/N-1 et au 31/12/N ; et vérifier que la variation du fonds de roulement est bien celle qui apparaît dans le TAFIRE.

DOSSIER 2 : CHOIX DES INVESTISSEMENTS

Pour l'analyse du projet d'investissement Q, Mr KONAN vous remet les informations suivantes :

- Matériel amortissable 10 000 000
- Augmentation du BFR non amortissable récupérable au terme de 5 ans : 1 000 000 f.
- Durée de vie du matériel : 5 ans
- Valeur résiduelle nette d'impôt au terme de 5 ans 100 000 f
- Les prévisions d'exploitation sont données dans le tableau :

ANNEES	1	2	3	4	5
Chiffre d'affaires	800 000	1200 000	1 800 000	1 500 000	1 300 000
Charges variables	300 000	300 000	700 000	560 000	510 000
Charges fixes hors amortis.	300 000	300 000	400 000	400 000	500 000

Le taux de rendement minimum exigé = 10%

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Calculer la valeur actuelle nette
- 2) Calculer le taux de rentabilité interne, (apprécier le projet)

DOSSIER 3 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

Dans la perspective de réaliser des investissements au cours de l'année N. L'entreprise LAMDA désire évaluer les fonds nécessaires au financement de son cycle d'exploitation. Pour cela, on vous communique ces différentes informations.

Annexe 1 : durée de rotation des éléments du cycle d'exploitation

- durée de stockage des matières premières : à déterminer
- durée de stockage des produits finis : à déterminer
- durée des crédits clients : 30 jours fin de mois
- durée des crédits fournisseurs : 15 jours (pour l'ensemble du poste achats de matières premières et pour la moitié seulement des autres achats et charges externes).
- La TVA est payée le 10 de chaque mois
- Les salaires et organismes sociaux sont payés en fin de mois.

Annexe 2 : Informations diverses

- Le taux de TVA est de 18% sur l'ensemble des opérations réalisées.
- 30% de ventes sont réalisées à l'exportation.
- La TVA déductible concerne les achats de matières ainsi que les autres achats et charges externes (toutefois, un quart des charges externes ne supportent pas de TVA).
- La valorisation du stock de produits finis inclut la totalité des charges d'exploitation.

Annexe 3 : Structure simplifiée du compte de résultat prévisionnel pour l'année N (en millier de FCFA)

Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achats de matières premières	6 398	Production vendue de biens	27 537
Variation de stock de MP	- 117	Production stockée	14
Autres achats et charges externes	7 481		
Impôts et taxes	870		
Salaires	6 350		
Charges sociales	3 174		
Dotations aux amortissements	1 857		
	26 013		27 551
Résultat d'exploitation	+1 538		

	Matières Premières	Produits finis
Stock initial	565	778
Stock final	682	792

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) On vous demande de calculer le besoin en fonds de roulement d'exploitation :
 - en jours de chiffres d'affaires arrondis en nombre entier le plus proche

- en millier de francs, en vous basant sur le chiffre d'affaire prévisionnel de N

Vous utiliser les arrondis :

- les durées seront arrondies au nombre de jours le plus proche
 - les coefficients de structure seront calculés avec deux décimales
 - les besoins et les ressources seront calculés avec deux décimales
- 2) en supposant un chiffre d'affaires de 21 000 (milliers de francs) pour N-1 et en utilisant le BFRE trouvé dans la première question, calculer l'excédent de trésorerie d'exploitation (ETE) pour N.
- 3) en supposant que toutes les composantes de l'excédent brut sont variables, évaluez quel niveau de chiffre d'affaires devrait être réalisé en N pour que l'entreprise obtienne un ETE de 2 500 F (milliers de Francs). On supposera toujours un chiffre d'affaires de 21 000 F (Milliers de Francs) pour N-1.
Que concluez-vous ?

SUJET DE L'ÉPREUVE DE GESTION FINANCIÈRE SESSION 1 : 2005

DOSSIER 1 : ETATS FINANCIERS

Les Etablissements SUNNER mettent à votre disposition les documents suivants :

- Balance après inventaire
- Tableau de lettrage
- Compte de résultat
- Le bilan
- La première partie du TAFIRE

Votre tâche consiste à dresser les états financiers :

- 1°) Compte de résultat de l'exercice 1999
- 2°) Bilan des exercices 1998 et 1999
- 3°) La première partie du TAFIRE

NB : Parmi les charges, on distingue 125 F (en milliers) de charges non déductibles. Le taux de l'impôt sur les Sociétés est de 25%

DOSSIER 2 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

La Société CHASIS désire appliquer la méthode du fonds de roulements normatif pour calculer le BFE qui résulte de l'exploitation de sa branche indépendante VALON. Pour ce faire, les informations suivantes sont réunies :

- Durées moyennes de stockage
 - matières premières : 30 jours
 - produits finis : 20 jours
 - La fabrication s'échelonne sur 10 jours
 - Les crédits obtenus sont les suivants
 - fournisseurs de matières premières : 30 jours fin du mois
 - charges proportionnelles : 15 jours
 - charges fixes pour 50% seulement à crédit : 20 jours
 - salaire nets : Ils sont réguliers et payés le 05 du mois suivant
 - charges sociales et fiscales : elles sont payées le 10 du mois suivant.
 - Les crédits accordés :
 - Clients, pour 40% : paiement comptant
 - Clients, pour 20% : paiement à 30 jours, fin de mois
 - Clients, pour 40% : paiement à 60 jours
 - La TVA est réglée le 10 du mois suivant
- La TVA est récupérable sur frais est estimée à :
- 8% en moyenne sur les frais variables
 - 5% en moyenne sur les autres charges fixes
-
- La TVA sur achat de matières premières (18%) est entièrement récupérable

Renseignements complémentaires

- Production annuelle, 20 000 articles, répartie sur 12 mois
- Prix de vente unitaire HT 720 F
 - NB** : 20% de la production dessert l'extérieur du pays
- Coût de production :
 - Charges variables unitaires
 - Matières premières 240F HT
 - Autres charges 80 F HT
 - Charges fixes globales
- salaires nets 2 400 000
 - charges fiscales et sociales sur salaires 1 440 000
 - autres charges 800 000 HT
 - Amortissements 1 200 000

TRAVAIL A FAIRE

Calculer le besoin du financement d'exploitation normatif (arrondir les calculs du nombre de jours à l'entier le plus proche.)

NB : Pour le coût de production ne pas tenir compte des amortissements.

DOSSIER 3 : SEUIL DE RENTABILITE

La comptabilité de la société ALLIEKRO analyse les charges d'exploitation de son entreprise selon la distinction entre les charges variables et charges fixes. De cette analyse, on extrait les données suivantes :

Achats de marchandises HT	18 750 000
Chiffre d'affaires HT	40 890 000
Remises 5% sur les achats HT	
Réduction sur vente accordé HT	375 000
Les stocks initiaux de l'entreprise s'élèvent à	850 000
Les stocks finals s'élèvent à	2 500 000
Emballages consommés	750 000
Frais variables de vente	2 070 000
Charges variables sur Achat	7 500 000
Les frais fixes	6 750 000

TRAVAIL A FAIRE

Déterminer l'indice de sécurité de cette entreprise (expliquer votre résultat).

ANNEXE

Vous disposez des informations suivantes concernant les Etablissement SUNNER

Balance au 31/12/1999

8	Intitulés des comptes	Soldes au 1/1		Mouvements		Soldes au 31/12	
101	Capital		25 000		5 000		30 000
11	Réserves		1 200		2 000		3 200
13	Résultat net		6 250	6 250			
162	Emprunts		4 000	1 000			3 000
191	Provisions pour litiges		1 200				1 200
202	Charges à répartir	3 000				3 000	
232	Bâtiments	15 000		7 000		22 000	
214	Matériel et Mobilier	8 000		4 500		12 500	
245	Matériel et transport	12 000		8 500		20 500	
272	Prêts au personnel	3 000			500	2 500	
2831	Amortissements des bâtiments		9 000				9 000
2814	Amortissements du Mat et Mob		3 200				3 200
2845	Amortissement du Mat de Transp		3 600				3 600
311	Marchandises	1 000				1 000	
321	Matières premières	3 000				3 000	
33	Autres approvisionnements	250				250	
351	Produits finis	1 000				1 000	

391	Dépréciations des marchandises		650				
401	Fournisseurs		3 000	18 000	18 200		3 200
411	Clients	11 000		33 925	23 500	21 425	
4162	Créances douteuses	2 000			250	1 750	
422	Personnel rémunérations dues		1 850	6 000	6 450		2 300
431	Sécurité sociale		125	580	730		275
441	Etat impôts sur les bénéfices		2 200	2 200			
443	Etat TVA facturée			28 000	28 000		
444	Etat TVA due		1 250	25 000	28 000		4 250
445	Etat TVA récupérable			25 000	25 000		
447	Etats impôts retenus à la source		150	2 600	2 700		250
476	Charges constatées d'avance	750			750	0	
477	Produit d'avance		210	210			0
481	Fournisseurs d'investissement		1 250	1 250	1 500		1 500
491	Dépréciations des clients		1 250				1 250
5211	Société générale	4 935		29 000	29 050	4 885	
571	Caisse	450		45 000	44 200	1 250	
601	Achats de marchandises			52 000	350	51 650	
602	Achats de matières premières			31 000		31 000	
604	Achats stockés mat consommé			4 000		4 000	
605	Autres achats			835		835	
608	Achats d'emballages			500		500	
61	Transports			3 250		3 250	
62	Services extérieurs A			7 300		7 300	
63	Services extérieurs B			9 450		9 450	
64	Impôts et taxes			4 320		4 320	
65	Autres charges			250		250	
66	Charges de personnel			8 155		8 155	
671	Intérêt des emprunts			1 600		1 600	
676	Pertes de change			250		250	
701	Ventes de marchandises				68 845		68 845
702	Ventes de produits finis				71 000		71 000
706	Services vendus				2 800		2 800
707	Produits accessoires				4 150		4 150
72	Production immobilière				3 500		3 500
771	Intérêts des prêts				200		200
776	Gains de change				500		500
781	Tranf. De charges d'exploitation				250		250
82	Produits des cessions				1 750		1 750
831	Charges H.A.O consultées			3 500		3 500	
841	Produits H.A.O consultés				1 250		1 250
	Totaux	65 385	65 385	370 425	370 425	221 120	221 120

SUJET DE L'ÉPREUVE DE GESTION FINANCIÈRE SESSION 2 : 2005

DOSSIER I : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

La société REALEC envisage de produire et de commercialiser un produit dénommé MOUSSE. Les conditions d'exploitation prévisionnelles sont les suivantes :

- Prix de vente unitaire HT : 12 000 F
- Quantité produite et vendue : 400 unités
- **Tableau des charges**

Éléments	Charges variables Unitaire	Charges fixes annuelles
Charges de production :		
• Matière HT	18 000	
• Fournitures diverses HT	7 000	
• Main d'œuvre (1)	6 000	7 000 000
• Dotation aux amortisse		5 000 000
• Autres charges fixes HT		3 000 000
	31 000	15 000 000
Charges de distribution :		
• Charges variables HT	9 000	
• Main d'œuvre (1)		1 5 00 000
• Dotation aux amortisse		1 000 000
• Autres charges fixes HT		1 500 000
	9 000	4 000 000

(1) Frais de personnel

Hypothèses relatives aux éléments constitutifs du besoin en fond de roulement.

a) – Stocks

- Les durées moyennes de stockage sont les suivantes :
 - * matière : 30 jours
 - * produits finis : 20 jours
- La durée du cycle de fabrication est de 10 jours
- La valorisation des encours et des produits finis doit être faite ainsi : en cours : 100% des matières, plus de 40% des autres charges de production :
- Produits finis : coût de production.

b) Créances – clients :

Les ventes sont imposées à la TVA au taux normal et les clients règlent : 10% de ces ventes au comptant :

- 40 jours pour 40% des ventes
- 80 jours pour 50% de ventes

c) Dettes fournisseurs :

Les crédits – fournisseurs et d'autres dépenses d'exploitation sont de 30 jours de fin du mois.

- d) La TVA est de 18% ; elle est payée le 10 du mois suivant.
- e) Les salaires nets représentent 80% des frais de personnel et sont payés le 5 du mois suivant.
- f) Les cotisations sociales représentent 20% des frais de personnel et sont payés le 15 du mois suivant.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculer le besoin de financement de l'exercice en jours et en valeurs.
- 2) Sachant que le fonds de roulement net de l'entreprise représente 80% du besoin de financement, déterminer la trésorerie nette.

NB : Pour le coût de production ne pas tenir compte des amortissements.

DOSSIER 2 : CHOIX DES INVESTISSEMENTS

La société Koudou étudie deux (2) projets de diversification dans de nouvelles fabrications. Elle doit choisir entre le projet A et le projet B.

La société attend de ces projets une rentabilité minimale après impôt de 10%. Le taux de l'impôt sur les bénéfices est de 25%.

ANNEXE 1 : Caractéristiques du projet A

Durée du projet : cinq (5) ans

Chiffre d'affaire prévu (milliers de francs)

Année	2001	2002	2003	2004	2005
C.A.H.T	70 000	100 000	160 000	150 000	100 000

Taux de marge variable : 65%

Charge fixes annuelles (hors amortissement) : 10 000 000

Fonds de roulement normatif : 28,8 jours de chiffre d'affaires.

Investissements : Terrains : 30 000 000

Matériel et Bâtiments : 150 000 000

(Amortissables linéairement en 10 ans).

Réalisation et mise en service des investissements : fin de l'année 2 000

Valeur résiduelle à la fin de l'année 2005 : valeur comptable nette.

ANNEXE 2 : Caractéristique du projet B

Durée du projet : cinq (5) ans.

Chiffre d'affaire prévu (milliers de francs)

Année	2001	2002	2003	2004	2005
C.A.H.T	0	20 000	80 000	390 000	380 000

Taux de marge variable : 55%
 Charge fixes annuelles (hors amortissement) : 12 000 000
 Fonds de roulement normatif : 43,2 jours de chiffre d'affaires HT
 Investissements : Terrains : 10 000 000
 Matériels et Bâtiments : 170 000 000
 (Amortissables linéairement en 8 ans).
 Réalisation et mise en service des investissements : fin de l'année 2000
 Valeur résiduelle à la fin de l'année 2005 : valeur nette comptable.

TRAVAIL A FAIRE

Calculer pour chacun des deux (2) projets :

- la valeur actuelle nette
- le taux interne de rentabilité

NB : Pour le calcul des amortissements, ne pas tenir compte de la valeur résiduelle.

DOSSIER 3 : SEUIL DE RENTABILITE

Les renseignements relatifs à l'exercice comptable de l'année N de la S.A SAMPA vous sont fournis par votre responsable hiérarchique :

Chiffre d'affaires : 17 500 articles	35 000 000
Charges variables :	24 500 000
Marge sur charges variables :	10 500 000
Charges fixes :	- 5 250 000
Résultat	5 250 000

TRAVAIL A FAIRE

- 1°) Exprimer les résultats Y en fonction du nombre d'articles produits et vendus
 - Déterminer le seuil de rentabilité et préciser à quelle date il sera atteint
- 2°) Calculer le résultat prévisionnel de l'exercice suivant les conditions d'exploitation ci-après
 - production : augmentation de 25% ;
 - charges variables : augmentation de 30% ;
 - prix vente unitaire : baisse de 5% ;
 - charges fixes : augmentation de 35%.
 - Déterminer le seuil de rentabilité et la marge de sécurité.

NB : Le chiffre d'affaires régulièrement réparti sur l'année.

SUJET DE L'ÉPREUVE DE GESTION FINANCIÈRE SESSION 2006

DOSSIER 1 : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

La société financière NCR envisage la réalisation d'un projet d'investissement nécessitant l'acquisition d'une machine industrielle.

- Le prix d'achat HT de cette machine est de 90 000 000 HT
- Le BFR est estimé à 6 760 000 et financé par fonds propres.

Pour financer cet investissement, l'entreprise a le choix entre trois sources de financement :

- 80% du coût du projet par emprunt au taux de 12% remboursable par amortissement constant sur 5 ans et le reste sur fonds propres.
- Autofinancement à 100%
- Un crédit bail de 5 loyers annuels de 26 000 000 versés en début d'année avec option de rachat à la fin de la 5^{ème} année pour 3 000 000.

TRAVAIL A FAIRE

Quel mode de financement choisir ?

NB :

- Le BFR est réglé en début de période par fonds propres quelque soit le mode de financement.
- Le bien est amortissable en dégressif sur 5 ans.
- Les redevances de crédit bail seront retraitées
- Le taux d'actualisation est de 12%.

DOSSIER 2 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

L'Entreprise AERA envisage de réaliser un investissement dont la rentabilité prévisionnelle est jugée satisfaisante. La mise en œuvre se traduira par une augmentation du besoin de financement d'exploitation que la société souhaite évaluer en vue de préparer son financement. Les renseignements suivants vous sont donnés :

a) Données relatives à l'exploitation

- Produits fabriqués et vendus : 14 000
- Prix unitaire HT : 1 800
- Coût de production
- Coût variable unitaire
- matières premières HT : 600
- frais de personnel : 200
- Coût fixe de production
- Frais de personnel : 5 800 000
- Dotation aux amortissements: 2 000 000

- Autres charges fixes HT : 1 800 000
- Coût fixe de distribution
- Frais de personnel : 1 200 000
- Autres charges fixes HT : 800 000

b) Données relatives aux conditions de paiement

- Crédit client 30% à 30 jours et 70% à 60 jours
- Crédit fournisseur de matières premières : 30 jours fin de mois
- Règlement des salaires nets : le 5 du mois suivant
- Règlement des charges sociales et fiscales : le 10 du mois suivant

NB : Les retenues sur salaires et les charges patronales représentent respectivement 10% et 15% des frais de personnel.

- La TVA est de 18% et est réglée le 10 du mois suivant ;
- Les autres charges sont réglées au comptant.

c) Durée moyenne de stockage

- Matières premières : 30 jours
- Produits finis : 20 jours

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculer le besoin de financement en jours de chiffres d'affaires
- 2) Calculer le besoin de financement correspond à un chiffre d'affaires HT de 25 200 000
- 3) Sachant que le fonds de roulement représente 80% du besoin de financement exprimé. Calculer la trésorerie nette

NB : Ne pas tenir compte des amortissements dans le calcul du coût de production.

DOSSIER 3 : BILAN FINANCIER

Les établissements KAMI mettent à votre disposition leur bilan au 31/12/N et vous demande de porter un jugement sur leur situation financière.

BILAN au 31/12/N

ACTIF	MONTs.	PASSIF	MONT.
Actif immobilisation net	25 600 000	Capitaux propres et réserves	9 300 000
Actif circulant	16 000 000	Dettes (1)	33 000 000
Trésorerie – actif	700 000		
Total	42 300 000	Total	42 300 000

(1) dont 12 900 000 à plus d'un an

SUJET DE L'ÉPREUVE DE GESTION FINANCIÈRE SESSION 2007

DOSSIER 1 : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT ET CHOIX DES INVESTISSEMENTS

La Société LAMDO envisage de réaliser un projet d'investissement début 19 N. Les différentes études réalisées ont permis d'obtenir les informations suivantes :

- Durée du projet : 8 ans
 - Prix de vente unitaire : 8 000 FHT
 - Charges proportionnelles unitaires : 6 400 F
 - Charges fixes d'exploitation (dotations aux amortissements non comprises) : 12 800 000 F.
 - Les prix de vente et les charges unitaires seront supposés stables durant toute la période d'exploitation.
 - Les ventes seront de 15 000 unités la première année ; elles augmenteront de 2% par an jusqu'à la cinquième année incluse et se stabiliseront alors jusqu'à la fin de l'exploitation.
 - La fabrication de ce nouveau produit nécessite un investissement en matériels industriels de 48 000 000 FHT, début 19 N. Ces matériels seront amortis en dégressif sur 8 ans. La valeur résiduelle, à l'issue de ces 8 ans, sera considérée comme nulle.
 - Durant toute la période d'exploitation, le besoin en fonds de roulement d'exploitation générée par cette nouvelle exploitation est estimé à 12 000 000
 - On appliquera le taux d'impôt sur le résultat de 25% et on actualisera au taux de 12%
- Deux modalités de financement sont envisagées pour ce projet :
- Financement de la moitié des équipements par emprunts au taux 12% remboursable par 8 annuités constantes de fin de période ; le reste de l'investissement serait financé par fonds propres.
 - Financement par un contrat de location simple sur 8 ans prévoyant 8 loyers annuels de fin de période de 2 500 000 FHT. (il s'agit de contrat sans option d'achat).

TRAVAIL DEMANDE

Apprécier la rentabilité financière :

- Calcul de la VAN à 12% si le projet est financé par emprunt et fonds propres
- Calcul de la VAN à 12% si le projet est financé location simple
- Calculer les taux de rentabilité interne des deux modalités de financement.

DOSSIER 2 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

L'Entreprise Réconciliation fabrique et vend un produit « Portable ». le prix de vente unitaire hors taxes de ce produit est de 20 000 F (TVA 18%). La structure simplifiée du coût de revient d'une unité de ce produit est la suivantes :

Postes	Taux de TVA	Coûts en francs
Matières premières	18%	8 000
Charges externes	18%	1 500
Impôts et taxes	-	500
Salaires	-	3 000
Charges sociales	-	1 500
Dotations aux amortissements	-	2 500

Toutes ces charges sont exprimées pour leur montant hors taxes. Elles sont considérées comme toutes variables. L'Etude ne prendra pas en compte les dotations aux amortissements. Le cycle d'exploitation a mis en évidence les durées d'écoulement suivantes :

Postes	Taux de TVA
Stockage des matières premières	15 jours
Cycle de fabrication	Négligeable
Stockage des produits finis	30 jours
Crédits clients	30 jours fin de mois
Crédits fournisseurs	60 jours
Salaires	Fin de mois
Organismes sociaux	15 mois suivant
Païement de la TVA	10 du mois suivant

Seuls les achats de matières premières bénéficient d'un crédit fournisseurs.

TRAVAIL DEMANDE

- 1) Calculez le besoin en fonds de roulement d'exploitation de cette entreprise, en nombre de jours de chiffre d'affaires hors taxes.
- 3) Evaluez ce besoin en fonds roulement d'exploitation si l'entreprise prévoit de vendre 6 000 portables par an.

**SUJET DE L'ÉPREUVE DE GESTION FINANCIÈRE
SESSION 2008**

DOSSIER 1 : BILAN FINANCIER

Le Bilan après inventaire au 31/ 12/ N des Etablissements LIDIAN se présente comme suit :
BILAN au 31/ 12/ N

Actif	Montant	Amortissement Provision	Montant net	Passif	Montant net
Frais d'établissement	750.000	-	750.000	Capital	10.000.000
Terrain	3.000.000	-	3.000.000	Réserves	4.500.000
Bâtiments	15.000.000	5 000.000	10.000.000	Résultat net	1.000.000
Matériels	6 000.000	3.500.000	2.500.000	Subvention	2.500.000
Autres Immobilisations	3 000.000	1 000.000	2 000.000	Amortissement Dérogatoire	1 875.000
Marchandises	1 000.000	250.000	750.000	Emprunt	950.000
Créances HAO	500.000	-	500.000	Provisions financières	675.000
Clients	6 250.000	1 750.000	4 500.000	Pour risques et charges	1.000.000
Autres créances	850.000	100.000	750.000	Dettes	3.750.000
Banque	2.000.000	-	2 000.000	circulantes	1.500.000
CCP	500.000	-	500.000	HAO	750.000
Caisse	1 750.000	-	1 750.000	Fournisseurs D'exploitation	500.000
				Dettes fiscales	
				Dettes sociales	
				Autres dettes	
TOTAL	40.600.000	11.600.000	29.000.000	TOTAL	29.000.000

En vue de l'établissement du bilan financier, vous disposez des informations suivantes :

- les frais d'établissement sont considérés comme des non- valeurs ;
- le terrain est estimé à 4 000.000
- les bâtiments sont estimés à 18 000.000
- les matériels sont estimés à 2 000.000
- les autres immobilisations sont estimées : 2 100.000
- le stock outil est estimé à 280.000
- le projet d'affectation de résultat prévoit une distribution de dividende de 210.000
- 35% des provisions financières pour risques et charges sont injustifiées
- 40% des provisions financières pour risques et charges sont justifiées et à long terme
- 25% des provisions financières pour risques et charges sont justifiées et à court terme
- L'emprunt figurant au bilan sera remboursé dans 2 ans

N.B : - le taux d'imposition est de 25%

- il sera pris en compte un impôt différé sur les postes suivants :

- Les frais d'établissements
- Les subventions
- L'amortissement dérogatoire
- Les provisions injustifiées

Travail à faire

1) Présentez le bilan financier des établissements LIDIAN

2) Calculer le fonds de roulement

DOSSIER 2 : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

Une société Anonyme hésite entre trois modalités pour le financement d'un investissement

L'objectif de l'étude est d'opter pour la modalité la moins coûteuse.

L'entreprise est supposée être largement bénéficiaire : elle est soumise à un taux d'imposition de 25%.

On retiendra un taux d'actualisation de 10%.

L'investissement comprend les caractéristiques suivantes :

- Acquisition d'une machine industrielle d'une valeur de 16.000.000 F HT
- Bien amortissable en dégressif sur 5 ans.
- Valeur résiduelle nulle à la fin du projet.

La première modalité de financement consiste à utiliser des fonds propres à hauteur de 16.000.000

La deuxième modalité de financement consiste à emprunter 16.000.000 F dans les conditions suivantes :

- remboursement en 5 annuités constantes de fin de période.
- taux d'intérêt annuel égal à 10%

La troisième modalité de financement est l'utilisation de crédit bail aux conditions suivantes :

- crédit bail de début de période avec versement de 4 loyers annuels de 4 000.000 F HT chacun ; l'entreprise exerce une option d'achat de 2 000.000 F HT à la fin de la quatrième année
- il s'agit d'un crédit bail avec retraitement.

Travail à faire

- 1) Déterminer les décaissements spécifiques à chaque modalité de financement (méthodes des décaissements réels).
- 2) Quelles modalités choisir

SUJET DE L'ÉPREUVE DE GESTION FINANCIÈRE SESSION 2009

Dossier 1 : LE PLAN DE FINANCEMENT

La société BONIS décide de construire une nouvelle maison d'unité de production dans les conditions suivantes :

❖ Ressources

- Financement assuré :
 - ◆ Partie du fonds propres : 2 000 000 f au 1/1/N
 - ◆ Partie sur emprunt auprès de la BICICI : 8 000 000 f à 10% l'an, avec effet au 1/1/N+1, annuité constante sur 4 ans.
- Trésorerie initiale : 1 200 000 f

❖ Emplois

- ◆ Acquisition année N : 1 200 000 f
- ◆ Acquisition année N+1 : 8 800 000 f
- ◆ Le besoin ou fond de roulement évoluera dans les limites suivantes, selon les années d'exploitation ; il est supposé engager au début de chaque période :
 - N+2 : 600 000 f
 - N+3 : 800 000 f
 - N+4 : 1 000 000 f
 - N+5 : 700 000 f
 - N+6 : 560 000 f

L'exploitation débutera le 1/1/N+2 dans les conditions suivantes :

- ◆ Recettes prévues : 7 000 f
- ◆ Charges en dehors des amortissements : 2 400 000 f
- ◆ Amortissement dégressif sur 5 ans

L'ensemble est cédé en fin d'exploitation pour 1 000 000 avant impôt.

La distribution d'un dividende net de 8% sur les résultats globaux de l'entreprise. Le dividende est mis en paiement au cours de l'exercice suivant.

Travail à faire

Etablir le plan de financement. Commenter

Dossier 2 : CHOIX DES INVESTISSEMENTS

La société BONIS envisage de réaliser un investissement dans les conditions suivantes :

- ◆ Un montant de l'investissement : 885 000 f TTC
- ◆ Durée de l'exploitation : 5 ans
- ◆ Amortissement dégressif :
- ◆ Valeur résiduelle net d'impôt

Les données de l'exploitation sont les suivantes :

Année	1	2	3	4	5
Quantités vendues	42 000	43 000	44 000	43 000	39 000
Prix de vte unit. HT	240	250	252	256	258
Charges décaissées					
• Vari. unitaires	180	190	194	196	200
• fixes	1 200 000	1 220 000	1 240 000	1 260 000	1 200 000

Travail à faire

- 1/ calculer la valeur nette actualisée au taux de 11%.
- 2/ Déterminer le délai de récupération du capital investi à partir des valeurs actualisées.
- 3/ Déterminer le taux de rentabilité interne.
- 4/ Interpréter les résultats obtenus.

NB :

- le taux de TVA est de 18%.
- le taux de l'impôt BIC est de 25%.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation est estimé à 60 jours du chiffre d'affaires hors taxe.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation est financé en début de période et récupéré en fin de période.

SUJET DE L'EPREUVE DE GESTION FINANCIERE SESSION 2010

DOSSIER I : ETATS FINANCIERS

Les établissements NAFI mettent à votre disposition les documents suivants :

- La balance après inventaire
- Le tableau de lettrage
- Le compte de résultat
- Le bilan

Votre tâche consiste à dresser :

- **Le compte de résultat 2009**
- **Le bilan de l'exercice 2009**

NB :

- le montant des charges non déductible s'élève à 3 500 et celui des produits exonérés à 1 250.
- Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 25%.

DOSSIER II : CHOIX DES INVESTISSEMENTS

La société NAFI envisage de réaliser un investissement dans les conditions suivantes :

- Montant de l'investissement (Matériel Industriel) : 1 062 000 TTC
- Durée de l'exploitation : 5 ans
- Amortissement dégressif
- Valeur résiduelle net d'impôt : 200 000

Les éléments d'exploitation prévisionnels se résument comme suit :

ANNEES	1	2	3	4	5
Qtés vendues	10 000	12 000	14 000	13 000	12 000
Prix de vente unitaire HT	240	250	260	265	270
Charges décaissées HT					
• Variables unitaires	160	180	190	195	180
• fixes	100 000	120 000	240 000	240 000	230 000

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Calculer la valeur nette actualisée au taux de 10%.**
- 2) Déterminer l'indice de profitabilité**
- 3) Déterminer le délai de récupération du capital investi à partir des cash flow actualisés.**
- 4) Déterminer le taux de rentabilité interne.**
- 5) Interpréter les résultats obtenus.**

NB :

- Le taux de TVA est 18%
- Le taux l'impôt BIC est de 25%
- Le besoin de financement d'exploitation est estimé à 75 jours du chiffre d'affaires hors taxe, il est financé début de période et récupéré à la fin de l'exploitation.

Balance après régularisations d'inventaire au 31/12/1999.

Balance après régularisation d'inventaire au 31/12/1999

N°	Intitulés des comptes	Soldes 1/1/2009		Mouvements 2009		Soldes 31/12/2009	
101	Capital socail		18 300		10 000		28 300
111	Réserves		3 250		3 715		6 965
131	Résultat net		7 715	7 715			
162	emprunts		11 000	7 500			3 500
166	Intérêts courus				150		150
191	Provisions pour litiges		1 200	500			700
202	Charges à répartir	4 000			1 000	3 000	
234	Batiments	23 825		11 000		34 825	
244	Matériel et Mobilier	9 150		4 500		13 650	
245	Matériel et transport	10 500		8 500	2 500	16 500	
272	Prêts au personnel	4 000			500	3 500	
2831	Amortissements des bâtiments		9 400		750		10 150
2844	Amortis. du mat. et Mob.		3 200		1 300		4 500
2845	Amortissements du mat de trans.		3 750	1 800	5 000		6 950
311	Marchandises	500		400	500	400	
321	Matières premières	2 000		2 400	2 000	2 400	
33	Autres approvisionnements	250		600	250	600	
361	Produits finis	1 000		500	1 000	500	
391	Dépréciations des march		100		150		250
401	fournisseurs		4 100	17 500	15 100		1 700
411	Clients	9 325		18 400	20 300	7 425	
4162	Créances douteuses	2 000		1 800	1 750	2 050	
421	Personnel avances et acomptes	1 250		3 500	3 950	800	
422	Personnel rémunérations dues		1 850	6 000	6 450		2 300
431	Sécurité sociale		125	580	730		275
441	Etat impôts sur les bénéfices		3 750	3 750			
443	Etat TVA facturée			26 500	26 500		
444	Etat TVA due		1 250	17 500	19 300		3 050
445	Etat TVA récupérable			9 580	9 580		
447	Etat impôts retenus à la source		250	2 540	2 750		460
476	Charges constatées d'avance	750		1 250	750	1 250	
477	Produits d'avance		210	210	175		175
479	Ecart de conversion actif	500		650	500	650	
481	Fournisseurs d'investissement		1 250	1 250	1 500		1 500
491	Dépréciations des clients		1 250		400		1 650

5211	Société générale	2 450		27 300	22 800	6 950	
571	Caisse	450		35 500	32 750	3 200	
	A reporter	71 950	71 950	219 225	194 100	97 700	72 575
	Reports	71 950	71 950	219 225	194 100	97 700	72 575
601	Achats de marchandises			48 410	350	48 060	
602	Achats de matières premières			30 000		30 000	
6031	Variation stocks marchandise			500	600		100
6032	Variation stocks matières prem.			2 000	2 400		400
6034	Variation stocks autres appro.			250	400		150
604	Achats stocks matières consom.			4 000		4 000	
605	Autres achats			835		835	
608	Achats d'emballages			500		500	
61	Transports			3 250		3 250	
62	Services extérieurs A			7 300		7 300	
63	Services extérieurs B			9 450		9 450	
64	Impôts et taxes			4 320		4 320	
65	Autres charges			250		250	
66	Charges de personnel			8 155		8 155	
671	Intérêts des emprunts			1 600		1 600	
676	Pertes de change			250		250	
681	Dotations aux amortissements			8 050		8 050	
691	Dotations aux provisions			550		550	
701	Ventes de marchandises				68 845		68 845
702	Ventes de produits finis				71 000		71 000
706	Services vendus				2 800		2 800
707	Produits accessoires				4 150		4 150
722	Productions immobilisées				3 500		3 500
736	Variations stocks produits finis				500		500
771	Intérêts des prêts				200		200
776	Gains de change				500		500
781	Transport de charges d'exploit				250		250
791	Reprise de provisions d'exploit				500		500
812	Valeur comptable des cessions			2 500	1 800	700	
822	Produits des cessions				1 750		1 750
831	Charges H.A.O constatées			3 500		3 500	
841	Produits H.A.O constatés				1 250		1 250
		71950	71950	354 895	354 895	228 470	228 470

Numéros de compte	Lettre poste	Numéros de compte	Lettre poste	Numéros de compte	Lettre poste	Numéros de compte	Lettre poste
1011 à 1048	CA	2817 à 2818	AH	4311 à 4386	DL	6033	RE
1052 à 1058	CD	2821 à 2825	AJ	4387	BJ	6041 à 6089	RH
1061 à 1062	CE	2831 à 2832	AK	4410 à 4441	DK	6110 à 6183	RI
1090	CB	2833 à 2835	AL	4449	BJ	6210 à 6384	RJ
1110 à 1138	CF	2838	AK	4451 à 4456	BJ	6411 à 6480	RK
1181 à 1188	CG	2838	AL	4460 à 4486	DK	6511 à 6598	RL
1210 à 1292	CH	2841 à 2844	AM	4487 à 4499	BJ	6611 à 6684	RP
1301 à 1390	CI	2845	AN	4491	DK	6711 à 6750	SA
1411 à 1480	CL	2846 à 2848	AM	4510 à 4520	BJ/DM	6760	SC
1510 à 1580	CM	2912 à 2914	AF	4581 à 4618	BJ	6770 à 6798	SA
1611 à 1620	DA	2915 à 2916	AG	4619 à 4660	DM	6811 à 6813	RS
1630 à 1652	DC	2917 à 2918	AH	4670 à 4711	BJ	6872 à 6878	SD
1661 à 1662	DA	2919	AF/AH	4920 à 4983	BJ	6911 à 6914	RS
1663 à 1686	DC	2921 à 2929	AJ	4670 à 4711	BJ	6971 à 6972	SD
1720 à 1780	DB	2931 à 2933	AK	4712 à 4728	DM	7011 à 7014	TA
1811 à 1880	DC	2934 à 2939	AL	4746 à 4747	Soldés	7021 à 7024	TC
1910 à 1988	DD	2941 à 2944	AM	4750 à 4760	BJ	7031 à 7064	TD
2011 à 2018	AX	2945	AN	4770	DM	7071 à 7078	TH
2021 à 2028	AY						
2061 à 2068	AC	2946 à 2949	AM	4781 à 4788	BU	7110 à 7183	TK
2110	AE	2949	AN	4791 à 4798	DU	7210 à 7260	TF
2120 à 2140	AF	2951 à 2952	AP	4811 à 4840	DH	7341 à 7372	TE
2150 à 2160	AG	2961 à 2978	AR/AS	4851 à 4880	BA	7521 à 7598	TL
2170 à 2180	AH	3111 à 3180	BC	4900	BH	7710 à 7740	UA
2191	AE	3210 à 3380	BD	4911 à 4912	BI	7760	UC
2193	AF	3411 à 3522	BE	4920 à 4983	BJ	7770 à 7798	UA
2198	AH	3610 à 3723	BF	4991 à 4998	DN	7811 à 7815	TT
2211 à 2298	AJ	3810	BC	5011 à 5080	BQ	7870	UE
2311 à 2338	AK	3820 à 3830	BD	5110 à 5187	BR	7911 à 7914	TS
2341 à 2358	AL	3860	BF	5211 à 5450	BS	7971 à 7972	UD
2370	AK	3871 à 3880	BC/BD	5211 à 5480	DS	7980	TS
2380	AL	3910	BC	5610	DR	8110 à 8160	SK
2390	AK/AL	3920 à 3930	BD	5640 à 5650	DQ	8210 à 8260	UK
2411 à 2447	AM	3940 à 3950	BE	5711 à 5732	BS	8310 à 8390	SL
2451 à 2458	AN	3960 à 3970	BF	5810 à 5820	BS	8410 à 8460	UL
2461 à 2494	AM	3980	BC/BD	5850 à 5880	Soldés	8480	UN
2495	AN	(3986)	BF	5900	BQ	8490	UL
2496 à 2498	AM	4011 à 4086	DJ	5910	BR	8510 à 8580	SM
2510 à 2520	AP	4091 à 4098	BH	5920 à 5940	BS	8610 à 8642	UM
2610 à 2680	AR	4111 à 4186	BI	5990	DN	8710 à 8780	SQ
2711 à 2785	AS	4191 à 4198	DI	6011 à 6019	RA	8810 à 8880	UM
2811	AE	4211 à 4213	BJ	6021 à 6029	RC	8911 à 8994	SR
2812 à 2814	AF	4220 à 4286	DL	6031	RB		
2815 à 2816	AG	4287	BJ	6032	RD		

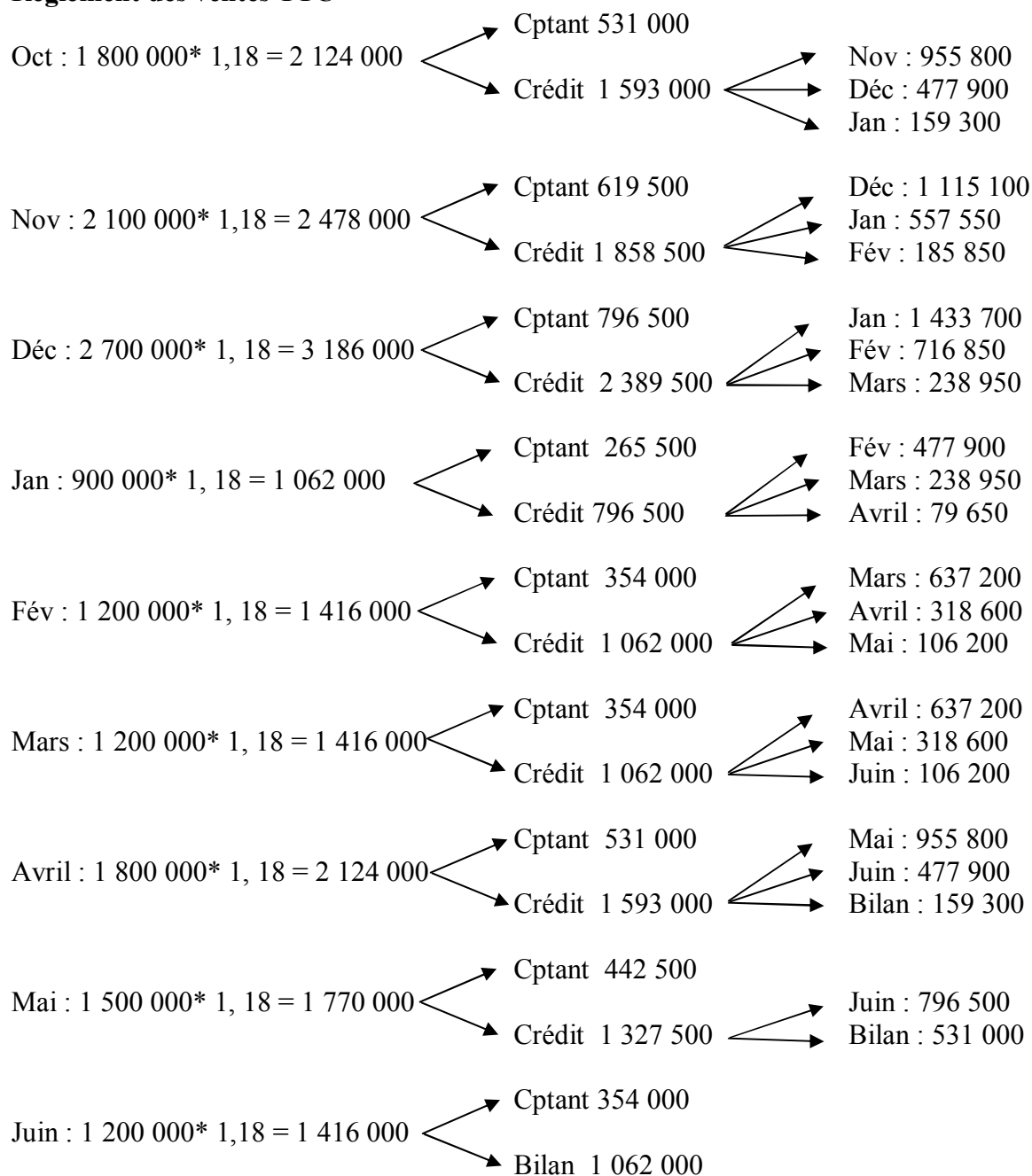
CORRIGE BTS 2000 GESTION FINANCIERE

DOSSIER 1 : BUDGET DE TRESORERIE

TVA : 18 %

Règlement des ventes TTC ↙ 25 % comptant ↘ ↙ 60 % un mois ↘
↘ 75 % ↙ ↘ 30 % deux mois ↙
 ↘ 10 % trois mois ↙

Règlement des ventes TTC



BUDGET DES ENCAISSEMENTS TTC

Elements	Total	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Bilan
Ventes TTC								
Oct.	2124 000	159 300						
Nov.	2478 000	557 550	185 850					
Déc.	3186 000	1 433 700	716 850	238 950				
Jan.	1062 000	265 000	477 900	238 950	79 650			
Fév.	1416 000	-	354 000	637 200	318 600	106 200		
Mars	1416 000	-	-	354 000	637 200	318 600	106 200	
Avril	2124 000	-	-	-	531 000	955 800	477 900	159 300
Mai	1770 000	-				442 500	796 500	531 000
Juin	1416 000						354 000	1 062 000
TOTAL		2 415 550	1 734 600	1 469 100	1 566 450	1 823 100	1 734 600	1 752 300

Détermination des achats

Taux de marge brute : 20 % . Les achats font 80 % des ventes HT du mois suivant :

Achat Janv : 1 200 000* 80 % = 960 000 Avril : 1 500 000* 80 % = 1 200 000
 Fév : 1 200 000* 80 % = 960 000 Mai : 1 200 000* 80 % = 960 000
 Mars : 1 800 000* 80 % = 1 440 000 Juin : 1 800 000* 80 % = 1 440 000

BUDGET DE TVA

Calcul

TVA/Vente = Vente HT x 0.18 ;

TVA/achat = achat HT x 0.18

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Bilan
TVA/Vente	162 000	216 000	216 000	324 000	270 000	216 000	
TVA/Achat	172 800	172 800	259 200	216 000	172 800	259 200	
TVA/Immob						32 400	
TVA à payer	-10 800	43 200	-43 200	108 000	97 200	-75 600	
CréditTVA reporté		-10 800		-43 200			- 75 600
TVA due		32 400		64 800	97 200	97 200	
TVA à décaisser			32 400	-	64 800	97 200	

BUDGET DES DECAISSEMENTS TTC

	Total	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Achat TTC	8 212 800	1 132 800	1 132 800	1 699 200	1 416 000	1 132 800	1 699 200
Frais de personnel	1 410 000	180 000	240 000	240 000	300 000	240 000	210 000
Loyers	72 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Impôts	600 000				600 000		
Intérêt emprunt (300 000*6%*3/12)	9 000	4 500			4 500		
Achat/immobilisation	212 400						212 400
TVA à décaisser				32 400		64 800	97 200
TOTAL	10 612 200	1 329 300	1 384 800	1 983 600	2 332 500	1 449 600	2 230 800

NOTA BENE : il n'était pas obligatoire de constater le décaissement du prix du matériel en juin parce que le texte ne dit pas que l'achat du matériel a été effectué au comptant.

BUDGET DE TRESORERIE

Eléments	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Trésorerie initiale	600 000	1 686 250	2 036 050	1 521 550	755 500	1 129 000
Encaissements	2 415 550	1 734 600	1 469 100	1 566 450	1 823 100	1 752 300
Décaissements	1 329 300	1 384 800	1 983 600	2 332 500	1 449 600	2 230 800
Trésorerie finale	1 686 250	2 036 050	1 521 550	755 500	1 129 000	650 500

NOTA BENE : la dernière information sur les emprunts ne peut être utilisée puisque la trésorerie finale sur les six mois est positive

COMPTE D'EXPLOITATION ET BILAN

Achats = 960 000 + 960 000 + 1 440 000 + 1 200 000 + 960 000 + 1 440 000 = 6 960 000

Ventes = 900 000 + 1 200 000 + 1 200 000 + 1 800 000 + 1 500 000 + 1 200 000 = 7 800 000

CAMV = 80 % * 7 800 000 = 6 240 000

CAMV = SI + Achats – SF → 6 240 000 = 1 200 000 + 6 960 000 – SF

SF = 1 920 000

donc variation de stock = SI – SF = 1 200 000 – 1 920 000 = -720 000

Attention : selon le SYSCOHADA

Variation de stock = SF-SI en charge comme en produit. cependant, dans les charges, elle est précédée du signe (-).

Compte d'exploitation prévisionnel

D		C	
Achats	6 960 000	Ventes	7 800 000
-Variation stock	-720 000		
Loyer	72 000	Perte	606 000
F/s de personnel.	1 410 000		
Impôt	600 000		
Frais financiers.	9 000		
Dotation aux amortiss.	75 000		
Total	8 406 000	Total	8 406 000

Amortissement := 1 500 000 × 10% × 6/ 12 = 75 000

Bilan prévisionnel

Actif		Passif	
Immobilisations. (1 500 000 + 180 000 – 75 000)	1 605 000	Capital	2 490 000
Stocks	1 920 000	Perte	-606 000
Clients	1 752 300	Dette financière	3 000 000
Autres créances (TVA)	75 600	Passif Circulant	1 141 600
Autres créances HAO	22 200		
Disponibilité	650 500		
Total	6 025 600	Total	6 025 600

DOSSIER 2 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

- calcul du BFE en fonction de CAHT

Détermination des coefficients : TE ; CS

* Stocks de matières premières

Considérons que la variation de stock est nulle : Achat consommé (AC) = Achat de matière premières

$$TE = 30 \text{ jours}$$

$$CS = AC / CAHT \quad CS = 15\,000\,000 / 36\,000\,000 = 0,4167$$

*Stock de produits finis :

$$TE = 25 \text{ jours}$$

$$CS = \text{Coût de production des PFV} / CAHT$$

En considérant que la variation de stock est nulle, on a un coût de production des produits finis de la manière suivante :

Calcul du Coût de production :

Achat de matières premières	= 15 000 000
Achat de fourniture	= 3 000 000
Achat de service	= 3 750 000
Personnel	= 4 200 000
Charges sociales	= 937 500

26 887 500

NB : Il est aussi possible d'inclure dans ce coût les dotations aux amortissements et provision. Cependant cette technique de calcul n'est plus admise en Côte d'Ivoire.

$$CS = 26\,987\,500 / 36\,000 = 0,7469$$

• *Crédit-client

$$TE = 25 \text{ jours}$$

$$CS = 36\,000\,000 * 1,18 / 36\,000\,000 = 1,18$$

***TVA déductible**

TE = 30 jours (Aucune information, cependant on a pris la durée moyenne maximale qui est de $30/2+10 = 25j.$)

$$CS = (15\,000\,000 + 3\,000\,000 + 3\,750\,000) \times 0,18/36\,000\,000 = 0,10875$$

***Fournisseur de matières premières**

TE = 45 jours

CS = Achat TTC /CAHT

$$CS = 15\,000\,000 \times 1,18 / 36\,000\,000 = 0.49167$$

***Salaire net**

$$CS = 4\,200\,000/36\,000\,000 = 0,1167$$

TE = $(35+5)/2 = 20$ jours ou bien TE = $30/2+5=20j.$

*** Charges sociales et fiscales**

TE = $(45 + 15)/2 = 30j$ ou bien TE = $30/2+15=30j.$

$$CS = 937\,500/36\,000\,000 = 0,2604$$

***TVA collectée**

TE = $(45 + 10) / 2 = 25 j$

$$CS = 36\,000\,000 \times 0,18 / 36\,000\,000 = 0,18$$

- Fournisseurs de fournitures et services**

TE = 30 jours

$$CS = (3\,000\,000 + 3\,750\,000) \times 1,18 / 36\,000\,000 = 0,22125$$

TABLEAU DE CALCUL DU FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

Eléments	TE	CS	BF en jours de CAHT	
			Emplois	Ressources
EMPLOIS				
Stock matières premières	30j	0,4167	12,501	
Stock de produit fini	25j	0,7469	18,6725	
Client	25j	1,18	29,5	
TVA déductible	30j	0,10875	2,71875	
RESSOURCES				
Fournisseur de matière première	45j	0,49167		22,12515
Fournisseur de fournitures et services	30j	0,22125		6,6375
Salaire	20j	0,1167		2,334
Charges sociales et fiscales	30j	0,2604		7,812
TVA collectée	25j	0,18		4,5
TOTAUX			63,39225	43,40865
BF en jours de CA (HT)				19,9836

$$-BF \text{ en valeur} = 19,9836 \times 36\,000\,000 / 36\,000\,000 = 1\,998\,360$$

2) Calcul de la trésorerie nette

$$TN = 36\,000\,000 \times 10 / 360 = 1\,000\,000$$

$$FRNG = BFE + TN \text{ soit } FRNG = 1\,000\,000 + 1\,998\,360 = 2\,998\,360$$

$$3) BFE = 54\,000\,000 \times 1\,998\,360 / 36\,000\,000 = 2\,997\,540$$

DOSSIER 3 : SEUIL DE RENTABILITE

- Exprimons les résultats Y en fonction du nombre d'articles produits et vendus.

- **Calcul de la M/CV Unitaire**

$$M/CV \text{ Unitaire} = M/CV / \text{Nombre d'articles} \quad \text{soit } 3\,300\,000/10\,000 = \mathbf{330}$$

Posons x la quantité ou le nombre d'articles de produits et vendus

$$\text{On a } Y = CA - CV - CF \text{ ou } Y = (PVU - CVU) \text{ quantité} - CF : Y = MVU * X - CF$$

$$AN : Y = \mathbf{330x - 1\,650\,000}$$

Déterminons le seuil de rentabilité

$$SR = CA * CF / M/CV \text{ ou } CF / TM/CV = SR \text{ avec } TM/CV = \text{Taux de marge sur coût variable}$$

$$TM/CV = M/CV/CA = 3\,300\,000/11\,000\,000 = 30 \%$$

$$SR = 11\,000\,000 \times 1\,650\,000 / 3\,300\,000 = 5\,500\,000 \text{ ou } SR = 1\,650\,000/30 \% = \mathbf{5\,500\,000}$$

Date du seuil de rentabilité

$$SR = 5\,500\,000 * 360j / 11\,000\,000$$

$$\text{Date du SR} = \mathbf{180 \text{ jours ou 6 mois soit 30 Juin N}}$$

- **Calcul du résultat prévisionnel**

Nouvelles variables

$$\text{Production} = 10\,000 * 1,15 = 11\,500$$

$$CH \text{ variables} = 7\,700\,000 \times 1,20 = 9\,240\,000$$

$$\text{Prix de vente Unitaire} = 1\,100 \times (1 - 0,02) = 1\,078$$

$$\text{Charges fixes} = 1\,650\,000 * 1,25 = 2\,062\,500$$

CALCUL

$$CA \text{ Prévis.} : 11\,500 * 1078 = 12\,397\,000$$

$$\text{Charges variables} : \quad \quad \quad - 9\,240\,000$$

$$\text{Marges / Coût var.} \quad \quad \quad = 3\,157\,000$$

$$\text{Charges fixes} : \quad \quad \quad - 2\,062\,500$$

$$\text{Résultat prévisionnel} \quad \quad = \mathbf{1\,094\,500}$$

Détermination du SR et la Marge de Sécurité

- Seuil de rentabilité : $SR = 12\,397\,000 * 2\,062\,500 / 3\,157\,000 = 8\,099\,085,365$
- Marge de sécurité : $MS = CA - CAC$
- $MS = 12\,397\,000 - 8\,099\,085,365 = \mathbf{4\,297\,914,63}$

ou

$$TM/CV = M/CV / CA = 0,2546 = \mathbf{25,46 \%}$$

$$SR = CF / TM/CV = 2\,062\,500 / 25,46 \% = 8\,100\,942$$

$$MS = CA - CAC$$

$$MS = 12\,397\,000 - 8\,100\,942$$

$$MS = \mathbf{4\,296\,058}$$

CORRIGE BTS 2001 GESTION FINANCIERE

DOSSIER 1: CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

A- Choix entre mode d'amortissement dégressif et linéaire appliqué à un matériel

Valeur d'entrée du bien : 80 000 000 F

Durée de vie : 5 ans

1) Mode d'amortissement linéaire

Tableau de détermination des cash-flows nets (CFN)

VE = 80 000 000

VR = 0

BA = 80 000 000

Amort / an = 80 000 000/5 = 16 000 000

Economie d'impôt sur amort = 16 000 000*0,25 = 4 000 000

Éléments	0	1	2	3	4	5
Encaissements						
Eco d'impôt / Amort		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Décaissements						
Coût d'achat	80 000 000					
CFN	-80 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000

VAN = -I + Somme CFN actualisés

$$= -80 000 000 + 4 000 000 \times [1 - (1,12)^{-5}] / 0,12]$$

VAN1 = -80000000 + 4 000 000 × (3,604776) = - 65 580 895

Décaissement net 1 = 65 580 895 F

2) Mode d'amortissement dégressif

VE = 80 000 000

VR = 0

BA = 80 000 000

Taux dégressif = 20 %*2 = 40 %

a- Plan d'amortissement dégressif

Période	Base de calcul	Amort fiscal	VNF	Eco d'impôt sur AF (1)
1	80 000 000	32 000 000	48 000 000	8 000 000
2	48 000 000	19 200 000	28 800 000	4 200 000
3	28 000 000	11 520 000	17 280 000	2 880 000
4	17 280 000	8 640 000	8 640 000	2 160 000
5	8 640 000	8 640 000	-	2 160 000

(1) Amortissement Fiscal x25 %

b- Tableau de détermination des cash-flows nets (CFN)

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissements						
Economie d'impôt /DAA		8 000 000	4 200 000	2 880 000	2 160 000	2 160 000
Décaissements						
Coût d'achat	80 000 000					
CFN	-80 000 000	8 000 000	4 200 000	2 880 000	2 160 000	2 160 000

VAN2 = 1- + Sommes CFN actualisés

$$= -80\,000\,000 + 8\,000\,000 (1,12)^{-1} + 4\,200\,000 (1,12)^{-2} + 2\,880\,000 (1,12)^{-3} + 2\,160\,000 \times (1,12)^{-4} + 2\,160\,000 (1,12)^{-5}$$

$$\text{VAN2} = -80\,000\,000 + 15\,139\,360 = -64\,860\,640$$

Décaissement net2 = 64 860 640F

Conclusion : Décaissement net2 < Décaissement net1 ; d'où choix du mode dégressif.

Choix de mode de financement

1) Mode 1 : financement par fonds propres à 100 %

$$\text{VE} = 80\,000\,000$$

$$\text{VR} = 600\,000$$

$$\text{BA} = 80\,000\,000$$

Mode d'amortissement : linéaire sur 5 ans

$$\text{Amort/an} = 80\,000\,000 / 5 = 16\,000\,000$$

$$\text{Economie d'impôt / amortissement} = 16\,000\,000 \times 25\% = 4\,000\,000$$

Tableau de détermination des cash-flows nets

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissements						
- Eco d'impôt /Amort		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
- VRN						600 000
Décaissements						
Coût d'achat	80 000 000					
CFN	-80 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 600 000

VAN = -1 + Somme CFN actualisés

$$= -80\,000\,000 + 3\,970\,000 \times (1 - (1,12)^{-5}) / 0,12 + 600\,000 (1,12)^{-5}$$

$$\text{VAN1} = -80\,000\,000 + 4\,000\,000 \times 3,604776 + 340\,456 = -65\,240\,440$$

Décaissement net1 = 65 240 440F

2) Mode 2 : Financement mixte

$$\text{Annuité} = \text{Emprunt} \times i / (1 - (1+i)^{-n})$$

- Coût de l'investissement = 80 000 000 dont :
- Financement par fonds propres = 80 000 000 * 0,25 = 20 000 000 F
- Financement par emprunt = 80 000 000 * 0,75 = 60 000 000 F

Mode de remboursement : annuités sur 5 ans

$$\begin{aligned} \text{Annuité} &= \text{Emprunt} \times i / (1 - (1+i)^{-n}) \\ &= 60\,000\,000 \times 0,1 / (1 - (1,1)^{-5}) \\ &= \mathbf{15\,827\,849} \end{aligned}$$

a- Tableau d'amortissement de l'emprunt

Période	Capital début de période	Intérêt	Amortissement	Annuité	Eco. d'impôt/ch. Financière (1)
1	60 000 000	6 000 000	9 827 849	15 827 849	1 500 000
2	10 172 151	4 017 215	10 810 634	15 827 849	1 254 304
3	19 361 517	3 936 152	11 891 697	15 827 849	984 038
4	17 469 820	2 746 982	13 080 867	15 827 849	686 746
5	14 388 953	1 438 895	14 388 951	15 827 849	359 724

(1) Charges financières (intérêt) x25 %

b- Tableau de détermination des cash-flows nets

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissements						
Economie d'impôt :						
- sur amortissement		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
- sur charges financière		1 500 000	1 254 304	984 038	686 746	359 724
-VR nette						600 000
- Emprunt	60 000 000					
Décaissements						
- Annuités		15 827 849	15 827 849	15 827 849	15 827 849	15 827 849
- Coût d'achat	80 000 000					
CFN	-20 000 000	-10 327 849	-10 573 545	-10 843 811	-11 141 103	-10868125

$$\text{VAN2} = -20\,000\,000 - 10\,327\,849(1,12)^{-1} - 10\,573\,545(1,12)^{-2} - 10\,843\,811(1,12)^{-3} - 11\,141\,103(1,12)^{-4} - 10\,868\,125(1,12)^{-5}$$

$$\text{VAN2} = -58\,616\,108$$

$$\text{Décaissement net2} = \mathbf{58\,616\,108\,F}$$

Mode 3 : Location-vente (crédit-bail sans retraitement)

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissements						
Economie d'impôt						
- sur loyer		7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	
- amortissement du PR						1 000 000
Décaissements						
Loyer	2 8 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000		
Prix d'achat					4 000 000	
CFN	-28 000 000	-2 1 000 000	-2 1 000 000	-21 000 000	+3 000 000	+1 000 000

$$VAN3 = -28\,000\,000 - 21\,000\,000 \times (1-(1,12)^{-3})/0,12 - 3\,000\,000 (1,12)^{-4} + 1\,000\,000 (1,12)^{-5}$$

$$VAN3 = -75\,964\,476$$

Décaissement n+et3 =75 964 476F

Récapitulons

Eléments	Décaissement net	Rang
Mode 1	65 240 440	2 ^{ème}
Mode 2	58616108	1 ^{er}
Mode 3	75964476	3 ^{ème}

Donc choix de mode 2 : financement mixte

2^{ème} Méthode : VAN DU MODE DE FINANCEMENT

Choix du mode de financement

Mode 1: Financement propre

VAN = 0 car le coût des fonds propres selon cette méthode est nulle.

Mode 2 : Financement mixte

Montant de l'emprunt = 80 000 000* 75 % = 60 000 000

Annuités = 60 000 000 x 0,10/[1-(1,10)⁻⁵]= 15 827 848,85 environ **15 827 849**

Annuités = 15 827 849

* Tableau de détermination de la VAN

Eléments \ Périodes	0	1	2	3	4	5
ENCAISSEMENT						
Eco d'impôt / intérêt		1 500 000	1 254 304	984 038	686 746	359 724
- Emprunt	60 000 000					
DECAISSEMENT						
Annuité		-15 827 849	-15 827 849	-15 827 849	-15 827 849	-15 827 849
Cash flow net	60 000 000	-14 327 849	-14 573 545	-14 843 811	-15 141 103	-15 468 125
Actualisation		(1,12) ⁻¹	(1,12) ⁻²	(1,12) ⁻³	(1,12) ⁻⁴	(1,12) ⁻⁵
CFN actualisé	60 000 000	-12 792 722	-11 617 941	-10 565 531	-9 622 445	-8 777 030

$$VAN2 = 60\,000\,000 - 53\,375\,669 = 6\,624\,331$$

Mode 3 : Financement par location-vente

Amortissement = 80 000 000 / 5 = 16 000 000

Tableau de calcul de la VAN

Périodes	0	1	2	3	4	5
Eléments						
ENCAISSEMENT						
Eco/impôt/loyer		7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	
Eco.imp/amort pr. levée						+1 000 000
Eco/prix d'acquisition	80000000					
DECAISSEMENT						
Loyers	-28000000	-28 000 000	-28 000 000	-28 000 000	-28 000 000	
Prix de levée						- 4000 000
Perte d'imp/amortissem		- 4 000 000	- 4 000 000	- 4 000 000	- 4 000 000	
Cash flow net	52 000000	-25 000 000	-25 000 000	-25 000 000	-1 000 000	- 3 000 000

$$\text{VAN:} = 52\,000\,000 - 25\,000\,000 \times (1 - (1,12)^{-3}) / 0,12 - 1\,000\,000 (1,12)^{-4} - 3\,000\,000 (1,12)^{-5} = -10\,383\,580$$

CHOIX:
 VAN 1 = 0
 VAN 2 = 6 624 331
 VAN 3 = -10 383 580

Conclusion : Financement mixte est avantageux.

DOSSIER 2 : CHOIX DES INVESTISSEMENTS

- **Choix de l'équipement le plus rentable**

$$\text{Amort 1} = 6\,000\,000 \times 20\% \times 2 = 2\,400\,000$$

$$\text{Amort 2, 3, 4} = 6\,000\,000 \times 20\% = 1\,200\,000$$

a) Equipement ATIX

Périodes	1	2	3	4	5
Eléments					
Quantités vendues	50 000	90 000	60 000	70 000	80 000
Prix de vente	400	408	416,16	424,48	433
Chiffre d'affaires	20 000 000	36 720 000	24 969 600	29 713 600	34 640 000
Charges d'expl.	300	330	363	399	439
* décaissée	15 000 000	29 700 000	21 780 000	27 930 000	35 120 000
* amortissements	2 400 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	0
Résultat avt impôt	2 600 000	5 820 000	1 989 600	583 600	-480 000
Impôt 25 %	650 000	1 455 000	497 250	145 750	-120 000
Résultat net	1 950 000	4 365 000	1 492 350	437 850	-360 000
Amortissement	2 400 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	0
CAF ou MBA	4350 000	5 565 000	2 692 350	1 637 850	-360 000
$(1,10)^{-n}$	(1,10)-1	(1,10)-2	(1,10)-3	(1,10)-4	(1,10)-5
Cash-flow actualisé	3 954 545	4 599 174	2 022 802	1 118 674	-223 532

NB : Pour calculer l'impôt BIC, il faut arrondir le résultat avant impôt au millier de francs inférieur.

$$\text{Somme des Cash-flows actualisés} = 11\,471\,663$$

$$\text{Indice de profitabilité} = \frac{\text{somme des cash flows actualisés}}{I_0}$$

Donc IPATIX=1,912

$$= \frac{11\,471\,663}{6\,000\,000} = 1,91$$

b) Equipement BATIX

Eléments \ Périodes	1	2	3	4	5
Quantités vendues	50 000	90 000	60 000	70 000	80 000
Prix de vente	400	408	416,16	424,48	433
Chiffre d'affaires	20 000 000	36 720 000	24 969 600	29 713 600	34 640 000
Charges d'expl.	240	264	290	319	351
* décaissée	12 000 000	23 760 000	17 400 000	22 330 000	28 080 000
* amortissements	3 600 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	0
Résultat avt impôt	4 400 000	11 160 000	5 769 600	5 583 600	6 560 000
Impôt 25 %	1 100 000	2 790 000	1 442 250	1 395 750	1 640 000
Résultat net	3 300 000	8 370 000	4 327 350	4 187 850	4 920 000
Amortissement	3 600 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	-
a) CAF ou MBA	6 900 000	10 170 000	6 127 350	5 987 850	4 920 000
(1,10) ⁻⁵	(1,10)-1	(1,10)-2	(1,10)-3	(1,10)-4	(1,10)-5
Cash-flow actualités	6 272 727	8 404 959	4 603 569	4 089 782	3 054 933

Amortissement : $9\,000\,000 \times 20\% \times 2 = 3\,600\,000$

Somme Cash-flow actualisés = 26 425 970

IP **BATIX** = $26\,425\,970 / 9\,000\,000 = 2,936$

Conclusion : L'équipement BATIX est plus rentable.

NB : l'amortissement accéléré ne peut pas être au taux de 20% car la durée d'utilisation doit être strictement supérieur à 5 ans , donc c'est une erreur .

DOSSIER 3 : PLAN FINANCEMENT

1) Calcul de la capacité d'autofinancement Global(CAFG)

a) Calculs préliminaires

* Tableau d'amortissement de l'emprunt

Emprunt : 400 000 000 F

Taux d'intérêt : 10 %

Mode : annuités (a) constantes sur 5 ans

$a = \text{Emprunt} [i / 1 - (1+i)^{-n}] = 400\,000\,000 \times 0,1 / 1 - (1,1)^{-5}$

a = 105 518 992

Période	Capital début de période	Intérêt	Amortissement	Annuité	Ch. financière nette (1)
1	400 000 000	40 000 000	65 518 992	105 518 992	30 000 000
2	334 481 008	33 418 101	72 070 891	105 518 992	25 086 076
3	262 410 117	26 241 012	79 277 980	105 518 992	19 680 759
4	183 132 137	18 313 214	87 205 778	105 518 992	13 734 911
5	95 926 359	9 592 633	95 926 359	105 518 992	7 194 475

(1) charge financière *0,75

* **Plan d'amortissement dégressif des investissements**

Immobilisation I_1 (acquis en N) = 300 000 000

Taux dégressif = taux linéaire \times coefficient dégressif

= $20\% \times 2 = 40\%$

Période	Base de calcul	Amortissement fiscal	VNF	Eco d'impôt /AF (1)
N + 1	300 000 000	120 000 000	180 000 000	30 000 000
N + 2	180 000 000	72 000 000	108 000 000	18 000 000
N + 3	108 000 000	43 200 000	64 800 000	10 800 000
N + 4	64 800 000	32 400 000	32 400 000	8 100 000
N + 5	95 926 359	32 400 000	-	8 100 000

(1) AF*0,25

Immobilisation I2 (acquisition en N + 1) = 200 000 000

Taux linéaire = 25 %

Td = 25 %*1,5 = 37,5 %

Période	Base d'amortissement	Amortissement	VCN
N + 2	200 000 000	75 000 000	125 000 000
N + 3	125 000 000	46 875 000	78 125 000
N + 4	78 125 000	39 062 500	39 062 500
N + 5	39 062 500	39 062 500	0

Immobilisation I3 (acquisition en N + 2) = 5 000 000 000

Taux linéaire = 33,33 % Td = 50 %

Période	Base d'amortissement	Amortissement	VCN
N + 3	500 000 000	250 000 000	250 000 000
N + 4	250 000 000	125 000 000	125 000 000
N + 5	125 000 000	125 000 000	0

Tableau de reprise des subventions

Calcul des subventions au prorata des biens

Total des investissements = 200 000 000 + 300 000 000 + 500 000 000
= 1 000 000 000

Coefficient de proportionnalité : 100 000 000 / 1 000 000 000 = 0,1

Investissement 1 : 300 000 000*0,1 = 30 000 000

Taux dégressif : 40 %

Plans de reprise de la subvention de la subvention

Période	Base d'amortissement	Amortissement	VCN
N + 1	30 000 000	12 000 000	18 000 000
N + 2	18 000 000	7 200 000	10 800 000
N + 3	10 800 000	4 320 000	6 480 000
N + 4	6 480 000	3 240 000	3 240 000
N + 5	3 240 000	3 240 000	0

Investissement 2 : 200 000 000* 0,1 = 20 000 000 F

T1 = 25 % Td = 37,5 %

Plans de reprise de la subvention de la subvention

Période	Base d'amortissement	Amortissement	VCN
N + 2	20 000 000	7 500 000	12 500 000
N + 3	12 500 000	4 687 500	7 812 500
N + 4	7 812 500	3 906 250	3 906 250
N + 5	3 906 250	3 906 250	0

Immobilisation 13 : 500 000 000*0,1 = 50 000 000 F

Tl = 33,33 %

Td = 37,5 %

Plans de reprise de la subvention de la subvention

Période	Base d'amortissement	Amortissement	VCN
N + 3	50 000 000	25 000 000	25 000 000
N + 4	25 000 000	12 500 000	12 500 000
N + 5	12 500 000	12 500 000	0

Détermination des CAF prévisionnelle (a)

CAFG = R N +DAA -Reprise

Périodes Eléments	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
Produits					
Recettes prévues	900 000 000	1 000 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000	1 100 000 000
Amort (reprise) de Subventions :					
Investissement 1	12 000 000	7 200 000	4 320 000	3 240 000	3 240 000
Investissement 2		7 500 000	4 687 500	3 906 250	3 906 250
Investissement 3			25 000 000	12 500 000	12 500 000
Total produits	912 000 000	1 014 700 000	1 334 007 500	1 319 646 250	1 119 646 250
Charges					
Décaissées (d'exploit.)	600 000 000	560 000 000	700 000 000	730 000 000	790 000 000
Amortissement des imb					
Investissement 1	120 000 000	72 000 000	43 200 000	32 400 000	32 400 000
Investissement 2	-	75 000 000	46 875 000	39 062 500	39 062 500
Investissement 3	-	-	250 000 000	125 000 000	125 000 000
Charges financières	40 000 000	33 448 101	26 241 012	18 313 214	9 592 633
Total des charges	760 000 000	740 448 101	1 066 316 012	944 775 714	996 055 133
Résultat avt impôt	152 000 000	274 251 899	267 691 488	374 870 536	123 591 117
IBIC	38 000 000	68 562 750	66 922 750	93 717 500	30 897 750
Résultat net	114 000 000	205 689 149	200 768 738	281 153 036	92 693 367
Reprise subvention	-12 000 000	-14 700 000	-34 007 500	-19 646 250	-19 646 250
Amort. des immobi	120 000 000	147 000 000	340 007 500	196 462 500	196 462 500
Cash-flow (CAF)	222 000 000	337 989 149	506 836 238	457 969 286	269 509 617

Remarque :

Le prix de cession peut être retenu dans la détermination du résultat avant impôt dans la rubrique des produits (compte 82).

Tableau de variation du B.F.R

Eléments \	N	N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	N + 5
B.F.R		220 000 000	260 000 000	340 000 000	300 000 000	240 000 000
Variation B.F.E	220 000 000	40 000 000	80 000 000	-40 000 000	-60 000 000	240 000 000

NB : A la fin de l'exploitation, le BFE doit être récupéré .Il s'élève à 240 000 000

Plan de financement

	N	N+1	N+2	N+3	N + 4	N+5
Trésorerie initiale	50 000 000	- 170 000 000	346 481 008	332 399 266	299 957 524	730 721 032
RESSOURCES						
CAFG		222 000 000				
Prodt de cession net		60 000 000	337 989 149	506 836 238	457 969 286	269 509 617
Augmentation de CAP		200 000 000				
Emprunt		400 000 000				
Subvention		100 000 000				
Récupération du BFE				40 000 000	60 000 000	240 000 00
Total des Ressources	0	922 000 000	337 989 149	546 836 238	417 969 286	569 509 617
EMPLOIS						
Investissement		300 000 000	200 000 000	500 000 000		
Augmentation du BFE	220 000 000	40 000 000	*80 000 000			
Rembours de l'emprunt		65 518 992	72 070 891	79 277 980	87 205 778	95 926 359
Total Emplois	220 000 000	405 518 992	352 070 891	579 277 980	87 205 778	95 926 359
Trésorerie finale	-170 000000	346 481 008	332 399 266	299 957 524	730 721 032	1204 304290

Commentaire :

Le Plan de financement est équilibré car la trésorerie finale est positive sur toute la période d'exploitation. Aussi, l'entreprise dégage un excédent de **1 204 304 290 F** au terme de la 5^{ème} année.

Elle pourrait éviter le sous-emploi de ses capitaux en optant par exemple pour des placements financiers, toute chose qui générerait des produits, source d'accroissement du résultat et donc de la richesse de l'entreprise.

CORRIGE BTS 2002 GESTION FINANCIERE

DOSSIER 1 : CHOIX DES INVESTISSEMENTS

1) Les conditions d'indifférence des projets :

Deux projets sont indifférents lorsque leurs VAN sont identiques.

Cette égalité est obtenue ici pour un taux d'actualisation de 12 % qui représente le taux d'indifférence ; ce qui nous donne :

- Taux d'actualisation = Taux d'indifférence = 12%
- VAN (BONIS) = VAN (AXIS) = 1 975 450

2) Le projet le plus rentable :

- Lorsque le taux d'actualisation < taux d'indifférence, il y a disconcordance entre le critère de la VAN et le critère du TRI (ou TIR). En effet, le projet le plus rentable est:
 - Selon le critère du TRI, c'est le projet AXIS, car son TRI est plus élevé (22 %).
 - Selon le critère de la VAN, c'est le projet BONIS, car sa VAN est plus élevée.
- Lorsque le TRI (ou TIR) est supérieur au taux d'indifférence, il y a concordance entre les deux critères car le projet le plus rentable est le projet AXIS quel que soit le critère retenu.

Donc le projet le plus rentable est le projet AXIS car son TRI est le plus élevé soit 22 %.

NB : le critère le plus pur de la rentabilité est le TRI donc pour apprécier un projet au niveau de la rentabilité, il est recommandé d'utiliser le TRI.

DOSSIER 2 : COMPTE DE RESULTAT ET BILAN FONCTIONNEL

1°) présentation du compte de résultat (voir annexe 1 ,2 ,3 et 4)

ANNEXE 1

COMPTE DE RESULTAT – SYSTEME NORMAL (en milliers)

Ref	Charges (1 ^{er} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises	449.500	
RB	- Variation de stocks (- ou +)	- 23.500	
	(marge brute sur marchandises voir TB)		
RC	Achats de matières premières et fourniture	24 500	
RD	- Variation de stocks (- ou +)	+16.500	
	Marge brute sur matières voir TG		
RE	Autres achats	44.500	
RH	- variation de stocks (- ou +)		
RI	Transports	30.500	
RJ	Services extérieurs	149 500	
RK	Impôts et taxes	16.000	
RL	Autres charges	17.300	
	(Valeur ajoutée voir TN)		
RP	Charges de personnel ⁽¹⁾	327 000	
	(1) dont personnel extérieur 9.500. 000		
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ		
RS	Dotations aux amortissements aux provisions	24.500.	
RW	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1.076 300	
	(Résultat d'exploitation voir T X)		

COMPET DE RESULTAT – SYSTEME NORMAL (ANNEXE 2)

Ref	CHARGES (2° partie)	Exercice N	Exercice N - 1
RW	Report total des charges d'exploitation	1.076.300	
	ACTIVITE FINANCIERE		
SA	Frais financiers	13.200	
SC	Pertes de change		
SD	Dotations aux amortissements aux provisions		
SF	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	13 200	
	(Résultat financier voir UG)		
SH	TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 089 500	
	(Résultat des activités ordinaires voir U I)		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	5.800	
SL	Charges H.A.O		
SM	Dotations H.A.O.		
SO	TOTAL DES CHARGES HAO	5 800	
	(Résultat H.A.O voir UP)		
SQ	Participations des travailleurs	10.500	
SR	Impôts sur le résultat	25.030	
SS	TOTAL PARTICIPATIONS ET IMPOTS SUR LE RESULTAT	35 530	
ST	TOTAL DES CHARGES	11 308 830	
	(Résultat net voir UZ)		

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL (ANNEXE 3)

Ref	PRODUITS (1 ^{er} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	AVTIVITES D'EXPLOITATION		
TA	Ventes de marchandises	894.500	
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES +468.500		
TC	Ventes de produits fabriqués		
TD	Travaux services vendus	354 500	
TE	Production stockée (ou déstockage)	(+ ou -)	
TF	Production immobilisée		
TC	MARGE BRUTE MATIERES + 313.500		
TH	Produits accessoires	7.500	
		
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES ⁽¹⁾ (TA+ TC+ TD+ TH) 1 256.500		

TJ	(1) dont à l'exportation 64 500		
TK	Subventions d'exploitation
TL	Autres produits
TN	VALEUR AJOUTEE + 531.700		
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION + 204.700		
TS	Reprises de provisions	
TT	Transferts de charges	
		
		
		
		
TW	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1.256.500	
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION + 180.200 Bénéfice (+) ; perte (-)		

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL (ANNEXE 4)

Ref	PRODUITS (2 ^{er} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
TW	Report total des produits d'exploitation	1.256.500	
	ACTIVITE FINANCIERE	8 300	
UA	Revenus financiers	5 700	
UC	Gains de charge		
UD	Reprise de provisions		
UE	Transferts de charges		
UF	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	14 000	
UG	RESULTAT FINANCIER (+ou -) + 800		
UH	TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 270 500	
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES ⁽¹⁾ (+ou-) + 181.000		
UJ	(1) dont impôt correspondant		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O)		
UK	Produits des cessions d'immobilisations	6100	
UL	Produits H.A.O		
UM	Reprises H.A.O		
UN	Transferts de charges		
UO	TOTAL PRODUITS HAO	6100	
UP	RESULTAT H.A.O.(+ou -) + 300		
UT	TOTAL DES PRODUITS	1 276 600	
UZ	RESULTAT NET + 145.770 Bénéfice (+) ; perte (-)		

2°) présentation du bilan fonctionnel

Avant d'établir ce bilan fonctionnel, il faut au préalable présenter le bilan normal du SYSCOA avec le lettrage des comptes tel que c'est donné en annexe.

BILAN SYSTEME NORMAL EN KF

Ref	N° Cpt	Actif	Montt Brut	Amort. Prov.	Montant net	Ref	N° Cpt	Passif	Montants
AF	213000	Logiciel	6573	4841	1732	CA	101000	K social	59 500
AL	235100	Ag. Inbt.	17434	6444	10990	CF	111000	Rés. Légal	5961
AM	244101	Mat. bur.	31438	11315	20123	CG	118000	Autres rés.	5284
AM	244202	Mat inf.	65380	16509	48871	CI	131000	Résultat (B)	145770
AM	244403	Mob bu	18126	6236	11890			Total Kx pro	216515
AN	245000	Mat tp	10008	7254	2754			Dettes finan.	
AS	275100	Dépôt Caution	5660	0	5660	DA	162000	Emprunt à + 1 An	49500
		TOTAL	154 619	52 599	102 020			Rés. Stables	266 015
BC	311000	Sto. m/se	51 048	6 000	45 048	DJ	401 000	Fournisseurs	305 591
BD	321000	Sto. Mat.	11 502	-	11 502	DJ	408 100	Fr ch. à payer	47 482
BI	411000	Clients	536 383		536 282	DJ	408 101	Fr Fact. Non pa	76 938
BJ	421300	Av. pers.	27 416		27 416	DL	431 000	CNPS	5 802
BJ	449209	Crédit A.	18 894		18 894	DK	441 000	Impôt/Bénéfice	18 200
BJ	476000	Ch. const. d'avance	9 254		9 254	DK	444 100	Etat TVA due	104 500
		TOTAL	654 396	6 000	648 396			TOTAL P.C	566 434
BQ	503200	Titres pl	29 500		29 500			Trésorerie passif	0
BR	513000	Chèq ene	24 500		24 500				
BS	521100	Banque	22 887		22 887				
BS	571100	Caisse	5 142		5 146				
		Tot. Tré	82 033	0	82 033				
		totaux	891 048	58 599	832 449			TOTAUX	832 449

PRESENTATION DU BILAN FONCTIONNEL EN GRANDES MASSES

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
Actif immobilisé	164 119 000	Capitaux propres	284 614 000
Actif circulant	654 396 000	Dettes financières	49 500 000
Trésorerie actif	82 033 000	Passif circulant	566 434 000
		Trésorerie passive	0
TOTAL	900 548 000	TOTAL	900 548 000

$$\text{Actif immobilisé} = 154\,619\,000 + 9\,500\,000 = 164\,119\,000$$

$$\text{Capitaux propres} = 266\,015\,000 - 49\,500\,000 + 58\,599\,000 = 284\,614\,000$$

Attention : il ne faut pas tenir compte de la valeur réelle du matériel de bureau car la prise en compte de cette valeur réelle est faite dans le bilan financier. En effet dans le bilan fonctionnel, on ne prend en compte que les valeurs initiales ou valeurs d'origine.

$$\text{FRNG} = 169\,995\,000 - 87\,962\,000 = 82\,033\,000$$

$$\text{TN} = 82\,033\,000 - 0 = 82\,033\,000$$

DIFFERENCE ENTRE FONDS DE ROULEMENT NET ET LE BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION

Le Fonds de Roulement Net Global est un excédent des ressources stables sur les emplois stables, c'est donc une ressource stable.

Le Besoin de Financement d'Exploitation représente le montant des emplois cycliques nés de l'activité de l'entreprise. C'est donc un emploi cyclique à caractère structurel.

La différence entre le Fonds de Roulement Net Global et le besoin de Financement Global est que le fonds de roulement Global est une ressource stable destinée à financer le besoin de financement d'exploitation qui est un emploi cyclique à caractère structurel.

DOSSIER 3 : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

1^{ère} possibilité : Décaissement Minima

Mode1 : Fonds propres à 100 %

Calcul : Amortissement = $10\,000\,000 / 5 = 2\,000\,000$

Economie d'impôt sur amortis = $2\,000\,000 * 25\% = 500\,000$

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissements						
Economie d'impôt/DAA (1)		500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Décaissements						
Coût d'achat	10 000 000					
CFN	-10 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000

(1) $2\,000\,000 \times 0,25 = 500\,000$

$VAN_1 = [-10\,000\,000 + (500\,000 \times 1 - (1,14)^{-5} / 0,14)]$

$VAN_1 = -10\,000\,000 + 500\,000 \times 3,4331 = -8\,283\,460$

Décaissement net (DN₁) = 8 283 460

Mode 2 : Financement mixte

- Fonds propres = Coût d'achat du bien – Somme reçue des obligataires
 $= 10\,000\,000 - (800 * 10\,000)$
 $= 2\,000\,000$

- Annuité théorique (a) de l'emprunt obligataire (E.O) $a = E.O * i / 1 - (1+i)^{-n}$

NB : Le prix de remboursement (12 500 F) étant supérieur à la valeur nominale (10 000 F), il y a lieu de remplacer dans la formule ci-dessus le taux nominal i par le taux effectif r.

$r = 10\,000 * 0,1 / 12\,500$ $r = 8\%$ d'où $a = (800 * 12\,500) * 0,08 / 1 - (1,08)^{-5}$
 $= 2\,504\,564,546$ F

$i_1 = 800 * 10\,000 * 10\% = 800\,000$

A₁ théorique (en valeur) = $a - i_1 = 2\,504\,564,546 - 800\,000 = 1\,704\,564,546$ F

A₁ théorique (en quantité) = $1\,704\,564,546 / 12\,500 = 136,36$ Obligations

Ou bien $A_1 = 800 * (1,08)^{5-1} / 0,08 = 136,36$ Obligations

$800 \times (1,08)^{5-1} / 0,08 = 136,36$ obligation

NB : Les amortissements suivent une progression géométrique de raison (1+r) tel que :

$$A_n = A_1 (1+r)^{n-1} \quad A_2 = 136,36 \times (1,08)^{2-1} = 147,27$$

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES OBLIGATIONS (EN QUALITE)

Eléments	1	2	3	4	5
Nbre théorique	136,36	147,27	159,05	171,77	186,52
Nbre réel	136	147	159	172	186

ENCAISSEMENT DE L'EMPRUNT

Période	OVDP	Intérêt (CF)	Amortissements		Annuités	EI sur CF (2)
			Nombre	Valeur (1)		
1	800	800 000	136	1 700 000	2 500 000	200 000
2	664	664 000	147	1 837 500	2 501 000	166 000
3	517	517 000	159	1 987 500	2 504 500	129 250
4	358	358 000	172	2 150 000	2 508 000	89 500
5	186	186 000	186	2 325 000	2 511 000	46 500

(1) Nombre d'Obligations × 12 500

(2) CF*0,25

NB : Compte tenu du fait que le nombre d'obligations amorties a été arrondi, les annuités ne peuvent qu'être sensiblement constantes.

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissements						
Somme reçue	8 000 000					
Eco d'impôt sur :						
- Amortissement		500 000	500 000	700 000	700 000	500 000
- Charges financières.		200 000	166 000	129 250	89 500	46 500
-amor. Prime de rembt		100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Décaissements						
Coût d'achat	10 000 000					
Annuités		2 500 000	2 501 000	2 504 000	2 508 000	2 511 000
CFN	-2 000 000	-1 700 000	-1 735 000	-1 775 250	-1 818 500	-1 864 500

Amortissement de la prime de remboursement des obligations (PRO)

Amort de la PRO = (12 500 -10 000) × 800 / 5 = 400 000

Eco.d' impot sur amortissement de la PRO = 400 000 × 0,25 = 100 000

$$\begin{aligned} \text{VAN}_2 &= -[2\,000\,000 - 1\,700\,000(1,14)^{-1} - 1\,735\,000(1,14)^{-2} - 1\,775\,250(1,14)^{-3} \\ &\quad - 1\,818\,500(1,14)^{-4} - 1\,864\,500(1,14)^{-5}] \\ &= \mathbf{-8\,069\,558,275\text{ F}} \end{aligned}$$

Donc décaissement net 2 (DN₂) : 8 069 558 ,275

Mode3 : Crédit bail sans retraitement

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissements						
Eco. d'impôt loyer (1)		875 000	875 000	875 000	875 000	875 000
Décaissements						
Loyer	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	
Prix de rachat						500 000
CFN	-3 500 000	-2 625 000	-2 625 000	-2 625 000	-2 625 000	+375 000

(1) Loyer*0,25

$$VAN_2 = -3\,500\,000 - (2\,625\,000 \times 1 - (1,14)^{-4} / 0,14) + 375\,000(1,14)^{-5}$$

$$= -10\,694\,047$$

Decaissement net : (DN₃) = 10 694 047

2^{ème} Possibilité : VAN intégrant le mode de financement

Mode 1 : Fonds propres

VAN₁ = 0 car il n'y a pas de flux liés à l'exploitation

Mode 2 : Financement mixte

Eléments	0	1	2	3	4	5
VFN d'exploitation						
<u>Encaissements</u>						
Somme reçue (1)	8 000 000					
Et sur charges financ.		200 000	166 000	129 250	89 500	46 500
Et sur amort. PRO		100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
<u>Décaissements</u>						
Annuités		2 500 000	2 501 500	2 504 500	2 508 000	2 511 000
CFN	8 000 000	-2 200 000	-2 235 500	-2 275 250	-2 318 500	-2 364 500

$$VAN_2 = 8\,000\,000 - 2\,200\,000(1,14)^{-1} - 2\,235\,500(1,14)^{-2} - 2\,275\,250(1,14)^{-3} - 2\,318\,500(1,14)^{-4} - 2\,364\,500(1,14)^{-5} = 213\,516,51\text{ F}$$

Mode 3 : Crédit bail sans retraitement

Eléments	0	1	2	3	4	5
CFN d'exploitation						
<u>Encaissements</u>						
Eco d'impôts/ Loyer		875 000	875 000	875 000	875 000	875 000
Gain / coût d'acquisiti.	10 000 000					
<u>Décaissements</u>						
Loyer	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	
Prix de rachat						500 000
Perte d'éco d'impôt/am		500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
CFN	+6 500 000	-3 125 000	-3 125 000	-3 125 000	-3 125 000	-125 000

$$VAN_3 = 6\,500\,000 - (3\,125\,000 \times 1 - (1,14)^{-4} / 0,14) - 125\,000(1,14)^{-5}$$

$$= -2\,670\,272$$

Tableau récapitulatif

Critère : Décaissement minimal

Critère : VAN intégrant le mode de financ.

Mode	VAN	Rang	Mode	VAN	Rang
Fonds propres	8 283 460	2 ^{ème}	Fonds propres	0	2 ^{ème}
Financement	8 069 558,27	1 ^{er}	Financement	213 516,51	1 ^{er}
mixte	10 694 047	3 ^{ème}	mixte	-2 670 272	3 ^{ème}
Crédit-bail			Crédit-bail		

Décision : choix du financement mixte

Décision : choix du financement mixte

Conclusion : Choix du financement mixte : Fonds propres + Enprunt

Remarque : Quelque soit le critère retenu, la conclusion est la même.

CORRIGE DU BTS GESTION FINANCIERE 2003 SESSION 1

DOSSIER 1 : CHOIX DES INVESTISSEMENTS ET CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

1) Analyse économique de l'investissement (en KF)

$$TD = (100/5) \times 2 = 40 \%$$

	Base amortissable	Amortissement fiscal	VNF	Eco. D'impot
1	60 000	24 000	36 000	6 000
2	36 000	14 400	21 600	3 600
3	21 600	8 640	12 960	2 160
4	12 900	6 480	6 480	1 620
5	6 480	6 480	0	1 620

Economie d'impot = 25% × Amortissement fiscal

Détermination du flux net trésorerie (en KF)

	0	1	2	3	4	5
CAHT		52 000	73 000	100 000	88 500	64 000
Charges d'exploitation		40 000	45 000	52 000	54 000	50 000
Amortissement		24 000	14 400	8 640	6 480	6 480
Résultat avt impôts		-12 000	13 600	39 360	28 020	7 520
Impôt 25 %		- 3 000	3 400	9 840	7 005	1 880
Résultat net		- 9 000	10 200	29 520	21 015	5 640
Amortissement		24 000	14 400	8 640	6 480	6 480
CAF		15 000	24 600	38 160	27 495	12 120
Récup BFE						10 000
Encaissement		15 000	24 600	38 160	27 495	22 120
Coût d'achat	60 000					
Aug. BFE	10 000					
Décaissement	70 000	-	-	-	-	-
FNT	-70 000	15 000	24 600	38 160	27 495	22 120
Actualisation	1	0,869565	0,756144	0,657516	0,571753	0,497177
FNT actualisés	-70 000	-13 043	18 601	25 091	15 320	10 998
Cumul	-70 000	-56 957	-38 356	-13 265	2055	13 051

$$VAN = I_0 + \sum FNT \text{ actualités}$$

VAN = 13053

Calcul du TRI : x et VAN = 0

$$-70000 + 15000(1+x)^{-1} + 24\,600(1+x)^{-2} + 38\,160(1+x)^{-3} + 27\,495(1+x)^{-4} + 22\,120(1+x)^{-5} = 0$$

$$x = 22 \% \longrightarrow \text{VAN} = 433,47$$

$$x = X = \text{TRI} \longrightarrow \text{VAN} = 0$$

$$x = 23\% \longrightarrow \text{VAN} = -1\,168,60$$

Par interpolation linéaire, on a =

$$\frac{X - 22}{23 - 22} = \frac{0 - 433,47}{-1168,6 - 433,47}$$

$$\frac{X - 22}{23 - 22} = \frac{0 - 433,47}{-1168,6 - 433,47}$$

$$\frac{X - 0,22}{0,01} = \frac{-433,47}{-1602,07} \quad \frac{X - 0,22}{0,01} = 0,27$$

$$\longrightarrow X - 0,22 = 0,0027 \quad \longrightarrow X = \text{TRI} = 22,27 \text{ soit } \text{TRI} = 22,27 \%$$

CONCLUSION

La VAN étant positive et le TRI supérieure au taux d'actualisation alors le projet est rentable.

2) Choix du mode de financement

a) Décassement minimal

* **Mode 1 : Emprunt + Autofinancement**

Tableau d'amortissement de l'emprunt

	Capital début	Intérêt	Amortissement	Annuité	EI/Intérêt
1	50 000	6 000	10 000	16 000	1 500
2	40 000	4 800	10 000	14 800	1 200
3	30 000	3 600	10 000	13 600	900
4	20 000	2 400	10 000	12 400	600
5	10 000	1200	10 000	11 200	300

EI= Economie d'impôt = 25 % x Intérêt

Tableau du flux net de trésorerie

	0	1	2	3	4	5
<u>Encaissement</u>						
Emprunt	50 000					
Eco.d'impôt/intérêt.		1 500	1 200	900	600	300
Eco.d'impôt/Amort		6 000	3 600	2 160	1 620	1 620
Récup BFE						10 000
<u>Décaissement</u>						
Coût d'achat	60 000					
Aug BFE	10 000					
Annuité		16 000	14 800	13 600	12 400	11 200
FNT (en décembre)	-20 000	-8 500	-10 000	-10 540	-10 180	+720

$$\text{VAN} = -20\,000 + 8\,500(1,15)^{-1} - 10\,000(1,15)^{-2} - 10\,540(1,15)^{-3} - 10\,540(1,15)^{-4} + 720(1,15)^{-5}$$

$$\text{VAN} = -47\,345$$

$$\text{Décassement net 1 (DN}_1\text{)} = 47\,345 \text{ F}$$

*** Mode 2 : Crédit-bail et Autofinancement**

Crédit-bail=50 000 KF

Autofinancement=20 000 RF dont 10 000KF pour les machines et le reste en BPE

Taux degressif=20%*2=40%

Tableau d'amortissement des machines

	Base amort	Amort dég	EI/amort
1	10 000	4 000	1000
2	6 000	2 400	600
3	3 600	1 440	360
4	2 160	1 080	270
5	1 080	1 080	270

Tableau du flux de trésorerie (FNT)

	0	1	2	3	4	5
<u>Encaissement</u>						
Mt crédit bail	50 000					
Eco. d'impôt/loyer		3 750	3 750	3750	3 750	3 750
Remb dépôt de garan						5 000
Récupération BFE						10 000
Eco.d'impôt /amort		1 000	600	360	270	270
<u>Décaissement</u>						
Coût d'achat	60 000					
Augmentation BFE	10 000					
Loyer		15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Perte d'impôt/intérêt						500
Dépôt de garantie	3 000					-
FNT (en Décembre)	-23 000	-10 250	-10 650	-10 890	-10 980	3 520

Perte d'impôt/intérêt de garantie = (5000-3000) x 0.25 = 500

$$VAN = - 23\ 000 - 10\ 200(1,15)^{-1} - 10650(1,15)^{-2} - 10890(1,15)^{-3} - 10980(1,15)^{-4} + 3\ 520(1,15)^{-5} = -51\ 654$$

Decaissement net (DN₂) = 51 654 F

b) Le coût d capital

.Mode 1 : Autofinancement + emprunt

Méthode 1

Coût de l'emprunt = 12 % (1-25 %) = 9 % .Cette méthode est utilisée lorsque l'opération n'a pas généré de frais sur emprunt.

Méthode 2

Tableau de flux net de trésorerie

	0	1	2	3	4	5
Encaissement						
Emprunt	50 000					
Eco.d'impôt/ch fin		1 500	1 200	900	600	300
Décaissement						
Annuité		16 000	14 800	13 600	12 400	11 200
FNT	50 000	-14 500	-13 600	-12 700	-11 800	-10 900

Pour déter miner le coût du capital, il faut que laVAN = 0

$$\implies 50\,000 - 14\,500(1+X)^{-1} - 13\,600(1+X)^{-2} - 12\,700(1+X)^{-3} - 11\,800(1+X)^{-4} - 10\,900(1+X)^{-5} = 0$$

Soit CC = le coût du capital recherché lorsque la VAN = 0 et x = le coût du capital

Pour x = 8% \implies VAN = -1 259,11

Pour x = CC \implies VAN = 0

Pour x = 10 % \implies VAN = 1 209,21

Par interpretation linéaire, on a :

$$\frac{CC - 0,08}{0,1 - 0,08} = \frac{0 - (-1\,259,11)}{1\,209,21 - (-1\,259,11)}$$

$$\implies \frac{CC - 0,08}{0,02} = \frac{1\,259,11}{2\,468,32} \implies CC - 0,08 = 0,02 \times 0,5101$$

$$\implies CC = 0,08 + 0,0102 \implies CC = 0,0902 \text{ soit } CC = 9\%$$

$$\text{Coût du capital mixte} = \frac{20\,000 \times 0,15 + 50\,000 \times 0,09}{20\,000 + 50\,000} = 0,1071 \text{ soit } 10,71\%$$

Coût du capital mixte = 10,71%

Mode 2 : crédit-bail & autofinancement

Tableau de mise évidence de l'économie d'impôt (Crédit-bail)

	Base amort	Amort dégressif	EI/amort
1	50 000	20 000	5 000
2	30 000	12 000	3 000
3	18 000	7 200	1 800
4	10 800	5 400	1 350
5	5 400	5 400	1 350

Tableau du flux net de trésorerie

	0	1	2	3	4	5
Encaissement						
Montant Crédit-Bail	50 000					
Eco.d'impôt /loyer		3 750	3 750	3 750	3 750	3 750
Rembt dépôt de gara						5 000

Décaissement						
Loyer		15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Perte d'éco.d'impôt/amort		5 000	3 000	1 800	1 350	1 350
Dépôt de garantie	3 000					
Impôt/intérêt dépôt de ga						500
FNT (en Décembre)	47 000	-16 250	-14 250	13 050	-12 600	-8 100

Soit le coût du capital = X

$$\implies VAN = 0 \implies 47\,000 - 16\,250(1+x)^{-1} - 14\,250(1+x)^{-2} - 13\,050(1+x)^{-3} - 12\,600(1+x)^{-4} - 8\,100(1+x)^{-5} = 0$$

Pour x = 13 % $\implies VAN = 291,15$

Pour x = CC $\implies VAN = 0$

Pour x = 12 % $\implies VAN = -761,36$

Par interprétation linéaire, on a :

$$\frac{CC - 13}{12 - 13} = \frac{0 - 291,15}{-761,36 - 291,15} \implies \frac{CC - 13}{-1} = \frac{-291,15}{-1\,052,51}$$

$$\implies CC - 13 = -0,2766$$

$$\implies CC = 12,7234\% \text{ soit } \boxed{CC = 12,72\%}$$

$$\text{Coût du capital} = \frac{23\,000 \times 0,15 + 47\,000 \times 12,72\%}{70\,000} \times 100$$

$$\boxed{CC_2 = 13,47\%}$$

Tableau récapitulatif

	Autofinancement + emprunt	Autofinancement + crédit-bail
Décaissement minimal	47345	51654
Coût du capital	10,71%	13,47%
Choix	1er	2 ^{ème}

Selon les deux critères, le meilleur est le mode 1, c'est-à-dire **autofinancement et emprunt**.

ATTENTION : l'investissement initial est de 70 000 KF donc si l'emprunt est de 50 000 KF, l'autofinancement sera de 20 000 KF.

3) Calcul de la VAN intégrant le mode financement

Mode 1 : Emprunt

Tableau du flux net de trésorerie

	0	1	2	3	4	5
Encaissement						
Emprunt	50 000					
Eco.d'impôt/ch. finan		1 500	1 200	900	600	300
Décaissement						

Annuité		16 000	14 800	13 600	12 400	11 200
	50 000	-14 500	-13 600	-12 700	-11 800	-10 900

$$VAN = 50\,000 - 14\,500(1,15)^{-1} - 13\,600(1,15)^{-2} - 12\,700(1,15)^{-3} - 11\,800(1,15)^{-4} - 10\,900(1,15)^{-5}$$

$$VAN = 6\,591,38$$

Mode 2 : Crédit-bail

	0	1	2	3	4	5
Encaissement						
Montant CB	50 000					
Eco.d'impôt /loyer		3 750	3 750	3 750	3 750	3 750
Remb dépôt						5000
Décaissement						
Loyer		15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Perte d'éco d'impôt/amort		5 000	3 000	1 800	1 350	1 350
Perte d'imp. /intérêt de gar.						500
Dépôt de garantie	3 000					
FNT (en Décembre)	47 000	-16 250	-14 250	-13 050	-12 600	-8 100

$$VAN = 47\,000 - 16\,250(1,15)^{-1} - 14\,250(1,15)^{-2} - 13\,050(1,15)^{-3} - 12\,600(1,15)^{-4} - 8\,100(1,15)^{-5}$$

$$VAN = 2\,282,71 \text{ KF}$$

Selon la VAN intégrant le mode de financement, **le meilleur mode est le mode 1** c'est-à-dire Emprunt.

DOSSIER 2 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

1) Calculs annexes

a) Calcul des coefficients de structures et des temps d'écoulement

.Stock de matières premières

TE = 20 jours

Coût d'achat de matières premières = achat de MP + variation de stock (SI -SF)

$$= 1\,800\,000\,000 - 50\,000\,000$$

$$\text{Coût d'achat matières utilisées} = 1\,750\,000\,000$$

$$Cs = \frac{\text{Coût d'achat de matières } 1\,750\,000\,000}{\text{CAHT}} = \frac{\quad}{3\,600\,000\,000}$$

$$Cs = 0,4861$$

* stock de produits finis

TE = 3 jours

Coût de production des produits finis vendus = Coût d'achat matières + autres charges + Δ stock de produits finis

$$= 1\,750\,000\,000 + (534\,000\,000 + 31\,800\,000 + 1\,300\,000\,000 + 44\,800\,000) + 20\,000\,000$$

$$= 3\,680\,600\,000$$

Coût de production des produits finis vendus = **3 680 600 000**

$$Cs = \frac{\text{Coût de production des produits finis vendus } 3\,680\,000\,000}{\text{CAHT}} = \frac{3\,680\,000\,000}{3\,600\,000\,000}$$

$$Cs = 1,022$$

*** En cours de production**

$$TE = 8 \text{ jours}$$

- Coût d'achat des matières premières : 100 % = 1 750 000 000
- Autres charges : (1 910 600 000 x 60 %) = 1 146 360 000

Encours de production 2 896 360 000

$$Cs = \frac{\text{Encours de production } 2\,896\,360\,000}{\text{CAHT}} = \frac{2\,896\,360\,000}{3\,600\,000\,000}$$

$$Cs = 0,8045$$

***Client**

$$TE = 0j \times 30 \% + (30 + 30/2) \times 20 \% + 45j \times 20 \% + (60j + 30 / 2) \times 30 \%$$

$$= 0 + 9 + 9 + 22.5$$

$$= 40,5$$

$$Cs = \frac{3\,600\,000\,000 \times 1,18}{3\,600\,000\,000} = 1,18$$

$$Cs = 1,18$$

TVA déductible :

*** Sur achat de matières premières**

$$TE : 30/2 + 10 = 25 \text{ jours}$$

$$Cs = \frac{\text{Achat x } 18\%}{\text{CAHT}} = \frac{1\,800\,000\,000 \times 0,18}{3\,600\,000\,000}$$

$$Cs = 0,09$$

*** Sur services**

$$TE = 30 / 2 + 10 = 25 \text{ jours}$$

$$Cs = \frac{\text{Service x } 18 \%}{\text{CAHT}} = \frac{534\,000\,000 \times 0,18}{3\,600\,000\,000}$$

$$Cs = 0,0267$$

*** Fournisseurs de matières premières :**

$$TE = (35 \% \times 0) + 65 \% \times (30/2 + 30) = \mathbf{29,25 \text{ jours}}$$

$$Cs = \frac{\text{Achat TTC}}{\text{CAHT}} = \frac{1\,800\,000 \times 1,18}{3\,600\,000\,000}$$

$$Cs = \mathbf{0,59}$$

*** Fournisseurs de services**

TE : 35 jours

$$Cs = \frac{\text{Service TTC}}{\text{CAHT}} = \frac{534\,000\,000 \times 1,18}{3\,600\,000\,000}$$

$$Cs = \mathbf{0,175}$$

*** Charges sociales**

TE : 60 jours

Charges sociales : 40 % salaires

Or frais de personnel = salaires + charges sociales

D'où frais de personnel = 100 % salaires + 40 % salaires

Frais de personnel = 140 % salaires.

Salaires = (100 x frais de personnel) / 140

Or charges sociales : 40 % salaires ce qui donne

Charges sociales : (40 % x frais de personnel) / 140

Charges sociales = (40 % x 1 300 000 000) / 140 = 371 428 571

$$Cs = \frac{\text{Charges sociales}}{\text{CAHT}} = \frac{371\,428\,571}{3\,600\,000\,000}$$

$$Cs = \mathbf{0,1032}$$

NB : On a aucune information sur le TE du salaire.

TVA collectée

TE = 30/2 + 10 = 25 jours

$$Cs = \frac{\text{CAHT} \times 0,18}{\text{CAHT}} = \frac{3\,600\,000\,000 \times 0,18}{3\,600\,000\,000} = \mathbf{0,18}$$

b) Tableau de détermination du fonds de roulement normatif

Eléments	T _E	C _S	BFR en jours de CAHT	
			Emplois (+)	Ressources (-)
Stock de matières 1 ^{ères}	20	0,4861	9,9722	

Stock de produits finis	3	1,022	3,066	
En cours de production	8	0,8045	6,436	
Clients	40,5	1,18	47,79	
TVA / Achats	25	0,09	2,25	
TVA / Services	25	0,0267	0,6675	
Fourn. de matières 1 ^{ères}	29,25	0,59		17,405
Fourn. de services	35	0,175		6,125
Charges sociales	60	0,1032		6,193
TVA collectée	25	0,18		4,5
Total			70,1 817	34,223

BFR en jours de CAHT = $70,1\ 817 - 34,223$

BFR en jours de CAHT = 35,9 587 jours

BFR en valeur = $(\text{CAHT} \times \text{BFR en jours}) / 360$

BFR en valeur = $(3\ 600\ 000\ 000 \times 35,9\ 587) / 360 = 359\ 587\ 000$

2) Calcul du FR Net

FR net = ressources stables – immobilisées

Ressources stables :

Capital social	380 000 000
Réserves indisponibles	+17 350 000
Réserves libres	+49 875 000
Prime de fusion	+6 000 000
RAN débiteur	-53 000 000
Dettes crédit-bail	+105 000 000
Pertes (résultat exo)	-103 000 000
Ecart de conversion passif	75 000 000

Passif **477 225 000**

FRNG = $477\ 225\ 000 - 573\ 000\ 000 = -95\ 775\ 000$

Or TN = FRNG - BFG

====► TN = $-95\ 775\ 000 - 359\ 587\ 000 = -455\ 364\ 000$

Cela veut dire que la trésorerie de l'entreprise BEDIMIN est négative. Elle est donc financièrement déséquilibrée. Il serait souhaitable que l'entreprise BEDIMIN consolide ses capitaux permanents. C'est-à-dire les capitaux propres et les dettes financières.

Le FR net global précise au cours du temps l'évolution des ressources stables. Il est une ressource qui a pour objectif de financer un besoin stable. Le FR normatif quant à lui tient compte des décalages existants entre les flux d'entrées et de sortie de caisse directement. Il est lié à la variable temps et à ce titre a un caractère dynamique. Il s'exprime en jours de CAHT. Il exprime en fait les besoins d'exploitation à financer

3) Proposition concrètes

- Pour consolider ses capitaux permanents, l'entreprise BEDIMIN doit en premier lieu chercher à réaliser des bénéfices, ensuite chercher à réduire ses charges, en particulier les charges de personnel en diminuant les salaires ou procéder le cas extrême à la compression du personnel. Elle doit également veiller à minimiser les autres charges (services extérieurs). En outre, elle peut faire une augmentation de capital et / ou recourir à un emprunt.

- Pour diminuer, le FR normatif l'entreprise BEDIMIN doit chercher à vendre plus de la moitié de ses produits au comptant et à rallonger la durée du crédit fournisseur de matières premières.

CORRIGE BTS 2003 SESSION 2 GESTION FINANCIERE

DOSSIER 1 : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

Taux d'amortissement = $100/5 = 20\%$

Tableau d'amortissement

	V.O	Annuité	Cumul amort	VCN
1	6 000 000	1 200 000	1 200 000	4 800 000
2	6 000 000	1 200 000	2 400 000	3 360 000
3	6 000 000	1 200 000	3 600 000	2 400 000
4	6 000 000	1 200 000	4 800 000	1 200 000
5	6 000 000	1 200 000	6 000 000	0

Détermination des cash-flows

Modalité a

Eléments	Périodes				
	1	2	3	4	5
Chiffre d'affaires	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
- amortissement	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
= résultat avant impôts	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
+ impôt BIC (25%)	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
= Résultat après impôts	450 000	450 000	450 000	450 000	450 000
+ amortissement	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
CASH-FLOWS NETS	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000
VR nette (75%) VR					225 000
Flux nets de trésorerie	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 875 000

$$\begin{aligned}
 \text{VAN} &= - I_0 + \sum \text{FNT actualisés} \times \frac{1 - 1,09^{-n}}{0,09} \\
 &= - 6000\ 000 - 1\ 650\ 000 \times \frac{1 - 1,09^{-4}}{0,09} + 1\ 875\ 000 (1,09)^{-5}
 \end{aligned}$$

$$\text{VAN} = 564\ 159,14$$

Modalité b

	0	1	2	3	4	5
Décaissement	- 2 400 000	- 900 000	- 900 000	- 900 000	- 900 000	- 900 000
Cash-flows		1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000	1 650 000
Valeur résiduelle nette						225 000
Flux nets de Trésorerie	- 2 400 000	750 000	750 000	750 000	750 000	975 000

VAN b = + 663 473

Modalité c

	0	1	2	3	4	5
CAHIT		3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000
- Loyer		2 750 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000	2 750 000
= Résultat avant impôt		450 000	450 000	450 000	450 000	450 000
- impôt BIC (25%)		112 500	112 500	112 500	112 500	112 500
Résultat après impôt		337 500	337 500	337 500	337 500	337 500
CASH-FLOWS		337 500	337 500	337 500	337 500	337 500
* Flux						
Décaissement						
Caution	- 1 000 000					
Encaissement						
CASH-FLOWS		337 500	337 500	337 500	337 500	337 500
Récupérati de la cautio						+ 1 000 000
Flux net de trésorerie	- 1 000 000	337 500	337 500	337 500	337 500	1 337 500
: FNT Actualisés	- 1 000 000	309 633	2 84 067	260 612	239 094	869 283
Cumul FNA	- 1 000 000	- 690 367	-406 300	-145 688	+93 406	+ 962 689

VAN C = + 962 689 F

Il convient de choisir la **modalité c** car VAN est la plus élevée (962 689 F)

DOSSIER 2 : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

Il s'agit d'utiliser le critère du décaissement réel

Plan d'amortissement

La date d'acquisition du matériel n'étant pas précise, il convient de considérer le 01/01/N comme d'acquisition.

$$VO = 23\,600\,000 / 1,18 = 20\,000\,000$$

	VO	Amort accéléré	VNF
1	20 000 000	8 000 000	12 000 000
2	20 000 000	4 000 000	8 000 000
3	20 000 000	4 000 000	4 000 000
4	20 000 000	4 000 000	0

ATTENTION : Erreur l'amortissement accéléré se calcule sur une durée d'utilisation strictement supérieure à 5 ans (art 18 et suivant du CGI)

PREMIERE SOLUTION

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissement						
Eco. d'impôt/Amort		2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 500 000
Récupération du BFE						
Décaissement						
Coût d'achat	20 000 000					
Augmentation BFE	1 500 000					
Flux nets de trésorerie	-21 500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 500 000
Actualisation	-21 500 000	1 785 714	797 194	711 780	635 518	851 140
Cumul	-21 500 000	-19714286	- 18 917 092	-18 205 312	- 17 569 794	- 16 718 654

VAN = - 16 718 654

Décaissement net = 16 718 654 F

DEUXIEME SOLUTION

Emprunt 8 000 000

Plus-value de réemployer 4 000 000

Subvention 3 000 000

15 000 000

Fonds propres = 21 500 000 – 15 000 000 = 6 500 000

Tableau d'emprunt (amortissement constant)

Amortissement = 8 000 000 / 5 = 1 600 000

	Capital restant dû	Intérêt	Amortissement	Annuité	Economie d'impôt/intérêt
1	8 000 000	800 000	1 600 000	2 400 000	200 000
2	6 400 000	640 000	1 600 000	2 240 000	160 000
3	4 800 000	480 000	1 600 000	2 080 000	120 000
4	3 200 000	320 000	1 600 000	1 920 000	80 000
5	1 600 000	160 000	1 600 000	1 760 000	40 000

Plan d'amortissement de la plus-value

	Base	Amortissement	Valeur nette	Eco d'imp/+ val
1	4 000 000	1 600 000	2 400 000	400 000
2	4 000 000	800 000	1 600 000	200 000
3	4 000 000	800 000	800 000	200 000
4	4 000 000	800 000	0	200 000

Plan d'amortissement de la subvention

	Base	Amortissement	Valeur nette	Eco d'imp/+ val
1	3 000 000	1 200 000	1 800 000	300 000
2	3 000 000	600 000	1 200 000	150 000
3	3 000 000	600 000	600 000	150 000
4	3 000 000	600 000	0	150 000

Tableaux des flux nets de trésorerie

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissement						
Eco d'impôt /Amort		2 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
Eco d'impôt/intérêt		200 000	160 000	120 000	80 000	40 000
Récupération du BFR						1 500 000
Emprunt	8 000 000					
Subvention	3 000 000					
Plus value	4 000 000					
Décaissement						
Coût d'achat	20					
Augmentation du BFR	000 000					
Perte d'impôt/amort de la plus-value	1 500 000	400 000	200 000	200 000	200 000	
Perte d'impôt sur amort de la subvention		300 000	150 000	150 000	1500 000	
Annuités d'emprunt		2 400 000	2 240 000	2 080 000	1 920 000	1 760 000
Flux net de trésorerie	-6 500 000	-900 000	-1 430 000	- 1310 000	-1 190 000	-220 000
Actualisation	-6 500 000	-803 571	-1 139987	-924 432	-756 267	-124 834
Cumul	-6 500 000	-7 303 571	-8 443 558	-9 367 990	-10 124 257	-10 249 091

VAN = -10 249 091

Décaissement net = 10 249 091

Choix retenu : Deuxième mode avec 10 249 091 de décaissement net

DOSSIER 3 : : PLAN DE FINANCEMENT

Plan d'amortissement des différentes immobilisations

Période Immobilisation	2000	2001	2002	2003	2004
Investissement 2000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
Investissement 2001		1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000
Investissement 2002			1 500 000	1 500 000	1 500 000
Amortissement total	1 200 000	2 450 000	3 950 000	3 950 000	3 950 000

Remarque : l'investissement 2001 est amorti à partir du début 2001 et non fin 2001

Plan d'amortissement de l'emprunt

Période	Capital restant dû	Intérêt	Amortissement	Annuité
2000	5 000 000	750 000	1 000 000	1 750 000
2001	4 000 000	600 000	1 000 000	1 600 000
2002	3 000 000	450 000	1 000 000	1 450 000
2003	2 000 000	300 000	1 000 000	1 300 000
2004	100 000	150 000	1 000 000	1 150 000

Tableau de calcul des cash-flows

Eléments	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Chiffre d'affaire	30 000 000	37 500 000	45 000 000	51 750 000	51 750 000	51 750 000
Chargés d'exploitation						
- Hors amortissement	15 000 000	16 500 000	17 820 000	18 711 000	18 711 000	18 711 000
- Amort anc. Immonb		2 000 000	2 000 000			
- Amort nvelles immob		1 200 000	2 450 000	3 950 000	3 950 000	3 950 000
Charges d'intérêt		750 000	6 00 000	450 000	300 000	150 000
Résultat avant impôt		17 050 000	22 130 000	28 639 000	28 789 000	28 939 000
Impôt BIC (25 %)		4 262 500	5 532 500	7 159 750	7 197 250	7 234 750
Résultat net		12 787 500	16 595 500	21 479 250	21 591 750	21 704 250
Amort anc. Immob		2 000 000	2 000 000			
Amort nlls immob		1 200 000	2 450 000	3 950 000	3 950 000	3 950 000
CAF Global		15 987 500	21 047 500	25 429 250	25 541 750	25 654 250

Détermination des BFR

Période	1999	2000	2001	2002	2003	2004
BFR (5% du CA)	1 500 000	1 875 000	2 250 000	2 587 500	2 587 500	2 587 500
Variation du BFE	1 500 000	375 000	375 000	337 500	0	0

Tableau de calcul des cash-flows

Eléments	2000	2001	2002	2003	2004
Ressources					
CAFG	15 987 500	21 047 500	25 429 250	25 541 750	25 654 250
Récupération BFR					1 087 000
Cession d'immobilisati			2 250 000		
Emprunt	5 000 000				
Total Ressources	20 987 500	21 047 500	27 679 250	25 541 750	26 741 750
Emplois					
Investissement	6 000 000	5 000 000	4 500 000		
Variation du BFR	375 000	375 000	337 500		
Amort. Emprunt	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Total emplois	7 375 000	6 375 000	6 375 000	1 000 000	1 000 000
CAF Global	13 612 500	14 672 500	21 841 750	24 541 750	25 741 750

CORRIGE BTS 2004 SESSION I GESTION FINANCIERE

DOSSIER N°1 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

1- Calcul du BFR normatif

* **CALCUL DES ELEMENTS DE L'ACTIF**

1) Stock de matières premières

Variation de stock = SI - SF

SI = Variation de stock + SF

SI = 50 000 + 1 050 000

SI = 1 100 000

$$\begin{aligned} \text{Stock moyen} &= \frac{\text{SI} + \text{SF}}{2} \\ &= \frac{1\,050\,000 + 1\,100\,000}{2} = 1\,075\,000 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{CAMPC} &= \text{Achat} + \text{variation de stock de MP} \\ &= 6\,050\,000 + 50\,000 = 6\,100\,000 \end{aligned}$$

$$\text{TE} = \frac{\text{SM} \times 360}{\text{CAMPC}} = \frac{1\,075\,000 \times 360}{6\,100\,000}$$

$$\text{TE} = \mathbf{63,44 \text{ J}}$$

$$\begin{aligned} \text{Ratio de structure} &= \text{CAMPC} / \text{CAHT} \\ &= \frac{6\,100\,000}{24\,000\,000} \end{aligned}$$

$$\text{R}_s = \mathbf{0,254}$$

2) Stock de produits finis

$$\text{Variation de stock} = \text{SF} - \text{SI}$$

$$\text{SI} = \text{SF} - \text{variation de stock}$$

$$\text{SI} = 1\,750\,000 - 300\,000$$

$$\text{SI} = \mathbf{1\,450\,000}$$

$$\begin{aligned} \text{Stock moyen} &= \frac{\text{SI} + \text{SF}}{2} \\ &= \frac{1\,450\,000 + 1\,750\,000}{2} = 1\,600\,000 \end{aligned}$$

$$\text{SM} = \mathbf{1\,600\,000}$$

Coût de production des PF vendus = Coût de production – Production stockée

$$\text{Coût de production} = 6\,100\,000 + 7\,500\,000 + 3\,600\,000$$

$$\text{Coût de production} = 17\,200\,000$$

$$\text{Coût de production des produits fabriqués} = 17\,200\,000$$

$$\begin{aligned} \text{CPPFV} &= \text{Coût de production} - \text{VS (PF)} \\ &= 17\,200\,000 - 300\,000 \end{aligned}$$

$$\text{CPPFV} = \mathbf{16\,900\,000}$$

$$\text{TE} = \frac{\text{SM} \times 360}{\text{CPPFV}}$$

$$\text{TE} = \frac{1\,600\,000 \times 360}{16\,900\,000}$$

$$\text{TE} = \mathbf{34,08}$$

$$Rs = \frac{16\,900\,000}{24\,000\,000} = 0,704$$

$$Rs = 0,704$$

3°) Clients

$$TE = 60 \text{ j}$$

$$Rs = \frac{CATTC}{CAHT} = \frac{24\,000\,000 \times 1,18}{24\,000\,000}$$

$$Rs = 1,18$$

4°) TVA déductible

$$TE = \frac{30}{2} + 15$$

$$TE = 30 \text{ j}$$

$$Rs = \frac{\text{TVA déductible}}{CAHT} = \frac{6\,050\,000 \times 1,18}{24\,000\,000}$$

$$Rs = 0,045$$

* CALCUL DES ELEMENTS DU PASSIF

1) Fournisseur

$$TE = 30/2 + 30$$

$$TE = 45 \text{ j}$$

$$Rs = \frac{\text{Achat TTC}}{CAHT} = \frac{6\,050\,000 \times 1,18}{24\,000\,000}$$

$$Rs = 0,297$$

2°) Salaire net

$$TE = \frac{30}{2} + 0 = TE = 15 \text{ j}$$

$$Rs = \frac{\text{Salaire net}}{CAHT} = \frac{7\,500\,000}{24\,000\,000} = 0,312$$

$$Rs = 0,312$$

3°) Charges sociales

$$TE = \frac{30 + 10}{2}$$

$$TE = 25 \text{ j}$$

$$Rs = \frac{\text{charges sociales}}{\text{CAHT}} = \frac{3\,600\,000}{24\,000\,000}$$

$$Rs = 0,15$$

4°) TVA collectée

$$TE = 30 \text{ j}$$

$$Rs = \frac{\text{TVA Collectée}}{24\,000\,000} = \frac{24\,000\,000 \times 0,18}{24\,000\,000}$$

$$Rs = 0,18$$

NB : On peut aussi calculer la TVA due en faisant :

$$TE = \frac{30 + 15}{2}$$

$$TE = 30 \text{ j}$$

$$Rs = \frac{\text{TVA Collectée} - \text{TVA Déductible}}{\text{CAHT}}$$

$$Rs = \frac{24\,000\,000 \times 0,18 - 6\,050\,000 \times 0,18}{24\,000\,000}$$

$$Rs = 0,135$$

TABLEAU RECAPITULATIF

Eléments	TE	Rs	Emplois	Ressources
Actifs				
Stock de matières premières	63,44	0,254	16,114	
Stock de Produits finis	34,08	0,704	23,992	
Clients	60	1,18	70,8	
TVA déductible	30	0,045	1,35	

Passifs				
Fournisseurs	45	0,297		13,365
Salaires nets	15	0,312		4,68
Charges sociales	25	0,15		3,75
TVA collectées	30	0,18		5,4
TOTAUX			112, 256	27,195

BFE en jour de CAHT = 112,256 – 27,195

BFE en jour de CAHT = 85,061

BFE en valeur = $24\,000\,000 \times \frac{85,061}{360}$

BFE en valeur = 5 670 733 F

2°) Prévision pour l'exercice N+1

Augmentation du CAHT = $1,25 \times 24\,000\,000 = 30\,000\,000$

BFE en valeur = $30\,000\,000 \times \frac{85,061}{360}$

BFE en valeur = 7 088 416,667 F

TN = FR-BFE
= 5 500 000 – 7 088 416,667 F
= -1 588 416,667

COMMENTAIRE DE LA QUESTION 2

Si le chiffre d'affaires HT augmente de 25%, le BFE normatif augmentera dans les mêmes proportions, il s'élèvera donc à 7 088 416,667 F. or le fonds de roulement prévu n'est que de 5 500 000 F, il est donc insuffisant. Cette insuffisance obligerait l'entreprise à faire appel au crédit bancaire.

Pour améliorer la situation, il existe deux voies :

- réduction du BFE qui consiste à diminuer le niveau des stocks et/ou des créances ou bien augmenter le niveau des dettes fournisseurs ;
- augmentation du fonds de roulement qui consiste à augmenter le capital ou augmenter le niveau des emprunts.

Insuffisance de trésorerie car FR < BFE

3°) Pour que l'entreprise soit à l'abri des problèmes de trésorerie, il faut que le BFE soit égal ou inférieur au FRNG.

Nouveau calcul du BFE.

$$\text{Ressources } (60 \times 0,297) + 4,68 + 3,75 + 5,4 = 31,65$$

$$\text{Emplois} = 16,114 + 23,992 + (60 - x) 1,18 + 1,35$$

$$\text{BFE} = 112,256 - 31,65 - 1,18$$

$$\text{BFE} = \mathbf{80,606 - 1,18 x}$$

$$\frac{(80,606 - 1,18 x) \times 30\,000\,000}{360} \leq 5\,500\,000$$

$$(80,606 - 1,18x) \times 30\,000\,000 = 5\,500\,000 \times 360$$

$$2\,418\,180\,000 - 1\,980\,000\,000 = 35\,400\,000 x$$

$$438\,180\,000 = 35\,400\,000 x$$

$$x = \frac{438\,180\,000}{35\,400\,000} = 12,378$$

$$x = \mathbf{12,38 \text{ j}}$$

Il faut réduire le délai client de 12,38 jours pour que l'entreprise soit à l'abri des problèmes de trésorerie.

DOSSIER II : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

1) Etude des deux modes financement

- Plan d'amortissement dégressif du matériel

$$\text{TI} = \frac{100}{5} = 20\% \quad \text{Td} = 20\% \times 2 = 40\%$$

Période	VCN Début	Amortissement
N	72 000 000	28 800 000
N+1	43 200 000	17 280 000
N+2	25 920 000	10 368 000
N+3	15 552 000	7 776 000
N+4	7 776 000	7 776 000

$$\begin{aligned} \text{Montant du financement par emprunt} &= 72\,000\,000 - 12\,000\,000 \\ &= 60\,000\,000 \end{aligned}$$

Annuité de l'emprunt (a)

$$a = V_0 \frac{i}{1 - (1+i)^{-n}}$$

$$a = 60\,000\,000 \frac{0,14}{1 - (1,14)^{-5}}$$

$a = \mathbf{17\,477\,013}$

Plan d'amortissement de l'emprunt

Période	Capital restant début de période	Annuité	Intérêt	Amortissement
N	60 000 000	17 477 013	8 400 000	9 077 013
N+1	50 922 987	17 477 013	7 129 218	10 347 795
N+2	40 575 192	17 477 013	5 680 527	11 796 486
N+3	28 778 706	17 477 013	4 029 019	13 447 994
N+4	15 330 712	17 477 013	2 146 301	15 330 712

Calcul de la variation du BFE

	N- 1	N	N+1	N+2	N+3	N+4
BFE		1 500 000	1 725 000	1 983 750	2 281 313	2 623 509
ΔBFE	1 500 000	225 000	258 750	297 563	342 196	
Récup BFE						2 623 509

Tableau de détermination des cash flows

Eléments	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4
Chiffre s'affaires		50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Charges d'exploitation		-15 000 000	-15 000 000	-15 000 000	-15 000 000	-15 000 000
Marge sur coût variable		35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Charges financières		-8 400 000	-7 129 218	-5 680 527	-4 029 019	-2 146 301
Amortissement		-28 800 000	-17 280 000	-10 368 000	-7 776 000	-7 776 002
Résultat Avant impôt		-2 200 000	10 590 782	18 951 473	23 194 981	25 077 699
IBIC *		+550 000	-1 323 848	-2 368 934	-4 991 527	-6 269 425
Résultat Net		-1 650 000	9 266 934	16 582 539	18 203 454	18 808 274
Amortissement		+28 800 000	+17 280 000	10 368 000	+7 776 000	+7 776 000
CAF		27 150 000	26 546 934	26 950 539	25 979 454	26 584 274
Décaissement						
Acquisition	-72 000 000					
Amortissement emprunt		- 9 077 013	-10 347 795	-11 796 486	-13 447 994	- 15 330 712
Augmentation BFE	-1 500 000	-225 000	-258 750	-297 563	342 197	
Encaissement						
CAFG		27 150 000	26 546 934	26 950 539	25 979 454	26 584 274
Emprunt	60 000 000					
Récupération du BFE						2 623 509
FNT (Cash Flow)	-13 500 000	17 847 987	15 940 389	14 856 490	12 189 263	13 877 072
FNT actualise (1,12) ⁻ⁿ	-13 500 000	15 935 703	12 707 581	10 574 556	7 746 497	7 874 223

VAN de financement = - 13 500 000 + Σ FNTactualisés

VAN 1 = 41 338 560 F

Calcul de l'IBC en application de l'article 110 du CGI

Le droit à déduction : 72 000 000 x 25%

= 18 000 000

(L'emprunt se situe dans la zone d'Abidjan, le taux est de 25%)

Période	N	N+1	N+2	N+3	N+4
RAI _(I)	-2 200 000	10 590 782	18 951 473	23 194 981	25 077 699
Déduction (II)		5 295 391	9 475 736,5	3 228 872,5	
Base[II = (I-II)		5 295 391	9 475 736,5	19 966 108,5	25 077 699
Report		12 704 609	3 228 872,5		
Base IV x 0,25		1 323 848	2 368 934	4 991 527	6 269 425

2- Plan de financement

Possibilité n°1

Eléments	1	2	3	4	5
Trésorerie initiale	-	4 572 987	20 547 126	34 515 736	45 091 379
Ressources					
CAF	27 150 000	26 546 393	26 950 539	25 979 454	26 584 274
Emprunt	60 000 000				
Total ressources	87 150 000	26 546 934	26 950 539	25 979 454	26 584 274
Emplois					
Acquisition	72 000 000				
Remboursement emprunt	9 077 013	10 347 795	11 796 486	13 447 994	15 330 712
Δ° du BFE	1 500 000	225 000	258 750	297 563	342 197
Dividendes	-	-	926 693	1 658 254	1 880 827
TOTAL EMPLOIS	82 577 013	10 572 795	12 981 929	15 403 811	17 553 736
Trésorerie finale	4 572 987	20 547 126	34 515 736	45 091 379	54 121 917

Commentaire : le plan de financement est équilibré puisque la trésorerie finale est positive sur l'ensemble de la période.

Mode 2 : subvention, emprunt et fonds propres

Coût total = 72 000 000 dont financement par :

- Subvention : 36 000 000
- Emprunt : 24 000 000
- Fonds propres : 12 000 000

- Tableau de l'emprunt en KF

Périodes	Capital de début	Intérêt	Amortissement
1	24 000	1 920	4 800
2	19 200	1 536	4 800
3	14 400	1 152	4 800
4	9 600	768	4 800
5	4 800	384	4 800

- Tableau de reprise de la subvention

$$\text{Taux de couverture} = \frac{36\,000\,000}{72\,000\,000} = 50\%$$

$$\text{Reprise} = 50\% \times \text{Amortissement}$$

Eléments	1	2	3	4	5
Reprise de subvention	14 400	8 640	5 184	3 888	3 888

- Calcul de l'IBIC soit à déduction = $72\,000\,000 \times 0,25 = 18\,000\,000$

Elements	N	N+1	N+2	N+3	N+4
RCAI (I)	18 680	24 824	28 664	30 344	30 728
Déduction(II)	9 340	8 660	8 660		
Base impot BIC (III)	9 340	16 164	28 664	30 344	30 728
Report	8 660				
IBIC : III× 0,25	2 335	4 041	7 166	7 586	7 682

Tableau de calcul des cash-flows nets (en KF)

Eléments	0	1	2	3	4	5
CAHT		50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
- Charges d'expl.		15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
- Charges financières		1 920	1 536	1 152	768	384
- Amortissement		28 800	17 280	10 368	7 776	7 776
+ Reprise de subvent.		14 400	8 640	5 184	3 888	3 888
RCAI		18 680	24 824	28 664	30 344	30 728
- I/Bic		2 335	4 041	7 166	7 586	7 682
Resultat après impôt		16 345	20 783	21 498	22 758	23 046
+ Amortissement		28 800	17 280	10 368	7 776	7 776
- Reprise de subvention		14 400	8 640	5 184	3 888	3 888
CAF		30 745	29 423	26 682	26 646	26 934
+ Récupération BFE						2 623,5
+ Subvention	36 000					
+ Emprunt	24 000					
Flux entrants (A)	60 000	30 745	29 423	26 682	26 646	29 557,5
Investissement	72 000					
Δ° du BFE	1 500	225	258,75	297,563	342,196	
Remboursement Empr		4 800	4 800	4 800	4 800	4 800
Flux sortants (B)	73 500	5 025	5 058,75	5 097,563	5 142,196	4 800
CFN (A-B)	- 13 500	25 720	24 364	21 584	21501	24 758

$$VAN_2 = - 13\,500 + 25\,720 (1,1)^{-1} + 24\,364 (1,1)^{-2} + 21\,584 (1,1)^{-3} + 21\,501 (1,1)^{-4} + 24\,758 (1,1)^{-5}$$

$$VAN_2 = 72\,128\text{KF}$$

CONCLUSION

$$VAN_2 > VAN_1 \implies \text{Choix de la deuxième possibilité}$$

Plan de financement Possibilité n°2 (en KF)

Eléments	1	2	3	4	5
Trésorerie initiale	-	12 445	35 208,5	54 752, 85	74151 ,49
<u>Ressources</u>					
CAF	30 745	29 423	26 682	26 646	26 934
Emprunt	24 000				
Total ressources	90 745	29 423	26 682	26 646	26934
<u>Emplois</u>					
Acquisition	72 000				

Remboursement emprunt	4 800	4 800	4 800	4 800	4 800
Δ° du BFE	1 500	225	258,75	297,563	342,197
Dividendes	-	1 634,5	2 078,9	2 149,8	2 304,6
Total emplois	78 300	6659,5	7 137,65	7 247,36	7 446,80
Trésorerie finale	12 445	35 208,5	54 752,85	74 151,49	93 638,69

Commentaire : Le plan de la deuxième possibilité est beaucoup plus équilibré que celui du premier plan.

DOSSIER 3 : CHOIX DES INVESTISSEMENTS

1-Etude du choix avec le mode dégressif

Calcul

$$\text{Taux linéaire} = \frac{100}{5} = 20\% \text{ taux dégressif} = t_l \times 2 \implies t_d = 40\%$$

Périodes	Base d'amortissement	Amortissement dégressif	VCN fin de période
1	20 000 000	8 000 000	12 000 000
2	12 000 000	4 800 000	7 200 000
3	7 200 000	2 880 000	4 320 000
4	4 320 000	2 160 000	2 160 000
5	2 160 000	2 160 000	0

Tableau de détermination des FNT

Eléments	0	1	2	3	4	5
CAHT		1 600 000	2 400 000	3 600 000	3 000 000	2 600 000
Charges variables		600 000	600 000	1 400 000	1 120 000	1 020 000
CF (hors amort)		600 000	600 000	800 000	800 000	1 000 000
Amortissement		8 000 000	4 800 000	2 880 000	2 160 000	2 160 000
RIA		- 7 600 000	- 3 600 000	- 1 480 000	- 1 080 000	- 1 580 000
Impôt		+1 900 000	+900 000	+370 000	+270 000	+395 000
Résultat net		-5 700 000	-2 700 000	-1 110 000	- 810 000	-1 185 000
Amortissement		8 000 000	4 800 000	2 880 000	2 160 000	2 160 000
CAF		2 300 000	2 100 000	1 771 000	1 350 000	975 000
+ Récupération BFE						2 000 000
VRN						200 000
Total encaissement		2 300 000	2 100 000	1 771 000	1 350 000	3 175 000
Coût d'acquisition	20 000 000					
Aug du BFE	2 000 000					
Total décaissement	22 000 000					
FNT	-22 000 000	2 300 000	2 100 000	1 771 000	1 350 000	3 175 000

1) Calcul de la valeur actuelle nette

$$\text{VAN} = -22\,000\,000 + 2\,300\,000 (1,1)^{-1} + 2\,160\,000 (1,1)^{-2} + 1\,771\,000 (1,1)^{-3} + 1\,350\,000 (1,1)^{-4} + 3\,175\,000 (1,1)^{-5}$$

$$\text{VAN} = -13\,949\,482 \text{ KF}$$

2) Calcul du TRI

En principe, la VAN étant négative, le TRI sera en dessous du taux d'actualisation. **NB : même si le projet n'est pas rentable, cela n'empêche pas de calculer le TRI car l'énoncé demande de calculer le TRI. cependant, comme nous sommes dans un cas d'examen et que le temps est une denrée rare, vous pouvez conclure que le projet n'étant pas réalisable, il peut être rejeté donc il n'est pas nécessaire de déterminer le TRI.**

2- Etude du choix avec le mode linéaire

Calcul

$$V_0 = 20\,000\,000$$

$$V_R = 200\,000$$

$$A_i = \frac{20\,000\,000}{5} = 4\,000\,000$$

5

Eléments	0	1	2	3	4	5
CAHT		1 600 000	2 000 000	3 600 000	3 000 000	2 600 000
Charges variables		- 600 000	- 600 000	- 1 400 000	- 1 120 000	- 1 020 000
M/CV		1 000 000	1 800 000	2 200 000	1 880 000	1 580 000
CF (hors amort)		- 600 000	- 600 000	- 800 000	- 800 000	- 1 000 000
Amortissement		- 4 000 000	- 4 000 000	- 4 000 000	- 4 000 000	- 4 000 000
Résultat Avant Impôt		- 3 000 000	- 2 800 000	- 2 600 000	- 2 920 000	- 3 420 000
Impôt 25%		+ 900 000	+ 700 000	+ 650 000	+ 730 000	+ 855 000
Résultat net		- 2 700 000	- 2 100 000	- 1 950 000	- 2 190 000	- 2 565 000
Amortissement		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Valeur résiduelle						200 000
Récupération BFE						2 000 000
Invest	- 22 000 000					
Cash-flows	- 22 000 000	1 300 000	1 900 000	2 050 000	1 810 000	3 635 000
$(1 + 10\%)^{-n}$	1	0,9091	0,8264	0,7513	0,6830	0,6209
Cash-flows Act	- 22 000 000	1 181 830	1 570 160	1 540 165	1 236 230	2 256 972

$$VAN(10\%) = 22\,000\,000 + 1\,181\,830 + 1\,570\,160 + 1\,540\,165 + 1\,236\,230 + 2\,256\,972$$

$$VAN(10\%) = -14\,214\,643$$

La VAN étant négative, donc le projet n'est pas rentable.

Dans ces conditions, le TRI qu'on déterminera sera en dessous de 10%.

$$TRI \implies VAN = 0 \implies -22\,000\,000 + 1\,300\,000(1+x)^{-1} + 1\,900\,000(1+x)^{-2} + 2\,050\,000(1+x)^{-3} + 1\,810\,000(1+x)^{-4} + 3\,635\,000(1+x)^{-5} = 0$$

$$\text{Pour } x = -20\% \implies VAN = 2\,109\,741$$

$$\text{Pour } x = TRI \implies VAN = 0$$

$$\text{Pour } x = -15\% \implies VAN = -2\,842\,982$$

$$TRI - (-0,2) \implies \frac{0 - 2\,109\,741}{-2\,842\,982 - 2\,109\,741}$$

$$\frac{-0,15 - (-0,2)}{-2\,842\,982 - 2\,109\,741} \implies \frac{TRI + 0,2}{0,05} = 0,4260$$

$$\implies TRI = -0,2 + 0,05 \times 0,4260 \implies \boxed{TRI = -17,87\%}$$

CORRIGE BTS 2004 SESSION 2 GESTION FINANCIERE

DOSSIER 1 : TAFIRE

1) Calcul de la CAFG

CAFG = Résultat Net

- + Dotations aux amortissements
- + Dotations aux provisions
- + VCN de cession des immobilisations
- PC des immobilisations
- Reprise de subvention
- Reprise de provisions et amortissements

Calcul

Résultat Net (N) = 480 000

Dotations aux amortissements :

- sur immobilisations corporelles :

Amortissement pratiqué depuis la date d'acquisition jusqu'à

$$\begin{aligned} - (N-1) &= V_0 N-1 - VCN N-1 \\ &= 16\,415\,000 - 6\,230\,000 \\ &= 10\,185\,000 \end{aligned}$$

Amortissement pratiqué depuis la date d'acquisition jusqu'en

$$\begin{aligned} N &= V_0 N - VCN N \\ &= 17\,841\,000 - 6\,860\,000 \\ &= 10\,981\,000 \end{aligned}$$

Tableau d'amortissement :

Eléments	Cumul d'amort. à l'ouverture de l'exercice A	Dotation de l'exercice B	Reprise ou diminution d'amort. de l'exercice C	Cumul d'amort. à la clôture de l'exercice D = A+B - C
Immob. Corp.	10 185 000	1 080 000	284 000	10 981 000

Détail de dotation (B) :

$$A+B -C = D \implies 10\,185\,000 + B - 284\,000 = 10\,981\,000$$

$$\implies B = 10\,981\,000 - 10\,185\,000 + 284\,000 = 1\,080\,000$$

- Dotation aux provisions :

sur les immobilisations financières

Provision N-1 = V.0 N-1 - VCN N-1 = 1 235 000 - 1 105 000 = 130 000

Provision N = VO N - VCN N = 3 020 000 - 2 890 000 = 130 000

Tableau des provisions :

Eléments	Cumul d'amort. à l'ouverture de l'exercice	Dotation	Reprise	Cumul d'amort. A la clôture de l'exercice
Immobilisati. Financière	130 000	-	-	130 000
Prov pour risq et charges	143 000	0	8 000	135 000
TOTAL	273 000	0	8 000	265 000

Reprise de provision = 8 000

NB : Les charges provisionnées et les reprises provisionnées sont déjà prises en compte dans l'EBE. Il n'y a plus lieu de les prendre en compte dans la CAFG.

.Résultat sur cession d'immobilisations corporelles

$$\begin{aligned}\text{Résultat de Cession} &= \text{Prix cession} - \text{VCN} \\ &= 75\,000 - (344\,000 - 284\,000) = 15\,000\end{aligned}$$

.Résultat de cession d'immobilisations financières

. Détermination de la VO des immobilisations financières cédées

$$\text{VCN} = (1\,235\,000 + 1\,800\,000) - 3\,020\,000 = 15\,000$$

En absence de toute information, VCN = PC

$$\implies \text{Résultat de cession} = 15\,000 - 15\,000 = 0$$

.Reprise de subventions

$$92\,000 - 80\,000 = 12\,000$$

$$\text{CAFG} = 480\,000 + 1\,080\,000 + 0 - (15\,000 + 12\,000 + 8\,000) = 1\,525\,000$$

Calcul de l'autofinancement

$$\text{AF} = \text{CAFG} - \text{Distributions de dividendes}$$

$$= 1\,525\,000 - 400\,000$$

$$\text{AF} = 1\,125\,000$$

2) Tableau de variation du BFRE

Eléments N – (N-1)	N	N - 1	Emplois	Ressources
Stocks	360 000	363 000		3 000
Créances	2 170 000	2 208 000		38 000
Fournisseurs	1 500 000	1 720 000	220 000	
Etat	748 000	193 000		555 000
TOTAL			220 000	596 000
Variation BFE				376 000

3) Le TAFIRE (voir annexe)

Calculs préliminaires

Tableau des immobilisations :

Eléments	N-1	Augmentation	Diminution	N
Immob. Corp.	16 415 000	1 770 000	344 000	17 841 000
Immob. Fin.	1 235 000	1 800 000	15 000	3 020 000

- valeur d'origine des immobilisations financières cédées = **15 000**

- tableau des Ressources stables :

Eléments	N-1	Augmentation	Diminution	N
capital.	40 000 000	-	-	40 000 000
Réserves	371 000	30 000	-	401 000
Emprunt.	4 080 000	x	520 000	5 480 000

$$\text{Emprunt N} = \text{Emprunt. N-1} + \text{Augmentation} - \text{Diminution}$$

$$\begin{aligned} & \implies 5\,480\,000 = 4\,080\,000 + \text{Augmentation } -520\,000 \\ \text{Augmentation} &= 5\,480\,000 - 4\,080\,000 + 520\,000 \\ &= 1\,920\,000 \end{aligned}$$

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)
SYSTEME NORMAL

2^{ème} partie : Tableau

Réf.		Exercice N		Exercice N-1
		Emplois	Ressources	(E-1 R+)
FA	I. Investissements et désinvestissements Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)	-----	//////////	-----
	Croissance interne			
FB	Acquisition / Cessions d'immobilisations incorporelle	-----	-----	-----
FC	Acquisition / Cessions d'immobilisations corporelles	1 770 000	75 000	
FD	Croissance externe Acquisition / Cessions d'immobilisations financières	1 800 000	15 000	-----
FF.	INVESTISSEMENT TOTAL	3 570 000	90 00	
FG	II. Variation du besoin de financement d'exploitation (cf. supra : Var B.F.E)	----- ou	376 000	
FH	A. Les emplois à financer (FF + FG)	3 570 000	466 000	
F1	III. Emplois / Ressources (B.F. H.A.O.)	----- ou	-----	-----
F1	IV. Emplois financiers contraints Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières. (1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en vue	520 000	//////////	-----
FK	B. Emplois totaux à financer	4 090 000	466 000	

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS (TAFIRE)
SYSTEME NORMAL (Suite)

Réf.		Exercice N		Exercice N-1
		Emplois	Ressources	(E-1 R+)
F1	V. Financement interne Dividendes (emplois)/ CAF.G. (Ressources)	400 000	1 525 000	-----
	VI. Financement par les capitaux propres	//////////	-----	-----
FM	Augmentation de capital par apports nouveaux	//////////	-----	-----
FN	Subventions d'investissement			-----
FP	Prélèvement sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)	-----	////////// /	-----
	VII. Financement par de nouveaux emprunts			
	Emprunts	-----		-----
	Autres dettes financières	-----	1 920 000-	

	(2) Remboursement anticipés inscrits séparément en emplois		-----	
FS	C. Ressources nettes dé financement	400 000	3 445 000	
	D. Excédent ou insuffisance de ressources de financement (C - B)	579 000		
	VIII. Variation de la trésorerie			
	Trésorerie nette			
FU	à la clôture de l'exercice + ou -	544 000		
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -	1 123 000		
FV	Variation trésorerie		579 000	
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : LIV, V, VI, VII en termes de flux : II, III, VIII différentes bilan

Contrôle (à partir des masses des bilans N et N-1)		Emplois	Ressources
Variation du fond de roulement (F.d.R.)	: Fdr (N) – Fdr (N-1)	955 000	-----
Variation de B.F. global (B.F.G.)	: BFG (N) – BFG (N-1)	----- ou	376 000
Variation de la trésorerie (T)	: T(N) – T(N-1)	----- ou	579 000
	TOTAL	955 000	955 000

DOSSIER 2 CHOIX DES INVESTISSEMENTS

Calcul

Annuité d'amortissement : $10\,000\,000 / 5 = 2\,000\,000$

Tableau des cash-flows

Eléments	Périodes	0	1	2	3	4	5
CA			800 000	1 200 000	1 800 000	1 500 000	1 300 000
C. variables			- 300 000	- 300 000	- 700 000	- 560 000	- 510 000
M/CV			500 000	900 000	1 100 000	940 000	790 000
C. Fin (hors amort)			- 300 000	- 300 000	- 400 000	- 400 000	- 500 000
Amortissement			- 2 000 000	- 2 000 000	- 2 000 000	- 2 000 000	- 2 000 000
R.brut			- 1 800 000	- 1 400 000	- 1 300 000	- 1 460 000	- 1 710 000
I.BIC			450 000	350 000	325 000	365 000	427 500
R.net			-1 350 000	- 1 050 000	- 975 000	- 1 095 000	- 1 282 500
Amortissement			2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
CAF			650 000	950 000	1 025 000	905 000	717 500
Récup.BFE							1 000 000
VR net							100 000
Encaissement			650 000	950 000	1 025 000	905 000	1 817 500
Augmentation BFE	1 000 000						
Acquisition	10 000 000						
Décaissement	11 000 000		-	-			-
Cash - flows nets	- 11 000 000	650 000	950 000	1 025 000	905 000	1 817 500	

1- Calcul de la VAN

$$\text{VAN} = - 11\,000\,000 + 650\,000 (1,1)^{-1} + 950\,000 (1,1)^{-2} + 1\,025\,000 (1,1)^{-3} + 905\,000 (1,1)^{-4} + 1\,817\,500 (1,1)^{-5}$$

VAN = - 7 107 218 Donc le projet n'est pas rentable

2-Calcul du TIR

La VAN étant négative, il n'est pas nécessaire de calculer le TIR car le projet sera rejeté

DOSSIER 3 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

1) Poste de l'actif

Calculs préliminaires

- **Stock de matières premières**

$$\text{Stock moyen} = (565 + 682) / 2 = 623,5$$

$$\text{TE} = 623,5 \times 360 / (6398 - 117) = 35,74 \text{ jours ; environ } \mathbf{36 \text{ jours}}$$

$$\text{RS} = 6281 / 27537 = \mathbf{0,23}$$

- **Stock de produits finis**

$$\text{Stock moyen} = (778 + 792) / 2 = 785$$

Coût de production des produits finis vendus

- Coûts de matières premières consommées

+ Autres achats et charges externes

+ Impôt et taxes

+ Salaires

= + Charges sociales

+ Dotations aux amortissements

- Production stockée

$$\text{Coût de production} = 26\,013 - 14 = 25\,999$$

$$\text{TE} = 785 \times 360 / 25\,999 = 10,86 ; \text{ environs } \mathbf{11 \text{ jours}}$$

Ratio de structure :

Cas 1 : En ne tenant pas compte des dotations aux amortissements et provisions.

$$\text{RS} = (25\,999 - 1\,857) / 27\,537 = \mathbf{0,88}$$

Remarque :

Pour le calcul des RS, en principe, on ne devait pas tenir compte des dotations aux amortissements et provisions.

- **Clients**

$$\text{TE} = 30/2 + 30 = 45\text{j}$$

$$\text{RS} = (0,7 \times 27537 \times 1,18 + 0,3 \times 27537) / 27537 = 1,126 ; \text{ environ } \mathbf{RS = 1,13}$$

- **TVA déductible**

$$\text{TE} = 30/2 + 15 = \mathbf{30 \text{ jours}}$$

$$\text{RS} = (6\,398 + 0,75 \times 7481) \times 0,18 / 27537 = 0,078 ; \text{ environs } \mathbf{RS = 0,08}$$

2) Poste du passif

- **Fournisseurs de matières premières**

$$\text{TE} = 15 \text{ jours}$$

$$\text{RS} = 6398 \times 1,18 / 27537 = 0,274 ; \text{ environ } \mathbf{RS = 0,27}$$

- Fournisseurs des autres achats et charges externes

TE = 15 jours

$$RS = (7481/2) * 1,18 * 0,75 / 27537 = 0,12$$

- TVA collectée

TE = 30/2 + 10 = 25 jours

$$RS = 27537 * 0,7 * 0,18 / 27537 = 0,126 ; \text{ environ } RS = 0,13$$

- Salaires nets

TE = 30/2 + 0 = 15 jours

$$RS = 6350 / 27537 = 0,23$$

- charges sociales

TE = 30 / 2 = 15 jours

$$RS = 3174 / 27537 = 0,115 ; \text{ environ } RS = 0,12$$

Tableau du fonds de roulement normatif

Postes	TE	RS	FR Normatif	
			Actif	Passif
<u>Actif</u>				
Stock de matières 1ères	36	0,23	8,23	
Stock de produits finis	12	0,88	10,56	
Stock de clients	45	1,13	50,85	
TVA déductible	25	0,08	2,00	
<u>Passif</u>				
Fournisseurs mat, 1ères	15	0,27		4,05
F/s des autres ch. Et ch.Ext.	15	0,12		1,8
TVA collectée	25	0,13		3,25
Salaires nets	15	0,23		3,45
Charges sociales	15	0,12		1,8
TOTAUX			71,64	4,35

FR Normatif = 71,64 - 14,35 = **57,29 jours de CAHT**

$$BFE = \frac{57,29 \times 27537}{360}$$

BFE = 4 382,207 BFE = 4 382,21 F

2) ETE

ETE = EBE - Δ BFE - Production immobilisée

EBE = VA - Charges de personnel

VA = (27 537 + 14) - 6 398 - 117 + 7 481 + 870)

VA = 12 919

EBE = 12 919 - (6 350 + 3 174)

$$\mathbf{EBE = 3\ 395}$$

$$BFE_{(N-1)} = \frac{57,29 \times 21\ 000}{360}$$

$$BFE_{(N-1)} = 3\ 341,917 \approx 3\ 341,92\ \text{F}$$

$$\text{Variation BFE} = 4\ 382,21 - 3\ 341,92$$

$$\Delta \mathbf{BFE = 1\ 040,29}$$

$$ETE = 3395 - 1\ 040,29 - 0$$

$$\mathbf{ETE = 2\ 354,71}$$

3) Tableau d'exploitation différentiel (N)

Eléments	Charges	Produits	%
CANET		27 537	100%
<u>Charges variables</u>			
Achats	6 398		
- Δ de stocks	-117		
Impôts et taxes	870		
Autres charges	7 401		
Charges personnel	9 524		
- Δ Produits finis	- 14		
Coût Variable	<u>24142</u>		
M/CV		3 395	12,33%

$$ETE = EBE - \Delta BFE$$

$$2\ 500 = \frac{12,33}{100}x - \frac{(57,29}{360}x - 3278,92)$$

$$2\ 500 = 0,1233x - 0,159x + 3\ 278,92$$

$$2\ 500 - 3278,92 = 0,0357x$$

$$3\ 278,92 = 0,0357x$$

$$x = \frac{778,92}{0,0357} = \mathbf{21\ 818\ \text{f}}$$

CONCLUSION

Pour augmenter l'ETE, il faut diminuer l'activité. En effet 1F de CAHT supplémentaire génère 57,29/340 d'EBE en plus. Par contre ce même Franc de CA nécessite 0,1591 F (56/360) de besoin de financement

L'entreprise doit donc réduire son stock, son crédit client et augmenter son crédit fournisseur.

CORRIGE BTS 2005 SESSION 1 GESTION FINANCIERE

1-Présentation du compte du résultat

Calcul

$$\begin{aligned} \text{Résultat comptable} &= \text{RAO} + \text{RHAO} = 28\ 625 - 500 \\ &= 28\ 185 \end{aligned}$$

$$\text{Charges non déductible} = 125$$

$$\text{Résultat fiscal} = 28\ 185 + 125 = 28\ 310$$

$$\text{IBIC} = 28\ 310 \times 25\% = 7\ 077,5$$

$$\text{RN} = \text{RC} - \text{I BIC} = 28185 - 7\ 077,5$$

$$\text{RN} = 21\ 107,5$$

COMPTE DE RESULTAT – SYSTEME NORMAL

Réf	Charges (1 ^e partie)	Exercice N	Exercice N-1
	Activité d'exploitation		
RA	Achat de marchandises	51 650	-----
RB	Variation de stocks <i>(Marges brute sur marchandises voir TG)</i>	-	-----
RC	Achat de matières premières et fournitures liées	31 000	-----
RD	Variation de stocks <i>(Marges brute sur marchandises voir TG)</i>	-	-----
RE	Autres achats	5 335	-----
RH	Variation de stocks	-	-----
RI	Transport	3 250	-----
RJ	Services extérieurs	16 750	-----
RK	Impôts et taxes	4 250	-----
R	Autres charges <i>(Valeur ajoutée voir TV)</i>	250	-----
RP	Charge de personnel (1) (1) dont personnel extérieur...../.....	8 155	-----
RQ	<i>(Excédent brut d'exploitation voir TQ)</i>		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-----
RW	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	120 710	-----
	<i>Résultat d'exploitation voir TX</i>		

Réf	Produits (1 ^{ère} partie)	Exercice N	Exercice N-1
	Activité d'exploitation		
TA	Ventes de marchandises	68 845	-----
TB	Marge brute sur		
TC	marchandises +17 195	71 000	-----

TD	Ventes de produits fabriqués	2 800	
TE	Travaux, services vendus	-	
TF	Production stockée (ou déstockage)	3 500	
TG	Production immobilisé		-----
	Marge brute sur matières		
TH	+46 300	4 150	
TI	Produits accessoires		
TJ	Chiffre d'affaires (1) (TA + TC + TD + TH)/.....		-----
TK	(1) dont à l'exploitation	-	-----
TL/.....	-	
TN	Subvention d'exploitation		-----
TQ			
TS	Autres produits	250	
TT	Valeur ajoutée +37		
	740		
	Excédent brut d'exploitation		
	+29 525		
	Reprise de provisions		
	Transfert de charges		
TW	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	150 545	-----
TX	Résultat d'exploitation +		
	29 835		
	Bénéfice (+), Perte (-)		

Réf	Charges (2 ^e partie)	Exercice N	Exercice N-1
SW	Report total des charges d'exploitation	120 710	-----
	Activité financière		
SA		1 600	-----
SC	Frais financiers	250	
SD	Perte de change	-	
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	1 850	-----
	<i>Résultat financier voir UG</i>		
SH	TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	122 560	-----
	<i>Résultat des activités ordinaires voir (UI)</i>		
	Hors activités ordinaire (H.A.O)		
	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	3 500	--
	Charges H.A.O	-	-
	Dotation H.A.O	-	
SO	TOTAL DES CHARGES H.A.O	3 500	-

	<i>Résultat H.A.O voir UP</i>		
SQ	Participation des travailleurs	-	-
SR	Impôts sur le résultat	7 077,5	
SS	TOTAL PARTICIPATION ET IMPOTS	7 077,5	-
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	133 137,5	-
	<i>Résultat net voir UZ</i>		

COMPTE DE RESULTAT – SYSTEME NORMAL

Réf	PRODUITS (2 ^e partie)	Exercice N	Exercice N-1
TW	Report total des produits d'exploitation	150 545	-----
	Activité financière		
UA	Revenus financiers	200	
UC	Gains de charge	500	
UD	Reprises de provisions	--	
UE	Transfert de charges		
UF	Total des produits financiers	700	
UG	Résultat financier (+ ou -) - 1 150		
UK	Total des produits des activités ordinair 	151 245	--
UI	Résultat des activités ordinaires (+ ou-) + 28 685		
UJ	(1) dont impôt correspondant...../..... Hors Activités Ordinaires (H.A.O)		
UK	Produits des cessions d'immobilisations	1 750	
UL	Produit H.A.O	1 250	
UM	Reprises H.A.O	-	-
UN	Transfert de charges		
UO	Total des produits (H.A.O)	3 000	-----
UP	Résultat H.A.O (+ ou -) - 500		
UI	Total Général des produits	154 245	
UZ	Résultat net Bénéfice (-) Perte (-) 21 107,5		

2) Bilan – Système normal

Réf.	Actif	Exercice N		Net	Ex N-1 Net
		Brut	Amrt/Prov		
	Actif immobilisé (1)				
AA	Charges immobilisées				
AB	Frais d'établissement et charges à répartir	3 000		----3 000----	-----
AC	Primes de remboursement des obligations	-----		-----	-----
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et de développement	-----	-----	-----	-----
AF	Brevets, licences, logiciels	-----	-----	-----	-----
AG	Fond commercial	-----	-----	-----	-----
AH	Autres immobilisations incorporelles	-----	-----	-----	-----
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains		-----		-----
AK	Bâtiments	22 000	9 000	13 000	6 000
AL	Installation et agencements	-----	-----	-----	-----
AM	Matériel	12 500	3 200	9 300	4 800
AN	Matériel de transport	20 500	3 600	16 900	8 400
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations				
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation	-----	-----	-----	-----
AS	Autres immobilisations financières	2 500	-----	2 500	3 000
AW	(1) dont H.A.O				
	Brut :				

	Net :				

AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	60 500	15 800	44 700	25 200

Bilan – Système Normal

Réf.	Actif	Exercice N		Net	Ex N-1 Net
		Brut	Provisions		
AZ	Report total actif immobilisé	60 500	15 800	44 700	25 200
	Actif circulant				
BA	Actif circulant H.A.O.	-----	-----	-----	-----
BB	Stocks				
BC	Marchandises	1 000	650	350	350
BD	Matières premières et autres Approvisionnements	3 250	-----	3 250	3 250
BE	En-cours	-----	-----	-----	-----
BF	Produits fabriqués	1 000	-----	1 000	1 000
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées	-----	-----	-----	-----
BI	Clients	23 175	1 250	21 925	11 350
BJ	Autres créances	-----	-----	-----	750
BK	Total Actif Circulant	28 425	1 900	26 525	1 7 100
	Trésorerie Actif				
BQ	Titres de placement		-	-----	-----

BR	Valeurs à encaisser	-	-	-----	-----
BS	Banques, chèques postaux, caisse	6 135	-	6 135	5 385
BT	TOTAL TRESORERI – ACTIF	6 135	-----	-----	5 585
BU	Ecart de conversion-actif (IV) (perte probable de change)	-----	-----	-----	-----
BZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	95 060	17 700	77 360	47 685

Bilan – Système Normal

Réf	Passif (avant répartition)	Exercice N	Exercice N-1
	Capitaux propres et ressources assimilées		
CA	Capital	30 000	25 000
CE	Actionnaires capital non appelé	-	-
CC	Primes et réserves	3 200	1 200
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion	-	-
CC	Ecarts de réévaluation	-	-
CF	Réserves indisponibles	-	-
CE	Réserves libres	-	-
CH	Report à nouveau		
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte)	21 107,5	6 250
CE	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement	-	-
CM	Provisions réglementaires et fonds assimilés)	-	-
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES	51476,5	32 450
	Dettes financières en ressources assimilées (1)		
DA	Emprunts	3 000	4 000
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés	-----	-----
DC	Dettes financières diverses	-----	-----
DD	Provisions financières pour risques et charges	1 200	1 200
DE	(1) dont H.A.O :		
DV	TOTAL DETTES FINANCIERES (1)	4 200	5 200
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES	58 507,5	37 650

Bilan système – système normal

Réf	Passif (avant répartition)	Exercice N	Exercice N-1
DG	Report total ressources stables	58 507,5	58 507,5
	Passif circulant		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O	1 500	1 250
DI	Clients, avances reçues	-	-
DJ	Fournisseurs d'exploitation	3 200	3 000
DK	Dettes fiscales	11 577,5	3 600
DL	Dettes sociales	2 575	1 975
DM	Autres dettes	-	210
DN	Risques provisionnés	-	-
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	18 852,5,5	10 035
	Trésorerie – Passif		

DQ	Banques, crédits d'escompte	-	-
DR	Banque, crédits de trésorerie	-	-
DS	Banques, découverts		
DT	Totaux Trésorerie – Passif (IV)	-	-
DU	Ecart de conversion – Passif (V) (gain probable de change)	-	-
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	77 360	47 685

3- Présentation de la première partie du TAFIRE Détermination des soldes financiers de l'exercice N

Capacité d'autofinancement Globale (C.A.F.G).

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes
 - + Produits encaissables restants
- } A l'exclusion des cessions d'actif immobilisé

(SA) Frais financiers	1 600	E.B.E.	29 585
(SC) Pertes de change	250	(TT) Transfert de charges d'explication	250
(SL) Charges H.A.O.	3 500	(UA) Revenus financiers	200
(SQ) Participation	-	(UE) Transferts de charges financières	- 500
(SR) Impôts sur résultat	7 077,5	(UC) Gains de charge	1 250
Total (I)	12 427,5	(UL) Produits H.A.O.	
		Total (II)	31 785

CAFG : Total (II) – Total (I) = **19 357,5**

(N-1) :

AUTOFINANCEMENT (A.F)

AF = CAFG-Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = 19 357,5 – 4 250 = **15 107,5**

(N-1) :

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E)

Var. B.F.E = Var. Stock (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks N- (N-1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	0	ou	0
(BD) Matières Premières	0	ou	0
(BE) En cours	0	ou	0
(BF) Produits fabriqués	0	ou	0
(A) Variation Globale nette des stocks	0	ou	0

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O

Variation des stocks N- (N-1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseur, avances versées	0	ou	0
(BI) Clients	10 175	ou	0
(BJ) Autres créances	0	ou	750
(BU) Ecart conversion- Actif	0	ou	0
(B) Variation Globale nette des créances	9 425	ou	

Variation des dettes circulantes N- (N-1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentation (+)
(DI) Clients, avances, reçues	0	Ou	0
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	0	Ou	200
(DK) Dettes fiscales	0	Ou	7 977,5
(DL) Dettes sociales	0	Ou	600
(DM) Autres dettes	210	Ou	0
(DN) Risques provisionnés	0	Ou	0
(DU) Ecart de conversion - Passif	0	ou	0
(C) Variation Globale nette des dettes circulantes		ou	8 567,5

Variation du B.F.E = (A) + (B) + (C)	857,5	ou	-
--------------------------------------	-------	----	---

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E)

E.T.E + EBE-Variation BFE + Production immobilisée

	N	N-1
Excédent brut d'exploitation	29 585	
Variation du BFE (- si emplois + ressources) (+ ou -)	-857,5	
Production immobilisée	- 3 500	
Excédent de trésorerie d'exploitation	25227,5	

DOSSIER II : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

1. Calcul du BFE normatif

Première méthode : Sans distinction des charges

- **Stock de matières. 1^{ère}**
$$TE = 30 \text{ jours ; } CS = \frac{CAMPU}{CAHT \text{ Unitaire}} = \frac{240}{720} = 0,33$$

- **Stock de PF**

$$TE = 20 \text{ jours ; } CS = \frac{CPPFV}{CAHT}$$

$$CPPFV = (240 \times 20\ 000) + (80 + 80 \times 0,18 \times 0,92) \times 20\ 000 + 2\ 400\ 000 + 1\ 440\ 000 + (800\ 000 + 800\ 000 \times 0,18 \times 0,95)$$

$$CPPFV = 11\ 441\ 760$$

$$CS = \frac{11\,441\,760}{720 \times 20\,000} = \mathbf{0,79}$$

- **En cours de production:**

$$TE = 10 \text{ jours} \quad CS = \frac{0,5 \times 11\,441\,760}{720 \times 20\,000} = \mathbf{0,395}$$

$$CS = \mathbf{0,4}$$

Principe : Le degré d'achèvement n'étant pas précisé dans le sujet, on retient 50% de coût de production.

- **Fournisseurs de Matières 1^{ère}**

$$TE = 30 + 30/2 = 45 \text{ jours} ; \quad CS = \frac{240 \times 1,18}{720} = 0,393 \approx \mathbf{0,39}$$

- **F/teurs de charges proportionnelles**

$$TE = 15 \text{ jours} \quad CS = \frac{80 \times 1,18}{720} = 0,131 \approx \mathbf{0,13}$$

- **Fournisseurs de charges fixes**

$$TE = 50\% \times 0 + 50\% \times 20 = 10 \text{ jours} \quad CS = \frac{800\,000 \times 1,18}{720 \times 20\,000} = 0,065 \approx \mathbf{0,07}$$

- **Salaire Net**

$$TE = 30/2 + 5 = 20 \text{ jours} ; \quad CS = \frac{2\,400\,000}{720 \times 20\,000} = 0,166 \approx \mathbf{0,167}$$

- **Charges sociales et fiscales**

$$TE = 30/2 + 10 = 25 \text{ jours} ; \quad CS = \frac{1\,440\,000}{720 \times 20\,000} = \mathbf{0,1}$$

- **Clients**

$$TE = 0,4 \times 0 + 20 \times (30+15) + 0,4 \times 60 = 33 \text{ jours}$$

$$CS = \frac{[20\,000 \times 0,8 \times 1,18 + (20\,000 \times 0,2)]}{720 \times 20\,000} \times 720 = \mathbf{1,144}$$

- **TVA Déductible**

$$TE = 30/2 + 10 = 25 \text{ jours}$$

$$CS = \frac{TVA / \text{ach MP} + TVA / \text{Charge variables} + TVA / \text{Charges fixes}}{\text{CAHT}}$$

$$\begin{aligned}
\text{TVA/ ach MP} &= 240 \times 20\,000 \times 0,18 = 864\,000 \\
\text{TVA/CVP} &= 80 \times 20\,000 \times 0,18 \times 0,08 = 23\,040 \\
\text{TVA / CF} &= 800 \times 0,18 \times 0,05 = \underline{7\,200} \\
&\text{Total} \qquad \qquad \qquad = 894\,240 \\
\text{CS} &= \frac{894\,240}{720 \times 20\,000} = 0,0622 \approx \mathbf{0,06}
\end{aligned}$$

• **TAV Collectée**

$$\text{TE} = 25 \text{ jours ;} \qquad \text{CS} = \frac{20\,000 \times 0,8 \times 720 \times 0,18}{720 \times 20\,000} = 0,144$$

ATTENTION : le traitement de la TVA sur frais s'apparente à l'utilisation du prorata de déduction de la TVA .Sous cette forme, nous l' accepterons avec réserve.
Pour notre part, nous pensons que les TVA sur frais variables et les autres charges fixes ont des taux respectifs de 8% et 5%.

Tableau

Postes	TE	CS	BFR de J de CAHT	
			Actif	Passif
Stock de Mat 1ère	30	0,33	9,9	
Stock Produits Finis	20	0,79	15,8	
En cours	10	0,4	4	
Clients	33	1,144	37,752	
TVA déductible	25	0,06	1,5	
F / seur Mat 1ère	45	0,39		17,55
F / seur charges vibles	15	0,13		1,95
F / seur charges fixes	10	0,07		0,7
Salaires Nets	20	0,167		3,34
Charges sec & Fiscales	25	0,1		2,5
TVA collectée	25	0,144		3,6
TOTAL			68,952	29,64

$$\begin{aligned}
\text{BFE} &= 68,952 - 29,64 \\
&= 39,312 \text{ j de CAHT} = \mathbf{40 \text{ jours de CAHT}}
\end{aligned}$$

$$\text{BFE} = \frac{38 \times 720 \times 1\,600\,000}{360} = 1\,600\,000$$

Deuxième méthode avec distinction des charges

- Stock de mat 1^{ère}

$$TE = 30 \text{ j} ; \quad CS = 0,33$$

- Stock de produits finis

$$\Delta \text{ble} : TE = 20 \text{ j jours} \quad CS = \frac{240 + 80 + 80 \times 0,18 \times 0,92}{720} = 0,462$$

$$\text{Fixes : BFE} = \frac{20 \times [2\,400\,000 + 1\,440\,000 + 800\,000 + (800\,000 \times 0,18 \times 0,95)]}{360} = 265\,377,78$$

- En cours

$$\Delta \text{ble} : TE = 10 \text{ jours} \quad CS = 0,231$$

$$\text{Fixe : BFE fixe} = 265\,377,78 / 2 = 132\,688,89$$

- F/seurs de Mat.1^{ère}

$$TE = 45 \text{ j jours} ; \quad CS \approx 0,39$$

- F/seurs Charges variables

$$TE = 15 \text{ j jours} ; \quad CS = 0,13$$

- F/seurs Charges fixes

$$TE = 10 \text{ jours}$$

$$\text{BFE} = \frac{800\,000 \times 1,18 \times 10}{360} = 26\,222,22$$

- Salaire net

$$TE = 20 \text{ jours}$$

$$\text{BFE} = \frac{2\,400\,000 \times 20}{360} = 133\,333,33$$

- Charges sociales et fiscales

$$TE = 25 \text{ jours}$$

$$\text{BFE} = \frac{1\,440\,000 \times 25}{360} = 100\,000$$

- **Clients**

TE = 33 jours

CS = 1,144

- **TVA déductible**

Δble TE = 25j jours

(240 x 0,18 x 80 x 0,18 x 0,08)

$$CS = \frac{\quad}{720} = 0.90$$

800 000 x 0,18 x 0,05x 25

$$\text{Fixes : BFE} = \frac{\quad}{360} = 500$$

- **TVA collectée**

TE = 25jours

CS = 0,144

Postes	TE	CS	Elts Variables		Elts Fixes	
			Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Stocks de Mat 1 ^{ère}	30	0,33	9,9			
Stocks Prod finis	20	0,462	9,24		265 377,78	
En cours	10	0,231	2,31		132 688,89	
Clients	33	1,144	37,752			
TVA déductible	25	0,06	15		500	
F/seur Mat 1 ^{ère}	45	0,39		17,55		
F/seur charges Δbles	15	0,13		1,95		
F/seur charges fixes						26 222,22
Salaires nets						133 333,33
Charges soc & fisc						100 000
TVA collectée	25	0,144		3,6		
TOTAL			60,702	23,1	398 566,67	259 555,5

BFE = (60,702 – 23,1) jours de CAHT + (398 566,67– 259 555,55)

= 37,602 j de CAHT + 139 011,12 soit 38 jours de CAHT + 139 011

BFE = 38 j de CAHT + 139 011

$$BFE = \frac{38 \times 720 \times 20\ 000}{360} + 139\ 011$$

BFE = 1 659 011

DOSSIER 3 : SEUIL DE RENTABILITE

1°) Présentation du tableau d'exploitation différentiel

Chiffre d'affaire (40 890 000 – 375 000)		40 515 000	100%
Achat nets de marchandises (18 750 000 – 18 750 000 x 0,05)	17 812 500		
+ Charge variable sur achat	7 500 000		
Coût d'achat	25 312 500		

+ stock initial	850 000		
- stock final	2 500 000		
Coût d'achat variable des marchandises vendues	23 662 500		
Marge sur coût variable d'achat		16 852 500	41,5%
+ Emballages consommés	750 000		
+ Frais variables de ventes	2 070 000		
Coût variable	26 482 500		
Marge sur coût variable		14 032 500	34,64%
- Frais fixe		-6 750 000	
Résultat		7 282 500	

2°) Seuil de Rentabilité (SR)

$$SR = \frac{CF \times CA}{M/CV} = \frac{40\,515\,000 \times 6\,750\,000}{14\,032\,500}$$

$$SR = 19\,488\,776,06$$

$$\text{Indice de sécurité} = \frac{\text{Marge de sécurité}}{\text{CAHT}} \times 100$$

$$\begin{aligned} \text{Marge de sécurité} &= CA - CAC \\ &= 40\,515\,000 - 19\,488\,776,06 \\ &= 21\,026\,223,94 \end{aligned}$$

$$\text{Indice de sécurité} = \frac{21\,026\,223,94}{40\,515\,000} \times 100 = 51,90\%$$

Si le chiffre d'affaire baisse de 52% l'entreprise réalisera une perte.

CORRIGE BTS 2005 SESSION 2 GESTION FINANCIERE

DOSSIER I : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

I. CALCUL DU BFE NORMATIF

1^{ère} Méthode : Sans distinction des charges en fixes et en variables

- Stock de mat 1^{ère}

$$TE = 30 \text{ j}; \quad CS = \frac{\text{CAMPU}}{\text{CAHT Unitaire}} = \frac{18\,000}{12\,000} = 1,5$$

- Encours de production

$$TE = 10 \text{ j} \quad CS = \frac{\text{Coût de Prod}}{\text{CAHT} \dots} = \frac{400 \times 18\,000 + 40\% ((7\,000 + 6\,000) \times 400 + 10\,000\,000)}{4\,800\,000}$$

$$CS = 2,767 \approx 2,77$$

- **Stock de PF**

$$\text{TE} = 20 \text{ j} \quad \text{CS} = \frac{\text{CPPFV}}{\text{CAHT}} = \frac{31\,000 \times 400 + 10\,000\,000}{4\,800\,000}$$

$$\text{CS} = 4,666 \approx 4,67$$

- **Clients**

$$\text{TE} = 0 \times 10\% + 40\% \times 40 + 80 \times 50\% = 56 \text{ jours}$$

$$\text{CS} = \frac{\text{CATTTC}}{\text{CAHT}} = 1,18$$

- **TVA déductible**

$$\text{TE} = \frac{30}{2} + 10 = 25 \text{ j}$$

$$\text{CS} = \frac{\text{Coût de Prod}}{\text{CAHT}} = \frac{[(18\,000 + 7\,000 + 9\,000) \times 400 + 3\,000\,000 + 1\,500\,000] \times 18\%}{4\,800\,000}$$

$$\text{CS} = 0,679 \approx 0,68$$

- **Fournisseurs de mat. 1^{ère}**

$$\text{TE} = \frac{30}{2} + 30 = 45 \text{ j} \quad \text{CS} = \frac{18\,000 \times 1,18}{12\,000} = 1,77$$

- **Fournisseurs de charges variables**

$$\text{TE} = 30/2 + 30 = 45 \text{ j} \quad \text{CS} = \frac{(7\,000 + 9\,000) \times 1,18}{12\,000} = 1,573$$

- **Fournisseurs Charges fixes**

$$\text{TE} = 45 \text{ j} \quad \text{CS} = \frac{(3\,000\,000 + 15\,000\,000) \times 1,18}{4\,800\,000} = 1,106$$

$$\text{CS} \approx 1,11$$

- **TVA collectée**

$$\text{TE} = 25 \text{ j} \quad \text{CS} = \frac{\text{TVA Collectée}}{\text{CAHT}} = \frac{12\,000 \times 0,18}{12\,000}$$

- **Salaire net**

$$\text{TE} = \frac{30}{2} + 5 = 20 \text{ j} \quad \text{CS} = \frac{\text{Salaire Net}}{\text{CAHT}} = \frac{(6\,000 \times 400 + 7\,000\,000 + 1\,500\,000) \times 0,8}{4\,800\,000}$$

$$\text{CS} = 1,817 \approx 1,82$$

- **Charges sociales**

$$TE = \frac{30}{2} + 10 = 25j$$

$$CS = \frac{(6\,000 \times 400 + 7\,000\,000 + 1\,500\,000) \times 0,2}{4\,800\,000}$$

$$CS = 0,454 \approx 0,45$$

Présentation du tableau (sans distinction)

Postes	TE	CS	Postes en J de CAHT	
			Actif	Passif
Stock de Mat 1ère	30	1,5	45	
En cours	10	2,77	27,7	
Stock Produits Finis	20	4,67	93,4	
Clients	56	1,18	66,08	
TVA déductible	25	0,68	17	
F / seur Mat 1 ^{ère}	45	1,77		79,65
F / seur charges cibles	45	1,57		70,65
F / seur charges fixes	45	1,11		49,95
TVA collectée	25	0,18		4,5
Salaires Nets	20	1,82		36,4
Charges sociales	25	0,45		11,25
TOTAL			249,18	252,4

$$\begin{aligned} \text{BFE en jours de CAHT} &= 249,18 - 252,4 \\ &= - 3,22 \text{ j de CA} \\ &\quad - 3,22 \times 4\,800\,000 \end{aligned}$$

$$\text{BFE en valeur} = \frac{\quad}{360}$$

$$= - 42\,933,33 \text{ (ce n'est pas un besoin mais une ressource d'exploitation)}$$

2) Calcul de la trésorerie nette

$$TN = \text{FRNG} - \text{BFE} \quad \text{Or FRNG} = 80\% \text{BFE}$$

$$TN = 80\% \text{BFE} - \text{BFE} = - 20\% \text{BFE}$$

$$TN = -20\% \times (-42\,933,33)$$

$$TN = 8\,586,66 \text{ .Elle est positive}$$

2^{ème} Méthode : Distinction des charges fixes et charges variable

1 – Calcul de BFE normatif

- **Stock de matières 1^{ères}**

$$TE = 30 \text{ j ;} \quad CS = 1,5$$

- **En cours de production**

$$\Delta \text{ble : TE} = 10 \text{ j ; } \quad \text{CS} = \frac{18\,000 + 0,4(7\,000 + 6\,000)}{12\,000} = 1,93$$

$$\text{Fixe : TE} = 10 \text{ j ; } \quad \text{BFE Fixe} = \frac{\text{Montant} \times \text{TE}}{360} = \frac{10\,000\,000 \times 10 \times 40\%}{360}$$

$$\text{BFE Fixe} = 111\,111,11$$

- **Stock de Produits finis**

$$\Delta \text{ble : TE} = 20 \text{ j ; } \quad \text{CS} = \frac{31\,000}{12\,000} = 2,58$$

$$\text{Fixe : BFE} = \frac{10\,000\,000 \times 20}{360} = 555\,555,56$$

- **Clients**

$$\text{TE} = 56$$

$$\text{CS} = 1,18$$

- **TVA déductible**

$$\Delta \text{ble : TE} = 25 \text{ j ;}$$

$$\text{CS} = \frac{18\% (18\,000 + 7\,000 + 9\,000)}{12\,000}$$

$$\text{CS} = 0,51$$

$$\text{Fixe : BFE} = \frac{(3\,000\,000 + 1\,500\,000) \times 18\% \times 25}{360} = 56\,250$$

- **Fournisseurs de matières 1^{ères}**

$$\text{TE} = 45 \text{ j } \quad \text{CS} = 1,77$$

- **Fournisseurs des autres charges**

$$\Delta \text{ble : TE} = 45 \text{ j ; } \quad \text{CS} = \frac{(7\,000 + 9\,000) \times 1,18}{12\,000} = 1,573$$

$$- \text{ Fixe : TE} = 45 \text{ j ; } \quad \text{CS} = \frac{- (3\,000\,000 + 1\,500\,000) \times 1,18 \times 45}{360} = 663\,750$$

- **TVA collectée**

$$\text{TE} = 25 \text{ j ; } \quad \text{CS} = \frac{\text{TVA Coll}}{\text{CAHT}} = \frac{12\,000 \times 0,18}{12\,000}$$

$$\text{CS} = 0,18$$

- **Salaire net**

$$\Delta \text{ble TE} = \frac{30}{2} + 05 = 20 \text{ j} \qquad \text{CS} = \frac{0,8 \times 6\,000}{12\,000} = 0,4$$

$$\text{- Fixe : BFE} = \frac{(7\,000\,000 + 1\,500\,000) \times 0,8 \times 20}{360}$$

$$\text{- Fixe : BFE} = 377\,777,78$$

- **Charges sociales**

$$\Delta \text{ble TE} = \frac{30}{2} + 10 = 25 \text{ j} \qquad \text{CS} = \frac{0,2 \times 6\,000}{12\,000} = 0,1$$

$$\text{- Fixe : TE} = 30 \text{ j} ; \text{ BFE} = \frac{(7\,000\,000 + 1\,500\,000) \times 0,2 \times 25}{360}$$

$$\text{BFE} = 118\,056$$

Tableau avec distinction des charges fixes et charges variables

Postes	TE	CS	Postes en JCA HT		Elts fixes	
			A	P	A	P
Stock de Mat lère	30	1,5	45			
En cours	10	1,93	1,93		111 111,11	
Stocks produits finis	20	2,58	51,6		555 555,56	
Clients	56	1,18	66,08			
TVA déductible	25	0,51	12,75		56,250	
F/seur Mat lère	45	1,77		79,65		
F/seur charges	45	1,57		70,65		663 750
TVA Collectée	25	,18		4,5		
Salaires Nets	20	0,4		8		377 777,78
Charges sociales	30	0,1		25		118 056
TOTAL			194,73	165,3	722 916,67	1 159 593,78

$$\text{BFE} = (194,73 - 165,3) \text{ jours de CAHT} + (1\,159\,583,78 - 1\,183\,194,45)$$

$$\text{BFE} = 29,43 \text{ j de CAHT} - 436\,667,11$$

$$\begin{aligned} \text{BFE en valeur} &= \frac{29,4 \times 4\,800\,000}{360} - 436\,667,11 \\ &= -44\,267,11 \end{aligned}$$

2°) Calcul de TN

$$\begin{aligned} \text{TN} &= \text{FRNG} - \text{BFE} = -20\% \times (-44\,267,11) \\ &= 8\,853,42 \end{aligned}$$

DOSSIER II : CHOIX DES INVESTISSEMENTS (en milliers)

Projet A

$$\text{Amortissement} = \frac{150\,000}{10} = 15\,000$$

$$\text{Variation du BFE : BFE} = \frac{\text{CA} \times 28,8}{360}$$

ANNEE	2 000	2001	2002	2003	2004	2005
CA		70 000	100 000	160 000	150 000	100 000
BFR (8% CA)		5 600	8 000	12 800	12 000	8 000
Δ BFR	5 600	2 400	4 800	-800	-4 000	-
Récupération BFR						8 000

Matériel et Bâtiment

$$\begin{aligned} \text{VCN} &= V_0 - \Sigma \text{Amortissement} \\ &= 150\,000 - 75\,000 = \mathbf{75\,000} \end{aligned}$$

Terrain

$$\text{VCN} = 30\,000 - 0 = \mathbf{30\,000}$$

Tableau de récapitulation du FNT du projet A (en milliers)

ANNEE	2 000	2001	2002	2003	2004	2005
CA		70 000	100 000	160 000	150 000	100 000
M/ CV		45 500	65 000	104 000	97 500	65 000
Charges fixes		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Amortissement		15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
RIA		20 500	40 000	79 000	72 500	40 000
Impôt BIC		5 125	10 000	19 750	18 125	10 000
Résultat Net		15 375	30 000	59 250	54 375	30 000
Amortissement		15 000	15 000	66 250	15 000	15 000
CAF		30 375	45 000	74 250	69 375	45 000
Récupération BFE						8 000
VR Bat						75 000
Terrain						30 000
Total flux entrant		30 375	45 000	74 250	63 375	158 000
Terrain	- 30 000					
Bâtiment	- 150 000					
Δ BFE	- 5 600	2 400	4 800	- 800	- 4 000	0
Total Flux sortie	- 185 600	2 400	4 800	- 800	- 4 000	0
FNT	- 185 600	27 975	40 200	75 050	73 375	158 000

$$\text{VAN} = 185\,600 + 27\,975 \times 1,1^{-1} + 40\,200 \times 1,1^{-2} + 75\,050 \times 1,1^{-3} + 73\,375 \times 1,1^{-4} + 158\,000 \times 1,1^{-5}$$

VAN = 77 662,816 KF

T.I.R. = x

$$\text{TRI} \implies \text{VAN} = 0 \implies -185\,600 + 27\,975 \times (1+x)^{-1} + 40\,200 \times (1+x)^{-2} + 75\,050 \times (1+x)^{-3} + 73\,375 \times (1+x)^{-4} + 158\,000 \times (1+x)^{-5} = 0$$

$$X = 20\% \longrightarrow \text{VAN} = 7\,942,86$$

$$X = \text{TRI} \longrightarrow \text{VAN} = 0$$

$$X = 22\% \longrightarrow \text{VAN} = -2\,748,96$$

Par interpolation linéaire, on a

$$\frac{\text{TRI} - 0,2}{0,22 - 0,2} = \frac{0 - 8\,542,86}{-2\,748,96 - 7\,942,86} \implies \text{TRI} = 21,490\%$$

$$\implies \text{TRI} = 21,49\%$$

Projet B

$$\text{Amortissement} = \frac{170\,000}{8} = 21\,250 \quad \text{VCN} = 170\,000 - 21\,250 \times 5 = 63\,750$$

$$\text{Variation du BFE : BFE} = \frac{\text{CA} \times 43,2}{360}$$

ANNEE	2 000	2001	2002	2003	2004	2005
CA		0	20 000	80 000	390 000	380 000
BFR (12% CA)		0	2 400	9 600	46 800	45 600
Δ BFR		2 400	7 200	37 200	- 1200	-
Récupération BFR						45 600

Tableau de détermination du FNT du projet B (en milliers)

ANNEE	2 000	2001	2002	2003	2004	2005
CA		0	20 000	80 000	390 000	380 000
M/CV		0	11 000	44 000	214 500	209 000
Charges fixes		12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Amortissement		21 250	21 250	21 250	21 250	21 250
RIA		- 33 250	- 22 250	10 750	181 250	175 750
Impôt BIC 25%		+8 312,5	+5 562,5	-2 687,5	-45 312,5	-43 937,5
Résultat Net		-24 937,5	-16 687,5	8 062,5	135 937,5	131 812,5
Amortissement		21 250	21 250	21 250	21 250	21 250
CAFG		-3 687,5	4 562,5	29 312,5	157 187,5	153 062,5
Récupération BFE						45 600
ValeurResiduel Bati						63 750
Val Resid Terrain						10 000
Total Flux entrants		- 3 687,5	4 562,5	29 312,5	157 187,5	272 412,5
Terrain	- 10 000					
Bâtiment	- 170 000					
Δ BFE	0	2 400	7 200	37 200	- 1 200	
Flux sortants	- 180 000	2 400	7 200	37 200	- 1 200	0
FNT	- 180 000	-6 087,5	-2 637,5	-7 887,5	158 387,5	272 412,5

$$\text{VAN} = -180\,000 - 6\,087,5 \times 1,1^{-1} - 2\,637,5 \times 1,1^{-2} - 7\,887,5 \times 1,1^{-3} + 158\,387,5 \times 1,1^{-4} + 272\,412,5 \times 1,1^{-5}$$

$$\text{VAN} = 83\,687,69$$

Détermination du T.I.R. du projet B

$$\text{TRI} \implies \text{VAN} = 0 \implies -180\,000 - 6\,087,5 \times (1+x)^{-1} - 2\,637,5 \times (1+x)^{-2} - 7\,887,5 \times (1+x)^{-3} + 158\,387,5 \times (1+x)^{-4} + 272\,412,5 \times (1+x)^{-5} = 0$$

$$X = 20\% \longrightarrow \text{VAN} = -5\,609,7$$

$$X = \text{TRI} \longrightarrow \text{VAN} = 0$$

$$X = 18\% \longrightarrow \text{VAN} = 8\,914,84$$

$$\frac{\text{TRI}-0,2}{0,18-0,2} = \frac{0 - (-5\,609,7)}{8\,914,84 - (-5\,609,7)} \implies \text{TRI} = 19,23\%$$

$$\implies \text{TRI} = 19,23\%$$

Commentaire

Selon le critère de la VAN, c'est le projet B qui est préférable (83 687,69KF > 77 662,816 KF).

Selon le critère du TIR c'est le projet A qui est préférable puisque TIR de A est supérieur au TIR de B.

Conclusion

Nous sommes dans une situation de discordance .Dans ce cas , on choisit le projet dont le TIR est le plus élevé c'est-à-dire le projet A car le TIR est le critère le plus pur de la rentabilité.

DOSSIER III : SEUIL DE RENTABILITE

1) Détermination du résultat y en fonction d'articles produits et vendus.

Libellé	Qté	P.U	Montant	% CA
CA	17 500	2 000	35 000 000	100%
CV	17 500	1 400	24 500 000	70%
M/CV	17 500	600	10 500 000	30%
CF			5 250 000	
Résultat			5 250 000	

$$\begin{aligned} \text{Résultat} &= \text{CA} - (\text{CV} + \text{CF}) \\ &= (\text{CA} - \text{CV}) - \text{CF} \\ &= \text{M/CV} - \text{CF} \end{aligned} \quad \left. \begin{array}{l} a = \text{M/CV unitaire} \\ b = \text{CF} \\ x = \text{qté produit} \\ y = \text{R} \end{array} \right\}$$

$$V = \text{résultat} = ax - b$$

$$Y = 600x - 5\,250\,000$$

Détermination de SR

$$\text{SR} = \frac{\text{CF}}{\text{t marge}} = \frac{5\,250\,000}{0,3} = 17\,500\,000$$

Point Mort

$$\text{PM} = \frac{\text{SR} \times \text{délais (mois)}}{\text{CA}} = \frac{17\,500\,000 \times 12}{35\,000\,000} = 6$$

$$\text{PM} = 6 \text{ mois (Fin juin de l'année N)}$$

2) calcul du résultat prévisionnel

- Production Prévisionnelle = $17\,500 \times 1,25 = 21\,875$
- CVU prévisionnelle = $1\,400 \times 1,3 = 1\,820$
- CV prévisionnelle = $1\,820 \times 21\,875 = 39\,812\,500$
- CF prévisionnelle = $5\,250\,000 (1,35) = 7\,087\,500$
- PVU prévisionnel = $2000 \times (1 - 0,05)$

$$SR_v = \frac{CA \times CF}{M/CV}$$

- CA prévisionnelle = $21\,875 \times 1\,900 = \mathbf{41\,562\,500}$
- M/CV prévisionnelle = CA – CV
- M/CV prévisionnel = $41\,562\,500 - 39\,812\,500$
- **M/CV prévisionnel = 1 750 000**

$$\text{Résultat prévisionnel} = MCV - CF = 1\,750\,000 - 7\,087\,500 \\ = -5\,337\,500F$$

$$SR_v = \frac{41\,562\,500 \times 7\,087\,500}{1\,750\,000} = \mathbf{168\,328\,125}$$

Ou

$$SR_1 = \frac{SR_v}{PV_U} = \frac{168\,328\,125}{1\,900} = \approx \mathbf{88\,594}$$

$$\text{Marge de sécurité} = CA - SR \\ = 41\,562\,500 - 168\,328\,125 = -\mathbf{126\,765\,625}$$

Conclusion : Cette nouvelle condition d'exploitation n'est pas intéressante pour l'entreprise donc l'entreprise a intérêt à ne pas faire ces modifications personnelles.

CORRIGE BTS 2006 GESTION FINANCIERE

DOSSIER 1 : CHOIX DES MODES DE FINANCEMENT

Pour répondre à la question, le candidat a le choix entre 3 critères : le décaissement minimal (ou réel), la VAN du mode de financement et le coût du capital.

1^{er} possibilité : Décaissement réel

- **Mode 1 : Emprunt et autofinancement**

Plan d'amortissement du Bien

Année	Base d'amortissement	Annuité dégressive	VNF	Eco d'impôt/ amort
1	90 000 000	36 000 000	54 000 000	9 000 000
2	54 000 000	21 600 000	32 400 000	5 400 000
3	32 400 000	12 960 000	19 440 000	3 240 000
4	19 440 000	9 720 000	9 720 000	2 430 000
5	9 720 000	9 720 000	0	2 430 000

Taux dégressif = 20% x 2 = 40% Taux de l'impôt BIC est de 25%.

Tableau d'amortissement de l'emprunt

Emprunt = 80% × 90 000 000 = 72 000 00

Année	Capital dû	Intérêt (12%)	Amortis	Annuité	Eco.d'impôt/ intérêt (25%)
1	72 000 000	8 640 000	14 400 000	23 040 000	2 160 000
2	57 600 000	6 912 000	14 400 000	21 312 000	1 728 000
3	43 200 000	5 184 000	14 400 000	19 584 000	1 296 000
4	28 800 000	3 456 000	14 400 000	17 856 000	864 000
5	14 400 000	1 728 000	14 400 000	16 128 000	432 000

Tableau des cash flows

Eléments	0	1	2	3	4	5
<u>Encaissement</u>						
Emprunt	72 000 000					
Eco d'impôt / amort	-	9 000 00	5 400 000	3 240 000	2 430 000	9 430 000
Eco.d'impôt / Intérêt	-	2 160 000	1 728 000	1 296 000	864 000	432 000
Total décaissement	72 000 000	11 160 000	7128 000	4 536 000	3 294 000	2 862 000
<u>Décaissement</u>						
Coût d' acquisit du bi	90 000 000					
Augmentation du BFE	6 760 000					
Annuité d'emprunt		23 040 000	21 312 000	19 584 000	17 856 000	16 128 000
TOTAL DECAISSE	96 760 000	23 040 000	21 312 000	19 584 000	17 856 000	16 128 000
FLUX NETS DE TRE.	-24 760 000	-11 880 000	- 14 184 000	-15 048 000	-14 562 000	-13266000

$VAN_1 = -24 760 000 - 11 880 000 (1,12)^{-1} - 14 184 000 (1,12)^{-2} - 15 048 000 (1,12)^{-3} - 14 562 000 \times (1,12)^{-4} - 13266000 (1,12)^{-5}$

$VAN_1 = -59 112 339,8$

Déc. Net = $(DN_1) = 59 112 339,8$

- **Mode 2 : Autofinancement**

Tableau des cash -flows nets

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissement Eco.d'impôt/amort						
Décaissement -Coût d'acquisition du bien -Augmentatidu BFE	90 000 000 6 760 000	9 000 000	5 400 000	3 240 000	2 430 000	2 430 000
FLUX NETS DE TRESOR	-96 760 000	9 000 000	5 400 000	3 240 000	2 430 000	2 430 000

$$VAN_2 = -96\,760\,000 + 9\,000\,000 (1,12)^{-1} + 5\,400\,000 (1,12)^{-2} + 3\,240\,000(1,12)^{-3} + 2\,430\,000 (1,12)^{-4} + 2\,430\,000 (1,12)^{-5}$$

$$VAN = -79190115$$

$$\boxed{D.Net (DN_2) = 79\,190\,115}$$

- **Mode 3 : Crédit - bail**

Taux de l'emprunt équivalent de CB

$$90\,000\,000 = 26\,000\,000 \left(1 + \frac{1 - (1+i)^{-4}}{i}\right) + 3\,000\,000 (1+i)^{-5}$$

Pour $i = 23\%$ $\implies \sum CF = 90\,720\,669,5$

Pour $i = t$ $\implies \sum CF = 90\,000\,000$

Pour $i = 24\%$ $\implies \sum CF = 89\,534\,516,79$

Par interpolation linéaire, on a:

$$\frac{t - 0,23}{0,24 - 0,23} = \frac{90\,000\,000 - 90\,720\,669,5}{89\,534\,516,79 - 90\,720\,669,5} \implies \boxed{t = 23,61\%}$$

Tableau d'amortissement de l'emprunt du Crédit-Bail

Année	Capital dû	Intérêt (23,61%)	Amortiss	Annuité	Eco. Impôt sur int. (35%)
0	90 000 000	0	26 000 000	26 000 000	0
1	64 000 000	15 110 400	10 889 600	26 000 000	3 777 600
2	53 110 400	12 539 365	13 460 635	26 000 000	3 134 841,25
3	39 649 765	9 361 309	16 638 691	26 000 000	2 340 327,05
4	23 011 074	5 432 915	20 567 085	26 000 000	1 358 228,75
5	2 443 989	556 011	2 443 990	3 000 000	139 002,75

Tableau des cash flow sans BFR

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissement Eco d'imp / intér	-	3 777 600	3 134 841	2 340 327	1 358 229	139 003
Eco Impôt/amort	-	9 000 000	5 400 000	3 240 000	2 430 000	2 430 000
Mont de l'empru	90 000 000					
T. Encaiseme	90 000 000	12 777 600	5 534 841	5 580 327	3 788 229	2 569 003

Décaissement						
.Coût d'acqu. bien	90 000 000					
.Augment du BFE	6 760 000					
Prix du rachat						3 000 000
Loyer	26 000 000	26 000 000	26 000 000	26 000 000	26 000 000	
TOTAL DECAIS	122 760 000	26 000 000	26 000 000	26 000 000	26 000 000	3 000 000
Flux nets de trésor	-32 760 000	-13 222 400	-20 465 159	-20 419 673	-22 211 771	-430 997

$$VAN_3 = -32\,760\,000 - 13\,222\,400 (1,12)^{-1} - 20\,465\,159 (1,12)^{-2} - 20\,419\,673 (1,12)^{-3} - 22\,211\,771 (1,12)^{-4} - 430\,997 (1,12)^{-5}$$

$$VAN_3 = -89\,775\,274,95$$

$$D \text{ Net } (DN_3) = +89\,775\,274,95$$

Conclusion

DN_1 (Emprunt + Autofinancement) < DN_2 (autofinancement) < DN_3 (crédit bail)

Donc **Choix du mode 1 : Emprunt et Autofinancement**

NB : la récupération du BFE à la 5^{ème} année n'est pas nécessaire car l'exploitation du projet continue.

2^{ème} possibilité : VAN du Mode et financement

- **Mode 1 : Emprunt et autofinancement**

Tableau d'amortissement de l'emprunt

Année	Capital dû	Intérêt	Amorti	Annuité	Eco. Impôt
1	72 000 000	8 640 000	14 400 000	23 040 000	2 160 000
2	57 600 000	6 912 000	14 400 000	21 312 000	1 728 000
3	43 200 000	5 184 000	14 400 000	19 584 000	1 296 000
4	28 800 000	3 456 000	14 400 000	17 856 000	864 000
5	14 400 000	1 728 000	14 400 000	16 128 000	432 000

$$\text{Amortissement} = \frac{-72\,000\,000}{5} = 14\,400\,000$$

Tableau des cash flow Net

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissement						
Montant Emp	72 000 000					
Eco. d'impôt/Int	-	2 160 000	1 728 000	1 296 000	864 000	432 000
Décaissement						
Annuité	-	23 040 000	21 312 000	19 584 000	17 856 000	16 128 000
CFN	72 000 000	- 20 088 000	- 19 584 000	-18 288 000	-16 992 000	- 15 696 000

$$VAN = 72\,000\,000 - 20\,088\,000 (1,12)^{-1} - 19\,584\,000 (1,12)^{-2} - 18\,288\,000 (1,12)^{-3} - 16\,992\,000 (1,12)^{-4} - 15\,696\,000 (1,12)^{-5}$$

$$VAN = 5\,729\,948,53$$

- **Mode 2 : Autofinancement**

$VAN = 0$ car le coût des fonds propres est considéré comme nul

- **Mode 3 : Crédit bail**

Taux de l'emprunt équivalent de Crédit-bail = 23,61%

Tableau des cash flow

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissement						
Montant Emp	90 000 000					
Eco/Int	-	3 777 600	3 134 841	2 340 327	1 358 229	139 003
Décaissement						
Annuité	26 000 000	26 000 000	26 000 000	26 000 000	26 000 000	
Prix de rachat						3 000 000
FNT	64 000 000	- 22 222 400	-22 865 159	-23 659 673	-24 641 771	- 2 866 997

$$\text{VAN} = 64\,000\,000 - 22\,222\,400 (1,12)^{-1} - 22\,865\,159 (1,12)^{-2} - 23\,659\,673 (1,12)^{-3} - 24\,641\,771 (1,12)^{-4} - 2\,866\,997 (1,12)^{-5}$$

VAN = - 8 197 009

Conclusion

VAN (Emprunt + Autofinancement) > VAN Autofinancement > VAN Crédit -bail

Choix du mode : Emprunt **et Autofinancement**

3^{ème} possibilité : coût du capital

Mode 1 : emprunt et autofinancement

Le coût de l'autofinancement étant déjà connu (12%), il faut déterminer maintenant le coût des emprunts, afin de déterminer par la suite le coût moyen des deux capitaux.

- Pour procéder à la détermination du coût de l'emprunt, on peut utiliser deux méthodes :

- méthode 1**

$$i = \text{taux d'intérêt de l'emprunt} \times (1 - \text{taux IBIC})$$

$$i = 12\% \times (1 - 25\%)$$

i = 9 %

NB : cette méthode est utilisée lorsque l'opération n'entraîne pas des frais d'émission d'emprunt et d'autres frais.

- méthode 2 :

Tableau de détermination des cash- flows

Eléments	0	1	2	3	4	5
ENCAISSEMENT						
Montant del'emprunt						
Eco d'impôt/ intérêt	72 000 000	2 160 000	1 728 000	1 296 000	864000	432 000
DECAISSEMENTS						
Annuités		23 040 000	21 312 000	19 584 000	17 856 000	16 128000
FNT	72 000 000	- 20 880 000	-19 584 000	-18 288 000	-16 992000	-15 696 000

Soit i le taux d'intérêt

$$VAN = 0 \iff 72\,000\,000 - 20\,880\,000(1+i)^{-1} - 19\,584\,000(1+i)^{-2} - 18\,288\,000(1+i)^{-3} - 16\,992\,000(1+i)^{-4} - 15\,696\,000(1+i)^{-5} = 0$$

Soit $i = 8\% \implies VAN = -1\,813\,121,933$

Soit $i = X \implies VAN = 0$

Soit $i = 10\% \implies VAN = 1\,741\,267,052$

Par interpolation linéaire et après calcul, on a :

$X = 9\%$ donc $i = 9\%$

- Le coût des deux capitaux (t) est égal :

$$t = \frac{18\,000\,000 \times 0,12 + 72\,000\,000 \times 0,09}{90\,000\,000} = 0,096 \text{ soit } \boxed{t = 9,6\%}$$

Mode 2 : Autofinancement (t)

$t = 12\%$ ce taux est déjà donné dans l'énoncé

Mode 3 : crédit bail avec retraitement (i')

L'opération de crédit bail est retraitée à la fin de l'exercice (ce sont les redevances qui sont retraitées) lorsque le bien acquis à crédit a une valeur supérieure à 5 % des immobilisations brutes utilisées. Dans ce cas, l'opération d'emprunt est considérée comme un emprunt. Les redevances versées constituent le remboursement du capital et le paiement des intérêts. Dans le cas d'espèces, le coût est de **23,61 %** (déjà calculé)

Méthode 1

$i' = 23,61\% (1 - 25\%) = 17,7075\%$ **soit $i' = 17,71\%$**

Méthode 2

- détermination par le tableau des cash-flows

Eléments	0	1	2	3	4	5
ENCAISSEMENT						
Montant de l'emprunt	90 000 000					
Eco d'impôt/ intérêt		3 777 600	3 134 841	2 340 327	1 358 229	139 003
DECAISSEMENTS						
Redevances	26 000 000	26 000 000	26 000 000	26 000 000	26 000 000	26 000 000
Prix d'achat	-	-	-	-	-	3 000 000
FNT	64 000 000	- 22 222 400	- 22 865 159	- 23 659 973	- 24 641 771	- 2 866 997

$$VAN = 0 \iff 64\,000\,000 - 22\,222\,400(1+i')^{-1} - 22\,865\,159(1+i')^{-2} - 23\,659\,973(1+i')^{-3} - 24\,641\,771(1+i')^{-4} - 2\,866\,997(1+i')^{-5} = 0$$

$i' = 17\% \implies VAN = -926\,967,5532$

$$i' = X \implies \text{VAN} = 0$$

$$i' = 18\% \implies \text{VAN} = 382\,906,8668$$

Par interpolation linéaire et après calcul, on a :

$$X = 0,177076766 \text{ soit } X = 17,71\% \text{ donc } i' = 17,71\%$$

Conclusion

Mode 1 : taux = 9,6 %

Mode 1 : taux = 12 %

Mode 1 : taux = 17,71 %

Choix du mode 1 : Emprunt et Autofinancement

DOSSIER N°2 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

1) Calcul du besoin de financement en jours de chiffres d'affaires

1^{ère} Méthode (sans distinction)

- Stock de matières premières**

TE = 30 jours

$$\text{CS} = \frac{\text{CAMPU}}{\text{CAHT unitaire}} = \frac{600}{1\,800} = 0,333$$

- Stock de produits finis**

TE = 20 jours

$$\text{CS} = \frac{\text{CPPFV}}{\text{CAHT}}$$

$$\begin{aligned} \text{CPPFV} &= \text{CAMP utilisé} + \text{frais de personnel} + \text{les autres charges} \\ &= (600 \times 14\,000) + (200 \times 14\,000) + (5\,800\,000 + 1\,800\,000) \\ &= 18\,800\,000 \end{aligned}$$

$$\text{CS} = \frac{18\,800\,000}{25\,200\,000} = 0,746$$

$$\begin{aligned} \text{Rappel le chiffre d'affaire} &= 14\,000 \times 1\,800 \\ &= 25\,200\,000 \end{aligned}$$

- Les clients**

TE = 30% (30) + 70% (60) = 51 jours

$$\text{CS} = \frac{\text{CATTTC}}{\text{CAHT}} = \frac{25\,200\,000}{25\,200\,000} \times 1,18 = 1,18 \text{ donc } \boxed{\text{CS} = 1,18}$$

TVA déductible :

$$\text{TE} = 30/2 + 10 = 25 \text{ jours}$$

$$CS = \frac{[(600 \times 14\,000) + (1\,800\,000 + 800\,000)] \times 0,18}{25\,200\,000}$$

$$= \frac{11\,000\,000 \times 0,18}{25\,200\,000} = 0,078$$

- **Fournisseurs de Matières premières**

$$TE = 30/2 + 30 = 45 \text{ jours}$$

$$CS = \frac{\text{Achat TTC}}{\text{CAHT}} = \frac{600 \times 1,18}{1\,800} = 0,393$$

- **TVA Collectée**

$$TE = 25 \text{ jours}$$

$$CS = \frac{\text{TVA collectée}}{\text{CAHT}} = \frac{1\,800 \times 0,18}{1\,800} = 0,18$$

- **Salaire net**

$$TE = 30/2 + 5 = 20 \text{ jours}$$

$$CS = \frac{\text{Salaire net}}{\text{CAHT}}$$

$$\text{Frais de personnel} = [(200 \times 14\,000) + 5\,800\,000 + 1\,200\,000]$$

$$= 9\,800\,000$$

Frais de personnel = salaire brut + charges patronales

SB = Salaire net + Retenues

$$\text{Frais de personnel} = \text{Salaire net} + \text{Retenues} + \text{Charges de Personnel (FP)}$$

$$= \text{Salaire net} + 10\% \text{ FP} + 15\% \text{ FP}$$

$$\text{Salaire net} = \text{FP} - (10\% \text{ FP} + 15\% \text{ FP})$$

$$= 9\,800\,000 - (25\%) \text{ FP}$$

$$9\,800\,000 - 2\,450\,000$$

$$\text{Salaire net} = 7\,350\,000$$

$$\text{Charges sociales} = 9\,800\,000 - 7\,350\,000 = 2\,450\,000$$

$$CS = \frac{7\,350\,000}{\text{CAHT}} = \frac{7\,350\,000}{25\,200\,000} = 0,292$$

- **Charges sociales et fiscales**

$$TE = 30/2 + 10 = 25 \text{ jours}$$

$$CS = \frac{2\,450\,000}{25\,200\,000} = 0,097$$

Tableau sans distinction

Postes	TE	CS	BFF à jour	
			Emplois	Ressources
<u>Actif</u>				
- MP	30	0,333	9,999	
- PF	20	0,746	14,92	
- Clients	51	1,18	60,18	
- TVA ded	25	0,078	1,95	
<u>Passif</u>				
Fournisseurs	45	0,393		17,685
Personnel	20	0,292		5,84
Charges fiscales et socia	25	0,097		2,415
TVA collectée	25	0,18		4,5
TOTAL			87,049	30,450
		BFE		56,599

1) Calcul du besoin de financement pour un chiffre HT de 25 200 000.

$$BFE = \frac{CAHT \times BFE \text{ à jour}}{360}$$

$$= \frac{25\,200\,000 \times 56,599}{360}$$

$$\mathbf{BFE = 3\,961\,930}$$

2) Calcul de la Trésorerie nette sachant que le fond de roulement représente 80% du besoin de financement exprimé

$$TN = FRN - BFE$$

$$\text{Or } FRN = 80\% \text{ BFE}$$

$$= 80\% (3\,961\,930)$$

$$= \mathbf{3\,169\,544}$$

$$FRN = FRN - BFE$$

$$= 3\,169\,544 - 3\,961\,930$$

$$\mathbf{TN = - 792\,380}$$

2ème Méthode (avec distinction des charges en fixes et en variables)

- **Stock de Matières premières**

TE = 30 jours

CS = 0,333

- **Stock de produits finis**

TE = 20 jours

$$\text{Partie variable CS} = \frac{\text{CPPFV}}{\text{CAHT}} = \frac{600 + 200}{1\,800} = 0,444$$

$$\text{Partie fixe} = \frac{(5\,800\,000 + 1\,800\,000) \times 20}{360} = 422\,222$$

Créances clients

TE = 51 jours

CS = 1,18

TVA déductible

TE = 25 jours

$$\text{Partie variable CS} = \frac{[(600 \times 0,18)]}{1\,800} = 0,06$$

$$\text{Partie fixe} = \frac{25 \times (1\,800\,000 + 800\,000) \times 0,18}{360} = 32\,500$$

Fournisseurs de Matières premières

$$\text{TE} = 45 \text{ jours} \quad \text{CS} = \frac{600 \times 1,18}{1\,800} = 0,393$$

TVA Exigible

TE = 25 jours CS = 0,18

Salaire Net

Frais de personnel fixe = 5 800 000 + 1 200 000
= 7 000 000

Retenues fixes = 7 000 000 (10%) = 700 000

Charges patronales fixes 7 000 000 (15%)
= 1 050 000

Salaire fixes = 7 000 000 - (1 750 000)
= 5 250 000

} total partie fixe = 1 750 000

$$\begin{aligned} \text{Retenues variables} &= 200(10\%) = 20 & \text{charges patronales variables} &= 200 \times 4\% = 30 \\ \implies \text{Charges variable} &= 200 - (20 + 30) \\ &= 200 - 50 \end{aligned}$$

$$\text{Salaire net Variable} = 150$$

$$\text{TE} = 30/2 + 5 = 20 \text{ jours}$$

$$\text{Partie variable CS} = \frac{150}{1\,800} = 0,083$$

$$\begin{aligned} \text{Partie fixe} &:= \frac{5\,250\,000 \times 20j}{360} \\ &= 291\,667 \end{aligned}$$

- Charges fiscales et sociales**

$$\text{TE} = 25 \text{ jours} \quad \text{CS} = \frac{(20 + 30)}{1\,800} = 0,028$$

$$\text{Partie fixe} = \frac{1\,750\,000 \times 25}{360} = 121\,528$$

Postes	TE	CS	Partie variable		Partie fixée	
			E	R	E	R
Actif						
- MP	30	0,333	9,999			
- PF	20	0,444	8,88		422 222	
- Clients	51	1,18	60,18			
- TVA déductible	25	0,06	1,15		32 500	
Passif						
TVA exigible	25	0,18		4,5		
Fournisseurs de MP	45	0,393		17,685		
Salaire net	20	0,083		1,66		291 667
Charges & Fiscale	25	0,028		0,70		121 528
			80,559	24,545	454 722	413 195
	BFE		(80,559 – 24,545) j de CAHT+ (454 722 – 413 195) = 55,274 jours de CAHT+ 23 722 8)			

$$\text{BFE} = 56,014j \text{ CAHT} + 41\,527 = 56,014 \text{ jours de CAHT} + 41\,527$$

2) Calculons le BFE en valeur

$$\text{BFE} = \frac{25\,200\,000 \times (56,014)}{360} + 41\,527$$

$$\text{BFE} = 3\,962\,507$$

3) Calculons le TN

$$\text{FRNG} = 3\,962\,507 \text{ (80\%)}$$

$$= 3\,170\,005,6$$

$$\text{TN} = \text{FRNG} - \text{BFE}$$

$$= 3\,170\,005,6 - 3\,962\,507$$

$$\text{TN} = -792\,501,4$$

DOSSIER N° 3 : BILAN FINANCIER

$$\text{Dettes : } 33\,000\,000 \left\{ \begin{array}{l} 12\,900\,000 \text{ (Dettes Financières)} \\ 20\,100\,000 \text{ (Passif circulant)} \end{array} \right.$$

Actif	Montants	Passifs	Montants
AI	25 600 000	KP	9 300 000
AC	16 000 000	DF	12 900 000
TA	700 000	PC	20 100 000
Total	42 300 000	Total	42 300 000

- $\text{FRN} = \text{RS} - \text{AI}$
 $= 9\,300\,000 + 12\,900\,000 - 25\,600\,000$
 $= -3\,400\,000 < 0$

La situation d'équilibre financier est instable car les ressources stables n'arrivent pas à assurer le financement des emplois stables.

$$\text{BFG} = \text{AC} - \text{PC}$$

$$= 16\,000\,000 - 20\,100\,000$$

- 4 100 000 < 0 signifie que l'entreprise dégage une ressource nette à court terme.

$$\text{SNT} = \text{FRNG} - \text{BFR}$$

$$= -3\,400\,000 + 4\,100\,000$$

$$= 700\,000 > 0$$

Commentaire

FR < 0 : Déséquilibre financier car les ressources stables sont inférieures aux emplois stables ;

BFR < 0 : l'entreprise dégage des ressources pour financer le besoin de financement à LT

TN > 0 : Situation stable à court terme car l'activité génère de la trésorerie.

A long terme, l'entreprise doit accroître son FRNG, c'est à dire précisément faire une augmentation de capital et/ou faire un emprunt auprès des établissements de crédit.

CORRIGE BTS 2007 GESTION FINANCIERE

DOSSIER 1 :

Model 1 : Financement par fonds propres et emprunt

Détermination du chiffre d'affaires

Eléments	1	2	3	4	5	6	7	8
Prix de vte	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Quantités	15 000	15 300	15 606	15 918	16 236	16 236	16 236	16 236
Chif. d'af.	120000000	122400000	124848000	127344000	129888000	129888000	129888000	129888000

Détermination des charges variables

Eléments	1	2	3	4	5	6	7	8
CV unitaire	6 400	6 400	6 400	6 400	6 400	6 400	6 400	6 400
Quantités	15 000	15 300	15 606	15 918	16 236	16 236	16 236	16 236
Charg varia	96000000	96920000	99848400	101875200	103910400	103910400	103910400	103910400

Tableau de variation du BFE (en milliers)

Eléments	0	1	2	3	4	5	6	7	8
BFE		12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Aug. BFE	12 000								
Ré. du BFE									12 000

Tableau d'amortissement du matériel

$$\text{Taux linéaire : } \frac{100}{8} = 12,5\% \qquad \text{Nombre d'années linéaire : } \frac{8}{2,5} = 3 \text{ ans}$$

Eléments	1	2	3	4	5	6	7	8
Base amort.	48 000 000	33 000 000	22 687 500	15 597 656	10 723 389	7 372 330	4 914 887	2 457 444
Annuités amort.	15 000 000	10 312 500	7 089 844	4 874 268	3 351 059	2 457 443	2 457 443	2 457 444
VCNF	33 000 000	22 687 500	15 597 656	10 723 389	7 372 330	4 914 887	2 457 444	-

. Tableau d'amortissement de l'emprunt

Taux d'intérêt : 12% ; Montant de l'emprunt : 24 000 000 F

$$\text{Annuité constante} = \frac{24\,000\,000 \times 0,12}{1 - (1,12)^{-8}} = 4\,831\,268,193$$

Eléments	1	2	3	4	5	6	7	8
Dette initiale	24 000 000	22 048 732	19 863 312	17 415 641	14 674 250	11 603 092	8 165 091	4 313 634
Intérêts	2 880 000	2 645 848	2 383 597	2 089 877	1 760 910	1 392 467	979 811	517 634
Remboursement	1 951 268	2 185 420	2 447 671	2 471 391	3 070 358	3 438 801	3 851 457	4 313 634
Annuités amort.	4 831 268	4 831 268	4 831 268	4 831 268	4 831 268	4 831 268	4 831 268	4 831 268

Tableau des flux nets de trésorerie

Eléments	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Chiffre d'affaires		120 000 000	122 400 000	124 848 000	127 344 000	129 888 000	129 888 000	129 888 000	129 888 000
Charges variables		-96 000 000	-97 920 000	-99 878 400	-101 875 200	-103 910 400	-103 910 400	-103 910 400	-103 910 400
Charges fixes		-12 800 000	-12 800 000	-12 800 000	-12 800 000	-12 800 000	-12 800 000	-12 800 000	-12 800 000
Amort. Matériel		-15 000 000	-10 312 500	-7 089 844	-4 874 268	-3 351 059	-2 457 443	-2 457 443	-2 457 443
Charg financières		-2 880 000	-2 645 848	-2 383 597	-2 089 877	-1 760 910	-1 392 467	-979 811	-517 634
Résultat avt. IBIC		-6 680 000	-1 278 348	2 696 159	5 704 655	8 065 631	9 327 690	9 740 346	10 202 522
Impôt BIC		+1 670 000	+319 500	-67 400	-1 426 000	-2 016 250	-2 331 750	-2 435 000	-2 550 500
Résultat net		-5 010 000	-958 848	2 022 159	4 278 655	6 049 381	6 995 940	7 305 346	7 652 022
Amort. matériel		15 000 000	10 312 500	7 089 844	4 874 268	3 351 059	2 457 443	2 457 443	2 457 444
C.A.F.G		9 990 000	9 353 652	9 112 003	9 152 923	9 400 440	9 453 383	9 762 789	10 109 466
Emprunt encaissé	24 000 000								
Récupér.BFE									12 000 000
Flux entrée	24 000 000	9 990 000	9 353 652	9 112 003	9 152 923	9 400 440	9 453 383	9 762 789	22 109 466
Acquisi immo	48 000 000								
Augm. BFE	12 000 000								
Remb. Empru		1 951 268	2 185 420	2 447 671	2 741 391	3 070 358	3 438 801	3 851 457	4 313 634
Flux sortie (B)	60 000 000	1 951 268	2 185 420	2 447 671	2 741 391	3 070 358	3 438 801	3 851 457	4 313 634
F.N.T	-36 000 000	8 038 732	7 168 232	6 644 332	6 411 532	6 330 082	6 014 582	5 911 332	17795852

1) Calcul de la VAN

$$VAN = -36\,000\,000 + 8\,038\,732 \times (1,12)^{-1} + 7\,168\,232 \times (1,12)^{-2} + 6\,644\,332 \times (1,12)^{-3} + 6\,411\,532 \times (1,12)^{-4} + 6\,330\,082 \times (1,12)^{-5} + 6\,014\,582 \times (1,12)^{-6} + 5\,911\,332 \times (1,12)^{-7} + 17\,795\,852 \times (1,12)^{-8}$$

$$VAN = \underline{2\,210\,559,873 \text{ F}}$$

2) Calcul du TIR

Soit X le T.I.R

On a le TIR si la VAN = 0

$$VAN = -36\,000\,000 + 8\,038\,732 \times (1+X)^{-1} + 7\,168\,232 \times (1+X)^{-2} + 6\,644\,332 \times (1+X)^{-3} + 6\,411\,532 \times (1+X)^{-4} + 6\,330\,082 \times (1+X)^{-5} + 6\,014\,582 \times (1+X)^{-6} + 5\,911\,332 \times (1+X)^{-7} + 17\,795\,852 \times (1+X)^{-8}$$

- Pour X= 14% ; $\rightarrow VAN = -509\,688,19$ 509 688,19
- Pour X = TIR ; $\rightarrow VAN = 0$ X = 14% - $\frac{509\,688,19}{810\,118,15 + 509\,688,19}$
- Pour X = 13% ; $\rightarrow VAN = 810\,118,15$ 810 118,15 + 509 688,19

TIR = 13.61%

On peut utiliser les critères de la VAN du mode de financement ou du coût de capital pour répondre aux différentes questions mais il est plus intéressant d'utiliser le critère de l'excédent des flux de liquidité (méthode ci- dessus) car toutes les informations sur le chiffre d'affaires et les charges sont disponibles.

Mode 2 : Financement par fonds propres et location simple

Eléments	0	1	2	3	4	5	6	7	8
Chiffre d'aff		120 000 000	122 400 000	124 848 000	127 344 000	129 888 000	129 888 000	129 888 000	129 888 000
Charges varia		-96 000 000	- 97 920 000	-99 878 400	-101 875 000	-103 910 400	-103 910 400	-103 910 400	-103 910 400
Charges fixes		-12 800 000	- 12 800 000	- 12 800 000	- 12 800 000	-12 800 000	-12 800 000	-12 800 000	-12 800 000
Ch location		-2 500 000	- 2 500 000	- 2 500 000	- 2 500 000	- 2 500 000	- 2 500 000	- 2 500 000	-2 500 000
Résultat avant IBIC		8 700 000	9 180 000	9 669 600	10 168 800	10 677 600	10 677 600	10 677 600	10 677 600
Impôt BIC		2 175 000	2 295 000	2 417 250	2 541 000	2 669 250	2 669 250	2 669 250	2 669 250
Résultat net		6 525 000	6 885 000	7 252 350	7 626 800	8 008 350	8 008 350	8 008 350	8 008 350
Diminution BFE									12 000 000
Flux entrée (A)	-	6 525 000	6 885 000	7 252 350	7 626 800	8 008 350	8 008 350	8 008 350	20 008 350
Augmentation BFE	12 000 000								
Flux sortie (B)	12 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-
Flux net de trésorer	-12 000 000	6 525 000	6 885 000	7 252 350	7 626 800	8 008 350	8 008 350	8 008 350	20 008 350

1) Calcul de la VAN

$$VAN = -12\,000\,000 - 6\,525\,000(1,12)^{-1} - 6\,885\,000(1,12)^{-2} - 7\,252\,350(1,12)^{-3} - 7\,626\,800(1,12)^{-4} - 8\,008\,350(1,12)^{-5} - 8\,008\,350(1,12)^{-6} - 8\,008\,350(1,12)^{-7} - 20\,008\,350(1,12)^{-8}$$

$VAN = 29\,628\,061,49$

2) Calcul du TRI

Soit $X = TIR$

$$TIR \Rightarrow VAN = 0 \Rightarrow -12\,000\,000 - 6\,525\,000(1+X)^{-1} - 6\,885\,000(1+X)^{-2} - 7\,252\,350(1+X)^{-3} - 7\,626\,800(1+X)^{-4} - 8\,008\,350(1+X)^{-5} - 8\,008\,350(1+X)^{-6} - 8\,008\,350(1+X)^{-7} - 20\,008\,350(1+X)^{-8} = 0$$

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • si $X = 59\%$; $VAN = -90\,088,35$ • si $X = TIR$; $VAN = 0$ • si $X = 58\%$; $VAN = 119\,250,81$ | } | <p>Par interpolation linéaire, $TRI = 59 - 0,43$
 $TRI = 58,57\%$.</p> |
|--|---|--|

Le mode2 est le meilleur mode de financement.

DOSSIER 2 : FONDS DE ROULEMENT NORMATIF

1- Calcul du fonds de roulement normatif en jours de CAHT.

Postes	Temps d'écoulement	Ratio de structure	Actif	Passif
Stocks de matières premières	15	$\frac{8\ 000}{20\ 000} = 0,4$	6	
Stocks de produits finis	30	$\frac{8\ 000 + 1\ 500 + 500 + 3\ 000 + 1\ 500}{20\ 000} = 0,725$	21,75	
Clients	$30 + 30/2 = 45$	$\frac{20\ 000 \times 1,18}{20\ 000} = 1,18$	53,1	
Fournisseurs de matières premières	60	$\frac{8\ 000 \times 1,18}{20\ 000} = 0,472$		28,32
Salaires nets	$30/2 = 15$	$\frac{3\ 000}{20\ 000} = 0,15$		2,25
Organismes sociaux	$10 + 30/2 = 25$	$\frac{1\ 500}{20\ 000} = 0,075$		1,875
TVA déductible	$10 + 30/2 = 25$	$\frac{(8\ 000 + 1\ 500) \times 0,18}{20\ 000} = 0,0855$	2,14	
TVA collectée	$10 + 30/2 = 25$	$\frac{20\ 000 \times 0,18}{20\ 000} = 0,18$		4,5
		TOTAUX	82,99	36,945
		Fonds de roulement normatif en jours de CAHT	46,045	

Fonds de roulements normatif = 46,045 jours de chiffre d'affaire HT

2) Evaluation du BFE avec 6 000 unités

Besoin en fonds de roulement d'exploitation = $46,045 \times 6\ 000 \times 20\ 000 / 360$

Besoin en fonds de roulement d'exploitation = **15 348 333 F**

CORRIGE BTS 2008 GESTION FINANCIERE

DOSSIER 1 : BILAN FINANCIER

1- Présentation du Bilan financier

Tableau des plus ou moins values

Eléments	Valeur réelle	Valeur comptable nette	Plus ou moins value
Terrain	4 000.000	3 000.000	+1 000.000
Bâtiments	18.000.000	10 000.000	+8000.000
Matériels	2 000.000	2 500.000	+500.000
Autres immobilisati	2 100.000	2 000.000	+100.000
Total	26.100.000	17.500.000	+ 8 600.000

Plus value = 8 600.000

- **Retraitement des postes :**

NB : FDA : fiscalité différée- Actif ou Economie d'impôt

FDP : Fiscalité différée- passif ou impôt latent

VI : Valeurs immobilisées au actif immobilisé net

VE : Valeurs d'exploitation

CP : Capitaux propres

DLT : Dettes à long terme ou dettes à plus d'un an

DCT : Dettes à court terme ou dettes à moins d'un an

Frais d'établissement → FDA : $750.000 \times 25\% = 187.500$
 → Frais net = $750.000 - 187.500 = 562.500$: CP en deduction

Plus value : 8 600.000 → CP

Merchandises: 750.000 → Stock outil : 280.000
 → Stock flottant : $750.000 - 280.000 = 470.000$. (VE)

Résultat : 1.000.000 → Dividendes : 210.000 (DCT)
 → Réserves : $1000.000 - 210.000 = 790.000$ (CP)

Provisions financières Sans objet : $675.000 \times 35\% = 236.250$
 → FDP : $236.250 \times 25\% = 59.062,5$ (DCT)
 → Montant net : $236.250 - 59.062,5 = 177.187,5$ (CP)

Provisions financières justifiées de LT : $675.000 \times 40\% = 270.000$ → DLT
 Provisions financières justifiées à CT : $675.000 \times 25\% = 168.750$ → DCT

Emprunt : 950.000 → DLT

→ FDP : $2.500.000 \times 25\% = 625.000$ (DLT)

Subventions : 2.500.000 → Montant net : $2.500.000 - 625.000 = 1.875.000$ (CP)

Amortissements dérogatoires : 1 875 000

\swarrow FDP : $1.875000 \times 25\% = 468750$ (DLT)
 \searrow Montant net: $1\ 875\ 000 - 468750 = 1406250$ (CP)

BILAN FINANCIER

ACTIF		PASSIF	
ACTIFS IMMOBIILES		CAPITAUX PROPRES	
Terrain	4000.000	Capital	10.000.000
Batiment	18.000.000	Réserves	4 500.000
Matériels	2 000.000	Affectation résultat (res+RAN)	790.000
Autres immobilisations	2 100.000	Subvention (montant net)	1 875.000
Stock outil (marchandises)	2 80.000	Amort dérogatoire (montant net)	1 406.250
		Prov. Fin sans objet (montant net)	177 187.5
		Plus value	8 600.000
		FDA/frais d'établissement	- 562.500
TOTAL ACTIFS IMMOBI	26.380.000	TOTALCAPITAUX PROPRES	26.785937.5
ACTIF A MOINS D'1 AN		DETTES A LONG TERME	
*Valeurs d'exploitation		Emprunt	950.000
Stock flottant (marchandises)	470.000	Frais d'établissement (Montant net)	-187500
		Provision financières justifiées LT	270.000
Valeurs réalisables		FDP/ subventions	625.000
Créance HAO	500.000	FDP/amortissement dérogatoire	468.750
Client	4 500.000	TOTAL DETTES A LONG T.	2 126 250
Autres créances	750.000	TOTAL CAPITAUX PERMANEN	28 912 187,5
		DETTES A COURT TERME	
Valeurs disponibles		Affectations résultat (dividendes)	210.000
Banque	2 000.000	FDP/ Prov.Finance .sans objet	59 062.5
CCP	500.000	Prov Fin justifiées CT	168.750
Caisse	1 750.000	Dettes circulantes HAO	1 000.000
		Fournisseurs d'exploitation	3 75 0000
		Dettes fiscales	1 500.000
		Dettes sociales	750.000
		Autres	500.000
ACTIF A MOINS D'1 AN	10.470.000	TOTAL DETTES A CT	7 937 812.5
TOTAL ACTIF	36.850.000	TOTAL PASSIF	36.850.000

2-Cacul du fonds de roulement (FR)

FR = Capital permanents- Valeurs immobilisées

FR = 28 912 187 5- 26 380.000

FR = 2.532.187.5

Ou

FR= Actif à moins d'un an – dettes à court terme

Fr= 10 470.000 = 7 937 812.5

FR = 2 532 187.5

Deuxième méthode

Tableau des plus ou moins values

Eléments	Valeur réelle	Valeur compt. nette	Plus ou moins value
Terrain	4 000.000	3 000.000	+1 000.000
Bâtiment	18 000.000	10.000.000	+8 000.000
Matériels	2 000.000	2 500.000	-500.000
Autres immobilisations	2 100.000	2 000.000	+100.000
Total	26 100.000	17.500.000	+ 8 600.000

Plus value = 8 600.000

Retraitements

Frais d'établissement 750.000

- Economie Impôt latent : $750.000 * 25\% = 187\,500$ (DCT) (à déduire)
- CP : $750\,000 - 187\,500 = 562\,500$ (à déduire)

Plus value: 8 600.000 → (CP)

Merchandises: 750.000

- Stock outil : 280.000 (VI)
- Stock flottant : $750.000 - 280\,000 = 470\,000$ (VE)

Résultat net

- Dividendes : 210 000 (DCT)
- Réserves +RAN: $1\,000.000 - 210.000 = 790.000$ (CP)

Provisions financières Sans objet : $675.000 * 35\% = 236\,250$

- Impôt latent : $236\,250 * 25\% = 59\,062.5$ (DCT)
- Montant net : $232\,250 - 59\,062.5 = 177\,187.5$ (CP)

Provisions financières justifiées de LT : $675\,000 * 40\% = 270\,000$ → DLT

Provisions financières justifiées à CT : $675\,000 * 25\% = 168\,750$ → DCT

Emprunt : 950.000 → DLT

Subventions : 2 500.000

- Impôt latent : $250\,000 * 25\% = 62\,500$ (DCT)
- Montant net : $2\,500.000 - 62\,500 = 1\,875\,000$ (CP)

Amortissements dérogatoires : 1 875 000

- Impôt latent : $1\,875\,000 * 25\% = 468\,750$ (DCT)
- Montant net : $1\,875\,000 - 468\,750 = 1\,406\,250$ (CP)

BILAN FINANCIER

ACTIF		PASSIF	
ACTIFS IMMOBIILISES		CAPITAUX PROPRES	
Terrain	4000.000	Capital	10.000.000
Batiment	18.000.000	Réserves	4 500.000
Matériels	2 000.000	Affectation résultat (res+RAN)	790.000
Autres immobilisations	2 100.000	Subvention (montant net)	1 875.000
Stock outil (marchandises)	2 80.000	Amort dérogatoire (montant net)	1 406.250
		Prov. Fin sans objet (montant net)	177 187.5
		Plus value	8 600.000
		FDA/frais d'établissement	- 562.500
TOTAL ACTIFS IMMO	26.380.000	TOTAL CAPITAUX PROPRES	26.785937.5
ACTIF MOINS D'1 AN		DETTES A LONG TERME	950.000
*Valeurs d'exploitation		Emprunt	270.000
Stock flottant(marchdises)	470.000	Prov- fin justifiées LT	
Valeurs réalisables		TOTAL DETTES A LONG TERME	1 220 000
Créance HAO	500.000	CAPITAUX PERMANENTS	28 005 937.5
Client	4 500.000	DETTES A COURT TERME	
Autres créances	750.000	Fournisseurs d'exploitation	3 750 000
Valeurs disponibles		Dettes circulantes HAO	1 000 000
Banque	2 000.000	Dettes fiscales (1500.000+625000+468750 187500+590625)	2 465 312.5
CCP	500.000	Provisions financière à court terme	168 750
Caisse	1 750.000	Dettes sociales	750 000
		Autres dettes	500.000
		Dividendes à payer	210 000
ACTIF A MOINS D'1AN	10.470.000	DETTES A COURT TERME	8 844 062 ,5
TOTAL ACTIF	36.850.000	TOTAL PASSIF	36.850.000

2- Calcul du fonds de roulement

FR= Capitaux permanents- Valeurs Immobilisées

FR= 28 005 937- 26 380 000

FR= 1 625 937.5

Ou

FR= Actif à moins d'un an – dettes à court terme

FR= 10 470 000 – 7 844 062.5

FR= 1 625 937.5

DOSSIER 2 : Choix des modes de financements

1- Calcul des décaissements réels (DR)

.Plan d amortissement du matériel et des économies d impôt

Taux linéaire = 1/5 ; taux dégressif = 20%* 2 = 40%

Année	Bases d'amortissement	Annuité dégressive	Valeur nette fiscale	Economie impot (annuite*25%)
1	16.000.000	6.400.000	9.600.000	1.600.000
2	9.600.000	3.840.000.	5.760.000	960.000
3	5.760.000	2.304.000	3.456.000	576.000
4	3.456.000	1.728.000	1.728.000	432.000
5	1.728.000	1.728.000	0	432 000

.Première modalité de financement : Fonds propres

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissement		1.600.000	960.000	576.000	432.000	432.000
Eco.d'impot /amor.	-					
Total Encaissement	0	1.600.000	960.000	576.000	432.000	432.000
Décaissement						
Coût du matériel industr	16.000.000					
Total décaissement	16.000.000	0	0	0	0	0
Cash flows nets	-16000000	1.600.000	960.000	576.000	432.000	432.000

$$DR1 = -16.000.000 + 1.600.000(1.1)^{-1} + 960.000(1.1)^{-2} + 576.000(1.1)^{-3} + 432.000(1.1)^{-4} + 432.000(1.1)^{-5}$$

$$DR1 = 12.756.008.97$$

.Deuxième modalité de financement : Emprunt

Tableau d amortissement de l'emprunt et des économies d impôt

$$\text{Annuité constante} = 16.000.000 \times 0.1 / (1 - (1.1)^{-5})$$

$$= 4.220.759,693 = 4\ 220\ 760$$

Année	Capital en déb. de p.	Intérêt(10%)	Amortissement	Annuité	Eco.d'impôt
1	16.000.000	1.600.000	2.620.760	4.220.760	400.000
2	13.379.240	1.337.924	2.882.836	4.220.760	334.481
3	10.496.404	1.049.640	3.171.120	4.220.760	262.410
4	7.325.284	732.528	3.488.232	4.220.760	183.132
5	3.837.052	383.708	3.837.052	4.220.760	95.927

Tableau des cash flows

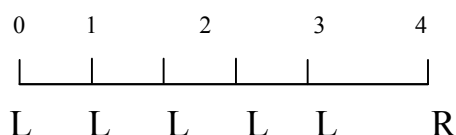
Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissements						
Eco.Impot/amort	-	1.600.000	960.000	576.000	432.000	432.000
Eco.Impot/Intérêt	-	400.000	334.481	262.410	183.132	95.927
Montant emprunt	16.000.000					
Total encaisse	16.000.000	2.000.000	1.294.481	838.410	615.132	527.927
Décaissements						
Coût d acqu.Mat.	16.000.000					
Annuités		4.220.760	4.220.760	4.220.760	4.220.760	4.220.760
Total décaissem	16.000.000	4.220.760	4.220.760	4.220.760	4.220.760	4.220.760
Cash flows nets	0	-2.220.760	-2.926.279	-3.382.350	-3.605.628	-3.692.833

$$DR2 = 2.220.760(1.1)^{-1} + 2.926.279(1.1)^{-2} + 3.382.350(1.1)^{-3} + 3.605.628(1.1)^{-4} + 3.692.833(1.1)^{-5}$$

$$DR2 = 11.734.145.93$$

.Troisième modalité de financement : crédit bail

Calcul du taux de l'emprunt équivalent de crédit bail



L : loyer 4.000.000 ; R : prix de rachat : 2.000.000

$$16.000.000 = 4.000.000 + 4.000.000 * \frac{1 - (1+t)^{-3}}{t} + 2.000.000 (1+t)^{-4}$$

$$-12.000.000 + 4.000.000 * \frac{1 - (1+t)^{-3}}{t} + 2.000.000(1+t)^{-4} = 0$$

Par tâtonnement

7%	t	8%
23.054.601	0	-2.215.523.455

Par interpolation linéaire, on a :

$$\frac{7\% - t}{7\% - 8\%} = \frac{23\,054\,601}{230.546.016 + 2.215.523.455}$$

$$t = 0.070.942.516$$

$$t = 7.09\%$$

Tableau d amortissement de l'emprunt équivalent et d économie d impôt

Année	Captl en déb	Intérêt	Amortissement	Annuité	Eco. d'impo
0	16.000.000	0	4.000.000	4.000.000	-
1	12.000.000	850.800	3.149.200	4.000.000	212.700
2	8.850.800	627.522	3.372.478	4.000.000	156 880.5
3	5.478.322	388.413	3.611.587	4.000.000	97 103.25
4	1.866.735	133.265	1.866.735	4.000.000	33 316.25

Tableau des cash flows

Eléments	0	1	2	3	4	5
Encaissements						
Eco.impot/amrt	-	1.600.000	960.000	576.000	432.000	432.000
Eco.impot/ inté	-	212.700	156.880.5	97 103.25	33 316.25	-
Mont. emprunt	16.000.000					
Total encaisse	16.000.000	1.812.700	1 116 880.5	673 103.25	465 316.25	432.000
Décaissements						
Coût d acquisiti.	16.000.000					
Annuité	4.000.000	4.000.000	4.000.000	4.000.000	2.000.000	-
Total décaisse	20.000.000	4.000.000	4.000.000	4.000.000	2.000.000	0
Cash flows nets	-4000.000	-2 187.300	-2 883 119.5	-3 326 896.75	-1 534 683.75	+432.000

$$DR_3 = -4.000.000 - 2.187.300(1.1)^{-1} - 2\,883\,119.5(1.1)^{-2} - 3\,326\,896.75(1.1)^{-3} - 1\,534\,683.75(1.1)^{-4} + 432\,000(1.1)^{-5}$$

$$DR_3 = 11\,650\,716.34$$

2- Choix de la modalité

$$DR_3 < DR_2 < DR_1$$

Il faut donc choisir la troisième modalité c'est-à-dire le crédit-bail

CORRIGE BTS 2009 GESTION FINANCIERE

Dossier 1 : Plan de financement

- **Plan d'amortissement du bien acquis en N**

Période	Base	Amortis. Dég.	VCNF
N	1 200 000	480 000	720 000
N+1	720 000	288 000	432 000
N+2	432 000	172 000	259 000
N+3	259 000	129 000	129 600
N+4	129 000	129 000	0

- **Plan d'amortissement du bien acquis en N+1**

Période	Base	Amortis. Dég.	VCNF
N+1	8 800 000	3 520 000	5 280 000
N+2	5 280 000	2 112 000	3 168 000
N+3	3 168 000	1 267 200	1 900 800
N+4	1 900 800	950 400	950 400
N+5	950 400	950 400	0

- **Synthèse des amortissements**

Période	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Acquisit. en N	480 000	288 000	172 800	129 600	129 600	
Acquisit. en N+1		3520 000	2112 000	1 267 200	950 400	950 400
Cumul	480 000	3 808 000	2 284 800	1 396 800	1 080 000	950 400

- **Plan d'amortissement de l'emprunt**

$$a = \frac{8\,000\,000 \times 0,1}{1-(1,1)^{-4}} \quad a = 2\,523\,766$$

Période	BA	INTERETS	REDEVANC.	ANNUITES	V.FISCALES
N+1	8 000 000	800 000	1 723 766	2 523 766	6 276 234
N+2	6 276 234	627 623	1 189 143	2 523 766	4 380 091
N+3	4 380 091	438 009	2 085 757	2 523 766	2 294 335
N+4	2 294 335	229 432	2 294 335	2 523 766	0

- **Tableau des variations du BFE**

Eléments	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
BFE	600 000	800 000	1 000 000	700 000	560 000
Variat. BFE	600 000	200 000	200 000	-300 000	-140 000
Augm. BFE	600 000	200 000	200 000		
Récup. BFE				300 000	700 000

$$\text{BFE (N+5)} = 140\,000 + 560\,000 = 700\,000$$

- **Tableau de calcul des CAFG annuelle**

Eléments	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Chiffre d'affaires			7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Charg. Hors amortis.			-2 400 000	-2 400 000	-2 400 000	-2 400 000	-2 400 000
Dotation amortis.	480 000	-3 808 000	-2 284 800	-1 396 800	-1 080 000	-950 400	
Charges financières		-800 000	-627 623	-438 009	-229 432		
Résultat avant impo.	-480 000	-4 608 000	1 687 577	2 765 191	3 290 568	3 649 600	4 600 000
Impot 25%	120 000	1 152 000	-421 750	-691 250	-822 500	-912 250	-1 150 000

Résultat net	-360 000	-3 456 000	1 265 827	2 073 941	2 468 068	2 737 350	3 450 000
Dotation amortis.	480 000	3 808 000	2 284 800	1 396 800	1 080 000	950 000	
CAFG	120 000	352 000	3 550 627	3 470 741	3 548 068	3 687 750	3 450 000

• **Calcul des dividendes**

Eléments	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
R. net avant cession	-360 000	-3 456 000	1 265 827	2 073 941	2 468 068	2 737 350	3 450 000
Prix de cession net							750 000
R. net après cession	-360 000	-3 456 000	1 265 827	2 073 941	2 468 068	2 737 350	4 200 000
Dividende 8%	-	-	101 266	165 915	197 445	218 988	336 000

• **Elaboration du plan de financement**

Eléments	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
<u>Ressources</u>							
CAFG	120 000	352 000	3 550 000	3 470 741	3 548 068	3 687 750	3 450 000
Prix de cession net							750 000
Emprunt		8 000 000					
Récupération BFE						300 000	700 000
Capitaux propres	2 000 000						
Total emplois	2 120 000	8 352 000	3 550 000	3 470 741	3 548 068	3 987 750	4 900 000
<u>Emplois</u>							
Dividendes				101 266	165 915	197 445	218 988
Acquisition en N	1 200 000						
Acquisition en N+1		8 800 000					
Remb. Emprunt			1 723 766	1 896 143	2 085 757	2 294 334	
Financement BFE			600 000	200 000	200 000		
Total ressources	1 200 000	8 800 000	2 323 766	2 197 409	2 451 672	2 491 779	218 988
Solde (R-E)	920 000	-448 000	1 226 861	1 273 332	1 096 396	1 495 971	4 681 012
Trésorerie initiale	1 200 000	2 120 000	1 672 000	2 898 861	4 172 192	5 268 588	6 764 559
Trésorerie finale	2 120 000	1 672 000	2 898 861	4 172 192	5 268 588	6 764 559	11 445 571

Commentaire :

Sur la période allant de N à N+6, la trésorerie est positive donc, le plan est équilibré.

Dossier 2 : CHOIX DES INVESTISSEMENTS

1°) déterminons la VAN

- Plan amortissement du matériel

$$TL = 100/5 = 20 \text{ soit } 20\%$$

$$TD = 20\% \times 2 = 40\%$$

Période	Base	Amort. Dég	VCNF
1	750 000	300 000	450 000
2	450 000	180 000	270 000
3	270 000	108 000	162 000
4	162 000	81 000	81 000
5	81 000	81 000	0

- Tableau des variations du BFE

Éléments	0	1	2	3	4	5
CAHT		10 080 000	10 750 000	11 080 000	11 080 000	10 062 000
BFE		1 680 000	1 791 667	1 848 000	1 834 667	1 677 000
VBFE (financ.)	1 680 000	111 667	56 333			
VBFE (récup.)				13 333	157 667	1 677 000

$$BFE = \frac{CAHT \times 60}{360}$$

- Tableau de détermination des cash flow

Éléments	0	1	2	3	4	5
Chiffre d'affaires		10 080 000	10 750 000	11 088 000	11 008 000	10 062 000
Charges variables		- 7 560 000	-8 170 000	-8 536 000	-8 428 000	-7 800 000
Charges fixes HA		-1 200 000	-1 220 000	-1 240 000	-1 260 000	-1 200 000
Dotation amortis		-300 000	-180 000	-108 000	-81 000	-81 000
Résultat avant impôt		1 020 000	1 180 000	1 204 000	1 239 000	981 000
Impôt 25 %		-255 000	-295 000	-301 000	-309 750	-245 250
Résultat net		765 000	885 000	903 000	929 250	735 750
Dotation amortis		300 000	180 000	108 000	81 000	81 000
VBFE (financ.)	-1 680 000	-111 667	-56 333	0	0	0
VBFE (récup.)	0	0	0	13 333	157 667	1 677 000
Cout d'acquisition	-750 000					
CF non actualisés	-2 430 000	953 333	1 008 667	1 024 333	1 167 917	2 493 750
Taux 10 %	(1,1) ⁰	(1,1) ⁻¹	(1,1) ⁻²	(1,1) ⁻³	(1,1) ⁻⁴	(1,1) ⁻⁵
CF actualisés	-2 430 000	858 859	818 657	748 983	769 343	1 479 919
Cumul CF act.	-2 430 000	-1 571 141	--572 484	-3 501	765 842	2 245 761

VAN = 2 245 761

2°) Déterminons le DRCI

Le DRCI dans ce cas est le délai pour lequel le cumul des cash flow (année 0 à année 5) est égal à 0.

Le cumul des cash flow atteint 0 dans la quatrième année donc le délai est supérieur à 3 ans.

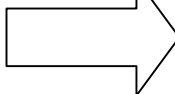
Déterminons la période après les 3 ans.

Soit x cette période, on a : $x = (3\,501 \times 360) / 769\,343 = 1,63$ soit 2 jours.

DRCI = 3 ans 2

3°) Déterminons le TIR

Après plusieurs essais, on constate que le TIR est situé entre 38 % et 39 %.

Pour 38%	VAN = 529		$\frac{\text{TIR} - 38}{39 - 38} = \frac{0 - 529}{-47\,221 - 529}$	TRI = 38,01
Pour TIR	VAN = 0			
Pour 39 %	VAN = -47 221			

4°) Interprétation

VAN : VAN (2 245 761) > 0 donc le projet est rentable.

DRCI : DRCI (3 ans 2 mois) < durée du projet (5 ans), donc le projet est rentable

TIR : TIR (38,01) > taux d'actualisation, donc le projet est rentable.

CORRECTION GESTION FINANCIERE BTS 2010

DOSSIER 1 : ETATS FINANCIERS

Calcul de l'impôt sur le résultat :

Résultat comptable = total produits – total charges avant impôts sur le résultat

Résultat comptable = 155 245 – (125 920 + 4 200)

Résultat comptable = 25 125

Résultat fiscal = résultat comptable + réintégrations – déductions

Résultat fiscal = 25 125 + 3 500 – 1 250

Résultat fiscal = 27 375

Impôt sur le résultat = 27 000 x 25%

Impôt sur le résultat = 6 750

Le montant des dettes fiscales augmente de 6 750 au passif du bilan

Compte de résultat 2009 (voire annexe)

Bilan de l'exercice comptable 2009 (voire annexe)

<i>Réf</i>	<i>Charges (1^e partie)</i>	<i>Exercice N</i>	<i>Exercice N-1</i>
	Activité d'exploitation		
RA	Achat de marchandises	48 060	-----
RB	Variation de stocks <i>(Marges brute sur marchandises voire TB)</i>	-100	-- -----
RC	Achat de matières premières et fournitures liées	30 000 - 400	
RD	Variation de stocks (- ou +) <i>(Marges brute sur marchandises voir TG)</i>	5 335	-----
RE	Autres achats	- 150	--
RH	Variation de stocks	3 250	
RI	Transport	16 750	
RJ	Services extérieurs	4 320	-----
RK	Impôts et taxes	250	--
R	Autres charges <i>(Valeur ajoutée voir TN)</i>	8 155	-----
RP	Charge de personnel (1)	8 600	--
RQ	(1) dont personnel		-----
RS	extérieur...../..... <i>(Excédent brut d'exploitation voir TQ)</i>		-- -----
	Dotations aux amortissements et aux provisions		--
R	TOTAL DES CHARGES	124 070	-----
W	D'EXPLOITATION		--
	<i>Résultat d'exploitation voir TX</i>		
	Activité financière		
SA	<i>Frais financiers</i>	1 600	
SC	<i>Perte de change</i>	250	-----
SD	<i>Dotations aux amort et aux provisions</i>	-	----- ---
SF	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	1 850	----- -
	<i>Résultat financier voir UG</i>		
SH	TOTAL DES CH.S DES ACTIVITES ORDINA	125 920	
	<i>Résultat des activités ordinaires voir (UI) Hors activités ordinaire (H.A.O)</i>		
SK	<i>Valeurs comptables des ces. d'immob.</i>	700	
SL	<i>Charges H.A.O</i>	3 500	-
SM	<i>Dotation H.A.O</i>	0	-
SO	TOTAL DES CHARGES H.A.O	4 200	-
	<i>Résultat H.A.O voir U</i>		
SQ	<i>Participation des travailleurs</i>	0	
SR	<i>Impôts sur le résultat</i>	6 750	-
SS	TOTAL PARTICIPATION ET IMPOTS	6 750	-
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	136 870	-
	<i>Résultat net voir UZ</i>		

Réf	Produits	Exercice N	Exercice N-1
	Activité d'exploitation		
TA	Ventes de marchandises	68 845	-----
TB	Marge brute sur marchandises 20 885		-----
			-
	Ventes de produits fabriqués	71 000	
	Travaux, services vendus	2 800	
TC		-	-----
TD	Production stockée (ou déstockage)	3 500	-----
TE	Production immobilisée		-----
TF	Marge brute sur matières +46 300	4 150	-----
TG	Produits accessoires		---
TH	Chiffre d'affaires (1) (TA + TC + TD + TH)/.....	-	
TI	(1) dont à l'exploitation	-	-----
TJ/.....		-
TK	Subvention d'exploitation		
		250	
TL	Autres produits		
TN	Valeur ajoutée +37 740		-----
TQ	Excédent brut d'exploitation +29 525		-----
TS	Reprise de provisions		-
TT	Transfert de charges		-----

			-
TW	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	150 545	-----

			-
TX	Résultat d'exploitation + 29 835		
	Bénéfice (+), Perte (-)		
Réf	PRODUITS (2è partie)	Exercice N	Exercice N-1
	Activité financière		
UA	Revenus financiers	200	
UC	Gains de charge	500	
UD	Reprises de provisions	--	

UE	Transfert de charges		
UF	Total des produits financiers	700	
UG	Résultat financier (+ ou -) - 1 150		
UK	Total des produits des activités ordinair	152 245	--
UI	Résultat des activités ordin (+ ou-) +		
UJ	28 685		
UK	(1) dont impôt		
UL	correspondant...../.....	1 750	
U	Hors Activités Ordinaires (H.A.O)	1 250	
M	Produits des cessions d'immobilisations	-	
UN	Produit H.A.O		-
UN	Reprises H.A.O		
UN	Transfert de charges		
UO	Total des produits (H.A.O)	3 000	----- ----- --
UP	Résultat H.A.O (+ ou -)		
UP	- 500		
UI	Total Général des produits	155 245	
UZ	Résult.net Bénéfice (-) Perte (-) 18		
UZ	375		

Réf.	Actif	Exercice N		Ex N-1	
		Brut	Am/P r	Net	Net
	Actif immobilisé (1)				
AA	Charges immobilisées				
AB	Frais d'établissement et charges à répartir	3 000		3 000	
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et de développement				
AF	Brevets, licences, logiciels				
AG	Fond commercial				
AH	Autres immobilisations incorporelles				
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains				
AK	Bâtiments	34 825	10 150	24 675	
AL	Installation et agencements				
AM	Matériel	13 650	4 500	9 150	
AN	Matériel de transport	16 650	6 950	9 550	
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations				
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation				
AS	Autres immobilisations financières (1) Dont HAO : Brut/Net	3 500		3 500	
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	71 475	21 600	49 875	
	Actif circulant				
BA	Actif circulant H.A.O.				
BB	Stocks				
BC	Marchandises	400	250	150	
BD	Matières premières et autres Approvisionnements	3 000		3 000	
BE	En-cours				
BF	Produits fabriqués	500		500	
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées				
BI	Clients	9 475	1 650	7 825	
BJ	Autres créances	2 050		2 050	
BK	Total Actif Circulant	28 425	1 900	13 525	
	Trésorerie Actif				
BQ	Titres de placement				
BR	Valeurs à encaisser				
BS	Banques, chèques postaux, caisse	10 150		10 150	
BT	TOTAL TRESORERI – ACTIF	6 135			
BU	Ecart de conversion-actif (IV) (perte probable de change)	650		650	
BZ	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	97 700	23 500	74 200	

Réf	Passif (avant répartition)	Exercice N	Exercice N-1
	Capitaux propres et ressources assimilées		
CA	Capital	28 300	
CE	Actionnaires capital non appelé	-	-
CC	Primes et réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion	-	-
CC	Ecarts de réévaluation	-	-
CF	Réserves indisponibles	6 965	-
CE	Réserves libres	-	-
CH	Report à nouveau		
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte)	+18 375	
CE	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement	-	-
CM	Provisions réglementaires et fonds assimilés)	-	-
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES	53 640	
	Dettes financières en ressources assimilées (1)		
DA	Emprunts		
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés	3 500	
DC	Dettes financières diverses		
DD	Provisions financières pour risques et charges	150	
DE	(1) dont H.A.O :.....	700	
DV	TOTAL DETTES FINANCIERES (1)	4 350	
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES	57 990	
Réf	Passif (avant répartition)	Exercice N	
	Passif circulant		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées	1 500	
DI	H.A.O	-	
DJ	Clients, avances reçues	1 700	
DK	Fournisseurs d'exploitation	10 260	
DL	Dettes fiscales	2 575	
DM	Dettes sociales	175	
DN	Autres dettes	-	
	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	16 210	
	Trésorerie – Passif		
DQ	Banques, crédits d'escompte	-	-
DR	Banque, crédits de trésorerie	-	-
DS	Banques, découverts		
DT	Totaux Trésorerie – Passif (IV)	-	-
DU	Ecart de conversion – Passif (V) (gain probable de change)	-	
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	74 200	

DOSSIER 2 : CHOIX DES INVESTISSEMENT

1- Détermination du tableau des FNT et la VAN

Montant de l'investissement HT = 1 062 000/1.18 = 900 000

Base amortissable = 900 000

Taux linéaire = 20%

Taux dégressif = 40%

Plan d'amortissement

Année	Base amortissable	Annuité fiscale	Somme annuité	Valeur comptable nette fiscale
1	900 000	360 000	360 000	540 000
2	540 000	216 000	576 000	324 000
3	324 000	129 600	705 600	194 400
4	194 400	97 200	802 800	97 200
5	97 200	97 200	900 000	0

Tableau de variation du BFE

	0	1	2	3	4	5
CAHT		2 400 000	3 000 000	3 640 000	3 445 000	3 240 000
BFE		500 000	625 000	758 333	717 708	675 000
Variation BFE	500 000	125 000	133 333	- 40 625	- 42 708	
Récupération						675 000

$BFE = CAHT \times 75/360$

$Variation BFE = BFE_n - BFE_{n-1}$

Tableau de calcul des cash flows (FNT)

	0	1	2	3	4	5
CA (qté x pu)		2 400 000	3 000 000	3 640 000	3 445 000	3 240 000
CV (cvu x qté)		1 600 000	2 160 000	2 660 000	2 535 000	2 160 000
CF hors amort.		100 000	120 000	240 000	240 000	230 000
Amortissement		360 000	216 000	129 600	97 200	97 200
Res Avant Impôt		340 000	504 000	610 400	572 800	752 800
Impôt BICt (25%)		85 000	126 000	152 600	143 200	188 200
Résultat net		255 000	378 000	457 800	429 600	564 600
Amortissement		360 000	216 000	129 600	97 200	97 200
CF VR nette		615 000	594 000	5 874 000	5 874 800	661 800
Diminution BFE				- 40 625	- 42 708	
Récupération BFE						675 000
Flux entrant (E)		615 000	594 000	628 025	569 508	1 536 000
Coût acquisition	900 000					
Variation BFE	500 000	125 000	133 333			
Flux sortant (S)	1 400 000	125 000	133 333			
FNT (E-S)	- 1 400 000	490 000	460 667	628 025	569 508	1 532 800
Actualisation	1.1^0	1.1^{-1}	1.1^{-2}	1.1^{-3}	1.1^{-4}	1.1^{-5}
FNT actualisés	- 1 400 000	445 455	380 717	471 844	388 982	954 232
Cumul FNT actual	- 1 400 000	- 954 545	- 573 828	- 101 984	286 998	1 241 230

VAN = somme FNT actualisés – I₀

VAN = 1 241 230

2- Indice de profitabilité (IP)

$$IP = 1 + VAN / I_0$$

$$IP = 1 + 1\,241\,230 / 1\,400\,000$$

$$IP = 1.886 \text{ soit } 1.89$$

3- Délai de récupération du capital investi

	1	2	3	4	5
FNT actualisé	445 455	380 717	471 844	388 982	954 232
Cumul	445 455	826 172	1 298 016	1 686 998	2 641 230

3..... 1 298 016

DRCI..... 1 400 000

4..... 1 632 998

$$DRCI - 3 = (1\,400\,000 - 1\,298\,016) / (1\,686\,998 - 1\,298\,016)$$

$$DRCI = 3 + (101\,984) / (388\,982)$$

DRCI = 3,26218 soit 3ans 3 mois 5 jours

4- Taux interne de rentabilité

VAN = 0

$$VAN = 1\,400\,000 + 490\,000(1+i) + 460\,667(1+i) + 628\,025(1+i) + 569\,508(1+i) + 1\,536\,800(1+i)$$

$$\text{Pour } t = 34\% ; VAN = 15\,582.47$$

$$\text{Pour } t = 35\% ; VAN = -14\,826.79$$

$$\frac{i-34}{35-34} = \frac{15\,582.47}{(14\,826.79+15\,582.47)}$$

$$i - 34 = 0.512$$

$$i = 34\% + 0.512 \quad \text{d'où } i = 34.51$$

5- Conclusion

VAN > 0

IP > 1

TIR > 10%

L'investissement est rentable

*ETUDE
DE CAS*

ETUDE DE CAS 2000
BTS FINANCE - COMPTABILITE

DOSSIER N° 1 : COMPTABILITE GENERALE

EXERCICE 1 : MONNAIES ETRANGERES

L'entreprise SACO a obtenu un prêt d'une banque britannique de 100 000 £ le 1/08/98. le prêt est remboursable annuellement par annuité constante de fin de période sur 5 ans. Le taux d'intérêt est de 9 %.

La livre sterling affiche :

- le 1/08/98 : cours 900 F CFA
- le 31/12/98 : cours 908 FCFA
- le 1/08/99 : cours 905 F CFA
- le 31/12/99 : cours 910 F CFA
- le 1/08/00 : cours 880 F CFA

Travail à faire

Passer les écritures qui s'imposent au 01/08/98, au 31/12/98, au 1/08/99, au 31/12/99, au 1/08/00.

EXERCICE 2 : CESSION DES IMMOBILISATIONS

Le 01/09/N, la SA « E » fait l'acquisition d'une machine industrielle à 10 000 000 HT TVA 18 %, à l'aide d'une subvention de 6 000 000 promise le 5/07/N et obtenue par virement bancaire le 25/08/N.

Cette machine est cédée le 30/03/N+2 à 8 000 000 HT ; TVA 18 %. Lors de la cession, le comptable a passé les écritures suivantes :

D :521	Banque	8 000 000
C :2411	Matériel industriel	8 000 000

Cette machine est amortie en accélérée sur 8 ans.

TRAVAIL A FAIRE

- 1- Passer les écritures de l'année N et de l'année N+2
- 2- Déterminer le montant minimum à réinvestir.

NB :

- Le prorata de la déduction de la TVA est de 80 %
- L'entreprise a décidé de réinvestir la plus-value suivant l'article 28 du CGI.

EXERCICE 3 : ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Le 01/09/N, la SONAN a reçu de son fournisseur américain une machine-outil aux conditions suivantes :

- Prix d'achat hors taxe 10 000 \$
- Droit de douane : 800 000
- Frais de transit : 500 000 HT
- Frais d'installation : 1 000 000 HT

* TVA 18 %

* Prorata de déduction : 75 %

* Cette acquisition a fait l'objet d'un emprunt 3 000 000 au taux de 10 % l'an, le cycle d'achat est de 3 mois.

* Tous les montants ont été réglés par chèque bancaire sauf celui du fournisseur américain dont le règlement est prévu pour le 1/02/N+1

* Le cours du dollar est égal à 580 F CFA le 01/09/N

* Le cours du dollar est égal à 587 F CFA le 31/12/N

* Le cours du dollar est égal à 590 F CFA le 01/02/N+1

* Le matériel est amortissable en dégressif sur 8 ans

NB : Actuellement le dollar est en dessous de 500F CFA

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le coût d'acquisition du bien.
- 2) Passer les écritures au 01/09/N, au 31/12/N et au 1/2/N+1.

EXERCICE 4 : CREDIT-BAIL

La société AGRI-INDUST désire acquérir en crédit-bail une machine industrielle B12 d'une valeur de 20 000 000 F HT avec une durée normale d'utilisation de 5 ans.

Elle l'a fait acheter par la BICI BAIL dès le 1/9/N, les redevances annuelles du crédit-bail s'élèvent à 4 900 000 pendant 4 ans à compter du 1/9/N.

A la fin de la 5^{ème} année la valeur de rachat est de 2 500 000 f HT.

Le taux mentionné au contrat est de 15 %.

NB : La valeur brute des immobilisations au bilan le 1/9/N est de 250 000 000.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le taux réel ou le taux équivalent de l'emprunt.
- 2) Présenter le tableau d'amortissement de l'emprunt.
- 3) Comptabiliser les opérations au 1/9/N, au 31/12/N et au 1/1/N+1.

DOSSIER N° 2 : CONTROLE DE GESTION (SEUIL DE RENTABILITE)

La SGC a lancé en Janvier N une nouvelle fabrication : les crochets à tuiles commercialisés par sachet de 100 : l'unité de production et de vente est le sachet.

EXERCICE 1 : ANALYSE DE L'EXPLOITATION

A la fin de l'exercice N, le comptable analyse les coûts du produit nouveau à partir des résultats obtenus :

Coût de production unitaire : 71,25 dont :

- **Charges proportionnelles aux quantités produites**

Matières premières : 5 kg feuillard à 4,5 F le kg = 22,5 F

Frais de fabrication : 9 mn à 120 F l'heure = 18 F

- **Charges fixes** : 30,75 F

Coût de distribution unitaire : 21,75 F dont charges proportionnelles aux quantités vendues : 9 F ; charges fixes : 12,75 F.

Lors de l'exercice N, la SGC a produit et vendu 25 000 sachets. Le prix unitaire de vente était de 95 F.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Exprimer la marge sur coût variable en fonction du nombre de sachets vendus.
- 2) Calculer les charges fixes pour l'exercice N.
- 3) Exprimer le résultat Y en fonction des quantités vendues. En déduire le résultat de l'exercice N.

Quelle quantité aurait-il fallu vendre pour obtenir un résultat de 135 000 F (arrondir à l'unité supérieure) ?

EXERCICE 2 : PREVISIONS

Il existait un goulot d'étranglement au niveau de l'ensachage, réalisé manuellement, d'où les projets des dirigeants pour l'exercice N+1 :

- Automatiser l'ensachage, ce qui entraînerait une réduction du temps de fabrication de 3 mn par sachet et un accroissement des charges fixes de fabrication de 90 000 F par an ;
- Accroître les quantités de 40 % ;
- Baisser le prix de vente à 90 F le sachet ;
- Lancer une campagne publicitaire dont le coût serait chiffré à 155 220 F.

On estime qu'ainsi la totalité de la production pourrait être écoulee. Les augmentations de prix prévues pour l'année N+1 par rapport à l'année N sont les suivantes :

- matières premières : 10 %
- heure de fabrication : 5%
- frais de distribution proportionnels aux quantités vendues : 5 %

Les charges fixes ne sont pas atteintes par les augmentations de prix.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculer la marge du coût variable par sachet prévue pour l'exercice N+1
- 2) Evaluer les nouvelles charges fixes.

- 3) Exprimer le résultat y en fonction des quantités vendues x, en déduire le résultat pour N+1.
- 4) Combien de sachets l'entreprise devrait-elle vendre pour atteindre le seuil de rentabilité ?
- 5) Au cours du 2^{ème} semestre N, les ventes ont régulièrement progressé en quantité de 4,5 % par mois, pour atteindre 2 685 unités en Décembre N. en admettant que ce rythme de progression géométrique soit maintenu au cours de l'année N+1, au bout de combien de mois le seuil de rentabilité sera-t-il atteint ? Quelle est la date exacte ?

DOSSIER 3 : COMPTABILITE DES SOCIETES (Emprunts obligataires)

La société anonyme BOMOI a émis par l'intermédiaire de ses propres services le 1/05/97. 6 000 obligations de 19 000 F remboursables au pair par annuité constante.

Le taux nominal de l'emprunt est de 12 %.

Au bilan du 31/12/1999, le compte **1611** Emprunt obligataire présente un solde de 100 225 000 F. A cette date, la somme des primes de remboursement amorties s'élève à 2 022 000F.

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des titres amortis. Les frais d'émission de l'emprunt sont estimés à 3 % du montant de l'emprunt émis et sont amortissables sur 3 ans.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer les caractéristiques suivantes :
 - a) Le prix d'émission
 - b) la durée de l'emprunt
 - c) La prime de remboursement de l'émission
 - d) Le montant de l'emprunt
- 2) Présenter les quatre premières lignes du tableau d'amortissement (les titres sont arrondis à l'entier le plus proche).
- 3) Passer les écritures d'émission de l'emprunt.
- 4) Passer les écritures du service de l'emprunt au 1/05/1999.
- 5) Passer les écritures d'inventaire au 31/12/N.
- 6) Rappeler les conditions d'émission d'un emprunt obligataire.

ETUDE DE CAS 2001
BTS FINANCE - COMPTABILITE

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

DOSSIER 1 : PROVISION

1) Dans la comptabilité de la SA ABENIX, vous disposez de l'état des créances douteuses du 31/12/N.

Clients	Créances HT	Pourcentage de perte au 31/12/99	Règlement au cours de l'exercice	Observations au 31/12/2000
KOPA	2 100 000	35 %	800 000	Porter la provision à 60 % du solde
ETS COTOA	3 000 000	75 %	1 300 000	Ramener la provision à 90 %
GOLI	1 920 000	55 %	1 120 000	Pour solde de tout compte
ETS BOUABI	2 849 000	80 %	-	Totalement irrécouvrable
SA ATTA	4 570 000	40 %	1 600 000	Porter la provision à 75 %
BAHI	3 380 000	-	600 000	Recouvrement probable 70 %

2) Le client BIAN débiteur de 1 950 000 est porté disparu. Cette créance doit être considérée comme irrécouvrable. Par contre le client YASSOUA dont le compte a été soldé dans un livret nous a remis un chèque de 3 900 000 sur sa dette de 5 200 000, aucune écriture n'a été passée.

TRAVAIL A FAIRE

Procéder aux régularisations nécessaires au 31/12/2000. TVA : 18 %.

DOSSIER 2

La SA BERENIX a reçu de la part de l'Etat le 15/01/19N une aide de 18 000 000 F pour l'acquisition d'un véhicule de tourisme d'une valeur de 19 000 000 F TTC et d'un matériel et outillage de 14 160 000 F TTC.

Les biens ont été acquis dans les conditions suivantes :

- Le véhicule a été acquis le 1/10/19N, il est amortissable en linéaire sur 5 ans. Il a été mis en service le jour de son acquisition. Le règlement a été effectué moitié au comptant et le reste à crédit.
- Le matériel et outillage a été acquis le 1/11/19N amortissable en dégressif sur 10 ans et immédiatement mis en service. Le 31/12/N+3, le matériel et outillage est cédé à 10 000 000 F HT. L'entreprise décide de placer la plus-value réalisée sous l'article 28 du CGI (réinvestissement).

NB : TVA 18 %

En 19N-1, les ventes taxables de BERENIX s'élèvent à 80 % et les ventes exonérées à 20 %.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Passer les écritures de l'octroi de l'aide et de l'acquisition des biens.
- 2) Passer les écritures au 31/12/19N et au 31/12/19N+1.
- 3) Passer les écritures liées à l'opération du 31/12/N+3.
- 4) Calculer le montant théorique à réinvestir.

DOSSIER 3 : REGULARISATION DES COMPTES DE GESTION

L'entreprise ANIK a été créée le 1/7/N+4. Au 31/12/N+6 avant inventaire, l'extrait de la balance des comptes présente les soldes suivants :

Eléments	Débit	Crédit
Matériel et outillage	60 000 000	
Amortissement du matériel et outillage		31 200 000
Matériel et mobilier	7 400 000	
Amortissement du matériel et mobilier		1 110 000
Marchandises	30 000 000	
Clients ordinaires	41 000 000	
Clients, créances douteuses	8 000 000	
Dépréciation des comptes clients		900 000
Titres de placement	2 900 000	
Dépréciation des titres de placement		400 000

1) Amortissement à pratiquer :

* Matériel et outillage : dégressif sur 5 ans

* Matériel et mobilier : constant sur 4 ans

Les deux postes sont dans l'entreprise depuis sa création.

2) Une créance douteuse de 1 200 000 a été soldée par le versement de 1 000 000 F en espèces. Seule l'écriture de règlement a été passée. La provision constituée était de 10 %.

3) Les créances douteuses nouvelles sont évaluées à 1 000 000 sur lesquelles on compte récupérer 10 %.

4) Il faut prévoir une importante réparation à répartir sur 3 exercices pour une valeur de 30 000 000.

5) L'extrait de compte de la banque accuse 190 000 de commission et 120 000 d'intérêts en notre faveur.

6) Il reste à prendre en compte :

- Une facture de réparation de la machine : 110 000
- Une ristourne habituelle accordée au client ANI : 260 000

7) 90 000 F de timbres poste et 180 000 F de fournitures non stockables seront utilisés en N+7.

8) Le cours moyen des titres de placement fait ressortir une valeur de 2 600 000.

9) Le stock de marchandises au 31/12/N+6 a une valeur de 40 000 000 : il est nécessaire de constituer une provision de 10 %.

TRAVAIL A FAIRE

Régulariser les postes au journal.

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES

La SA TOUMAGNON avait émis le 1^{er} Juillet N, un emprunt obligataire de 100 000 000 F au taux de 16 % émis à 9 800 F. Ces obligations sont remboursables à 10 300 F par amortissement constant sur 10 ans. Les primes de remboursement sont amorties par annuités constantes, les frais d'émission sont répartis sur 5 ans.

Au 31/12/N+3, les comptes relatifs à l'emprunt présentent les soldes suivants :

	Eléments	Solde débiteur	Solde créditeur
1611	Emprunts obligataires		72 100 000
1661	Intérêts courus non échus		5 600 000
1061	Primes de remboursement	3 250 000	
2026	Frais d'émission	180 000	

Le 1/06/N+4, la société décide, compte tenu de la baisse du taux d'intérêt, de réaliser la conversion de l'emprunt 16 % et l'émission au taux de 12 % de 4 000 obligations de 20 000 F émises à 19 800 F et remboursables au pair sur 12 ans par annuités constantes.

Les obligations anciennes ont un droit préférentiel de souscription, à raison de deux (2) obligations anciennes contre une (1) obligation et une soulte permettant d'égaliser les droits.

Au 25 Juin, fin du délai d'option, les obligataires ont ainsi accepté la conversion de 5 600 obligations de 16 %. D'autre part, à cette date, 400 obligations ont été échangées en actions sur la base d'une action 10 000 F contre une (1) obligation.

Le 10 Juillet, sont réglés par chèque :

- Les intérêts dus sur les obligations 16 %, les remboursements aux obligataires n'ayant pas accepté la conversion, les soultes à verser aux autres obligataires.
- Les frais relatifs à toutes les opérations s'élèvent à 620 000 F pour le nouvel emprunt et 224 720 F dont 24 720 F de droit d'enregistrement pour l'augmentation du capital.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Reconstituer les écritures d'émission de cet emprunt.
- 2) Reconstituer les écritures du premier service de l'emprunt.
- 3) Passer les écritures à la conversion de l'emprunt.

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION (Coût préétabli)

L'entreprise SAGNAN fabrique un produit unique, elle décide de procéder au contrôle des coûts de production en se fondant sur la méthode des coûts préétablis. L'évaluation standard faite par le bureau des études donne les informations suivantes concernant le coût de production de 10 000 unités :

Eléments	Quantités	Prix unitaire (F)	Montant
Consommation de matières premières	15 000 kg	60	
Main d'œuvre directe	6 000 heures	123	
Charges indirectes fixes			900 000
Charges indirectes variables			300 000

Il a été constaté une sous activité de 10 % pour la période considérée.

Au cours du mois de Mai N, les coûts ont été les suivants :

- Consommation des matières premières
 - Stock : 1 500 kg à 59,88 F
 - Entrées : 4 500 kg à 63 F
 - Entrées : 3 000 kg à 66 F
 - Entrées : 2 000 kg à 68,25 F
 - Stock final : 2 025 kg évalués au coût moyen unitaire pondéré.

- Main d'œuvre directe : le taux horaire est de 135 F
- Charges indirectes : le coût d'unité d'œuvre est de 343,32 F

La production a porté sur 9 600 unités dont 400 unités en cours de fabrication. Le degré d'achèvement des produits en cours est de :

- ❖ 40 % pour les matières premières
- ❖ 30 % pour la main d'œuvre directe
- ❖ 30 % pour les charges indirectes
- ❖ Les encours sont évalués aux coûts préétablis.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Présenter la fiche de coût standard unitaire.
- 2) Présenter le tableau de comparaison des coûts pour la production totale.
- 3) Analyser les écarts obtenus.

ETUDE DE CAS 2002
BTS FINANCE - COMPTABILITE

DOSSIER 1 : COMPTABILITE GENERALE

EXERCICE 1 : VALORISATION DES STOCKS (INVENTAIRE INTERMITTENT)

Les mouvements de la matière première silice de la SARL «DELTO» se présente comme suit pendant l'année N :

01/01/N	Stock initial	1 200	Unités	à	1 500 F	l'unité
15/01/N	Entrée en stock de	3 000	Unités	à	1 650 F	l'unité
20/01/N	Sortie	2 500	Unités			
17/02/N	Livraison de	2 500	Unités	à	1 600 F	l'unité
01/03/N	Livraison de	800	Unités	à	1 640 F	l'unité
10/04/N	Sortie de	2 900	Unités			
01/05/N	Sortie de	940	Unités			
01/07/N	Sortie de	500	Unités			
25/10/N	Entrée de	1 000	Unités	à	1 550 F	l'unité
25/11/N	Entrée de	600	Unités	à	1 500 F	l'unité
25/12/N	Sortie de	1 200	Unités			
28/12/N	Entrée de	1 200	Unités	à	1 600 F	l'unité

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Valoriser le stock final sachant que l'entreprise adopte la méthode du coût moyen calculé sur la durée moyenne de stockage.
- 2) Passer les écritures d'inventaire.

EXERCICE 2 : AMORTISSEMENT

Le 31/12/N avant l'inventaire le compte 151 Amortissements dérogatoires d'un matériel présente un solde créditeur de 2 650 000 F.

Cette machine a été acquise le 01/07/N-3 et est amortissable en dégressif sur 5 ans.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Retrouver la valeur d'origine de la machine.
- 2) Passer l'écriture au 31/12/N.

EXERCICE 3 : REGULARISATIONS DES COMPTES DE GESTION

Stagiaire au cabinet comptable DOMO, votre responsable vous charge des régularisations de fin d'exercice 2001 de l'entreprise SBD :

- Un emprunt de 25 000 000 a été contracté le 01/03/97 au taux de 12 % remboursable par amortissements constants sur 10 ans.
- La prime d'assurance annuelle de la camionnette de livraison a été payée par chèque bancaire le 01/10/2001 pour un montant 600 000 F.
- Il reste en stock 25 000 F de fournitures de bureau, 30 000 F de timbres-poste et 10 000 F de timbres fiscaux.
- Le 26 Décembre 2001, il a été livré des marchandises au client S.K. pour un montant TVA comprise de 2 950 000 F, la facture sera établie le 05 Janvier 2002.
- Le fournisseur CECA doit nous accorder une ristourne annuelle de 2 % du montant annuel de nos achats qui s'élèvent à 11 800 000 F (TVA comprise).
- La facture d'avoir relative à une ristourne de 4 % à accorder au client TAB sera établie le 10 Janvier 2002, montant du chiffre d'affaires HT 5 200 000 F.
- Le fournisseur MAC nous a adressé une facture le 20/12/2001 ; il nous promet la livraison pour la première semaine de Janvier 2002, montant HT 3 000 000. Remise 2 %, TVA au taux unique.
- Nous louons un local à une autre entreprise qui a réglé le 1^{er} Novembre son loyer trimestriel montant 600 000 F.

EXERCICE 4 : OPERATIONS COURANTES

L'entreprise BAKO a enregistré les opérations suivantes au cours du mois de Juin N :

- 2 juin : facture de doit n° AV 67 de l'entreprise EKA comprenant deux remises de 5 % et de 3 %, 250 emballages consignés à 472 F TTC l'un et des frais de transport facturés pour 200 000 F HT.
TVA taux unique de 18 %. Le montant à payer est de 4 105 426,5 F.
- 10 Juin : facture d'avoir n° AV 67 de l'entreprise SEMI relative à un rabais de 125 000 F HT.
- 17 Juin : facture d'avoir n° AV 70 de l'entreprise EKA relative à la restitution des 250 emballages dont 50 endommagés repris à un prix TTC de 354 F.

NB : Les emballages sont consignés à un prix TTC.

TRAVAIL A FAIRE

Présenter les factures et passer les écritures nécessaires.

EXERCICE 5 : SUBVENTION, ACQUISITION ET CESSION

Le 01/08/N à l'aide d'une subvention de 10 000 000. Les ETS KAMI font l'acquisition d'une machine industrielle HT 12 000 000, remise 10 %, port payé 100 000. TVA 18 % ; et d'un matériel de transport HT 6 000 000, remise 10 %, escompte 2 %, TVA 18 %.

La subvention promise le 01/06/N a été reçue le 03/07/N par virement bancaire.

La machine industrielle a été cédée le 30/04/N+2 à 9 800 000 HT ; TVA 18 %.

NB :

- La machine industrielle est amortie en dégressif sur 8 ans.
- Le matériel de transport (Mazda 323) est amorti en linéaire sur 4 ans.
- Aucune écriture n'a été passée par le comptable lors de la cession.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculer les coûts d'acquisition des deux biens
- 2) Passer les écritures de l'année N et de l'année N+2

DOSSIER 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES

Les extraits des bilans des deux derniers exercices de l'entreprise BAHIGODO se présentent ainsi après répartition des bénéfices :

Intitulés des comptes	1997	1998	1999
Capital	200 000 000	200 000 000	280 000 000
Actionnaires, capital non appelé	-15 000 000
Prime d'émission	18 600 000
Réserve légale	37 500 000	?	?
Réserve statutaire	12 000 000	12 000 000	15 000 000
Réserve facultative	7 000 000	7 000 000	10 500 000
Report à nouveau.....	610 000	...	886 000
Résultat de l'exercice.....	?	- 15 110 000	?
Associés, versements anticipés			(*) 2 900 000

(*) Ce montant représente les versements anticipés lors du 1^{er} versement.

La valeur nominale de l'action BAHIGODO est de 10 000 F.

Le 01/08/99 une double augmentation du capital a eu lieu :

- apport en nature à la valeur nominale de l'action
- apport en numéraire avec un prix d'émission supérieur à la valeur nominale de l'action à libérer de moitié.

Le montant de l'augmentation par apport en nature représente le 1/3 de l'augmentation numéraire.

Lors de cet appel , un groupe d'actionnaires se sont intégralement libérés.

Le 01/12/99, lors de l'appel du troisième quart, un fonds de 17 287 500 a été recueilli. A cette occasion, l'actionnaire GABLA n'a pas pu s'exécuter et ses actions ont été vendues pour 2 224 250 comme libérées entièrement.

Des frais de 14 800 et des intérêts de 11 400 lui ont été imputés – quant à l'actionnaire GOHOU, porteur de 1 700 actions, il s'est intégralement libéré. Seuls les anciens ont souscrit à cette double augmentation.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le nombre d'actions correspondant à l'anticipation lors du premier appel.
- 2) Déterminer le prix d'émission des actions de numéraire.
- 3) Déterminer le nombre d'actions attribuées à GABLA lors de cette augmentation et analyser sa situation en terme de gain ou de perte.
- 4) Présenter le compte 4616 associé, versements anticipés à la date du 31/12/99.
- 5) Présenter le tableau de répartition des bénéfices sachant qu'un superdividende de 490 F a été attribué à chaque action.
- 6) Passer dans le journal, les écritures relatives à cette répartition.

NB : L'intérêt statutaire de 6 % se calculera sur le capital non amorti et les versements anticipés.

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION

EXERCICE 1 : SEUIL DE RENTABILITE

Pour l'exercice N, l'entreprise GODE a déterminé un seuil de rentabilité de 5 000 000. Les informations relatives à cet exercice sont les suivantes :

- La somme du chiffre d'affaires et de la marge sur coût variable est de 21 630 000.
- Le stock final de marchandises est de $\frac{1}{4}$ du stock initial.
- Le montant des achats de marchandises représente $\frac{1}{3}$ du chiffre d'affaires.
- Le montant des achats d'emballages totalement consommés est à incorporer au coût de distribution : 500 000.
- Les frais de distribution sont de 2 000 000.
- Les charges fixes sont de 1 500 000.

TRAVAIL A FAIRE

1) Présenter le tableau d'exploitation différentiel en faisant ressortir :

- le montant du chiffre d'affaire
- le stock initial et le stock final
- la marge / coût variable
- le résultat

2) Déterminer à quelle date sera atteint le seuil de rentabilité. Quelle conclusion pouvez-vous en tirer ?

3) Si le chiffre d'affaires augmentait de 4 %, quel serait le chiffre d'affaires à réaliser, pour un résultat de 5 000 000 F ?

EXERCICE 2 : COUT PREETABLI

La fiche technique de coût unitaire standard d'un produit fabriqué par l'entreprise MAGUI est la suivante :

Eléments	Quantité	C.U	Montant
Matières	1,5 kg	280	420
MOD	0,8 h	580	464
Frais ind.	0,7 h	1 018	712,6
			1 596,6

Cette fiche a été établie sur la base d'une production normale de 10 000 unités. Les frais indirects comportent 2 121 000 de charges fixes. La production réelle a porté sur la livraison de 12 600 unités ayant nécessité :

- la consommation de 18 270 kg de matières à 290 F le kg
- 11 044 heures de MOD à 565 F l'heure
- 9 172 heures de charges indirectes à 868 F l'heure

Cependant, il reste 600 unités en cours de fabrication ayant consommé :

- 100 % de matières
- 70 % de main d'œuvre directe
- 60 % de frais indirects

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Présenter le tableau de comparaison entre les réalisations et les prévisions.
- 2) Déterminer les différents écarts sur matières, sur main d'œuvre directe et sur charges indirectes.

NB : Ce sujet a été revu dans le dernier paragraphe

ETUDE DE CAS
BTS 2003 SESSION 1
FINANCE – COMPTABILITE

DOSSIER 1 : COMPTABILITE GENERALE

PREMIERE PARTIE : EVALUATIONS ET AMMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Le 01/05/N, la SA AKANI a fait l'acquisition d'un micro-ordinateur, la durée de vie probable de ce matériel est de 8 ans.

Le net à payer de la facture reçue de fournisseur était 5 353 800. Cette facture comprend une remise de 10 %, un escompte de 2 % et des frais de transport récupérés de 150 000 F. La TVA est au taux unique de 18 %.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Etablir la facture puis la comptabiliser.
- 2) Passer les écritures au 31/12/N sachant que le matériel est amorti en dégressif.

DEUXIEME PARTIE : VALORISATION DES STOCKS (INVENTAIRE PERMANENT)

Pour l'exercice 2002, les Ets ALIEKO envisagent de comptabiliser les variations de stocks selon l'inventaire permanent. Les sorties sont évaluées par la méthode FIFO (First in, First out). Le stock initial de marchandises MX 17 est de 3 000 unités pour 9 000 000 F.

Les opérations suivantes ont été effectuées :

- Le **19/12/2002** : adresse au client ALLOU (facture n° 171)
 - 1 600 unités à 3 500 F HT le kg
 - rabais 10 %
 - remise 10 %
 - escompte 2 %
 - port récupéré 50 000 F
 - emballages consignés 120 000 F TTC
 - avance sur commande 400 000 F

- Le **30/06/2002** : reçu facture du fournisseur N'DOLY (facture n° 32)
 - 1 700 unités à 3 100 F HT
 - remise 10 %
 - escompte 3 %
 - port récupéré 75 000 F
 - emballages consignés 120 000 F TTC
 - avance sur commande 500 000 F

- Le 07/08/2002 : adressé au client AMADA (facture n° 172)

2 100 unités à	3 400 F HT
- remise	10 %
- escompte	2 %
- port récupéré	60 000 F
- emballages consignés	120 000 F TTC
- avance sur commande	450 000 F

TRAVAIL A FAIRE

Passer les écritures de la période.

NB : Le 31/12/2002 après inventaire physique le stock est de 980 unités.

TVA au taux normal.

TROISIEME PARTIE : ACQUISITION AVEC MONNAIES ETRANGERES

A) La SA TAME a importé de son fournisseur américain une machine industrielle aux conditions suivantes :

- Prix d'achat hors taxe 100 000 dollars
- Droit de douane 20 % du prix d'achat
- Frais de transit hors taxe 5 000 000

Cette acquisition a fait l'objet d'un emprunt de 20 000 000 au taux de 12 %, le cycle d'achat est de 8 mois.

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| TVA au taux unique de | 18% |
| Prorata de déduction à | 80 % |
| 1 dollar (USA) | 636,73 F CFA le 01/04/N |
| 1 dollar (USA) | 638,96 F CFA le 31/12/N |
| 1 dollar (USA) | 635,70 F CFA le 05/02/N+1 |

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le coût de l'acquisition du bien.
- 2) Passer les écritures du 01/04/N (date d'acquisition)
 - Au 31/12/N (date d'inventaire)
 - Au 05/02/N+1 (date de règlement)
 - 31/12/N+2 (date d'inventaire)

NB : Le matériel est amorti en accéléré sur 8 ans.

B) Début Janvier 2001, la SA TUB a fait construire par ses ouvriers un entrepôt devant servir au stockage de ses matières premières et produits finis. Voici les éléments constructifs du coût :

- | | |
|---------------------------------|--------------|
| Matières premières | 9 775 000 HT |
| Main d'œuvre directe | 2 600 000 |
| Quote-part de sous activité | 1 020 000 |
| Frais d'administration générale | 1 250 000 |

TVA 18 % ; prorata de déduction : 70 %

La société a contracté un emprunt de 12 500 000 F au taux de 8 %. A la date d'achèvement des travaux le 1^{er} Août 2001, le comptable n'a passé aucune écriture (mode d'amortissement linéaire).

TRAVAIL A FAIRE

Passer toutes écritures nécessaires au 31 Juillet 2001 et au 31 Décembre 2001 date d'inventaire sachant que la durée de vie approximative d'un entrepôt est de 20 ans.

QUATRIEME PARTIE : CESSION DES IMMOBILISATIONS

Le poste « Matériel et outillage » d'une entreprise industrielle comprend les éléments suivants :

- Une machine DX acquise le 01/10/N-2 à 41 300 000 TTC ; elle est amortie suivant le mode dégressif sur 5 ans. Le 01/04/N, lors d'un incendie survenu dans l'atelier de production, cette machine a été complètement détruite et est devenue inutilisable.
- Une machine DZ acquise le 01/06/N-4 à 56 640 000 TTC. Elle est amortie de façon accélérée sur 10 ans. Le 01/08/N-1 cette machine a été cédée à 52 864 000 TTC.

Le comptable a passé l'écriture suivante :

D	513	chèque à encaisser 01/08/N-1	52 864 000
C	822	immobilisations corporelles	44 800 000
C	4431	TVA facturées / ventes	8 064 000

Cession de la machine DZ / chèque bancaire

L'entreprise qui désire réinvestir la plus-value qui en résulte bénéficie des dispositions de l'article 28 du CGI. Elle acquiert alors le 01/04/N une nouvelle machine DY valant 56 000 000 F HT et amortissable sur 8 ans de façon dégressive.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Passer les écritures de régularisation de la machine DX sachant que le contrat ne couvre pas ce genre de risque.
- 2) Passer les écritures de régularisation de la cession de la machine DZ.

DOSSIER 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES

La SA AMC au capital social de 10 000 actions de 50 000 F de valeur nominale exerce dans le secteur agro-alimentaire. Du fait de la crise économique qui perdure, l'AGE décide d'entreprendre une restructuration sur la base du bilan indiqué en annexe.

Résolution de l'AGE

- 1) Réduction du capital social, portant la valeur nominale à 35 000 F le 25/04/2001.
- 2) Emission de 9 000 actions de numéraire au prix de 39 800 F à libérer de moitié à la souscription avec possibilité de versement anticipé. Les versements sont réalisés le 27/06/2001 dans les délais convenus. Certains groupes d'actionnaires de la SA AMC ont exprimé les demandes suivantes :

Groupes d'actionnaires	Actions détenues	Actions demandées
Groupe YAO	3 000	5 800
Groupe FATAIL	2 500	6 890
Groupe SEKOU	2 000	4 500
Groupe EBLAN	1 500	3 590

Annexe 1 : Extrait du bilan

Passif	Montant
Capital social	500 000 000
Réserve légale	36 000 000
Réserve statutaire	13 045 000
Réserves diverses	28 728 000
Report à nouveau	-140 290 000
Résultat net de l'exercice	-62 000 000
TOTAL	375 483 000

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Justifier pourquoi la SA AMC doit au préalable réduire son capital.
- 2) Calculer le nouveau capital.
- 3) Enregistre l'opération de réduction du capital.
- 4) Présenter le tableau de souscription.
- 5) Calculer les DS attachés aux actions AMC.
- 6) Présenter les écritures d'augmentation du capital.
- 7) Présenter l'extrait du bilan à la fin des opérations de restructuration.

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION (SURPLUS DE PRODUCTIVITE)

Soient les comptes de résultat simplifiés d'une unité de production de la société SURERE pour deux périodes successives. Les éléments retenus ont fait l'objet d'une dissociation quantité prix qui est naturelle pour la matière mais la nécessité des calculs préalables pour les charges financières, les charges externes ou les dotations aux amortissements.

Comptes de résultat simplifiés retraités aux périodes 1 et 2

Eléments	Période 1			Période 2		
	Qté	P.U	Montant	Qté	P.U	Montant
Production	4 500	600	2 700 000	5 310	585	3 106 350
Matières consommées	4 500	165	742 500	5 000	150	750 000
Charges de personnel						
- Catégorie A	8 000	110	880 000	9 000	115	1 035 000
- Catégorie B	1 000	380	380 000	1 150	380	437 000
Charges externes	11 250	12	135 000	13 275	13	172 575
Charges financières	500 000	15 %	75 000	620 000	15,75 %	97 650
Dotations aux amortissements	800 000	20 %	160 000	800 000	20 %	160 000
Résultat			327 500			454 125

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Présenter le surplus de production.
- 2) Présenter le compte du surplus.

NB : Ce Chapitre ne fait pas partie du programme

ETUDE DE CAS
BTS 2003 SESSION 2 : FINANCE – COMPTABILITE

DOSSIER 1 : COMPTABILITE GENERALE

PREMIERE PARTIE : MONNAIES ETRANGERES

La société TANROU a fait un emprunt de 2 500 000 USD à une banque américaine le 1^{er} juin N.

La durée de l'emprunt est de 4 ans au taux de 9% l'an.

L'emprunt est amorti par annuités constantes de fin de période.

Les cours sont les suivants :

- Au 1^{er} juin N 1 USD \$ = 600 FCFA
- Au 31 décembre N 1 USD \$ = 620 FCFA
- Au 1^{er} juin N + 1 1 USD \$ = 615 FCFA

Travail à faire :

Passer les écritures au 1^{er} juin N ; au 31 décembre N ; au 1^{er} janvier N+1 ; au 1^{er} juin N + 1

DEUXIEME PARTIE : CESSION DES IMMOBILISATIONS

Le 01/ 07/N , la société DOUDOU a mis en service un matériel dont elle venait de terminer la réalisation . Son coût s'établit de la façon suivante :

Coût de production hors frais financiers	1 100 000
Frais financiers incorporés	100 000
	1 200 000

Ce bien qui bénéficie de l'amortissement dégressif sur 5 ans a fait l'objet d'une cession en date du 01/04/N+3 pour un prix de 500 000 FHT (TVA : 18%)

Travail à faire :

1°) Présenter le plan d'amortissement du matériel

2°) Passer les écritures au 01/ 07/N, au 31/12/N et au 01 /04 / N+3

TOISIEME PARTIE : PROVISIONS

L'état des créances douteuses se présente comme suit au 31 / 12/ N+1 avant inventaire :

Clients	Régime d'imposition	Créances HT	Prov. au31/12/N	Règlement en N+1	Observations
Ets Koffi	Réel	6 500 000	1 950 000	3 500 000	Perte probable 70%
Ets Ebou	Réel	2 500 000	1 250 000	Néant	Irrécouvrable
Ets Kodjo	Réel	12 000 000	7 200 000	5 500 000	On peut récupérer 60%
Ets Siaka	Synthétique	900 000	280 000	450 000	Irrécouvrable
Ets Casio	Réel	5 500 000	2 000 000	2 000 000	Perte probable 40%
Ets ECT	Synthétique	800 000	300 000	Néant	Irrécouvrable

NB : l'entreprise facture la TVA sur les marchandises (si nécessaires)

Travail à faire : Passer les écritures de régularisation nécessaires au 31/12/N+1

QUATRIEME PARTIE : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

Le 01/09/N ; la société KOUASSI a passé la commande d'une machine au prix de 10 000 000FHT

Ce matériel est destiné à la fabrication d'un nouveau produit. Le contrat prévoit que la livraison doit intervenir au plus tard le 20/10/N de la même année.

- La commande s'est accompagnée d'un versement d'un acompte de 20% du montant HT .Le reste sera réglée dans 45 jours.
- 10 /9/N : expédition de la machine à la société KOUASSI.
- 15/09/N : souscription d'un contrat d'assurance prime d'un montant 120 000
- 01/ 10/ N : travaux de mise en état de l'emplacement destiné à recevoir la machine ; facture de l'entreprise HABIB d'un montant 300 000 FHT
- 01/ 10/ N : formation de 3 membres du personnels de la société KOUASSI dans les locaux du fournisseur du matériel.
 - Rémunération mensuelle du personnel formé (3) 630 000 F
 - Frais de transport et hébergement du personnel 200 000F, facture du 12/10 /N
- 14/10/N : mise en place de la machine. frais divers facturés à la société KOUASSI montant 250 000 FHT
- 17 / 10/ N : mise en service de la machine montant :100 000 FHT

Travail à faire :

1 - Déterminer le coût d'acquisition de la machine

2- Enregistrer toutes les opérations intervenues (tous les règlements autres que ceux du fournisseur de la machine se sont faits le 30/10/N).

DOSSIER 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES (Augmentation du capital)

Le capital de la SA SANDRAP est formé de 15 000 actions de nominale 10 000 FCFA .La valeur réelle de l'action SANDRAP est identique à la valeur boursière au 31/12/1999.

Cette valeur boursière est de 15 000 F CFA.

L'assemblée générale des actionnaires décide de procéder à un double augmentation de capital simultanée par création de 7 500 actions de numéraire à libérer de moitié dès la souscription le 31/01/2000 .le prix d'émission des actions nouvelles est fixé à 11 846 FCFA.

De même, il est créé 3 750 actions gratuites par prélèvement sur les réserves statutaires .Les actions possédées et souscrites lors de l'augmentation du capital par les sept (7) actionnaires sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Actionnaires	KOKI	GOBRI	KOUKA	DONGO	BONGO	BOGA	DANO
Actions possédées	3 750	2 500	625	250	1 250	3 125	3 500
Actions demandées	3 750	625	625	0	625	1 875	2 500

Tous les actionnaires ont souscrit comme l'indique le tableau ci-dessus à toutes les actions en proportion de leurs droits à titre irréductible.

A la suite d'un revers de fortune, monsieur KOKI ne peut se libérer du 3^{ème} quart appelé le 1^{er} juin et à libérer le 30 juin 2000 au plus tard. Après une mise en demeure infructueuse, ses actions sont vendues comme libérées des $\frac{3}{4}$ le 1^{er} août 2000 à monsieur ANGORA le 15 aout 2000 .Le quatrième quart sera appelé ultérieurement.

Travail à faire :

- 1- Etablir le tableau de répartition des actions à titre irréductible, à titre réductible en même temps que la souscription définitive de chaque actionnaire (arrondir le résultat au nombre le plus proche)
- 2- Calculer la valeur théorique du droit de souscription et celle de droit d'attribution
- 3- Passer les écritures nécessaires à l'augmentation du capital, à l'appel et à la libération du 3^{ème} quart, à l'exécution en bourses des actions souscrites par KOKI et au règlement de ce dernier. On négligera les intérêts de retard et les frais.
- 4- Analyser le résultat de l'opération pour monsieur KOKI.

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION (Budgets)

Le bilan simplifié de la société KANGAMBO au 31/12/2001 après affectation des bénéfices se présente comme suit :

ACTIF	Brut	Amort/prov	Net	PASSIF	
Immobilisation	12 880 000	2 520 000	10 360 000	capital et réserves	10 829 000
Stocks				Dettes financier (1)	2 674 000
-matières premières	714 000		714 000	Fournisseurs (2)	1 470 000
- matières consommables	161 000		161 000	Dettes fiscales et sociales (3)	266 000
_ produits finis	1 442 000		1 442 000		
Client	1 313 200		1 313 200		
Trésorerie	1 248 800		1 248 800		
	17 759 000	2 520 000	15 239 000		15 239 000

(1) dont 315 000 à rembourser le 1^{er} avril

(2) moitié à un mois et moitié à 2 mois

(3) à la fin de janvier

Les clients régleront en janvier.

On tire les informations suivantes des différents budgets pour le premier semestre 2002.

1. budgets des ventes

- vente au comptant : 651 000 FHT par mois

- vente à crédit : 1 540 000 FHT par mois .crédit accordé 30 jours

Les ventes du semestre entraîneront une sortie de produits finis dont le montant au coût de production sera de 12 836 600 F .

2. budgets de production

-Matières premières utilisées : 3 862 000 F

- Matières consommables utilisées : 432 600 F

- Main - d'œuvre directe : 5 082 000 F (dont 847 000F / mois)

-Autres frais : 3 136 000 F dont 752 500 F seront réglés courant juillet .Le paiement du reste étant également repartit sur chaque mois.

-Dotations aux amortissements : 469 000 F

2. budgets des achats

- Matières premières : 840 000 FHT / mois .Crédit accordé 60 jours
- Matières consommables : 86 100 FHT / mois. Paiement comptant

4. budgets des investissements

- Immobilisation à acquérir le 1^{er} mars 1 260 000 F HT. Mode paiement : un tiers au comptant, un tiers à 60 jours, un tiers à 120 jours
- Vente d'une machine début janvier : prix d'acquisition : 490 000 F
Amortissement pratiqués à la date de cession : 227 500 F
Prix de vente au comptant TTC : 210 000F

Travail à faire :

Etablir pour le premier semestre 2002 les budgets suivants :

- 1-Budget des encaissements
- 2-Budget des décaissements
- 3- Budget général de trésorerie

ETUDE DE CAS

BTS 2004 SESSION I : FINANCE – COMPTABILITE

DOSSIER 1 : COMPTABILITE GENERALE

CAS N° 1 : MONNAIES ETRANGERES

La SA « 4AH » sis en Côte d'Ivoire a contracté deux emprunts de 01/06/N auprès de deux banques étrangères :

- Une banque américaine pour une somme de 250 000\$ au cours de 750 F CFA remboursable en 10 annuités d'un montant constant, le taux d'emprunt est de 15 % l'an ;
- Une banque suisse pour une somme de 187 500 francs suisses au cours de 300 F CFA ; taux d'intérêt 12 % l'an. (Amortissement constant sur 5 ans).

Au 31/12/N, les constatations sont les suivantes :

- Cours du dollar : 800 F CFA
- Cours du franc suisse : 250 F CFA

Au 01/06/N+1, les constatations sont les suivantes :

- Cours du dollar : 780 F CFA
- Cours du franc suisse : 250 F CFA

TRAVAIL A FAIRE

Enregistrer au journal toutes les écritures qui s'imposent le 01/06/N, le 31/12/N, le 1/1/N+1.

Par ailleurs, certaines opérations effectuées avec des clients et fournisseurs allemands et devant être dénoués en Mars N+1 font ressortir un ensemble de gains latents de 750 000 F CFA et un ensemble de pertes latentes de 1 125 000 F CFA ; « 4AH » bénéficie de l'application de l'article 57 du SYSCOHADA.

TRAVAIL A FAIRE

Régulariser cette situation au 31/12/N dans les livres de la SA « 4AH ».

CAS N° 2 : REGULARISATION DES COMPTES DE GESTION

Employé(e) à la ROCACI, votre chef comptable met à votre disposition les travaux comptables suivants :

1. Les factures du dernier trimestre de l'année 2003 ne sont pas encore parvenues.
Les montants seront : Gaz : 25 000 F HT- Téléphone : 1 500 000 F HT – Eau : 34 500 F HT – Electricité : 250 000 F HT.
2. Il reste des bons de carburant estimés à 180 000 F.
3. La prime annuelle d'assurance de montant 600 000 F a été payée le 1^{er} Juin 2003.
La prime couvre la période du 1^{er} Juin 2003 au 31 Mai 2004.
4. Une ristourne 300 000 F HT sur nos achats de Décembre ne nous est pas encore parvenue.
5. Le loyer semestriel d'un local loué à un particulier a été encaissé le 25 Août 2003. ce loyer prend effet le 1^{er} Septembre 2003. Montant 2 400 000 F
6. Une somme de 100 000 000 F a été empruntée le 01/06/2003. Les intérêts de 10 % sont payables annuellement le 31 Mai.

TRAVAIL A FAIRE

Passer les écritures qui s'imposent le 31/12/2003.

NB : TVA 18 %

CAS N° 3 : CESSION DES IMMOBILISATIONS

A la suite d'un incendie survenu le 1^{er} Octobre 2003 dans les locaux d'exploitation de la société « NEFFERTY » un certain nombre d'immobilisations ont été entièrement détruites :

Les immobilisations disponibles concernant ces biens sont les suivantes :

	Constructions	Matériel A	Matériel B
Coût d'acquisition	80 000 000	20 000 000	10 000 000
Date d'acquisition	1 ^{er} /07/1979	1 ^{er} /10/1999	2/01/2001
Système d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Dégressif
Durée d'utilisation	20 ans	10 ans	5 ans
Montant de l'indemnité d'assurance	70 000 000	15 500 000	6 000 000

Les bases d'indemnisation ont été signifiées à l'entreprise le 18/11/2003, qui les a acceptées. Par ailleurs, elle souscrit à l'engagement de la plus-value à réinvestir conformément à l'article 28 du code Général des impôts.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le montant minimum à réinvestir pour bénéficier du report d'imposition des plus-values.
- 2) Passer les écritures nécessaires au 18/11/2003, date d'inventaire.

CAS N° 4 : SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES

Une entreprise évoluant dans le secteur agricole dans le Nord de la Côte d'Ivoire, bénéficie d'un soutien de l'Etat, à la suite d'un programme d'aide aux entreprises à hauteur de 7 000 000 le 3/1/N.

Ce soutien permet de financer :

- Un séminaire de formation de vos cadres pour 1 000 000 le 1/6/N.
- L'achat d'un micro-ordinateur destiné aux connexions Internet le 1/7/N pour 5 000 000, amorti en dégressif sur 4 ans.
- Le solde affecté à l'amélioration de la situation financière déficitaire depuis 20 ans.

TRAVAIL A FAIRE

Il vous est demandé d'enregistrer toutes les écritures nécessaires le 3/1/N, le 01/07/ N et le 31/12/N.

NB : Abstraction sera faite de la TVA.

DOSSIER N° 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES

CAS N° 1 : REPARTITION DES BENEFICES

La SA « SICOCI » au capital composé de 7 500 actions de 20 000 F est constituée le 02/1/N. Seule la libération du minimum légal a été exigée le 02/01/N. A cette date, 500 titres ont été intégralement libérés.

L'appel des deuxième et troisième quarts a lieu le 01/08/N+1 à libérer fin Août. Le 30/08/N+1, tous les associés sont entièrement libérés.

A cette date, 1 800 actions se retrouvent intégralement libérées. Après l'arrêté des comptes de l'exercice N+1, le bénéfice fiscal est évalué à 42 105 000. L'article 6 des statuts règlemente ainsi l'affectation des résultats :

- Réserve légale : conformément à la loi.
- Réserve statutaire : 20 % du solde.
- Intérêt statutaire : 5 %.
- Second dividende : selon la décision de l'AGO.

L'AGO réunie le 16/02/N+2 a décidé de doter une réserve facultative de 1 800 000f et d'attribuer un second dividende unitaire multiple de 40 immédiatement inférieur pour tenir compte d'un éventuel report à nouveau.

Le compte 129 a un solde de 2 450 000f.

NB : Le bénéfice distribuable est de 15 966 288. les versements anticipés bénéficient de l'intérêt statutaire.

TRAVAIL A FAIRE

- 1- Dresser le tableau de répartition des bénéfices après avoir déterminé le résultat comptable.
- 2- Présenter le tableau 10.
- 3- Passer les écritures relatives à cette situation sachant que les dividendes ont été payés contre chèque bancaire 20/02/N+2.

CAS N° 2 : EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Une société anonyme réalise l'émission d'un emprunt obligataire à 48 000 F l'obligation (prix d'émission) remboursable au pair. Date d'émission : un premier Juin. Vous disposez de l'extrait suivant du tableau d'amortissement de l'emprunt obligataire :

Période	Capital début de période	Intérêts	Obligations amorties	Valeur de remboursement	Annuité	Capital de fin de période
5	41 400 000	4 554 000	248	12 400 000	16 954 000	29 000 000
6	29 000 000	3 190 000	275	13 750 000	16 940 000	15 250 000
7	15 250 000	1 675 500	305	15 250 000	16 927 500	-

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Retrouver le taux d'intérêt de l'emprunt.
- 2) Retrouver la valeur nominale de l'emprunt.
- 3) Retrouver la valeur de remboursement de l'obligation.
- 4) Retrouver la date d'émission et du 1^{er} remboursement de l'emprunt.
- 5) Retrouver la durée de l'emprunt.
- 6) Déterminer le nombre d'obligations amorties chaque période (arrondi systématiquement au nombre supérieur).
- 7) Retrouver le montant du capital emprunté.
- 8) Reconstituer le tableau d'amortissement à titre de vérification.
- 9) Passer toutes les écritures qui s'imposent au 31/12/N+4 et 1/06/N+5.

NB : Concernant le tableau, la période 5 va du 1/06/N+4 au 1/06/N+5.

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION (Seuil de rentabilité)

L'exploitation d'un commerce par une entreprise nommée Linda donne les éléments comptables suivants :

Marge coût d'achat : 30 % du chiffre d'affaires.

Frais variables de vente : 10 % du chiffre d'affaires.

Frais fixes : 110 000

Coefficient de rotation stock : 6

Par ailleurs, le bénéfice d'exploitation s'élève à 70 000 F. Le stock final est le 1/3 du stock initial et les frais sur achat ont été enregistrés au débit du compte achat.

Travail à faire

- 1- Retrouver tous les éléments du tableau différentiel et présenter-le.
- 2- Déterminer le seuil de rentabilité et sa date d'obtention.
- 3- En déduire la marge et l'indice de sécurité puis commenter.
- 4- Les responsables envisagent un accroissement de 27 % du chiffre d'affaires. Déterminer l'impact de cet accroissement sur le résultat que les conditions d'exploitation ne subiront aucune modification. En déduire le résultat prévisionnel.

ETUDE DE CAS
BTS 2004 SESSION 2
FINANCE – COMPTABILITE

DOSSIER 1 : COMPTABILITE GENERALE

CAS N° 1 : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

La SA BATCI a acquis au cours de l'exercice N, par importation de France, un matériel et outillage aux conditions suivantes

- Prix d'achat hors taxe	15 000 000
- Transport hors taxe	1 000 000
- Assurance	1 500 000
- Droits de douane	3 500 000

Le transport du matériel, du port d'Abidjan au siège de la société est effectué par la société MORY au prix de 425 000F. Le montage et le démontage sont effectués par les ouvriers de la société en heures supplémentaires évaluées à 312 500 f. TVA 18%, Prorata de déduction : 85%

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calculer le coût d'acquisition du bien
- 2) Enregistrer l'opération au journal

CAS 2 : OPERATIONS COURANTES

La société AHOLIA a réalisé les opérations suivantes au cours du mois de Mai 2004

- **02 Mai** : AHOLIA adresse à AMANGNILE la facture n° AM 017. cette facture dont le net à payer est 4 800 000 F comporte les éléments suivants : remises 5% et 4% ; escompte 3% , TVA 18%, port payé 300 000F, emballages consignés 780 624 F TTC. Avance sur commande 1 500 000F
- **06 Mai** : AHOLIA tire sur AMANGNILE la lettre de change n°07 relative à l'opération du 02 Mai : cette lettre de change est acceptée le 07 Mai.
- **13 Mai** : Reçu facture n°0606 de GBAZI. Montant 1 200 000 F, rabais 4% , remise 3% escompte 4%, port facturé 200 000F, emballages consignés 800 unités à 1 180F l'unité, avance sur commande 500 000F. TVA 18%
- **15 Mai** : Remise de l'effet n°07 à l'escompte
- **17 Mai**, Retour à GBAZI de 600 emballages repris à 1 062F l'unité
AHOLIA décide de conserver 180 emballage et déclare avoir perdu le reste .

TRAVAIL A FAIRE

Présenter les factures et passer les écritures nécessaires

NB : Les emballages sont consignés à un prix TTC

CAS 3 : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS AVEC MONNAIES ETRANGERES

Au cours de l'année N, la société LAMDA a procédé à l'acquisition d'une machine outil auprès d'un fabricant français. Au titre de cette opération libellée en euros, on vous fournit les informations suivantes :

- valeur du bien (frais d'installation compris) : \$15 500
- **Chronologie des opérations**

	DATES	COURS DU DOLLAR
Commande	1/6N	656
Bordereau d'expédition	15/10/N	654
Facturation	1/11/N	650
Mise en service	1/12/N	640
Clôture de l'exercice	31/12/N	649

- **Modalité de règlement**

	Cours du dollar
- 5 500\$ à la commande	656
- 25% du solde à 45 jours de la facturation	652
- Le reliquat à 90 jours de la facturation	642

- Le transport spécial a été effectué par une entreprise ivoirienne
La facture de 500 000F datée de 2/11 : le règlement est intervenu le 15/12 en espèce
- Pour financer partiellement l'acquisition de ce bien, l'entreprise a contracté un emprunt de 2 000 000 F au taux de 5% auprès de d'une Banque Ivoirienne le 1/6N.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le coût d'acquisition de l'immobilisation ;
- 2) Comptabiliser l'ensemble des écritures (du 1/6N au 31/12 /N)

NB : Modalité d'amortissement : amortissement dégressif sur 5 ans

CAS 4 : OPERATION DE CREDIT-BAIL

La SUCAF désire acquérir un matériel industriel d'une valeur de 25 000 000 HT et ayant une durée d'utilisation de 5 ans.

Elle le fait acheter par la SOGEFIBAIL dès le 01/09/N.

Les redevances annuelles du crédit-bail s'élève à 6 125 000HT pendant 4 ans à compter du 01/09/N.

A la fin de la 5^e année, la valeur de rachat est de 3 125 000HT.

Le taux mentionné au contrat est de 15% (taux apparent)

NB : - La valeur brute des immobilisations au bilan le 01/09/N est de 312 500 000

- taux de TVA 18%

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le taux équivalent de l'emprunt.
- 2) Présenter le tableau d'amortissement de l'emprunt.
- 3) Passer les écritures nécessaires au 01/09/N au 31/09/N et 01/01.N+1

DOSSIER 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES (Emprunts obligataires)

La société DOULEKI a émis le 1/07/2000, un emprunt obligataire par l'intermédiaire de la BICICI au nominal de 15 000 F remboursable à 17 000F.

L'emprunt est amorti par amortissement constant. La prime est amortie au prorata des obligations remboursées.

Le premier remboursement est de 13 600 000F

A l'inventaire du 31/12/2001, on extrait du bilan :

- emprunt obligataire 122 400 000
- intérêts courus non échus : 8 100 000
- prime de remboursement restant à amortir 17 000 000

Les frais d'émission de l'emprunt s'élèvent à 5% du montant de l'emprunt émis.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer les caractéristiques de l'emprunt :
 - nombre d'obligations émises
 - taux d'intérêt nominal
 - durée
 - prix d'émission
- 2) Passer les écritures d'émission de l'emprunt ;
- 3) Présenter les trois premières lignes du tableau d'amortissement ;
- 4) Passer les écritures à l'échéance du 01/07/2001 ;
- 5) passer les écritures d'inventaires du 31/12/2002

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION

En vue de diversifier son activité, une société industrielle a créé au mois de décembre N une unité de fabrication à gestion courante autonome dont la remise en service est prévue le 2/1/N+1. Cette unité assurera la production d'un produit P. L'atelier A1 sera chargé de fabriquer un produit semi-fini S1 à partir d'une matière M1. Quant à l'atelier A2, il produit P à partir d'une matière M2 et d'une unité S1.

Les activités mensuelles normales prévues pour A1 et A2 sont respectivement de 4 140 heures et de 2 070 heures.

Les standards ont été fixés pour une unité de produit semi-fini à :

. M1	: 7,2 kg à 360 F le kg
. MOD	: 0,9 h à 900 de l'heure
Frais	: 0,9 unité d'œuvre

Les standards de P sont les suivant :

- Une unité de S1
- M2 : 2,7 kg à 540 F le kg
- M.O.D : m h à 720 F l'heure
- Frais : f (m et f sont à déterminer).

Le budget prévisionnel des frais d'atelier (U.O :HMOD) pour une activité mensuelle normale est établie comme suit :

ELEMENTS	MONTANT	A1	A2
<u>CHARGES FIXES</u>			
Loyers	2.700.000	60%	40%
Approvisionnement	7.200.000	50%	50%
Impôt et taxes	1.800.000	40%	60%
Dotation aux amortissements	900.000	70%	30%
<u>CHARGES VARIABLES</u>			
Energie	1.800.000	80%	20%
Entretien	2.520.000	50%	50%
Autres charges	2.880.000	70%	30%

Travail à faire

1) Etablir le budget de l'unité de fabrication pour un mois normal en mettant en évidence les charges fixes et les charges variables. En déduire les coûts des unités d'œuvres et leurs composantes.

N.B Arrondir éventuellement les coûts unitaires au franc le plus proche. il n'y a ni stock ni en cours en fin de mois.

2)- Etablir la fiche de coût unitaire standard du produit P pour une production normale de 4.600 unité de P.

3)- Une estimation des prix à pratiquer sur le marché a donné une distribution normale des prix de moyenne 11.000 F et d'écart type 10.

Déterminer le prix P, tel que 70% des personnes interrogées aient fixé le prix du produit P à un niveau inférieur.

4)- On retient finalement un prix de 11 500 F

En sachant que les activités prévues pour les différents mois de l'année N+1 sont les suivants, par rapport à une activité normale permettant de produire 4 600 unités de P.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1	1	1,2	1,5	1	1,4	1	0,5	1	1,1	1	1

a)- Calculer la marge sur coût variable et le bénéfice de l'exercice sachant que 90% de la production globale sera vendue.

b)- Calculer le seuil de rentabilité de l'exercice.

A combien d'unités de production correspond-il ?

(arrondir ce résultat au millier le plus proche)

ETUDE DE CAS 2005 SESSION1
BTS FINANCE - COMPTABILITE

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

EXERCICE 1 : CESSION DES IMMOBILISATIONS

Le 01-03-N-2, la société BENY a acquis une machine décortiqueuse d'une valeur de 15 000 000 F HT, amortissable en dégressif sur 8 ans.

Le 01/04/N, cette machine a été volée.

Ce bien n'étant pas assuré. A cette date : le comptable a passé l'écriture ci-dessous :

812		Valeurs comptables de cession Matériel et outillage	15 000 000	
	241			15 000 000

NB : TVA 18% ; prorata de déduction 75% en N-2

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Passer les écritures de régularisation
- 2) Calculer le résultat de l'opération

EXERCICE 2 : PROVISION

Vous avez effectué certaines opérations d'inventaire pour l'entreprise « K.A.M.AG. ». on vous remet les dossiers suivants pour la fin de l'exercice N :

- **Etat des créances douteuses au 31/12/N**

Clients	Créances HT	Provision au 31/12/N-1	Règlement en N	Provision au 31/12/N	Observations
Ets GAYOU	17 200 000	3%	7 000 000	25%	-
Ets ADAOU	6 427 000	42%	3 000 000	-	Pour solde
Ets THIAMK	3 440 000	-	-	15%	-
Ets DEDE	1 900 000	30%			Plus rien à attendre

- **Etat des titres au 31/12/N**

Compte	Noms	Nombre	Acquisition		Cours boursiers	
			Dates	Prix	31/12/N-1	31/12/N
26	PKS	400	01/12/N-1	22 500	20 000	16 250
500	KKD	300	04/08/N-1	25 000	31 250	21 875
27	KKF	180	15/02/N-1	12 250	11 875	12 250
501	SYA	480	18/03/N-1	16 250	12 500	11 875

Le 31/12/N, il a été cédé :

- 100 titres PKS
- 180 titres SYA

• **ETAT DES STOCKS**

Eléments	Stock initial	Stock final	Provisions 31/12/N-1	Provisions 31/12/N
Matières premières	7 500 000	10 500 000	300 000	225 000
Produits finis	15 000 000	13 500 000	750 000	900 000

TRAVAIL A FAIRE

Passer les écritures nécessaires au 31/12/N.

EXERCICE 3 : OPERATIONS COURANTES

Le 1/5/N, la SARL Koné a adressé à la Maison Koffi la facture n°18 comportant les éléments suivants :

- Marchandises : Brut 5 000 000
- Rabais 10%
- Remise 15%
- Escompte 2%
- Port payé 100 000
- 4 caisses consignées à 10 000 F TTC l'unité
- TVA 18%

Le 15/5/N, la maison Koffi retourne une partie des marchandises jugées non-conformes.

- marchandises brut HT 1 000 000
- port avancé 20 000

NB : Le retour s'est fait dans une caisse qui a été reprise à 7 994 F TTC. La facture d'avoir n°12 a été établie.

TRAVAIL A FAIRE

1) Etablir les factures n°18 et n°12

2) Comptabiliser les différents documents dans le journal de la SARL Koné.

EXERCICE 4 : EVALUATION DES EVALUATIONS

La SA CARRY a acquis le 1^{er} septembre N, par importation, un matériel et ouillage aux conditions suivantes :

- Prix d'achat hors taxe : 20 000 000
- Droits de douane 4 000 000
- Assurance à l'importation 2 500 000

Le transport du matériel, du port d'Abidjan au siège de la société est effectué par la société de transport UTB au prix de 200 000 F. le montage du matériel a été effectué par les Ets KOBENAN et a été facturé à 350 000 HT.

Pour financer le bien, la SA CARRY a eu recours à un emprunt auprès de la Banque Atlantique d'un montant de 10 000 000 (cycle d'achat 4 mois) , taux d'intérêt 8%.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Calcul le coût d'acquisition du bien
- 2) Passer les écritures de l'exercice N.

NB : - le prorata de déduction est de 80%
- le bien a été mis en service le 1/10/N, il est amortissable en accéléré sur 8 ans.

EXERCICE 5

Le 10 Février N, l'entreprise SOCI (Spécialisée dans la construction immobilière) obtient de l'Etat une subvention d'équipement de 120 000 000 F pour l'acquisition d'un terrain nu et d'une machine outil. La subvention est reçue le 15 mars N par virement bancaire. Le terrain est acheté à 150 000 000 F le 1^{er} juin N et la machine – outil est acquise payée et mise en service le 1^{er} octobre N. les fournisseurs du terrain et de la machine sont réglés respectivement par chèques bancaires n°0910 et n°0991 aux dates d'acquisition de ces deux biens.

Le prix d'acquisition de la machine – outil est de 50 000 000 HT (TVA 18%) et il est prévu une durée probable d'utilisation de huit 8 ans. Elle est amortie selon le système accéléré avec une valeur résiduelle de 10 000 000 F

Le 1^{er} Juillet N+5, cette machine – outil est cédée à 35 400 000 TTC (TVA 18%)

Le comptable a passé l'écriture suivante :

D.513 chèque à encaisser	35 400 000
C.241 Matériel et outillage	30 000 000
C. 4431 Etat, TVA / ventes	5 000 000

L'entreprise décide de réinvestir la plus value relevant de cette cession. Elle bénéficie dans ce cas des dispositions de l'article 28 du CGI.

Le 1^{er} novembre N+6, une nouvelle machine est achetée à 70 000 000 F HT (TVA 18%) par virement bancaire et amortie selon le système dégressif sur une durée d'utilisation de 10 ans.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Passer les écritures au 10 Février N, 15 mars N, 1^{er} Juin N et 1^{er} Octobre N.
- 2) Passer les écritures d'inventaire au 31/12/N
- 3) Passer les écritures de régularisations de l'année N+5
- 4) Passer les écritures au 1/11/N+6 et au 31/12/N+6

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES

La société AIDI présentait, avant répartition des bénéfices, les postes suivants de capitaux propres.

	31/12/N
Capital souscrit (16 000 actions)	800 000 000
Réserve légale	158 000 000
Réserve facultative	26 000 000
Résultat net	58 750 000

Modalités de répartition du résultat :

- Dotation à la réserve légale
- Intérêt statuaire : 5% du capital libéré
- Sur le solde, 50% à la réserve facultative
- Le reste au superdividende

NB : Le dividende unitaire doit être arrondi au franc inférieur, le solde étant en report à nouveau.

La société n'est pas cotée en bourse.

Un quart du capital a été amorti au cours de l'exercice N-2

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Effectuer la répartition du bénéfice de l'exercice se terminant le 31/12/N
- 2) Passer les écritures nécessaires sachant que les dividendes ont été réglés le 10 mars N+1 par chèque bancaire.

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION

Monsieur KOUSSAN, contrôleur de gestion de la SOSALAIT, a mis en place un système d'analyse et de contrôle des coûts basé sur la méthode des coûts préétablis. Il vous demande de mettre en évidence les écarts constatés dans l'un des ateliers pour le mois de juin 2005.

Monsieur KOUSSAN précise que compte tenu des perturbations rencontrées durant ce mois, on a constaté une sous-activité de 15% pour la période considérée.

Les données fournies par la fiche de coût de revient préétablie des sorties d'ateliers sont les suivantes.

• matières premières	2 kg à 3 000 F	= 6 000 F
• main-d'œuvre directe	1 h à 4 000 F	= 4 000 F
• charges du centre	- fixe	3 000 F
	- variable.....	1 000 F
	1 unité	14 000 F

Cette fiche a été établie sur la base d'une activité normale de 1 000 heures de main d'œuvre directe (l'unité d'œuvre de cet atelier est l'heure de main d'œuvre directe) et d'une production préétablie de 2 500 unités. Monsieur KOUSSAN vous communique également les données concernant les réalisations du mois de Juin 2005.

- Coût de l'unité d'œuvre..... 1 950 F
- Production de l'atelier 2 000 unités
- Coût de l'heure de main d'œuvre4 100 F
- Matières premières 4 200 kg à 2 900 F le Kg

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Présenter le tableau de comparaison (coût réel, coût préétabli) pour 2 000 unités
- 2) Analyser les différents écarts (matières, MOD, frais indirects)

ETUDE DE CAS
SESSION 2 2005
BTS FINANCE – COMPTABILITE

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

EXERCICE 1: OPERATIONS D'ACHAT ET VENTE

L'Entreprise AGNAN a enregistré les éléments suivants au cours du mois de Mars N :

- **05/03/N** : Facture N°1830 de l'entreprise Satiky : Rabais 100 000, Remise 5%, Escompte 2%, Port facturé 150 000, emballages consignés :330 400, Avances sur commande 2 500 000. Le montant de la TVA est de 881 658 F , Règlement par chèque bancaire le même jour.

- **07/03/N** : Facture d'avoir N°607 de l'entreprise Marco : rabais montant HT 175 000

- **12/03/N** : Facture N°745 à l'entreprise Franco : BRUT 2 800 000, Remise 10%, Remise 5%, Escompte 3%, Port payé 80 000, TVA au taux normal.

- **16/03/N** : Facture d'avoir N°AV 820 relative à la facture N°745, retour de marchandise non-conformes : montant brut 700 000, Port récupéré 20 000.

TRAVAIL A FAIRE

Enregistrer toutes ces opérations dans le journal de l'entreprise Agnan.

EXERCICE 2 : AMORTISSEMENT

Les extraits de balances de la Société LEBSON avant inventaire au 31/12/N+1 et 31/12/N+2.

		31/12/N+1	31/12/N+2
151	Amortissements dérogatoires	3 515 625	9 622 070
2411	Matériel industriel	90 000 000	90 000 000
28411	Amortissement du Matériel industriel	2 343 750	8 718 750

Le poste 2411 était composé d'un seul matériel la X 100 jusqu'au 1/10/N+1, date d'acquisition d'une seconde machine la X 200 ci-joint la facture déjà comptabilisée est ainsi

MATEC – DOUMEX		F.100
1/10/N+1		DOIT : LEBSON
Marchandise X 200		60 000 000
Installation		10 000 000
Remise 10%		7 000 000
Net commercial		63 000 000
Escompte 2%		2 520 000
Net financier		60 480 000
TVA (18%)		10 886 400
Port payé		2 000 000
NAP		73 366 400

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Retrouver la date d'acquisition et la durée d'utilisation de la X 100
- 2) Enregistrer les dotations au 31/12/N+2

NB :

- Le matériel et outillage est amorti selon le mode dégressif
- La X 200 est amortie sur 5 ans

EXERCICE 3 : EVALUATION D'IMMOBILISATIONS AVEC MONNAIES ETRANGERES

La SA ANETY a importé auprès d'un fournisseur Japonais une machine industrielle aux conditions suivantes :

- | | |
|------------------------------|----------------|
| • Prix d'achat HT | 1 000 000 YENS |
| • Droit de douane | 500 000 F CFA |
| • Frais de transit hors taxe | 450 000 F CFA |

Cette acquisition a fait l'objet d'un emprunt de 2 000 000 F CAF au taux de 12%. Le cycle d'achat est de 8 mois.

La TVA est aux taux unique de 18%

Le Prorata de déduction : 80%

A la date du 1/04/04, 1 YEN = 5 FCFA

A la date du 31/12/04, 1 YEN = 5,12 FCFA.

NB : Le règlement de la facture du fournisseur étranger est prévu pour le 01/02/2005 par banque. Les autres règlements sont faits au comptant par banque.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le coût d'acquisition le 1/04/04
- 2) Passer l'écriture d'acquisition le 1/04/04 et celle d'inventaire au 31/12/04
la durée de vie du matériel est de 8 ans et l'amortissement accéléré est pratiqué

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES (Augmentation du capital)

Une SA au capital de 600 000 000 divisé en actions de 20 000 décide d'augmenter celui-ci de la façon suivante le 1/03/2004 :

- Emission de X Actions de numéraire au prix de 27 000 ;
- Incorporation de la réserve facultative à hauteur de 40 000 000

Un important fournisseur accepte la conversion de sa créance de 43 050 000 en actions au cours de cette opération.

Le coefficient de variation du poste capital constaté à l'issue de l'augmentation du 1/03/04 est de 0,4. La valeur mathématique du titre à la fin de l'opération est de 28 700. la société exige la libération immédiate des trois premiers quarts de l'augmentation le 01/03/04 par chèques bancaires.

Les frais de publicité occasionnés sont de 3 304 000 TTC. Les droits d'enregistrement sont à calculer. Tous les frais sont réglés par chèque bancaire le 05/03/04. Le quatrième quart est libéré le 31/05/05. Tous les actionnaires se libèrent sauf Monsieur KAMAGATE nouvel actionnaire, souscripteur de 600 actions. Ces actions sont cédées 30 950 F l'unité comme libérées des quatre quarts deux mois plus tard. Les intérêts de retard sont calculés au taux de 20% l'an et les autres frais mis à sa charge sont de 12 800 F. un chèque bancaire N°815 est remis à Monsieur KAMAGATE le 01/06/05 pour solde de tout compte.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer la valeur du DS et celle du DA.
- 2) Passer les écritures relatives à l'opération du 1/03/04
- 3) Déterminer la valeur du chèque N°815 puis analyser l'opération.

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION (Coût marginal)

Monsieur ATTA veut chercher à connaître la politique des prix différentiels qu'il faut mener pour faire face aux commandes supplémentaires de ces clients. On vous donne les renseignements suivants relatifs au compléments des charges (en milliers)

N°1	Quantités	Charges variables	Charges fixes
1	1 000	1 160	3 000
2	2 000	2 320	3 000
3	3 000	3 480	3 000
4	4 000	4 640	3 000
5	5 000	5 500	3 000
6	6 000	7 200	3 000
7	7 000	8 120	5 500
8	8 000	9 400	9 000
9	9 000	15 500	9 000
10	10 000	15 500	9 000

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le coût moyen et le coût marginal
 - 2) Déterminer l'optimum technique
 - 3) Déterminer l'optimum économique en retenant que cette entreprise a un PVU de 2 000 F.
- Comparer les deux optimums et commenter.
 - 4) Un nouveau client propose une commande supplémentaire de 1 000 unités à un prix spécial de 1 400 F. Monsieur ATTA a-t-il intérêt à accepter cette commande ?
 - 5) Un autre client commande à la fois 3 000 unités. A quel prix ATTA doit-il vendre s'il ne veut pas perdre ?
- Cette politique des prix vous paraît-elle judicieuse ?
Justifier-vous.

ETUDE DE CAS
BTS SESSION 2006
FINANCE - COMPTABILITE

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

DOSSIER 1 : OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE

La société Doumeux a acheté des marchandises auprès de la Société TIEMSON le 31/07/06.

Les éléments de la facture no 100 sont les suivants :

Remises 10 % et 5%

Escompte 4%

TVA 18%

Port payé : 800.000

Avance sur commande : 6.000.000

Marchandises TTC : 14.528.160

NB : Prorata de déduction 80%

TRAVAIL A FAIRE

- 1- Etablir la facture
- 2- Comptabiliser chez Doumeux

DOSSIER 2 : AMORTISSEMENT ET CESSION

Une machine industrielle acquise le 1/ 4/N est amortie par la méthode dégressive. La durée de vie est de 8ans et la durée d utilisation de 5ans.

La valeur résiduelle du bien est de 3.000.000. L annuité dégressive au 31/12/N +2 est de 2.520.000.

TRAVAIL A FAIRE

- 1 - Retrouver la valeur d origine de la machine.
- 2 – Cette machine a été cédée le 01/08/N + 3 à 10.620.000F TTC. Le 5/08/N+3, l'acquéreur a accepté une traite relative à la cession. Le comptable a passé l écriture suivante lors de la cession :

D : 412 Client, effet a recevoir	10.620.000
C : 822 PC d'immobilisation corporelle	10.620.000

Passer les écritures nécessaires.

DOSSIER 3 : REGULARISATION DES COMPTES DE GESTION

Il vous est demandé de régulariser les écritures de fin d'exercice de l'entreprise DAMO au 31/12/N.

- La facture N° 100 du fournisseur établie le 15/12/N de 7.080.000 F TTC a été reçue et enregistrée, mais jusqu'au 30/12/N, les marchandises ne sont pas encore livrées.
- Le client Kadjo a retourné pour 8.000.000F HT de marchandises, la facture ne sera établie que courant janvier N +1.
- Un emprunt de 80.000.000 a été contracté le 1/7/N-4 au taux de 15% remboursable par amortissement constant sur 10ans.
- Le loyer annuel payé d'avance le 01/05/N est de 1.200.000 F.

-Au 31/12/N, il reste en stock :

Des timbres poste	120.000
Des timbres fiscaux	300.000
Des fournitures de bureau	1.950.000

- Des marchandises d'une valeur HT de 6.000.000 reçues du fournisseur Bandama n'ont pas encore fait l'objet de facturation TVA :18%.
- La ristourne annuelle à accorder aux clients au titre de l'exercice N s'élève à 5% du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaire est de 94.400.000TTC.

DOSSIER 4 : Evaluations des immobilisations avec monnaies étrangères

La SA KING KONG a reçu le 01/08/N de son fournisseur Américain un matériel et outillage :

-Prix d'achat	20.000 dollars
-Droit de douane	600.000 F
-Frais d'installation HT	800.000 F

Informations complémentaires

- TVA 18%
- Prorata de déduction : 80%
- Cette acquisition a fait l'objet d'un emprunt bancaire le 01/02/N de 2.000.000 f
- Le 01/02/N : une avance sur commande a été faite : 2.000 dollars par chèque bancaire.
- Les droits de douane et la TVA ont été réglés en espèces le 01/08/N
- Le 01/02/N : 1 dollar = 590 F CFA
- Le 01/08/N : 1 dollar = 585F CFA
- Le 31/12/N : 1 dollar = 600F CFA
- Le 02/02/N +1 : date du solde de la dette envers le fournisseur étranger : 1 dollar = 584F CFA
- Le bien est amortissable en dégressif sur 8 ans.

Travail à faire

- 1-Déterminer le coût d'acquisition du bien
- 2-Passer les écritures au 01/02/N ; au 01/08/N ; au 31/12/N ; au 01/01N +1 ; au 02/02/N+1 ; au 31/12/N +1.

DOSSIER 5 : subventions

Le 12 mars N les Etablissement SALOME ont bénéficié de la part de l'Etat Ivoirien d'une subvention de 60.000.000. Cette subvention octroyée pour l'acquisition d'une machine industrielle d'une valeur HT de 80.000.000. L'acquisition a été faite le 01/10/N.

- date de notification de la subvention 12 Mars N
 - date de réception des fonds par virement postal 02 Mai N.
- Le 30/4/N +4, le matériel est détruit.

Travail à faire

- 1-Passer les écritures de l'octroi de la subvention et d'acquisition du bien.
- 2-Passer les écritures au 30/12/N et au 31/12N + 3 sachant que le matériel est amortissable en dégressif sur 8 ans.
- 3-Passer les écritures au 30/04/N + 4.

NB : le bien n'est pas assuré.

DOSSIER 6 : opérations de crédit-bail

Les Etablissements ABONDOUA désirent acquérir en crédit-bail une machine de production d'une valeur de 25.000.000.HT.

Les caractéristiques du contrat sont les suivantes :

- date de signature 01/01/N +1.
- Durée du contrat 3 ans.
- Redevance trimestrielle payable d'avance : 2.200.000HT
- Option d'achat : 600.000 HT.
- Durée d'utilisation de la machine : 8 ans en accéléré.

Travail à faire

- 1-Déterminer le taux trimestriel de l'emprunt équivalent.
- 2-Passer les écritures de l'exercice N + 1 et de N + 2.

NB : les conditions de traitement de la redevance sont remplies.

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES

La société anonyme N KLOFOUE a émis au taux de 5,5% un emprunt obligataire divisé en obligation de 10.000 F remboursable à 10.100 F par amortissement contant. Les primes de remboursement qui s'élèvent à 14.000.000 sont amorties selon le système linéaire sur la durée de vie de l'emprunt.

Les postes relatives à cet emprunt figurent dans les extraits de bilan au 31/12/N-1 et au 31/12/N.

	31/12/N -1	31/12/N		31/12/N-1	31/12/N
Prime de remboursement	9 100 000	7 700 000	Emprunt obligataire	494 900 000	424 200 000

TRAVAIL A FAIRE

- 1-Déterminer la durée de l'emprunt ;
- 2-Déterminer le date d'émission de l'emprunt ;
- 3-Déterminer le nombre de titres émis ;
- 4-Calculer le prix d'émission ;
- 5-Passer les écritures relatives au service de l'emprunt de l'exercice N sachant que tous les règlements sont faits par chèques bancaires.

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION

Les données comptables de la société MACO sont les suivantes pour l'exercice N :

- Marge sur coût variable d achat : 35% du chiffre d'affaires
- Frais variable de distribution : 10 % du chiffre d'affaires
- Coût variable de distribution : 15% du chiffre d'affaires
- Achat d'emballages : 2 912 000
- Vente d'emballage : 600 600
- frais fixe : 4 320 000
- Stock initial des emballages : 248 400
- Stock final des enballages : 960 000
- Résultat : 1 200 000
- Frais variable d'achat : 20 % du chiffre d' affaire .

En outre on sait que :

- Le temps d'écoulement moyen des stocks de marchandises est de 18 jours .
- Les produits financiers fixes s'élèvent à 200 000
- Les autres produits s'élèvent à 120 000.

TRAVAIL A FAIRE

- 1- Présenter le tableau d'exploitation différentiel ;
- 2- Présenter le seuil de rentabilité ;
- 3- Les ventes du premier semestre representent 37,5 % des ventes annuelles , sachant que les ventes sont régulières à l'in térieur de chaque semestre , déterminer le point mort ;
- 4- Calculer et commenter l'indice de sécurité ;
- 5- Déterminer le taux de variation du résultat pour une augmentation du chiffre d'affaires de 40 %.

ETUDE DE CAS
BTS SESSION 2007
FINANCE – COMPTABILITE

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

DOSSIER 1 : OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE

La SA SOREX a adressé le 28/12/N à la SA ROLEX, la facture N° 132 ; net à payer 2 956 394 F. Cette facture comporte les éléments suivants :

- Rabais 10 %
 - Remise 10 %
 - Escompte 2 %
 - Port avancé 60 000 F
 - Emballage consigné 118 000 F
 - Avance sur commande 500 000 F
- TVA au taux normal

TRAVAIL A FAIRE

- 1/ Présenter la facture n° 132. Celle-ci concerne des marchandises.
- 2/ Comptabiliser cette facture dans les livres de la SA SOREX.
- 3 / Passer l'écriture de la reprise de l'emballage dans les de la SA SOREX (prix de reprise TTC 106 200 F).

DOSSIER 2 : PROVISION

L'état des titres de la SA SOREX est le suivant au 31/12/N.

N°	Nom du titre	Quantité	Prix d'achat	Cours au 31/12/N-1	Cours au 31/12/N
26 111	CAPRAL	200	50 000	48 000	52 000
26 112	SOLIBRA	250	68 000	60 000	56 000
50 221	IBIS	80	30 000	28 000	31 000
50 222	DAP	75	12 000	10 000	11 000

- 50 titres SOLIBRA ont été cédés le 20/08/N à 53 000 F l'unité
- 70 titres DAP ont été cédés le 23/09/N à 9 000 F l'unité

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Rappeler les écritures de cession passées à la date de cession.
- 2) Passer les écritures nécessaires au 31/12/N.

DOSSIER 3 : AMORTISSEMENT ET CESSION

Les établissements HORCA DECAU ont acquis le 1/4/N à 2 000 000 HT un matériel informatique destiné à son exploitation. Le 31/05/N+2, lors d'un incendie, ce matériel est détruit. Ce bien est amortie en dégressif sur 4 ans.

TRAVAIL A FAIRE

Passer les écritures de régularisation

- NB** :
- La TVA est de 18 %
 - Le prorata de déduction était de 90 %
 - Le bien n'est pas assuré.

DOSSIER 4 : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

Le 01/10/N : Les établissements N'DA ont construit un hangar pour le stockage de leurs matières premières.

- Valeur du hangar : 16 000 000 F HT
- Les travaux ont commencé en N-2 pour s'achever le 01/10/N
- Coûts engagés en N-2 : 5 000 000 F HT
- Coûts engagés en N-1 : 8 000 000 F HT

TRAVAIL A FAIRE

Passer les écritures en N-2, en N-1 et en N

- NB** :
- le taux de TVA est de 18 %
 - le bien est amorti en linéaire sur 20 ans.

DOSSIER 5: EVALUATION DES IMMOBILISATIONS AVEC MONNAIES ETRANGERES

La SARL BTS 2007 a reçu le 1^{er} Octobre N par importation auprès de son fournisseur sud-africain une machine industrielle aux conditions suivantes :

- * Prix d'achat hors taxe : 100 000 RANDES
- * Droit de douane : 1 600 000
- * Frais de transit hors taxe : 2 000 000
- * Frais d'installation hors taxe : 1 000 000
- * Cette acquisition a fait l'objet d'un emprunt de 5 000 000 auprès de la Banque au taux de 6 % l'an, le 1^{er} Janvier N.
- * Une avance de 25 000 RANDES avait été faite le 1^{er} Janvier N (date de passation de la commande).

* Tous les montants ont été réglés au comptant par chèque bancaire, sauf celui du fournisseur sud-africain.

- le cours du RAND est égal à 100 F CFA le 1^{er} Janvier N
- le cours du RAND est égal 110 F CFA le 1^{er} Octobre N (date de réception du bien et de la facture).
- le cours du RAND est égal à 115 F CFA le 31 Décembre N (date d'inventaire).
- le cours du RAND est égal 90 F CFA le 1^{er} Mars N (date du règlement du solde du fournisseur sud-africain).

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer le coût d'acquisition du bien.
- 2) Passer les écritures de l'exercice N et de l'exercice N+1.

NB : - Le bien est amorti en dégressif sur 10 ans
- le prorata de déduction est de 80 %.

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES

EXERCICE 1 : AUGMENTATION ET REDUCTION DU CAPITAL

Le capital de la SA FEELVERYWELL était composé de 9 000 actions de nominal 35 000 F. Le 01/03/N, cette SA a augmenté son capital par émission de 3 actions anciennes pour une nouvelle émise à 48 000 F. Ces actions nouvelles sont libérées de trois quart le 31/03/N. A cette date, Monsieur WERI détenteur de 1 500 actions s'est libéré intégralement. Le 01/02/N+2, la SA FEELVERYWELL réduit son capital à 252 000 000 F.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Passer toutes les écritures relatives à l'augmentation du capital.
- 2) Passer toutes les écritures relatives à la réduction du capital si celle-ci porte sur la valeur nominale.
- 3) Passer toutes les écritures relatives à la réduction du capital si celle-ci porte sur le nombre des actions.
- 4) Présenter les comptes de capitaux propres et de versement anticipé dans l'hypothèse de la réduction du capital par diminution de la valeur nominale.

EXERCICE 2 : EMPRUNTS OBLIGATAIRES

La SA KONATIEDE a émis le 1/3/N 100 000 obligations de valeur nominale 12 000 F au taux nominal de 10 %. Le prix de remboursement est de 12 500 F. le prix d'émission est de 10 000 F. L'emprunt est remboursable de façon constante sur 10 ans. La prime de

remboursement est amortie en fonction des obligations remboursées. Les frais d'émission s'élèvent à 15 000 000.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Passer toutes les écritures se rapportant à l'année N+2.
- 2) Passer toutes les écritures relatives à l'année N+3.
- 3) Présenter le compte prime de remboursement au 31/12/N+3.

NB : Les frais d'émission s'amortissent de façon constante sur leur durée maximum légale.

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION (COUT MARGINAL)

La SARL BTS 2007 est spécialisée dans la fabrication de portables téléphoniques. Les charges fixes mensuelles s'élèvent à 1 000 000 F et les charges variables unitaires à 10 000 F. Au-delà d'une production de 250 unités, les charges fixes sont multipliées par 1,5 en raison des amortissements des investissements nécessaires.

TRAVAIL A FAIRE

- 1/ Présenter pour une fabrication 50, 100, 150, 200, 250, 300 et 350 unités.
 - le coût de production total
 - le coût de production unitaire
 - le coût marginal d'une série supplémentaire (une série est composée de 50 unités).
 - Le coût marginal d'une unité supplémentaire.

- 2/ La SARL BTS 2007 a accepté une commande de 250 unités à 18 000 F (prix de vente unitaire). Une commande supplémentaire également à 18 000 F, lui est proposée ; doit-elle accepter ou refuser cette nouvelle commande :
 - si elle porte sur 50 unités.
 - si elle porte sur 100 unités.

ETUDE DE CAS
BTS SESSION 2008
FINANCE – COMPTABILITE

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

DOSSIER 1 : OPERATIONS COURANTES

L'entreprise TOUBON vous demande d'enregistrer les informations suivantes au journal :

-Le 01/ 09/N : TOUBON adresse la facture n° 102 à PARTENAIRCI . Les éléments de la facture sont les suivants : Escompte 3% , 2° remise 4 % , 1000 emballages consignés à 1180 FTTC l'un ; 1ere remise 5% ; Marchandises brut HT 15 000.000. Echéance le 30/12/N.

-Le 15/09/N, PARTENAIRECI retourne 600 emballages repris à 600 F HT l'un . La facture d'avoir n° 18 est émise pour constater la reprise des emballages.

-Le 18/09/N , nous émettons la facture de doit n° 55 pour constater la conservation du reste des emballages par PARTENAIRECI.

-Le 20/09/N, TOUBON adresse la lettre de change n° 18 à PARTENAIRECI ;

- Le 22/09/N la lettre de change n° 18 est acceptée par PARTENAIRECI ;

-Le 24/09/N, la lettre de change n° 18 est envoyée à l'escompte à la BICICI .

-Le 27/09/N, TOUBON reçoit l'avis de crédit n° 444 pour effet négocié ;
agios TTC : 23 650

-Le 02/12/N, la lettre de change revient impayé .Frais d'impayé 20 000 F TTC.

N.B : Le taux de TVA est de 18%

DOSSIER 2 : PROVISIONS

L'entreprise TOUBON met à votre disposition l'état de ses stocks au 31/12/N

ELEMENTS	STOCK INITIAL	STOCK FINAL	Provisions 31/12/N-1	Provisions 31/12/N
Marchandises	3 500 000	4 000 000	-	500 000
Matières première.	6 000 000	5 000 000	600 000	800 000
Produits finis	7 500 000	6 500 000	200 000	1 500 000

Travail à faire

Passez les écritures de régularisation au 31/12/ N

DOSSIER 3 : VALORISATION DES STOCKS

Pour l'exercice N, les Etablissement KORE envisage de comptabiliser en permanence les variations des stocks.

Les sorties de stocks sont évaluées par la méthode de FIFO (**first in first out**).

Le stock initial des marchandises est de 5000 kg pour 15 000.000.f

Les opérations suivantes ont été réalisées :

18/3/N reçu de JABER facture n° 15

- 4 000 kg à 5 500 F HT

- Rabais 15 %
- Remise 10%
- Escompte 2%
- Port payé 120.000 F
- Emballages consignés 200.000 FTTC
- Avance sur commande 4 000.000 F

- 12/4/N Adressé à MONAR facture n° 118 vente
- 6000 kg à 6 000 FHT
 - Remise 10%
 - Escompte 2%
 - Port avancé 200.000 F
 - Emballages consignés 250.000 FTTC
 - Avance sur commande 3 600.000.

- 18/12/N Adressé à JORES facture n° 119
- 2500 kg à 6 200 F HT
 - Remise 15%
 - Escompte 2%
 - Port avancé 190.000 F
 - Emballages consignés 220.000 FTTC
 - Avance sur commande 4 200.000.

TRAVAIL A FAIRE

Passez les écritures de la période.

N.B : Le stock de marchandises au 31/12/ N après inventaire est de : 495 kg

DOSSIER 4 : MONNAIES ETRANGERES

L'entreprise TOUBON a emprunté le 01/05/N, une somme de 10.000.000 de dollars auprès d'une banque américaine dénommée TEXASBANK remboursable en 5 annuités constantes . Taux d'intérêt 10%.

Les cours du dollar sont les suivants :

01/05/N : 1\$ = 653 F CFA 31/12/N : 1\$ = 660 F CFA
 01/05/N+1 : 1\$ = 650 F CFA 31/12/N+1 : 1\$ = 650 F CFA
 01/05/N+2 : 1\$ = 690 F CFA 31/12/N+2 : 1\$ = 687 F CFA
 01/05/N+3 : 1\$ = 675 F CFA 31/12/N+3 : 1\$ = 700 F CFA

TRAVAIL A FAIRE

1°) Passez toutes les écritures relatives à l'année N+1

2°) Passez toutes les écritures relatives à l'année N+2

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES

La SA TOUBON a été créée le 01/01/N .Tous les actionnaires ont effectué des apports en numéraire qui ont été libérés du minimum légal dès la constitution devant

Maître LEBODETIEM notaire. Un actionnaire a effectué un apport en nature représenté par des constructions estimées à 120.000.000 F et un outillage estimé à 80.000.000 F.

La société a appelé le 20/03/N+1, date de jouissance le 01/ 04/ N+1 , une fraction du capital d'un montant identique à celui appelé lors de la constitution. Tous les actionnaires se sont libérés par virements bancaires le 30/03/N+1. Monsieur GOUANE, souscripteur de 2000 actions s'est libéré de la totalité du solde de son apport.

De la balance après inventaire au 31/12/N+1, on extrait les renseignements suivants :

1011 Capital souscrit non appelé	300.000.000
1013 Capital souscrit appelé	500.000.000
109 Actionnaires, capital souscrit non appelé	300.000.000
4616 Actionnaires, versements anticipés	40.000.000

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Déterminer en donnant toutes les justifications nécessaires :
 - a) valeur nominale des actions
 - b) le nombre des actions émises
 - c) le nombre des actions en nature et en numéraire
- 2) Réconstituer au journal de la société les écritures d'appel et de libération.

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION (Budgets)

Afin d'établir le budget des six premiers mois de l'année N+1, l'entreprise TOUBON vous communique les informations suivantes :

1/ Les informations relatives au bilan

Bilan de l'entreprise TOUBON au 31/12/N (en 10⁵)

ACTIF		PASSIF	
Eléments	montants	Eléments	Montants
Immobilisations	11 500	Capital	19 000
Amortissements	5 500	Réserves	7 000
Stocks de matières 1 ^{ères}	1 000	Emprunt	3 600
Stocks de produits finis	8 000	Intérêt courus/ empru	405
Créances sur les clients	4 505	Fournisseurs	1 000
Compte de régularis.- actif	300	TVA due	300
Trésorerie	700	Dettes CNPS	200
TOTAL	31 505	TOTAL	31 505

- Le taux de TVA est de 18%
- Le quart du capital sera remboursé aux associés le 18/ 05/ N+1
- L'emprunt de 3 600 a été contracté le 01/04N, Il sera remboursé par amortissement constant sur 5 ans .La première échéance est fixée au 01/ 04/ N+1

2) Informations relatives au budget

Budget des ventes HT

Mois	J	F	M	A	M	J
Chiffre d'affaires	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000

Les clients règlent 50% au comptant, le solde à 30 jours .

Budget des achats TTC

Mois	J	F	M	A	M	J
Achats	472	472	472	472	472	472

La durée crédit fournisseur est de 30 jours.

Budget de production

Mois	J	F	M	A	M	J
Coût de production	1200	1200	1200	1200	1200	1200

- La consommation de matières premières au cours de la période (pour le 1^{er} semestre à venir) est de 3 000 F
- L'amortissement est de 400 F par mois
- La main d'œuvre mensuelle est de 300 f payable le mois suivant
- Le coût de production des produits vendus est de 6 500 F

Budget des frais commerciaux TTC

Mois	J	F	M	A	M	J
Frais commerciaux	118	118	118	118	118	118

Les frais commerciaux seront réglés deux mois après.

TRAVAIL A FAIRE

- 1°/ Présentez le budget des encaissements
- 2°/ Présentez le budget des décaissements
- 3°/ Présentez le budget de trésorerie.

N.B : - Tous les chiffres sont en 10⁵.

- Utilisez les chiffres tels qu'ils figurent dans le sujet

**ETUDE DE CAS
BTS SESSION 2009
FINANCE – COMPTABILITE**

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

EXERCICE1 : OPERATIONS DE CREDIT-BAIL CHEZ LE PRENEUR

(A) Un contrat de crédit – bail est conclu le 01/08/N pour une durée de 15 ans pour l’acquisition d’une machine outil dont la durée d’utilisation est de 20 ans. Le prix de levée d’option à la fin de la 16^e année (01/08/N+16) est de 300 000 f. La SODEBAIL, la société de crédit bail vous communique le plan d’amortissement de l’emprunt (montant en 10²).
Plan d’amortissement de l’emprunt de crédit bail.

ECHEANCES	REDEVANCES HT	INTERETS	REMBOURSEMENT DE L’EMPRUNT	DETTE FIN DE PERIODE
1/8/N	350 000	0	350 000	3 150 000
1/8/N+1	350 000	242 564	107 436	3 042 564
1/8/N+2	350 000	234 290	115 710	2 926 854
1/08/N+3	350 000	225 380	124 620	2 802 234
1/08/N+4	350 000	215 784	134 216	2 668 018
1/08/N+5	350 000	205 449	144 551	2 523 467
1/08/N+6	350 000	194 318	155 682	2 367 785
1/08/N+7	350 000	182 330	167 670	2 200 115
1/08/N+8	350 000	169 418	180 582	2 019 533
1/08/N+9	350 000	155 513	194 487	1 825 046
1/08/N+10	350 000	140 536	209 464	1 615 582
1/08/N+11	350 000	124 407	225 593	1 389 989
1/08/N+12	350 000	107 035	242 965	1 147 024
1/08/N+13	350 000	88 326	261 674	885 350
1/08/N+14	350 000	68 176	281 824	603 526
1/08/N+15	350 000	46 474	303 526	300 000
1/08/N+16	350 000	0	300 000	0
TOTAL	5 900 000	2 400 000	3 500 000	

Travail à faire

- 1/ Passer les écritures qui s’imposent le 01/08/N.
- 2/ Passer toutes les écritures nécessaires relatives à l’année N+10.
- 3/ Le 01/08/N+16, l’entreprise décide de rendre l’immobilisation. Passer toutes les écritures nécessaires.

NB : l’amortissement linéaire est pratiqué sur l’immobilisation.

EXERCICE 2 : OPERATIONS COURANTES

L'entreprise PECACI vous demande d'enregistrer les opérations du mois de novembre N.

- ◆ Le 01/11/N, l'effet n° 1 de montant 4 000 000 f envoyé à l'encaissement revient impayé ; frais d'impayé 50 000 f.
- ◆ Le 05/11/N, le client KONIAN nous retourne 80 emballages repris à 950 f l'unité. Les emballages ont été consignés à 1 298 f TTC l'un. Nous lui adressons la facture d'avoir n° 16.
- ◆ Le 18/11/N, l'effet n° 21 de montant 15 000 000 envoyé à l'escompte revient impayé. Frais impayé 75 000 f.
- ◆ Le 21/11/N, chèque n° T 10 005 au fournisseur TOURCI pour avance sur achat d'un matériel et outillage. Montant du chèque : 10 000 000 f.
- ◆ Le 26/11/N, le fournisseur TOURCI nous envoie la facture n° 13 relative à notre commande. Montant HT 20 000 000, remise 4%, escompte 2%, TVA ,port payé 600 000 f.
- ◆ Le 27/11/N, le livre de paie indique :
 - Salaire de base 33 725 000
 - Caisse de retraite(CR) 1 400 000
 - Impôt général sur revenu(IGR) 325 000
 - Heures supplémentaires 1 000 000
 - Gratification 935 000
 - Avantages en nature 815 000
 - Impôt sur salaire(IS) 505 875
 - Contribution nationale pour la reconstruction (CNR) 600 000
 - Acompte 415 000
 - Indemnité de transport 575 000
- ◆ Le 28/11/N, l'effet n° 33 de montant 5 000 000 endossé à l'ordre de YAPI revient impayé. Frais d'impayé 18 000 f.

B L'entreprise PECACI a réalisé les opérations suivantes en novembre et en décembre N.

Eléments	Novembre N	Décembre N
Ventes de marchandises HT	37 000 000	69 500 000
Achats de marchandises HT	15 700 000	19 750 000
Entretiens et réparations HT	5 400 000	4 600 000
Acquisition de matériels informatiques HT	23 000 000	15 900 000

TRAVAIL A FAIRE

1°) Calculer la TVA due, au titre du mois de décembre N.

2°) Passer les écritures de TVA de décembre N.

3°) La TVA du mois est réglée par chèque bancaire le 13/01/N+1. Passer l'écriture qui s'impose.

EXERCICE 2 : AMORTISSEMENTS ET CESSION D'IMMOBILISATIONS

L'entreprise WOCI vous communique l'extrait de bilan avant inventaire au 31/12/N, relatif au compte matériel et outillage composé d'une seule machine.

Extrait du bilan avant inventaire au 31/12/N

Eléments	ACTIF			PASSIF	
	Valeurs Brutes	Amortissement et provision	Valeurs nettes	Eléments	Montant
Matériel et outillage	100 000 000	40 625 000	59 375 000	Amortis. dérog	29 418 564

TRAVAIL A FAIRE

- 1°) Passer les écritures d'inventaire au 31/12/N sachant que l'immobilisation est acquise le 01/10/N-4.
- 2°) Cette immobilisation est échangée le 30/09/N+1 contre une nouvelle machine FX21. La nouvelle machine coûte 177 000 000 f TTC. En plus de l'ancienne machine, l'entreprise WOCI remet au fournisseur un chèque de montant 90 000 000 f. Passer toutes les écritures relatives à cette cession.
- 3°) Calculer le résultat de cession.

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES

Le capital de la SA DERIGOTIECI est de 750 000 000 f divisé en actions de nominal 15 000 f. Elle augmente son capital par émission de 20 000 f actions nouvelles libérées du quart le 01/06/N+4. Le prix d'émission est de 20 000 f.

Les capitaux propres avant l'augmentation s'élevaient à 1 100 000 000 f. Le tableau ci-dessous donne les vœux de souscription des anciens actionnaires.

Tableau des vœux

Actionnaires	A	B	C	D	E	F	G
Actions							
Nombre d'actions anciennes	10 000	10 000	8 000	8 000	5 000	5 000	4 000
Nombre d'actions nouvelles demandées	10 000	4 700	7 000	1 000	2 000	6 000	1 250

TRAVAIL A FAIRE

- 1°) Présenter le tableau de souscription.
- 2°) Déterminer le droit de souscription.
- 3°) Combien Monsieur A doit-il déboursier le 01/06/N+4 pour acquérir ses actions nouvelles,
- 4°) Passer toutes les écritures relatives à l'augmentation du capital sachant que Monsieur F s'est libéré intégralement.
- 5°) A la libération du deuxième quart le 31/03/N+5, Monsieur C ne s'exécute pas. Ses actions sont vendues comme libérées de deux quarts à 8 500 f l'une le 15/05/N+5.
Cette opération est-elle favorable pour C ?

NB : - le délai de mise en demeure pour se libérer est de un mois.

- les autres frais à la charge de C sont de 20 000 f.
- le taux d'intérêt de retard est de 15%.

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION

Les services de comptabilité analytique de l'entreprise BTS 2009 utilisent des données prévisionnelles.

Dans l'atelier B, où l'on fabrique la pièce B, les prévisions pour le mois de juillet étaient les suivantes :

- Production prévue : 10 000 pièces
 - Cadence prévue : 2 pièces à l'heure
- Ce qui nécessite :
- Matière première : 10 000 kg à 200 f le kg
 - Main d'œuvre directe : 20 000 000 f
 - Charge d'atelier : 2 500 000 f (dont 1 000 000 f fixes), l'heure de main d'œuvre directe mesure l'activité de l'atelier.

En réalité l'atelier a produit en juillet 9 800 pièces terminées et 200 pièces en cours ayant nécessité :

- Matière première : 9 900 kg à 210 f le kg.
- Main d'œuvre directe : 4 640 h à 4 000 f l'heure.
- Charges d'atelier : 2 800 000 f.

TRAVAIL A FAIRE

1°) Présenter la fiche du cout unitaire standard.

2°) Comparer sous forme de tableaux, le cout réel et le cout préétabli de la production prévue.

3°) Analyser les écarts sur les charges directs et sur les charges indirects.

NB : - les encours ont été évalués en couts préétablis de la façon suivante :

- 100% en ce qui concerne les consommations de matières premières.
- 60% pour le MOD et les charges indirectes.

-il n'existe pas d'en-cours initial.

**ETUDE DE CAS
BTS SESSION 2010
FINANCE – COMPTABILITE**

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

DOSSIER 1 : OPERATIONS COURANTES

L'entreprise ALONZO a effectué les opérations suivantes au cours du mois de janvier N.

- Le 04/01/N, adressé facture n°13 au client DEBO dont les éléments sont les suivants :
 Marchandises brutes HT : 20 000 000 ; 200 emballages consignés à 800 f TTC l'un ; escompte 1% si règlement dans 10 jours ; 1^{ère} remise 10% ; 2^e remise 8% ; port facturé HT 1 500 000F.
- Le 05/01/N, adressé facture d'avoir n°6 pour retour de 150 emballages repris à 682 f TTC l'un.
- Le 06/01/N, adressé traite n°14 pour 50 emballages conservés.
- Le 08/01/N, adressé traie n°0043 pour solde de tout compte. La traite est acceptée le même jour.
- 09/01/N, la traite n°0040 de 2 500 000 f, remise à l'encaissement revient impayée. Frais 15 000 f TTC.
- Le 10/01/N, la traite n°0038 de 3 500 000 f remise à l'escompte revient impayée. Frais de retour 13 000 f TTC ; intérêt de retard 12 500 f ; frais de correspondance 10 000 f.
- Le 12/01/N, la traite n°0043 est endossée à l'ordre de notre fournisseur BACONGA.

TRAVAIL A FAIRE : Passer les écritures dans les livres d'ALONZO. TVA 18%.

DOSSIER 2 : PROVISIONS

L'état des titres de l'entreprises ALONZO est le suivant au 31/12/N+1.

Titres	Prix d'achat unitaire	Quantités	Cours au 31/12/N	Cours au 31/12/N+1
51 ALPHA	12 000	500	11 000	15 000
2611 BETA	14 000	600	12 000	11 000
274 LAMDA	25 000	20	22 000	21 000
502 EPSILON	20 000	300	22 000	21 000

- 50 titres ALPHA ont été cédés le 13/12/N+1 à 14 000 f l'unité.
- 100 titres BETA ont été cédés le 25/12/N+1 à 20 000 f l'unité.

NB : aucune écriture n'a été passée lors des différentes cessions. Tous les titres ont été acquis pendant l'exercice N.

TRAVAIL A FAIRE : Passer les écritures de régularisation au 31/12/N+1.

DOSSIER 3 : REGULARISATION DES COMPTES DE GESTION

L'entreprise ALONZO vous demande de passer les écritures relatives aux travaux d'inventaire au 31/05/N+1.

- 1) Le 31/05/N+2, nous payerons les intérêts annuels de 120 000 f relatif à un emprunt reçu de la BIAO le 1/6/N+1.
- 2) Nous avons payé la prime d'assurance incendie de 600 000 le 1/5/N+1. Cette prime couvre la période du 1/5/N+1 au 30/4/N+2.
- 3) Nous n'avons pas encore reçu l'avoir relatif à la ristourne trimestrielle. Le montant s'élève à 1 180 000 f TTC.
- 4) M. LALA a payé le loyer semestriel de notre local le 1/11/N+1. Ce loyer prend effet à compter de cette date. Montant 300 000 f.

DOSSIER 4 : OPERATIONS DE CREDIT-BAIL CHEZ LE PRENEUR

La SA ALONZO désire acquérir en crédit bail un matériel industriel dénommé ACEROS d'une valeur de 60 000 000 f HT. La durée d'utilisation normale de ce matériel est de 8 ans.

Le matériel est livré et mise en service le 01/03/N. les redevances annuelles du crédit bail s'élève à 17 500 000 f HT pendant 5 ans. La 1^{ère} redevance est versée le 01/03/N+1. A la fin de la 5^e année, la valeur de rachat est de 5 000 000 f HT. Le taux mentionné au contrat est de 15%.

TRAVAIL A FAIRE :

- 1) Présenter le tableau d'amortissement de l'emprunt.
- 2) Passer toutes les écritures relatives à l'année N+2 et à l'année N+3.
- 3) Passer toutes les écritures qui s'imposent à la date de levée d'option d'achat et dans l'hypothèse ou l'option d'achat n'a pas été levée.

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES-Répartition de bénéfice

La SA ALONZO est une filiale du groupe MATOS, elle est composée de 3750 actions de 10 000 f et est constituée le 1/1/N. lors de la libération du minimum légal à la constitution le 01/1/N, 250 actions ont été intégralement libérées. L'appel du deuxième quart à lieu le 1/8/N+1, à libérer fin août. Le 30/8/N+1 tous les actionnaires se sont libérés. Après l'arrêté des comptes de l'exercice N+1, le bénéfice fiscal est de 21 200 000.

L'article des statuts prévoit l'affectation des résultats de la façon suivante :

- Réserve légale : conformément à la loi
- Réserve statutaire : 25% du solde
- Intérêt statutaire : 5%
- Super dividende : selon la décision de l'AGO.

L'AGO réunie le 18/03/N+2 a décidé de doter une réserve facultative de 1 800 000 et d'attribuer un super dividende unitaire multiple de 10 immédiatement inférieur pour tenir compte du report à nouveau éventuel.

NB :

- Le compte 129 a un solde de 520 000F ;
- Les versements anticipés bénéficient de l'intérêt statutaire ;
- Le bénéfice distribuable est de 7 500 000 ;
- Le taux d'imposition est de 25% ;
- La société est cotée à la Bourse.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Dresser le tableau de répartition des bénéfices après avoir déterminé le résultat comptable.
- 2) Présenter le tableau 10
- 3) Passer les écritures d'affectation des résultats

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION-Coûts préétablis

Les éléments constitutifs du coût préétabli concerne la fabrication de 2 000 kg de produits finis PF sont les suivants :

- Matières premières 1 600 kg à 5 200 f le kg
- Main d'œuvre directe 800 h à 5 600 f l'heure
- Charges indirectes totales 1 250 000 f (dont 400 000 F de charges fixes)

En fait, les informations réelles concernant la fabrication de 1 700 kg de produits finis terminés et 50 kg de produits en cours sont les suivantes :

- Matières premières 1 500 kg à 5 300 f le kg
- Main d'œuvre directe 700 h à 5 700 f l'heure
- Charges indirectes totales 1 125 000 f

L'unité d'œuvre est l'heure de main-d'œuvre directe.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Présenter la fiche du coût unitaire préétabli d'un produit fini PF.
- 2) Les encours ont été évalués en coûts préétablis de la façon suivante :
 - 100% en ce qui concerne les consommations de matières premières
 - 50% pour la MOD et les charges indirectes.

- a) Présenter sous forme de tableau, le calcul de l'écart global entre le coût préétabli de la production du moi (produits terminés et encours), et le coût réel de la production.
- b) Analyser l'écart sur charges directes et l'écart sur charges indirectes.

NB : il n'existe pas d'encours initial.

CORRIGE ETUDE DE CAS 2000

DOSSIER N° 1 : COMPTABILITE GENERALE

EXERCICE 1 : MONNAIES ETRANGERES

Présentation dutableau d'amortissement de l'emprunt en livre sterling

- Comptabilisation aux différentes dates
 - Présentation du tableau d'amortissement de l'emprunt en livre sterling

Soient : a : l'annuité de l'emprunt

i : le taux d'intérêt

n : la durée de l'emprunt

v : le montant de l'emprunt

on
$$a = v \times r \times \frac{1-(1+i)^{-n}}{i}$$

$$a = v \times \frac{i}{1-(1+i)^{-n}}$$

$$a = 100\,000 \times \frac{0,09}{1-(1,09)^{-5}}$$

$$a = 100\,000 \times 0,25\,709\,245$$

$$a = 25\,709$$

- Tableau

Années	Montant restant dû	Intérêt 9 %	Montant de l'emprunt remb.	Annuités constantes
1999	100 000	9 000	16 709	25 709
2000	83 291	7 496	18 213	25 709
2001	65 078	5 857	19 852	25 709
2002	45 226	4 070	21 639	25 709
2003	23 587	2 122	23 587	25 709
			100 000	

Au 01/08/98 1£ = 900 F CFA

Valeur de l'emprunt : $900 \times 100\,000 = 90\,000\,000$

Au 31/12/98 1£ = 908 F CFA

- Calcul des intérêts courus

Intérêts courus = $(9\,000 \times 908) \times 5/12 = 3\,405\,000$

- Evaluation de l'écart de conversion

Le livre passe de 900 f à 908 f, donc il s'agit d'une perte

Perte probable de change : $ECA = (908 - 900) \times 100\,000 = 800\,000 \text{ f}$

Nombre de mois restant à courir = $(12 \times 5) - 5 = 55 \text{ mois}$

Perte à constater : 800 000

Montant à différer : $800\,000 \times 55/60 = 733\,333$

Montant à provisionner : $800\,000 - 733\,333 = 66\,667$

Ecritures

		1/08/98		
521	162	Banque Emprunt auprès des Ets de crédit (Acquisition de l'emprunt)	90 000 000	90 000 000
		31/12/98		
671	166	Intérêts des emprunts Intérêts courus (Intérêts de l'exercice)	3 405 000	3 405 000
		d°		
478	162	Ecart de conversion actif Emprunt (Intérêts de l'écart)	800 000	800 000
		d°		
697	194	Dotations aux provisions financières Provision pour perte de change (Suivant provision de l'exercice)	66 667	66 667

NB : Il convient ensuite d'annuler par contre-passation le 01/01/99, les écritures constatant l'écart de conversion et la régularisation des intérêts. Mais on constate que ce travail n'est pas demandé.

Au 01/08/99 : 1 £ = 905 F cfa

A l'échéance au 01/08/99

Valeur comptabilisée : $900 \times 16\,70 = 15\,038\,100$

Valeur à l'échéance : $905 \times 16\,709 = \underline{15\,121\,645}$

Perte de change = $\underline{83\,545}$

Intérêts payés = $9\,000 \times 905 = 8\,145\,000$

Ecritures

		01/08/99		
162 676	521	Emprunt et dettes auprès des Ets de crédit Perte de change Banque (Remboursement de l'emprunt)	15 038 000 83 545	15 121 645
671	521	Intérêts des emprunts Banque (Paiement des intérêts)	8 145 000	8 145 000

Au 31/12/1999 : 1 £ = 910 F cfa

Intérêts courus = $(7\,496 \times 910) \times 5/12 = 2\,842\,233$

Ecart de conversion

Dettes comptabilisées $900 \times 83\,291 = 74\,961\,900$

Dettes à l'inventaire : $910 \times 83\,281 = 75\,794\,810$

Perte probable de change (ECA) = 832 910

Partie différée

Nombre de mois restant à courir = $60 - 17 = 43$ mois

Montant à différer = $832\,910 \times 43/60 = 596\,919$

Provision nécessaire de l'exercice = $832\,910 - 596\,919 = 235\,991$

Alors que la provision antérieure est de 66 667

Ajustement de la provision = provision 99 - provision 98
= $235\,991 - 66\,667$

Augmentation à la hausse de = **169 324**

Ecritures

		31/12/98		
671	1662	Intérêts emprunts Intérêts connus (s/Intérêts de l'exercice)	2 842 233	2 842 233
478	162	Ecart de conversion actif Emprunts (constatation de la perte probable de change)	832 910	832 910
697	194	Dotations aux provisions financières Provision pour perte de change (Suivant ajustement à la hausse)	169 324	169 324

NB : Au 01/01/2000, il convient ensuite d'annuler par contre-passation les écritures constatant l'écart de conversion et les intérêts courus.

Au 01/08/2000 = 1 £ = 880 F CFA

Valeur comptabilisée :	900 x 18 213	= 16 391 700
Valeur à l'échéance :	880 x 18 213	= 16 027 440
Gain de change :		<u>364 260</u>

Intérêts payés = 7 496 x 880 = 6 596 480

Ecritures

01/08/99				
162	521 776	Emprunt et dettes auprès des Ets de crédit Banque Gain de change (Remboursement de l'emprunt)	16 391 700	16 027 440 364 260
d°				
671	521	Intérêts des emprunts Banque (Paiement des intérêts)	6 596 480	6 596 480

EXERCICE 2 : CESSION DES IMMOBILISATIONS

1) Ecritures des années N et N+2

❖ Facture

désignation	Montant
Machine industrielle	10 000 000
TVA 18%	1 800 000
NAP	11 800 000

❖ Détermination de la base amortissable

Montant HT : 10 000 000

TVA non déductible = 1 800 000 x 0,20 = 360 000

TVA déductible = 1 800 000 x 0,8 = 1 440 000

Base amortissable = 10 000 000 + 360 000 = 10 360 000

❖ Amortissement du bien

Taux = 12,5 % n = 8 ans VO = 10 360 000

Am Linéaire = $\frac{10\,360\,000 \times 12,5 \times 4}{1\,200}$ = 431 667

Am Accéléré = $\frac{10\,360\,000 \times 12,5 \times 4}{1\,200} \times 2$ = 863 333

Amortissement dérogatoire = 863 333 - 431 667 = 431 666

❖ Reprise de la subvention

Subvention = $\left(\frac{6\,000\,000 \times 12,5 \times 4}{1\,200} \right) \times 2$ = 500 000

Ecritures

		05/07/N			
4494	141	Etat, subvent° d'équipement à recevoir Subvention d'équipement A (Suivant promesse)		6 000 000	6 000 000
		25/08/N			
521	4494	Banque	Etat, subvent° d'équipement à recevoir (Réception de fonds)	6 000 000	6 000 000
		1/09/N			
241 4451	481	Matériel et outillage TVA récupérable sur immo Fournisseurs d'investissement (Suivant l'acquisition) d°		10 360 000 1 440 000	1180 000
481	521	fournisseur d'investissement banque		5900000	5900000
		31/12/N			
681 851	2841 151	Dotation aux provisions d'exploitation Dotation aux provisions réglementées Amortissement du mat et outil Amortissement dérogatoire (Suivant dotation de l'exercice) d°		431 667 431 666	431667 431666
141	865	Subvention d'équipement A Reprise de subvention (Suivant reprise subvention)		500 000	500 000

❖ Ecritures de cession

Lorsque le bien est amorti suivant le système accéléré ou dégressif, pour les écritures de cession, nous conseillons pour les calculs de faire un plan d'amortissement du bien jusqu'à la date de cession.

❖ Calculs préliminaires

Plan d'amortissement jusqu'à la date de cession

Exer.	périodes	Base amort.	Annuités accélérées	Cumul annuités	VCN fiscale	Annuités linéaires	Amt-dérogat	
							dotation	reprise
N	4 mois x 2	10 360 000	863 333	863 333	9 496 667	431 667	431 667	-
N+1	8mois x 2+ 4mois	10 360 000	2 158 333	3 021 666	7 338 333	1 295 000	863 333	-
N+2	3mois	10 360 000	323 750	3 345 416	7 014 584	323 750	-	-
Total						2 050 417	1 294 999	-

NB : le solde de l'amortissement dérogatoire peut être arrondi à 1 295 000 car il est égal : $10\,360\,000 \times 12,5\% = 1\,295\,000$.

Aussi il faut présenter dans les mêmes conditions un tableau de calcul de la reprise de la subvention.

❖ Tableau de reprise de la subvention

Exercices	Périodes	Base amortissable	Reprises	Valeurs restantes
N	4mois x 2	6 000 000	500 000	5 500 000
N+1	8mois x 2 + 4mois simples	6 000 000	1 250 000	4 250 000
N+2	3mois	6 000 000	187 500	4 062 500

Ecritures de cession

		31/12/N+2		
521	241	banque matériel et outillage (S/annulation de l'écriture éronnée) d°	8 000 000	8 000 000
812	241	V.C de cession des immobilisation matériel et outillage (sortie du matériel) d°	10 360 000	10360000
485	822 4431	créances sur cession d'immobilisation produit de cession d'immob. TVA facturée sur reste (sous contestation du prix de cession) d°	9 440 000	8 000 000 1440 000
521	485	banque créances sur cession d'immob. (S/encaissement) d°	8 000 000	8 000 000
6813	2841	dotation aux amort. d'exploitation amort. du mat et out (S/constatation de l'amt complément)	323750	323750

2841	812	<p style="text-align: center;">d°</p> <p>Amt du mat & out</p> <p style="text-align: right;">2050417</p>	2050417
		<p style="text-align: center;">VC de cession des immob (S/annulation de la somme des amort pratiqés)</p>	2050417
151	864	<p style="text-align: center;">d°</p> <p>amortissement dérogatoire</p> <p style="text-align: right;">1295000</p>	1295000
		<p style="text-align: center;">reprise de pv règlementée (pour solde du compte 151)</p>	1295000
141	865	<p style="text-align: center;">d°</p> <p>subvention d'équipement</p> <p style="text-align: right;">4250000</p>	4250000
		<p style="text-align: center;">reprise de pv règlementée (pour solde du compte 141)</p>	4250000
		<p style="text-align: center;">d°</p>	

2) Calcul du montant minimum à réinvestir (MMR)

$$MMR = V0(\text{ou } BA) + \text{resultat de cession}$$

$$MMR = \text{somme des amortissements pratiqés} + \text{prix de cession HT}$$

Résultat de cession = PCHT-VCN fiscale (voir dans le tableau)

$$= 8\,000\,000 - 7\,014\,584 = 985\,416$$

Ou résultat de cession = PCHT – VCN économique + solde du 151

$$\text{VCN économique} = 10\,360\,000 - 2\,050\,417 = 8\,309\,583$$

Donc résultat de cession = 8 000 000 – 8 309 583 + 1 294 999

$$= 985\,416$$

$$MMR = 10\,360\,000 + 985\,416 = 11\,345\,416$$

$$MMR = 3\,345\,416 + 8\,000\,000 = 11\,345\,416$$

NB : dans cette question, on n'a pas demandé de passer les écritures mais nous pouvons le faire :

851	152	<p style="text-align: center;">31/12/N+2</p> <p>dotation aux pv règlementées</p> <p style="text-align: right;">985417</p>	985417
		<p style="text-align: center;">plus value de cession à réintégrer (S/engagement de la plus value de cession)</p>	985417

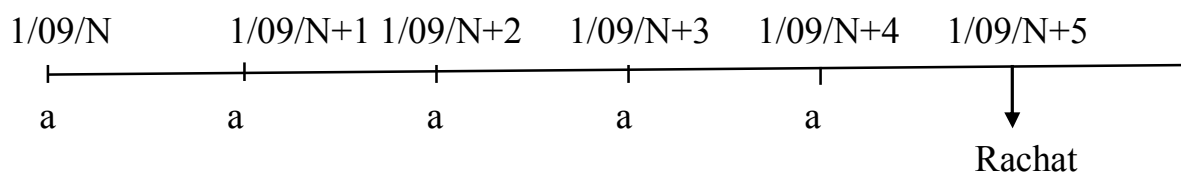
		1/09/N		
241 4451	481	Matériel et outillage TVA / immo	8 464 500 1 093 500	
		Fournisseur d'investissement (S/ acquisition) d°		9 558 000
481	521	fournisseurs d'investissement banque (S/règlement)	3 758 000	3 758 000
		31/12/N		
478	481	Ecart de conversion actif Fournisseur d'investissement (S/ écart de conversion)	70 000	70 000
		d°		
659	499	Charges provisionnée d'exploitation Risques provisionnés (Suivant provision du 31/12/N)	70 000	70 000
		31/12/N		
681 851	2841 151	Dotation aux amortissements d'exploitation Dotation aux provisions réglementées Amortissement du matériel et outillage Amortissement dérogatoire (S/Dotation de l'exercice)	352 688 529 031	352688 529 031
		1/2/N+1		
481 676	521	Fournisseurs d'investissement Perte de charge Banque (S/Règlement du fournisseur d'investissement)	5 800 000 100 000	5 900 000

EXERCICE 4 : OPERATIONS DE CREDIT-BAIL LE PRENEUR

- D'abord, vérifions si le bien a une valeur significative c'est-à-dire si la valeur du bien est supérieure à 5 % du total des immobilisations brutes utilisées (V)

$$V = 250\,000\,000 \times 5\% = 12\,500\,000$$

⇒ On constate que $20\,000\,000 > 12\,500\,000$ F donc le bien est important.



1) Détermination du taux équivalent (t)

Pour obtenir le taux t, il faut que la valeur actuelle (va) soit égale ou à peu près égale à 20 000 000.

Soit t = 15 %

$$\text{Valeur actuelle} = 4\,900\,000 \times \left(1 + \frac{1-(1+t)^4}{t}\right) + 2\,500\,000 (1+t)^{-5}$$

$$\begin{aligned} \text{Valeur actuelle} &= 4\,900\,000 \times \left(1 + \frac{1-(1+0,15)^4}{0,15}\right) + 2\,500\,000 (1,15)^{-5} \\ &= 4\,900\,000 \times 3,8\,549\,783 + 1\,242\,942 \\ &= 18\,889\,394 + 1\,242\,942 \\ &= \mathbf{20\,132\,336} \end{aligned}$$

Soit t = 18 %

$$\text{Valeur actuelle} = 4\,900\,000 \times \left(1 + \frac{1-(1+0,18)^4}{0,18}\right) + 2\,500\,000 (1+0,18)^{-5}$$

$$\text{Valeur actuelle} = \mathbf{19\,174\,077}$$

Interpolation

$$18 \rightarrow Va = 19\,174\,077$$

$$X \rightarrow Va = 20\,000\,000$$

$$15 \rightarrow Va = 20\,132\,336$$

$$\begin{array}{r} X - 18 \\ \hline 15 - 18 \end{array} = \frac{20\,000\,000 - 19\,174\,077}{20\,132\,336 - 19\,174\,077}$$

$$\begin{array}{r} X - 18 \\ \hline -3 \end{array} = \frac{825\,923}{958\,259}$$

$$\begin{aligned} 958\,259X - 17\,248\,662 &= -2\,477\,769 \\ 958\,259X &= -2\,477\,769 + 17\,248\,662 \\ X &= 14\,770\,893 / 958\,259 \\ X &= \mathbf{15,4} \text{ soit } \mathbf{15,4\%} \end{aligned}$$

Taux équivalent = 15,4 %

Vérification

Soit t = 15,4% remplaçons t par sa valeur.

$$20\,000\,000 = 4\,900\,000 \times \left(1 + \frac{1-(1+0,154)^4}{0,154}\right) + 2\,500\,000 (1+0,154)^{-5}$$

$$\mathbf{20\,000\,000 = 19\,998\,505}$$

NB : la différence est due aux arrondis.

2) Le tableau d'amortissement de l'emprunt

Année	Capital restant dû	Taux d'int 15,4 %	Amort de l'empr	Annuités (loyers)
1/9/N	20 000 000	-	4 900 000	4 900 000
1/9/N+1	15 100 000	2 325 400	2 574 600	4 900 000
1/9/N+2	12 525 400	1 928 912	2 971 088	4 900 000
1/9/N+3	9 554 312	1 471 364	3 428 636	4 900 000
1/9/N+4	6 125 675	943 354	3 956 646	4 900 000
1/9/N+5	2 169 030	330 970	2 169 030	2 500 000
			20 000 000	

3) Comptabilisation au 1/09/N, 31/12/N, 01/01/N+1

1/09/N				
241	173	Matériel et outillage Emprunt équivalent (Suivant acquisition de l'emprunt)	2 000 000	20 000 000
6233 4454	521	Crédit-bail mobilier TVA sur services Banque S/ Versement des redevances)	4 900 000 882 000	5 782 000

Remarque : Au lieu de créditer le 521 banque ,on peut créditer le 481 fournisseur d'investissement et ensuite solder le compte 481 par le 521.

Au 31/12/N

- Régularisation des intérêts = $(2\,325\,400 \times 4) / 12 = 775\,133$
- **Amortissement du matériel**

Acquisition : du 01/9/N au 31/12/N \Rightarrow 4 mois

Taux = 20 % n = 5 ans

AI = $(20\,000\,000 \times 20 \times 4) / 1\,200 = 1\,333\,333$

31/12/N				
173	6233	Emprunt équivalent Crédit-bail mobilier (Retraitement de la redevance)	4 900 000	4 900 000
6722	1763	Intérêt dans loyer de crédit-bail mobilier Intérêts courus sur emprunt	775 133	775 133

		(Régularisation)			
		d°			
681	2841	Dotation aux amortissements d'exploitation Amortissement du matériel et outillage (Suivant dotation de l'exercice)	1 333 333		1 333 333
		01/01/N+1			
1763	6322	Intérêts courus sur emprunts équivalents Intérêts dans loyer crédit-bail mobilier (Contre-passation)	775 133		775 133

DOSSIER 2 : CONTROLE DE GESTION (seuil de rentabilité)

*** Exploitation**

1) Calcul de la marge sur coût variable

Soit X le nombre de sachets vendus

* Chiffres d'affaires	= 95 X
Matières premières 4,5 X 5	= 22,5 X
Frais de fabrication : 120 FX 9/60	= 18 X
Charges proportionnelles de distribution	= 9 X
Coûts variables	= 49,5 X
Marge sur coût variable 95 X – 49,5 X	= 45,5 x

2) Calcul des charges fixes

Charges fixes de production	= 30,75 X
Charges de distribution	= 12,75 X
Total charges fixes	= 43,5 X

3) Calcul du résultat

$$CF = 43,5 X = 43,5 \times 25\ 000 = 1\ 087\ 500\ F$$

$$\text{Résultat} = 45,5 X - 43,5 X = 2 X$$

$$\text{Résultat } Y = 2 X$$

$$Y = 2 \times 25\ 000 - 1\ 087\ 500 = 50\ 000\ F$$

$$\text{Ou } Y = 45,5 X - 1\ 087\ 500 \quad Y = 45,5 \times 25\ 000 - 1\ 087\ 500 = 50\ 000\ F$$

$$\text{Quantité à vendre pour obtenir } R = 135\ 000\ F$$

$$\text{Soit } Z \text{ la quantité, on à } 135\ 000 = 45,5 Z - 1\ 087\ 500$$

$$Z = 26\ 868,13 \text{ sachets}$$

$$Z \approx 26\ 869 \text{ sachets}$$

*** Prévision**

3) calcul de la marge sur cout variable par sachet

Prix de vente unitaire	= 90
Matières 1 ^{ères} : 4,5 x 5 x 1,1	= 24,75
Charges de fabrication : 6/60 x 120 x 1,05	= 12,6
Charges proport : 9 x 1,05	= 9,45
Coût variable unitaire	= 46,8
Marge sur coût variable unitaire	= 43,2
(90 – 46,8)	

2) Calcul des nouvelles charges fixes

Charges fixes anciennes	= 1 087 500
Charges fixes de fabrication	= 90 000
Charges de distribution	= 155 220
Charges fixes nouvelles	= 1 332 720

3) Expression du résultat en factures de x

$$\text{Résultat : } Y = M/CV - CF \qquad Y = 43,2 X - 1\,332\,720$$

$$X = 25\,000 \times 1,4 = 35\,000 \text{ sachets} \qquad Y = 43,2 \times 35\,000 - 1\,332\,720$$
$$Y = 179\,280 \text{ F}$$

$$4) \text{ Seuil de rentabilité en quantité } = CF/(Mcv \text{ unitaire}) \qquad = 1332\,720/43,2$$
$$= 30\,850 \text{ sachets}$$

5) Date pour atteindre le seuil de rentabilité (SR)

Soit le temps mis en mois pour attendre le SR

$$2685 \times (1,045^t - 1)/0,045 = 30\,850 \text{ sachets}$$

$$30850/2\,685 = (1,045^t - 1)/0,045$$

$$1,045^t = 1,517039106$$

$$\text{Log } 1,045^t = \text{Log } 1,517039106$$

$$t \text{Log } 1,045 = \text{Log } 1,517039106 ; \quad t = \text{Log } 1,517039106 / \text{Log } 1,045 = 9,468 \text{ mois}$$

$$t = 9 \text{ mois } 14 \text{ jours (ou } 15 \text{ jours)}$$

Date pour atteindre le SR = 15 Octobre N+1

DOSSIER 3 : COMPTABILITE DES SOCIETES

1) Détermination des caractéristiques suivantes :

a) Détermination du prix d'émission

1/05/97	1/05/98	1/05/99	31/12/99	1/05/2000
	A ¹	A ²		A ³
N = 6 000	N ₁ = NxC _x i	N ₂ = N ₁ x C _x i		A ₃ x 8/12
	N ₁ = N - A ₁	N ₂ = N - (A ₁ + A ₂)		N ₃ = N ₂ x C
	A ₁	A ₂		

Prix d'émission = prix de remboursement – prime de remboursement des obligataires

$$(A_1 + A_2 + A_3 \times 8/12) (R - E) = 2\,022\,000$$

$$N_2 = 100\,225\,000 / 19\,000 = 5\,275 \text{ obligations}$$

$$N - N_2 = A_1 + A_2 = 6\,000 - 5\,275 = 725 \text{ obligations}$$

$$A_2 = A_1 (1 + i)$$

$$A_1 + A_1(1,12) = 725 \Rightarrow A_1(1+1,12) = 725$$

$$A_2 = 725/2,12 = 341,98 \approx 342$$

$$A_2 = 341,981 \times 1,12 = 383,018 \approx 383$$

$$A_3 = 383,018 \times 1,12 = 428,981 \approx 429$$

$$A_4 = 429,98 \times 1,12 = 480,45 \approx 480$$

$$(725 + 429 \times 8/12) (19\,000 - E) = 2\,022\,000$$

$$E = (19\,209\,000 - 2\,022\,000)/1011$$

$$E = 17\,000$$

b) La durée de l'emprunt

$$N = A_1 \times \frac{(1+i)^n - 1}{i}$$

$$\frac{(1,12)^n - 1}{0,12} = \frac{6\,000}{342} = 17,54385965$$

$$(1,12)^n - 1 = 17,54385965 \times 0,12$$

$$(1,12)^n = 3,105263158$$

$$n = \frac{\log(3,105263158)}{\log(1,12)} = 9,999 \approx 10$$

$$N = 10 \text{ ans}$$

$$\begin{aligned} \text{c) Prime de remboursement} &= N(R - E) \\ &= 6\,000 \times (19\,000 - 17\,000) \\ &= 12\,000\,000 \end{aligned}$$

d) Montant de l'emprunt

$$NR = 6\,000 \times 19\,000 = 114\,000\,000$$

2) Tableau d'amortissement

Période	Obligations		Valeur de remboursement	Intérêts	Annuités
	Vivantes	Amorties			
1/05/98	6 000	342	6 498 000	13 680 000	20 178 000
1/05/99	5 658	383	7 277 000	12 900 240	20 177 240
1/05/00	5 275	429	8 151 000	12 027 000	20 178 000
1/05/01	4 846	480	9 120 000	11 046 880	20 168 880

3) Ecriture d'émission de l'emprunt

$$\begin{aligned} \text{Frais d'émission} &= 600 \times 19\,000 \times 3\% \\ &= 3\,420\,000 \end{aligned}$$

1^{ère} possibilité

1/05/97

521 2061	161	Banque Prime de remboursement Emprunts obligataires (Souscription et libération)	102 000 000 12 000 000	114 000 000
627	521	Frais de publicité Banque (Règlement des frais)	3 420 000	3 420 000
2026	781	Frais d'émission des emprunts Transfert de charges d'exploitation (Immobilisation des frais)	3 420 000	3 420 000

2^{ème} possibilité

1/05/97

4711 2061	161	Obligation, compte de souscription Prime de remboursement Emprunts obligataires (Souscription)	102 000 000 12 000 000	114 000 000
521	4711	Banque Obligation, compte de souscription (Libération)	102 000 000	102 000 000
627	521	Frais de publicité Banque (Règlement des frais)	3 420 000	
2026	781	Frais de publicité Transfert de charges d'exploitation (Immobilisation des frais)	3 420 000	3 420 000

4) Ecriture de service de l'emprunt du 1/05/99

Intérêts = **12 900 240**

IRVM/Intérêt = 12 900 240 x 6 % = **774 014**

Intérêt net = 12 900 240 – 774 014 = **12 126 226**

Montant à rembourser = 7 277 000

Prime amortie = 383 x (19 000 - 17 000) = **766 000**

IRVM/Prime = 766 000 x 6 % = **45 960**

Montant net = 7 277 000 – 45 960 = **7 231 040**

		1/05/99			
6711 1611	521 4423	Intérêts de l'emprunt Emprunts obligataires	12 900 240 7 277 000		19 357 266 819 974
		Banque IRVM (770 414 + 45 960)			
		(Règlement intérêt et obligation)			
		d°			
6872	2061	Dotation aux amortissements des P.R Prime de remboursement	766 000		766 000
		(Amortissement de la prime)			

NB : Cette écriture peut être éclatée par les candidats en utilisant le compte 4712.

5) Écriture du 31/12/99

Amortissement frais d'émission : $3\,420\,000/3 = 1\,140\,000$

Intérêts courus : $12\,027\,000 \times 8/12 = 8\,018\,000$

Prime de remboursement : $429 \times 2\,000 \times 8/12 = 572\,000$

		31/12/99			
6811	2026	Dotation aux amortissements des charges immob Frais d'émission	1 140 000		1 140 000
		(Amortissement des frais)			
		d°			
6711	1661	Intérêt des emprunts Intérêt E.O courus non échus	8 018 000		8 018 000
		(Régularisation intérêt)			
		1/05/97			
6872	2061	Dotation aux amortissements Prime de remb Prime de remboursement	572 000		572 000
		(Régularisation des primes)			

6) Condition d'émission de l'emprunt obligataire

- Il faut que la société soit une société anonyme ou les groupements d'intérêts économiques de SA
- Le capital doit être entièrement libéré
- La société doit avoir au moins 2 années d'existence
- La société doit présenter au moins 2 bilans approuvés par les actionnaires.

CORRIGE ETUDE DE CAS 2001

PREMIERE PARTIE

DOSSIER 1

CALCULS ANNEXES

- **KOPA**

Créance : $2\,100\,000 \times 1,18 = 2\,478\,000$

Provision antérieure = $2\,478\,000 \times 35\% = 867\,300$

Provision nécessaire : $(2\,478\,000 - 800\,000) \times 60\% = 1\,006\,800$

Complément de provision : $1\,006\,800 - 867\,300 = 139\,500$ (ajustement à la hausse)

- **COTOA**

Créance : $3\,000\,000 \times 1,18 = 3\,540\,000$

Provision antérieur : $3\,540\,000 \times 75\% = 2\,655\,000$

Provision nécessaire : $(3\,540\,000 - 1\,300\,000) \times 90\% = 2\,016\,000$

Diminution de provision : $2\,700\,000 - 2\,016\,000 = 639\,000$ (ajustement à la baisse)

- **GOLI**

Créance : $1\,920\,000 \times 1,18 = 2\,265\,600$

Solde (perte) : $2\,265\,600 - 1\,120\,000 = 1\,145\,000$

Reprise de provision antérieure : $2\,265\,600 \times 55\% = 1\,246\,080$

- **BOUABI**

Créance : $2\,849\,000 \times 1,18 = 3\,361\,820$

Reprise de provision antérieure : $3\,361\,820 \times 80\% = 2\,689\,456$

- **SA ATTA**

Créance : $4\,570\,000 \times 1,18 = 5\,392\,600$

Provision antérieure : $5\,392\,600 \times 40\% = 2\,157\,040$

Provision nécessaire : $(5\,392\,600 - 1\,600\,000) \times 75\% = 2\,844\,450$

Complément de provision : $2\,844\,450 - 2\,157\,040 = 687\,410$ (ajustement à la hausse)

- **BAHI**

Créance : $3\,380\,000 \times 1,18 = 3\,988\,400$

Provision nécessaire : $(3\,988\,400 - 600\,000) \times 30\% = 1\,016\,520$

Ecritures relatives aux provisions

21/12/N

6594	4912	Charges provisionnées / créances Dépréciation créances douteuses (S/ ajustement à la hausse Client KOPA) d°	139 500	139 500
4912	7594	Dépréciation créances douteuses Reprise de charge provisionnée / créances (S/ ajustement à la baisse Client EtysCOTOA) d°	639 000	639 000
6511	4162	Perte / client Clients douteux (S/Constatation de la perte Client GOLI) d°	1 145 600	1 145 600
4912	7594	Dépréciation créances douteuses Reprise de charge provisionnée / créances (Pour solde du compte 4912 Client GOLI) d°	1 246 080	1 246 080
6511	4162	Perte / client Clients douteux (S/Constatation de la perte Client BOUABI) d°	3 361 820	3 361 820
4912	7594	Dépréciation créances douteuses Reprise de charge provisionnée / créances (Pour solde du compte 4912 Client BOUABI) d°	2 689 456	2 689 456
6594	4912	Charges provisionnées / créances Dépréciation créances douteuses (S/ ajustement à la hausse Client SA ATTA) d°	687 410	687 410
6594	4912	Charges provisionnées / créances Dépréciation créances douteuses (S/Constatation de la dotation Client BAH)	1 016 520	1 016 520

Le client BIAN débiteur de 1 950 000 a disparu, nous devons donc constater une perte de 1 950 000.

La somme de 5 200 000 que devait nous verser M. YASSOUAN avait été comptabilisée en perte.

Il nous verse aujourd'hui un montant 3 900 000 qui se comptabilise dans un compte produits HAO.

		31/12/N		
6511	4111	Perte / clients Client (S/ Constatation de la perte Client BIAN)	1 950 000	1950 000
521	841	Banque Produits divers/ produits HAO (Encaissement créance YASSOUAN)	3 900 000	3 900 000

DOSSIER 2

1) Ecritures de l'octroi de l'aide et de l'acquisition des biens Calcul du prorata de déduction

$$\begin{aligned} \text{Prorata de déduction} &= \text{CA (TTC)/CA (total)} \\ &= (80 \% / 100 \%) \times 100 = 80 \% \end{aligned}$$

Matériel de transport

$$\text{Montant TTC} = 19\,000\,000$$

Matériel et outillages

$$\text{Montant HT} = 12\,000\,000$$

$$(14\,160\,000 / 1,18)$$

$$\text{TVA } 18 \% = \underline{2\,160\,000}$$

$$\text{Net à payer} = \underline{14\,160\,000}$$

$$\text{TVA déductible} = 2\,160\,000 \times 0,8 = 1\,728\,000$$

$$\text{TVA non déductible} = 2\,160\,000 \times 0,2 = 432\,000$$

Coût d'acquisition = 12 000 000 + 432 000 = 12 432 000

Répartition de la subvention

- Total acquisition = 19 000 000 + 12 432 000 = 31 432 000
- Subvention matériel de transport = 18 000 000 x (19 000 000/31 480 000) = 10 880 631
- Subvention matériel et outillage = 18 000 000 x (12 432 000/31 432 000) = **7 119 369**

2) Situation au 31/12/N

Matériel de transport

$$t = 100 / 5 = 20 \%$$

$$\text{Amortissement} = (19\,000\,000 \times 20 \%) \times 3/12 = \mathbf{950\,000}$$

$$\text{Reprise de subvention} = (10\,880\,631 \times 20 \% \times 3/12) = \mathbf{544\,031}$$

Matériel et outillages

$t = 100/10 = 10\%$ $td = 10\% \times 2,5 = 25\%$
 Amortissement dégressif = $12\,432\,000 \times 25\% \times 2/12 = 518\,000$
 Amortissement linéaire = $12\,432\,000 \times 10\% \times 2/12 = 207\,200$
 Amortissement dérogatoire = $518\,000 - 207\,200 = 310\,800$
 Reprise subvention = $(7\,119\,369 \times 25\% \times 2/12) = 296\,640$

3) Situation au 31/12/N+1

$t = 100/10 = 10\%$ $td = 10\% \times 2,5 = 25\%$
 Matériel de transport : Amt = $19\,000\,000 / 5 = 3\,800\,000$
 Reprise subvt = $10\,880\,631/5 = 2\,176\,126$
 Matériel et outillage : Amt dég $(12\,432\,000 - 518\,000) \times 25\% = 2\,978\,500$
 Amt lin = $12\,432\,000 \times 10\% = 1\,243\,200$
 Amt dérogo = $2\,978\,500 - 1\,243\,200 = 1\,735\,300$
Reprise subvention = $(7\,119\,369 - 296\,640) \times 25\% = 1\,705\,682$

4) Opération du 31/12/N+3

VNC au 01/01/N+2 = $12\,452\,000 - (518\,000 + 2\,978\,000) = 8\,935\,500$
 Amortissement dégressif (N+ 2) = $8\,935\,500 \times 25\% = 2\,233\,875$
 Amortissement linéaire = $12\,432\,000 \times 10\% = 1\,243\,200$
 Amortissement dérogatoire = $2\,233\,875 - 1\,243\,200 = 990\,675$
 VNC au 01/01/N+3 = $8\,935\,500 - 2\,233\,875 = 6\,701\,625$
 Amortissement dégressif complémentaire : $6\,701\,625 \times 25\% = 1\,675\,406$
 Amortissement linéaire = **1 243 200**
Amortissement dérogatoire $1\,675\,406 - 1\,243\,200 = 432\,206$
 Reprise de subvention = $[7\,119\,369 - (296\,640 + 1\,705\,682)] \times 25\% = 1\,279\,262$
 Somme des amortissements linéaires = $12\,432\,000 \times 10\% \times 38/12 = 3\,936\,800$
 VCN = $12\,432\,000 - 3\,936\,800$
VCN = 8 495 200

Solde du compte 151 : Amortissement dérogatoire
 Solde = $310\,800 + 1\,735\,300 + 990\,675 + 432\,206 = 3\,468\,981$

Solde subvention = $7\,119\,369 - (296\,640 + 1\,705\,682 + 1\,279\,262) = 3\,837\,785$

Prix de cession HT = 10 000 000
 TVA 18 % = 1 800 000
 Total = 11 800 000

Ecritures

15/08/19N				
4494	141	Etat, subvention d'équipement à recevoir Subvention d'équipement (Suivant obtention de subvention)	18 000 000	18 000 000
d°				
521	4494	Banque Etat, subvention d'équipement à recevoir	18 000 000	18 000 000

		(Suivant virement bancaire)			
245	521 481	01/10/19N		19 000 000	9 500 000 9 500 000
		Matériel de transport Banque Fournisseur d'investissement (Suivant acquisition du matériel de transport)			
241 4451	481	01/11/19N		12 432 000	14 160 000
		Matériel et outillage TVA / immobilisation Fournisseur d'investissement (Suivant acquisition du matériel de transport)		1 728 000	

2) Ecriture au 31/12/19N et au 31/12/19N+1

		31/12/19N			
6813	2845	Dotation aux amortissements des immob Amortissement du matériel de transport (Suivant amortissement du véhicule)		950 000	950 000
		d°			
141	865	Subvention d'équipement Reprise de subvention d'investissement (Reprise de subvention sur matériel de transport)		544 031	544 031
		d°			
6813 851	2841 151	Dotation aux amortissements des immob Dotation aux provisions réglementées Amortissement du matériel et outillage Amortissement dérogatoire (Suivant amortissement matériel et outillage)		207 200 310 800	207 200 310 800
141	865	Subvention d'équipement Reprise de subvention d'équipement (Suivant reprise subvention matériel et outillage)		296 640	296 640
		31/12/19N+1			
6813	2845	Dotation aux amortissements des immob Amortissement du matériel de transport (Suivant amortissement du matériel de transport)		3 800 000	3 800 000
		31/12/19N+1			
141	865	Subvention d'équipement Reprise de subvention d'équipement (Reprise subvention /matériel de transport)		2 176 126	2 176 126
6813		Dotation aux amortissements des immobiliers			

851	2841 151	Dotation aux provisions Amortissement du mat et outil Amortissement dérogatoire (Suivant amortissement du matériel et outillage)	1 243 200 1 735 300	1 243 200 1 735 300
141	865	Subvention d'équipement Reprise de subvention d'équipement (Reprise subvention matériel de transport)	1 705 682	1 705 682

3) Ecritures liées à l'opération du 31/12/19N+3

6813 851	2841 151	31/12/19N+3 Dotation aux amortissements des immobilisation Dotation aux provisions réglementées Amortissement du matériel et outillage Amortissement dérogatoire (Suivant amortissement complémentaire)	1 243 200 432 206	1 243 200 432 206
2841 812	241	Amortissement matériel et outillage Valeur comptable de cession Matériel et outillage (Suivant sortie du matériel et outillage)	3 936 800 8 495 200	12 432 000
485	822 4431	Créances / cession d'immobilisation Produits de cession d'immobilisation TVA / vente (Suivant cession d'immobilisation)	11 800 000	10 000 000 1 800 000
151	861	01/11/19N Amortissements dérogatoires Reprise de provisions réglementées (Suivant solde du compte 151)	3 468 981	3 468 981
141	865	31/12/19N+1 Subvention d'équipement Reprise subvention d'investissement (Suivant solde subvention)	3 837 785	3 837 785
851	152	d° Dotations aux provisions réglementées Plus-value de cession à réinvestir (Suivant plus-value à réinvestir)	4 973 782	4 973 782

4) Calcul du montant théorique à réinvestir

$$\text{VCN fiscal} = 12\,432\,000 - (518\,000 + 2\,978\,500 + 2\,233\,875 + 1\,675\,407)$$

$$= 5\,026\,218$$

$$\text{Résultat de cession} = \text{Prix de cession} - \text{VCN Fiscale}$$

$$= 10\,000\,000 - 5\,026\,218$$

$$= 4\,973\,782 \text{ (plus-value)}$$

$$\begin{aligned} \text{Montant minimum à réinvestir} &= \text{Valeur d'origine} + \text{Plus-value} \\ &= 12\,432\,000 + 4\,973\,782 \\ &= \mathbf{17\,405\,782} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{MMR} &= \sum \text{amortissement} + \text{PCHT} = 3\,936\,800 + 3\,468\,981 + 10\,000\,000 \\ &= \mathbf{17\,405\,781} \end{aligned}$$

DOSSIER 3 : REGULARISATION DES COMPTES DE GESTION

1) Matériel et outillage :

$$\text{VO} = 60\,000\,000$$

$$t = 100/5 = 20\% \quad \text{td} = 20\% \times 2 = 40\%$$

Période N + 4

$$\text{Amortissement dégressif} = 60\,000\,000 \times 40\% \times 6 / 1200 = 12\,000\,000$$

$$\text{Amortissement linéaire} = 60\,000\,000 \times 20\% \times 6 / 1200 = \underline{6\,000\,000}$$

$$\text{Amortissement dérogatoire} = \mathbf{6\,000\,000}$$

$$\text{VCN} = 60\,000\,000 - 12\,000\,000 = 48\,000\,000$$

Période N + 5

$$\text{Amortissement dégressif} = 48\,000\,000 \times 40\% = 19\,200\,000$$

$$\text{Amortissement linéaire} = 60\,000\,000 \times 20\% = \underline{12\,000\,000}$$

$$\text{Amortissement dérogatoire} = \mathbf{7\,200\,000}$$

$$\text{VCN} = 60\,000\,000 - (12\,000\,000 - 19\,200\,000) = \mathbf{28\,800\,000}$$

Période N + 6

$$\text{Amortissement dégressif} = 28\,800\,000 \times 40\% = 11\,520\,000$$

$$\text{Amortissement linéaire} = 60\,000\,000 \times 20\% = \underline{12\,000\,000}$$

$$\text{Amortissement dérogatoire} = \mathbf{480\,000 \text{ (reprise)}}$$

Régularisation amortissement N + 4 ou N + 5

$$\begin{aligned} \text{Somme amortissements linéaires} &= 6\,000\,000 + 12\,000\,000 \\ &= \mathbf{18\,000\,000} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Amortissement dérogatoire} &= 6\,000\,000 + 7\,200\,000 \\ &= \mathbf{13\,200\,000} \end{aligned}$$

Matériel et mobilier

$$t = 100/4 = 25\%$$

$$\text{VO} = 7\,400\,000$$

$$\text{En N + 4 amortissement} = 7\,400\,000 \times 25\% \times 6 / 12 = 925\,000$$

$$\text{En N + 5 amortissement} = 7\,400\,000 \times 25\% = 1\,850\,000$$

$$\text{En N + 6 amortissement} = 7\,400\,000 \times 25\% = 1\,850\,000$$

$$\text{Complément amortissement N + 4 et N + 5} = (925\ 000 + 1\ 850\ 000) - 1\ 110\ 000 \\ = 1\ 665\ 000$$

2) créances douteuses

Créances	= 1 200 000
Règlement	= <u>1 000 000</u>
Solde (perte)	= 200 000
Provision antérieure	= 120 000

3) Provision nouvelle/ créance = 1 000 000 x 90 % = 900 000

4) Provision de l'exercice = 30 000 000/3 = 10 000 000

8 Titres	= 2 900 000
Titres en N + 6	= <u>2 600 000</u>
Provision nécessaire	= 300 000
Provision antérieure	= <u>400 000</u>
Diminution	= 100 000

		31/12/19N+6		
2841	2841	Amortissement du matériel et outillage	31 200 000	18 000 000
	151	Amortissement du matér et outillage		13 200 000
		Amortissement dérogatoire		
		(s/régularisation du 2841)		
6813	2841	Dotations aux amortissements d'exploitation	12 000 000	12 000 000
151	861	Amortissements dérogatoires	480 000	480 000
		Amortissement du matériel et outillage		
		Reprise de provisions réglementées		
		(Amortissement matériel et outillage)		
		N + 6		
6813	2844	Dotation aux amortissements d'exploitation	1 665 000	1 665 000
		Amortissement du matériel et mobilier		
		(Complément amortissement N + 4 et N + 5)		
		N+6		
6813	2844	Dotations aux amortissements d'exploitation	1 850 000	1 850 000
		Amortissement du matériel et mobilier		
		(Amortissement matériel et mobilier)		
6511	4162	Perte / créances clients	200 000	200 000
		Créances douteuses		
		(perte sur créance)		
4912	7594	Dépréciation / créance	120 000	120 000
		Reprise des charges provisionnées / créance		
		(Reprise de provision)		

4162	4111	Créances douteuses Créances / clients (Suivant créances douteuses)	1 000 000	1 000 000
6594	4912	Charges provisionnées / créances Dépréciation / créances douteuses (Provision / créances)	900 000	900 000
6912	1971	Dotations aux provisions pour dépréciation Provisions pour grosses réparations (Provision pour réparation)	10 000 000	10 000 000
631	521	Frais bancaires Banque (règlement de commission)	190 000	190 000
521	77	Banque Revenus financiers (Encaissement des intérêts)	120 000	120 000
624 4455	4081	Entretien, réparation et maintenance TVA / facture non parvenue Fournisseur facture non parvenue (Frais de réparation)	110 000 22 000	132 000
701	4198	Ventes RRR à accorder (Régularisation de ristourne)	260 000	260 000
476	616 605	Charges constatées d'avance Transport de pli Autres achats (Régularisation charges constatées d'avance)	270 000	90 000 180 000
590	7795	Dépréciation des titres de placement Reprise provision / titre de placement (Reprise de provision sur titre)	100 000	100 000
6031	311	Variation de stock de marchandises Stock de marchandises (Régularisation stock de marchandises)	30 000 000	30 000 000

311	6031	Stock de marchandises Variation de stock de marchandises (Régularisation stock de marchandises)	40 000 000	40 000 000
6593	391	Charges provisionnées sur stock Dépréciation stock de marchandises (Provision sur stock de marchandises)	4 000 000	4 000 000

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES (EMPRUNTS OBLIGATOIRES)

1) Les écritures d'émission de l'emprunt

La valeur nominale = 10 000 (par hypothèse)

Nombre d'obligations émises = $100\,000\,000 / 10\,000 = 10\,000$ obligations

Montant à rembourser = $10\,000 \times 10\,300 = 103\,000\,000$

Montant à verser = $10\,000 \times 9\,800 = 98\,000\,000$

Prime de remboursement = $103\,000\,000 - 98\,000\,000 = 5\,000\,000$

Frais d'émission au 31/12/N+3, il reste un amortissement de 180 000. Ce qui correspond à un amortissement de 1,5 ans. Soit le total des frais d'émission est de $180\,000 \times 5 / 1,5 = 600\,000$. Puisqu'on a effectué déjà 3,5 ans

01/07/N				
4711 2061	1611	Obligataire compte de souscription Prime de remboursement Emprunt obligataire montant à rembourser (Suivant souscription)	98 000 000 5 000 000	103 000 000
d°				
521	4711	Banque Obligation compte de souscription (Suivant libération)	98 000 000	98 000 000
d°				
627	521	Frais de publicité Banque (Suivant règlement de frais)	600 000	600 000
d°				
2026	781	Frais d'émission Transfert de charges (Suivant immobilisation des charges)	600 000	600 000

2) Les écritures du premier service de l'emprunt au 01/07/N+1

Le premier service de l'emprunt au 01/07/N+1

Montant à rembourser = 10 300 000

Prime amortie	= 5 000 000 / 10 = 500 000
IRVM / prime	= 500 000 x 6 % = 30 000
Montant à rembourser	= 10 300 000 – 30 000 = 1 270 000
Intérêt	= 100 000 000 x 16 % = 16 000 000
IRVM / intérêt	= 16 000 000 x 6 % = 960 000
Intérêt net	= 16 000 000 – 960 000 = 15 040 000

1611		Emprunt obligataire 01/07/N+1 à rembourser	10 300 000	
6711	4712	Intérêt des emprunts obligataires	16 000 000	
	47122	Obligataires coupon à payer		15 040 000
	4423	Obligataires montant à rembourser		10 270 000
		IRVM / obligations		990 000
		(Constatation intérêts et obligations à payer)		
		d°		
47122		Obligation montant à rembourser	10 270 000	
47121	521	Obligations coupon à payer	15 040 000	
		Banque		25 310 000
		(Règlement intérêts et obligataires à payer)		
		d°		
6872	2067	Dotation aux amort prime de remboursement	500 000	
		Prime de remboursement		500 000
		(Suivant amortissement de la prime)		

3) Ecritures relatives à la conversion de l'emprunt

Nombre d'obligations converties restant à rembourser :

72 100 000/10 300 = 7 000 obligations

16 % converties en obligations de 12 % = 5 600

Nombre d'obligations créées : 5 600 x 1/2 = 2 800

Valeur des obligations échangées : 5 600 x 10 300 = 57 680 000

Montant de la souscription = 2 800 x 19 800 = 55 440 000

Montant de la soulte = 57 680 000 – 55 440 000 = 2 240 000

Montant souscrit par les nouveaux = (4 000 – 2 800) x 19 800 = 23 760 000

Montant à rembourser = 4 000 x 20 000 = 80 000 000

Prime de remboursement = 4 000 x (20 000 – 19 800) = 800 000

Obligations à rembourser = (7 000 – 5 600 – 400) = 1 000 obligations

Valeur à rembourser = 1 000 x 10 300 = 10 300 000

Montant net = 10 300 000 – 30 000 = 10 270 000

Conversion en action

Nombre d'actions créées = 400 actions

Augmentation du capital = 400 x 10 000 = 4 000 000

Valeur des obligations converties = 400 x 10 300 = 4 120 000

Prime de conversion = 4 120 000 – 4 000 000 = 120 000

Les intérêts bruts à verser = 7 000 x 10 000 x 16 % x 11/12 = 10 266 667

IRVM/intérêts = 10 266 665 x 6 % = 616 000

Intérêts nets = 10 266 667 – 616 000 = 9 650 667

Prime amortie = 7 000 x (10 300 – 9 800) = 3 500 000

1611	47122 47123 47124	E.O montant à rembourser Obligataires montant à rembourser Obligataires obligation échangeables en obligation Obligataires obligation échangeables en action (Suivant conversion)	72 100 000	10 300 000 57 680 000 4 120 000
		24/06/N+4		
47124	1013 1053	Obligataires obligation échangeables en action Capital social Prime de conversion (Constatation de l'augmentation de capital)	4 120 000	4 000 000 120 000
		d°		
4711 47123 2061	1611	Obligataires compte de souscription Obligataires obligations échangeables en obligation Prime de remboursement EO montant à rembourser (Emission du nouvel emprunt)	23 760 000 55 440 000 800 000	80 000 000
		10/07/N+4		
6711 47123 47122	521 4423	Intérêt emprunt Obligataires obligations échangeables en obligation Obligataires obligations à rembourser Banque IRVM/obligation (616 000 + 30 000) (Suivant règlement soulte, intérêt et obligataire)	10 266 667 2 240 000 10 300 000	22 160 667 646 000
		d°		
521	4711	Banque Obligataires compte de souscription (Suivant virement)	23 760 000	23 760 000
		d°		
627 63 646	521	Frais de publicité Services extérieurs Droit d'enregistrement Banque (Suivant règlement des frais)	620 000 200 000 24 720	844 720
		d°		
2026 2015	781	Frais d'émission de l'emprunt Frais d'augmentation du capital Transfert de charges (Suivant immobilisation des frais)	620 000 224 720	844 720
		d°		
6872	206	Dotations aux amortissements de la prime Prime de remboursement (Suivant amortissement de la prime)	3 500 000	3 500 000

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION (COUT PREETABLI)

1) Présentation de la fiche de coût standard unitaire

Eléments	Quantités	Coût unitaire	Montant
Matières premières	1,5	60	90
MOD	0,6	123	73,8
Charges indirectes	0,6	200	120
Coût de production	1		283,8

Coût unitaire = $(900\ 000 + 300\ 000) / 6\ 000 = 200$

Ou 1 200 000 → 10 000 unités

120 → 1 unité

d'où $200 = 120 / 0,6$ **Cu = 200**

2) Présentation de tableau de comparaison des coûts pour la production totale

➤ Inventaire permanent des matières premières

Eléments	Quantités	Coût unitaire	Montant
Stock initial	1 500	59,88	89 820
Entrées	4 500	63	283 500
	3 000	66	198 000
	200	68,25	13 650
Disponibilité	9 200	63,58	584 970
Sorties	-7 175	63,58	-456 187
Stock final	2 025	63,58	128 783

➤ Tableau de détermination de la production équivalente

Eléments	Encours initiaux	Production terminée	Encours finals	Production équivalent
Matières premières	-	9 200	40 % x 400 = 160	9 360
MOD	-	9 200	30 % x 400 = 120	9 320
Charges indirectes	-	9 200	30 % x 400 = 120	9 320

AR : activité réelle

AR = 6 000 x 90 % = 5 400 heures

➤ Tableau de comparaison des coûts

Eléments	Coûts préétabli			Coût réel			Ecart	
	Q	CU	Montant	Q	CU	Montant	Favorable	Défavorable
Matières premières	14 040	60	842 400	7 175	63,58	456 187	386 213	
MOD	5 592	123	687 816	5 400	135	729 000		41 184
Charges ind	5 592	200	1 118 400	5 400	343,32	1 853 928		735 528
Total			2 648 616			3 039 115	386 213	776 712

Q matière = $1,5 \times 9\ 360 = 14\ 040$

Ecart global = $(776\ 712 - 386\ 213) = 390\ 499$ (défavorable)

3) Analyse des coûts obtenus

❖ Ecart / matières

$$\begin{aligned} \text{EQ} &= (\text{Qr} - \text{Qp}) \times \text{Cup} \\ &= (7\,175 - 14\,040) \times 60 \\ &= \mathbf{411\,900 \text{ écart favorable}} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{E/coût unitaire} &= (\text{Cur} - \text{Cup}) \times \text{QL} \\ &= (63,58 - 60) \times 7\,175 \\ &= \mathbf{25\,687 \text{ écart défavorable}} \end{aligned}$$

Vérification

$$\begin{aligned} \text{E/matière} &= \text{E/Q} + \text{E/Cu} \\ &= 411\,900 - 25\,687 \\ &= \mathbf{386\,213 \text{ (favorable)}} \end{aligned}$$

❖ Ecart / MOD

$$\begin{aligned} \text{E/Tps} &= (\text{Tr} - \text{Tp}) \times \text{thp} \\ &= (5\,400 - 5\,592) \times 123 \\ &= \mathbf{-23\,616 \text{ écart favorable}} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{E/taux} &= ((\text{thr} - \text{thp}) \times \text{Tr}) \\ &= (135 - 123) \times 5\,400 \\ &= \mathbf{64\,800 \text{ écart défavorable}} \end{aligned}$$

Vérification

$$\begin{aligned} \text{E/temps} + \text{E/taux} &= \text{E/MOD} \\ -23\,616 + 64\,800 &= \mathbf{41\,184 \text{ (défavorable)}} \end{aligned}$$

❖ Ecart / charges indirectes

$$\text{Ecart /charges indirectes} = \text{Ecart/Budget} + \text{Ecart/Activité} + \text{Ecart/rendement}$$

❖ Ecart/Budget = Frais réel – Coût budgeté

$$\begin{aligned} &= \text{FR} - (\text{FFp} + \text{CVUp} \times \text{AR}) \\ &= 1\,853\,928 - (900\,000 + 50 \times 5\,400) \\ &= \mathbf{683\,928 \text{ (défavorable)}} \end{aligned}$$

❖ E/activité = $(\text{FFp} + \text{Cvup} \times \text{AR}) - \text{CTup} \times \text{AR}$

$$\begin{aligned} &= (900\,000 + 50 \times 5\,400) \\ &= 1\,170\,000 - 1\,080\,000 \\ &= \mathbf{90\,000 \text{ (défavorable)}} \end{aligned}$$

❖ E/Rendement = $\text{CTup} \times \text{AR} - \text{Ctup} \times \text{Ap}$

$$\begin{aligned} &= \text{CTup} (\text{AR} - \text{Ap}) \\ &= 200 (5\,400 - 5\,592) \\ &= \mathbf{-38\,400 \text{ (favorable)}} \end{aligned}$$

Vérification

$$\begin{aligned} \text{E/charges indirectes} &= \text{E/Budget} + \text{E/activité} + \text{E/Rendement} \\ &= 683\,928 + 90\,000 - 38\,400 \\ &= \mathbf{735\,528 \text{ écart défavorable}} \end{aligned}$$

CORRIGE ETUDE DE CAS 2002

DOSSIER 1 : COMPTABILITE GENERALE

EXERCICE 1 : VALORISATION DES STOCKS

1) valorisation du stock final

Total sorties = 2 500 + 2 900 + 940 + 500 + 1 200 = **8 040**

Durée moyenne de stockage = SM Période / Total des sorties

Totales entrées = 3 000 + 2 500 + 800 + 1 000 + 600 + 1 200 = **9 100**

Stock final = 1 200 + 3 000 - 2 500 + 2 500 + 800 - 2 900 - 940 - 500 + 1 000 + 600 - 1 200 + 1 200 = **2 260**

Stock moyen = (1200 x 2 260)/2 = 1 730

Durée moyenne = (12 x 1 730) / 8 040 = **2 mois 18 jours**

En faisant le décompte à partir du 31/12/N, on prend les mois de décembre, novembre et 18 jours dans le mois d'octobre. Donc la période est du 12/10/N au 31/12/N

Pendant la période du 12/10/N au 31/10/N, on constate 3 entrées. Celle du 25/10, du 15/11 et celle du 28/12/N.

CMP = [(1 000 x 1 550) + (600 x 1 500) + (1 200 x 1 600)] / 2 800 = 4 370 000 / 2 800 = 1 560,71

SF = 2 260 x 1 560,71 = 3 527 205

2) Ecritures d'inventaire

6031	32	Variation de stock de marchandises Stock de marchandises (S/ Annulation du SI)	1 800 000	1 800 000
----- 31/12/N -----				
32	6031	Stock de marchandises Variation de stock de marchandises (S/ Annulation du SF)	3 527 205	3 527 205

EXERCICE 2 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

1- détermination de la valeur d'origine

Solde du compte 151 au 31/12/N avant inventaire **2 650 000**.

Date d'acquisition du matériel : 01/07/N-3

Durée = 5 ans

Procédé d'amortissement = dégressif

Taux linéaire : 20 % ; Coefficient : 2 ; taux dégressif = 20 % x 2 = 40 %.

Valeur d'origine = X, ad = amort. dégressif. ; al = amort. linéaire

*N-3 : Période d'amortissement au 31/12/N-3 = 6 mois

$ad = (X \times 40 \times 6) / 1\,200 = 0,2 X$; $al = (X \times 20 \times 6) / 1\,200 = 0,1 X$;
amortis. dérog = $0,2X - 0,1 X = 0,1 X$ (dotation)
 *N-2: $VNC = x - 0,2 X = 0,8 X$; $ad = (0,8 X \times 40) / 100 = 0,32 X$;
 $al = (X \times 20) / 100 = 0,2 X$
amortis. dérog = $0,32 X - 0,2 X = 0,12 X$ (dotation)
 *N-1 : $VCN = 0,8 X - 0,32 X = 0,48 X$; $ad = (0,48 X \times 40) / 100 = 0,192x$; $al = 0,2 X$
amortis. dérog = $0,2 X - 0,192 X = 0,008 X$; (reprise)
Solde du(151) = $0,1 X + 0,2 X - 0,008 X = 2\,650\,000 \rightarrow 0,212 X = 2\,250\,000$
 $X = 2\,650\,000 / 0,212 \rightarrow X = 12\,500\,000$

$VCN = 0,48 X - 0,192 X = 0,288 X \rightarrow 0,288 \times 12\,500\,000 = 3\,600\,000$
 $Ad = 3\,600\,000 / 2 = 1\,800\,000$

2) Ecritures au 31 / 12 /N

Exo	Base amortissable	période	Annuités dégressives (fiscales)	VCN	Annuités linéaires (Economiques)	Amortissements dérogatoires 151	
						Dotations 851	Reprises 861
N-3	12 500 000	6 mois	2 500 000	10000000	1 250 000	1 250 000	-
N-2	10 000 000	1 an	4 000 000	6 000 000	2 500 000	1 500 000	-
N-1	6 000 000	1 an	2 400 000	3 600 000	2 500 000	-	100 000
N	3 600 000	1 an	1 800 000	1 800 000	2 500 000	-	700 000
N+1	1 800 000	1 an	1 800 000	0	2 500 000	-	700 000
N+2		6 mois	-	-	1 250 000	-	1 250 000
TOTAL			12 500 000		12 500 000	2 750 000	2 750 000

31/12/N				
6813			Dotation aux amortissements d'immobilisation	2 500 000
151			Amortissements dérogatoires	700 000
	2841		Amortissement du matériel et outillage	
	861		Reprise de provision réglementée	
			(S/Amortissement de l'exercice N.)	2 500 000
				700 000

Exercice 3 : Autres régularisations des comptes de gestion

31/12/01				
671	1662		Intérêts des emprunts	1 500 000
			Intérêts courus	
			(Régularisation des emprunts)	1 500 000
			[25 000 000 - 4 x 2 500 000] x 12 x 10 / 1200	
476	625		Charges constatées d'avances	450 000
			Primes d'assurance	
			(600 000 x 9/12 = 450 000)	
			(s / régularisation des primes)	450 000

476	6055 616 6462	Charges constatées d'avances Fournisseur de bureau NS Transport de plis Droit d'enregistrement (s / régularisation)	65 000	25 000 30 000 10 000
4181	701 4435	Client, facture à établir Vente de marchandises TVA/facture à établir (Régularisation des ventes)	2 550 000	2 500 000 450 000
4098	601	Fournisseur, RRR et autres avoir à obtenir Achat de marchandises (11 800 000/1,18 x 2 % = 200 000) (Régularisation de la ristourne)	200 000	200 000
701	4198	Vente de marchandises Client, RRR et autres avoir à accorder (5 200 000 x 4 % = 208 000) (Régularisation de la ristourne)	208 000	208 000
381	6031	Marchandises en cours de route Variation de stock de marchandises (Régularisation achat du stock)	2 940 000	2 940 000
7073	477	Location Produits constatés d'avance (600 000 x 1/2 = 200 000) (Régularisation du loyer)	200 000	200 000
TOTAUX				

Calculs annexes

Tableau d'amortissement de l'emprunt

Exo	Montant restant dû	Amortissement	Intérêts	Annuités	Montant restant dû
98	25 000 000	2 500 000	3 000 000	5 500 000	22 500 000
99	22 500 000	2 500 000	2 700 000	5 200 000	20 000 000
2000	20 000 000	2 500 000	2 400 000	4 900 000	17 500 000
2001	17 000 000	2 500 000	2 100 000	4 600 000	15 000 000
2002	15 000 000	2 500 000	1 800 000	4 300 000	12 500 000

EXERCICE 4 : OPERATIONS COURANTES

*Présentation des factures

Désignation	Montant
Brut	X
Remise 5 %	- 0,05 X
N. Commer	0,95 X
Rabais 3 %	- 0,0285 X
Port factur	+ 200 000
Total HT	0,9215 X + 200 000
TVA 18 %	0,16587 X + 36 000
MTTC	1,08737 X + 236 000
Consignation	+ 118 000
NAP	1,08737X + 354 000

Brut	3 450 000
R 5%	- 172 500
NC	3 277 500
R 3 %	- 98 325
Nc	3 179 175
Port facturé	+ 200 000
MHT	3 379 175
TVA 18 %	+ 608 252
Consignation	+ 118 000
Net à payer	4 105 427

$$\text{NAP} = 1,08737X + 354\,000$$

$$\text{Or NAP} = 4\,105\,426,5$$

$$\text{Donc } 1,08737X + 354\,000 = 4\,105\,426,5$$

$$\underline{\underline{X = 3\,450\,000}}$$

10/06	
Déconsignation F avoir 67	
Rabais HT	125 000
NAVC	125 000

17/06	
Déconsignation 250 emballages	
PC 200 x 472	94 400
PV 50 x 472	23 600
A déduire :	
❖ Abattement HT	-5 000
❖ TVA/Abattem	- 900
N A V C	112 100

Calcul de l'opération du 17/06

$$\text{PC} = 50 \times 472 = 23\,600$$

$$\text{PR} = 50 \times 354 = 17\,700$$

$$\text{Malis TTC} = 5\,900$$

$$\text{Malis HT} = 5\,900 / 1,18 = 5\,000 \quad \text{TVA} = 900$$

		02/06		
6011	401	Achat de marchandises	3 179 175	4 105 427
4452		TVA récupérable / achat	608 252	
4094		Fournisseur, emballage à rendre	118 000	
611		Transport sur achat	200 000	
		Fournisseur (s / facture AV 67)		
	601	10/06	125 000	125 000
401		Fournisseur Achat de marchandises (s / facture AV)		
	4094	Fournisseur	112 100	118 000
6224		Malis sur consignation	5 000	
4454		TVA récupérable / achat	900	
		Fournisseur, emballage à rendre (S/ Déconsignation)		

EXERCICE 5 : SUBVENTION, ACQUISITION ET CESSION

1) Calcul des coûts d'acquisition

Marchandise industrielle

Montant	12 000 000
Remise 10 %	<u>-1 200 000</u>
Net commercial	10 800 000
Escompte 2 %	<u>-216 000</u>
Net financier	10 584 000
TVA 18 %	<u>1 905 120</u>
Montant TTC	12 489 120
Transport	<u>100 000</u>
Net à payer	12 589 120
Coût d'acquisition = 10 800 000 + 100 000	
= 10 900 000	

Matériel de transport

Montant HT	6 000 000
Remise 10 %	<u>-600 000</u>
Net commercial	5 400 000
Escompte 2 %	<u>-108 000</u>
Net financier	5 292 000
TVA 18%	+ <u>952 560</u>
Montant TTC	6 244 560
Coût d'acquisition = 5 400 000 + 952 560	
= 6 352 560	

3) Ecritures de l'année N

* Ecritures d'octroi de la subvention et d'acquisition des biens

		1/06/N		
4494	141	Etat, subv d'équipement à recevoir Subvention d'équipement (Constatation de la subvention)	10 000 000	10 000 000
3/07/N				
521	4494	Banque Etat, subv d'équipement à recevoir (Réalisation)	10 000 000	10 000 000
1/08/N				
241 245 4451	481 773	Matériel et outillage Matériel de transport TVA/immobilisation Fournisseur d'investissement Escompte obtenu (Acquisition d'immobilisation)	10 900 000 6 352 560 1 905 120	18 833 680 324 000

* Ecriture d'inventaire au 31/12/N

Répartition de la subvention

Part matériel et outillage : $(10\,000\,000 \times 10\,900\,000) / 17\,236\,360 = 6\,323\,841$

Part matériel de transport : $(10\,000\,000 \times 6\,458\,400) / 17\,236\,360 = 3\,676\,159$

Amortissement matériel et outillage = $10\,900\,000 \times 31,25\% \times 5/12 = 1\,419\,271$

Amortissement linéaire = $10\,900\,000 \times 12,5\% \times 5/12 = 567\,708$

Amortissement dérogatoire = 851 563

Amortissement subvention = $6\,323\,841 \times 31,25\% \times 5/12 = 823\,416$

Amortissement matériel de transport = $6\,336\,360 \times 25\% \times 5/12 = 660\,038$

Amortissement subvention = $3\,676\,159 \times 25\% \times 5/12 = 306\,347$

Reprise de subvention = $823\,416 + 306\,347 = 1\,129\,763$

31/12/N				
6813 851	2841 2845 151	Dotation amortissement immob corporelle Dotation aux provisions règlementées Amortissement matériel et outillage Amortissement matériel et transport Amortissement dérogatoire (Constatation de la dotation de N)	1 227 746 851 563	567 708 660 038 851 563
141	865	Subvention d'équipement A Reprise de subvention (Amortissement subvention)	1 129 763	1 129 763

Ecriture de l'année N+2

Plan d'amortissement jusqu'à la cession au 30/04/N

Exo	Base	Annuité	VNC	Amort. linéaire	Amort. dérogatoire		Amort. sub
					Dotation	Reprise	
31/12/N	10 900 000	1 419 271	9 480 729	567 708	851 563		823 416
31/12/N+1	9 480 729	2 962 728	6 318 000	1 362 500	1 600 228		1 718 823
30/04/N+2	6 518 000	678 958	5 839 073	454 167	224 791		
TOTAL				2 384 375	2 676 582		2542939

VCN linéaire au 30/04/N+2 : $10\,900\,000 - 2\,384\,375 = 8\,515\,625$

VNC subvention au 31/12/N+1 : $6\,323\,841 - 2\,542\,299 = 3\,751\,542$

Amortissement matériel de transport : $3\,336\,360 \times 25\% = 1\,584\,090$

Amortissement subvention : $3\,676\,159 \times 25\% = 919\,040$

31/12/N				
6813 851	2841 151	Dotation amortissement immob corpo Dotation aux provisions règlementées Amortissement matériel et outillage Amortissement matériel et transport Amortissement dérogatoire (Dotation complémentaire)	454 167 224 791	454 167 224 791
2841 812	241	Amortissement matériel et outillage VCN des cessions d'immobilisation Matériel et outillage (Sortie du matériel)	2 384 375 8 515 625	10 900 000
485	822 4431	Créance sur cession d'immobilisation Produit des cessions d'immob TVA/cession (S/Constatation du prix de cession)	11 564 000	9 800 000 1 764 000
151	861	Amortissement dérogatoire Reprise de provision règlementée (Solde de l'amortissement dérogatoire)	2 676 582	2 676 582

141	865	Subvention d'équipement Reprise subvention (Annulation subvention)	3 781 542	3 781 542
6813	2845	Dotation aux amortissements Amortissement matériel et transport (S/ Dotation de N + 2)	1 584 090	1 584 090
141	865	Subvention d'équipement d° Reprise de subvention (S/ reprise de la subvention)	919 040	919 040

DOSSIER 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES

1) Nombre d'actions correspondant à l'anticipation

Versement anticipé

Soit X le nombre d'actions libérations de moitié : $X \times 10\,000 \times \frac{1}{2} = 2\,900\,000$

$5\,000 X = 2\,900\,000 \longrightarrow 2\,900\,000 / 5\,000 \longrightarrow X = 580$ actions

2) Détermination du prix d'émission

Apport en nature + apport en numéraire = 80 000 000

Or Apport en nature = $\frac{1}{3}$ apport en numéraire

$(1 + \frac{1}{3})$ apport en numéraire = 80 000 000 $\longrightarrow \frac{4}{3}$ apport en numéraire = 80 000 000

Apport en numéraire = $80\,000\,000 \times \frac{3}{4} \longrightarrow$ **apport en numéraire = 60 000 000**

Apport en nature = $60\,000\,000 \times \frac{1}{3} = 20\,000\,000$

Apport en nature = 20 000 000

Nombre d'actions en numéraire = $60\,000\,000 / 10\,000 =$ **6 000 actions** en numéraire

Prime d'émission par action = $18\,600\,000 / 6\,000 =$ **3 100 F**

Prix d'émission = 10 000 F + 3 100 F = 13 100 F

3) Nombre d'actions attribuées à GABLA

Montant de l'appel : $60\,000\,000 \times \frac{1}{4} = 15\,000\,000$

Versement anticipé de M. Gohou : $1\,700 \times 10\,000 \times \frac{1}{4} = 4\,250\,000$

Anticipation à reprendre : $2\,900\,000 / 2 = 1\,450\,000$

Soit X le montant d'actions attribuées à GABLA : Montant appelé sur GABLA

$10\,000 X \times \frac{1}{4} = 2\,500 X$

Montant reçu à lors de l'appel du 3^{ème} $\frac{1}{4}$:

$15\,000\,000 - 1\,450\,000 - 2\,500 X + 4\,250\,000 = 17\,287\,500$

$2\,500 X = 17\,800\,000 - 17\,287\,500 \longrightarrow 2\,500 X = 512\,500$

$X = 512\,500 / 2\,500 \longrightarrow$ **X = 205 actions**

- **Analyse de la perte subie par GABLA**

Pour cette analyse, il faut tenir :

- du résultat sur la vente des titres de GABLA
- du versement de la prime d'émission
- des intérêts et frais de retard

D'abord il faut savoir que le nouveau acquéreur a libéré l'intégralité du capital donc il faut :

- soustraire dans le $2\,224\,250 - 512\,500 = 1\,711\,750$ F .

- ensuite il faut déduire la facture concernant le troisième quart $= 1\,711\,750 - 512\,500 = 1\,199\,250$ F , alors que sur la moitié libérée au départ ; il a versé : $205 \times 10\,000 / 2 = 1\,025\,000$ F

Donc le résultat brute (gain) sur la vente $= 1\,199\,250 - 1\,025\,000$
 $= 174\,250$

Enfin, si on tient compte des primes d'émission versé à l'augmentation ($3\,100 \times 205 = 635\,500$) et des intérêts et frais de retard ($14\,800 + 11\,400 = 26\,200$) , on a une perte nette de: $635\,500 + 26\,200 - 174\,250 = 487\,450$ F

Valeur théorique : $3\,100 \times 205 = 635\,500$

$2\,050\,000 + 635\,500 - 2\,224\,250 = 461\,250$

Frais 14 800

Intérêts 11 400

Perte nette **487 450**

4) présentation du compte 4616 "versements anticipés" au 31/12 /99

	D 4616	VERSEMENTS ANTICIPES	C
	1 450 000	2 900 000 1 ^{ers} versements	
		4 250 000 anticipation de Gohou	
	SC : 6 212 500	512 500 remplaçant de GABLA	
Total	7 662 500	7 662 500	Total

5) présentation du tableau de repartition

Soit X le bénéfice de l'exercice 99

Bénéfice	X
Report à nouveau débiteur	-15 110 000
Solde 1	<u>X - 15 110 000</u>
Réserve légale (10 % [X -15 110 000])	- 0,1 X + 1 511 000
Solde 2	<u>0,9 X - 13 599 000</u>
Réserve statutaire (15 000 000 - 12 000 000)	-3 000 000
Solde 3	<u>0,9 X - 16 599 000</u>
Intérêt statutaire	-13 414 062,5 F
Ancien cap : $200\,000\,000 \times 6\% = 12\,000\,000$	
1^{er} versement : $10\,000/4 \times 6\,000 \times 2 \times 6 \times 5/1\,200 = 750\,000$	
Apport en nature : $20\,000\,000 \times 6 \times 5/1\,200 = 500\,000$	
Anticipation : $2\,900\,000 \times 6 \times 5/1\,200 = 72\,500$	
*3^{ème} quart libéré : $13\,500\,000 \times 6 \times 1/1\,200 = 67\,750$	
Anticipation : $4\,250\,000 \times 6 \times 1/1\,200 = 21\,250$	
Anticipation : $512\,500 \times 6 \times 1/1\,200 = 25\,625$	
Total	0,9 X - 30 013 062,5
Solde 4	-3 500 000
Réserve facultative (10 500 000- 7 000 000)	0,9 X - 33 513 062,5
Solde 5	<u>-13 720 000</u>
Super dividende (28 000 x 490)	0,9 X - 47 233 069,5
Solde 6	0,9 X - 47 233 069,5
RAN	
Solde	0

$$*13\,550\,000 = (17\,287\,500 - 4\,250\,000 + 512\,500)$$

Sachant que :

$$\text{RAN} = 886\,000$$

$$\left. \begin{array}{l} \text{RAN} = 886\,000 \\ \text{RAN} = 0,9 X - 47\,233\,062,5 \end{array} \right\} \text{Donc } 886\,000 = 0,9 X - 47\,233\,062,5$$

$$\text{RAN} = 0,9 X - 47\,233\,062,5$$

$$X = (886\,000 + 47\,233\,062,5) / 0,9 = \mathbf{53\,465\,625}$$

$$\Rightarrow \boxed{X = 53\,465\,625}$$

Tableau de répartition

Bénéfice		53 465 625
Report à nouveau débiteur		-15 110 000
Solde 1		38 355 625
Réserve légale 10 %		3 835 562,5
Solde 2		34 520 062,5
Réserve statutaire		-3 000 000
Solde 3		31 520 062,5
Intérêt statutaire		13 414 062,5
Solde 4		18 106 000
Réserve facultative		-3 500 000
Solde 5		14 506 000
Superdividende		-13 720 000
Solde 6		886 000
RAN		-886 000
Solde 7		0

Ecritures de répartition

31/12/N

131		Bénéfice de l'exercice	53 465 625	
	1301	Bénéfice en instance d'effectation (pour solde du 131)		53 465 625
1301		Bénéfice en instance d'affectation	53 465 625	
	111	Réserve légale		3 835 652,5
	112	Réserve statutaire		3 000 000
	1181	Réserve facultative		3 500 000
	121	RAN créditeur		886 000
	129	RAN débiteur		15 110 000
	465	Associée, dividende à payer (s/répartition)		27 134 062,5
465		Dividende	27 134 062,5	
	521	Banque.		23 877 975
	4424	IRVM		3 256 087,5
		(S/Reglement des dividendes)		

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION EXERCICE 1 : SEUIL DE RENTABILITE

$$CA + M/CV = 21\ 630\ 000; CA = 21\ 630\ 000 - M/CV; M/CV = 21\ 630\ 000 - CA$$

$$(FF \times CA) / M/CV = 5\ 000\ 000; FF \times CA = 5\ 000\ 000 \times M/CV$$

$$1\ 500\ 000 \times CA = 5\ 000\ 000 \times (21\ 630\ 000 - CA)$$

$$1\ 500\ 000 \times CA = 5\ 000\ 000 \times 21\ 630\ 000 - 5\ 000\ 000 \times CA$$

$$1\ 500\ 000 \times CA + 5\ 000\ 000 \times CA = 5\ 000\ 000 \times 21\ 630\ 000$$

$$6\ 500\ 000 \times CA = 5\ 000\ 000 \times 21\ 630\ 000 \longrightarrow CA = (5\ 000\ 000 \times 21\ 630\ 000) / 6\ 500\ 000$$

$$CA = 16\ 638\ 462$$

$$M/CV = 21\ 630\ 000 - 16\ 638\ 462 \quad M/CV = 4\ 991\ 538$$

$$CVD = 2\ 000\ 000 + 500\ 000 = 2\ 500\ 000;$$

$$M/CV = M/CVAMV - CVD$$

$$M/CVAMV = M/CV + CVD = 4\ 991\ 583 + 2\ 500\ 000 \quad M/CVAMV = 7\ 491\ 583$$

$$CVAMV = CA - M/CVAMV = 16\ 638\ 462 - 7\ 491\ 583; CVAMV = 9\ 146\ 924$$

$$Achats = 16\ 638\ 462 \times 1/3; Achats = 5\ 546\ 154$$

$$CVAMV = achat + SI - SF; \quad Achats = CVAMV - SI + SF;$$

$$Achats = 9\ 146\ 924 + SF - SI$$

$$Sachant SF = 1/4 SI$$

$$\Rightarrow Achats = 9\ 146\ 924 + 1/4 SI - SF$$

$$\Rightarrow Achats = 9\ 146\ 924 + SI (1/4 - 1)$$

$$\Rightarrow Achat = 9\ 146\ 924 - 3/4 SI$$

$$\Rightarrow 5\ 546\ 254 - 9\ 146\ 924 = -3/4 SI$$

$$\Rightarrow 3/4 SI = 9\ 146\ 924 - 5\ 546\ 254 = 3\ 600\ 674 \quad ;$$

$$\Rightarrow SI = 3\ 600\ 770 \times 4/3 ; SI = 4\ 801\ 027$$

$$\Rightarrow SF = 4\ 801\ 027 \times 1/4 = 1\ 200\ 257$$

Tableau d'exploitation différentiel

Eléments	Calculs	Montant	%
CA	16 638 462	16 628 462	100
Achats	5 546 154		
+SI	4 801 027		
-SF	-1 200 257		
CVAMV	9 146 924	(9 146 924)	
Marge sur coût d'achat		7 491 538	45
Frais variable de vente	2 000 000		
Achat d'emballages consignés	500 000		
Coût variable de distribution	2 500 000	(2 500 000)	15,02
M/CV		4 991 538	30
Charges fixes	1 500 000	(1 500 000)	9
RAO		3 491 538	21

2) Le point mort

$PM = (360 \times 5\,000\,000) / 16\,638\,462 = 108,18$ jours soit **109 jours** \Rightarrow **3 mois 19 jours**

Le seuil de rentabilité sera atteint le 19 Avril

L'entreprise dispose d'au moins 8 mois pour faire des bénéfices

3) Marge de sécurité MS = 16 638 492 – 5 000 000 = 11 638 462

Indice de sécurité IS = (11 638 462 x 100) / 16 638 462 = 69,75 %

Le levier opérationnel : $Lo = 1/13 = 1/0,6975 = 1,433369$; si le chiffre d'affaires augmente de 40 %, le résultat augmente de 40 % x 1,433369 soit 57,35 %.

4) Détermination du chiffre d'affaires

Equation du résultat : $Y = 0,3 X - 1\,500\,000 \longrightarrow 0,3 X - 1\,500\,000 = 5\,000\,000$

$0,3 X = 6\,500\,000$; $X = 6\,500\,000 / 0,3$; **$X = 21\,666\,667$**

EXERCICE 2 : COUT PREETABLI

Présentation du tableau d'équivalence

Eléments	Production terminée	En-cours final			Production de la période
		Quantité	Degré d'achèvement	Production équivalence	
Matières	12 000	600	100 %	600	12 600
MOD	12 000	600	70 %	420	12 420
Frais indirects	12 000	600	60 %	360	12 360

1) Tableau de comparaison

Eléments	Coût réel			Coût préétabli			Ecart	
	Quantité	CU	Montant	Quantité	CU	Montant	Def(+)	Fav(-)
Matières	18 270	290	5 298 300	18 900	280	5 292 000	6 300	
MOD	11 044	565	6 239 860	9 936	580	5 762 880	476 980	846 440
Charges ind	9 172	868	7 961 296	8 652	1 018	8 807 736		846 440
TOTAL			19 499 456			20 920 576	483 280	1 321 120

2) Analyse des écarts

a- Ecart sur matières

- Ecart sur quantité (E/Q) $E/Q = (Q_r - Q_p) C_p = (18\,270 - 19\,800) 280 = -176\,400$ (fav)
- Ecart sur coût (E/C) $E/C = (C_r - C_p) Q_r = (290 - 280) 18\,270 = 182\,700$ (def)
- Ecart global (E/G) $E/G = E/Q + E/C = -176\,400 + 182\,700 = 6\,300$ (défav)

b) Ecart sur MOD

- Ecart sur quantité (E/Q) $E/Q = (Q_r - Q_p) C_p = (11\,044 - 9\,936) 580 = 642\,640$ (def)
- Ecart sur coût (E/C) $E/C = (C_r - C_p) Q_r = (565 - 580) 11\,044 = -165\,660$ (fav)
- Ecart global (E/G) $E/G = E/Q + E/C = 642\,640 - 165\,660 = 476\,980$ (def)

c) Ecart sur charges indirectes

- Budget flexible

	AV : 7 000	AR : 9 172
Frais fixes	2 121 000	2 121 000
Frais variables	5 005 000	6 557 980
Coût total	7 126 000	8 678 980
CFU	303	
CVU	715	
CTU	1 018	

- **Ecart sur budget :**

$$\Rightarrow E/B = \text{Charges réelles} - \text{Budget flexible} \\ = 7\,961\,296 - 8\,678\,980 = -717\,684 \text{ (fav)}$$

- **Ecart sur activité**

$$E/A = \text{Budget flexible} - \text{Coût préétabli de l'activité réelle} \\ = 8\,678\,980 - 9\,337\,096 = -658\,116$$

- **Ecart sur rendement**

$$E/R = \text{Coût préétabli de l'activité} - \text{Coût préétabli de la production constatée} \\ = 9\,337\,096 - (12\,360 \times 0,7 \times 1\,018) \\ = 9\,337\,096 - 8\,807\,736 = 529\,360$$

- **Ecart global** = - 717 684 - 658 116 + 529 360
= - 846 440 (défavorable)

CORRIGE ETUDE DE CAS SESSION 1 : 2003

DOSSIER 1 : COMPTABILITE GENERALE

PREMIERE PARTIE : EVALUATIONS ET AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

1) Détermination du montant brut du micro-ordinateur

a) Calcul : Soit X le montant brut

Brut	X
Remise 10 %	<u>- 0,1 X</u>
Net commercial	0,9 X
Escompte 2 %	<u>- 0,018 X</u>
Net financier	0,882 X
TVA 18 %	<u>+ 0,15 876 X</u>
Montant TTC	1,04 076 X
Port récupéré	+ 150 000
NAP	1,04 076 X + 150 000

Eléments	Montants
Brut	5 000 000
Remise 10 %	<u>- 500 000</u>
Net commercial	4 500 000
Escompte 2 %	<u>- 90 000</u>
Net financier	4 410 000
TVA 18 %	793 800
Montant TTC	5 203 800
Transport payé	+ 150 000
NAP	5 353 800

Résolution

$$\text{NAP} = 1,04\,076\,X + 150\,000 \quad \text{or} \quad \text{NAP} = 5\,353\,800$$

$$\text{Donc } 1,04076 X + 150\,000 = 5\,353\,800$$

$$X = (5\,353\,800 - 150\,000) / 1,04076$$

$$X = \mathbf{5\,000\,000}$$

b) Comptabilisation

$$\text{Coût d'acquisition} = \text{NC} + \text{transport} = 4\,500\,000 + 150\,000 = 46\,500\,00$$

01/05/N				
2442 4454		Matériel informatique TVA / immobilisation	4 650 000 793 800	
	481 773	Fournisseur d'investissement Escompte obtenu		5 353 800 90 000
(Suivant acquisition d'immobilisation)				

2) Ecriture d'inventaire

$$\text{VO} = 46\,500\,000 ; \text{durée} = 8 \text{ ans} ; \text{tl} = 100 / 8 = 12,5\% ; \text{Coefficient } 2,5 ; \text{durée} > 6 \text{ ans}$$

$$\rightarrow \text{td} = 0,125 \times 2,5 = 31,25 \%$$

Dotation N

$$\text{Annuité dégressive} = 4\,650\,000 \times (31,25 \times 8) / 12\,00 = \mathbf{968\,750}$$

$$\text{Annuité linéaire} = 4\,650\,000 \times (12,5 \times 8) / 1\,200 = \mathbf{387\,500}$$

$$\text{Amortissement dérogatoire} = \mathbf{581\,250}$$

c) Comptabilisation

01/05/N				
6813 851		DAA immobilisations corporelles Dotation aux provisions réglementées	387 500 581 250	
	2844 151	Amortissement du matériel informatique Amortissement dérogatoire		387 500 581 250
(Suivant dotation N)				

DEUXIEME PARTIE

Méthode Peps ou FIFO

Stock initial **MX17** : 3 000 unités pour 9 000 000 ; Prix unitaire = **3 000 F**

- Facture N° 171 adressée au client ALLOU

- Facture N° 172 au client AMADA

Elément	Montant
Brut : 1 600 x 3 500 =	5 600 000
Rabais 10 %	- 560 000
Net commercial	5 040 000
Remise 10 %	- 504 000
2^{ème} Net commercial	4 536 000
Escompte 2 %	- 90 720
Net financier	4 445 280
TVA 18 %	800 150
Montant TTC	5 245 430
Port récupéré	+ 50 000

Elément	Montant
Brut : 2 100 x 3 400 =	7 140 000
Remise 10 %	- 714 000
Net commercial	6 426 000
Escompte 2 %	- 128 520
Net financier	6 297 480
TVA 18 %	1 133 546
Montant TTC	7 431 026
Port récupéré	+60 000
Emballage consignés	+120 000
Avance	- 450 000
Net à payer	7 161 026

Emballages consignés	+ 120 000
Avance / commande	- 400 000
Net à payer	5 015 430

- Facture N° 32 du fournisseur N'DOLLY

Eléments	Montants
Brut : 1 700 x 3 100	5 270 000
Remise 10 %	527 000
Net commercial	4 743 000
Escompte 3 %	142 290
Net financier	4 600 710
TVA 18 %	828 128
Montant TTC	5 428 828
Port récupéré	+ 75 000
Emballage consignés	+ 120 000
Avance / commande	- 500 000
Net à payer	5 123 838

Cout d'achat = 4 743 000 + 75 000 = 4 818 000

Cout unitaire d'achat = (4 743 000 + 75 000) / 1 700 = **2 834,12**

Stock final au 31/12/2002

Stock final théorique : 3 000 + 1 700 – (2 100 + 1 600) = **1 000 unités**

Valeur de stock final théorique : 1 000 x 2 834,12 = **2 834 120**

Valeur du stock réel = 980 x 2 834,12 = **2 777 438**

Différence d'inventaire = SFR - SFT

Différence d'inventaire = 2 834 120 - 2 777 438 = **56 682 (mali d' inventaire)**

Dans l'ordre chronologique

		30/06/02		
611		Transport sur achat	75 000	
601		Achat de marchandises	4 743 000	
4452		TVA/achat	828 128	
4094		Fournisseur emballage	120 000	
	401	Fournisseurs		5 123 838
	4091	Fournisseurs avances versées		500 000
	773	Escomptes accordés		142 290
		(Suivant facture n° 32)		
		d°		
311	6031	Stock de marchandises	4 818 000	
		Variation de stock de marchandises		4 818 000
		(Suivant entrée de 1 700 unités 2 834,12)		
		07/08/02		
411		Client	7 161 026	
4191		Clients, avances reçues	450 000	

673	701 4431 4194 7071	Escompte accordé Vente de marchandises TVA/vente Client emballages Port facture (Facture n° 172) d°	128 520	6 426 000 1 133 546 120 000 60 000
6031	31	Variation de stock de marchandises Stock de marchandises (Suivant sortie de 2 100 unités à 3 000f l'unité) 19/12/02	6 300 000	6 300 000
411 4191 673	701 4431 4194 7071	Client Clients, avances reçues Escomptes accordés Vente de marchandises TVA/vente Client emballage Port facturé (Facture n° 17) d°	5 015 430 400 000 90 720	4 536 000 800 150 120 000 50 000
6031	31	Variation de stock de marchandises Stock de marchandises (Suivant sortie de 900 unités à 3000f l'unité et 700 unités à 2 834,12 f l'unité) 31/12/02	4 683 822	4 683 882
6031	31	Variation de stock de marchandises Stock de marchandises (Suivant mali d'inventaire)	56 682	56 682

TROISIEME PARTIE : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

A - Acquisition

1) Coût d'acquisition

Prix d'achat 100 000 x 636,73 = 63 673 000

Droit de douane 20 % = 12 734 600

Frais de transit = 5 000 000

Base taxable HT = 81 407 600

TVA non déductible = 2 930 674

(81 407 600 x 0,18 x 0,2)

Intérêt d'emprunt 20 000 000 x 0,12 x 8/12 = 1 600 000

Coût d'acquisition HT = 85 938 274

TVA déductible 81 407 600 x 0,18 x 0,8 = 11 722 694

Montant TTC = 97 660 968

NB : Le cycle d'achat > 5 mois alors on intègre les charges financières d'emprunt dans le coût d'acquisition. Mais **ces charges financières ne sont pas soumises à la TVA** parce qu'il s'agit d'une acquisition.

Ecriture d'acquisition

01/04/N

241 4451		Matériel et outillage TVA/immobilisation	85 938 274 11 722 694	
	481	Fournisseur d'investissement		63 673 000
	401	Fournisseur		32 387 968
	726	Production immob charges fin		1 600 000
		(Suivant acquisition du matériel)		

Au 31/12/N : 1\$ = 638,96 F CFA

Evaluation de la dette d'investissement

Valeur initiale : $100\,000 \times 636,73 = 63\,673\,000$

Valeur d'inventaire : $100\,000 \times 638,96 = \underline{63\,896\,000}$

Ecart de conversion actif **223 000**

Provision à constituer : 223 000

Amortissement accéléré : $t_i = 12,5\%$; durée : 8 ans

Annuité accélérée = $(85\,938\,274 \times 12,5 \times 9) \times 2 / 1\,200 = 16\,113\,426$

Annuité linéaire = $(86\,263\,904 \times 12,5 \times 9) / 1\,200 = \underline{8\,056\,713}$

Amortissement dérogatoire **= 8 056 713**

Enregistrement

31/12/N

478		Ecart de conversion actif	223 000	
	481	Fournisseur d'investissement		223 000
		(Suivant écart de conversion)		
		d°		
679		Charges provisionnées financières	223 000	
	499	Risques provisionnés		223 000
		(Suivant constatation de la provision)		
		d°		
6813		DAA immobilisations corporelles	8 056 713	
851		Dotations provisoires réglementées	8 056 713	
	2841	Amortissement du matériel		8 056 713
	151	Amortissement dérogatoire		8 056 713
		(Suivant dotation de l'exercice)		

Rappel : Contre-passation de l'écart de conversion au 01/01/N+1

01/01/N+1

481		Fournisseur d'investissement	223 000	
	478	Ecart de conversion actif		223 000
		(Contre-passation)		

Au 05/02/N+1 : 1\$ = 635,70 FCFA

Calculs annexes à la date de règlement

Valeur initiale : 100 000 x 636,73	= 63 673 000
Valeur du règlement : 100 000 x 635,73	= <u>63 570 000</u>
Gain de change	= 103 000 F CFA

Enregistrement

05/02/N+1				
481	521 776	Fournisseur d'investissement Banque Gain de change (Suivant règlement)	63 673 000	63 573 000 103 000

Calculs annexes au 31/12/N+1

Annulation de la provision existante : 223 000 devenue sans objet.

Dotation d'amortissement de l'exercice N+1

$$\text{Annuité accélérée} = \frac{(85\,938\,274 \times 12,5 \times 3) \times 2}{1\,200} + \frac{(85\,938\,274 \times 12,5 \times 9)}{1\,200} = \mathbf{13\,427\,855}$$

$$\text{Annuité linéaire : } 85\,938\,274 \times 12,5 \% = \mathbf{10\,742\,284}$$

$$\text{Amortissement dérogatoire} = \mathbf{2\,685\,571}$$

Enregistrement

05/02/N+1				
499	779	Risques provisionnés Réprise/charges provisionnées (Suivant annulation de la provision)	223 000	223 000
6813 851	2841 151	d° DAA immobilisations corporelles Dotations provisionnées réglementées Amortissement du matériel Amortissement dérogatoire (Suivant dotation de l'exercice)	10 742 284 2 685 571	10 742 284 2 685 571

B - PRODUCTION

Coût d'acquisition

Matières premières	= 9 775 000
Main d'œuvre directe	= 2 600 000
Charges d'emprunt (12 500 000 x 0,08 x 7/12)	= <u>583 333</u>
Base taxable HT	= 12 958 333

$$\text{TVA non déductible (12 958 333 x 0,18 x 0,3)} = \underline{699\,750}$$

$$\text{Coût d'acquisition HT} = \mathbf{13\,658\,083}$$

$$\text{TVA déductible (12 958 333 x 0,18 x 0,7)} = 1\,632\,750$$

NB : Les charges financières sont soumises à la TVA parce qu'il s'agit d'une production livrée à soi-même.

Comptabilisation

Au 31 Juillet 2001 date d'acquisition.

Coût d'acquisition

Ecriture

30/07/01				
231 4451		Batiment industriel TVA/immobilisation	13 658 083 1 632 750	
	726	Production immob/ immob. financières		583 333
	722	Production immob/immob. C		12 375 000
	4434	TVA/production immob		2 332 500
(Suivant coût de production de l'entreprise)				

Calculs relatifs à la TVA/production immobilisée

TVA déductible = 1 632 750

TVA non déductive = 699 750

TVA/production immob = 2 332 500

Au 31/12/2001 :

Dotation de l'exercice

Système linéaire : Durée 20 ans ; $tl = 100 / 20 = 5 \%$

VO = 13 658 083

Amortissement = 13 658 083 x (5 x 5) / 1200 = 284 543

30/07/01				
6813	2831	DAA immobilisation corporelle Amortissement du bâtiment $13\,725\,833 \times 0,05 \times 5/12$ (Suivant dotation de l'exercice)	284 543	284 543

NB : Les quote-parts et les frais d'administration générale ne rentrent pas dans la détermination du coût de production du bien.

QUATRIEME PARTIE : CESSION DES IMMOBILISATIONS

- Ecriture de la DX

Détermination des VO des machines DX

Machine DX = 41 300 000 TTC ; Montant HT (VO) = $41\,300\,000 / 1,18 = 35\,000\,000$

td = $20 \% \times 2 = 40 \%$

PLAN D'AMORTISSEMENT

Exo	VCN début	Amortissement dégressif	Cumul des amortissements	VNC fiscale	Amortissement linéaire	Amortissement dérogatoire	
						Dot.	Repr.
N-2	35 000 000	3 500 000	3 500 000	31 500 000	1 750 000	1 750 000	-
N-1	31 500 000	12 600 000	16 100 000	18 900 000	7 000 000	5 600 000	-
N	18 900 000	7 560 000	23 660 000	11 340 000	7 000 000	560 000	-

*** Complément d'amortissement en N**

- Amortissement dégressif : $7\,650\,000 \times 3/12 = 1\,890\,000$
- Amortissement linéaire : $7\,000\,000 \times 3/12 = 1\,750\,000$
- **Amortissement dérogatoire** = **140 000 (Dotation)**

* Cumul des amortissements linéaires pratiqués := $1\,750\,000 + 7\,000\,000 = 8\,750\,000$

* Total des amortissements pratiqués jusqu'à la date de cession (destruction)
 = Cumul + complément
 = $8\,750\,000 + 1\,750\,000 = 10\,500\,000$

* VNC linéaire : $VO - \text{Total des amortissements} = 35\,000\,000 - 10\,500\,000 = 24\,500\,000$

* VNC fiscal : $\text{Total VO} - \text{Total des amortissements dégressifs}$
 = $35\,000\,000 - (3\,500\,000 + 12\,500\,000 + 1\,890\,000)$
 = **17 010 000**

* TVA à reverser = $\frac{\text{TVA initi. déd} \times \text{VNC fiscale}}{\text{VO}} = \frac{7\,000\,000 \times 17\,010\,000}{35\,000\,000} = 3\,402\,000$

* TVA initialement déduite : $\text{Montant TTC} - \text{Montant HT} = 42\,000\,000 - 35\,000\,000 = 7\,000\,000$

Enregistrement comptable

31/12/N				
6813 851		DAA immobilisation corporelle Dotation aux provisions réglementées	1 750 000 140 000	
	2841 151	Amortissement matériel et outillage Amortissement dérogatoire (Suivant dotation complémentaire)		1 750 000 140 000
		d°		
841	4441	Matériel et outillage Etat TVA due (Suivant TVA à reverser) d°	3 402 000	3 402 000
812 1841	241	Valeur comptable des cessions Amortissement du matériel et outillage Matériel et outillage (S/ sortie du Matériel et outillage)	27 902 000 10 500 000	38 402 000

NB : 812 : VNC + TVA à reverser

241 : VO + TVA à reverser

Reprise = $1\,750\,000 + 5\,600\,000 + 140\,000 = 7\,490\,000$

01/04/N				
151		Amortissement dérogatoire Reprise de provision réglementée (Suivant sole du compte 151)	7 490 000	7 490 000

- Ecriture de la DZ

Détermination de la VO

Mazda DZ : Montant TTC = 56 640 000; Montant HT (VO) = $\frac{56\,640\,000}{1,18} = 48\,000\,000$

Durée = 10 ans ; $t_l = 100/10 = 10\%$; Amortissement accéléré

PLAN D'AMORTISSEMENT

Exo	Période	VO	Amortissement accéléré	Cumul des amortissements	VNC scale	Amortissement linéaire	Amortissement dérogatoire	
							Dot.	Repr.
N-4	7x2 mois	48 000 000	5 600 000	5 600 000	42 400 000	2 800 000	2 800 000	-
N-3	5x2+7 mois	48 000 000	6 800 000	12 400 000	35 600 000	4 800 000	2 000 000	-
N-2	1 an	48 000 000	4 800 000	17 200 000	30 800 000	4 800 000	-	-
N-1	1 an	48 000 000	4 800 000	22 000 000	26 000 000	4 800 000	-	-

CALCULS ANNEXES DE LA CESSION

$$* \text{ Amortissement complémentaire} = \frac{48\,000\,000 \times 10 \times 7}{1\,200} = 2\,800\,000$$

$$* \text{ Somme d'amortissement linéaire} = 2\,800\,000 + (4\,800\,000 \times 2) = 12\,400\,000$$

$$* \text{ Total des amortissements pratiqués} = \text{Somme d'amort} + \text{dotation compl} \\ = 12\,400\,000 + 2\,800\,000 \\ = 15\,200\,000$$

$$* \text{ VNC linéaire} = \text{VO} - \text{Somme d'amortissement} \\ = 48\,000\,000 - 15\,200\,000 = 32\,800\,000$$

$$* \text{ Résultat de cession comptable} = \text{PC} - \text{VNC} = \frac{52\,864\,000}{1,18} - 32\,800\,000 = 12\,000\,000$$

Selon l'article 28 du CGI, la plus-value à réinvestir est exonérée d'impôt.

$$\text{Résultat fiscal} = \text{Résultat comptable} + \text{Solde} = 12\,000\,000 + 4\,800\,000 = 16\,800\,000$$

Plus-value à investir

$$\text{MMR} = \text{VO} + \text{Plus-value à réinvestir ou Prix de cession} + \text{Somme des amortissements} = 48\,000\,000 + 16\,800\,000 = 64\,800\,000$$

$$- \text{ Plus-value non investie} = \text{MMR} - \text{Montant investi} = 64\,800\,000 - 56\,000\,000 \\ = 8\,800\,000$$

$$- \text{ Plus-value réellement investie} = 16\,800\,000 - 8\,800\,000 = 8\,000\,000 \text{ à rapporter au résultat.}$$

$$- \text{ Plus-value à réintégrer} = 8\,800\,000 + \frac{(8\,000\,000 \times 31,25 \times 9)}{1\,200} = 10\,675\,000$$

$$td = 12,5 \times 2,5 = 31,25\%$$

Comptabilisation

		31/12/N-1		
6813	2841	DAA immobilisation corporelle Amortissement matériel et outillage (Suivant dotation complémentaire)	2 800 000	2 800 000
		d°		
812 2841	241	Valeur comptable de cession des immobil. Amortissement du matériel Matériel et outillage (Suivant sortie et annulation)	32 800 000 15 200 000	48 000 000
		31/12/N-1		
151	861	Amortissement dérogatoire Reprise de provision réglementée (Pour solde du 151)	4 800 000	4 800 000
		31/12/N		
851	152	Dotation aux provisions réglementées Plus-value à réinvestir (Suivant dotation à la provision réglementée)	16 800 000	16 800 000

DOSSIER 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES

1) Justification de la réduction du capital de la SA AMC

La SA AMC doit réduire son capital pour apurer les pertes constatées (RAN débiteur de 140 290 000 et le résultat net déficitaire de 62 000 000). Afin de garder la confiance des actionnaires.

2) Le nouveau capital

Ancien capital (50 000 000 x 10 000)	=	500 000 000
Réduction (50 000 – 35 000) x 10 000	=	-150 000 000
Augmentation (9 000 x 35 000)	=	<u>315 000 000</u>
TOTAL	=	665 000 000

3) Enregistrement de l'opération de réduction

Calculs annexes

Montant de la réduction : 150 000 000

La réduction portera d'abord sur les pertes les plus anciennes, c'est à dire les RAN débiteur à hauteur de 140 290 000, ensuite le reliquat sur le bénéfice déficitaire. Soit 150 000 000-140 290 000.= 9 710 000

Droit fixe = 18 000f

ECRITURE DE REDUCTION

01/04/N				
1013	129 139	CS AVNA RAN débiteur Résultat Net (perte) (Réduction de capital)	150 000 000	140 290 000 9 710 000
646	521	Droit d'enregistrement Banque (Règlement du DE)	18 000	18 000
2013	781	Frais de modification de capital Transfert de charges (Immobilisation des frais)	18 000	18 000

4) Présentation du tableau de souscription

Actionnaire	Actions détenues	Actions demandées	Souscription irréductible	Demande à titre réductible	Souscription à titre réductible	Souscription définitive	Demande non satisfaite
G. Yao	3 000	5 800	2 700	3 100	300	3 000	2 800
G. Fatail	2 500	6 890	2 250	4 640	250	2 500	4 390
G. Sékou	2000	4 500	1 800	2 700	200	2 000	2 500
G. Eblan	1 500	3 590	1 350	2 240	150	1 500	2 090
TOTAL	9 000	20 780	8 100	12 680	900	9 000	11 780

Le rapport de souscription (RS) = 9 000/10 000 = 9/10

9 actions nouvelles pour 10 actions anciennes détenues

Souscriptions irréductibles

Groupe Yao : 3 000 x 9/10 = **2 700**

Demandes à titre réductibles

Groupe Yao : 5 800 – 2 700 = **3 100**

Souscription irréductible

Rapport de souscription (coefficient de réduction)

Nombre d'actions restant à souscrire : 9 000 – 8 100 = 900

Coefficient de réduction : 900/9 000 = 1/10

Groupe Yao : 3 000 x 1/10 = 300

5) Calcul des droits préférentiels de souscription (DS)

-DS = Valeur mathématique avant restructuration – Valeur mathématique après restructuration

-Valeur math avant restructuration : 375 483 000 / 10 000 = **37 548,3**

Vm après restructuration

Actif net avant restructuration = 375 483 000
 Augmentation par émission d'action = (9 000 x 39 800) = 358 200 000
733 683 000

Vm après restructuration : $\frac{733\,683\,000}{(10\,000 + 9\,000)} = 38\,614,89$

DS = 37 548,3 – 38 614,89 = - 066,59

NB : Les actionnaires n'ont pas intérêt à vendre leur droit. Ils sont obligés de souscrire ou de l'abandonner.

6) Ecritures d'augmentation de capital

- **Calculs annexes**

Augmentation de capital : (9 000 x 35 000) = 315 000 000

Capital appelé = 9 000 x 35 000 x ½ = 157 500 000

Capital non appelé = 9 000 x 35 000 x ½ = 157 500 000

Prime d'émission : (39 800 – 35 000) x 9 000 = 43 200 000

Droit d'enregistrement : 39 800 x 9 000 x 0,6/100 = 2 149 200

27/06/N

4615		AVR/augmentation du capital	200 700 000	
109		Actionnaires, capital SNA	157 500 000	
	1011	CSNA		157 500 000
	1012	CS ANV		157 500 000
	1051	Prime d'émission (Souscription)		43 200 000
		d°		
521	4615	Banque Associés versements reçus /aug (Libération)	200 700 000	2 00 700 000
		d°		
646	521	Droit d'enregistrement Banque (Règlement des frais)	2 149 200	2 149 200
		d°		
2015	781	Frais de modification Transfert de charges (Immobilisation des frais)	2 149 200	2 149 200
		d°		
1012	1013	CSANV CSAVNA (Pour solde de compte débiteur)	157 500 000	157 500 000

7) L'extrait du bilan

Capital appelé versé non amorti (350 000 000 + 157 500 000) 507 500 000

Capital souscrit non appelé 157 500 000

Actionnaires capital souscrits non appelé (157 500 000)

Prime d'émission 43 200 000

Réserve légale	36 000 000
Réserve statutaire	13 045 000
Réserves diverses	28 728 000
Résultat net de l'exercice (-62 000 000 + 9 710 000)	= (52 290 000)
TOTAL	= 576 183 000

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION (SURPLUS DE PRODUCTIVITE).

- CALCUL DU SURPLUS DE PRODUCTIVITE GLOBAL

$$\text{Variation de la production en valeur } \Delta Q = (Q_2 - Q_1) \times P_1 = (5\,310 - 4\,500) \times 600 = 486\,000$$

$$\text{Variation des facteurs consommés } \Delta F = (F_{2i} - F_{1i}) \times C_{1i}$$

Eléments	F _{2i}	F _{1i}	ΔF _i	C _{1i}	ΔF _i x C _{1i}
Matières consommées	5 000	4 500	500	165	82 500
Charges de personnel					
- Catégorie A	9 000	8 000	1 000	110	110 000
- Catégorie B	1 150	1 000	150	380	57 000
Charges externes	13 275	11 250	2 025	12	24 300
Charges financières	620 000	500 000	120 000	15 %	18 000
Dotation aux amortissements	800 000	800 000	0	20 %	0
TOTAL					291 800

$$\text{Calcul du surplus de productivité global (SPG) } SPG = \Delta Q - \Delta F = 486\,000 - 291\,800 = 194\,200$$

- PRESENTATION DU COMPTE DE SURPLUS

Tableau de répartition (compte de surplus)

Emplois (bénéficiaires)	Montant	%	Ressources apportées	Montant	%
Personnel			SPG	194 200	72,14 %
Catégorie			Fournisseurs		
(115 – 110) x 9 000	45 000	16,71 %	(165 – 150) x 5 000	75 000	27,86 %
- Charges externes					
(13 – 12) x 13 275	13 275	4,93 %			
- Charges financières					
(15,75 % - 15 %) x 620 000	4 650	1,73 %			
Clients					
(600 – 585) x 5 130	79 650	29,59 %			
Associés					
(454 125 – 327 500)	426 625	47,04 %			
	269 200	100 %		269 200	100 %

$$\begin{aligned} SP \text{ Totale} &= SPG \neq \text{Héritages des tiers} \\ &= SPG \neq \Delta \text{ cout } \times Q_2 \end{aligned}$$

**ETUDE DE CAS
2003 SESSION 2
CORRIGE**

**DOSSIER I : COMPTABILITE GENERALE
PREMIERE PARTIE : monnaies étrangères**

Ain de faciliter les écritures, on établit le tableau d'amortissement de l' emprunt en devise : **VO** : valeur d'origine et **i** : intérêt

$$\blacksquare \text{ Annuité constante } a = \frac{VO \times i}{\frac{1 - (1+i)^{-n}}{0,09}}$$

$$a = 2\,500\,000 \times \frac{0,09}{1 - (1+0,09)^{-4}} = 771\,672 \text{ dollars}$$

Années	Montant début de période	Intérêt	Remboursement ou Amortissement	annuités
01/ 06/N+1	2 500 000	225 000	546 672	771 672

Intérêt = capital x taux d'intérêt

Amortissement = annuité constante - intérêt

Au 01 /06/N 1\$ = 600f cfa valeur de l'emprunt = 600 x 2 500 000 = **1 500 000 000 en FCFA**

Au 31 /06/N 1\$ = 620f cfa du 01/ 06 /n au 31/06/N = **7 mois**

Intérêt courus non échus = 225 000 x 620 x 7/12 = **81 375 000**

Evaluation de la dette :

Valeur initiale = 600 x 2 500 000

Valeur à l'inventaire = 620 x 2 500 000

Le cours étant en hausse, on constate un écart de conversion-actif .

Ecart de conversion -actif = (620-600) x 2 500 000 = 50 000 000 (perte probable de charge)

On fait une provision étalée sur les 4 ans soit 48 mois .

Provision pour perte de change = 50 000 000 x 7 /48 = **7 291 667**

Au 01 /01/N +1 : 1\$ = 615 f cfa

Montant à rembourser en devise = 546 672

Valeur initiale : 546 672 x 600 = 328 003 200

Valeur à l'échéance : 546 672 x 615 = 336 206 280

Perte de change 8 200 080

Intérêt à payé = 225 000 x 615 = **138 375 000**

01/06/N

521 162	Banque Emprunt bancaire (Acquisition de l'emprunt)	1 500 000 000	1 500 000 000
671 1662	31/12/N Intérêt de l'emprunt Intérêt courus non - échus (Régulation de la provision)	81 375 000	81 375 000
478 162	Ecart de conversion actif Emprunt (S/Constatat.de la perte probable de change)	50 000 000	50 000 000
697 194	Dotation aux provisions à caractère financier Provision pour perte de change (Constatation de la provision)	7 291 667	7 291 667
162 1662 478 671	01/01/N+1 Emprunt Intérêt courus non - échus Ecart de conversion actif Intérêt emprunt (Contre-passation)	50 000 000 81 375 000	50 000 000 81 375 000
132 671 676 521	01/06/N+1 Emprunt Intérêt emprunt Perte de change Banque (rglts intérieur et emb de l'emprunt)	328 003 200 138 375 000 8 2000 080	474 578 280

DEUXIEME PARTIE : CESSION D'IMMOBILISATION

1) Etablissement du plan d'amortissement dégressif

Base amortissable = 1 200 000
Taux dégressif : $Td = (100/5) \times 2 = 40\%$

Exo	Base d'amortissement	Anuité	Cumul amortisse	VNC	Amortisse.		Amort. derogatoire.	
					Linéaire	D	R	
31/12/N (6mois)	1 200 000	240 000	240 000	960 000	120 000	120 000		
31/12/N+1	960 000	384 000	624 000	576 000	240 000	144 000		
31/12/N+2	576 000	230 000	854 400	345 600	240 000			9 600
31/12/N+3	345 600	172 800	1 027 200	172 800	240 000			67 200
31/12/N+4	172 800	172 800	1 200 000	0	240 000			67 200
31/12/N+5	-	-	-	-	120 000			120 000
Total					1 200 000	264 000		264 000

Ecritures comptables

Calculs annexes liés à la cession du 01/04/N+3

Dotation complémentaire du 31/12/N+2 au 01/04/N+3 : 3 mois

Amortissement dégressif : $172\,800 \times 3/12 = 43\,200$

Amortissement linéaire : $240\,000 \times 3/12 = 60\,000$

Reprise 16 800

Cumul des amortissements linéaires au 01/04/N+3

$120\,000 + 240\,000 + 240\,000 + 60\,000 = 660\,000$

$VNC = 1\,200\,000 - 660\,000 = 540\,000$

Cumul des amortissements dérogatoires à annuler

31/12/N	= 120 000
31/12/N+1	= 144 000
31 /12/N+2	= - 9 600
01 /04/N +4	= - 16 800
	237 600

01/07/N			
241	Matériel et outillage	1 200 000	
4451	TVA récupérable sur immob (1 200 000 x18%)	216 000	
722	Production immob. Corporelle		1 100 000
726	Production immob. financières		100 000
4434	TVA / Production immob.		216 000
	(Acquisition d'immobilisation produit)		
	31/12/N		
6813	Dotation aux amortissements immob	120 000	
851	Dotation aux provisions réglementées	120 000	
2841	Amortissement matériel et outillage		120 000
151	Amortissement dérogatoire		120 000
	(Dotation exercice N)		
	01/04/N+3		
6813	Dotation aux provisions réglementées	60 000	
151	Amortissement dérogatoire	16 800	
2841	Amortissement matériel et outillage		60 000
861	Reprise de provisions réglementées		16 800
	(Dotation complémentaire)		
2841	Amortissement matériel et outillage	660 000	
812	VCN des cessions d'immob	540 000	
241	Matériel et outillage		1 200 000
	(S/sortie d'immob. et annulation des amort.)		
485	Créance sur cession d'immob	590 000	
822	Produit de cession / immobilisation		500 000
4431	TVA facturées sur immobilisation		90 000
	(vente)		
151	Amortissement dérogatoire	237 600	
861	Reprise de provisions réglementées		237 600
	(Annulation amortissement dérogatoire)		

TROISIEME PARTIE : provisions

1) État des créances douteuses

Clients	Créance TTC	Reglement	solde	Provision 31/12/N	Provision nécessaire	régulation		Perte
						Dotation	Reprise	
Ets Koffi	7 670 000	3 500 000	4 170 000	1 950 000	2 919 000	969 000		
Ets Ebou	2 950 000	-	2 950 000	1 250 000	-		1 250 000	2 950 000
Ets Kodjo	14 160 000	5 500 000	8 660 000	7 200 000	3 464 000		3 736 000	
Ets Siaka	1 116 000	450 000	666 000	280 000	-		280 000	666 000
Ets Casio	6 490 000	2 000 000	4 490 000	2 000 000	1 796 000		204 000	
Ets ECT	992 000		992 000	300 000			300 000	992 000

- **Koffi** : la créance des TTC : on ne lui facture pas l'ASDI compte tenu de son régime fiscale . Provisions nécessaires = 4 170 000 x 70% = 2 919 000
- **Kodjo** : Provision = 8 660 000 x 40% = 3 464 000
- **Siaka** : la créance doit être TTC + ASDI compte tenu de son régime fiscal , le synthétique . Créances = 900 000 x 1, 24 = **1 116 000**
- **ECT** : la créance doit être TTC + ASDI. Créance = 800 000 x 1,24 = **992 000**
NB : 1,18 x 1, 05 = 1, 24

31/12/N+1

6594 4912	Charge provisionnée d'exploitation Dépréciation des créances douteuses (Ajustement à la hausse Koffi)	969 000	969 000
4912 7594	Dépréciation des créances douteuses Reprise de Charge provisionnée d'exploitation (Annulation de la provision) E 1 304	1 250 000	1 250 000
6511 4162	Perte sur créances Créances douteuses (st constatation de la perte)	2 950 000	2 950 000
4912 7594	Dépréciation des créances douteuses Reprise de Charge provisionnée d'exploitation (Ajustement à la baisse de la provision Kodjo)	3 736 000	3 736 000
	Dépréciation des créances douteuses Reprise de Charge provisionnée d'exploitation (annulation provision Siaka)	280 000	280 000
6511 416	Perte sur créances Créances douteuses (S/Annulation créance) Siaka	666 000	666 000
4912 7594	Dépréciation des créances douteuses Reprise de Charge provisionnée d'exploitation (Annulation provision Casio)	204 000	204 000
4912 7594	Dépréciation des créances douteuses Reprise de Charge provisionnée d'exploitat. (Annulation provision ECT)	300 000	300 000
6511 416	Perte sur créances Reprise de Charge provisionnée d'exploitation (Annulation créance ECT)	992 000	992 000

QUATRIEME PARTIE : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

1 - Détermination du prix d'acquisition

Prix d'achat	:	10 000 000
Travaux de mise en état	:	300 000
Frais de mise en place	:	250 000
Frais de mise en service		<u>100 000</u>
Coût d'acquisition		10 650 000

Avance = 10 000 000 X 20 % = 20 000 000

Ecritures comptables

252 521	01/09/N Avances et acomptes versés / immob Banque (Suivant acompte versé / commande)	2 000 000	2 000 000
2491 4451 481 252	10/09/N Matériel et outillage en cours TVA récupérable sur immobilisation Fournisseur d'investissement Avances et acomptes versés/ immob. (Expédition de la machine)	10 000 000 1 800 000	9 800 000 2 000 000
625 401	15/09/N Prime d'assurance Fournisseur (Souscription d'un contrat d'assurance)	120 000	120 000
2491 4451 481	01/10/N Matériel et outillage en cours TVA récupérable sur immobilisation Fournisseur d'investissement (Travaux de mise à niveau)	300 000 54 000	354 000
661 633 422 401	10/10/N et 12/10/N Salaires du personnel Frais de formation du personnel Personnel,rémunérations dues Fournisseurs (S/Rémunérations de formation du personnel)	630 000 200 000	630 000 200 000
2491 4451 481	14/10/N Matériel et outillage en cours TVA récupérable sur immobilisation Fournisseur d'investissement (Mise en place de la machine)	250 000 45 000	295 000
2491 4451 481	17/10/N Matériel et outillage en cours TVA récupérable sur immobilisation Fournisseur d'investissement (Mise en place de la machine)	100 000 18 000	118 000
241 2491	Matériel et outillage Matériel et outillage en cours (S/ acquisition du matériel) 30/10/N	10 650 000	10 650 000
481 401 521	Fournisseur d'investissement Fournisseur Banque (120 000 + 354 000 + 830 000+ 295 000) (Annulation créance de ECT)	1 597 000 120 000	1 717 000

DOSSIER 2 : comptabilité des sociétés
1°) Tableau de répartition des actions
Rapport de souscription à titre irréductible

$$RS_1 = \frac{\text{Actions nouvelles } 7\,500 \times 1}{\text{Actions anciennes } 15\,000 \times 2} = \frac{7\,500}{30\,000} = 0,25 \quad RS_1 = 0,5$$

Pour posséder une action nouvelle , il faut 2 actions anciennes

Actionnaires	Actions possédés	Actions demandés	Souscriptions irréductibles	Dde à titre réductib	Souscript à titre réduct	Souscription définitive	Dde non satisfaite
koki	3 750	3 750	1 875	1 875	255	2 130	1620
Gobri	2 500	625	625	0	0	625	0
kouka	625	625	313	312	43	356	269
Dongo	250	0	0	0	0	0	0
Bongo	1 250	625	625	0	0	625	0
Boga	3 125	1 875	1 563	312	213	1 776	99
Dano	3 500	2 500	1 750	750	238	1 988	512
Total	15 000	10 000	6 751	3 246	749	7 500	2 500

- **Souscriptions à titre irréductibles = actions possédées x RS₁**
- nombre restant à souscrire à titre réductible = 7 500 - 6 751 = 749
- nombre d' actions détenus par les souscripteurs à titres réductibles :
 $3\,750 + 625 + 3125 + 3\,500 = 11\,000$
- Rapport de Souscription à titre réductible

$$RS_2 = \frac{749}{11\,000}$$

- **Souscription à titre réductible = actions possédées x RS₂**

2°) calcul du DS et DA

- **Valeur mathématique après augmentation**

Actif net avant augmentation	15 000	15 000	225 000 000
Augmentation en numéraire	7 500	11 846	88 845 000
Augmentation par incorporation	3 750		0
Actif Net après augmentation	26 250	11 956	313 845 000

$$Vm_1 = \text{actif net avant augmentation} = 15\,000$$

$$Vm_2 = \text{actif net après augmentation}$$

$$Vm_2 = 313\,845\,000 / 26\,250 = 11\,956$$

$$\boxed{Vm \text{ après augmentation} = 11\,956}$$

$$DS = (Vm_2 - PE) RS = \frac{1}{2} \times (11\,956 - 11\,846) = 55$$

$$\boxed{DS = 55}$$

$$DA = Vm_2 \times Ra = 11\,956 \times (3\,750 / 15\,000) = 2\,989$$

DA = 2 989

Vérification

$$DS + DA = Vm_2 - Vm_2 = 15\,000 - 11\,956 = 3\,044$$

$$DS + DA = 55 + 2959 = 3\,044$$

3) Ecritures d'augmentation du capital

$$\text{Incorporation des réserves} : 3\,750 \times 10\,000 \times \frac{1}{2} = 37\,500\,000$$

Augmentation en numéraire

$$\text{-Capital appelé} : 7\,500 \times 10\,000 \times \frac{1}{2} = 37\,500\,000$$

$$\text{-Capital non appelé} : 7\,500 \times 10\,000 \times \frac{1}{2} = 37\,500\,000$$

$$\text{-Prime d'émission} : 7\,500 (11\,846 - 10\,000) = 13\,845\,000$$

Droit d'enregistrement

$$\text{-Numéraire} : 11\,846 \times 7\,500 \times 0,6\% = 533\,070$$

$$\text{-Incorporation des réserves} : 37\,500\,000 \times 6\% = 2\,250\,000$$

Total

2 783 070

$$\text{Somme versée en banque} = 37\,500\,000 + 13\,845\,000 = 51\,345\,000$$

4615	Associés, versements reçus sur augmentat. du cap.	51 345 000	
109	Actionnaires, capital non appelé	37 500 000	
1011	Capital non appelé		37 500 000
1012	Capital souscrit appelé non versé		37 500 000
1051	Prime d'émission		13 845 000
	(S/ Promesse d' augmentation en numéraire)		
112	Réserves statutaires	37 500 000	
1013	Capital souscrit, appelé, versé non amorti		37 500 000
	(Incorporation de réserves)		
521	Banque	51 345 000	
4615	Ass, versements reçus sur augmentat. du cap		51 345 000
	(S/ Libération en numéraire)		
646	Droit d'enregistrement	2 783 070	
521	Banque		2 783 070
	(S/Reglément du DE)		
2015	Frais de modification du capital	2 783 070	
781	Transfert de charges d'exploitation		2 783 070
	(S/Immobilisation des D.E)		
1012	Capital souscrit, appelé, versé non amorti	37 500 000	
1013	Capital souscrit, appelé, versé non amorti		37 500 000
	(S/Régularisation du capital)		

Libération du 3^{ème} quart

$$\text{Montant appelé} : 7\,500 \times 10\,000 \times \frac{1}{4} = 18\,750\,000$$

$$\text{Montant de la défaillance} : 2\,130 \times 10\,000 \times \frac{1}{4} = 5\,325\,000$$

$$\text{Montant de la vente} : 2\,130 \times 10\,000 \times \frac{3}{4} = 15\,975\,000$$

$$\text{Somme versée en banque} = 18\,750\,000 - 5\,325\,000 = 13\,425\,000$$

$$\text{Chèque de l'actionnaire défaillant} = 15\,975\,000 - 5\,325\,000 = 10\,650\,000$$

Ecritures comptables

1011	01/06/00 Capital non appelé	18 750 000	
1012	Capital souscrit, appelé, versé non amorti (Appel du capital)		18 750 000
467	Actionnaires, restant dû/capitan appelé	18 750 000	
109	Actionnaires, capital non appelé (Transformation en créance exigible)		18 750 000
521	30/06/00 Banque	13 425 000	
4617	Actionnaire défaillant	5 325 000	
467	Actionnaires, restant dû/capitan appelé (S/Réalisation)		18 750 000
521	01/08/00 Banque	15 975 000	
4617	Actionnaire défaillant (Vente des actions)		15 975 000
4617	15/8/00 Actionnaire défaillant	10 650 000	
521	Banque (S/Règlement de l'actionnaire défaillant)		10 650 000
1012	Capital souscrit, appelé, versé non amorti	18 750 000	
1013	Capital souscrit, appelé, versé non amorti (S/Régularisation du capital)		18 750 000

Analyse de la situation de KOKI

1^{ère} méthode : analyse chez l'actionnaire défaillant

Il a reçu	10 650 000
Il a payé :	
- Capital 2 130 x 10 000 x 2/4	10 650 000
- Prime 2 130 = (11 846 - 10 000)	= 3 931 980
- Droit de souscript° (255 x 2 x 55)	= 28 050
Perte	3 960 030

2^e méth : anal. au niveau de l'entreprise

valeur théorique	15 975 000
Valeur réelle	<u>15 975 000</u>
Perte	0
Prime d' émission	3 931 980
Droit de souscript	<u>28 050</u>
Perte	3 960 030

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION (BUDGETS)

1-Budgets des encaissements

Eléments	Janvier	Février	mars	Avril	Mai	Juin	Bilan
Ventes TTC							
Janvier	768 180	1 817 200					
Février		768 180	1 817 200				
Mars			768 180	1 817 200			
Avril				768 180	1 817 200		
Mai					768 180	1 817 200	
Juin						768 180	1 817 200
Cession immob.	210 000						
Clients (bilan)	1 313 200						
Total	2 291 380	2 585 380	2 585 380	2 585 380	2 585 380	2 585 380	1 817 200

Les ventes de chaque mois HT sont de 2 191 000 dont 651 000 dans le mois et 1 540 000 au mois suivant.

2-budget de décaissement

a) budget des TVA à décaisser

Eléments	Janvier	Février	mars	Avril	Mai	Juin	Bilan
TVA/vente	394 380	394 380	394 380	394 380	394 380	394 380	
TVA /cession	32 025						
TVA / Achat MPet Con	166 698	166 698	166 698	166 698	166 698	166 698	
TVA/ immob.			226 800				
TVA à payer	259 707	227 682	882	227 682	227 682	227 682	
TVA à décaisser		259 707	227 682	882	227 682	227 682	227 682

TVA/vente : $(651\ 000 + 1\ 540\ 000) \times 18\% = 394\ 380$

TVA /cession : $210\ 000 \times 15,25\% = 32\ 025$

TVA / Achat matières premières et consommable : $(840\ 000 + 86100) \times 18\% = 166\ 698$

TVA à payer = TVA/vente – TVA / Achat

b) Budget général des décaissements

Eléments	Janvier	Février	mars	Avril	Mai	Juin	Bilan
Bilan initial							
Dettes financières				315 000			
Fournisseur	735 000	735 000					
Dettes fisca. et soc.	266 000						
Budget de produc.							
MOD	847 000	847 000	847 000	847 000	847 000	847 000	
Autre frais	397 250	397 250	397 250	397 250	397 250	397 250	752 500
Achats TTC							
Janvier	101 598		991 200				
Février		101 598		991 200			
Mars			101 598		991 200		
Avril				101 598		991 200	
Mai					101 598		991 200
Juin						101 598	991 200
Achats immo			495 600		495 600		495 600
TVA à décaisser		259 707	227 682	882	227 682	227 682	227 682
Total	2 346 846	2 340 555	3 060 330	2 652 930	3 060 330	2 564 730	3 458 182

Achat TTC dans le mois : $861\ 000 \times 1,18 = 101\ 598$

Dans deux mois : $840\ 000 \times 1,18 = 991\ 200$

3) Budget de trésorerie

Eléments	Janvier	Février	mars	Avril	Mai	Juin
Trésorerie initi.	1 248 800	1 193 334	1 438 159	963 209	895 659	420 709
Encaissement	2 291 380	2 585 380	2 585 380	2 585 380	2 585 380	2 585 380
Disponibilité	3 540 180	3 778 714	4 023 539	3 548 589	3 481 039	3 006 039
Décaissement	- 2 346 846	-2 340 555	-3 060 330	-2 652 930	-3 060 330	-2 564 730
Total	1 193 334	1 438 159	963 209	895 659	420 709	441 359

CORRIGE ETUDE DE CAS SESSION1 2004

DOSSIER N° 1 COMPTABILITE GENERALE CAS N° 1 : MONNAIES ETRANGERES

Calculs annexes

Banque américaine

$$\text{Annuité : } a = V_0 \times \frac{1}{1 - (1+i)^{-10}} = 250\,000 \times \frac{0,15}{1 - (1,15)^{-10}} = 49\,813$$

Tableau d'amortissement de l'emprunt en dollar

Années	Capital restant dû	Intérêt	Amortissement	Annuité	Intérêts courus
1/06/N	250 000	-	-	-	21 875
1/06/N+1	250 000	37 500	12 313	49 813	20 798
1/06/N+2	237 687	35 653	14 160	49 813	19 559

Banque suisse

Tableau d'amortissement de l'emprunt en franc suisse

Années	Capital restant dû	Intérêt	Amortissement	Annuité	Intérêts courus
1/06/N	187 500	-	-	-	13 125
1/06/N+1	187 500	22 500	37 500	60 000	10 500
1/06/N+2	150 000	18 000	37 500	55 500	7 875

01 /06/N 1 \$ =750 F CFA ; 1F suisse = 300 F CFA

- Montant de l'emprunt en franc CFA au 1/06/N

Banque américaine

Emprunt = 250 000 x 750 = 187 500 000 F CFA

Banque suisse

Emprunt = 187 500 x 300 = 56 250 000 F CFA

Au 31 /12/N 1\$ = 800 F CFA ; 1F suisse = 250 F CFA

- Montant de l'emprunt en francs CFA au 31/12/N

Banque américaine

* Evaluation de l'emprunt en dollar

Dette initiale : 250 000 x 750 = 187 500 000 F CFA

Dette actuelle : 250 000 x 800 = 200 000 000 FCFA

Ecart de conversion actif : 12 500 000 FCFA

* **Provision différée** : $12\,500\,000 \times \frac{113}{120} = 11\,770\,833$

- Provision nécessaire : $(12\,500\,000 - 11\,770\,833) = 729\,167$
- Intérêts courus = $21\,875 \times 800 = 17\,500\,000$

Banque suisse

- **Evaluation Emprunt en francs suisse**

Dette initiale : $187\,500 \times 300 = 56\,250\,000$

Dette actuelle : $187\,500 \times 250 = 46\,875\,000$

Ecart de conversion passif : **9 375 000**

Intérêts courus : $13\,125 \times 250 = 3\,281\,250$

Au 01 /06/N+1 1\$ = 780 F CFA ; 1F suisse = 250 F CFA

Banque américaine

- **Remboursement de l'emprunt en dollar**

Montant initial : $12\,313 \times 750 = 9\,234\,750$

Montant actuel : $12\,313 \times 780 = 9\,604\,140$

Perte de change : **369 390**

Intérêts : $37\,500 \times 780 = 29\,250\,000$

Banque suisse

- **Remboursement de l'emprunt en francs suisse**

Montant initial : $37\,500 \times 300 = 11\,250\,000$

Montant actuel : $37\,500 \times 780 = 9\,375\,000$

Gain de change : **1 875 000**

Intérêts : $22\,500 \times 250 = 5\,625\,000$

Comptabilisation

1/06/N				
521	1621 1622	Banque Emprunt et dettes auprès des établissements de crédits Emprunt et dette auprès des établissements de crédit (S/obtention de l'emprunt)	243 750 000	187 500 000 56 250 000
478	1621	31/12/N Ecart de conversion actif Emprunt et dette auprès des établissements de crédit (Ecart de conversion)	12 500 000	12 500 000
6971	194	31/12/N Dotation aux provisions financières Provisions pour perte de change (Provisions / emprunt en dollar)	729 167	729 167
d°				

671	1662	Intérêt des emprunts Intérêts courus sur emprunt auprès des EC (Intérêt courus sur emprunt)	17 500 000	17 500 000
		_____ d° _____		
1622	479	Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit Ecart de conversion passif (Ecart de conversion passif sur franc suisse)	9 375 000	9 375 000
		_____ d° _____		
671	1662	Intérêts des emprunt Intérêts courus sur emprunt auprès des EC (Intérêt courus sur emprunt)	3 281 250	3 281 250
		_____ 1/01/N+1 _____		
1621	478	Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit Ecart de conversion passif (Régularisation en dollar)	12 500 000	12 500 000
		_____ d° _____		
1662	671	Intérêts courus sur emprunt auprès des EC Intérêt sur emprunt (Régularisation en dollar)	17 500 000	17 500 000
		_____ 01/01/N+1 _____		
479	1622	Ecart de conversion passif Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit (contrepassation franc suisse)	9 375 000	9 375 000
		_____ d° _____		
1662	671	Intérêts courus sur emprunt auprès des établis Intérêt sur emprunt (Régularisation en franc suisse)	3 281 250	3 281 250
		_____ 1/06/N+1 _____		
1621	676	Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit Perte de change (Règlement des amortissements)	9 234 750 369 390	9 604 140
	521	Banque		
		_____ d° _____		
671	521	Intérêt des emprunts Banque (Règlement des intérêts)	29 250 000	29 250 000
		_____ d° _____		
1622	521 776	Emprunt et dettes sur emprunt auprès des EC Banque Gain de change (Règlement des amortissements)	11 250 000	9 350 000 1 875 000
671		_____ d° _____		

521	Intérêts des emprunts (Règlement des intérêts)	Banque	5 625 000	5 625 000
-----	--	--------	-----------	-----------

Application article 57

31/12/N				
411 ou 401	479	Clients ou fournisseurs Ecart de conversion passif (Ecart de conversion passif)	750 000	750 000
478	411 ou 401	d° Ecart de conversion actif Fournisseurs ou Client (Ecart de conversion actif)	1 125 000	1 125 000
6791	4991	d° Charges provisionnées financières Risques provisionnés (1 125 000 – 750 000) (Dotations aux provisions financières)	375 000	375 000

CAS N° 2 :REGULARISATION DES COMPTES DE GESTION

- **Calculs annexes**

3. Charges constatées d'avance = 600 000 x 5/12 = 250 000

6. Emprunt : 100 000 000 F

Intérêt courus = 100 000 000 x 10 % x 7/12 = 5 833 333

- **Comptabilisation**

1				
6053 6051 6052 6281 4455	408	Autres charges Fournitures non stockables – eau Fournitures non stockables – électricité Frais de téléphone TVA récupérable sur facture non parvenue Fournisseur facture non parvenue (Régularisation)	25 000 34 500 250 000 1 500 000 325 710	2 135 210
476	6053	2 Charges constatées d'avance Autres énergies (Régularisation)	180 000	180 000
476	625	3 Charges constatées d'avance Prime d'assurance (Régularisation)	250 000	250 000
4				

4098	6019	Rabais, remises, ristournes et autres avoirs à obtenir Rabais, remises, ristournes obtenus (Régularisation)	300 000	300 000
7073		Location 5 Produit CA	1 600 000	
	477	cs /Régularisation 6		1 600 000
671	1562	Intérêts sur emprunt Intérêts courus (Régularisation)	5 833 333	5 833 333

CAS N°3 : CESSION DES IMMOBILISATIONS

Bâtiment

VO = 80 000 000

Durée = 20 ans

Du 1/07/1979 au 1/10/2003

Décompte :

1/07/79 – 31/12/79 = 6 mois

1/01/80 – 1/01/03 = 23 ans

1/01/03 – 30/09/03 = 9 mois

Soit 24 ans et 3 mois

Donc le bien est totalement amorti

VCN = 0 Σ Amt = VO

Resultat de cession (RC) = PC – VCN ~~=~~ **Résultat de Cession = 70 000 000**

Montant minimum à réinvestir :

MMR = VO + RC = 80 000 000 + 70 000 000 = 150 000 000

• Matériel A

Durée = 10 ans

VO = 20 000 000

Acquis le 1/10/99

Décompte :

1/10/99 – 31/12/99 = 3 mois

1/01/2000 – 31/12/02 = 3 ans

1/1/03 – 1/10/03 = 9 mois

Soit 4 ans

t = 100/10 = 10%

Période	VO	DOTATIONS	VCN
1/10/99	20 000 000	500 000	19 500 000
2000	20 000 000	2 000 000	17 500 000
2001	20 000 000	2 000 000	15 500 000
2002	20 000 000	2 000 000	13 500 000
2003	20 000 000	1 500 000	12 000 000

VCN = 12 000 000

TVA à réverser = TVA initialement déduite x VCN/VO

TVA déduite = 20 000 000 x 18% = 3 600 000

TVA à réverser = 3 600 000 x (12 000 000 / 20 000 000) = 2 160 000

Donc nouvelle VO = 20.000.00+ 2.160.000= 22160.000 f

Montant minimum à réinvestir :

MMR = VO+Résultat de Cession ou MMR =Prix de Cession + Somme des Amortissements

**VCN Réelle = VCN + TVA à réverser = 12 000 000 + 2 160 000
= 14 160 000**

**Résultat de Cession = Prix de Cession - VCN réelle
= 15 500 000 – 14 160 000 = 1 340 000**

Résultat de cession = 1 340 000

**Montant à réinvestir = VO + Résultat de Cession
= 22 160 000 + 1 340 000
= 23 500 000**

ou Montant à réinvestir = 15 500 000 + 8 000 000
= **23 500 000**

• **Matériel B**

Taux linéaire = 100/5 = 20% ➔taux dégressif = 20% x 2 = 40%

Période	Base à amortir	Dotation	Σ Amt	VCN	Amortissement linéaire	Dérogation	
						851	861
2/01/01	10000 000	4 000 000	4 000 000	6 000 000	2 000 000	2 000 000	
2002	6 000 000	2 400 000	6 400 000	3 600 000	2 000 000	400 000	
2003(9 mois)	3 600 000	1 080 000	7 480 000	2 520 000	1 500 000		420 000

VCN = 2 520 000

TVA à réverser = 2 520 000 x 18% = 453 600

Solde 151= 2 400.000 – 420.000 f = 1980.000 f

**Résultat de cession = Prix de cession – (VCN + TVA à réserver)
= 6 000 000 – (2 520 000 + 453 600)
= 3 026 400**

**Montant minimum à réinvestir = VO + Résultat de Cession
= 10 453 600 + 3 026 400
= 13 480 000**

**MMR = PCHT + Somme des Amortissements pratiqués
= 6 000 000 + 7 480 000 = 13 480 000**

Somme des montants minimum à réinvestir

**Somme MMR = 150 000 000 + 23 500 000 + 13 480 000
= 186 980 000**

		1/10/03		
485	822	Créance sur cession d'immobilisation Produit de cession d'immobilisation (Suivant la cession d'immobilisation)	70 000 000	70 000 000

2843	231	Amortissement de construction Bâtiment (Pour solde du compte 2843)	80 000 000	80 000 000
681	2841	Mat A Dotation aux amortissements d'exploitation Amortissement du matériel et outillages (S/ l'amortissement complémentaire)	1 500 000	1 500 000
2441	4441	Matériel de bureau d° Etat TVA due (S/ TVA à reverser)	2 160 000	2 160 000
2841 812		Amortissement du matériel et outillage Valeur comptable de cession d'immobilisation (Pour solde du compte 2841)	8 000 000	8 000 000
812	241	d° Valeur comptable cession Matériel et outillage (Pour solde du compte 241)	22 160 000	22 160 000
485	822	d° Créance sur cession d'immobilisation Produit de cession d'immobilisation (S/ constatation de l'indemnité)	15 500 000	15 500 000

681 151	2841 861	DAA d'exploitation Amortissement dérogatoire Amort du mat et outillages Reprise de provision régl (S/ Dotation de l'exercice N) d°	1.500.000 420.000	1.500.000 420.000
2441	4441	Matériel B Etat, TVA due (S/Constatat. de la TVA à reverser) d°	453.600	453.600
2841	812	Amortissement du matériel B VCCI (Pour solde du compt 2841) d°	5.500.000	5.500.000
812	241	VCCI (10.000.000 + 453 600) Matériel B (S/ Sortie du matériel B) d°	10.453.600	10.453.600
151	861	Amortissement dérogatoire Reprise de provision réglemenées (Pour solde du compte 151) d°	1.980.000	1.980.000
485	822	Créance sur cession d'imb Produit de cession d'immob (Constation de l'indemnités) d°	6.000.000	6.000.000
851	152	Dotation aux provisions réglem PV de cession à réinvestir (S/ engagement de réinvestir la PV)	74.366.400	74.366.400

Plus-value à réinvestir = 70 000 000 + 1 340 000 + 3 026 400 = 74 366 400

CAS 4 : SUBVENTIONS

01/06/N				
4495 4494 4496	718 141 881	Etat, subv d'exploitation. à recevoir Etat, subv d'équipement à recevoir Etat, subv d'équilibre à recevoir Autres subv d'exploitation Subv d'équipement A Subv d'équilibre ~ (S /Octroi de la subvention)	1 000 000 5.000.000 1.000.000	1 000 000 5.000.000 1.000.000
521	4495 4494 4496	Banque Etat, subv d'exploitat à recevoir Etat, subv d'équip à recevoir Etat subv d'équilibre a recevoir (Réception des fonds) 01/06/N	7.000.000	1.000.000 5.000.000 1.000.000
6277	521	Seminaire de formation Banque (Règlement du seminaire) 01/07/N	1.000.000	1.000.000
2442	521	Matériel informatique Banque (Acquisitions du micro- ordinateur)	5000.000	5.000.000
681 851	28442 151	31/12 /N Dotation aux amort d'exploitation Dotation aux prov réglementées Amont du matérié informat Amortissements dérogatoires (Ad = 5000000 x 37,5% x 6/12= 937500) (AI= 5.000.000 x 25% x 6/12 = 625.000) (Suivant Dotation de N) 31/12/N	625.000 312.500	625.000 312.500
141	865	Subvention d'équipement A Reprise de subv d'investi. (S / Reprise de subvention)	937.500	937.500

DOSSIER 2 : COMPTABILITE DES SOCIETES (affectation des résultats)

1- Dressons le tableau de répartition des bénéfices après avoir déterminé le résultat comptable

1^{ère} méthode

Soit X le résultat comptable

Bénéfices comptable	X
Impôt BIC : (42.105.000x 25%)	<u>-10.526.280</u>
Bénéfice net	X - 10.526.280
Ran débiteur	<u>-2 450 000</u>
bénéfice à repartir	X-12 976 250
Réserve légale 10%	<u>- (0,1X- 1297625)</u>
solde1	0,9X -11678625
réserve statutaire (20%x(0,9x-11678625)	<u>-(0,18X - 2 335 725)</u>
bénéfice distribuable	0,72X - 9342900
Or bénéfice distribuable = 15 966 288	
donc $0,72 X - 9.342.900 = 15.966.288$	
$X = 25.309.188 / 0,72 = 35.151.650$	
Bénéfice net comptable = 35. 151.650	

2^{ème} méthode

Soit X le bénéfice net à repartir

Bénéfice net à repartir	X
RAN débiteur	<u>-2.450.000</u>
Solde1	X - 2.450.000
Réserve légale	<u>- 0,1 (X - 2.450000)</u>
Solde2	0,9 X - 2.205.000
Réserve statutaire	<u>- 0,2 (0,9 X - 2205 000)</u>
Bénéfice distribuable	0,72X -1764000
Or bénéfice distribuable = 15 966 288	
donc $0,72X -1764000 = 15.966.288$	
$X = 24 625 400$	

Le **bénéfice comptable** = **bénéfice net** + **IBIC**

Or IBIC = 0,25x bénéfice fiscal

IBIC = 0,25 x 42.105.000

IBIC = 10.526.250

d'où **bénéfice comptable** = **24.526.250 + 10.526.250**
= 35.151.650

Eléments	Montant
Bénéfice net	24.625.400
Ran débiteur	<u>-2.450.000</u>
Bénéfice net à répartir	22.175.400
Réserve légale (10%x 22.175.400)	<u>-2.217.540</u>
Solde1	19.957.860
Réserve statutaires (20% x 19.957.860)	<u>-3.991.572</u>
Bénéfice distributable:	15.966.288
Intérêts statutaires:	- 4 066 667
 Libération du 02/01/N:	
- Capital : 7500 x 20.000 x 1/4 x 5%	= 1.875.000
- Versement anticipés: 500x20.000x3/4x5%	= 375.000
- Libération du 30/08/N+1	
- Capital : (7500-500)x 2/4 x20.000x 4/12 x 5%	= 1.666667
- Versem anticipés: 1800x20.000x1/4x4/12x 5%	= <u>150.000</u>
Solde 2	11.899.221
Réserve facultative	<u>- 1.800.000</u>
Solde3	10.099.621
SD unitaire théorique : 10.099.621/ 7 500 = 1.346,616133	
SDU multiple de 40 = 1 346/40 = 33,65 environ 33	
SDU réel = 33 x 40= 1320	
SD réel global = 33 x 40 x 7500 = 9.900.000	9.900.000
RAN de l'exercice	199.621

- **Présentation du tableau 10**

Tableau 10

Affectations	Montants	Origine	Montants
Réserve légale	2.217.540	RAN (débiteur)	-2450.000
Réserve statutaire	3.991.572	Bénéfice net	24.625.400
Réserve facultative	1.800.000		
Dividende (13.966.667)			
-Intérêt statuaire	4.066.667		
-surper dividende	9.900.000		

Ecritures comptables

- Calcul de l'IRVM :

$$\text{IRVM} / \text{dividende} = 12\% \times 13\,966\,667 = 1.676.000$$

$$\text{dividende net} = 13.966.667 - 1.676.000 = 12.290.667$$

16/02/N+2

891	441	Impôt sur le résultat IBIC Etat, IBIC (détermination de l'IBIC dû)	10.526.250	10.526.250
13	1301 891	Résultat net comptable Résultat en Instance d'Affectat Impôt sur le résultat IBIC (Transfert de résultat)	35.151.650	24.625.400 10.526.250.
1301	111 112 1181 121 129 465 4424	RIA Réserve légale Réserve statutaire Réserve facultative RAN de l'exercice RAN débiteur Associés, dividende à payer Etat, IRVM (selon le tableau d'affectation)		24.625.450 2.217.540 3.991.572 1.800.000 199.621 2.450.000 12.290.667 1.676.000
		20/02/N+2		
465	521	Associés, dividendes à payer Banque (Reglement des associés)	12.290.667	12.290.667

Cas N°2 : Emprunts obligataires

1°/ Le taux d'intérêt de l'emprunt

$$41\,400\,000 \quad i = 4\,554\,000$$

$$4554\,000$$

$$i = \frac{4554000}{41400000} = 0,11$$

$$41400000$$

i=11%

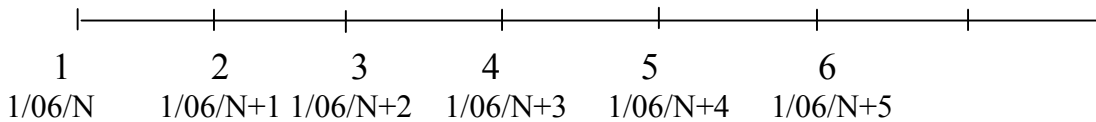
2°/ La valeur nominale (C)

$$248 \times C = 12\,400\,000 \quad \boxed{C = 50\,000 \text{ F}}$$

3°/ Valeur de remb R = C = 50000

4°/ Date d'émission de l'emprunt

Emission



- Date d'émission est le 1/06/N

5°/ Date du 1^{er} remboursement 1/06/N+1

Soit A = les obligations amorties ; $A_{n+1} = A_n(1+i)$; i = taux d'intérêt

$A_5 = 248 = 248$

$A_5 = A_4(1,11)$

$A_4 = \frac{248}{1,11} = 223,42 = 224$

$A_3 = \frac{223,42}{1,11} = 201,28 = 202$

$A_2 = \frac{201,23}{1,11} = 181,33 = 182$

$A_1 = 181,33 / 1,11 = 163,11 = 164$

$A_6 = 275$

$A_7 = 275 \times 1,11 = 305$

Nombre d'obligation vivants début N+4 = $41\,400\,000 / 50\,000 = 828$

Nombre d'obligations émises = $828 + 224 + 202 + 182 + 164$

1.600 obligations

6/ Montant du capital emprunté = $1\,600 \times 50\,000 = 80\,000\,000$ F

7/ La durée de l'emprunt

$N = A_1 \times [(1+i)^n - 1] / i$

$N / A_1 = [(1,11)^n - 1] / 0,11 \rightarrow \boxed{n = 7 \text{ ans}}$

8/ Reconstitution du tableau d'amortissement

Période	Obligation vivantes	Remboursem		Intérêt	Annuité
		Nbre	Montant		
1/06/N+1	1 600	164	8 200 000	8 800 000	17 000 000
1/06/N+2	1 436	182	9 100 000	7 898 000	16 998 000
1/06/N+3	1 254	202	10 100 000	6 897 000	16 997 000
1/06/N+4	1 052	224	11 200 000	5 786 000	16 968 000
1/06/N+5	828	248	12 400 000	4 554 000	16 954 000
1/06/N+6	580	275	13 750 000	3 190 000	16 940 000
1/06/N+7	305	305	15 250 000	1 677 500	16 927 500

9/ Ecritures comptables

Au 31 / 12 / N+4

Intérêt à régulariser : $4\,554\,000 \times 7/12 = 2\,656\,500$

Prime de remboursement = $248 (50\,000 - 48\,000) \times 7/12 = 289\,333$

Au 01/06/N +5

Intérêt brut : 4 554 000

IRVM : $6\% \times 4\,554\,000 = 273\,240$

Intérêt net : $4\,554\,000 - 273\,240 = 4\,280\,760$

Montant brut à rembourser = 12 400 000

JRVM = $(50\,000 - 48\,000) \times 248 = 496\,000$

IRVM / prime = $6\% (50\,000 - 48\,000) \times 248$

= 29 760

Obligation net à rembourser = $12\,400\,000 - 29\,760 = 12\,370\,240$

31/12/N+4

671	1661	Intérêt emprunt Intérêts courus non échus (S/ Régularisation des Intérêts courus) d°	2.656.500	2656.500
6872	2061	Dotations aux amortissements des PRO Prime de remboursement (S/Régularisation des PRO) 01/06/N+5	289333	289333
6711 1611	47121 47122 4423	Intérêts d'emprunt Emprunt Obligataire, montant à rembourser Obligataires, coupon à payer Obligataire, montant à rembourser Etat IRVM (Constatations des intér. et obligation à remb)	4.554.000 12.400.000	4 280 760 12 370 240 303 000
47212 47122	521	Obligataires, coupons à payer Obligataires, obligations à rembourser Banque (S/Règlement des intérêts et du capital)	4 554 000 12.400.000	16.651.000
6872	2061	DAA des prime de rembst des obligations Primes de remboursement des oblig (S/Amortissent de la prime)	496000	496000

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION (seuil de rentabilité)

1 - Retrouvons tous les éléments du tableau d'exploitation différentiel

Sachant que le Résultat = MCV – CF

❖ La marge sur coût variables (MCV)

$$\Rightarrow \text{MCV} = \text{CF} + \text{Résultat}$$

$$\Rightarrow \text{MCV} = 110.000 + 70.000 = \mathbf{180.000}$$

❖ Le chiffre d'affaire

Soit X le chiffre d'affaire :

$$\Rightarrow \text{MCV} = \text{MCV d'achat} - \text{frais de vente}$$

$$\Rightarrow \text{M/cv} = \text{MCV d'achat} - \text{frais variable de vente}$$

$$\Rightarrow \text{MCV} = 0,3X - 0,1X$$

$$\Rightarrow \text{M/CV} = 0,2X$$

$$\text{Or MCV} = 180.000$$

$$\Rightarrow 0,2X = 180000$$

$$X = 180.000 / 0,2 = \mathbf{900.000}$$

$$\text{Donc CA} = \mathbf{900.000}$$

Détermination de la marge sur le coût variable d'achat

$$\text{Marge sur coût variable d'achat} = 0,3 \times 900000 = 270.000$$

$$\mathbf{\text{Mcv d'achat} = 270.000}$$

Coût d'achat variable des marchandises vendues.

$$\text{CVAMV} = 0,7 \times 900.000 = \mathbf{630.000}$$

❖ Stock initial (SI) et stock final (SF)

$$\text{CVAMV} = \text{cout d'achat variable des marchandises vendues}$$

$$r = \text{coefficient de rotation des stocks}$$

$$r = \text{CAVMV} / \text{SM} \quad \text{SM} = \text{CAVMV} / r = 630\,000 / 6 = 105\,000$$

$$\mathbf{\text{SM} = 105.000}$$

$$\text{Or } \text{SM} = (\text{SI} + \text{SF}) / 2 \quad \text{et } \text{SF} = 1/3 \text{ SI}$$

$$\Rightarrow 2\text{SM} = \text{SI} + 1/3 \text{ SI}$$

$$\Rightarrow 2\text{SM} = 4/3 \text{ SI}$$

$$\Rightarrow 2 (105.000) = 4/3 \text{ SI}$$

$$\Rightarrow 210.000 = 4/3 \text{ SI} \Rightarrow \mathbf{\text{SI} = 157\,500}$$

$$\Rightarrow \text{SF} = 1/3 (157.500) = \mathbf{52.500}$$

$$\mathbf{\text{SI} = 157.500}$$

$$\mathbf{\text{SF} = 52.500}$$

Détermination du montant des achats

$$\text{Coût d'achat} = \text{SI} + \text{achat} - \text{SF}$$

$$630.000 = 157500 + \text{achat} - 52.500$$

$$\mathbf{\text{Achat} = 525\,000}$$

$$\text{Frais variable de vente} = 0,10 \times 900.000 = \mathbf{90.000}$$

Rubrique	Calcul	Montant	%CA
CA net		900.000	100
- Achat	525.000	-630.000	
- SI	157.500		
- SF	- 52.500		
Coût d'achat variable	630.000		
M/CV d'achat		270.000	30
- Frais variable de vente		-90.000	
MCV		180.000	20
- Frais fixes		- 110.000	
Résultat		70.000	

2) Détermination du SR et date d'obtention

$$SR = CF / tMCV = 110.000 / 0,2 = 550\ 000$$

$$D_{SR} = SR \times 360j / CA = 219,99 = 220 \text{ jours}$$

$$D_{SR} = 220j \text{ soit } 7,33 \text{ mois} = \mathbf{7 \text{ mois } 10 \text{ jours}}$$

Donc la date du seuil de rentilité est le 10 Août N

3) Déterminons la marge de sécurité (MS) et l'indice de sécurité (IS)

$$MS = CA - SR \Rightarrow MS = 900\ 000 - 550\ 000$$

$$\mathbf{MS = 350\ 000}$$

Cette marge indique la baisse possible du CA sans que le résultat ne devienne déficitaire ou encore elle définit le surplus du CA après que l'entreprise ait supporté l'ensemble des charges (CV et CF)

$$IS = (MS / CA) \times 100 = (350\ 000 / 900\ 000) \times 100 = \mathbf{38,89\%}$$

IS = 38,89% signifie que si le CA baisse de plus de 38,89%, l'activité de l'entreprise va se solder par une perte. En d'autres termes, il définit le niveau de sécurité qui précise la zone de l'invulnérabilité du CA de l'entreprise

4)- Détermination de l'impact de l'accroissement du CA sur le résultat

$$Lo = \frac{\Delta R/R}{\Delta CA/CA} = 1/IS \Rightarrow \Delta R/R = \frac{\Delta CA/CA}{IS}$$

$$\Delta R/R = 0,27 / 0,3889 = \mathbf{69,43\%}$$

Le résultat va s'accroître de **69,43%** si le CA augmente 27%.

Détermination du résultat prévisionnel (Rp)

$$Rp = \text{résultat réalisé} \times \Delta R/R$$

$$Rp = 7 \times 1,6943 = \mathbf{118\ 601}$$

CORRIGE ETUDE DE CAS SESSION 2 : 2004

CAS 1 : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

1 - Calcul du coût d'acquisition

Prix d'achat H	15.000.000
• Transport HT	1.000.000
• Assurance	1.500.000
• Droit de douane	3.500.000
Base taxable	21.000.000
• Tva non déductib 21.000.000X18%X15%	567.000
• Transport	425.000
• Montage et démontage	312.500
Coût d'acquisition	22.304.500
• Tva déd.21000000 X 18% X 85%	3.213.000
• Montant TTC	25.517.500

2- Enregistrement de l'opération au journal

2411		Matériel industriel	22.304.500	
4451		Tva récupérable / Immobilisation	3.213.000	
	481	Fournisseur d'investissement		16.000.000
	401/481	Fournisseur /Frs d'investissem		9.205.000
	722	Prod.immobilisée sur immob. corporelle (suivant acquisition du matériel)		312.500

Remarque : Nous souhaiterions que l'assurance soit enregistrée dans le compte " 481 fournisseur d'investissement " car il s'agit d'une prestation importée. Dans le cas d'espèce, c'est le partenaire étranger qui a assuré le transfert du bien. Toutefois si l'assurance a été effectuée en côte d'ivoire, elle ne devrait pas être dans la base taxable car en Côte d'Ivoire, les indemnités d'assurance sont exonérées de TVA.

CAS 2 : OPERATIONS COURANTES

Facture AM017

Montant brut	X
Remise 5%	- 0,05 X
NC1	0,95 X
Remise 4%	- 0,038 X
NC2	0,912 X
Escompte 3%	- 0,02736 X
NF	0,88464 X
TVA 18%	+ 0,1592352X
Montant TTC	1,0438752 X
Port payé	+ 300 000
Emballages consignés	+ 780 624
Avance	- 1 500 000
NAP	1,0438752 X - 419 376

Or NAP = 4 800 000 donc :

$$1,0438752 X - 419 376 = 4 800 000$$

$$\mathbf{X = 5000.000}$$

Présentation de la facture AM017	
MT brut	5 000 000
Remise 5%	250 000
NC1	4 750 000
Remise 4%	-190 000
NC2	4 560 000
Escompte 3%	-136 800
NF	4 423 200
TVA 18 %	+796 176
Port payé	+300 000
Emballages consignés	780 624
Avance	-1 500 000
NAP	4 800 000

Opération du 17/ 05 restitution anormale

- **Calcul**

Déconsignation des 600 emballages

PC TTC	: 600 x 1180	= 708 000
Prix de reprise	: 600 x 1 062	= <u>637 200</u>
Malis TTC		70 800
Malis HT		60 000
TVA/ Malis		10 800
Conservation 180		
PC TTC	: 180 x 1180	= 212400
PC HT	: 212 400 / 1,18	= <u>180 000</u>
TVA /Achat		= 32 400

- Facture N° xxx de constatation
de conservation d'emballages

Elément	M
180 emballages non restitués	180 000
TVA 18 %	32 400
Montant TTC	212 400
A déduire prix de consignation	-212 400
NAP	0

Facture de constatation de perte d'emballages

Elément	Montant
20 emballages perdus	20 000
TVA 18 %	3 600
Montant TTC	23 600
A déduire PC	-23 600
NAP	0

Facture de déconsignation

Elément	Montant
600 emb. Consignés	708 000
A déduire	
• Abattement HT	-60 000
• TVA / abattement	-10 800
NAVC	637 200

Opération du 13/05/2004

Montant brut	1 200 000
Rabais 4%	- 48 000
NC 1	1 152 000
Remise 3%	- 34 560
NC 2	1 117 440
Escompte 4%	- 44 698
Net Financier	1 072 742
Port facturé	200 000
Total HT	1 272 742
TVA 18%	229 094
Emballages consignés	944 000
Avances reçues	- 500 000
NAP	1 945 836

2 - Ecritures au journal

411 4191 673	701 4431 7071 4194	02/05/2004 Client Client avances et acomptes reçus Escomptes accordés Vente de marchandises TVA facturé / vente Port facturé Client, dette pour emb. consignés (svt facture N° :AM017)	4.800.000 1.500.000 136.800	4 560.000 796.176 300.000 780 624
412	411	07/05/04 Client, effet à recevoir Client (4.800.000-780 624) (Acceptation de l'effet n° 07)	4.019.376	4019376
601 4452 611 4094	401 4091 773	13/05/04 Achat marchandises TVA récupérable/ achat Transport sur achat Frs, créance Pr emb a matériel à rendre Fournisseurs Frs avancées Escomptes obtenus (facture n° 606)	1.117.440 229.094 200.000 944.000	1 945 836 500.000 44 698
415	412	15/05/04 Client, effet escompté non echu Client, effet à recevoir (S/ remise à l'escompte de l'effet n°07)	4.019.376	4.019.379

401 6224 4452	4094	17/05/2004 Fournisseurs Malis sur emballage TVA récupér / Achat Frs, créances/ emb à rendre (S/ Déconsignation)	637 200 60 000 10 800	708 000
6082 4452	4094	Achat d'emballages TVA récupérables / Achat Fournisseurs, emballage à rendre (Conservation de 180. emballages)	180 000 32 400	212 400
6081 ou 6224 4452	4094	Emballages perdus ou Malis sur emballages TVA récupérable/ Achat Frs, créances/ emballages à rendre (S/ Déconsignation)	20 000 3600	23 600

Calculs annexes

$$\text{Perte d'emballages} = (800 - 600 - 180) = 20$$

$$\text{PC TTC} = 20 \times 1180 = \mathbf{23\ 600}$$

$$\text{PC HT} = 23\ 600 / 1,18 = 20.000$$

$$\text{TVA / Achat} = \mathbf{3\ 600}$$

CAS 3 : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

1) Détermination du coût d'acquisition

Calculs

$$\text{Frais financier} = \frac{2\ 000\ 000 \times 5 \times 6}{1\ 200} = \mathbf{50.000\ F}$$

NB : le cycle d'achat débute à la date de versement d'avance et prend fin à la date de mise en service du bien.

$$\text{Avance sur commande} = 5500\ \$ \times 656 = \mathbf{3\ 608.000}$$

$$\begin{aligned} \text{Coût d'acquisition} &= (15\ 500\ \$ \times 650) + 500.000 + 50.000 \\ &= 10\ 075\ 000 + 500\ 000 + 50\ 000 \end{aligned}$$

$$\text{Coût d'acquisition} = \mathbf{10\ 625.000}$$

***Détermination de la différence de change**

$$\text{Evaluation de l'avance au 01/06/N} : 5500 \times 656 = 3\ 608.000$$

$$\text{Evaluation de l'avance au 01/11/ N} : 5500 \times 650 = \underline{3\ 575.000}$$

$$\text{Perte de change} \qquad \qquad \qquad \mathbf{33\ 000}$$

15/12/N= 1 § =652 F CFA

Règlement =25% x 10 000 x 652 = 1 630 000

Ecritures comptables

		1/6/N		
521		Banque	2 000.000	
		Emprunt		2 000 000
	162	(S/Obtention de l'emprunt)		
		d°		
252		Avance sur immobilisation	3 608.000	
	521	Banque		3 608.000
		(S/Versement de l'avance)		
		01/11/N		
2491		Matériel industriel en cours	10.075.000	
676		Perte de change	33.000	
	481	Fourn. d'investissement		6 500.000
	252	Avance sur immobilisation		3 608.000
		(S/Facture)		
		02/11/N		
2494		Matériel industriel en cours	500 000	
	401	Fournisseurs		500 000
		(S/matériel en cours d'acquisition)		
		01/12/N		
2491		Matériel en cours	50 000	
	726	Production d'immobilisation		50 000
		(s / prise en compte des intérêts)		
		d°		
2411		Matériel industriel	10625.000	
	2491	Matériel industriel en cours		10 625 000
		(S/ acquisition du matériel industriel)		
		15/12/N		
481		Fournisseur d'investissement	1 625.000	
676		Perte de change (652 - 650) x 2500	5000	
	521	Banque		1630.000
		(Règlement par chèque)		
		d°		
401		Fournisseurs	500.000	
		Caisse		500 000
		(règlement par caisse)		

AU 31/12/N

- **Evaluation de la dette**

Dette initiale au 01/11/N = 7 500 x 650 = 4 875 000

Dette à l'inventaire au 31/12/N = 7 500 x 649 = 4 867 500

Gain latent de change = 7 500

- **Calcul de l'amortissement**

Amortissement dégressif = 10 625 000 x (40 x 1) / 1 200 = 354 167

Amortissement linéaire = 10 625 000 x (20 x 1 / 1100) = 177 083

Amortissement dérogatoire = 177 084

		31/12/N		
481		Fournisseur d'investissement	7500	
	479	Ecart Conversion Passif (S/ constatation des gains latents de change) d°		7500
681		Dotation aux amortissements d'exploitation	177 083	
851		Dotation aux provisions réglementées	177 084	
	284	Amortissement du Matériel		177 083
	151	Reprises aux provisions réglementées (S/ Dotation de N)		177 084

CAS 4 : OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

VO = 25.000.000

5% VB = 312 500.000F x $\frac{5}{100}$ = **15 625.000 F**

Donc la V.O > 5% VB

Nous sommes en présence d'un crédit -bail avec retraitement .

1) Détermination du taux réel (soit i)

$$25\ 000.000 = 6125.000 + 6125.000 \times \frac{1 - (1+i)^{-4}}{i} + 3125.000 (1+i)^{-5}$$

Pour i = 15% ; f(15%) = 25 165 419, 77

Pour i = t ; f(t) = 25 000 000

Pour i = 16% ; f(16%) = 24 751 709, 58

Par interpolation linéaire

$$\frac{t - 0,15}{0,16 - 0,15} = \frac{25\ 000\ 000 - 25\ 165\ 419,77}{24\ 751\ 709,58 - 25\ 165\ 419,77}$$

Soit t = **15,4%**

- **Régularisation de la redevance = 6 125 000 x (4 / 12) = 2 041 667**

2- Tableau d'amortissement de l'emprunt

Période	capital restant dû	Intérêt	Amortisse	Annuités	Intérêt courus au 31/12/ N
1/9/N	25.000.000	-	6 125.000	6 125.000	968 917
1/9/N+1	18 875.000	2 906 750	3 218.250	6 125.000	803 713
1/9/N+2	15 656 750	2 411 140	3 713 860	6 125.000	393 064
1/9/N3	11 942 890	1 839 205	4 285 795	6 125.000	613.068
1/9/N+4	7 657 095	1 179 193	4 945 807	6 125.000	137 904
1/9/N+5	2 711 288	413 712	2 711 288	3 125.000	-
TOTAL		8 780.000	25.000.000	33750.000	

- Ecriture comptable

		1/9/N		
241		Matériel industriel	25.000.000	
	173	Emprunt équivalents de CB mob (Souscription du contrat entrée) d°		25.000.000
6233		Redevance de CB mod	6 125.000	
4454		TVA / Service	1 102 500	
	521	Banque (Versement de la 1ere redevance) 31/12/N		7.227.500
	173	Emprunt équivalent de C-Bail	6125.000	
	6233	Redevance de C-Bail mob (Retraitement de la redevance) d°		6125.000
6722		Intérêt dans les loyers de CB Mob	968.917	
	1763	Intérêt courus sur emprunt (2 906 750 x 4/12) (Régularisation de l'intérêt)		968917
476		Charge const. d'avance	2 041 667	
	6 233	Redevance de crédit-bail (s/régularisation de la redevance) d°		2 041 667
6813		Dotation aux Amortissement	1 666.667	
	2841	Amortissement du Matériel (Dotation de l'exercice)		1 666.667
		1/1/N+1		
1763		Intérêt courus sur EE CB	968917	
	6722	Intérêt dans le loyer C B (S/ Contrepassation)		968 917

Amortissement du Matériel : 25.000.000 x 4/12= 1.666.667

N.B : la comptabilisation du versement de la redevance peut être schématisée de la façon suivante :

		01/9/N		
6233		Redevance de C B mobilier	6 125 000	
4454		TVA récupérable service	1 102.500	
	481	Fournisseur d'investissement (S/ constatation de la redevance)		7 227.500
481	521	Fournisseurs d'investissement Banque (S/ versement de la redevance)	7 227.500	7 227.500

DOSSIER 2 : COMPTAILITE DES SOCIETES

1- Détermination des caractéristiques de l'emprunt

a- Nombre d'obligations émises

$$\begin{aligned} \text{Montant total emprunt} &= 122\,400\,000 + 13\,600\,000 \\ &= \mathbf{136\,000\,000} \end{aligned}$$

$$\text{Nombre obligations} = \frac{136\,000\,000}{17\,000} = \mathbf{8000 \text{ obligations}}$$

b- Taux d'intérêt nominal

- Détermination du nombre des obligations remboursées = $\frac{13\,600\,000}{17\,000} = \mathbf{800}$

$$\text{Intérêts courus} = \frac{(8000 - 800) \times 15.000 \times t \times 6}{12} = \mathbf{8\,100\,000}$$

$$54\,000\,000 \, t = 8\,100\,000$$

$$\boxed{t = 15\%}$$

c- Durée

Nombre d'obligations remboursées à la première échéance

$$13600\,000 : 17\,000 = \mathbf{800 \text{ obligations}}$$

L'amortissement étant constant et le nombre total d'obligations étant de 8000 obligations, donc la durée est = $8000 : 800 = \mathbf{10}$ soit **une durée de 10 ans**

d- Prix d'émission

Au 31 /12 / 2001

On a effectué 1,5 années d'amortissement, donc il reste 10-1,5 soit 8,5 années d'amortissement selon le texte, le montant sur ces 8,5 années est de 17 000 000 f.

En faisant une règle de trois, on a : $17\,000\,000 \times (10/8,5)$.

Soit **20 000 000 f.**

Pour déterminer le prix d'émission (PC), on fait :

8 000(17 000-PC) = 20 000 000

PE = 14 500 f

2- Ecritures d'émission de l'emprunt

- Montant de l'emprunt 136 000 000
- Montant versé n banque = 14 500 x 8000 = 116 000 000
- Prime de remboursement = (17 000 – 14 500) x 8000 = 20.000.000
- Frais émission = (15000 X 8000) 0,05 = 6 000.000

		01/09/N			
4711	161	Obligataires, E.O à recevoir	136.000.000		
		Emprunt obligataire		136.000.000	
521		Banque	116 000.000		
2061		Prime remboursable obligation	20.000.000		
	4711	Obligataires, E.O à recevoir (S/versement)		136.000.000	
6316		Frais émission	6 000.000		
	521	Banque (S/ règlement des frais d'émission)		6 000.000	
2026		Frais Emission	6 000.000		
	781	Transfert de charges d'exploitat (S/ immobilisation du frais)		6 000.000	

3- Présentation trois premières lignes

Echéances	Intérêt		Amortissement		Annuité
	Nombre obligation	Montant	Nbre obligation	Montant	
1/7/2001	8000	18 000.000	800	13 600.000	31 600.000
1/7/2002	7200	16 200.000	800	13 600.000	29 800.000
1/7/ 2003	6400	14 400.000	800	13 600.000	

4-Ecritures à l'échéance 01/07/2001

IRVM/ Intérêt : 18000 000 x 6%= 1 080 000

- Intérêt net = 18 000 000 – 1 080 000 = 16 990 000
- Amortissement prime remboursement =(17 000 – 14 500) x 800
= 2000 000
- IRVM / PRO = 2 000 000 x 6% = 120 000
- Obligation net à rembourser = 13 600 000 – 120 000 = 13 480 000

Total IRVM : 1 080 000 + 120 000 = 1 200 000

		01/09/2001			
6711	47121 4423	Intérêt / Emprunts Obligataires Obligat coupons à remb IRVM/intérêt	18 000 000		16 920.000 1 080 000
		(S/ constatation des intérêt à payer) d°			
1611	47 122 4423	Emprunt Obligataire Obligat. montant à rembourser IRVM / Prime de rembt des oblig	13600.000		1348 0000 120 000
		(S/ constatation du rembt de l'empr)			

		01/07/01			
47121		Obligation coupons à rembourser	16 920 000		
47122		Obligation montant à rembourser	13 480 000		
4423		IRV M/ intérêt et prime de rembt	1200 000		
	521	Banque (S/ règlement) d°			31 600 000
6872	2061	Dotation aux amort. des P.R.O Prime Rembt des Oblig	2 000.000		2 000 000
		(S/ amortissement de la PRO)			

5) Ecritures d'inventaire au 31- 12/ 2002

- Intérêt courus = $14\,400\,000 \times 6/12 = 7200.000$
- Prime remboursement = $2500 \times 800 \times 6/12 = 1\,000\,000$
- Frais Emission = $6\,000\,000 \times 1/5 = 12\,00\,000$

		31/12/2002			
6711	1661	intérêt d'emprunt obligataires Intérêt courus non échus (Régularisation des intérêts) d°	7 200.000		7 200 000
6872	2061	Dotation aux amort. des PRO Prime de Rembt des Oblig. ((S/ amortissement de la PRO)	1 000.000		1 000.000
6811	2026	Dotation amort. des frais d'émission Frais d'émission (Constatation des frais d'émission)	1 200.000		1 200 000

DOSSIER 3 : CONTROLE DE GESTION (cout préétabli et seuil de rentabilité)

1) Etablissement du budget de l'unité

Eléments	Total	A1	A2
Charges fixes			
Loyer	2 700 000	1 620 000	1 080 000
Appointement	7 200 000	3 600 000	3 600 000
Impôt & taxe	1 800 000	720 000	1 080 000
Amortissements	900 000	630 000	270 000
Total charges fixes	12 600 000	6 570 000	6 030 000
Charges variables			
Energie	1800 000	1 440 000	360 000
Entretien	2 520 000	1260 000	1 260 000
Autres charges	2 880 000	2 016 000	864 000
Total charges variables	7200 000	4 716 000	2 484 000
Total général charges	19 800 000	11 286 000	8 514 000
Nombre d'unité oeuvre		4140	2070
CT horaire		2726	4113
Charges unitaires Fixes		1587	2913
Charges unitaires variable		1139	1200

2) Fiche du coût unitaire standard de P

Eléments	Q	P U	M
Quantité M1	7,2	360	2592
MOD	0,9	900	810
Frais	0,9	2726	2453
Quantité M2	2,7	540	1458
M O D	0,45	720	324
Frais	0,45	4113	1851
Coût unitaire standard	1		9488

3/ soit x la valeur désignant le prix à pratiquer sur le marché

$$X \rightarrow N (n= 11000 ; \sigma = 10)$$

Condition à respecter : $P (X \leq P) = 0,7$

Changement de variable $T = \frac{X - 11000}{10}$

$$P (X \leq P) = 0,70 \longrightarrow P \left(\frac{T \leq P - 11000}{10} \right) = 0,70$$

$$\Phi \left(\frac{P - 11000}{10} \right) = 0,7$$

$$\frac{P - 11000}{10} = \Phi^{-1} (0,7)$$

$$\frac{P - 11\ 000}{10} = + 0,5244 \text{ (en lisant la table standard sur N)}$$

$$P - 11\ 000 + 0,5244 \times 10 \longrightarrow P = 11\ 005$$

4/ a) Détermination de la marge sur coût variable & du bénéfice

$$\text{CV Direct} = (2\,592 + 810 + 1\,458 + 324) \times 4\,600 = \underline{\underline{23\,846\,400}}$$

$$\text{CV indirect} = \underline{\underline{7\,200\,000}}$$

$$\text{Charges totales} = (23\,846\,400 + 7\,200\,000) \times 0,9 = \underline{\underline{27\,941\,760}}$$

$$\text{PVU} = 4\,600 \times 0,9 = 4\,140$$

$$\text{Chiffre d'affaire} = 4\,140 \times 11\,500 = 47\,610\,000$$

$$\text{Charges variables} = \underline{\underline{-27\,941\,760}}$$

$$\text{M/ CV} = \underline{\underline{19\,668\,240}}$$

$$\text{Charges fixés} = \underline{\underline{-12\,600\,000}}$$

$$\text{Résultat} = \underline{\underline{7\,068\,240}}$$

4/ b) Calcul du SR en quantité

$$\text{SR (Valeur)} = \frac{126\,000\,000 \times 4761\,0000}{19\,668\,240} = 30\,500\,237,95$$

$$\text{SR} = 3\,005\,000$$

$$\text{SR (Qté)} = \frac{30\,500\,000}{11\,500} = 2652,17$$

$$\text{SR (quantité)} = 2653$$

CORRIGE ETUDE DE CAS
1^{ERE} SESSION 2005

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

Exercice 1 : CESSION

Calcul préliminaire

Machine décortiqueuse acquise le 1^{er} /03/N-2 à 15 000 000

Mode dégressif : durée : 8 ans

Base amortissable = 15 000 000 + 15 000 000 x 18% x 25% = 15 675.000

Taux linéaire : (100/8) % = 12,5 %

Taux dégressif = 12,5% x 2,5 = 31,25%

Tableau d'amortissement

Années	VCN début	Annuités dégressives	Somme Amort	VCN fin	Amort. linéaire	Amort Dégreg	
						Dotation	Reprise
N-2 (10 mois)	15 675 000	4 082 031	4 082 031	11 592 969	1 632 813	244 9218	-
N-1 (12 mois)	11 592 969	3 622 803	7 704 834	7 970 166	1 959 375	1 663 428	-
N(3 mois)	7 970 166	622 669	8 327 503	7 347 497	489 844	132 825	-
TOTAL					4 082 032	4 245 471	-

TVA à réverser = TVA initialement déduite à l'achat x $\frac{\text{VCN fiscale}}{V_0}$

TVA déductible à l'achat = 15 000 000 x 18% x 75%
= **2 025 000**

TVA à réverser = 2 025 000 x $\frac{7 347 497}{15 675 000}$

TVA à réverser = 949 198

Nouvelle VO = 15 675 000 + 949198= 16 624 198

Solde de 151 : Amortissement dérogatoire

D 151 Amortissement dérogatoire C

2 449 218	
1 663 428	
SC 4 245 471	

1- Ecritures de régularisation

31 / 12 / N

812	241	Valeur comptable de cession des immob Matériel et outillage (S/annulation)	- 15 000 000	-15 000 000
241	4441	Matériel et outillage Etat, tva due (S/Constatation de la TVA à reverser)	949 198	949198
812 2841	241	V.C.C.I Amortissement du M et O Matériel et outillage (S/Sortie du matériel)	12 542 166 4 082 032	16 624 198
681 851	2841 151	DAA Exploitation DAPRéglementées Amortissement du M et O Amortissement dérogatoire (S/Dotation de N)	489 844 132 825	489 844 132 825
151	861	Amortissement dérogatoire Reprisesde provisions réglementées (Pour solde du compte débité)	4 245 471	4245 471

2. Calcul du résultat de l'opération

Résultat de cession = P. cession – VCN fiscal

Ici P. cession = 0, car le bien n'est pas assuré.

VCN fiscale = 7 347 497 + 949 198 = 8 296 695

Résultat de cession = 0 - 8296.695

Résultat de cession = - 8 296 695

Ou bien

Résultat de cession = prix de cession – VCN économique + solde de 181

Résultat de cession économique = Prix de cession – VCN économique

Solde du compte 151 = **4 245 471**

Somme des amortissements linéaires = 4 082 032

$VCN_{\text{éco}} = 15\,675\,000 - 4\,082\,032 + 949\,198 = \mathbf{12\,542\,166}$

Résultat = 0 – 12 542 166 + 4 245 471 = - 8 296 695

= - 12 494 857 + 4 245 471

RC fiscal = - 8 296 695

EXERCICE N° 2 : PROVISIONS

1) Etat des créances douteuses, des titres et des stocks

a) Etat des créances douteuses

Clients	Créances TTC	Règlement	Solde	Provision antérieure	Provision nécessaire	Régularisation	
						Dotation	Reprise
Ets GAYOU	20296 000	7 000 000	13 296 000	608 880	3 322 000	2 715 420	-
Ets ADAOU	7 583 860	3 000 000	4 583 860	3 185 221	-	-	3 185 242
Ets THIAK	4 059 200	-	4 059 200	-	608 880	608 880	-
Ets DEDE	2 242 000	-	2 242 000	672 600	-	-	672 600

ETS ADAOU : Perte sur créance : 4 583 860

ETS DEDE : Perte sur créance : 2 242 000

c) Etat des titres au 31/12/ N

Cet état porte sur les titres non cédés jusqu'au 31/12/N

Compte	Noms	Valeur d'acquisition	Provision antérieure 31/12/N-1	Provision nécessaire 31/12/N	Réajustement	
					Dotation	Reprise
26	PKS	6 750 000	750 000	1 875 000	1 125 000	-
500	KKD	7 500 000	-	937 500	937 500	-
27	KKF	2 205 000	67 500	-	-	67 500
501	SYA	4. 875 000	1 125 000	1 312 505	187 500	-

- Titres cédés : PKS

PKS : Acquisition = 100 x 22 500 = 2 250 000

Cession = 100 x 16 250 = 1 625 000

Provision antérieure = 100 x (22 500 - 20 000) = **250 000**

- Titres cédés SYM

Acquisition = 180 x 1 6250 = 2 925 000

Cession = 180 x 11 875 = 2 137 500

Perte sur cession **787 500**

Provision antérieure = 180 x (16 250 – 12 500) = **67 500**

Régularisation au 32/12/N

a) Régularisation des créances douteuses

		31/12/N	
6594	4912	Charges provisionnées/créances Dépréciation des comptes clients (S/ Ajustement à la hausse : client GAYOU)	2 715 420
4912	7594	Dépréciation des comptes clients Reprises de charges provisionnées (S/Annulation de la provision :client ADAOU)	3 185 242
6511	4162	Perte sur créance client Créances douteuses (S/ constatation de la perte :ADAOU)	4 583 860
6594	4912	Charges provisionnées/créances Dépréciation des comptes clients (S/ Ajustement à la hausse : client THIAMK)	608 880
4912		Dépréciation des comptes clients	672 600

6511	7 594	Reprises de charges provisionnées (S/Annulation de la provision :client DEDE)	2 242 000	672 600
	4 162	Perte sur créance client Créances douteuses (S/ constatation de la perte :DEDE)		2 242 000

b) Régularisation des titres

485	826	Créances/ cession des titres de placement Produit de cession de titres de participat (S/ Prix de decession des titres de participat)	1 625 000	1625 000
		816	VCCI Titres de participation (S/ Sortie des titres de participations)	2 250 000
296	7972	Provision pour dépréciation Reprises de provisions financières (Pour solde du compte 296)	250 000	250 000
486		Créances/ cession des titres de placement Perte /cession des titres de placement Titres de placement (S/ Cession des titres de placement)	2 137 500 787 500	2 925 000
677	50			
590	7795	Dépréciation des titres de placement Réprises de charges provisionnées (S/Annulation de la provision/titres cédés)	67 500	67 5 00

d°

d°

C

6972	296	Dotation aux provisions financières Provisions pour dépréciation (S/Ajustement à la hausse :PKS)	1 125 000	1 125 000
		6795	Charges provisionnées financières/ T.placem Dépréciation des titres de placement (S/ Ajustement à la hausse :KKD)	937 500
297	7972	Provisionspour dépréciation Réprises de provisions (S/ Annulation de la provision :KKF)	67 500	67 500
6795		Charges provisionnées financières/ T.placem Dépréciation des titres de placement (S/ Ajustement à la hausse)	187 500	187 500
		d°		
6032	32	Variation de matières premières Stock de matières premières (S/ Annulation du SI)	7 500 000	7 500 000
392		7593	Dépréciation de stock de matières premières Réprises de charges provisionnées (S/Annulation de la charge provisionnée)	300 000
32	6032	Stock de matières premières Variation du stock de matières premières (S/Prise en compte du SF)	10 500 000	10 500 000
6593		392	Charges provisionnées /Stock Dépréciation du stock de MP	225 000

736	36	(S/ Dotation de N)	15 000 000	15 000 000
		Variation du stock de produits finis Stock de produits finis (S/Annulation du SI du ProduitsFinis)		

396	7593	Dépréciation du stock de produits finis Réprises de charges provisionnée (S/Annulation de la charge provision)	750 000	750 000
36	736	Stock de produits finis Variation du stock de produits finis (S/Prise en compte du SF)	13 500 000	13 500 000
6593	396	Charges provisionnées/PF Dépréciation du stock de produits finis (S/ Dotation de N)	900 000	900 000

EXERCICE 3 : OPERATIONS COURANTES

1) Etablissement des factures n°18 et n°12

SARL KONE	
1/5N facture N°18 DOIT : Koffi	
Marchandise brut	5000000
Rabais 10%	- 500000
NC₁	4500000
Remise 15%	- 675000
NC₂	3825000
Escompte 2%	- 76500
Net financier	3748500
TVA (18%)	674 730
Montant TTC	4423230
Port payé	100 000
Emballage consigné	40 000
Net à payer	4563230

SARL KONE	
1/5N facture N°12 AVOIR : Koffi	
Marchandise brut	1 000 000
Rabais 10%	- 100 000
NC₁	900 000
Remise 15%	- 135 000
NC₂	765 000
Escompte 2%	- 15 300
Net financier	749 700
TVA (18%)	134 946
Montant TTC	884 646
Port avancé	+ 20 000
Emballage consigné	+ 7 994
NAVC	912 640

TVA =	Consignation : 1 caisse : 10 000	2006 x 15,25% = 306
MHT =	Reprise : 1 caisse : - 7 994	2006 - 306 = 1 700
Ou	Bonis (TTC) 2006	
MHT =	2006 / 1,18 = 1 700	
TVA =	MTTC - MHT = 2006 - 1 700 = 306	

Comptabilisation au journal de la SARL KONE

411		1/05/N	4 563 230	
673		Client	76 500	
	701	escompte accordés		3 825 000
	4431	Vente de marchandises		674 730
	7071	TVA / vente		100 000
	4194	Port facturé		40 000
		Client emballages consignés (Suivant facture n°18)		
		15/3/N		
701		Vente de marchandises	765 000	
4431		TVA / vente	134 946	
612		transport vente	20 000	
	411	Client		904 645
	673	escomptes accordés		15 300
		(Suivant facture d'avoir n°12)		
		d°		
4194		Client , emballages consignés	10 000	
	411	Client		7 994
	7074	Bonis /reprises d'emball		1 700
	4432	TVA / vente		306
		(facture d'avoir n°12)		

EXERCICE 4 : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

I. Coût d'acquisition du bien

Prix d'achat HT	: 20 000 000
Droits de douane	: 4 000 000
Assurance à l'importation	: 2 500 000
Montage	: <u>350 000</u>
Base taxable	: 26 850 000
TVA non déductible	: 966 600
(26 850,000 x 0,18 x 0,2)	
Transport UTB	: <u>200 000</u>
Coût d'acquisition HT	: 28 016 600
TVA déductible	: 3 866 400
(26 850 000 x 0,18 x 0,8)	
Montant TTC	: 31 883 000

2) Ecritures de l'exercice N

a) Calculs annexes

$$T1 = 100/8 = 12,5\%$$

$$\text{Annuité accélérée} = \frac{28\,016\,600 \times 12,5 \times 4 \times 2}{1\,200} = 2\,334\,667$$

$$\text{Annuité linéaire} = \frac{28\,016\,600 \times 12,5 \times 3}{1\,200} = 875\,519$$

$$\text{Amort dérogatoire} = 2334667 - 875519 = 1459148$$

b) Ecritures de l'exercice N

241		——— 01/09/N ———		
4451		Matériel et outillage	28 016 600	
		TVA / immobilisation	3 866 400	
	481	Fournisseur d'invest		20 000 000
	401	Fournisseur		11 883 000
		(Selon acquisition)		
		——— d° ———		
6813		DAA exploitation	875 519	
851		DAP réglementés	1 459 148	
	2841	Amortissement du matériel		875 519
	151	Amortissement dérogatoire		1 459 148
		(S/Dotation de l'exercice)		
		——— d° ———		

NB : acceptez 481 en lieu et place de 401

ATTENTION

L'amortissement accéléré s'obtient à partir de la date d'acquisition alors que l'amortissement linéaire est calculé à partir de la date de mise en service

EXERCICE 5 : SUBVENTION

1) Ecritures aux différentes dates

		10/02/N		
4494	141	Etat , subvention d'invest Subvention d'investissement (Suivant promesse de subvention)	120 000 000	120 000 000
		----- 15 /3/ N -----		
521	4494	Banque Etat , subvention d'invest (S/subvention reçue)	120 000 000	120 000 000
		----- 01/6 -----		
222	4812	Terrain nu Fournisseur d'investissement (S/acquisition de terrain)	150 000 000	150 000 000
		----- d° -----		
4812	521	Fournisseur d'investissement Banque (S/chèque n°0910)	150 000 000	150 000 000
		----- 01/10 -----		
241	4451	Matériel et outillage	50 000 000	59 000 000
4451		TVA / immobilisation	9 000 000	
		----- d° -----		
4812	4812	Fournisseur d'investissement (acquisition machine outil)		
		----- d° -----		
4812	521	Fournisseur d'investissement Banque (S Règlement)	59 000 000	59 000 000

2) Ecritures d'inventaire au 31 /12/ N

*** Calculs annexes**

Quote part de subvention

$$* \text{ Terrain : } 150\,000\,000 \times \frac{120\,000\,000}{200\,000\,000} = \mathbf{90\,000\,000}$$

*** Machine outil**

$$50\,000\,000 \times \frac{120\,000\,000}{200\,000\,000} = \mathbf{30\,000\,000}$$

*** Amortissement du matériel**

$$\text{Base amortissable} = 50\,000\,000 - 10\,000\,000 = \mathbf{40\,000\,000}$$

$$\text{Taux} = 100/8 = 12,5\%$$

$$\text{Amort linéaire} = \frac{40\,000\,000 \times 3}{8 \times 12} = \mathbf{1\,250\,000}$$

$$\text{Amort accéléré} = \frac{40\,000\,000 \times 3 \times 2}{8 \times 12} = \mathbf{2\,500\,000}$$

Amort dérogatoire (dotation) == 2 500 000 – 1 250 000 = 1 250 000

Reprise de subvention

- Terrain : $\frac{90\,000\,000}{10} = 9\,000\,000$

Ou bien : 9 000 000 x 7/12 = 5 250 000

• machine outil :

$30\,000\,000 \times \frac{3}{12} \times 2 = 1\,875\,000$

————— 31/12/N —————

6813		DAAE	1 250 000	
851		DAP réglementées	1 250 000	
	2841	Amortissement du matériel		1 250 000
	151	Amortissements dérogatoires (S/Dotation de l'exercice)		1 250 000
		————— d° —————		
141		Subvention d'investissement	1 875 000	
	865	Reprise de subvention (S/Reprise de subv du mat & out)		1 875 000
		————— d° —————		
141		Subvention d'investissement	9 000 000	
	865	Reprise de subvention (S/Reprise subv/terrain)		9 000 000
		————— OU —————		
141		Subvention d'investissement	5 250 000	
	865	Reprise de subvention (S/Reprises de subv/terrain)		5 250 000

Tableau prévisionnel d'amortissement

Exos	Périod	Base	Annuités accélérée	Cumul annuités	VCN fiscale	Annuités linéaires	Amort dérogatoire		Subvention
							851	861	
N	3 mois x	40 000 000	2 500 000	2 500 000	37 500 000	1 250 000	1 250 000		1 875 000
N+1	21 mois	40 000 000	8 750 000	11 250 000	28 750 000	5 000 000	3 750 000		6 562 500
N+2	12 mois	40 000 000	5 000 000	16 250 000	23 750 000	5 000 000			3 750 000
N+3	12 mois	40 000 000	5 000 000	21 250 000	18 750 000	5 000 000			3 750 000
N+4	12 mois	40 000 000	5 000 000	26 250 000	13 750 000	5 000 000			3 750 000
N+5	12 mois	40 000 000	5 000 000	31 250 000	8 750 000	5 000 000			3 750 000

Amortissement complémentaire N+5

Amort accéléré = $5\,000\,000 \times \frac{6}{12} = 2\,500\,000$

Amort linéaire = $5\,000\,000 \times \frac{6}{12} = 2\,500\,000$

Amort dérogatoire = 0

Cumul amort linéaire = 21 250 000 + 2 500 000 = 23 750 000

VCN = V0 – cumul linéaire = 50 000 000 – 23 75 000 = 26 250 000

Solde de compte 151 amortissement dérogatoire

D	151	C
		1 250 000
		3 750 000
Sc 5 000 000		
5 000 000		5 000 000

Prix de cessionHT = 35 400 000 / 1,18 = **30 000 000**

TVA = 35 400 000 – 30 000 000 = **5 400 000**

Reprise de subvention = 3 750 000 x 6/12 = = **1 875 000**

Reprise de la subvention restante = 30 000 000– (187 500 + 6 562 500 + 3 x 3 750 000 + 1 875 000) = **8 437 500**

		31/12/N+5		
6813	2841	DAAE Amortissement du matériel (Amortissement complémentaire) d°	2 500 000	2 500 000
513	241 4431	Chèque à encaisser Matériel et outillage TVA / vente (S/Annulation) d°	- 35 400 000	- 30 000 000 - 5 400 000
513	822 4431	Chèque à encaisser Prix de cession des immob. TVA / vente (S/Prix de cession) d°	35400000	30 000 000 5 400 000
812 2841	241	VCCI Amortissement du matériel Matériel et outillage (Sortie du bien et solde des amortissements) d°	26 250 000 23 750 000	50 000 000
151	861	Amortissement dérogatoire Reprises de provision (Pour solde de 151) d°	5 000 000	5 000 000
141	865	Subvention d'investissement Reprises de subvention (Reprise de subvention/mat) d°	1 875 000	1 875 000
141	865	Subvention d'investissement Reprise de subvention	8 437 500	8 437 500
141	865	(S/Reprise de sub restante) ou bien subvention d'investissement Reprise de subvention (Reprise de subvention restante/mat et out) d°	10 312 500	10 312 500
141	865	subvention d'investissement reprise subvention (S/Reprise de subvention/terrain)	9 000 000	9 000 000

Résultat de cession

$$RC = PC HT - VCN_{Fiscale} + VR$$

$$RC = 30\,000\,000 - (11\,250\,000 + 10\,000\,000)$$

$$\text{Or VCN fiscale} = (13\,750\,000 - 2\,500\,000)$$

$$RC = 30\,000\,000 - 21\,250\,000 = 8\,750\,000$$

$$\text{Montant minimum à investir} = 50\,000\,000 + 8\,750\,000 = 58\,750\,000$$

70 000 000 > 58 750 000 donc pas de reprise. La plus-value est totalement réinvestie

851	152	$\frac{31/12/N+5}{\text{DAP réglementées}}$ PV de cession à réinvestir (S/ constatation plus-value)	8 750 000	8 750 000
241	481	$\frac{1/11/N+6}{\text{Matériel et outillage}}$ TVA / immobilisation fournisseur d'investissement (Suivant acquisition nouvelle machine)	70 000 000	82 600 000
4451			12 600 000	
481	521	$\frac{d^{\circ}}{\text{Fournis d'investissement}}$ Banque (règlement)	82 600 000	82 600 000

Calculs annexes

$$\text{Amort linéaire} = \frac{70\,000\,000 \times 2/12}{10} = 1\,166\,667$$

$$\text{Amort dégressif} = \frac{70\,000\,000 \times 2/12 \times 2,5}{10} = 2\,916\,667$$

$$\text{Amort dérogatoire (dotation)} = 2\,916\,667 - 1\,166\,667 = 1\,750\,000$$

6813		$\frac{31/12/N+6}{\text{DADE}}$	1 166 667	
851	2841	DAP réglementées	1 750 000	
	151	Amortissement du matériel		1 166 667
		Amortissement dérogatoire		1 750 000
		(Dotation de l'exercice de N)		
		$\frac{d^{\circ}}{\text{PV de cession à réinvestir}}$		
152	865	Reprise de subvention d'investissement (8 750 000 x 25% x 2/12)	364 583	364 583
		$\frac{d^{\circ}}{\text{Subvention d'investissement}}$		
141	865	Reprise de subvention (S/Reprise sub/terrain)	9 000 000	9 000 000

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES (répartitions des résultats)

1) presentation de la repartition du bénéfice

Eléments	Calculs	Montants
Résultat net		58 750 000
Réserve légale		- 2 000 000
Bénéfice distribuable		56 750 000
Intérêt statuaire	$800\,000\,000 \times \frac{3}{4} \times 5\%$	- 30 000 000
Solde 1		26 750 000
Réserve facultative	$26\,750\,000 \times 50\%$	- 13 375 000
Solde 2		- 13 375 000
Superdividende	$(835 \times 16\,000)$	- 13 360 000
Solde 3		15 000
Report à nouveau		- 15 000
Solde après répartition		0

Calculs annexes

Réserves légale ant : 158 000 000

10% (BIA – RAND) = 10% 58 750 000

Cumul = 158 000 000 + 5 875 000

= **163 875 000**

20% KS = 800 000 000 x 20%

= **160 000 000**

Cumul > 20% capital social

Le complément est = 160 000 000 – 158 000 000 = **2 000 000**

Réserve légale réelle = 2 000 000

Superperdende unitaire = $\frac{13\,375\,000}{16\,000} = 835,9375 = 835$

Tableau 10

Affectations	Montant	Origines	Montants
Réserve légale	2 000 000	Résultat net	58 750 000
Autres réserves	13 375 000		
Dividendes	43 360 000		
IS = 30 000 000			
SD = 13 360 000			
Report à nouveau	15 000		
Total	58 750 000	Total	58 720 000

2) Les écritures comptables

1301		————— 31/12/N —————	58 750 000	
		RIA		
	111	Réserve légale		2 000 000
	1181	Autres réserves		13 375 000
	465	Ass, divid. à payer		38 156 800
	121	RAN		15 000
	4424	IRVM	5 203 200	
		(Selon tableau 10)		
		————— 10/03/N+1 —————		
465		Ass. Dividende à payer	38 156 800	
	521	Banque	38 156 800	
		(Règlement par chèque)		

Calcul

$$\text{IRVM} = 43\,360\,000 \times 12\% = 5\,203\,200$$

$$\text{Dividendes net} = 43\,360\,000 - 5\,200\,000 = 38\,156\,800$$

TROISIEME PARTIE CONTROLE DE GESTION (coût préétabli)

1) Présentation du tableau de comparaison

Fiche unitaire préétablie

	Qté	PU	Montant
Matière	2	3 000	6 000
MOD	1	4 000	4 000
Charges indirectes			
Fixe	1	3 000	3 000
Variable	1	1 000	1 000
Coût de production	1 unité		14 000

Première solution

Présentation du tableau de comparaison pour 2000 unités

Elément	Réel			Coût préétabli			Ecart	
	Q	RU	MT	Q	CU	MT	Fav	defav
Matière 1 ^{ère}	4 200	2 900	12 180 000	4 000	3 000	12 000 000		180 000
MOD	850	4 100	3 485 000	2 000	4 000	8 000 000	4 515 000	
Charg Ind								
CF	850	1 950	1 657 500	2 000	4 000	8 000 000	6 342 500	
CV								
Coût de P°	2 000		17 322 500	2 000		28 000 000	10 857 500	180 000

NB : unité œuvre réel = 1 000 – 1000 x 15% = 850

3) Analyse des différents écarts

Tableau des traitement de charges indirectes

Ecart sur matière première

$$\begin{aligned} E/P &= (P_R - P_P) Q_R \\ &= (2\,900 - 3\,000) 4\,200 \end{aligned}$$

$$E/P = - 420\,000 \text{ (fav)}$$

$$\begin{aligned} E/Q &= (Q_R - Q_P) P_P \\ &= (4\,200 - 4\,000) 3\,000 \end{aligned}$$

$$E/Q = 600\,000 \text{ (defav)}$$

$$\begin{aligned} EG &= E/P + E/Q \\ &= - 420\,000 + 600\,000 \end{aligned}$$

$$EG = - 420\,000 + 600\,000 = 180\,000 \text{ (defav)}$$

Ecart sur MOD

$$\begin{aligned} E/T &= (TR - TP)thp \\ &= (850 - 2\,000) 4\,000 \end{aligned}$$

$$E/T = - 4\,600\,000$$

$$\begin{aligned} E/th &= (thr - thp)Tr \\ &= (4\,100 - 4\,000) 850 \end{aligned}$$

$$E/th = 85\,000 \text{ (defav)}$$

$$EG = - 4\,600\,000 + 85\,000$$

$$EG = - 4\,515\,000 \text{ (fav)}$$

Ecart sur les charges indirectes

$$EG = E/B + E/A + E/R$$

$$\begin{aligned} E/B &= FR - (fvp \times AR + FF_P) \\ &= 1\,657\,500 - (1\,000 \times 850 + 3\,000 \times 2\,500) \\ &= - 6\,692\,500 \text{ (fav)} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} E/A &= [fvp \times AR + FF_P] - [fp \times AR] \\ &= 8\,350\,000 - 4\,000 \times 850 \\ &= 8\,350\,000 - 3\,400\,000 = 4\,950\,000 \text{ (defav)} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} E/R &= [fp \times Ar] - [f'p \times Qr] \\ &= 3\,400\,000 - 4\,000 \times 2\,000 = 3\,400\,000 - 8\,000\,000 = - 4\,600\,000 \text{ (fav)} \end{aligned}$$

$$\text{Vérification} = - 6\,692\,500 + 4\,950\,000 - 4\,600\,000$$

$$\rightarrow \text{Ecart global} = - 6\,342\,500 \text{ (fav)}$$

2ème solution

Calculs annexes

- Fiche de coût unitaire préétabli

Eléments	Qté	PU	Montant
Matières premières	2	3 000	6 000
Main d'oeuvre directe	1	4 000	4 000
Charges indirectes	1	4 000	4 000
• Fixe : 3 000			
• Var : 1 000			
Cu Péréviseionnel	1	14 000	14 000

Charges indirectes

Si pour 1 000H, on a 2500 unités produites, pour 2500 unités, on aura combien d'heures ?

Activité préétablie rajustée

$$1h \times \frac{1\ 000 \times 2\ 000}{2\ 500} = 800 \text{ heures}$$

Activité réelle

$$1h \times 1\ 000 \times (100-15)\% = 850 \text{ heures}$$

$$\text{Frais réels} = 1\ 950 \times 2\ 000 = 3\ 900\ 000$$

$$\text{Budget standard imputé} = 3\ 200\ 000$$

(BSI)

$$\frac{(4\ 000 \times 1\ 000) \times 2\ 000}{2\ 500}$$

$$\text{Budget standard équivalent} = 4\ 250\ 000$$

(BSE)

$$\frac{4\ 000\ 000 \times 850}{800}$$

$$\text{Budget standard flexible (BSF)} = (1\ 000 \times 850) + (3\ 000 \times 1\ 000) = 3\ 850\ 000$$

Tableau de comparaison

Elément	Réel			Coût préétabli			Ecart	
	Q	RU	MT	Q	RU	MT	+ defav	- fav
Matière 1 ^{ère}	4 200	2 900	12 180 000	4 000	3 000	12 000 000	180 000	
MOD	850	4 100	3 485 000	8 00	4 000	3 200 000	285 000	
Charg Ind E/global	850	1 950	3 900 000	800	4000	3 200 000	700 000	
			19 565 000			18 400 000	1 165 000	

3) Analyse des différents écarts

$$E/\text{Matières} = (q:p) - (Q \times P)$$

$$= (4\ 200 \times 2\ 900) - (4\ 000 \times 3\ 000)$$

$$= + 180\ 000 \text{ ou bien}$$

$$\begin{aligned}
 \mathbf{E/matières} &= (\mathbf{q-Q}) \mathbf{p} + (\mathbf{p-P}) \mathbf{Q} \\
 &= [(4\ 200 - 4\ 000) \times 2\ 900] + [(2\ 900 - 3\ 000) \times 4\ 000] \\
 &= + \mathbf{180\ 000}
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 \mathbf{E/MOD} &= (\mathbf{t \times p}) - (\mathbf{T \times P}) \\
 &= (850 \times 4\ 100) - (800 \times 4\ 000) \\
 &= + \mathbf{285\ 000}
 \end{aligned}$$

ou bien

$$\begin{aligned}
 \mathbf{E/MOD} &= (\mathbf{t-T})\mathbf{p} + (\mathbf{p-P}) \mathbf{T} \\
 &= (850 - 800) \times 4\ 100 + (4\ 100 - 4\ 000) \times 800 \\
 &= + \mathbf{285\ 000}
 \end{aligned}$$

Charges indirectes

$$\begin{aligned}
 \mathbf{E/global} &= \mathbf{FR} - \mathbf{BSI} \\
 &= 3\ 900\ 000 - 3\ 200\ 000 \\
 &= + \mathbf{700\ 000 (defav)}
 \end{aligned}$$

Analyse de l'écart global

$$\begin{aligned}
 \mathbf{E/rendement} &= \mathbf{BSE} - \mathbf{BSI} \\
 &= 4\ 250\ 000 - 3\ 200\ 000 \\
 &= \mathbf{1\ 050\ 000 (défav)}
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 \mathbf{E/activité} &= \mathbf{BSF} - \mathbf{BSE} \\
 &= 3\ 850\ 000 - 4\ 250\ 000 \\
 &= - \mathbf{400\ 000}
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 \mathbf{E/Budget} &= \mathbf{FR} - \mathbf{BSF} \\
 &= 3\ 900\ 000 - 3\ 850\ 000 \\
 &= + \mathbf{50\ 000}
 \end{aligned}$$

Vérification

$$\begin{aligned}
 \mathbf{E/Rendt} + \mathbf{E/Act} + \mathbf{E/Budget} \\
 &= + 1\ 050\ 000 - 400\ 000 + 50\ 000 \\
 &= + \mathbf{700\ 000 (défav)}
 \end{aligned}$$

ATTENTION : ce sujet n'est pas précis sur l'activité réelle

CORRECTION ETUDE DE CAS 2^{ème} SESSION 2005

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE
EXERCICE I : OPERATION D'ACHAT ET VENTE

-Enregistrement des différentes factures

***Présentation des factures**

- Marchandises brutes	X
- Rabais	<u>- 100 000</u>
1^{er} NC	X - 100 000
- remise 5%	<u>- 0,05 + 5 000</u>
2^{ème} NC	0,95 x - 95 000
Escompte 2%	<u>- 0,019X + 19 00</u>
Net financier	0,931X - 93 100
- Port facturé	<u>+ 150 000</u>
Total HT	0,931X + 56 900
TVA 18%	0,16758X + 10 242

Or **TVA = 881 658**

Donc $0,16758X + 10\ 242 = 881\ 658$

X = 5 200 000

SATIKY	05/3/N
F°N°1830	Doit : AGNAN
M/ses brutes	5 200 000
Rabais	<u>- 100 000</u>
1^{er} Net Commercial	5 100 000
Remise 5%	<u>- 225 000</u>
2^{ème} Net Commercial	4 845 000
Escompte 2%	<u>- 96 500</u>
Net Financier	4 748 100
Port facturé	<u>150 000</u>
Montant HT	4 898 100
TVA 18%	881 658
Emballages consignés	330 400
Avance	- 2 500 000
NAP	3 610 158

MARCO	07/03/ N	F.A.V 607
Avoir AGNAN		
Rabais	175 000	
NAVC	175 000	

SATIKY		12/3/N
F°N°745		Doit : Franco
M/ses brutes		2 800 000
Remise 10%		- 280 000
1^{er} NC		2 520 000
Remise 5%		- 126 000
2^{ème} NC		2 394 000
Escompte 3%		- 71 820
NF		2 322 180
TVA 18%		417 992
Port payé		80 000
NAP		2 820 172

SATIKY		
16/3/N		
F°N°820		Avoir : Franco
M/ses brutes		700 000
Remise 10%		- 70 000
1^{er} NC		630 000
Remise 5%		- 31 500
2^{ème} NC		598 500
Escompte 3%		- 17 955
NF		580 545
TVA 18%		104 498
Port payé		20 000
NAVC		705 043

Enregistrement dans le journal

05 / 03 / N

601		Achat de m/ses	4 845 000	
4452		TVA / Achat	881 658	
611		Transport / Achats	150 000	
4094		F / seurs Emballage à rendre	330 400	
	401	Fournisseurs		3 610 158
	4091	F/sseurs, avances versées		2 500 000
	773	Escompte obtenu		96 900
		(facture N°1830)		
		d°		
401	521	Fournisseurs	3 610 158	
		Banque		3 610 158
		(Suivant règlement)		

401		07/03/N		
	6019	Fournisseurs	175 000	
		R,R,R Obtenus (Facture AV n° 607)		175 000
		12/03/N		
411 673		Client	2 820 172	
	701	Escomptes accordés	71 820	
	4431	Vente de m/ses		2 394 000
	7071	TVA/ vente		417 992
		Port facturé		80 000
		(S/ Facture N°745)		
		16/03/N		
701 443 612		Ventes de m/ses	598 500	
		TVA/vente	104 498	
		Transport sur vente	20 000	
	411	Client		705 043
	673	Escomptes accordés		17 955
		(Suivant facture AV N°820)		

EXERCICE 2 : AMORTISSEMENT

1) Détermination de la date d'acquisition et de la durée d'utilisation de la X100

- Coût d'acquisition de la X200

$$V_0 = 63\,000\,000 + 2\,000\,000 = 65\,000\,000$$

-Coût d'acquisition de la X100

$$V_0 = 90\,000\,000 - 65\,000\,000 = 25\,000\,000$$

$$V_0 = 25\,000\,000$$

Calcul de la Σ Amortissement au 31/12/N+1

$$\Sigma\text{Amortissement linéaire} = 8\,718\,750 - 2\,343\,750 = 6\,375\,000$$

Calcul de l'amortissement de X200 au 31/12/N+1

$$\text{Taux linéaire} = 100/5 = 20\%$$

$$\text{Amort. linéaire} = 65\,000\,000 \times 20\% \times 3/12 = 3\,250\,000$$

Déduction

Annuité d'amortissement X100 au 31/12/N+1

$$\text{Amort.linéaire} = 6\,375\,000 - 3\,250\,000 = 3\,125\,000$$

Déterminons la date d'acquisition (d)

$$12 \text{ mois} \longrightarrow 3\,125\,000$$

$$d \longrightarrow 2\,343\,750$$

$$d = \frac{2\,343\,750 \times 12}{3\,125\,000} = 9 \text{ mois donc la date d'acquisition est le } 1/04/N \text{ ou } 31/03/N$$

Détermination de la durée d'utilisation de X100

$$\text{Amort. linéaire (AL)} = V0 / d$$

$$d = V0 / \text{AL}$$

$$\text{AN : } d = \frac{25\,000\,000}{3\,125\,000} = 8 \text{ ans}$$

$$d = 8 \text{ ans}$$

2) Enregistrement des dotations au 31/12/N+2

❖ Tableau d'amortissement de la X 100

Années	Période	Base d'amort	Amort dégressif	Cumul	VCN de fin	Amort linéaire	Amort dérogation	
							Dotation	Reprise
N	9 mois	25 000 000	5 859 375	5 859 375	19 140 625	2 343 750	3 515 625	
N+1	1 an	19 140 625	5 981 445	11 840 820	13 159 180	3 125 000	2 856 445	
N+2	1 an	13 159 180	4 112 244	15 953 064	9 046 936	3 125 000	987 244	

❖ Tableau d'amortissement de la X 200

Années	Période	Base d'amort	Amort dégressif	Cumul	VCN de fin	Amort linéaire	Amort dérogation	
							Dotation	Reprise
N+1	3 mois	65 000 000	6 500 000	6 500 000	58 500 000	3 250 000	3 250 000	
N+2	1 an	58 500 000	23 400 000	29 900 000	35 100 000	13 000 000	10 400 000	

Enregistrement

31/12/N+2

D : 6813 DAAE	16 125 000	
D : 851 DAP Réglementées	11 387 244	
C : 2841 Amort. du M. et O		16 125 000
C : 151 Amort. dérogatoires		11 387 244
(Dotation de l'exercice N+2)		
X 100 et X 200		

Calculs annexes

$$\text{Amort linéaires de X100 et de X 200} = 3\,125\,000 + 13\,000\,000 = 16\,125\,000$$

$$\text{Amort dérogatoires de X100 et de X200} = 987\,244 + 10\,400\,000 = 11\,387\,244$$

EXERCICE 3 : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS AVEC MONNAIES ETRANGERES.

1) Détermination du coût d'acquisition

Prix d'achat HT	5 000 000
(1 000 000 x 5)	
Droit de douane	500 000
Frais de transit	<u>450 000</u>
Base taxable	5 950 000
TVA non déductible	<u>214 200</u>
(5 950 000 x 0,18 x 0,2)	
Frais financier	160 000
2 000 000 x (12 x 8) / 1 200	<u> </u>
Coût d'acquisition	6 324 200
TVA déductible	
(5 950 000 x 0,18 x 0,18)	<u>856 800</u>
TOTAL	7 181 000

2) a) Ecriture d'acquisition

01/04/2004

D :2411 Matériel et outillages	6 324 200	
D :4451 TVA/ Immobilisation	856 800	
C :481Fournisseurs d'invest.		5 000 000
C : 401 Fournisseurs		2 021 000
C : 726Production immobilisée/IF		160 000
(S/Acquisition de la machine)		
_____ 01/04/04 _____		
D : 401 Fournisseurs	2 021 000	
C : 521 Banque		2 021 000
(S/Règlement)		

NB : on peut utiliser à la place du 401, le 481 pour les deux comptes

b) Ecriture d'inventaire au 31/12/04

taux linéaire = $100 / 8 = 12.5 \%$

tl = $100/8 = 12,5\%$

décompte : 01/04/04 au 31/12/04 → 9 mois

$$\text{Amort accéléré} = \frac{6\,324\,200 \times 12,5 \times 9 \times 2}{1\,200} = 1\,185\,788$$

$$\text{Amort linéaire} = \frac{6\,324\,200 \times 12,5 \times 9}{1\,200} = 592\,894$$

$$\text{Amort dérogatoire (dotation)} = 1\,185\,788 - 592\,894 = 592\,894$$

Evaluation de la dette à l'inventaire

Dette initiale = 1 000 000 x 5 = 5 000 000

Dette à l'inventaire = 1 000 000 x 5,12 = 5 120 000

Ecart de conversion actif = 120 000

Provision à constituer est de **120 000 F** (Art 54 du Règlement relatif au Droit Comptable SYSCOHADA)

Ecritures au 31/12/04

31/12/04		
D :6813 DAAE	592 894	
D :851 DAPRéglementées	592 894	
C :2841 Amort. du M.et O		592 894
C :151 Amort. dérogatoires		592 894
(Dotation 2004)		
<u>31/12/04</u>		
D : 4782 ECA	120 000	
C : 481 Fourn. d'investis.		120 000
(S/Ecart de conversion actif)		
<u>d°</u>		
D : 6791 Charges provis. financières	120 000	
C : 499 Risques provisionné		120 000
(S/Dotation de provision sur risque)		

2^{ème} PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES

1) Déterminer des DS et DA

❖ **Capital après augmentation :**

$$600\,000\,000 \times 1,4 = 840\,000\,000$$

❖ **Montant de l'augmentation**

$$840\,000\,000 - 600\,000\,000 = 240\,000\,000$$

❖ **Nombres d'actions créées**

$$\frac{240\,000\,000}{20\,000} = 12\,000 \text{ actions}$$

❖ **Nombres d'actions gratuites :**

$$\frac{40\,000\,000}{20\,000} = 2\,000 \text{ actions}$$

❖ **Nombre d'actions : conversion de la créance**

$$43\,050\,000 / 28\,700 = 1\,500 \text{ actions}$$

Soit X le nombre d'actions de numéraire :

$$X = 12\,000 - (2\,000 + 1\,500) = 8\,500 \text{ actions}$$

Calcul des DS et DA

❖ **Nombre d'actions avant augmentation**

$$\frac{600\ 000\ 000}{20\ 000} = 30\ 000$$

$$20\ 000$$

$$RS = 8\ 500 / 30\ 000 = 17/60$$

$$RA = 2\ 000/30\ 000 = 1/15$$

❖ **DS = (VM après – PE) x RS**

$$DS = (28\ 700 - 27\ 000) \times 17/60$$

$$DS = 481,66 = 482$$

❖ **DA = 28 700 x 1/15**

$$DA = 1913,33 = 1913$$

2/ Ecritures d'augmentation

❖ **Apport en numéraire**

- fraction appelée = $8\ 500 \times (20\ 000 \times \frac{3}{4}) = 127\ 500\ 000$
 - fraction non appelée = $8\ 500 \times (20\ 000 \times \frac{1}{4}) = 42\ 500\ 000$
 - prime d'émission = $(27\ 000 - 20\ 000) \times 8\ 500 = 59\ 500\ 000$
 - montant reçu en banque = $127\ 500\ 000 + 59\ 500\ 000 = 187\ 000\ 000$
 - droits d'enregistrement = $8\ 500 \times 27\ 000 \times 0,6\ \% = 1\ 377\ 000$
 - **incorporation de réserves :**
 - augmentation du capital par réserves = **40 000 000**
 - droits d'enregistrement = $40\ 000\ 000 \times 6\ \% = 2\ 400\ 000$
 - **conversion de dettes :**
 - augmentation du capital = $1\ 500 \times 20\ 000 = 30\ 000\ 000$
 - prime de conversion = $1\ 500 \times (28\ 700 - 20\ 000) = 13\ 050\ 000$
 - droit d'enregistrement = $43\ 050\ 000 \times 0,6\ \% = 258\ 300$
- Total des droits = 1 377 000 + 2 400 000 + 258 300 = 4 035 300**

01/03/04

D : 109 Actionnaires, KNA	42 500 000	
D : 4615 AVRSK	187 000 000	
C:1011 KNA		42 500 000
C:1012 KSANV		127 500 000
C : 1051 Prime d'émission		59 500 000
(Promesse d'apport)		
d°		
D :401 Fournisseurs	43 050 000	
C :4618 Associés, autres apports		43 050 000
(Pour solde du compte 4618)		
d°		

D :1181 Réserves Facultatives C :1013 KSAVNA (Incorporation de réserve)	40 000 000	40 000 000
D :521 Banque C :4615 AVRSAK (Libération des apports en num) _____d°_____	187 000 000	187 000 000
D :646 Droit d'enregistrement D :627 Publicités D :4454 TVA/services C :521 Banque (Règlement des droits) _____d°_____	4 035 300 2 800 000 504 000	7 339 300
D :2015 Frais de modification du capital C :781 Transfert de charg d'exploit (Immobilisation des frais)	6 835 300	6 835 300
D :1012 KSAVNA C :1013 KSAVNA (Pour solde du compte)	127 500 000	127 500 000

3/ Détermination de la valeur du chèque n°815

- Droit de souscription pour 6 00 actions

RS = 17/60 c'est-à-dire 60 actions anciennes pour 17 actions nouvelles

60 DPS →→ 17 AN

X →→ 600

600 x 60

$$X = \frac{600 \times 60}{17} = 2\,117,64 = 2\,118 \text{ DPS}$$

$$\text{DPS} = 2\,118 \times 481,67 \quad \text{DPS} = 1\,020\,177$$

$$\text{Prime d'émission} = 600 (27\,000 - 20\,000) = 4\,200\,000$$

$$\text{Valeur nominale} = 600 \times (20\,000 \times \frac{3}{4}) = 9\,000\,000$$

$$\text{Coût d'acquisition} = 9\,000\,000 + 1\,020\,177 + 4\,200\,000$$

$$\text{Coût d'acquisition} = 14\,220\,177$$

La somme dépensée par Kamagaté est de 14 220 177 pour acquérir les 600 actions..

Valeur du chèque 815

❖ Montant de la défaillance

$$600 \times 20\,000 \times \frac{1}{4} = 3\,000\,000$$

$$\text{Intérêt de retard} = \frac{3\,000\,000 \times 20 \times 2}{1\,200} = 100\,000$$

$$\text{❖ Autres frais} = 12\,800$$

$$\text{❖ Produits de cession} : 600 \times 30\,950 = 18\,570\,000$$

D	4617	C
3 000 000		18 570 000
100 000		
12 800		
SC : 15 457 200		

Valeur du chèque N° 815 = 15 457 200

❖ **Analyse de la situation de KAMAGATE**

Somme déboursée = **14 220 177**

Somme reçue = 15 457 200

Résultat (gain) = 15 457 200 – 14 220 177 = **1 237 023**.

DEUXIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION (coût marginal)

1) Tableau récapitulatif du CT, Cmo, Cma, RT et J_T

N°	QTES	CV	CF	CT	CMo	CMa	RT	J _T
1	1 000	1 160 000	3 000 000	4 160 000	4 160		2 000 000	-2 160 000
2	2 000	2 320 000	3 000 000	5 320 000	2 660	1 160	4 000 000	-1 320 000
3	3 000	3 480 000	3 000 000	6 480 000	2 160	1 160	6 000 000	-480 000
4	4 000	4 640 000	3 000 000	7 640 000	1 910	1 160	8 000 000	360 000
5	5 000	5 500 000	3 000 000	8 500 000	1 700	860	10 000 000	1 500 000
6	6 000	7 200 000	3 000 000	10 200 000	1 700	1 700	12 000 000	1 800 000
7	7 000	8 120 000	5 500 000	13 620 000	1 946	3 420	14 000 000	380 000
8	8 000	9 400 000	9 000 000	18 400 000	2 300	4 780	16 000 000	-2 400 000
9	9 000	15 500 000	9 000 000	24 500 000	2 722	6 100	18 000 000	-6 500 000
10	10 000	15 500 000	9 000 000	24 500 000	2 450	0	20 000 000	-4 500 000

2) Détermination de l'optimum technique (OT)

L'OT est atteint lorsque Cma = Cmo est **minimum**. Par rapport au tableau, l'OT est atteint pour une production de 6 000 unités (N° 6).

3) Détermination de l'optimum économique (OE)

L'OE est atteint lorsque Rma = Prix = Cma ou lorsque le profit est maximum.

Par rapport au tableau, le profit est maximum pour une production de 6 000 unités (N° 6).

Commentaire : L'OT et l'OE sont atteints au même niveau de production (6 000 unités). Ce qui veut dire que l'entreprise utilise rationnellement ces moyens de production (Coût minimum) et les rentabilisent (J_{maxi}).

4) Commande supplémentaire de 1 000 unités au prix de 1 400 F

Non, Mr ATTA n'a pas intérêt à accepter cette commande supplémentaire. La production normale étant égale à 6 000 unités, en acceptant la commande

supplémentaire de 1 000 unités, l'on passe à une production de 7 000 unités ce qui entraîne un coût marginal (Cma) de 3 420. Le Cma de 3 420 est supérieur au prix de la commande supplémentaire de 1 000 unités qui est de 1 400F l'unité. Il faut donc refuser la commande supplémentaire de 1 000 unités.

NB : On ne peut accepter une commande supplémentaire que lorsque, le **Cma** est au moins égal à la **Rma**.

5) Commande supplémentaire de 3 000 unités à la fois

Les 3 000 unités supplémentaires entraînent les coûts marginaux (Cma) suivants : 3 420, 4 780, 6 100

$$Cma = \frac{3\,420 + 4\,780 + 6\,100}{3} = 4\,766,6$$

Important

Mr ATTA doit vendre les 3 000 unités au prix de 4 766,6 F s'il ne veut pas perdre.

CONCLUSION

A partir de 6 000 unités, les acceptations de commandes supplémentaires réduisent le profit total (Π_T) de Mr ATTA. Selon le tableau, et dans certains cas, la commande supplémentaire donne un résultat déficitaire. Mr ATTA a intérêt à maintenir sa production à 6 000 unités. Donc toute commande supplémentaire est à refuser.

Par ailleurs, cette politique de prix n'est pas judicieuse car elle fait passer le prix de vente de 2 000 F à 4766,6 F. il y aura donc des prix à double vitesse : 2 000 F pour les anciens clients et 4766,6 F pour les nouveaux clients.

CORRIGE ETUDE DE CAS BTS 2006

Première Partie : COMPTABILITE GENERALE

DOSSIER I : OPERATION D'ACHAT ET VENTE

1- Soit X le montant brut des marchandises

Montant brut	X
remise 10%	- 0,1 X
Net com. 1	0,9 X
Remise 5%	- 0,045 X
Net com. 2	0,855 X
Escompte 4%	- 0,0342 X
Net financier	0,8208 X
TVA 18%	+0,147744 X
Montant TTC	0,968544X

$$\text{Montant TTC} = 14.528.160 = 0,968544 X$$

$$X = \frac{14.528.160}{0,968544} \quad \Rightarrow \quad X = 15.000.000$$

Etablissement de la facture complète

TIEMSON Facture no 100	30-07-06 Doit : Doumer X	
Marchandises brutes		15.000.000
Remise 10%		-1.500.000
Net com. 1		13.500.000
Remise 5%		- 675.000
Net com. 2		12.825.000
Escompte 4%		- 513.000
Net financier		12.312.000
TVA 18%		+2.216.160
Montant TTC		14.528.160
Port payé		+ 800.000
Avance / commande		- 6 000.000
N.AP		9.328.160

2-Comptabilisation

.TVA récupérable = 2.216.160 X 80% = **1.772.928**

.TVA non récupérable = 2.216.160 X 20% = **443.232**

.**Montant du 601** = 12.825.000 + 443.232 = **13.268.232**

31/07/06

601		Achat de marchandises	13 268 232	
611		Transport sur achats	800 000	
4452		TVA/achat	1 772 928	
	401	Fournisseurs		9 328 160
	4091	F/r, avances reçues		6 000 000
	773	Escomptes obtenus		513 000
		(S/Facture n°100)		

EXERCICE 2 : AMORTISSEMENT ET CESSION

1 - Déterminons Vo

$t_L = (1/5) \times 100 \rightarrow T_I = 20\% \quad T_D = 2 \times 20\% \quad T_D = 40\%$

Soit X la base amortissable

EXOS	Période	Base Amort	AD	VCN
N	9 mois	X	0.3X	0.7X
N+1	1 an	0.7X	0.28X	0.42X
N+2	1 an	0.42X	0.168X	0.252X

Au 31/12/N+2, annuité dégressive = 2 520 000 = 0.168X

X = 2 520 000 / 0,168

X = 15 000 000

Base amortissable = Vo – valeur résiduelle

$V_0 = \text{Base amortissable} + \text{valeur résiduelle}$

$V_0 = 15\,000\,000 + 3\,000\,000 \quad V_0 = 18\,000\,000$

2. Ecritures nécessaires

Plan d'amortissement jusqu'à la cession

Exo	Périod	Base Amort.	Annuité Dégressi	Cumul	VCN	Annuité linéaire	151	
							851	861
N	9mois	15 000 000	4 500 000	4 500 000	10 500 000	2 250 000	2 250 000	
N+1	1an	10 500 000	4 200 000	8 700 000	6 300 000	3 000 000	1 200 000	
N+2	1an	63 00 000	2 520 000	11 220 000	3 780 000	3 000 000		480 000
N+3	7mois	3 780 000	1 102 500	12 322 500	2 677 500	1 750 000		647 500
TOTAL						10 000 000	34 50 000	11 27 500

*** Dotation Complémentaire**

$AD = 1\,102\,500$

$AL = 1\,750\,000$

Amortissement dérogatoire (Reprise) = 647 500

* $\sum A_p = 2\,250\,000 + 3\,000\,000 \times 2 + 1\,750\,000$

$\sum A_p = 10\,000\,000$

* Valeur comptable nette VCN

$VCN = 18\,000\,000 - 10\,000\,000$

$VCN = 8\,000\,000$

Solde du compte 151

D 151Amort.dérogatoires C

480 000	2 250 000
647 500	1 200 000
SC : 2 322 500	

3 450 000 3 450 000

* **montant HT = $\frac{10\,620\,000}{1.18} = 9\,000\,000$**

* **TVA / Cession = $9\,000\,000 \times 18\% = 1\,620\,000$**

Ecritures

		<u>31/12/N+3</u>		
412	822	Client : E A R Produit de cession d'immobil (annulation de l'écriture) _____ d° _____	-10 620 000	-10 620 000
6813		Dotations aux amortissements	1 750 000	
151		Amortissement dérogatoire	647 500	
	2841	Amortissement du matériel et outil		1 750 000
	861	Reprise provision réglementées (dotation complémentaire) _____ d° _____		647 500
485		Créance / cession d'immobilisation	10 620 000	
	822	Produit de cession d'immob.		9 000 000
	4431	TVA / vente (S/Constation du prix de cession) _____ d° _____		1 620 000
4852		Créances sur cession d'immob.	10 620 000	
	485	Créance / cession d'immob. (S/Acceptation de l'effet) _____ d° _____		10 620 00
812		Valeur de cession d'immobilière	18 000 000	
	241	Matériel et outillage (S/Sortie du matériel et outillage) _____ d° _____		18 000 000
2841		Amortissement du matériel et outillage	10 000 000	
	812	Valeur comptable de cession (Pour solde du compte amortissement) _____ d° _____		10 000 000
151		Amortissement dérogatoire	2 322 500	
	861	Reprise prov réglementées (Pour solde du compte 151) _____ _____		2 322 500

- Calculs annexes
- $MHT = 7080.000 / 1,18 = 6\ 000\ 000$
 $TVA = 6000.000 \times 18\% = 1.440.000$

DOSSIER 3 : REGULARISATION DES COMPTES DE GESTION

Tableau de l'emprunt

Exercices	Capital restant dû	Intérêts 15%	Amortissement	Annuités
01/07/N-4	80.000.000			
01/07/ N-3	80.000.000	12 000.000	8 000.000	20 000 000
01/07/ N-2	72.000.000	10.800.000	8.000.000	18 800 000
01/07/ N-1	64.000.000	9 600.000	8.000.000	17 600 000
01/07/ N	56.000.000	8 400.000	8.000.000	16 400 000
01/07/N+1	48.000.000	7200.000	8.000.000	15 200 000

Intérêt couru = $7200\ 000 \times 6/12 = 3\ 600\ 000$

• **Ecritures de régularisation**

31/12/N

381	6031	Marchandises cours de route Variation stocks de m/ses (Suivant autres régularisations) d°	6 000 000	6 000 000
701 4435	4198	Vente de marchandises TVA sur facture à établir RRR et autres cours à accorder (Suivant autres régularisations) d°	8.000.000 1 440 000	9.440.000
671	1662	Intérêt des emprunts Intérêts courus/emprunts (S/ autres régularisations desintérêt courus) d°	3 600 000	3 600 000
476	6222	Charges constatées d'avance Loyers et charges locatives (1200.000 x4/12) (S/ autres régularisation) d°	400 000	400 000
476	6055 616 6462	Charges constatées d'avance Fourniture du bureau non stock Transport de plis Timbres fiscaux (S/ autres régularisations) d°	2 370 000	1 950 000 120 000 300 000
601 4455	4081	Achat de marchandises TVA/ facture non parvenue (6000.000 x 18%) Fournisseur, facture non parvenue (S/ autres régularisations) d°	6 000 000 1 080 000	7 080 000
701	4198	Vente de marchandises RRR et autre avance à accorder (94 400 000/ 1,18 x 0,05) (S/ autres régularisations)	4 000 000	4 000 000

DOSSIER 4 : EVALUATIONS DES IMMOBILISATIONS

1- Détermination du coût d'acquisition

Prix d achat (20.000 x 585)	11.700.000
Droit de douane	600.000
Frais d installation	<u>800.000</u>
Base taxable	13.100.000
TVA non déd (13.100.000 x 0,2 x 0,18)	471 600
Charges finan. (2.000.000 x 0,1 x 6/12)	100 000
COUT D ACQUISITION	<u>13.671.600</u>

TVA DEDUCTIBLE (13.100.000 x 0,8 x 18 %) 1.886.400

• **Evaluation de l'avance**

- Avance du 01/02/N = 2 000 x 590 = 1 180 000

Avance à l'acquisition = 2 000 x 585 = 1 170 000

Perte de change = 1 180 000 – 1 170 000 = **10 000**

2 -Ecritures 01/02/N

521	162	Banque Emprunt (Contatation de l'emprunt) — d° —	2.000.000	2.000.000
252	521	Avance et acpte /immobilisat. Banque (Chèque n°) 01/08/N	1.180.000	1.180.000
241	481 401 726 252	Materiel et outillage	13.671.600	10.530.000
4451		TVA /immobilisation	1.886.400.	
676		Pertes de change	10.000	
		Fournisseurs d'invest.		
		Fournisseurs		
		Production immobilisée/IF		
	252	Avance versées / immobilis. (Acquis. du materiel et outillage).	1.180.000	1.180.000

Four.d'investissement = (20 000 – 2000) x 585 = 10 530 000

Fournisseurs réglés =3 758 000 – 800 000 x 1.18 = 2 814 000

01/08/N

401	571	Fournisseurs Caisse (S/ PC n°xxx)	2 814 000	2 814 000
------------	------------	--	------------------	------------------

Au 31/ 19/ N

• Evaluation de la dette

Valeur comptabilisée	= 10.530.000
Valeur à l'inventaire = 18000 x 600	= 10.800.000
Ecart de convers actif (perte probable)	<u>270.000</u>
Provision à constituer = 270.000	
Intérêts courus = 2 000 000 x 10 % x 11 / 12 = 183 330	

		31/ 12/ N		
671		Intérêts de l'emprunt	183 333	
	1662	Intérêts courus (constatation des intérêts courus)		183 333
478		31/12/N Ecart de conversion actif	270 000	
	481	Fourn. d'investissement (S/ Perte probable de change)		270 000
679		d° Charges provisionnées financières	270.000	
	499	Risques provisionnés (Constatation de la provision)		270.000
6813		d° Dotation aux amortissements	712.062	
851		Dotation aux provisions réglementées	1 068.094	
	2841	Amortissement matériel et outillage		712.062
	151	Amortissements dérogatoires (Dotation de l'exercice)		1 068 094
481		01/01/N+1 F/rs d'investissement	270.000	
	478	Ecart de convention Actif (S/Contrepassation)		270.000
1662		d° Intérêt courus	183.333	
	671	intérêt des emprunt (S/Contrepassation)		183.333

Amortissement au 31/ 12/ N

$$\text{Taux linéaire} := \frac{100}{8} = 12,5\%$$

$$\text{Taux dégressif} : 12,5\% \times 2,5 = 31,25\%$$

$$\text{Amortissement dégressif} = 13\,671\,600 \times \frac{31,25 \times 5}{1\,200} = 1\,780.156$$

$$\text{Amortissement linéaire} = \frac{13\,671\,600 \times 12,5 \times 5}{1200} = 712.062$$

$$\text{Amortissement dérogatoire} = 1\,780\,156 - 712\,062 = 1\,068\,094$$

Au 02/02/N+1

Evaluation de la dette :

- Valeur historique	= 10.530.000
- Valeur de jour (180.000 x 584)	= <u>10.512.000</u>
Gain de change	18.000

		02/2/N			
481		521	Fournisseurs d'investissement	10.530.000	
		776	Banque		10.512.000
			Gains de change		18 000
			(Règlement du solde)		

Au 31/12/N+1

Amortissement dégressif	= (13 671 600 - 1 780 156) x 31,25%	= 3 716 076
Amortissement linéaire	= 13671 600 x 12,5%	= 1 708 950
Amortissement dérogatoire	= 3 716 076 - 1 708 950	= 2 007 126

Les écritures au 31/ 12N+1

		31/12N+1			
6813			Dotation aux amortissements	1 708 950	
851			Dotation aux provision réglementées	2 007 126	
	2841		Amortissement Matériel et Out		1 708 950
	151		Amortissement dérogatoire		2 007 126
			(Dotation de l'exercice)		
		d°			
499			Risques provisionnés	270.000	
	779		Reprises de charges prov.fin.		270.000
			(Reprise de provision antérieure)		

DOSSIER 5 : SUBVEN TIONS ET AIDES PUBLIQUES

Calcul

Taux linéaire = 100/8 = 12.5%

Taux dg = 12.5% x 2.5 = 31.25 %

Tableau d'amortissement du matériel industriel

Années	Période	Base amortissable	Amortissement Dégressif	VNF	Amortissement Linéaire	Dotation	Reprise
N	3 mois	80.000.000	6.250.000	73.750.000	2 500.000	3 750.000	-
N+1	1 an	73.750.000	23.046.875	50.703.125	10.000.000	13.046.875	-
N+2	1 an	50.703.125	15.844.726	34.858.399	10.000.000	5 844 726	-

N+3	1 an	34 858.399	10.893.250	23.965.149	10.000.000	893 250	-
N+4	1 an	23.965.149	7.489.109	16476.040	10.000.000		2 510 891
					42 500 000	23 534 800	2 510 891

Tableau de reprise de subvention

Années	B.A	Reprise	Valeur restante
N	60000000	4.687.500	55.312.500
N+1	55312500	17.285.150	38.027.344
N+2	38027344	11.883.544	26.143.800
N+3	26143800	8.169.937	17.973.863

$$\text{Taux de couverture de la subvention} = \frac{60.000.000 \times 100}{80.000.000} = 75\%$$

$$\text{Reprise de la subvention} = 6\,250\,000 \times 75\% = 4\,687\,500$$

$$\text{ou Reprise de subvention} = \frac{60\,000\,000 \times 31,25 \times 3}{1200} = 4.687.500$$

30/04/N+4

Dotation complémentaire

$$\text{Amortissement dégressif} = 7.489.109 \times 4/12 = 2\,496\,370$$

$$\text{Amortissement linéaire} = 10\,000\,000 \times 4/12 = 3\,333\,333$$

$$\text{Amortissement dérogatoire} = -836\,963 \text{ (Reprise)}$$

$$\text{Valeur nette fiscale} = 23\,965\,149 - 2\,496\,370 = 21\,468\,779$$

$$\text{TVA à reverser} = \text{TVA initialement déduite} \times \text{valeur nette fiscale} / \text{VO} \\ = 14\,400\,000 \times 21\,468\,779 / 80\,000\,000 = 3\,864\,380$$

$$\text{Valeur nette comptable} = 80.000.000 - 35.83333 + 3864\,380 = 48.031\,047$$

Somme des amortissement linéaire

$$\Sigma AL = 2\,500.000 + 10.000.000 \times 3 + 3.333.333 = 35\,833\,333$$

$$\text{Solde du 151} = (3\,750\,000 + 13\,045\,875 + 5\,844\,726 + 893\,250) - 836\,963 \\ = 22\,697\,888$$

12/03/N

4494	141	Etat, subvention à recevoir Subvention d'équipement A (Octroi de la subvention)	60 000 000	60 000 000
531	4494	02/05/N Chèques postaux Etat, subvention à recevoir (S/Réception des fonds)	60 000 000	60 000 000
2411 4451	481	01/10/N Matériel industriel TVA récup./ immobilisation Fournisseurs d'investissement	80 000 000 14 400 000	94 400 000

		(S/ Acquisition du matériel indust)		
6813 851	28411 151	31/12/N Dotation aux amortissement d'exploit. Dotation aux provisions réglementées Amort. du matériel industriel Amort. dérogatoires (Dotation de l'exercice N) d°	2 500 000 3 750 000	2 500 000 3 750 000
141	865	Subvention d'équipement A Reprises de subvention (S/ Reprise de subvention d'invest.) 31/12/N+3	4 687 500	4 687 500
6813 851	28411 151	Dotation aux amortissement d'exploit. Dotation aux provisions réglementées Amort. du matériel industriel Amort. dérogatoires (Dotation de l'exercice N+3)	10 000 000 893 250	10 000 000 893250
141	865	Subvention d'équipement A Reprises de subvention (S/ Reprise de subvention d'invest.) 30/04/N+4	8 169 937	8 169 937
6813 151	28411 861	Dotation aux amortissement d'exploit. Amortissement dérogatoires Amort. du matériel industriel Reprises de provisions régle. (Dotation complémentaire)	3 333 333 836 963	3 333 333 836 963
2411	4441	Matériel industriel Etat, TVA due (S/ TVA à reverser)	3 864 380	3 864 380
2841 812	2411	Amort. du matériel industriel Valeur comptable de cession d'immo Matériel industriel (S/Sortie du mat et solde des amort)	25 833 333 58 031 047	83 864 380
151	861	Amort. dérogatoires Reprises de provisions régle. (Pour solde du compte 151)	22 697 888	22 697 888
141	865	Subvention d'équipement A Reprises de subvention (S/ Reprise totale de subv d'invest.)	17 973 863	17 973 863

DOSSIER 6 : OPERATIONS DE CREDIT BAIL

1- Déterminons le taux trimestriel

$N = 3 \times 4 = 12$ trimestres .

On a des redevances de debut de période. Ce qui donne l'équation suivante :

$$V_0 = L [1 + (1 - (1+i)^{-(n-1)})] / i + PR (1+i)^{-n}$$

$$25\,000.000 = 2\,200.000 [1 + (1 - (1+i)^{-11})] / i + 600.000 (1+i)^{-12}$$

$$i = 2\% \rightarrow 24\,204\,761,6$$

$$X \rightarrow 25.000\,000$$

$$i = 1\% \rightarrow 25\,541\,251\,68$$

$$\underline{X - 0,01} = \underline{25.000.000 - 25\,541\,251,68}$$

0,02 - 0,01 24 204 761,6 - 25 541 251,68

X= 0,014049 soit **Taux = 1,4%**

2- Ecriture au N+1 et N+2

Extrait du plan d'amortissement de l'emprunt équivalent

Dates	Capitaux restant dû au début	Intérêts	Amortissement	Annuité	Capitaux restant dû à la fin
1/01/N+1	25.000.00	-	2.200.000	2.200.000	22.800.000
30/03/N+1	22.800.000	319.200	1.880.800	2.200.000	20.919.200
30/06/N+1	20.919.200	292.869	1.907.131	2.200.000	19.012.669
30/09/n+1	19.012.669	266.169	1.933.831	2.200.000	17.078.238
31/12/N+1	17.078.238	239.095	1.950.905	2.200.000	15.117.333
30/03/N+2	15.117.333	211.643	1.985.357	2.200.000	13.128.976
30/06/N+2	13.128.976	183.806	2.016.194	2.200.000	11.112.782
30/09/N+2	11.112.782	155.579	2.044.421	2.200.000	9.068.361
31/12/N+2	9.068.861	126.957	2.073.043	2.200.000	6.995.318

- Total annuités de N+1 = 2.200.000 x 5 = 11.000.000
- Total intérêt de N+1 = 319 200 + 239 095 = 1 117 333
- Capital amorti en de N+1 = 2 200 000 + 1 950 905 = 9 872 667
- total annuité versée en N+2 = 8.800.000
- total intérêt en N+2 = 677.985
- amortissements en N+2 = 8.122.015

Extrait du plan d'amortissement du bien

Tl= 100= 12,5%

Exo	Base amortissable	Période	Amortiss Accélééré	ΣAmort. accel	VNF	Dotaton Linéaire	151	Amort.deg
							851	861
N+1	25 000.000	24 mois	6. 250.000	6 280 000	18.750.000	3.125.000	3.125.000	
N+2	25 000.000	12 mois	3.125.000	9 375.000	15.625.000	3.125.000		

Comptabilisation

241	173	31/01/N+1 Matériel et outillage Emprunt équivalent de C-B mobilier (S/ Entée du matériel au bilan)	25 000 000	25 000 000
6233 4451	481	01/01/N+1 30/03/N+1,30/06/N+1,30/09/N+1,31/12/N+1 Redevances de C-B TVA récup. / immobilisation Fournisseurs d'investissement (S/Constataion des redevances)	2 200 000 396 000	2 596 000
481	521	Fournisseurs d'investissement Banque (S/Règlement)	2 596 000	2 596 000
31/12/N+1				
173 6722	6233	Emprunt équivalent de C-B mobilier Intérêt des loyers de C-B Redevances de C-B	9 882 667 1 117 333	11 000 000

		(S/ Rétraitement des redevances de C-B)		
6813 851	28411 151	31/12/N+1 Dotation aux amortissement d'exploit. Dotation aux provisions réglementées Amort. du matériel industriel Amort. dérogatoires (Dotation de l'exercice N+1)	3 125 000 3 125 000	3 125 000 3 125 000

6233 4451	481	30/03/N+2,30/06/N+2,30/09/N+,31/12/N+2 Redevances de C-B TVA récup. / immobilisation Fournisseurs d'investissement (S/Constatation des rédevances)	2 200 000 396 000	2 596 000
481	521	Fournisseurs d'investissement Banque (S/Règlement)	2 596 000	2 596 000
31/12/N+2				
173 6722	6233	Emprunt équivalent de C-B mobilier Intérêt des loyers de C-B Redevances de C-B (S/ Rétraitement des redevances de C-B)	8 122 015 677 985	8 800 000
6813	28411	31/12/N+2 Dotation aux amortissement d'exploit. Amort. du matériel industriel (Dotation de l'exercice N+1)	3 125 000	3 125 000

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES (emprunt obligataire)

1- Détermination de la durée de l'emprunt

- **Montant de l'amortissement annuel de la prime :**

$$9100.000 - 7700.000 = 1\ 400.000$$

$$\text{Durée } n = \frac{14.000.000}{1\ 400.000} = 10 \text{ans}$$

2- Détermination de la date d'émission

- **Cumul d'amortissement de la date d'émission jusqu'à n - 1**

$$14\ 000.000 - 9100.000 = 4\ 900.000$$

$$\text{corespondant à : } \frac{49000.000}{1400.000} = 3,5 \text{ ans}$$

Soit 3 ans et 6 mois donc la date d'émission est donc le **1^{er} juillet n - 4**

3-Détermination du nombre de titres émis

$$\text{Nombre de titres amortissement annuellement} = \frac{494.900.000 - 424\ 200.000}{10.100} = 7\ 000 \text{ titres}$$

$$\text{Nombre de titres total émis} = 7000 \times 10 = 70.000 \text{ obligations.}$$

4- Calcul du prix d'émission

$$7000 (10.100 - PE) = 1.400.000$$
$$PE = 10.100 - \frac{1.400.000}{7.000}$$

$$PE = 9.900$$

5- Ecritures comptables relatives au service de l'emprunt en N

.Calcul annexes

.Nombre d'obligations en N.

$$\frac{494.900.000}{10.100} = 49.000 \text{ obligations}$$

10.100

.Intérêts

$$49.000 \times 10.000 \times 5,5\% = 26.950.000$$

$$\text{IRVM / intérêt} = 26.950.000 \times 6\% = 1.617.000$$

$$\text{Intérêt net d'impôt} = 26.950.000 - 1.617.000$$
$$= 25.333.000.$$

$$\text{Prime de remboursement} = 1.400.000$$

$$\text{IRVM / Prime} = 1.400.000 \times 6\% = 84.000$$

$$\text{Montant à rembourser} = 7.000 \times 10.100$$
$$= 70.700.000$$

$$\text{Montant net à rembourser} = 70.700.000 - 84.000 = 70.616.000$$

Enregistrement comptable

6711	47121 4423	01/07/N Intérêt de l'emprunt Obligataires, Intérêt à payer Etat, IRVM (S/ Constatation des intérêts)	26 950 000	25 333 000 1 617 000
47121	521	Obligataires, obligations à rembour Banque (S/Règlement)	25 333 000	25 333 000
1611	47122 4423	Emprunt obligataire Obligataires, obligations à remb Etat, IRVM (S/ Constatation du capital à remb.)	70 700 000	70 616 000 84 000
47122	521	Obligataire, obligations à remb. Banque (S/règlement)		70616000

TROISIEME PARTIE: CONTROLE DE GESTION (seuil de rentabilité)

1-Présentation du tableau d'exploitation différentiel

.Calculs annexes :

$$\text{.MCV d'achat} = 35\% \text{ CA}$$

$$\text{.CV de distribution} = 15\% \text{ CA}$$

$$\text{.Frais fixes} = 4.320.000$$

.Produits fixes = 200 000 +120.000 = 320.000

.Frais fixes nets = 4.320.000 -320.000 = 4.000.000

.Résultat = 1.200.000

Or **Résultat = M CV – Frais fixes nets**

Résultat = MCV d'achat – CV de distribution – Frais fixes nets

1.200.000 = 35% CA – 15% CA - 4.000.000

1.200.000 = (35% -15%) CA – 4.000.000

CA = $\frac{4.000.000 + 1.200.000}{0,2}$

0,2

CA = 26.000.000

.M CV d'achat = 26.000.000 x 0,35 = **9.100.000**

.M CV d'achat = CA – CVAMV

CVAMV = CA – M/CV d achat

CVAMV = 26.000.000 – 9.100.000

CVAMV = 16.900.000

.CV de distribution = 26.000.000 x 0,15 = 3.900.000

.Variation de stock = 0 → CVAMA = CVAMV

CVAMA = Achat + Frais Variables d'achat

Achats = 16.900.000 – (26.000.000 x 0,2)

Achat = 11.700.000

Tableau d'exploitation différentiel

Elements	Charges	Produits et marges	Pourcentage
CA		26.000.000	100%
Achats	11.700.000		
Frais variable d' achats	5.200.000		
C V A M V	16.900.000		
Marge brute		9.100.000	35%
Charges variables distribution	3.900.000		
C V total	20.800.000		
M CV		5.200.000	
Frais fixes	4.320.000		20%
Produits financiers	- 200.000		
Autres produits	<u>- 120.000</u>		
Frais fixes nets	4.000.000		
Résultat d'exploitat.		1.200.000	4,62%

2- Détermination du seuil de rentabilité (SR)

$$SR = \frac{CA \times CF}{MCV}$$

$$SR = \frac{26.000.000 \times 4.000.000}{5.200.000}$$

$$SR = 20.000.000$$

3- Calcul du point mort

Ventes du 1^{er} semestre = 26 000 000 x 37,5% = 9 750 000

période	C.A	Cumul C.A
1 ^{er} semestre	9 750 000	9 750 000
Juillet	2 708 333	12 458 333
Aout	2 708 333	15 166 666
Septembre	2 708 333	17 874 999
Octobre	2 708 333	20 583 332
Novembre	2 708 333	
Décembre	2 708 333	

Le SR se situe dans le mois d'octobre.

Soit, SR = (20 000 000-17 874 999) / 2 708 333

En jours = 0,7846 x 30 = 23,54 jours d'où 24 jours \implies 24 octobre N

4-Calcul de l' indice de sécurité (I S)

IS = Marge de sécurité x 100

CA

IS = $\frac{26.000.000 - 20.000.000}{26.000.000} \times 100$

IS = 23, 077% Soit IS = 23%

Commentaire: si le chiffre d'affaire baisse moins de 23% la société 'MACO' continuera de faire des bénéfices, si la baisse du CA est de 23% le résultat sera nul, si le CA baisse de plus de 23%, la société subira une perte.

5 – calcul du levier opérationnel

LO = 1/IS ou bien LO = MCV / R

LO = $\frac{1}{0,23}$ LO = 4,347 soit **LO = 4,35**

Si le CA augmente de 40% le résultat va augmenter de 40% x 4,35 = **174%**

Deuxième proposition de corrigé :Contrôle de gestion

1°) Présentation du TED

Calculs annexes

FVD	= 0,1 CA
Achat d'emballage	= + 2 912 000
S.I emb	= + 248 400
SF emb	= - 960.000
Vente emb	= - <u>600.600</u>

$$\begin{aligned} \text{CVDistribution} &= 0,15 \text{ CA} \\ 0,15 \text{ CA} &= 1599\ 800 + 0,1 \text{ CA} \\ \text{CA} &= \frac{1\ 599\ 800}{0,05} \\ \text{CA} &= 31.996.000 \end{aligned}$$

1/ Présentation du T E D

Elements nets	Charges	Produits	%cCA
Chiffre d'affaire		31 996 000	100
CAMV	20 797 400		
MSCVA		11198 600	35
Frais de dist	3.199.600		
Achat d'emb	1.912.000		
SI emb	248.400		
SF emb	-960.000		
Vente d'emb	<u>-600.600</u>		
CV distribution	4 799 400		
MSCV Total		6.399.200	20
CF brutes	4320.000		
Produits fixes	- 200.000		
Autres produits	<u>- 120.000</u>		
Charges fixes nettes	4 000.000	<u>- 4 000.000</u>	
Résultat		2.399.200	

2) Calcul du seuil de rentabilité

$$\text{SR} = \frac{4\ 000.000}{0,2}$$

$$\text{SR} = 20.000.000$$

3) calcul du point mort

Période	Chiffre d'affaire	Cumul
1 ^{er} semestre	11 998 500	11 998 500
Juillet	3 332.916	15 331 416
Août	3.332.916	18 664 332
Septembre	3.332.916	21 997 248
Octobre	3.332.916	
Novembre	3.332.916	
Décembre	3 332 920	

Le SR se situe dans le mois de septembre

$$\begin{aligned} \frac{\text{SR} - 18664\ 332}{21997\ 248 - 18664\ 332} &= \frac{20.000.000 - 18\ 664\ 332}{3\ 332\ 916} \\ &= 0,40\ 075 = 0,4 \end{aligned}$$

$$\text{Point Mort} = 0,4 \times 30 \text{ jours} = 12 \text{ jours}$$

$$\text{Point Mort} = 12 \text{ septembre}$$

4) Calcul de l'IS

$$IS = \frac{31\,996\,000 - 20\,000\,000}{31\,996\,000} \times 100\%$$

$$IS = 37,49\%$$

5) Calcul du levier opérationnel

$$LO = 1/IS = 1/0,3749 = 2,6673779 = 2,67$$

$$\text{Accroissement du résultat} = 40\% \times 2,66737796 = 106,69\%$$

CORRIGE ETUDE DE CAS BTS 2007

PARTIE 1 : COMPTABILITE GENERALE

DOSSIER I : OPERATIONS COURANTES

Soit X le montant brut

Désignation	Montant
Marchandises	X
Rabais 10 %	- 0,1X
1^{er} N.Commercial	0,9X
Remise 10 %	-0,09X
2^{ème} N.Commercial	0,81X
Escompte 2 %	-0,0162X
Net financier	0,7938X
TVA 18 %	+0,142884X
Montant TTC	0,936684X
Port avancé	+ 60 000
Emballage	+ 118 000
Avance / commande	- 500 000
NAP	0,936684X - 322 000

$$\text{Or NAP} = 2\,956\,394$$

Posons :

$$0,936684x - 322\,000 = 2\,956\,394$$

$$0,936\,684x = 3\,278\,394$$

$$X = \frac{3\,278\,394}{0,936\,684} = 3\,500\,000$$

Etablissement de la facture

SOREX	28/12/ N
F132	DOIT :ROLEX
Marchandises brutes	3 500 000
Rabais 10 %	- 350 000
Net ommercial1	3 150 000
Remise 10%	- 315 000

Net Commercial²	2 835 000
Escompte 2 %	- 56 700
Net fcier	2 778 300
TVA 18 %	+ 500 094
Port avancé	+ 60 000
Emballages	+ 118 000
Avance/commande	-500 000
NAP	2 956 394

2- Comptabilisation

411		Client	2 956 394	
673		Escomptes accordés	56 700	
4191		Client, avances reçues	500 000	
	701	Vente de marchandises		2 835 000
	4431	TVA/ vente		500 094
	7071	Port facturé		60 000
	4194	Client, embal. Consignés		118 000
		(S/ Facture n° 132)		

3- Eccitues de déconsignation

Prix de consignation	118 000
Prix de déconsignation	<u>106 200</u>
Boni TTC	11 800
Boni HT = 11 800 / 1,18 =	10 000
TVA / Boni =	1 800

désignation	M
Consignation ttc à déduire	118 000
- Abattement HT	-10 000
-TVA/ Abattement	-1 800
NAV	106 200

D :4194 Client, dettes pour emballages consignés C	118000	
C : 411 Client		106 200
C : 7074 Bonis sur reprise d'emballage		10 000
C : 4431 TVA facturée sur ventes		1 800
(S/ Déconsignation)		

DOSSIER II : PROVISIONS

1- Ecritures de cession

Calculs annexes

Titres Solibra (50 titres)

Prix d'achat = 50 x 68 000 = 3 400 000

Prix de cession = 50 x 53 000 = 2 650 000

Provision au 31/12/N-1 = 50 (68 000 – 60 000) = 400 000 (**reprise**)

Titres DAP (70 titres)

Prix d'achat = 70 x 12 000 = 840 000

Prix de cession = 70 x 9 000 = 630 000

Perte/cession = 210 000

Provision au 31/12/N-1 = 70 (12 000 – 10 000) = 140 000

Ecritures 31/12/N

485	826	Créances sur cession d'immob. PCI financières (S/ Constatat du prix de cess)	2 650 000	2 650 000
816	26112	VCCI financières Titres de participation (S/ Sortie des titres Solibra)	3 400 000	3 400 000
296112	7972	Provision pour dépréciation Reprises de provis. finan. (S/ Annulation de provisions)	400 000	400 000

486 677	5022	Créances /cession de titre de plac. Perte / cession Tires de placement (S/Constatat. du prix de cession)	630 000 210 000	840 000
59022	7795	Dépréciation des titres de placemt. Reprises de charges provisionnées (S/Annulation de provisions)	140 000	140 000

3- Ecitures au 31/12/N

Etat des titres au 31/12/N

N°	Nom	Qté	P.d'achat	Provision 31/12/N-1	Provision. 31/12/N	Régularisation	
						Dotation	reprise
2611	Capral	200	10 000 000	400 000	-	-	400 000
26112	Solibra	200	13 600 000	1 600 000	2 400 000	800 000	-
50221	Ibis	80	2 400 000	160 000	-	-	160 000
50222	Dap	05	60 000	10 000	5 000	-	5 000

Calcul

Capral : Provision au 31/12/N-1 = 200(50 000 – 48 000) = 400 000

Solibra : Provision au 31/12/N-1 = 200(68 000 – 60 000) = 1 600 000

Provision au 31/12/N = 200(68 000 – 56 000) = 2 400 000

Ibis : Provision au 31/12/N-1 = 80(30 000 – 28 000) = 160 000

DAP : Provision au 31/12/N-1 = 5(12 000 – 10 000) = 10 000

: Provision au 31/12/N = 200(12 000 – 11 000) = 5 000

N.B : il y a eu des appréciations de titre CAPEAL et IRUS au 31/12/N

Ecritures

296111	7972	Provision pour dépréciation Reprises de provisions financières (S/Ajustement à la baisse CAPRAL)	400 000	400 000
6972	296112	Dotation aux provisions financières Provision pour dépréciation des titres. (S/Ajustement à la hausse SOILBRA)	800 000	800 000
590221	7795	Dépréciation des titres de placement. Reprises de charges provisionnées fin. (S/Annulation de provisions IBIS)	160 000	160 000
590222	7795	Dépréciation des titres de placement. Reprises de charges provisionnées fin (S/Ajustement à la baisse DAP)	5 000	5 000

DOSSIER III : CESSIION D'IMMOBILISATIONS

Comptabilisation de la destruction

-Déterminer le coût d'acquisition

Montant brut	2 000 000
TVA non déductible(2 000 000 x 18 % x 10 %)	<u>36 000</u>
Coût d'acquisition (CA) :	2 036 000

CA = 2 036 000

Plan d'amortissement jusqu'à la date de cession

Tl = 25 % Taux dég = 37,5 % coeff. = 1,5

Nbre d'années linéaires = 4/1,5 = 2,62 soit 2

Exercic	Période	VCN début	Amt. degr	Cumul	VCN fin	Amt Liné	Dotation	Reprise	
N	9 mois	2 036 000	572 625	572 625	1 463 375	381 750	190 875		
N+1	12 mois	1 463 375	548 766	1 121 391	914 609	509 000	39 766		
N+2	5 mois	914 609	1 905 441	1 311 935	724 065	212 083		21 539	
TOTAL							1 102 833	230 641	21 539

Solde du 150 = 230 641 – 21 539 = **209 102**

* **Calcul de la TVA déductible**

2000 000 x 18 % x 90 % = 324 000

* **Calcul de la TVA à reverser**

VCN fiscale

TVA à reverser = TVA déduite initialement x $\frac{\text{VCN fiscale}}{\text{VO}}$

TVA à reverser = $\frac{324 000 \times 724 065}{2 036 000}$

TVA à reverser = 115 224

Ecritures

31/12/N+2

2442	4441	Matériel informatique Etat, TVA due (S/ TVA à reverser)	115 224	115 224
812 2442		VCCI Corporelles (2 036 000+115 224) Matériel informatique (S/Sortie du matériel informatique)	2 151 224	2 151 224
6813 151	28442 861	DAA d'exploitation Amortissement dérogatoire Amortissement du matériel informa Reprises de provisions réglementées (S/Dotation complémentaires)	212 083 21 539	212 083 21 539
28442	812	Amortissement du matériel informatique VCCI Corporelles	1 102 833	1 102 833

		(Pour solde du compte 28442)		
151	861	Amortissement dérogatoire Reprises de provisions réglementées (Pour solde du compte 28442)	209 102	209 102

DOSSIER IV : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ECRITURES

31/12/N-2

239	722	Bâtiment en cours Production immobilisées/immob. Corporelles (S/travaux en cours)	5 000 000	5 000 000
		31/12/N-1		
239	722	Bâtiment en cours Production immobilisées/immob. Corporelles (S/travaux en cours) 01/10/N	8 000 000	8 000 000
2311 4451	239 722 4 434	Bâtiment TVA / Immobilisation Bâtiment en cours Production immobilisées/immob. Corporelles TVA/production livrée à soi- même (S/ Bâtiment livré à soi- même)	16 000 000 2 880 000	13 000 000 3 000 000 2 880 000
6813	28311	DAA d'exploitation Amortissement du bâtiment (S/Dotation de l'exercice)	200 000	200 000

Calcul de l'amortissement

Amortissement = 16 000 000 x 5 x 3/1200 = **200 000**

DOSSIER V : EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

1 – Détermination du coût d'acquisition

Prix d'achat (100 000 x 110) : 11 000 000
Droit de douane : 1 600 000
Frais de transit : 2 000 000
Frais d'installation : 1 000 000
Base taxable : 15 600 000
TVA non récupérable : 561 600
15 600 000 x 18 % x 20 %
Charge financière : 225 000
5 000 000 x 6/100 x 9/12
Coût d'acquisition : 16 386 600

Coût d'acquisition = 16 386 600
--

TVA déductible = 15 600 000 x 18 % x 80 % = **2 246 400**

Ecritures

Calculs annexes

* **Montant imputable au transitaire et à l'installateur**

Droit de douane : 1 600 000

Frais de transit	: 2 000 000
Frais d'installation	: 1 000 000
Total TVA	: <u>2 808 000</u>
Total	: 7 408 000

Evaluation de l'avance

Valeur au 1/1/N = 25 000 x 100 = 2 500 000

Valeur au 1/10/N = 25 000 x 110 = 2 750 000

Gain de change = 250 000

* Extrait du plan d'amortissement

Tl = 100/10 = 10 % Td = 25 %

Exercices	Périodes	B.Amort.	A.Deg	VNF	ALin	Amort. De	
						851	861
N	3 mois	16 386 600	1 024 163	15 362 437	409 665	614 498	
N+1	12 mois	15 362 437	3 840 609	11 521 828	1 638 660	2 201 949	
					2 048 325	2 816 447	

Au 31/12/N

Evaluation de la dette

Dette comptabilisée = (100 000 – 25 000) x 110 = 8 250 000

Dette à l'inventaire = (100 000 – 25 000) x 115 = 8 625 000

Perte probable de change 375 000

Ecritures

01/01/N

521	162	Banque Emprunt (S/ Obtention d'un emprunt)	5 000 000	5 000 00
252	521	Avances et acomptes versées /immobilisation Banque (S/Avances versées)	2 500 000	2 500 000
241 4451	481 401 726 776 252	Au 01/10/N Matériel et outillage TVA / immobilisation Fournisseurs d'investissement Fournisseurs Production immobilisées/immob.fin Gain de change Avances et acompt. versées /immob. (S/Acquisition du matériel)	16 386 600 2 246 400	8 250 000 7 408 000 225 000 250 000 2 500 000
401	521	Fournisseurs Banque (S/Règlement)	7 408 000	7 408 000
6813 851	28442 151	31/12/N DAA d'exploitation DAP réglementées Amortissement du matériel informa Amortissement dérogatoire (S/Dotation de l'exercice)	409 665 614 498	409 665 614 498
478		ECA	375 000	

	481	Fournisseurs d'investissement (S/Constatation de la perte de change)		375 000
679	499	Charges provisionnées financières Risques provisionnés (Dotation de la provision)	375 000	375 000
481	478	Au 01/01/N+1 Fournisseurs d'investissement ECA (S/Contrepassation)	375 000	375 000
481	776 521	01/03/N+1 Fournisseurs d'investissement Gain de change Banque (S/Règlement)	8 250 000	1 500 000 6 750 000
6813 851	28442 151	31/12/N+1 DAA d'exploitation DAP réglementées Amortissement du matériel informa Amortissement dérogatoire (S/Dotation de l'exercice)	1 638 660 2 201 949	1 638 660 2 201 949
499	779	Risques provisionnés Reprises sur charges provisionnées (S/Annulation de la charge provisionnée)	375 000	375 000

Au 01/03/N

Calcul annexes

Règlement de la dette

Dette comptabilisée = (100 000 – 25 000) x 110 = 8 250 000

Dette à l'inventaire = (100 000 – 25 000) x 90 = 6 750 000

Gain de change **1 500 000**

2^{ème} PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES

EXERCICE I : AUGMENTATION ET REDUCTION

1- Ecritures relatives à l'augmentation de capital

Nombres d'actions nouvelles créées

Appellons AA les actions anciennes, AN les actions nouvelles

$$RS = \frac{1}{3} \frac{AN}{AA}$$

$$3AA \longrightarrow 1 AN$$

$$9000 AA \longrightarrow X AN$$

$$9\ 000 = 3 X$$

$$X = 9\ 000/3 = 3\ 000$$

AN = 3 000

* Capital appelé = (35 000 x 3/4) 3 000 = 78 750 000

* Capital non appelé = (35 000 x 1/4) 3 000 = 26 250 000

* Prime d'émission = (48 000 – 35 000) 3 000 = 39 000 000

* Versements anticipés = (35 000 x 1/4) 1 500 = 13 125 000

Montant versé à la banque = 78 750 000 + 39 000 000 + 13 125 000 = **130 875 000**

$$DE = (3\ 000 \times 48\ 000) \times 0,6\ \% = \mathbf{864\ 000}$$

01/03/ N

4615 109		Associés, versements reçus sur aug. capit Actionnaires, capital souscrit non appelé	117 750 000 26 250 000	
	1011	Capital souscrit non appelé		26 250 000
	1012	Capital sous. appelé non versé		78 750 000
	1051	Prime d'émission		39 000 000
		(S/Promesse d'apport)		
521		Banque	130 875 000	
	4615	Ass., versements reçus sur aug. capit		117 750 000
	4616	Versements anticipés		13 125 000
		(S/Libération)		
646		Droit d'enregistrement	864 000	
	521	Banque		864 000
		(Règlement du D.E)		
2015		Frais de modification du capital	864 000	
	781	Transfert de charges d'exploitat.		864 000
		(Immobilisat. des frais de modificat.)		
1012		Capital sous. appelé non versé	78 750 000	
	1013	Capital sous. appelé versé non amorti		78 750 000
		(S/Régularisation du capital)		

2- Ecritures réduction cap. portant sur la Valeur Nominale

Montant de la réduction = $(35\ 000 \times 12\ 000) - 252\ 000\ 000 = \mathbf{168\ 000\ 000}$

Montant de l'amortissement : $168\ 000\ 000 - 26\ 250\ 000 = \mathbf{141\ 750\ 000}$

Sachant que 26 250 000 représente le capital non appelé.

Oubien

$$RR = \frac{\text{Montant de la réduction}}{\text{Capital avant réduction}} = \frac{168\ 000\ 000}{420\ 000\ 000} = \mathbf{2/5}$$

Réduction sur :

- Capital Primitif = $(2/5 \times 35\ 000) \times 9\ 000 = \mathbf{126\ 000\ 000}$
- Sur l'augmentation du capital = $2/5 \times 35\ 000 = 14\ 000$
- Réduction de la valeur nominale est de 14 000 f pour l'augmentation du capital. Pour les 3 000 actions, le montant de la réduction est de :
 $3\ 000 \times 14\ 000 = 42\ 000\ 000$. Sur ce montant il faut retrancher 26 250 000 de capital non appelé. Donc le montant à rembourser aux actionnaires est de :

$$42\ 000\ 000 - 26\ 250\ 000 = 15\ 750\ 000$$

Ou 14 000

- VN non appelée : 8 750 à renoncer = $8\ 750 \times 3\ 000 = \mathbf{26\ 250\ 000}$
- VN appelé : 5 250 à rembourser = $5\ 250 \times 3\ 000 = \mathbf{15\ 750\ 000}$

Donc total Mont. à remb. = $126\ 000\ 000 + 15\ 750\ 000 = \mathbf{141\ 750\ 000}$ (Amort. du cap)

* Calcul du D.E

Droit partagé sur le montant à rembourser = $141\ 750\ 000 \times 1\ \% = \mathbf{1\ 417\ 500}$

Droit fixe sur capital non remboursé = 18 000 (non dû)

Régularisation versements anticipés = $(35\ 000 \times \frac{1}{4}) \times 1\ 500 = 13\ 125\ 000$

Ecritures

1011		Capital souscrit non appelé	26 250 000	
1013		Capital sous.appelé versé non amorti	141 750 000	
4616		Versement anticipé	13 125 000	
	4619	Associés, capital à rembourser		154 875 000
	109	Actionnaire / capital non appelé (Montant à rembourser)		26 250 000
4619	521	Associés, capital à rembourser Banque (S/Règlemt du mont. à rembourser)	154 875 000	154 875 000
646	521	Droit d'enregistrement Banque (S/Règlement D.E)	1 417 500	1 417 500
2015	781	Frais de modification du capital Transfert de charges d'exploit. (Immobilisat. des frais d'augment.)	1 417 500	1 417 500

Oubien

1011	109	Capital souscrit non appelé Act., capital souscrit non appelé (Pour solde des comptes)	26 250 000	26 250 000
1013	4619	Capital sous.appelé versé non amorti Associés, capital à rembourser (S/ Constaton de la réduction)	141 750 000	141 750 000
4616		Versement anticipé	13 125 000	
4619	521	Associés, capital à rembourser Banque (S/Règlement des actionnaires)	141 750 000	154 875 000

3- Ecritures réduction portant sur le nombre d'actions

*** Calculs**

Montant réduction = 168 000 000

$$\text{Nbre d'actions réduites} = \frac{168\ 000\ 000}{35\ 000} = 4\ 800 \text{ actions}$$

Rapport de réduction (RR) = $4\ 800/12\ 000 = 2/5$

* Actions entièrement libérées = $9\ 000 \times 2/5 = 3\ 600$ actions

Mt = $3\ 600 \times 35\ 000 = 126\ 000\ 000$

* Actions partiellement libérées = $3\ 000 \times 2/5 = 1\ 200$ actions

Montant = $1\ 200 \times 35\ 000 = 42\ 000\ 000$

Montant à rembourser (1013) = $(3/4 \times 35\ 000) \times 1\ 200 = 31\ 500\ 000$

Réduction du 1011 = $(1/4 \times 35\ 000) \times 1\ 200 = 10\ 500\ 000$

Montant du remboursement = $126\ 000\ 000 + 31\ 500\ 000 = 157\ 500\ 000$.

Régularisation des versements anticipés

* Nombre d'actions = $1\ 500 \times \frac{2}{5} = 600$

* Montant = $(35\ 000 \times \frac{1}{4}) \times 600 = 5\ 250\ 000$

Montant à rembourser = $157\ 500\ 000 + 5\ 250\ 000 = \mathbf{162\ 750\ 000}$

D.E = $168\ 000\ 000 \times 1\ \% = \mathbf{1\ 680\ 000}$

* **Ecritures**

467	109	Actionnaires. Restant dû / capital appelé Act., capital souscrit non appelé (Mise en évidence de la dette)	10 500 000	10 500 000
1011 1013 4616	4619 467	Capital souscrit non appelé Capital sous. appelé versé non amorti Action. Versement anticipé Associés, capital à rembourser Act. Restant dû / capital appelé (Montant à rembourser)	10 500 000 157 500 000 5 250 000	162 750 000 10 500 000
4619	521	Associés, capital à rembourser Banque (S/Règlement des actionnaires)	162 750 000	162 750 000
646	521	Droit d'enregistrement Banque (S/Règlement D.E)	1 680 000	1 680 000
2015	781	Frais de modification du capital Transfert de charges d'exploit. (Immobilisat. des frais d'augment.)	1 680 000	1 680 000

4- Présentation des comptes des capitaux propres

D	1011	KSNA	C
	26 250 000		26 250 000
		=	

D	1013	KSAVN	C
		315 000 000	78 750 000
	141 750 000		
	SC : 252 000 000		
	393 750 00		393 750 000

D	109	AKNA	C	D	1051
	26 250 000		26 250 000		
		=			

	Prime d'émissio	C
	SC : 39 000 000	390 000 0000
	39 000 000	39 000 000

D	4616	Versement anticipés	C
	13 125 000		13 125 000
		=	

EXERCICE II

N = 100 000 obligations ; C = 12 000 F ; E = 10 000 F ; R = 12 500 F

N = 10 ans ; i = 10 %

Tableau d'amortissement de l'emprunt

Exercices	Obligations vivants	Obligations		Intérêt	Annuités
		Amorties	Valeur		
1/3/N+1	100 000	10 000	125 000 000	120 000 000	245 000 000
1/3/N+2	90 000	10 000	125 000 000	108 000 000	233 000 000
1/3/N+3	80 000	10 000	125 000 000	96 000 000	221 000 000
1/3/N+4	70 000	10 000	125 000 000	84 000 000	209 000 000

ECRITURES EN N+2

* Au 1/1/N+2

Régularisation des intérêts = 108 000 000 x 10/12 = **90 000 000**

Régularisation Primes de remboursement = 10 000 (12 500 – 10 000) x 10/12
= **20 833 333**

1662	671	Intérêts courus sur EO Intérêts sur EO (S/Contrepassation)	90 000 000	90 000 000
2061	6872	Primes de remboursement DAA des primes de rembt des obli. (S/Contrepassation)	20 833 333	20 833 333

* Au 01/03/N+2

Intérêt brut = 108 000 000

IRVM = 108 000 000 x 6 % = **6 480 000**

Intérêt net = 108 000 000 x 94 % = **101 520 000**

Remboursement brut = 125 000 000

Prime de remboursement = 10 000 (12 500 – 10 000) = 25 000 000

IRVM = 25 000 000 x 6 % = 1 500 000

Remboursement net = 125 000 000 – 1 500 000 = 123 500 000

* Au 31/12/N+2

Intérêts courus = 96 000 000 x 10/12 = 80 000 000

Prime de Remboursement. = 20 833 333

Frais d'émission = 15 000 000/5 = 3 000 000

Ecritures

01/03/N+2

671	47121 4423	Intérêts sur EO Obligataires, intérêt à payer Impôts et Taxes recouvrables /des obliga (S/ Intérêt /obligations à payer)	108 000 000	101 520 000 6 480 000
161	47122 4423	Emprunt Obligataire Obligataires, capital à rembourser Impôts et Taxes recouvrables /des obligat (S/ Obligations à rembourser)	125 000 000	123 500 000 1 500 000
47121 47122	521	Obligataires, intérêt à payer Obligataires, capital à rembourser Banque (S/Règlement desobligataires)	101 520 000 123 500 000	225 020 000
6872	2061	31/12/ N+2 DAA des primes de rembt des obligations Primes de remboursement (Dotacion de l'exercice)	20 833 333	20 833 333
681	2026	DAA d'exploitation Frais d'émission d'emprunt (Dotacion de l'exercice)	3 000 000	3 000 000
671	1661	Intérêts des EO Intérêts courus sur EO (Constatation des intérêts courus)	80 000 000	80 000 000

3- ECRITURES DE L'ANNEE N+3

01/01/N+3

1661	671	Intérêts courus sur EO Intérêts des EO (S/Contrepassation)	80 000 000	80 000 000
2061	6872	Primes de remboursement DAA des primes de remb. des obli. (s/contrepassation)	20 833 333	20 833 333

Au 01/ 03/ N+3

Intérêt brut à payer = 96 000 000

IRVM = 96 000 000 x 6 % = 5 760 000

Intérêt net = 96 000 000 x 94 % = 90 240 000

*** 31/12/N+3**

Intérêts courus = 84 000 000 x 10/12 = 70 000 000

Prime de Remboursement. = 20 833 333

Frais d'émission = 15 000 000 / 5 = 3 000 000

01/03/N+3

671	47121 4423	Intérêts sur EO Obligataires, intérêt à payer Impôts et Taxes recouvrables /des obliga (S/ Intérêt /obligations à payer)	96 000 000	90 240 000 5 760 000
161	47122	Emprunt Obligataire Obligataires, capital à rembourser	125 000 000	123 500 000

	4423	Impôts et Taxes recouvrables /des obligat (S/ Obligations à rembourser)		1 500 000
47121 47122	521	Obligataires, intérêt à payer Obligataires, capital à rembourser Banque (S/Règlement desobligataires)	90 240 000 123 500 000	213 740 000
6872	2061	31/12/ N+3 DAA des primes de rembt des obligations Primes de remboursement (Dotat ion de l'exercice)	20 833 333	20 833 333
681	2026	DAA d'exploitation Frais d'émission d'emprunt (Dotat ion de l'exercice)	3 000 000	3 000 000
671	1661	Intérêts des EO Intérêts courus sur EO (Constatat ion des intérêts courus)	70 000 000	70 000 000

3- COMPTE "PRIMES DE REMBOURSEMENT." AU 31/12/N+3

D		2061		C	
1/3/N	250 000 000	20 833 333	31/12/N		
1/1/N+1	20 833 333	25 000 000	01/03/n+1		
1/1/N+2	20 833 333	20 833 333	31/12/N+1		
1/1/N+3	20 833 333	25 000 000	01/03/N+2		
		20 833 333	31/12/N+2		
		25 000 000	01/03/N+3		
		20 833 333	31/12/N+3		
		SD : 154 166 667			
	312 499 999	312 499 999			

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION

Tableau des différents coûts et coût marginal (Cma)

Nbre de téléphone	CV	CF	CT	CTu	Cma/série	Cma/unité
50	500 000	1 000 000	1 500 000	30 000		
100	1000 000	1 000 000	2 000 000	20 000	500 000	10 000
150	1 500 000	1 000 000	2 500 000	16 667	500 000	10 000
200	2 000 000	1 000 000	3 000 000	15 000	500 000	10 000
250	2 500 000	1 000 000	3 500 000	14 000	500 000	10 000
300	3 000 000	1 500 000	4 500 000	15 000	1 000 000	20 000
350	3 500 000	1 500 000	5 000 000	14 286	500 000	10 000

Première méthode : démarche marginaliste

Selon cette démarche, une commande supplémentaire est acceptée si $C_{ma} < PV_u$

Si la commande porte sur 50 unités supplémentaires :

En acceptant la commande supplémentaire, la production totale passe à 300 unités, ce qui correspond à un $C_{ma} (50) = 1\,000\,000$ or le prix de vente totale est de 900 000 (c'est-à-dire $50 \times 18\,000$). Le $C_{ma} > PV$ c'est-à-dire $1\,000\,000 > 900\,000$ donc la commande supplémentaire de 50 unités est refusée.

*** Pour une commande de 100 unités supplémentaire**

Pour une commande supplémentaire de 100 unités, la production totale sera de 350 unités ce qui correspond à un C_{ma} de 1 500 000, c'est-à-dire ($1\,000\,000 + 500\,000$) or le prix de vente totale est de 1 800 000, c'est-à-dire ($100 \times 18\,000$). Le $C_{ma} < PV$ c'est-à-dire $1\,500\,000 < 1\,800\,000$

Donc la commande supplémentaire de 100 unités est acceptée.

Deuxième méthode : Méthode basée sur le profit total

Quantités produites	250	300	350
PVU	18 000	18 000	18 000
CTU	14 000	15 000	14 286
Résultat unitaire	4 000	3 000	3 714
Résultat global	1 000 000	900 000	1 299 900

CONCLUSION

* Pour une commande supplémentaire de 50 unités, le profit global est de 900 000 est inférieur à 1 000 000 **donc elle est refusée.**

* Pour une commande supplémentaire de 100 unités, le profit global est de 1 299 900 est supérieur 1 000 000 **donc elle est acceptée.**

NB : Si nous raisonnons à partir du résultat unitaire, le producteur serait amené à refuser les deux commandes.

CORRIGE ETUDE DE CAS BTS 2008

PREMIERE PARTIE

DOSSIER 1

- **Enregistrement des factures**
- Présentation des factures

Toubon Facture :102	01/09/N DOIT : partenaire
Marchandise	15 000.000
Remise 5%	750.000
NC	14 250.000
Remise 4%	570.000
NC	13 680.000
Escompte 3%	410.000
Net financier	13 260.000
Tva 18%	2 388 528
Emballages consig.	1.180.000
N.A.P	16 838.128

Facture N°18 au 15/09/N

Déconsignation	Montant
Emballages consignés	708 000
A déduire :	
- Abattement HT	- 240 000
- TVA/abattement	- 43 200
NAVC	424 800

NB : emballages consignés = 600 x 1 180 = 708 000

Emballages déconsignés = 600 x 1,18 = 424 800

Bonus TTC = 283 200

Facture N°55 (conservation)

Désignation	montant
Emballages conservés HT	400000
TVA 18%	72 000
Montant TTC	472 000
A déduire Prix de consignat.	- 472 000
NAP	0

Emballages conservés = (1000 - 600) x 1000 = 400 000

01/09/N		
411	Client	16 838 128
673	Escomptes accordés	410 400
701	Vente de marchandises	13 680 00
4431	TVA / Vente	2 388 528
4194	Client, emballage consig. (facture n°102)	1 180.000

15/09/N		
4194	Client, emb consignés	708 000
411	Clients	424 800
7074	Bonis surprise d'emballages	240 000
4432	TVA / Services (S/Facture avoir n°18)	43 200
18/09/N		
4194	Client, emb consignés	472 000
7074	Bonis sur reprise d'embal	400.000
4431	TVA / Vente (S/Facture droit n°155)	72 000
22/09/N		
412	Clients, EAR (16 838 128 – 424 800)	16 413 328
411	Client (LC N°18)	16 413 328
24/09/N		
415	Clients, EENE	16 413 328
412	Client, EAR (S/Remise d'effet à l'escompte)	16 413 328
27/09/N		
521	Banque	16 389 678
675	Escompte d'effet de commerce (23 650/1,1)	21 500
4454	TVA récupérable / services	2150
565	Escompte de crédits ordinaires (S/Avis de crédit)	16 413 328
02/12/N		
565	Escomptes de crédit ordinaire	16 413 328
6312	Frais sur effet Banque	20.000
521	(Pour solde du compte 565)	16 433 328
411	Clients	16 433 328
415	Clients ,EENE	16 413 328
7078	Autres produits accessoires (Pour solde du compte 415)	20 000

DOSSIER 2 : PROVISIONS

Ecritures de régularisation au 31/12/N

31/12/N		
6031	Variation de stock de marchandises	3 500.000
6032	Variation de stock de matières premières	6 000.000
736	Variation de stock de produits finis	7 500.000
31	Stock de marchandises	3 500 000
32	Stock de matières premières	6 000 000
36	Stock de produits finis	7 500 000
(S/Annulation du stock initial)		
d°		
392	Dépréciation des stocks de matières premières	600 000
396	Dépréciation des stocks de produits finis	200 000
7593	Reprises de provisionnées d'exploitation	800 000
(S/Annulation de provision / stock)		
d°		
31	Stock de marchandises	4 000 000
32	Stock de matières premières	5 000 000
36	Stock de produits finis	6 500 000
6031	Variation de stock de marchandises	4 000 000
6032	Variation de stock de matières premières	5 000.000
736	Variation de stock de Produits finis	6 500.000
(S/Prise en compte du Stock Final)		
d°		
6593	Charges provisionnées d'exploitation sur stock	2 800 000
391	Dépréciation des stocks de marchandises	500.000
392	Dépréciation des stocks de matières premièr.	800.000
396	Dépréciation des stocks de produits finis	1 500.000
(S/Constatation de provision sur stock)		

Dossier 3 : VALORISATION DES STOCKS
Enregistrement des opérations de la période
-Présentation des factures

JABER 18/03/N		
Fact :15	Doit :Ets KORE	MONTANT
Marchandises (4000 x 5500)		22 000 000
Rabais :15%		-3 300 000
Net Commercial1		18 700 000
Remise :10%		-1 870 000
Net Commercial2		16 830 000
Escompte :2%		- 336 600
Net Financier		16 493 400
TVA :18%		+2 968 812
Port payé		+120 000
Emballages consignés		+200 000
Avances sur commande		- 4 000 000
NAP		15782 212

Ets KORE 18/12/N		
Fact :15	Doit :Jores	MONTANT
Marchandises (2500x6200)		15 500 000
Remise :15%		-2 325 000
Net Commercial		13 175 000
Escompte :2%		-263 500
Net Financier		12 911 500
TVA :18%		+2 324 070
Port avancé		+190 000
Emballages consignés		+220 000
Avance sur commande		-4 200 000
NAP		11 445 570

Coût d'achat = 16 830 000 + 120 000 = 16 950 000

Fact :15 du 12 /4/N		
Ets KORE	Doit :Monar	MONTANT
Marchandises (6 000x6000)		36 000 000
Remise :10%		-3 600 000
Net Commercial		32 400 000
Escompte :2%		-648 000
Net Financier		31 752 000
TVA :18%		+5 715 360
Port avancé		+200 000
Emballages		+250 000
Avance sur commande		-3 600 000
NAP		34 317 360

SFR = 495 kg
SFT = 5000+4000-6000-2500
SFT = 500 kg
Mali d'inventaire = 500- 495
= 5kg

Ecritures dans le journal

18/03 /N			
6011	Achat	16 830 000	
4452	TVA/Achat	2 968 812	
611	Transport / achat	120 000	
4094	Fournisseurs, emballages à rendre	200 000	
401	Fournisseur		15 782 212
7073	Escompte obtenu		336 600
4091	Avance surcommande		4 000 000
	(Facture :15)		
31			
6031	Stocks de Marchandises	16950000	
	Variation stocks de Marchandises		16950000
	(S/Entrée de marchandises)		
	CU = (16830000 + 120000)/4000 = 4237 ,5		

12/04/N				
411 673 4191		Clients Escomptes accordés Avance sur commande	34317360 648000 3600000	
	701 4431 7071 4194	Ventes de marchandises TVA/vente Port facturé Emballages consignés (Facture :118)		32 400 000 5 715 360 200 000 250 000
6031	31	Variation stocks de Marchandises Stocks de Marchandises (S/Sortie des marchandises) (5000 × 3000 + 1000 x 4 237,5 = 19 237 500)	19 237 500	19 237 500

18/12/N				
411 673 4191		Clients Escompte accordé Avance sur commande	1 145 570 263 500 4 200 000	
	701 4431 7071 4194	Ventes de Marchandises TVA/vente Port facturé Emballages consignés (Facture :118)		13 175 000 2 324 070 190 000 220 000
6031	31	Variation stocks de Marchandises Stocks de Marchandises (S/Sortie des marchandises) (2 500 x 4 237,5) = 10 593 750	10593750	10593750
		31/12/N		
6031	31	Variation stocks de Marchandises Stocks de Marchandises (S/ Mali d'inventaire) (500 – 495) x 4 237,5 = 21 187,5	21 187,5	21 187,5

DOSSIR 4 : MONNAIES ETRANGERES

Calcul de l'anuité

$$\text{Annuités} = \frac{10.000.00 \times 0,1}{1-(1,1)^{-5}} \quad a = 2\,637\,975$$

Tableau d'amortissement de l'emprunt

Exercices	Cap début	Amortissement	Intérêt 10%	Annuités	Intérêts conrus
N	10.000.000	-	-	-	1 000.000 x 8/12 = 666,667
N+1	10.000.000	1 637 975	1 000.000	2 637 975	836 202,5 x 8/12 = 557 468
N+2	8 362 025	1 801 772	836 203	2 637 975	656 025,25 x 8/12 = 437 350
N+3	6 560 253	1 981 950	656 025	2 637 975	

Au 31/12/N : 1 Dollar = 660 F CFA

Evaluation de la dette à l'inventaire

$$\text{Perte probable de change (ECA)} = (660-653) \times 10.000.000 = 70.000.000$$

$$\text{Provision à constituer} : 70.000.000 \times 8/60 = 9\,333\,333$$

$$\text{Intérêts courus} = 666,667 \times 660 = 440.000.220$$

A l'échéance du 01/05/N+1 : 1 dollar = 650 FCFA

$$\text{Intérêt} = 1\,000\,000 \times 650 = 650\,000\,000$$

Amort. = 1 637 975 x 653 = 1 069 597 675

Gain = (653- 650) x 1 637 975 = 4 913 925

Evaluation de la dette à l'inventaire

Au 31/12/N+1 : 1 dollar = 650 FCFA

Dette à l'inventaire = 8 362 025 x 650 = 435 316 250

Dette comptabilisée = 8 362 025 x 653 = 460 402 325

ECP 25 086 075

Intérêt courus = 557 468 x 650 = 362 354 200

• **Ecritures**

01/01/ N+1		
162 478	Emprunt ECA (S/ Contrepassation)	70 000 000 70.000.000
1662 671	Intérêt courus sur emprunt Intérêt sur emprunt (S/ Constatation des intérêts courus)	440 000 220 440.000.220
01/05/N+1		
671 162 521 776	Intérêt sur emprunt Emprunt Banque Gain de change (S/Règlement)	650 000 000 1 069 597 675 1714 683 750 4 913 925
31/12/N+1		
671 1662	Intérêt sur emprunt Intérêt courus sur emprunt (S/ Constatation des intérêts courus)	362 354 200 362 354 200
162 479	Emprunt ECP (S/Gain probable de change)	25 086 075 25 086 075
194 797	Provision pour perte de change Reprises de provisions (S/Annulation de provision)	9 333 333 9 333 333

Au 01/05/N+2 : 1 dollar = 690 FCFA

Intérêt = 836 202 690 x 690 = 576 979 725

Amort. = 1 801 772 x 653 = 1 176 557 116

Perte = (690- 653) x 1 801 772 = **66 665 564**

• **Evaluation de la dette à l'inventaire au 31/12/N+2 : 1 dollar = 687 FCFA**

Dette à l'inventaire = 6 560 253 x 687 = 4 506 893 811

Dette comptabilisée = 6 560 253 x 653 = 4 283 845 208

ECA 223 048 602

Provision à constituer = 223 048 602 x 32/60 = **118 959 254**

• **Intérêts courus = 437 350 x 687 = 300 459 450**

• **Ecritures**

01/01/N+2		
166 2 671	Intérêt courus sur emprunt Intérêt sur emprunt (S/ Contrepassation)	362 354 200 362 354 200
479 162	ECP Emprunt (S/ Contrepassation))	25 086 075 25 086 075
01/05/N+2		
671 162 676 521	Intérêt sur emprunt Emprunt Perte de change Banque (S/Règlement)	576 979 725 1 176 557 116 66 665 564 1 820 202 405
31/12/N+2		
671 1662	Intérêt sur emprunt Intérêt courus sur emprunt (S/ Constatation des intérêts courus)	300 459 450 300 459 450
478 162	ECA Emprunt (S/Perte probable de change)	223 048 602 223 048 602
6972 194	Dotation aux provisions financières Provision pour perte de change (S/Dotation de l'exercice)	118 959 254 118 959 254

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES (Augm. de capital)

1-Détermination de :

a) **la valeur nominale (VN) :**

A partir du poste versements anticipés, on a :

$$2000 \times \frac{VN}{2} = 40.000.000 \quad \text{Donc VN} = \mathbf{40.000}$$

b) **le nombre des actions émises**

Capital social = CSANV+ CSAVNA

$$= 300\,000\,000 + 500.000.000 = \mathbf{800\,000\,000}$$

Nombre d'actions émises = 800.000.000/ 40.000.= **20.000 actions**

c) **Nombre d'actions en nature et en numéraire**

• **Nombre d'action en nature - Nombre d'action en numéraire**

Construction : 120 000.000 Actions totales : 20.000

Outillage : 80 000 000 Actions en nature : 5 000

$$\mathbf{200\,000\,000} \quad \text{Nbre d'actions en numéraire} = 20.000- 5\,000 = \mathbf{15\,000}$$

Actions en nature = 200 000 000/40 000 = 5 000

2-Reconstitution au journal des écritures de constitution et d'appel

Fraction appelée = (1/4 x 40 000) x 15 000 = 150 000 000

Apport en nature = 200 000 000

Capital appelé = 350 000 000

Capital non appelé (3/4 x 40 000 x 15000 := **450 000 000**)

Calcul du DE = 800 000 000 x 0,6% + 120 000 000 * 1,2%
= 4 800 000 + 1 440 000 = 6 240 000

01/ 01/ N		
4611	Associés, apports en nature	200.000.000
4613	Actionnaires, capital souscrit appelé non versé	150 000 000
109	Actionnaires, capital souscrit non appelé	450 000 000
1011	Capital souscrit non appelé	450 000 000
1012	Capital souscrit appelé non versé (S/Promesse d'apport) d°	350 000 000
23	Bâtiment	120 000 000
241	Matériel et outillage	80 000 000
4611	Associés, apports en nature (S/Réalisation des apports en nature) d°	200 000 000
4711	Notaire	150 000 000
4613	Actionnaires, capital souscrit appelé non versé (S/Réalisation des apports en numéraire) d°	150 000 000
646	Droit d'enregistrement	6 240 000
521	Banque	143 760 000
4711	Notaire (S/Règlement du DE et versement en banque) d°	150 000 000
2011	Frais de constitution	6 240 000
781	Transfert de charges d'exploitation (S/Immobilisation des frais de constitution) d°	6 240 000
1012	Capital souscrit, appelé non versé	350 000 000
1013	Capital souscrit, appelé, versé non amorti (S/Régularisation du capital) d°	350 000 000

• Appel et libération du 2^{ème} quart

Capital appelé = 1/4 x 40 000 x 15 000 = 150 000 000

Versement anticipé := 1/2 40 000 x 2000 = 40.000 000

Montant versé : 150 000 000 + 40 000 000 = **190 000 000**

20/ 03/ N+1		
1011	Capital souscrit non appelé	150 000 000
1012	Capital souscrit, appelé non versé (S/Appel du 1/4 capital)	150 000 000
467	Actionnaires, restant dû/capitan appelé	150 000 000
109	Actionnaires, capital non appelé (Transformation en créance exigible)	150 000 000
521	Banque	190 000 000
467	Actionnaires, restant dû sur capital appelé	150 000 000

4616	Versements anticipés (S/Réalisation des apports en numéraire)	40 000 000
1012	Capital souscrit, appelé, versé non amorti	150 000 000
1013	Capital souscrit, appelé, versé non amorti (S/Régularisation du capital)	150 000 000

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION (Budgets)

1 – Présentation des budgets des encaissements

*Budget des ventes

Libellés	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin
Ventes HT	2000	2000	2000	2 000	2 000	2000
TVA :18%	360	360	360	360	360	360
Ventes TTC	2 360	2 360	2 360	2 360	2 360	2 360
Vtes au compt(50%)	1180	1180	1180	1 180	1 180	1180
Vtes à 30jours(50%)	1180	1180	1180	1 180	1 180	1180

* Budget de TVA

Libellés	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin
TVA collectées (A)	360	360	360	360	360	360
TVA déductibl sur :						
_ Achats	72	72	72	72	72	72
_ Services	18	18	18	18	18	18
Total TVA dédu.(B)	90	90	90	90	90	90
TVA due (A –B)	270	270	270	270	270	270

* Budgets des encaissements

Libellés	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Solde
Bilan							
* Créances	4 505						
Ventes TTC :							
* Comptant	1 180	1 180	1 180	1 180	1 180	1 180	
* à 30 jours		1 180	1 180	1 180	1 180	1 180	1 180
Total des Encaisse	5 685	2 360	2 360	2 360	2 360	2 360	1 180

2 – Présentation du budget des décaissements

Libellés	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Solde
Bilan							
*Capital					4 750		
* Emprunt				720			
* Intérêt d' empru.				540			

* Fournisseurs	1 000						
* CNPS	200						
Achats à 30 jours		472	472	472	472	472	472
Frais commerciaux			118	118	118	118	236
Salaires		300	300	300	300	300	300
TVA à payer	300	270	270	270	270	270	270
Total décaissement	1500	1 042	1 160	2 420	5 910	1 160	1 278

Calculs annexes

$N = \text{du } 01/04/N \text{ au } 31/12/N = 9 \text{ mois}$

$405 = (360 \times t \times 9) / 1200$ ce qui donne $t = 1\,200 \times 405 / 3600 \times 9$ $t = 15\%$

Intérêt annuel = $3\,600 \times 15/100 = 540$

3 – Présentation du budget de trésorerie

Libellés	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin
Trésorerie initiale	700	4 885	6 203	7 403	7 343	3 793
Encaissements (A)	5 685	2 360	2 360	2 360	2 360	2 360
Décaissements (B)	1 500	1 042	1 160	2 420	5 910	1 160
Solde (A – B)	4 185	1 318	1 200	- 60	-3 550	1 200
Trésorerie finale	4 885	6 203	7 403	7 343	3 793	4 993

CORRIGE ETUDE DE CAS 2009

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

EXERCICE 1 : OPERATIONS DE CREDIT- BAIL

1°) Ecriture du 1/8/N

Montant de l'emprunt = 350 000 000

2 411	1731/8/N..... Matériel Industriel	350 000 000	350 000 000
		Emprunt de crédit-bail		
6 233	521	d°		
4 454		Redévances de C-B	35 000 000	
		TVA / services	6 300 000	
		Banque		41 300 000
		(S/ Rédevances)		

2°) Ecritures relatives à N+10

- Du 1/8/N+9 au 31/12/N+9 = 5 mois
- Intérêt du 1/10/N+10 à régulariser le 31/12/N+9 et à contre passer le 1/1/N+10

Intérêts courus en N+9 = $14\,053\,600 \times 5/12 = 5\,855\,667$

Intérêts courus en N+10 ; $12\,440\,700 \times 5/12 = 5\,183\,625$

Amortissement du matériel au 31/12/N+10 = $350\,000\,000/20 = 17\,500\,000$.

1/1/N+10

176	6722	Intérêts courus Intérêts de loyer de C-B (S/ Rétraitement des IC)	5 855 667	5 855 667
6 233 4 454	521	1/8/N+10 Redéances de C-B TVA / services Banque (S/ Rédevances)	35 000 000 6 300 000	41 200 000
6813	2841	31/12/N+10 DAA Amortis. du matériel (S/Dotation)	17 500 000	17 500 000
6 722	176	d° Intérêts de loyer de C-B Intérêts courus (S/ Constatation des IC)	5 183 625	5 183 625
173 6 722	6 233	d° Emprunt de crédit-bail Emprunt de crédit-bail Redéances de C-B (S/ Retraitement des retrait.)	20 940 400 14 053 600	35 000 000

3°) Ecritures au 1/8/N+16, la non levée de l'option

Dotation complémentaire sur 7 mois = $17\,500\,000 \times 7/12 = 10\,208\,333$

Somme des amortissements appliqués du 1/8/N au 31//7/N+16 = 16 ans

$17\,500\,000 \times 16 = 280\,000\,000$

6813	2 841	DAA Amortis. du matériel (S/Dotation)	10 208 333	10 208 333
812	241	VCCI Matériel et outillages 31/12/N+10	350 000 000	350 000 000
2 841	812	Amortis. du matériel VCCI (Pour solde du compte 2841)	280 000 000	280 000 000
173	822	Emprunt de crédit-bail PCI (S/ Non levée de l'option)	30 000 000	30 000 000

EXERCICE 2 : OPERATIONS COURANTES

4 111	521	1/11 Client Banque Effet à l'encais. (S/ Effet impayé)	4 050 000	50 000 4 000 000
4 194	4 111 7 074 4 431	5/11 Client, emballages consignés Client Bonis/ reprises d'emb. TVA/ vente (S/ Déconsignation)	1 038 400	760 000 235 932 42 468
4 111	521	18/11... Client Banque (S/ Effet impayé)	15 075 000	15 075 000
565	415	ECO EENE (Pour solde des comptes)	15 000 000	15 000 000
252	521	21/11 Avances versées sur immob. Banque (S/Avance versées)	10 000 000	10 000 000
241 4 451	481 252 773	26/11 Matériel industriel TVA / Immobilisation Fourn. D'investissement Avances versées sur immob. Escomptes accordés (S/Acquisition d'immobilisat.)	19 800 000 3 386 880	12 802 880 10 000 000 384 000

CALCUL

Facture d'avoir au 5/11/N

Prix TTC = 800 x 1 298 = 1 038 400

Déconsignation = 800 x 950 = 760 000

Bonis TTC = 278 400

Bonis HT ; 278 400/1.18 = 235 93

TVA/bonis = 42 468

Facture n°13 TOURCI

Montant HT = 20 000 000

Remise 4 % = 800 000

.....
NCommerce = 19 200 000

Escompte 2 % = 384 000
.....

NFinancier	= 18 816 000
TVA 18 %	+ 3 386 880
Port payé	+ 600 000
Avance/cde	10 000 000

.....
Net à Payer 12 802 880

Calcul du salaire imposable

Salaire de base	= 33 725 000
Heure supplémentaire	= 1 000 000
Gratification	= 935 000
Avantage en nature	= 815 000

.....
SBI = 36 475 000

B -1) Déclaration de la TVA

Mois de Novembre

661 663 617	422 781	Rémunération du personnel Indemnités versées au personnel Avantage en nature Personnel, Rémunerations dues Transfert de charg d'exploitation (S/ Rémunération du personnel)	36 475 000 575 000 815 000	36 235 000 815 000
422	431 4 471 4472 4 474	Rémunération du personnel Sécurité sociale IGR Impôt sur salaires CNR (S/ Constatation des retenues)	2 830 875	1 400 000 325 000 505 875 600 000
422	521 421	Personnel, Rémunerations dues Banque Pers. Avance d'acompte (S/ Règlement)	33 404 125	32 989 125 415 000
411	401 525	client d° fournisseur banque (S/effet impavé)	5 018 000	5 000 000 18 000

Eléments	TVA/vente	TVA/Achat
Vente de marchandises	6 660 000	
Achats de marchandises		2 826 000
Entretiens		972 000
Acquisition		4 140 000
Total	6 660 000	7 938 000
Crédit de TVA	1 278 000	

Mois de Décembre

Eléments	TVA/vente	TVA/Achat
Vente de marchandises	12 510 000	
Achats de marchandises		3 555 000
Entretiens		828 000
Acquisition		2 862 000
Total	12 510 000	7 245 000
TVA due		5 265 000

Ecritures au 31/12 /N

4431		TVA/ Vente	12 510 000	
	4451	TVA/ Immobilisat.		2 862 000
	4452	TVA/ Achat		3 555 000
	4454	TVA/ Services		828 000
	4449	Etat, Crédit de TVA		1278 000
	4441	Etat, TVA due (S/ Déclaration de TVA)		3 987 000
4441		Etat, TVA due	3 978 000	
	521	Banque (S/ Règlement)		3 987 000

EXERCICE 3 : CESSION

1) Ecritures au 31/12N

- Calcul du taux linéaire

Decompte du : 01/10/N-4 au 31/12/N-

⇒ 39 mois

$$\sum \text{Amort} = \frac{v_0 \times t \times N}{1200}$$

$$\Rightarrow 40\,625\,000 = \frac{100\,000\,000 \times t \times 39}{1200}$$

$$\Rightarrow 40\,625\,000 = 3\,250\,000t$$

$$T = 1205\%$$

$$\text{Taux degressif} = 12.5\% \times 2.5 = 31.25\%$$

Plan d'amortissement

Ex	Péri	BA	Amortis.	Cumul	VCN	A linéaire	Amort. dér	
							851	861
N-4	3	100 000 000	7 812 500	7 812 500	92 189 500	3 125 000	4 687 500	
N-3	12	92 189 500	28 808 594	36 621 094	63 378 906	12 500 000	16 308 594	
N-2	12	63 378 906	19 805 908	56 427 002	43 572 998	12 500 000	7 305 908	
N-1	12	43 572 998	13 616 562	70 043 564	29 956 436	12 500 000	1 116 562	
N	12	29 956 436	9 361 386	79 404 950	20 584 050	12 500 000		3 138 614

31/12 /N				
6813		DAA	12 500 000	
151		Amort. dérogatoires	3 138 614	
	2841	Amort. du matériel		12 500 000
	861	Réprises/ provision (S/ Dotation)		3 138 614

2) Ecritures de cession

Amortissement complémentaire

$$AD = 20\,594\,050 \times 9/12 = 5\,148\,513$$

$$AL = 100\,000\,000 \times 12,5\% \times 9/12 = \underline{9\,375\,000}$$

$$\text{Reprise} \quad 4\,226\,487$$

$$\text{Somme des amortissements} = 3\,125\,000 + 12\,500\,000 \times 4 + 9\,375\,000 \\ = 62\,500\,000$$

$$VCN = 100\,000\,000 - 62\,500\,000 = 37\,500\,000$$

$$\text{Solde du 151} = 4\,687\,500 + 16\,308\,594 + 7\,305\,908 + 1\,116\,562 - 3\,138\,614 \\ - 4\,226\,487 = 22\,053\,463$$

*Facture d'échange

$$\text{Montant brut FX21} \quad 150\,000\,000$$

$$\text{TVA 18\%} \quad \underline{27\,000\,000}$$

$$\text{Montant TTC} \quad 177\,000\,000$$

$$\text{Reprises TTC} \quad \underline{-87\,000\,000}$$

$$\text{NAP} \quad 90\,000\,000$$

$$\text{Reprise HT} = 87\,000\,000 / 1.18 = 73\,728\,814$$

$$\text{TVA} = 13\,271\,186$$

		30/9/N+1		
6 818 151	2 841 861	DAA Amort. dérogatoires Amort. du matériel Réprises/ provision (S/ Dotation)	9 375 000 4 226 487	9 375 000 4 226 487
2 841 812	241	Amort. du matériel VCCI Matériel et outillage (S/ Cession du matériel)	62 500 000 37 500 000	100 000 000
241 4451	822 4 431 481	Matériel et outillages TVA/ Immobilisat. PCI TVA/ Vente Fourn. d'investis. (S/ Facture n°XXX)	150 000 000 27 000 000	73 728 814 13 271 186 90 000 000
481	521	Fourn. d'investissement Banque (S/ Règlement)	90 000 000	90 000 000
151	861	Amort. dérogatoires Amort. dérogatoires (Pour solde du 151)	22 053 463	22 053 463

Détermination du résultat de cession

$$\begin{aligned}\text{Résultat de Cession} &= \text{PCHT} + \text{solde de 151} - \text{VCN} \\ &= 73\,728\,814 + 22\,053\,463 - 37\,500\,000 \\ &= \mathbf{58\,282\,277}\end{aligned}$$

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETE 5

1°) Présentation tableau de souscription

$$\begin{aligned}\text{RS} &= \text{AN/AA} \text{ avec } \text{AA} = 750\,000\,000/15\,000 = 50\,000 \text{ et } \text{AN} = 20\,000 \\ \text{RS} &= 20\,000/50\,000 = 2/5\end{aligned}$$

• Deuxième présentation

$$A = 14\,000 \quad B = 10\,000 ; C = 8\,000; F = 5\,000 \text{ soit un total de } 33\,000$$

$$\text{Actions restantes à répartir} = 20\,000 - 17\,450 = 2\,550$$

$$\text{RS}_2 = 2\,550/33\,000 = 17/220$$

$$\bullet \text{ Troisième répartition } ps3 = \frac{2550-2477}{10\,000+8\,000+5\,000} = \frac{73}{23\,000}$$

Actionnaires	Actions Posséd.	Actions demandé	Souscr. Irredu.	Dde a Titre reduc.	Sous. A titr Red.	DTR ₂	STR	Sous. Defin.	Dde Non Satisf
A	10 000	10 000	4 000	6 000	773	5 227	32	4 805	5 195
B	10 000	4 700	4 000	700	700			4 700	
C	8 000	7 000	3 200	3 500	618	3 182	25	3 843	3 157
D	8 000	1 000	1 000					1 000	
E	5 000	2 000	2 000					2 000	
F	5 000	2 000	2 000	4 000	386	3 614	16	2 402	3 598
G	4 000	1 250	1 250					1 250	
Total	50 000	31 350	17 450	14 500	2 477	12 023	73	20 000	11 950

2°) Détermination du droit de souscription

$$\text{AA} = 50\,000 \times 22\,000 = 1\,100\,000\,000$$

$$\text{AN} = 20\,000 \times 20\,000 = \underline{400\,000\,000}$$

$$\text{Total } \mathbf{70\,000} \quad \mathbf{1\,500\,000\,000}$$

$$\text{VM avant Augm} = 1\,100\,000\,000 / 50\,000 = \mathbf{22\,000}$$

$$\text{VM après Augm.} = 1\,500\,000\,000 / 70\,000 = \mathbf{21\,428,57}$$

$$\text{DS} = 22\,000 - 21\,428,57 = \mathbf{571,43}$$

3/ Montant déboursé par A le 01 /06/ N+4

$$\text{Fraction appelée} = 15\,000 \times 1/4 \times 4\,805 = 18\,018\,750$$

$$\text{-prime d'émission} = (20\,000 - 15\,000) \times 4\,805 = 24\,025\,000$$

$$\text{-acquisition de DS} = (805 \times 5/2) \times 571,43 = \underline{1\,150\,003}$$

$$\text{Montant déboursé} = \mathbf{43\,193\,753}$$

4°) Ecritures de l'augmentation de capital

$$\text{Montant de l'augmentation} = 20\,000 \times 15\,000 = 300\,000\,000$$

$$\text{Prime d'émission} = (20\,000 - 5\,000) \times 20\,000 = 100\,000\,000$$

Fraction appelée = $(15\ 000 \times 1/4) \ 20\ 000 = 75\ 000\ 000$
 Fraction non appelée = $(15\ 000 \times 3/4) \ 20\ 000 = 225\ 000\ 000$
 Anticipation de F = $(15\ 000 \times 3/4) \ 2\ 402 = 27\ 022\ 500$
 Montant versé en banque = $100\ 000\ 000 + 75\ 000\ 000 + 27\ 022\ 500 = 202\ 022\ 500$
 Droit d'enregistrement = $400\ 000\ 000 \times 0,6\ \% = 2\ 400\ 000$

01/ 06 /N+4

4615 109		Actionnaires, VRSAK Actionnaires, KSNA	175 000 000 225 000 000	
	1011	KSNA		225 000 000
	1012	KSANV		75 000 000
	1051	Primes d'émission (S/ Augmentation)		100 000 000
521		Banque	202 022 500	
	4615	Actionnaires, VRSAK		175 000 000
	4616	Actionnaires, Vers. Ant. (S/Réalisation)		27 022 500
646		Droit d'enregistrement	2 400 000	
	521	Banque (S/ Constatation des frais)		2 400 000
2015		Frais de modification du capital	2 400 000	
	781	Transfert de charges (S/ Immobilisation des frais)		2 400 000
1012		KSANV	75 000 000	
	1013	KSAVNAmorti (S/ Régularisation du capital)		75 000 000

5°) Analyse de la situation de C

Méthode 1 : Analyse au niveau de l'entreprise

Produits :

Ventes : $8\ 500 \times 3\ 843 = 32\ 665\ 500$

Charges

- Valeur théorique des titres cédés = $28\ 822\ 500$
($15\ 000 \times 2/4$) $3\ 843$
- Autres frais = $20\ 000$
- Prime d'émission = $19\ 215\ 000$
($20\ 000 - 15\ 000$) $3\ 843$
- Acquisition des DS = $218\ 574$
($643 \times 5/2$) $571,43$
- Intérêt de retard = $270\ 211$

Résultat (perte) - **16 580 785**

$I\ Retard = \frac{14\ 411\ 250 \times 0,15 \times 45}{360} = 270\ 211$

Méthode 2 : Analyse au niveau de l'actionnaire défaillant

Montant de la défaillance = $3843 \times \frac{15\ 000}{4} = 14\ 411\ 250$

Intérêt de Retard = $\frac{14\ 411\ 250 \times 0,15 \times 45}{360} = 270\ 211$

Frais de Retard = $20\ 000$

Montant reçu = $32\ 665\ 000 - 14\ 411\ 250 - 270\ 211 - 20\ 000 = 17\ 964\ 036$

Montant reçu = $17\ 964\ 039$

Facture versée = $- 14\ 411\ 250$

Prime versée = $- 19\ 215\ 000$

ΔS versée = $- 918\ 574$

Reste $16\ 580\ 785$

TROISIEME PARTIE : CONTROLE DE GESTION

1°) Détermination de la fiche de coût unitaire standard

Eléments	Qte	P U	Montant
Matières premières	1	200	200
MOD	0,5	4 000	2 000
Charges indirectes			
- CV	0,5	200	100
- CF	0,5	300	150
Cout de production unitaire	1		2 450

Rendement standard : $RS = AN / QS$

-**Matières premières** : $10\ 000 / 10\ 000 = 1$

-**Main d'œuvre** : 2 pièces correspond à 1 h.

10 000 pièces correspondent à combien ? $10\ 000 / 2 = 5\ 000$

$RS = 5\ 000 / 10\ 000 = 0,5$

-**Charges indirectes**

5 000 h correspondent à 20 000

1 h correspond à combien ?

$20\ 000 / 5\ 000 = 4\ 000$

-Charges indirectes

- $CFS = CFS/AN = 1\ 000\ 000 / 5\ 000 = 200$
- $CVS = 2\ 500\ 000 - 1\ 000\ 000 = 1\ 500\ 000$
- $CV\ unitaire\ standard = 1\ 500\ 000 / 5\ 000 = 300$

Tableau d'équivalence

Eléments	PT	EF	EI	Prod. Réel équiv
Mat premières	9 800	$200 \times 100\ \% = 200$	0	10 000
MOD	9 800	$200 \times 60\ \% = 120$	0	9 920
Charges indirectes	9 800	$200 \times 60\ \% = 120$	0	9 920

Calculs des quantités préétablies

- Matières premières : $QP = 1 \times 10\ 000 = 10\ 000$
- Main d'œuvre : $TP = 0,5 \times 9\ 920 = 4\ 960$
- Charges indirectes : $AP = 0,5 \times 9\ 920 = 4\ 920$

Tableau comparatif

Eléments	Réalisation			Prévisions			Ecart	
	Qte	PU	Montant	Qte	PU	Montant	Fav	Défav
Mat. Prem.	9 900	210	2 079 000	10 000	200	2 000 000		79 000
MOD	4 610	4 000	18 560 000	4 960	4 000	19 840 000	1 280 000	
Chges ind.	4 610		2 800 000	4 960	500	2 480 000		320 000
Coût de pro			23 439 000			24 320 000	881 000(fav)	

3°) Analyse des écarts

Ecart sur matières premières

$$E / Q = (9\ 900 - 10\ 000) \cdot 200 = -20\ 000 \text{ fav}$$

$$E / C = (210 - 200) \cdot 9\ 900 = \underline{99\ 000 \text{ def}}$$

$$\text{Total} = \underline{79\ 000 \text{ def}}$$

Écarts sur main d'œuvre

$$E / T = (4\ 640 - 4\ 960) \cdot 4\ 000 = -1\ 280\ 000 \text{ fav}$$

$$E / T = (4\ 000 - 4\ 000) \cdot 4\ 640 = 0$$

$$\text{Total} = \underline{-1\ 280\ 000 \text{ fav}}$$

Écarts sur charges indirectes

■ **Écarts sur budget : E / B = cout réel – budget flexible**

$$\text{Cout réel} = 2\ 800\ 000$$

$$\text{BF} = (300 \times 4\ 640) + 1\ 000\ 000 = 2\ 392\ 000$$

$$\text{EB} = 2\ 800\ 000 - 2\ 392\ 000 = \underline{408\ 000 \text{ (défav)}}$$

■ **Écarts sur activité : E / A = BF – (Cp x AR) ou BF (Ar) – BS (Ar) avec Cp (Ar)**

$$= 500 \times 4\ 640 = 2\ 320\ 000$$

$$= 2\ 392\ 000 - 2\ 320\ 000 = \underline{72\ 000 \text{ (défav)}}$$

■ **Ecart sur rendement : E / R = Cp (Ar) – Cp (Ap) avec Cp (Ap)**

$$= 500 \times 4\ 960 = 2\ 480\ 000$$

$$= 2\ 320\ 000 - 2\ 480\ 000 = \underline{-160\ 000 \text{ (défav)}}$$

■ **Ecart Global = 408 000 + 72 000 - 160 000 = 320 000 (défav)**

CORRECTION ETUDE DE CAS F. C. DE BTS 2010

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE GENERALE

DOSSIER 1 : OPERATIONS COURANTES

ALONZO 04/01/N n° 13 DROIT: DEBO	
brut	20 000 000
remise 10%	-2 000 000
NC1	18 000 000
remise 8%	-1 440 000
NC2	16 560 000
port facturé	1 500 000
montant HT	18 060 000
TVA 18%	3 250 800
emb, consignés (200 x 800)	160 000
NAP	21 470 800
escompte 1% si règlement dans 10 jours	

ALONZO 06/01/N	
conservation (50 x 800)	4 000
NAP	40 000

$$\begin{aligned}
 \text{PC TTC} &= 40\,000 \\
 \text{PC HT} &= 33\,898 \\
 \text{TVA / PC} &= 6\,102 \\
 &\text{ou} \\
 \text{PC HT} &= 40\,000 \times 15,25\% = 33\,900 \\
 \text{TVA} &= 40\,000 - 33\,900 = 6\,100
 \end{aligned}$$

Déterminons le montant de la traite n°0043

$$\text{NAP} = 21\,470\,800$$

$$\begin{aligned}
 \text{Emb} &= - 102\,300 \\
 \text{Traite} &= 21\,368\,500
 \end{aligned}$$

ALONZO	05/01/N
F n° 6	AVOIR:
DEBO	
Déconsignation (150 x 682)	102 300
NAVC	102 300

Calculs annexes

$$\begin{aligned}
 \text{PC TTC} &= 120\,000 \\
 \text{PR TTC} &= 102\,300 \\
 &\text{(150 x 682)}
 \end{aligned}$$

$$\text{BONIS TTC} = 17\,700$$

$$\text{BONIS HT} = \frac{17\,700}{1,18} = 15\,000$$

$$\text{TVA BONIS} = 17\,700 - 15\,000 = 2\,700$$

Présentation du journal

411		—04/01/N — Clients	21 470 800	
	701	vente de marchandises		16 560 000
	4431	TVA / vente		3 250 800
	7071	port		1 500 000
	4194	clients, dettes, emballages, C. (Facture n° 13)		160 000
4194		—05/01/N — clients, dettes pour emb., cons.	120 000	
	4111	clients		102 300
	7074	Bonis / reprise d'emballage		15 000
	4431	TVA / ventes (Facture d'avoir n° 6)		2 700
4194		—06/01/N — clients, dettes pour emb. Con.	40 000	
	7074	Bonis / reprise d'emballage		33 898
	4431	TVA / ventes (Facture n° 14)		6 102
4121		—08/01/N — client, EAR	21 368 500	
	4111	clients (Traite n° 0043)		21 368 500
6312		—09/01/N — Frais / effets	15 000	
	521	banque (Frais d'impayé)		15 000
4111		d° clients	2 515 000	
	512	effets, l'encaissement		2 500 000
	7078	autres produits access. (Traite n° 0040 impayé)		15 000
4111		ou clients	2 515 000	
	512	effets à l'encaissement		2 500 000
	521	Banque (Traite n° 0040 impayée)		
15 000		—10/01/N — clients	3 535 500	
	521	Banque		3 513 000
	7078	autres produits		10 000
	77	Revenus Financiers (Traite n° 0038 impayée)		12500
565		d° Escompte de crédit ord.	3 500 000	
	415	clients, EENE (Solde de tout compte)		3 500 000
4011		—12/1/N — Fournisseur	21 368 500	
	4121	Clients, EAR (Endossement traite n° 0043)		21 368 500

DOSSIER 2 : PROVISIONS

Etat des titres en portefeuille au 31/12/N+1

Titres	Qtés	Prix achat	Cours N	Cours N+1	Prov N	Prov N+1	Ajustement N+1	
							Dotation	Reprise
501 ALPHA	450	12 000	11 000	15 000	450000	-	-	450000
2611 BETA	500	14 000	12 000	11 000	1000000	1500000	500000	-
274 LAMDA	20	25 000	22 000	21 000	60 000	80 000	20 000	-
502 EPSILON	300	20 000	22 000	21 000	-	-	-	-

TITRES CEDES

***501 ALPHA (titre de placement)**

PC : $50 \times 14\ 000 = 700\ 000$

PA : $50 \times 12\ 000 = 600\ 000$

Gain de change = 100 000

Reprise de provision :

$50(12\ 000 - 11\ 000) = 50\ 000$

***BETA (titres de participation)**

PC = $100 \times 20\ 000 = 2\ 000\ 000$

PA = $100 \times 14\ 000 = 1\ 400\ 000$

Reprise de provision

$100(14\ 000 - 12\ 000) = 200\ 000$

Ecritures de régularisation

486	501 777	31/12/N+1 créances, cession de T placem titres de placement Gains, ces. de T placem (Titre ALPHA)	700 000	600 000 100 000
590	7795	d° dépréciation titre de placement reprise / chg. P. (Titre alpha)	50 000	50 000
485	826	25/12/N+1 créances / cess. Des immo. pds des cessions des immo. (BETA)	2 000 000	2 000 000
816	2611	d° VCN des cess. Des immo. titres de participation (BETA)	1 400 000	1 400 000
296	7972	d° prov. Pr dépréciation des T pat reprise des prov F. (BETA)	200 000	200 000
590	7795	31/12/N+1 dépréciation des T de placem reprise / chg. Prov (ALPHA)	450 000	450 000
6972	296	d° dotation aux prov fcier prov pr dev des T plac. (BETA)	500 000	500 000
6972	297	d° dotation aux prov fcier prov pr dep T placem (LAMDA)	20 000	20 000

DOSSIER 3 : REGULARISATION DES COMPTES DE GESTION

		31/12/N+1		
6712	1662	intérêt des emprunts Intérêts courus non échus (120 000 x 7 / 12) d°	70 000	70000
476	625	charges constatée d'avance prime d'assurance (600 000 x 4/12) d°	200 000	200 000
4098	6019	Fournis ; RRR à obtenir RRR, non ventilés d°	1 180 000	1 180 000
7073	477	Location produits, constatés d'av. (300 000 x 4/ 6)	200 000	200 000

DOSSIER IV : OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

1) Détermination du taux de l'emprunt équivalent.

$$60\,000\,000 = 17\,500\,000 \frac{1-(1+i)^{-5}}{i} + 5\,000\,000(1+i)^{-5}$$

Pour $i = 15\%$: 61 148 597,89

Pour $i = ?$: 60 000 000

Pour $i = 16\%$: 59 680 704,02

$$\text{Pour } \frac{i-15\%}{16\%-15\%} = \frac{60\,000\,000-61\,148\,597,89}{59\,680\,704,02-61\,148\,597,89}$$

$$i \cong 15,78 \%$$

Tableau d'amortissement de l'emprunt

Période	Capital début	Intérêts	Amortis.	Redevance (annuité)	ICNE
01/03/N	60 000 000	-	-	-	7 890 000(1)
01/03/N+1	60 000 000	9 468 000	8 032 000	17 500 000	6 833 7 92
01/03/N+2	51 968 000	8 200 550	9 299 450	17 500 000	5 610 914
01/03/N+3	42 668 550	6 733 097	10 766 903	17 500 000	4 195 067
01/03/N+4	31 901 647	5 034 080	12 465 920	17 500 000	2 553 561
01/03/N+5	19 435 727	3 064 273	19 435 727	22 500 000(2)	

(1) $60\,000\,000 \times 15,78\% \times 10/12 = 7\,890\,000$

(2) $17\,500\,000 + 5\,000\,000 = 22\,500\,000$

2) Ecriture de N+2 et N+3

1763		01/01/N+2	Intérêts courus de CB	6833792	
	6722		Intérêts de CB (contre passation)		6833793
6233		01/03/N+3	Redevances de CB	17 500 000	
4454			TVA/services	3 150 000	
	4812		Fourn .d'invest (constatation de la 2^e redev.)		20 650 000
		d°			
4812			Fourn .d'invest	20 650 000	
	521		Banque (suivant règlement)		20 650 000
		31/12/N+2			
6722			Intérêts de CB	8 200 550	
173			Emprunts de CB	9 299 450	
	6233		Redevances de CB (ventilation de la 2^e redev.)		17 500 000
		d°			
6722			Intérêts de CB	5610914	
	1763		Intérêts courus de CB (ICNE)		5 610 914
		d°			
6813			DAA Exploitation	7 500 000	
	2841		Amort.du matériel (60 000 000 x 12,5%) (dotation de l'exo)		7 500 000
		01/01/n+3			
1763			Intérêts courus de CB	5610914	
	6722		Intérêts de CB (contre passation)		5610914
		01/03/N+3			
6233			Redevances de CB	17 500 000	
4454			TVA/services	3 150 000	
	4812		Fourn .d'invest (constatation de la 3^e redev)		20 650 000

		d°		
4812		Fourn .d'invest	20 650 000	
	521	Banque		20 650 000
		(suivant règlement)		
		31/12/N+3		
6722		Intérêts de CB	6733097	
173		Emprunts de CB	10766903	
	6233	Redevances de CB		17 500 000
		(ventilation de la 3^e redev.)		
		d°		
6722		Intérêts de CB	4195067	
	1763	Intérêts courus de CB		4 195 067
		(ICNE)		
		d°		
6813		DAA Exploitation	7 500 000	
	2841	Amort.du matériel		7 500 000
		(suivant dotatation)		

3) a. Cas de levée d'option

		01/03/N+5		
6233		Redevances de CB	17500000	
4454		TVA/services	3150000	
	4812	Fourn .d'invest		20 650 000
		(constatation de la 5^e redev)		
		d°		
173		Emprunts de CB	5 000 000	
4454		TVA/services	900 000	
	4812	Fourn .d'invest		5 900 000
		(constatation du prix de rachat)		
4812		Fourn .d'invest	26 550 000	
	521	Banque		26 550 000
		(suivant règlement)		
		31/12/N+5		
6722		Intérêts de CB	3064273	
173		Emprunts de CB	14435727	

	6233	Redevances de CB (ventilation de la 5^e redev.)	17 500 000
		d°	
6813		DAA Exploitation	1250000
	2841	Amort. Du matériel (60 000 000 x 12,5% x 2/12)	1 250 000

4) b. Cas de non levée d'option

		01/03/n+5	
6233		Redevances de CB	17 500 000
4454		TVA/services	3 150 000
	4812	Fourn .d'invest (constatation de la 5^e redev.)	20 650 000
		d°	
4812		Fourn .d'invest	20 650 000
	521	Banque (suivant règlement)	20 650 000
		d°	
6813		DAA Exploitation	1 250 000
	2841	Amort. du matériel (amortis complémentaire)	1 250 000
		d°	
812		VC des immob	22 500 000
2841		Amort. du matériel	37 500 000
	241	Mat. Industriel (sortie du bien)	60 000 000
		d°	
173		Emprunts de CB	5 000 000
	822	PC des immob. (prix de cession)	5 000 000
		31/12/N+5	
6722		Intérêts de CB	3 064 273
173		Emprunts de CB	14 435 727
	6233	Redevances de CB (ventilation de la 5^e redev)	17 500 000

DEUXIEME PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES

1-Tableau de repartition des bénéfices après avoir déterminé le résultat comptable.

1.1. Résultat comptable

- **1^{ère} méthode**

Soit X le résultat comptable

Eléments	calculs	Montants
Résultat comptable		X
IBIC (25% BF)	$0,25 \times 21\,200\,000$	-5 300 000
Bénéfice net		$X - 5\,300\,000$
RAN déb.		-520 000
Solde 1		$X - 5\,820\,000$
Rés. Lég.	$0,1 (x - 5\,820\,000)$	$-(0,1x - 5\,820\,000)$
Solde 2		$0,9x - 5\,238\,000$
Rés. Stat	$0,25 (0,9x - 5\,238\,000)$	$-(0,225x - 1\,309\,500)$
B. D		$0,675x - 3\,928\,500$

On a $BD = 0,675 - 3\,928\,500$

Or $BD = 7\,500\,000$

$$\Rightarrow 0,675x - 3\,928\,500 = 7\,500\,000$$

$$\Rightarrow 0,675x = 7\,500\,000 + 3\,928\,500$$

$$\Rightarrow 0,675x = 11\,428\,500$$

$$x = \frac{11\,428\,500}{0,675} = 16\,931\,111,11$$

$$x \cong 16\,931\,111$$

Le résultat comptable est : 16 931 111

- **2^e méthode**

Déterminons le RIA

Soit y le RIA

Eléments	Calculs	Montants
RIA RAND		Y -520 000
Solde 1 R. L	0,1(y - 520 000)	Y - 520 000 -(0,1y - 520 000)
Solde 2 Rest. Stat.	0,25(0,9y - 468 000)	0,9y - 468 000 -(0,225y - 117 000)
B .D		0,675y - 351 000

On a : $BD = 0,675y - 351\ 000$

Or $BD = 7\ 500\ 000$

$$\Rightarrow 0,675y - 351\ 000 = 7\ 500\ 000$$

$$\Rightarrow 0,675y = 7\ 500\ 000 + 351\ 000$$

$$\Rightarrow 0,675y = 7\ 851\ 000$$

$$y = \frac{7\ 851\ 000}{0,675} = 11\ 631\ 111,11$$

$$y \cong 11\ 631\ 111$$

Le RIA est : 11 631 111

Déterminons le résultat comptable.

Résultat comptable = RIA + IBIC

RIA = 11 631 111

IBIC = 25% BF \Rightarrow IBIC = $0,25 \times 21\ 200\ 000$

$\boxed{\text{IBIC} = 5\ 300\ 000}$

Résultat comptable = 11 631 111 + 5 300 000

Résultat comptable = 16 931 111

Le résultat comptable est de : 16 931 111 F

1.2. Tableau de répartition des bénéfices

Calcul du RIA

RIA = BC - IBIC

RIA = 16 931 111 - 5 300 000

$\boxed{\text{RIA} = 11\ 631\ 111\ \text{F}}$

Eléments	Calculs	Montants
RIA RAND		11 631 111 -520 000
Solde 1 Rés. Lég.	11 631 111 – 5 200 000 0,1 x 11 111 111	11 111 111 -1 111 111
Solde 2 Rés. Lég.	0,25 x 10 000 000	10 000 000 -2 500 000
Solde 3 : B.D *libération du 1/1/N *anticipation *libération du 30/08/N+1	3 750 x 10 000 x ¼ x 5% = 468 750 250 x 10 000 x ¾ x 5% = 93 750 (3 750 - 250) x 10 000 x ¼ x 4/12 x 5% = 145 833 Total = 708 333	7 500 000 -708 333
Solde 4 R. Fact.	7 500 000 – 708 333	6 791 667 -1 800 000
Solde 5 : S D théorie S D réel	6 791 667 – 4 987 500 1 330 x 3 750	4 991 667 -4 987 500
Solde 6 RAN	4 991 667 - 4 987 500	4 167 -4 167
Solde 7	4 167 – 4 167	0

Calculs annexes

$$\text{SD théorie unitaire} = \frac{4\,997\,667}{3\,750} = 1\,331,11\,112$$

$$\text{SD théorie multiple de 10} = \frac{1\,331,11\,112}{10} = 133,11\,112$$

$$\text{SD unitaire réel} = 133 \times 10 = 1\,330$$

1) Présenter le tableau 10

affectations	Montant	Origine	Montant
Réserve légale	1 111 111	RIA	11 631 111
Réserve statutaire	2 500 000		
Réserve facultative	1 800 000	RAN	-520 000
Dividende (*)	5 695 833		
RAN de l'exercice	4 167		
Total	11 111 111	Total	11 111 111

(*) Dividende = 708 333 + 4 987 500 = 5 695 833

2) Passons les écritures d'affectation des résultats

- Calculs préliminaires

IRVM = 0,1 x 5 695 833 = 569 583,3

IRVM = 569 583

Dividende net = 5 695 833 – 569 583

Dividende net = 5 126 250

		31/12/N+1		
891		IBIC	5 300 000	
	441	état, IBIC (suivant IBIC)		5 300 000
		d°		
131		résultat comptable	16931111	
	1301	RIA		11 631 111
	891	IBIC (S / RIA)		5 300 000
		18/30/N+2		
1301		RIA	11631111	
	111	Rés. Lég.		1 111 111
	112	Rés. Stat.		2 500 000
	1181	Rés. Fact.		1 800 000
	121	RAN		4 167
	129	RAND		520 000
	465	associés, dividende (S / Tableau de repartition)		5 695 833
		d°		
465		Ass.Dividende à payer	5 695 833	
	4425	Etat,IRVM		569 583
	462	Ass.Compte courant (Dét. IRVM et DIV)		5 126 250

3^e PARTIE : CONTROLE DE GESTION

1) Présentation de la fiche du coût unitaire standard

Eléments	Qté	PU	MTS
Charges du			
• MP	0,8	5 200	4 160
• MOD	0,4	5 600	2 240
Charges ind.			
• CVU	0,4	1 062,5	425
• CFU	0,4	500	200
Coût T. unit.	1	7 025	7 025

Calculs annexes

Détermination des quantités unitaires

$$MP = \frac{1\,600}{2\,000} = 0,8$$

$$MOD = \frac{800}{2\,000} = 0,4$$

$$CFU = \frac{400\,000}{800} = 500$$

$$CVU = \frac{1\,250\,000 - 400\,000}{800} = 1\,062,5$$

2) Présentation du tableau de comparaison entre coûts constatés et coûts standards.

• Tableau d'équivalence des produits finis

Eléments	P.T	E F (+)		Production par équivalence de PF
		Calcul	Qté	
MP	1 700	50 x 100%	50	1750
MOD	1 700	50 x 50%	25	1725
Charg. Ind .	1 700	50 x 50	25	1725

2. a. Tableau de comparaison

Eléments	Coûts réels			Coûts préétablis			Ecart G	
	Qr	Cr	Qr Cr	Qp	Cp	Qp Cp	Fav	Défav
M.P	1500	5 300	7950000	1 400	5 200	7280000		670 000
M.O.D	700	5 700	3990000	690	5 600	3864000		126 000
C.I	700	1 607	1125000	690	1 562,5	1078125		46 875
Coût total	-	-	13065000	-	-	12222125		842 875

Quantités préétablies

$$\text{M.P} \quad : 1\,750 \times 0,8 = 1\,400 \text{ kg}$$

$$\text{M.O.D} \quad : 1\,725 \times 0,4 = 690 \text{ H}$$

$$\text{Charge Ind.} \quad : 1\,725 \times 0,4 = 690 \text{ H}$$

2. b. Analyse des écarts sur charges directes et indirectes

2. b.1 Analyse des écarts sur charges directes

- Matières premières

$$\text{EG/MP} = \text{E/Q} + \text{E/C}$$

$$- \text{E/Q} = (\text{Qr} - \text{Qp})\text{Cp}$$

$$\text{E/Q} = (1\,500 - 1\,400)5\,200$$

$$\text{E/Q} = + 520\,000 \text{ (défav.)}$$

$$- \text{E/C} = (\text{Cr} - \text{Cp})\text{Qr}$$

$$\text{E/C} = (5\,300 - 5\,200)1\,500$$

$$\text{E/C} = + 150\,000 \text{ (défav.)}$$

Vérification

$$\text{EG/MP} = +520\,000 + 150\,000$$

$$\text{EG/MP} = + 670\,000 \text{ (défav.)}$$

- Main d'œuvre directe (M.O.D.)

$$\text{EG/MOD} = \text{E/T} + \text{E/th}$$

$$- \text{E/T} = (\text{Tr} - \text{Tp})\text{thp}$$

$$\text{E/T} = (700 - 690)5\,600$$

$$\text{E/T} = + 56\,000 \text{ (défav.)}$$

$$- \text{E/th} = (\text{thr} - \text{thp})\text{Tr}$$

$$\text{E/th} = (5\,700 - 5\,600)700$$

$$\text{E/th} = + 70\,000 \text{ (défav.)}$$

Vérification

$$\text{EG/MOD} = + 56\,000 + 70\,000$$

$$\text{EG/MOD} = + 126\,000 \text{ (défav.)}$$

2. b.2 Analyse des écarts sur charges indirectes

$$\text{EG/ch. ind} = \text{E/B} + \text{E/A} + \text{E/R}$$

$$- \text{E/B} = \text{Cr} - [(\text{fvp} \cdot \text{Ar}) + \text{Ffp}]$$

$$\text{E/B} = 1\,125\,000 - [(1\,062,5 \times 700) + 400\,000]$$

$$\text{E/B} = 1\,125\,000 - 1\,143\,750$$

$$\mathbf{E/B = - 18\ 750 (fav.)}$$

- $E/A = [(fv.p.Ar) + Ffp] - fp \times Ar$
 $E/A = 1\ 143\ 750 - (1\ 562,5 \times 700)$
 $E/A = 1\ 143\ 750 - 1\ 093\ 750$
 $\mathbf{E/A = + 50\ 000 (défav.)}$

- $E/R = fp.Ar - Fp$
 $E/R = 1\ 093\ 750 - 1\ 078\ 125$
 $\mathbf{E/R = + 15\ 6125 (défav.)}$

Vérification

$$EG/ch. ind = - 18\ 750 + 50\ 000 + 15\ 625$$

$$\mathbf{EG/ch. ind = + 46\ 875 (défav)}$$

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

- 1- Il est recommandé aux candidats de ne pas avoir une autre voie de réussite autre que la voie de **l'effort, du travail bien fait**. C'est pourquoi ils doivent être assidus aux différents cours et travaux dirigés durant l'année. Oculter ces conseils en voulant travailler avec ce document, vous n'y parviendrez pas (*provoquer les sujets dans leurs sommeil*) car la plupart des sujets sont des sujets de synthèse faisant appel à plusieurs parties des cours.
- 2- Ne pas reproduire ce fascicule sinon vous commettez un délit pénal puni par la loi N° 96-564 du 25 juillet 1996 relative à la protection des œuvres de l'esprit et aux droits des auteurs.
- 3- Nous vous en souhaitons bon usage.

Par les auteurs : Monsieur **TOURE Brou** (05 50 80 66)
Monsieur **KOUADIO Georges** (07 39 13 78)

BONNE CHANCE